



CICIONI

M. DE LA CHATRE

HISTOIRE

DES

PAPES

2

BX955

L26

V.2

C.1

Propiedad de
RICARDO M. CELLAR



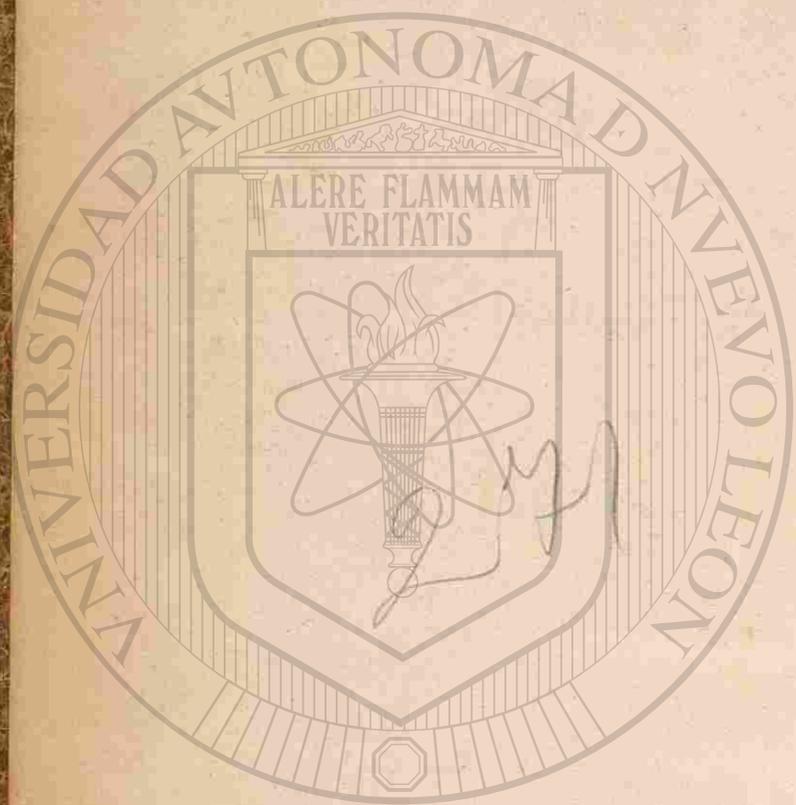
1080042721

AR

lido,

2.

C#1-6#5.

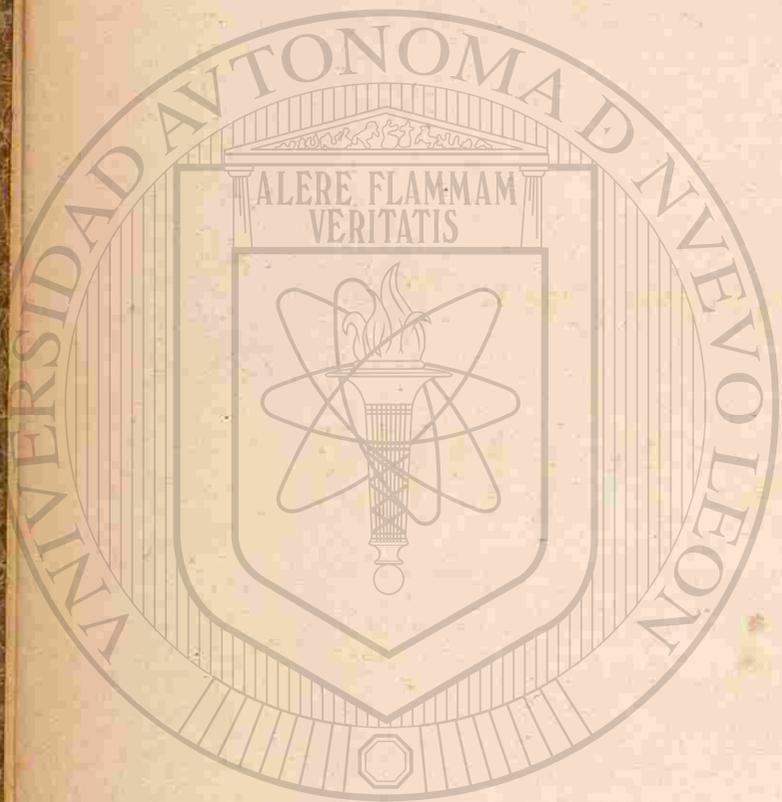


UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



HISTOIRE

DES PAPES.

U A N L



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

Des. A. Villar. 11.

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



HISTOIRE DES PAPES,

CRIMES, MEURTRES, EMPOISONNEMENTS, PARRICIDES,
ADULTÈRES, INCESTES,

DES PONTIFES ROMAINS, DEPUIS SAINT PIERRE JUSQU'À NOS JOURS.

MYSTÈRES D'INIQUITÉS DE LA COUR DE ROME;

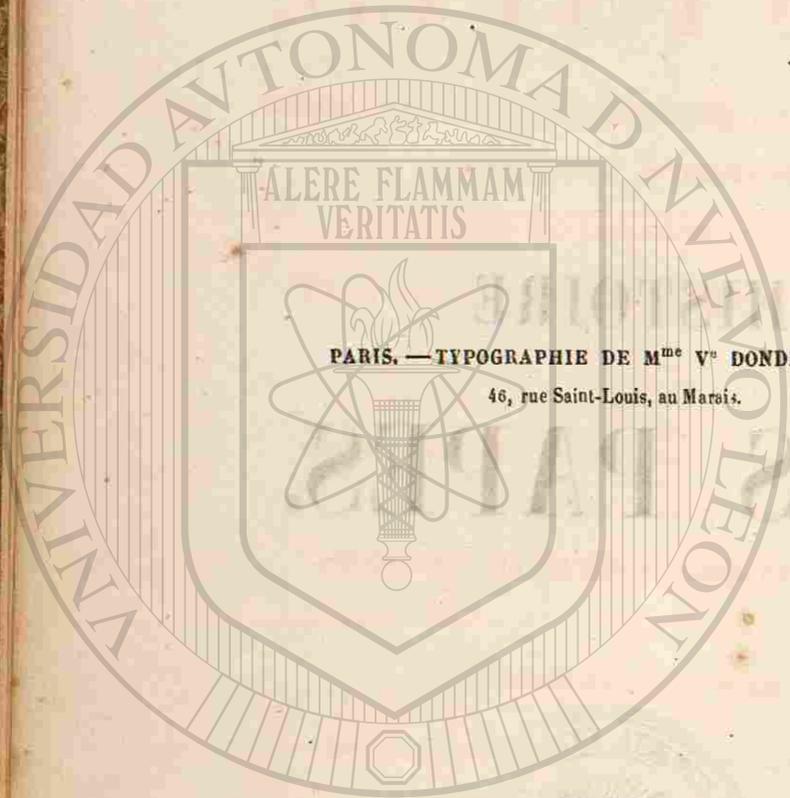
LA SAINTE INQUISITION; ABOMINATIONS DES COUVENTS;
DES ORDRES RELIGIEUX; DES DOMINICAINS, DES CARMES, DES FRANCISCAINS,
BERNARDINS, ETC., ETC.;
DES JÉSUITES, LEURS CONSTITUTIONS, LEURS DOCTRINES, LEURS ENVAHISSEMENTS;
LEURS ATTENTATS; DES GRANDS RÉFORMATEURS, JEAN HUSS,
JÉRÔME DE PRAGUE, LUTHER, CALVIN.

CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.

PAR

Maurice De La Châtre.

SPLENDIDE ÉDITION ILLUSTRÉE DE GRAVURES SUR ACIER,
exécutées par l'élite des Artistes de Paris.



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

PARIS.

ADMINISTRATION DE LIBRAIRIE,

26, RUE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, PRÈS LA BOURSE.

1844



DEL FONDO DE BIBLIOTECAS
DEL C. P. DE N. L.

38421

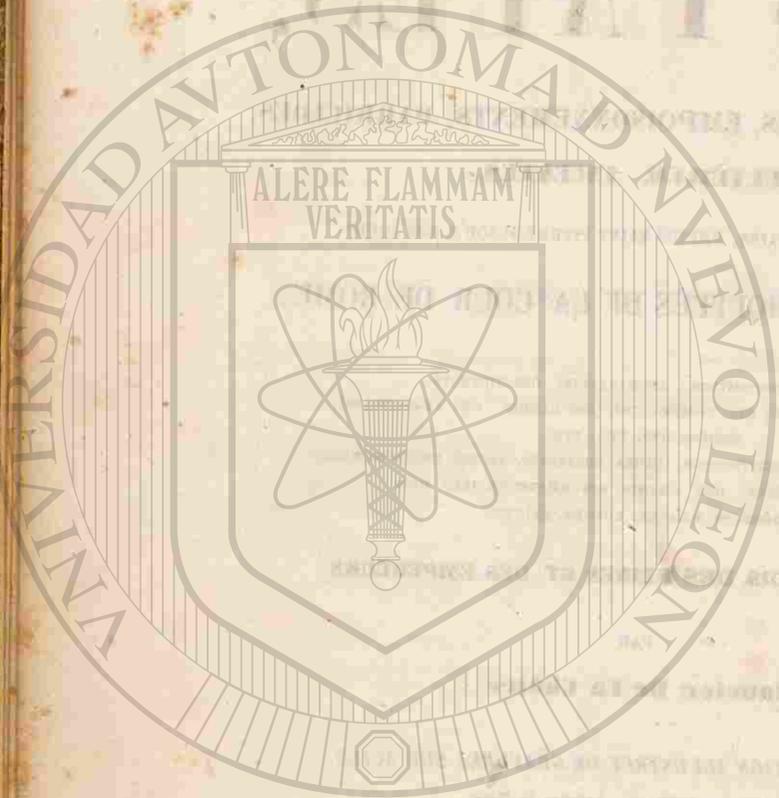
Bx955

L26

V.2

HISTOIRE

DES PAPES



FONDO BIBLIOTECA PÚBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

135889



HISTOIRE

DES PAPES.

PÉLAGE I^{er},

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

62^e PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Naissance de Pélage. — Siège de Rome. — Politique de Pélage. — Pillage de Rome par Totila, roi des Goths. — Pélage se rend à Constantinople. — Son fanatisme contre les origénistes. — Disputes violentes entre Pélage et Théodore d'Alexandrie. — Pélage usurpe le souverain pontificat. — Les prêtres l'accusent de l'empoisonnement de Vigile. — Les évêques refusent de le sacrer. — Pélage se purge par serment des crimes qui lui sont imputés. — Il fait de grandes largesses au peuple avec l'argent rapporté de Constantinople par son prédécesseur. — Le saint-père excite Narzés à persécuter les hérétiques. — Réflexions sur le génie persécuteur qui a toujours distingué le catholicisme. — Pélage envoie des reliques au roi Childebert. — Concile de Paris. — Mort du souverain pontife.

Pélage était Romain de naissance, et fils de Jean, ancien vicaire d'un préfet du prétoire. Lorsque Vigile fut obligé de

ment l'ennemi déclaré de toutes les sciences humaines, proscrivit de Rome les livres païens, et poussa la haine contre les savants jusqu'à excommunier Didier, archevêque de Vienne, parce que le saint prélat permettait qu'on enseignât la grammaire dans son diocèse.

Aussi les historiens de cette époque affirment que les prêtres ont été plus funestes aux lettres que les guerres des Goths et des Vandales, et que nous devons à leur fanatisme cette ignorance profonde qui s'est répandue pendant plusieurs siècles sur toutes les provinces de l'empire. Grégoire non-seulement anéantit les ouvrages des philosophes d'Alexandrie et de Rome qui démontraient la fourberie des premiers ministres chrétiens et qui pouvaient éclairer les nations; mais encore l'Église militante, suivant les exemples du chef, attaqua avec fureur tout ce qui portait le nom de science et d'art. Les manuscrits les plus rares furent brûlés; les tableaux d'un prix inestimable furent détruits; les chefs-d'œuvre de la sculpture furent brisés ou mutilés, et les édifices admirables s'écroulèrent sous la hache des prêtres. Enfin la religion nouvelle établit son trône sur les ruines des plus nobles trésors de l'antiquité pour fonder sa puissance sur l'ignorance et sur l'abrutissement des peuples!!!

HISTOIRE POLITIQUE

DU SIXIÈME SIÈCLE.

Tolérance de l'empereur Anastase. — Révolte de Vitalien. — Ignorance et cruauté de Justin I^{er}. — Guerre avec les Perses. — Trahison de Zéliobez, roi des Huns. — Mort de Justin. — Élévation de Justinien. — Sa passion pour Théodora. — Il l'épouse. — Qualités de cet empereur. — Valeur de Bélisaire. — Ingratitude du prince. — Justinien fait crever les yeux à Bélisaire, qui meurt de misère et de chagrin. — Exploits de l'eunuque Narsès. — Débauches de Théodora. — Superstition de Justinien. — Infirmités et vices de Justin II. — Disgrâce de Narsès. — Il se venge de l'empereur en s'unissant avec Alboin, roi des Lombards. — Guerre des Perses. — Caractère de Tibère II. — Qualités de ce prince. — Maurice condamne Phocas à être frappé publiquement, et lui fait arracher la barbe. — Phocas usurpe l'empire. — Il fait égorger Maurice sur les cadavres de ses cinq enfants. — Les fils de Clovis se partagent la France. — Règne de Childebert. — Crimes de Chérébert. — Cruauté de Chilpéric. — Histoire de Frédégonde et de Brunehaut. — Leurs débauches et leurs crimes. — Mort de Frédégonde. — Supplice de Brunehaut. — Clotaire II. — Guerre contre les Saxons.

Anastase régna pendant vingt-sept années en Orient. Il abolit la vénalité des charges que son prédécesseur avait introduite; il éleva une muraille qui s'étendait aux deux mers,

pour défendre Constantinople contre les Bulgares; et, afin d'arrêter les incursions des Perses, il bâtit la ville de Daras. Sous le sage gouvernement d'Anastase, l'empire avait retrouvé toute sa force; mais la tolérance du prince pour les diverses sectes religieuses souleva la haine des catholiques, qui excitèrent des troubles et des séditions violentes où cent mille habitants perdirent la vie; et le fanatisme servit l'ambition d'un général catholique nommé Vitalien, qui prit le titre d'empereur et marcha contre son souverain. Déjà il se préparait à faire le siège de Constantinople, lorsqu'il fut vaincu par Marin, et obligé de fuir honteusement.

Pendant le cours de son règne, Anastase changea les décisions du concile de Chalcédoine, et ajouta trois nouveaux articles aux actes de ce synode. On assure que des prêtres lui avaient prédit que Dieu pour le punir de son orgueil lui enverrait une mort terrible. Il mourut en effet l'an 513, frappé par la foudre.

Justin I^{er}, dit le Vieux, lui succéda. Ce prince avait près de soixante-huit ans lorsqu'il parvint au trône; il était fils d'un paysan d'Illyrie, et de simple soldat, il s'était élevé à la charge de commandant des gardes de l'empereur. Son ignorance était si grande qu'il ne pouvait pas même signer ses ordres, selon la coutume des princes, et qu'il était obligé de confier le soin du gouvernement au questeur Probus, qui disposait de toutes les charges et de tous les honneurs.

Un auteur ancien parle ainsi de Justin : « Rien ne fut respecté par ce vieillard stupide; il fit égorger les plus illustres citoyens pour s'emparer de leurs richesses, il persécuta la secte arienne avec fureur, et abolit les meilleures lois

» Ce souverain, donné par Dieu dans sa colère, fut plus terrible que la peste elle-même; chaque jour de nouvelles victimes inondaient de leur sang les cours du palais impérial, ou étaient étranglées au fond de leurs cachots, et nul ne pouvait éviter les funestes atteintes de sa cruauté. Il ne se contenta pas de ruiner l'empire, il voulut encore conquérir l'Italie et l'Afrique, afin d'envelopper les habitants de ces provinces dans un malheur égal à celui de ses sujets.

» Dix jours après son avènement au trône, il condamna à mort l'eunuque Amantius, sans pouvoir l'accuser d'autre crime que d'avoir reproché à Jean, patriarche de Constantinople, les fureurs de son fanatisme.

» L'usurpateur Vitalien avait reçu la promesse solennelle de l'oubli du passé, et pour garantie de sa parole, le prince avait participé avec lui aux saints mystères. Cependant, à peine le divin office fut-il achevé, que Justin fit massacrer le rebelle dans son palais. »

Il s'éleva bientôt entre cet empereur et Théodoric le Grand de graves discussions au sujet de la persécution des ariens; et plusieurs sénateurs de Rome qui avaient été accusés d'entretenir des relations secrètes avec la cour de Constantinople, entre autres Boèce et Symmaque, furent condamnés à mort par le roi des Ostrogoths.

Justin eut ensuite à soutenir une guerre terrible contre Kobad, roi des Perses; comme il n'espérait pas la terminer heureusement avec ses propres forces, il appela au secours de l'empire Zéliobez, chef des Huns, dont il acheta l'alliance. Ce barbare, dans l'espérance de recevoir du monarque persan une somme plus forte que celle déjà payée par les Grecs, re-

fusa de remplir ses engagements et conduisit ses soldats en Perse. L'empereur envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour ennemie pour instruire Kobad de la trahison de Zéliobez. Ce prince montra une grandeur d'âme extraordinaire; bien loin d'approuver les maximes des souverains et de se servir des traîtres, il fit comparaître le Hun devant lui, le condamna au supplice pour le punir de sa fourberie, ordonna le massacre des troupes barbares, et accorda la paix à Justin.

Une nouvelle marque d'ingratitude de l'empereur souleva bientôt une seconde guerre entre les deux états : Zate, roi des Lazariens, peuples soumis aux Perses, ayant secoué le joug de Kobad, voulut changer de religion pour s'assurer la protection de l'empire, et se rendit à Constantinople, où Justin l'accueillit avec joie et le fit baptiser, ainsi que son jeune fils. Le roi de Perse pardonna à Justin ce manque de procédés, qu'il attribuait au fanatisme religieux. Plus tard, craignant de succomber à une grave maladie dont il était attaqué, et redoutant pour son successeur l'ambition perfide des grands de ses états, il offrit la tutelle de son fils à l'empereur, qui la refusa, par les conseils du ministre Proclus. Kobad, indigné de ce refus, qu'il regardait comme un outrage, jura une haine éternelle à l'empire, et déclara aux Grecs une guerre d'extermination. Pour lui résister, Justin fut obligé d'associer au trône son neveu Justinien. A peine les hostilités étaient-elles commencées, que l'empereur mourut, à l'âge de soixante-dix-sept ans, d'une vieille blessure qui se rouvrit à la suite d'une débauche de table.

Flavius Anicius Justinien I^{er}, surnommé le Grand, né à Bédérine, était fils de Sabbatius et de Vigilance, sœur de Jus-

tin; après la mort de son oncle, il fut proclamé souverain par le sénat et par l'armée.

Dès qu'il fut maître absolu de Constantinople, malgré les justes représentations de sa mère, il épousa une courtisane nommée Théodora, qui avait déjà un enfant de son premier mariage avec un Arabe. Sa passion pour cette femme, dont la beauté était incomparable, fut si violente, qu'il brava même le désespoir de Vigilance sa mère, qui mourut de douleur de voir s'accomplir cette infâme union. Théodora justifia les prévisions de l'impératrice mère et montra sur le trône la licence la plus effrénée; incestueuse avec son fils, incestueuse avec sa sœur, elle se livrait à de monstrueuses débauches dans des fêtes nocturnes avec les femmes de sa cour. Les historiens racontent que pour varier ses honteux plaisirs, elle sortait le soir avec Comiton sa sœur, et portait sur ses épaules les tapis sur lesquels toutes deux se prostituaient publiquement dans les rues de Constantinople.

Justinien possédait une vaste intelligence; il forma d'habiles ministres et de grands capitaines, qui par leur mérite l'aiderent pendant un règne d'environ quarante années à augmenter la prospérité et les ressources de l'état. Les guerres heureuses qu'il termina contre les barbares, et la protection qu'il accorda aux arts et aux sciences, lui ont mérité dans l'histoire le premier rang parmi les princes illustres du sixième siècle. Il fit bâtir l'église de Sainte-Sophie, chef-d'œuvre de l'architecture byzantine; il éleva cinquante-deux forteresses sur les bords du Danube, répara les anciens châteaux, et pourvut avec le même soin à la sécurité de la Thrace. Sous la direction de Tribonien, il fit rassembler par les plus habiles

jurisconsultes toutes les lois romaines, et les publia en un corps d'ouvrage où elles sont classées avec une grande méthode. Ce travail sert encore de base à la législation moderne. Bélisaire et Narsès, ses généraux, portèrent la terreur de ses armes chez tous les peuples ennemis de l'empire; les Vandales, les Slaves et les Bulgares succombèrent sous le glaive du premier, et Narsès rendit l'Italie à l'empire.

Malgré les grandes actions de son règne, Justinien a mérité le blâme de la postérité par son ingratitude envers ceux qui lui avaient rendu les plus grands services. Son exemple montre combien est fragile la faveur des princes, et combien peu les hommes doivent compter sur la reconnaissance des rois. Le capitaine illustre qui lui avait conservé le trône en soumettant les séditeux de Constantinople, qui déjà proclamaient empereur Hypatius, petit-fils d'Anastase, le général qui avait dompté l'Italie, la Perse et l'Afrique, Bélisaire enfin, la gloire des Romains, succomba sous la calomnie de lâches officiers du palais; il fut condamné à avoir les yeux crevés par le bourreau, et ce grand homme mourut de chagrin et de misère!

L'eunuque Narsès, Persan de nation, succéda à Bélisaire dans le commandement des armées; par son courage et son habileté, il poursuivit les conquêtes de son prédécesseur, et remporta sur les Goths la grande victoire de Tagines, où Totila, roi de ces barbares, reçut une blessure mortelle. Il fit ensuite rentrer la péninsule romaine sous la domination grecque, fonda l'exarchat de Ravenne, et obligea les papes à payer un tribut au prince pour obtenir la confirmation de leur élection au saint-siège.

Pendant le cours de son règne, Justinien s'occupa avec ardeur des querelles religieuses qui agitaient le clergé; il se laissa entraîner par son fanatisme à des actes d'intolérance, et priva de leurs biens et de leurs charges ceux qui faisaient profession de l'arianisme, afin d'augmenter les richesses des prêtres par ces confiscations odieuses. Soumis aux pratiques puériles de la religion, comme tous les esprits superstitieux, il ne mangeait en carême que des herbes cuites avec du sel et du vinaigre, et ne prenait que de l'eau pour boisson. Les discussions théologiques absorbaient presque tous ses instants; et son conseil, composé de gens d'Église, s'occupait non des affaires de l'état, mais uniquement de disputes religieuses ou de questions de dogmes.

Son zèle l'emporta même jusqu'à rendre un décret pour rejeter trois chapitres des décisions du concile de Chalcedoine; cette ordonnance excita des schismes nombreux dans toutes les provinces de l'empire; et le saint-père accusa l'empereur de favoriser l'hérésie des acéphales, parce qu'il approuvait la doctrine du synode dont il venait d'améliorer les canons. Les peuples étaient surchargés d'impôts pour satisfaire à la rapacité de sa femme, et il condamnait à la mort ou à l'exil les citoyens riches dont l'impératrice voulait hériter. Enfin il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Justin II ou le Jeune succéda à son oncle Justinien. Les premiers actes de son pouvoir faisaient présager un règne favorable. Mais bientôt le prince se livra tout entier aux débordements de ses passions; il pillait les provinces pour augmenter ses trésors; il enlevait les femmes et les jeunes filles pour les renfermer dans ses palais, condamnait à mort

leurs pères ou leurs maris pour étouffer les plaintes, et ses cruautés remplissaient les peuples d'épouvante. Des maladies cruelles, suites de ses débauches, le conduisirent à la folie, et l'impératrice Sophie, sa femme, prit alors les rênes du gouvernement. Elle répara les fautes qu'il avait commises, et obtint un traité de paix avec le monarque persan, qui refusa généreusement de combattre une femme et un empereur insensé.

Les historiens blâment sévèrement Sophie de son ingratitude envers Narsès; cette princesse désirant confier à Longin, son favori, le commandement de Ravenne, écrivit au général eunuque qu'il devait quitter l'épée de capitaine pour revenir à Constantinople prendre la quenouille et filer avec les filles du palais. Narsès, dans sa juste indignation, répondit qu'il formerait un tissu que ni elle, ni Justin II, ni leurs successeurs, ne pourraient jamais défaire; il forma, en effet, une alliance avec Alboin, roi des Lombards, qui établit sa domination dans l'Italie et prépara l'expulsion des Grecs.

Tibère II, qui avait été déclaré César par le sénat, fut proclamé empereur par le peuple après la mort de Justin. Ce prince avait l'esprit élevé, les sentiments nobles; il était libéral envers les pauvres et faisait des aumônes excessives. Un jour l'impératrice lui représentant que les bienfaits qu'il répandait sur les malheureux l'obligeraient bientôt à réduire les grands à la misère, le prince répondit: « Ne craignez rien, madame; nos coffres ne seront jamais vides aussi longtemps que les pauvres y puiseront. »

D'ailleurs ses richesses avaient été considérablement augmentées par la découverte d'un trésor immense enfoui par

les anciens empereurs dans une cave du palais, et par la confiscation des grands biens de Narsès, dont l'impératrice s'était emparée.

Maurice, gendre de Tibère, fut proclamé César après une victoire qu'il remporta sur les Perses, et dans laquelle fut tué le roi Chosroës.

A la mort de Tibère II, Flavius Maurice lui succéda; en montant sur le trône, ce prince fit preuve d'une sage libéralité et d'une grande clémence; il accorda la vie à un roi sarrasin nommé Alamandare, qui l'avait trahi, et se contenta de l'exiler en Sicile avec sa femme et ses enfants. Néanmoins Maurice est regardé par les historiens comme un prince despote et d'une avarice excessive; ils conviennent cependant qu'il fut obligé de surcharger les peuples d'impôts pour payer des sommes énormes au chef des Avars, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Constantinople, après avoir dévasté quarante villes de la Dalmatie.

Vers la fin de son règne, un général nommé Phocas fut accusé d'avoir formé une conspiration contre sa personne. L'empereur fit arrêter le coupable, le condamna à être souffleté publiquement de la main du bourreau, et lui fit arracher tous les poils de la barbe. Après le supplice, Phocas s'enfuit de Constantinople, rejoignit l'armée, qui lui était dévouée, fit révolter les troupes contre Maurice, marcha ensuite sur la capitale, et la prit d'assaut.

Phocas, devenu empereur par son audace, voulut tirer une vengeance éclatante de l'outrage qu'il avait reçu. Il ordonna que les cinq enfants de Maurice fussent amenés devant son trône, et les fit égorger sous les yeux de leur père. La nour-

rice essaya de dérober à la fureur du meurtrier un des jeunes princes, en sacrifiant son fils; mais l'infortuné Maurice s'opposa à l'action sublime de cette mère, et fit livrer son véritable enfant au barbare Phocas. Ce trait admirable excita la pitié des bourreaux eux-mêmes; le tyran seul demeura inflexible, et commanda d'égorger le jeune prince. Le père eut ensuite la tête tranchée sur les cadavres de ses fils.

L'aîné des enfants de l'empereur se trouvait en Perse lors du massacre de sa famille; il fut arrêté à Nicée et mis à mort; les amis, les parents, les serviteurs de Maurice furent également décapités, ainsi que l'impératrice Constantine et ses trois filles, malgré la promesse que Phocas avait faite au patriarche Cyriaque d'épargner ces infortunées.

Cet usurpateur, sans qualités brillantes ni mérite remarquable, était difforme, impudique, et se livrait à ses débauches nocturnes avec de jeunes garçons qu'il faisait enlever dans les rues de Constantinople. Il garda l'empire pendant huit années, et, suivant le rapport des historiens, il fit mourir plus de citoyens innocents qu'aucun de ses prédécesseurs.

Pendant le sixième siècle, l'Italie, les Gaules, l'Espagne et la Germanie, envahies par les nations barbares, achèvent de perdre le souvenir du nom romain. L'empire d'Orient se soutient, tantôt en achetant la paix, tantôt en combattant les hordes sauvages qui viennent l'inonder. De grands capitaines, Bélisaire, Narsès et Priscus, les refoulent dans les glaces et dans les marais du nord; mais après la mort de ces généraux, ils reviennent plus nombreux encore jusque sous les murs de Constantinople; et les empereurs avilis, dégradés,

impuissants pour les repousser, ne conservent qu'à prix d'or une ombre de l'autorité des césars.

Les pontifes, au milieu de cette confusion, n'oublient point les intérêts temporels du saint-siège. Par une politique habile et une prudence consommée, ils préparent la puissance formidable qui élèvera la chaire de saint Pierre au-dessus du trône des rois; et bientôt les peuples, enveloppés dans les ténèbres de l'ignorance et enchaînés par les liens de la superstition, seront condamnés au plus honteux esclavage!

En France, Clovis venait de terminer une carrière souillée de trahisons et de meurtres, et laissait quatre fils pour héritiers de ses états; Childebert, roi de Paris, Clodomir, roi d'Orléans, Clotaire, roi de Soissons, et Thierry, roi d'Austrasie. Les premières années qui suivirent la mort de ce chef barbare furent assez paisibles; ensuite la guerre, la trahison et le meurtre succédèrent à quelques instants de calme, et vinrent plonger les provinces dans d'effroyables désordres.

Clodomir, soutenu par Childebert et par Clotaire, veut s'emparer du royaume de Bourgogne, sous le prétexte spécieux de réclamer les domaines dépendants du fief de Clotilde sa mère. Il marche contre Sigismond, et couvrant sa trahison du voile de la justice, il fait annoncer aux peuples qu'il vient punir un roi sanguinaire qui avait massacré ses propres enfants. A la tête de son armée, Clodomir envahit les états de son ennemi, surprend Sigismond, sa femme et ses fils, les charge de chaînes, et afin qu'il ne restât aucun héritier pour punir son crime, il les fait lier ensemble et précipiter dans un puits. Les Bourguignons indignés reviennent de leur stupeur, s'ar-

ment à la hâte, et sous la conduite de Gondemar, font un carnage effroyable des soldats de Clodomir; lui-même est tué dans la mêlée, et sa tête, portée au bout d'une lance, épouvante ses troupes, qui sont mises en pleine déroute.

Dans le même temps, Thierry se réunit à Clotaire pour enlever la Thuringe au duc Hermanfroy; ensuite, désirant profiter seul des dépouilles du vaincu, il résolut de faire assassiner son frère. Mais le roi de Soissons, averti par un des conjurés, parvint à se soustraire aux pièges de son ennemi, et regagna ses états.

Après la mort de Thierry, Théodebert son fils lui succède, et les guerres continuent; à la tête de ses troupes, le jeune prince reprend le Velay, le Rouergue et le Gévaudan, provinces dont les Visigoths s'étaient emparés sous le règne de son père. Vitigès, roi des Ostrogoths, est obligé d'acheter son alliance en lui abandonnant les provinces qu'il possédait dans les Gaules et ses droits sur la ville de Rome. Justinien, qui avait besoin d'un allié puissant dans les Gaules, voulut également rattacher ce prince au parti de l'empire; il lui concéda de grands avantages, et reconnut par un traité authentique que les Franks étaient légitimes possesseurs des provinces méridionales, et que leurs vaisseaux avaient le droit de naviguer sur la Méditerranée.

Théodebert mort, son fils naturel Théodebald, fruit de ses amours avec une concubine nommée Deuterie, monta sur le trône de Metz. Ce prince remporta sur les Danois la première victoire maritime dont parle l'histoire; l'armée de terre de ces barbares fut vaincue par les Franks, pendant que la flotte détruisait leur armée navale. Ensuite

Théodebald, mécontent de l'empereur, rompit l'alliance que son père avait formée avec Justinien et se prépara à lui faire une guerre d'extermination; déjà il marchait sur Constantinople à la tête de ses troupes victorieuses, lorsque la mort l'arrêta dans ses projets, et retarda de mille ans encore la ruine de l'empire d'Orient.

Childebert, prince cruel et superstitieux, le même qui avait secondé Clodomir dans le meurtre de Sigismond et de sa famille, déclara la guerre au roi des Visigoths, Amalaric, qu'il fit assassiner. L'année suivante il forma une alliance avec son frère et avec Théodebert pour se partager le royaume de Gondemar; ensuite, joignant le parricide à toutes ses cruautés, il endormit la vigilance de Clotilde par une ruse abominable, et massacra ses jeunes neveux, dont il s'était déjà partagé les états avec Clotaire son frère. L'un de ces jeunes enfants, échappé au massacre, fut enfermé dans un monastère, où il se distingua par sa grande piété; et l'Église l'honore aujourd'hui sous le nom de saint Cloud. Childebert porta ses armes jusqu'en Espagne et revint de cette expédition avec l'étole de saint Vincent, qu'il déposa dans une basilique élevée en l'honneur du saint, et dans laquelle il fut enterré. Les moines lui donnent de grands éloges parce qu'il s'est montré, disent-ils, charitable envers les Églises et zélé pour la religion chrétienne. Ils ajoutent que dans la guerre qui eut lieu entre ce prince et Clotaire, au moment où les deux armées étaient en présence et prêtes à en venir aux mains, un orage affreux vint fondre tout à coup sur le camp de Childebert, et remplit les soldats d'une telle épouvante qu'ils refusèrent de combattre. Alors les deux rois, frappés

de ce prodige et redoutant le courroux du ciel, conclurent la paix et se jurèrent une amitié éternelle. Childebert mourut après un règne de quarante-sept ans, et laissa ses états à Clotaire, n'ayant point eu de fils de sa femme Ultrogote.

Le dernier des enfants de Clovis, devenu par la mort de Childebert le seul maître des conquêtes des Franks, établit sa résidence à Paris pour surveiller plus facilement ses états. Ce prince, digne de son père et de Clotilde, donna pendant le cours de son règne des exemples d'une atroce cruauté; il massacra lui-même ses deux neveux en leur plongeant un couteau sous l'aisselle. Ses débauches surpassèrent celles des rois les plus dépravés; il entretenit six femmes dans ses palais; il épousa les deux sœurs, Ingonde et Arégonde, viola publiquement la veuve de Clodomir, dont il avait égorgé les enfants, et la belle Radegonde, sa captive, liée par ses ordres dans son lit, fut contrainte de recevoir les caresses du meurtrier de son frère.

Enfin la dissolution de ses mœurs l'emporta jusqu'à abuser de la femme de son fils Chramne, prince courageux, d'un esprit remarquable et d'une grande beauté. Le jeune prince se révolta et marcha contre son père à la tête d'une armée nombreuse. Clotaire, soutenu par des troupes aguerries, battit l'armée de son fils et le fit prisonnier. L'infortuné Chramne fut attaché nu sur un banc, frappé de verges pendant plusieurs heures en présence des soldats; ensuite enfermé avec sa femme et ses enfants dans une chaumière qu'on livra aux flammes. Clotaire voulut assister à cet horrible spectacle jusqu'à ce que l'incendie eût étouffé les derniers cris de ses malheureux enfants!!!

Bientôt la crainte des tourments de l'enfer épouvanta le monarque; une fièvre brûlante s'empara de lui et le conduisit en peu de jours au tombeau; il mourut après cinquante ans d'un règne exécrable, souillé d'adultères, de viols et de meurtres. Il fut enterré à Soissons, dans la basilique de Saint-Médard, qu'il avait fait élever pour apaiser la colère divine.

Ses quatre fils Caribert, Gontran, Sigebert et Chilpéric, se partagèrent ses états.

Aussitôt que Caribert, roi de Paris, fut monté sur le trône, il répudia sa femme Ingoberge pour épouser sa maîtresse Mirofide, fille d'un ouvrier en laine. Le mariage était à peine consommé, qu'il conçut une passion incestueuse pour sa propre sœur, et l'arracha du monastère où elle avait pris le voile. La possession éteignit l'ardeur de ses désirs; il quitta sa sœur pour épouser une pauvre fille qu'il avait rencontrée gardant les troupeaux dans les champs, et qu'il avait violée dans un moment de brutale passion. Les débauches du prince étaient si scandaleuses, que Germain, évêque de Paris, fut obligé de se rendre au palais pour lui adresser des remontrances. La sévérité et la justice de ses exhortations n'ayant pu toucher l'esprit de Caribert, le prélat déclara le monarque sacrilège, incestueux, et le retrancha de la communion des fidèles.

Caribert mourut peu de temps après, et laissa son royaume à ses frères, qui, ne pouvant s'accorder sur le partage de la ville de Paris, convinrent d'en percevoir les revenus tour à tour, et firent le serment de ne point entrer dans les murs de cette capitale. Malgré cette précaution, la méintelligence ne tarda pas à éclater entre les fils de Clotaire.

Childebert, roi d'Austrasie, fut chassé de Reims, capitale de ses états, par Chilpéric; le vaincu rassembla des troupes, et à son tour s'empara des états de son agresseur. Ses frères l'ayant obligé à restituer les provinces qu'il avait envahies, il tourna ses armes contre Gontran; la fortune trompa sa fureur; et ses troupes furent taillées en pièces. Enfin, après avoir régné treize ans, il tomba sous le poignard des assassins envoyés par son frère Chilpéric.

Brunehaut sa mère restait pour le venger!... Cette princesse, fille d'Athanagilde, roi des Visigoths, avait abandonné l'arianisme pour devenir reine d'Austrasie; d'abord vertueuse, les premières années de son règne s'écoulèrent au milieu des actes de charité et de dévotion; mais l'assassinat de sa sœur Galsuinte par l'infâme Frédégonde, maîtresse de Chilpéric, opéra un changement terrible dans le caractère de Brunehaut, et devint l'origine de ses haines implacables et le signal de ses désordres abominables. Ces deux femmes, en rivalité de débauches, d'incestes, d'empoisonnements et de parricides, pendant trente-deux ans épouvantèrent la Gaule de meurtres et d'assassinats!!!

Les fureurs de la fille d'Athanagilde s'exaltaient par le souvenir de la vengeance; Frédégonde apportait au contraire dans l'exécution de tous ses crimes les calculs d'une froide ambition. Dans sa jeunesse, simple esclave attachée au service d'Audouère, première femme de Chilpéric, Frédégonde attira les regards du prince, le séduisit par sa beauté, et devint sa concubine. La reine, belle, superstitieuse et ignorante, gémissait de l'indifférence de son mari sans pouvoir en pénétrer la cause; elle avait déjà trois enfants, et bientôt

elle allait mettre au monde un quatrième fils, lorsque le roi entreprit une expédition contre les peuples de la Saxe.

Pendant son absence, Frédégonde engagea la crédule Audouère à tenir le jeune prince sur les fonts de baptême, sous prétexte que cette cérémonie aurait le pouvoir de ramener la tendresse du prince. L'infortunée rompaît elle-même, sans le savoir, les liens qui l'unissaient à Chilpéric, car l'Église, défendant au père et à la mère selon la chair de devenir les parents spirituels de leurs propres enfants, lançait les plus terribles anathèmes contre ceux qui ne se soumettaient pas aux canons. Les rois pouvaient violer leurs serments, rompre les nœuds de l'union la plus respectable, massacrer de sang-froid des captifs, assassiner militairement des millions d'hommes, se rassasier d'or et de sang, commettre des incestes et des parricides; tous les crimes leur étaient permis, et devenaient rachetables auprès de Dieu par des donations aux évêques, et suivant les tarifs de la cour de Rome; mais s'ils osaient enfreindre les défenses de l'Église, et partager la couche de la femme qui avait tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême, ils étaient excommuniés sans espoir de pardon, et voués impitoyablement à la damnation éternelle! Aussi Chilpéric, à son retour, sacrifiant aux préjugés de l'époque, s'empressa-t-il de répudier Audouère, afin d'éviter les foudres ecclésiastiques.

Cependant Frédégonde fut déçue dans ses espérances de monter sur le trône; le prince, encore plus avare que passionné, envoya des ambassadeurs au roi Athanagilde pour lui demander en mariage Galsuinte, sœur de Brunehaut. Ce monarque n'osa pas refuser l'alliance de son redoutable

voisin, et la jeune princesse, malgré les pleurs de sa mère et ses pressentiments funestes, fut amenée à Chilpéric, ou plutôt livrée à sa cruelle concubine. Chilpéric, ébloui par les immenses richesses que sa nouvelle épouse lui apportait, fit serment sur des reliques de ne jamais la répudier; en effet, son infâme maîtresse l'empêcha d'être parjure.

D'abord Frédégonde dut songer aux moyens de se défaire de sa rivale et d'arracher au prince la promesse de posséder un jour le titre de reine; et pour atteindre ce but elle refusa de partager avec Galsuinte la couche de Chilpéric; ensuite, lorsque la passion de son amant eut été excitée jusqu'à la fureur, elle s'abandonna dans ses bras aux plus enivrantes voluptés. Dans ses transports amoureux, le roi promit la mort de sa femme, et le lendemain, il envoya un de ses courtisans au lit de la reine avec ordre de l'étrangler. Frédégonde l'avait prévu; Galsuinte était morte pendant la nuit, et déjà elle se trouvait enveloppée d'un linceul!

Ce crime fut bientôt connu dans les Gaules et souleva l'indignation générale. Sigebert et Brunehaut jurèrent de venger le meurtre de leur sœur, lèvent une armée, et en quinze jours envahissent le royaume de Soissons. Abandonnés de leurs alliés, et repoussés par les peuples, les assassins sont réduits à la dernière extrémité. Mais Frédégonde était douée d'une fermeté inébranlable dans le crime et d'une énergie sauvage dans le danger; elle arme le bras de deux jeunes hommes, qu'elle avait séduits par les prestiges de la religion, par l'espoir d'une immense fortune, et surtout en exaltant leurs passions par des voluptés délirantes. Un complot est formé, et Sigebert meurt assassiné par les séides de Frédégonde.

Aussitôt le siège de Tournay est levé, l'armée ennemie se retire, les villes du royaume de Soissons rentrent sous l'autorité de leur prince, et le Néron des Franks envahit à son tour les états de son frère et les soumet à ses armes. Alors, excès de bassesse et d'ignominie! la sœur de Galsuinte, la veuve de Sigebert, offrit sa main à Chilpéric! Et la concubine ne put faire manquer cette union qu'en représentant au prince qu'il ne restait qu'un enfant à égorger pour devenir maître du royaume d'Austrasie. Gondebaud empêcha l'exécution de leurs infâmes projets en faisant échapper de Paris le jeune prince, âgé de cinq ans, qu'il proclama roi dans la ville de Metz, sous le nom de Childebert II.

Chilpéric, trompé dans son ambition, pilla les trésors de Sigebert, et fit enfermer Brunehaut à Rouen, après l'avoir séparée de ses deux filles; en même temps, il envoya des troupes dans le Maine, et donna l'ordre à Mérovée, son fils aîné, d'envahir le Poitou. Le jeune chef nourrissant une haine secrète contre son père et contre Frédégonde, avait juré de venger le meurtre de sa mère, l'infortunée Audouère; au lieu de se rendre à Poitiers, il entre à Rouen, se déclare le protecteur de Childebert; et pour assurer sa vengeance, il épouse Brunehaut sa tante, malgré le degré de parenté qui rendait cette union incestueuse. Mais bientôt le malheureux Prétextat, évêque de la ville, qui avait béni le mariage, et le prince lui-même, payèrent cette révolte de leur vie.

Frédégonde triomphait: il ne restait plus à Chilpéric, de son premier mariage, qu'un fils appelé Clovis, que la marâtre poursuivait d'une haine implacable. Cependant elle n'osait consommer un nouveau meurtre, malgré son empire

sur l'esprit de son mari, sans en avoir préparé les voies. La superstition et l'ignorance de ces temps barbares secondèrent ses projets criminels. Les états de Chilpéric venaient d'être ravagés par les débordements des fleuves, par un bouleversement des saisons, par la famine et par les maladies épidémiques, suite ordinaire de ces fléaux. Le roi lui-même avait été en danger de mort, et les fils de Frédégonde avaient tous succombé victimes de la contagion.

Cette femme cruelle profita de la terreur générale pour accuser le prince Clovis d'avoir attiré toutes ces calamités sur son père et sur ses frères, par l'entremise d'une magicienne avec laquelle il entretenait des relations amoureuses. La jeune fille accusée de sortilège et de maléfice fut saisie par des soldats et appliquée aux plus horribles tortures, jusqu'à ce que l'excès des souffrances lui eût arraché un faux aveu de sa puissance magique. Munie de cette preuve, la marâtre obtint du roi l'ordre d'arrêter son fils et de le faire comparaître devant elle.

Frédégonde ne voulant pas confier à d'autres le soin de sa vengeance, prit elle-même le rôle de magistrat, interrogea le prince, et ne pouvant lui arracher aucune parole qui pût le compromettre, elle le chargea d'outrages, espérant par son audace et par ses insultes irriter le caractère impétueux de Clovis, et le pousser à des menaces ou à des emportements contre son père. Ses ruses infernales n'ayant obtenu aucun succès, le crime vint à son secours, et un matin le prince fut trouvé pendu dans sa prison. On dit à Chilpéric que son fils avait mis fin à ses jours parce qu'il se reconnaissait coupable; la magicienne fut condamnée au feu, les officiers de Clovis

furent également enveloppés dans cette cruelle proscription, et Frédégonde s'empara des biens de ses victimes.

Cependant la mort de Clovis ne rassurait pas entièrement la reine sur l'avenir; par son dernier assassinat, le fils de Sigebert devenait l'héritier du trône de Chilpéric; et prévoyant qu'un jour elle pourrait tomber sous la puissance de ce maître irrité, elle voulut s'assurer la protection du fils même de sa rivale, et lui proposa de le faire reconnaître par Chilpéric héritier de ses états, s'il consentait à empoisonner Brunehaut sa mère. Childebert repoussa ses propositions, et cette perfidie causa une nouvelle guerre dans laquelle des milliers d'hommes furent égorgés pour soutenir les intérêts de deux criminelles prostituées. Alors Frédégonde chercha un appui auprès du roi des Goths, et lui offrit en mariage Rigonte, sa fille. Le barbare accepta l'alliance de Chilpéric; la jeune fiancée partit pour les états de son époux, suivie de cinquante chariots chargés de ses trésors et de quatre mille hommes d'escorte. Malgré cette garde nombreuse, Didier, comte de Toulouse, attaqua les Franks, les mit en déroute, pillà les richesses de la mariée, et obligea Rigonte à retourner à la cour de son père.

Les historiens affirment que cette princesse était d'une impudicité égale à celle de Frédégonde. La mère et la fille, disent-ils, se disputaient leurs amants ou leurs parures, et remplissaient le palais de querelles scandaleuses ou de débordements qui égalaient les orgies de Messaline. Frédégonde, dans un accès de jalousie, attenta même à la vie de Rigonte; un jour elle la fit venir dans sa chambre à coucher, et lui reprochant avec une douceur artificieuse d'être traitée

par elle avec trop de rigueur, elle lui offrit, pour prix de ses caresses et de ses complaisances, de riches colliers et des étoffes précieuses renfermées dans un grand coffre. La jeune princesse se courba sans défiance pour examiner les bijoux qui lui étaient promis; au même instant l'exécrable Frédégonde bondit de son lit, ferma violemment le coffre sur la tête de Rigonte; et si les cris de l'infortunée n'eussent été entendus, la mère aurait étranglé sa fille de ses mains!!!

Chilpéric lui-même devint enfin la victime de cette femme abominable. Le roi avait établi sa résidence à Chelles, près de Paris, quelque temps après les dernières couches de Frédégonde, qui lui avait donné un enfant mâle qu'on nomma Clotaire. Un matin, vers la fin du mois de décembre, le prince, que l'on croyait parti à la chasse, monta chez la reine sans se faire annoncer; elle était seule, occupée à sa toilette; il entra sans bruit, et pour la surprendre, la frappa légèrement sur la taille avec une baguette qu'il tenait à la main. Celle-ci, prenant le roi pour son amant qu'elle attendait, lui dit sans se retourner: « Landry, un chevalier tel que toi ne » doit jamais attaquer les dames par derrière. »

Le prince; immobile d'étonnement, ne répondit rien à la reine, et sortit de son appartement. Frédégonde s'aperçut aussitôt de sa méprise; pour conjurer l'orage qui la menaçait, elle envoya chercher Landry, lui raconta son imprudence, lui ordonnant de choisir entre la mort de Chilpéric ou la vengeance d'un mari implacable. Au retour de la chasse, des assassins attaquèrent le roi, et il tomba percé de vingt coups de poignards. Ainsi mourut ce monstre, dont les crimes avaient contraint les peuples à désertir le sol de la patrie

pour émigrer dans les royaumes voisins! Malheureux comme guerrier, Chilpéric ne triompha de ses ennemis que par des assassinats; lâche, dans un siècle où le courage était encore la vertu des rois, il fut toujours vaincu par ses frères. Enfin ses crimes lui méritèrent le nom de Néron de la France, et comme l'empereur romain il fit des vers, et eut la prétention d'être homme de lettres.

Après la mort de Chilpéric, les rois de Bourgogne et d'Austrasie revendiquèrent sa succession; Gontran prévint son neveu, entra dans Paris avec une armée nombreuse, et prit possession du royaume au nom du jeune Clotaire. Childebert, obligé de se retirer à Meaux, demanda à son oncle le partage des états de Chilpéric, et le pria de lui livrer Frédégonde, afin de la punir du meurtre de son mari, et de ceux de Galsuinte, de Sigebert et des fils de la reine Audouère. Mais Gontran s'était déjà laissé séduire par cette femme artificieuse, qui lui avait promis la régence et lui avait persuadé que le jeune Clotaire, âgé de quatre mois, était réellement le fils de Chilpéric et non le fruit de ses amours avec Landry. Le prince renvoya les députés de Childebert, leur déclarant qu'il prenait la reine et son fils sous sa protection.

Frédégonde voulut ensuite se défaire de ses ennemis, et arma plusieurs assassins pour frapper Brunehaut et le roi d'Austrasie; ses émissaires furent arrêtés et pendus. Bientôt la mort de Gontran laissa une seconde fois la reine sans appui; par son adresse elle sut encore rallier autour de son fils les grands, les soldats et les peuples stupides, qui regardaient alors la personne des rois comme inviolable et sacrée. Elle se mit à la tête de l'armée, portant dans ses bras l'enfant qui

lui servait d'égide, et par son exemple elle anima ses troupes, qui taillèrent en pièces celles du roi d'Austrasie et assurèrent le royaume de Neustrie à Clotaire.

Quelques mois après sa défaite, Childebert II mourut empoisonné. On ignore si ce fut par l'ordre de Frédégonde ou à l'instigation de la reine Brunehaut; cependant la postérité a rejeté le crime sur celle-ci, qui depuis longtemps désirait gouverner seule, sous le nom de ses petits-fils. En effet Brunehaut prit la régence du royaume et déclara la guerre à sa rivale. Dans cette nouvelle lutte, elle éprouva la honte d'une seconde défaite plus funeste encore que la première; elle perdit tous ses trésors, les meilleures troupes de son armée, et put à peine se sauver avec cent hommes de sa garde.

Après cet éclatant succès, Frédégonde mourut, laissant sa mémoire en exécration à tous les peuples!

Brunehaut, délivrée de sa terrible ennemie, demeura seule enfin sur la sanglante arène où longtemps elles s'étaient disputé le prix du crime; cette reine infâme se laissant emporter par la fureur de ses passions, signala son règne par des débauches effrénées et des cruautés horribles. Son exemple doit apprendre aux nations que la puissance suprême est aussi terrible dans les mains des reines que dans celles des rois! L'ambitieuse Brunehaut, pour conserver le pouvoir sur les peuples de l'Austrasie, tantôt flattait les passions des jeunes rois, fils de Childebert, tantôt les excitait l'un contre l'autre, ou corrompait leurs mœurs en pourvoyant elle-même à leurs honteux plaisirs. Leur cour était composée de femmes perdues; et quelquefois, disent les chroniques, Brunehaut partageait leurs débauches, afin de faire signer

aux princes, dans les moments d'ivresse, l'ordre d'égorger les hommes sages qui les auraient fait rougir de leur affreuse dépravation!

Brunehaut, déjà vieille et flétrie par les excès, avait conçu une passion ridicule pour un jeune seigneur nommé Protade; la mégère désirant élever son favori au-dessus des rois, le rendit complice de ses crimes, et prépara la ruine de la monarchie en le nommant maire du palais. L'autorité et l'insolence de cet homme parvinrent à un si haut degré, que les grands de l'état, jaloux de son crédit, se révoltèrent contre Théodebert, firent égorger Protade, et obligèrent le prince à chasser Brunehaut de ses états. Mais cette femme, qui pratiquait déjà la maxime des tyrans, « diviser pour régner, » bannie par Théodebert, se réfugia auprès de Thierry, et lui persuada que son frère était un bâtard que Faiseube, leur mère, avait eu de ses amours avec un jardinier. Cette révélation excita une guerre terrible entre les deux frères; le roi d'Austrasie fut vaincu et envoyé à Châlons-sur-Saône, où Brunehaut le fit assassiner; les deux fils du prince furent massacrés, et elle-même écrasa le plus jeune contre la muraille. Juste punition de Dieu, que Théodebert méritait par sa cruauté envers Bilichilde, sa première femme, qu'il avait étouffée pour épouser sa concubine Theudichilde.

Thierry conçut ensuite pour la fille de son frère un amour incestueux, qu'il voulait sanctifier par le mariage; Brunehaut, pour prévenir cette alliance, fut obligée d'avouer la légitimité du malheureux Théodebert; elle défendit au roi de Bourgogne d'épouser sa nièce: le prince ayant déclaré qu'il résisterait à ses ordres et qu'il consommerait le mariage,

elle lui versa un breuvage empoisonné, qui l'emporta à la suite d'une maladie longue et cruelle. Thierry laissa quatre fils sous la tutelle de Brunehaut.

La vengeance divine devait enfin frapper cette femme criminelle. Clotaire, à la tête d'une armée puissante, marcha sur Metz et remporta une victoire facile sur des hommes qui exécraient Brunehaut. La reine, livrée au vainqueur par ses domestiques eux-mêmes, fut conduite dans le camp ennemi, et comparut en suppliante devant le fils de Frédégonde.

Clotaire, digne d'appartenir à ce siècle barbare, ordonna qu'elle fût exposée aux outrages des soldats, appliquée pendant trois jours à la torture, et attachée à la queue d'un cheval sauvage qui l'emporta à travers les bois et les rochers. Les lambeaux hideux de son cadavre furent ensuite livrés aux flammes sur un bûcher, et les cendres jetées au vent. Plusieurs auteurs prétendent au contraire que ses restes mortels, recueillis par les prêtres, furent enfermés dans une urne et déposés à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin.

Ainsi se termina, après quarante-huit ans de crimes, la lutte engagée entre Brunehaut et Frédégonde, qui semblait triompher de sa rivale dans la personne de Clotaire, son fils.

Brunehaut n'avait montré dans le cours de sa vie aucune marque de cette sorte d'énergie qui n'est pas inconnue aux plus grands coupables. Criminelle sans caractère et sans élévation, elle tomba au pouvoir d'un monstre qui n'exerça pour la punir qu'un acte de la politique barbare qu'elle eût employée contre lui si ses armes eussent été victorieuses.

SEPTIÈME SIÈCLE.

SABINIEN,

PHOCAS,
empereur d'Orient.

67° PAPE

CLOTAIRE II,
roi de France.

Élection de Sabinien. — Sa dureté envers les pauvres. — Il accuse saint Grégoire d'avoir acheté le titre de saint. — Il veut faire condamner comme hérétiques les livres de son prédécesseur. — Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Saint Grégoire apparaît au pontife et le frappe mortellement.

Pendant le septième siècle, les évêques de Rome commencent à étendre leur domination spirituelle et temporelle; employant tour à tour la ruse et l'audace, ils courbent humblement la tête devant les maîtres de l'empire lorsque ceux-ci sont puissants, et se révoltent contre leur autorité lorsqu'ils les voient vaincus par leurs ennemis ou dans l'impossibilité de les punir. Il est vrai que les empereurs s'attirèrent par leurs fautes la haine des peuples et le mépris du clergé, d'abord en s'abaissant jusqu'à soutenir des thèses théologiques, jusqu'à épouser les querelles les plus ridicules sur les dogmes du catholicisme; ensuite, ce qu'il y a de plus odieux, en poussant la fureur des controverses jusqu'à persécuter les infortunés qui avaient d'autres opinions que celles des princes. Au

elle lui versa un breuvage empoisonné, qui l'emporta à la suite d'une maladie longue et cruelle. Thierry laissa quatre fils sous la tutelle de Brunehaut.

La vengeance divine devait enfin frapper cette femme criminelle. Clotaire, à la tête d'une armée puissante, marcha sur Metz et remporta une victoire facile sur des hommes qui exécraient Brunehaut. La reine, livrée au vainqueur par ses domestiques eux-mêmes, fut conduite dans le camp ennemi, et comparut en suppliante devant le fils de Frédégonde.

Clotaire, digne d'appartenir à ce siècle barbare, ordonna qu'elle fût exposée aux outrages des soldats, appliquée pendant trois jours à la torture, et attachée à la queue d'un cheval sauvage qui l'emporta à travers les bois et les rochers. Les lambeaux hideux de son cadavre furent ensuite livrés aux flammes sur un bûcher, et les cendres jetées au vent. Plusieurs auteurs prétendent au contraire que ses restes mortels, recueillis par les prêtres, furent enfermés dans une urne et déposés à Autun, dans l'abbaye de Saint-Martin.

Ainsi se termina, après quarante-huit ans de crimes, la lutte engagée entre Brunehaut et Frédégonde, qui semblait triompher de sa rivale dans la personne de Clotaire, son fils.

Brunehaut n'avait montré dans le cours de sa vie aucune marque de cette sorte d'énergie qui n'est pas inconnue aux plus grands coupables. Criminelle sans caractère et sans élévation, elle tomba au pouvoir d'un monstre qui n'exerça pour la punir qu'un acte de la politique barbare qu'elle eût employée contre lui si ses armes eussent été victorieuses.

SEPTIÈME SIÈCLE.

SABINIEN,

PHOCAS,
empereur d'Orient.

67° PAPE

CLOTAIRE II,
roi de France.

Élection de Sabinien. — Sa dureté envers les pauvres. — Il accuse saint Grégoire d'avoir acheté le titre de saint. — Il veut faire condamner comme hérétiques les livres de son prédécesseur. — Le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe. — Saint Grégoire apparaît au pontife et le frappe mortellement.

Pendant le septième siècle, les évêques de Rome commencent à étendre leur domination spirituelle et temporelle; employant tour à tour la ruse et l'audace, ils courbent humblement la tête devant les maîtres de l'empire lorsque ceux-ci sont puissants, et se révoltent contre leur autorité lorsqu'ils les voient vaincus par leurs ennemis ou dans l'impossibilité de les punir. Il est vrai que les empereurs s'attirèrent par leurs fautes la haine des peuples et le mépris du clergé, d'abord en s'abaissant jusqu'à soutenir des thèses théologiques, jusqu'à épouser les querelles les plus ridicules sur les dogmes du catholicisme; ensuite, ce qu'il y a de plus odieux, en poussant la fureur des controverses jusqu'à persécuter les infortunés qui avaient d'autres opinions que celles des princes. Au

milieu de ces disputes oiseuses, les intérêts matériels des provinces étaient négligés; et tout naturellement les citoyens qui étaient séparés des croyances du monarque s'habituèrent à le regarder comme un ennemi, et cherchaient à secouer le joug.

Les papes profitèrent de cet engouement des empereurs pour les questions religieuses, et rendirent les disputes entre eux et leurs sujets plus violentes et plus acerbes, tantôt en se rangeant du parti des princes, tantôt en adoptant les opinions des sujets; ils acquirent ainsi un pouvoir réel qu'ils surent rendre de plus en plus formidable, en s'appuyant sur la superstition et sur le fanatisme.

La conséquence de cet état de choses fut que les ténèbres de l'ignorance couvrirent le monde entier; les papes en vinrent jusqu'à défendre aux fidèles d'apprendre à lire, sous peine d'excommunication; par leurs ordres, les monuments des temps anciens tombèrent sous la hache des prêtres; les plus précieux manuscrits furent jetés aux flammes par les mains de ces Vandales couverts de la tiare, et l'humanité n'eut plus qu'à se voiler la face pour pleurer sur les riches trésors qui lui étaient ravis.

Ainsi se trouvaient méconnues, avilies, conspuées, les sublimes doctrines de Jésus-Christ, ainsi se trouvait interprétée l'intention du Révéléateur! Les papes substituaient leurs caprices aux lois de l'Évangile, et se servaient de l'autorité qu'ils avaient usurpée en employant frauduleusement le nom du Christ pour opprimer les hommes. Enfin leur audace était telle qu'ils osaient dire: «Peuples, écoutez! Nous qui sommes les interprètes de la science suprême, nous vous déclarons que la vérité sort de notre bouche, que nous

» avons le droit de vous imposer nos croyances; et celui qui
» ne prêchera pas, qui n'enseignera pas ce que nous prêchons,
» ce que nous enseignons, sera excommunié, fût-ce le Christ
» lui-même!!! »

Le pontife qui commence la série des évêques romains du septième siècle, fut le Toscan Sabinien, fils de Bonus, qui était d'une naissance illustre, et qui s'était attiré le mépris des Romains à cause de ses mœurs dissolues. Anastase le bibliothécaire nous apprend qu'il avait été nonce de saint Grégoire à la cour de l'empereur Maurice, et qu'il fut élu par le clergé, qui le regardait non comme le plus digne de gouverner l'Église, mais comme le plus capable d'augmenter la puissance des prêtres et la splendeur du trône pontifical.

Sa conduite se montra bien différente de celle de son prédécesseur; car dans une famine qui désolait la ville apostolique, il fit vendre les blés que Grégoire distribuait aux malheureux à titre de don gratuit. Or, comme les pauvres ne pouvaient donner un sou d'or pour trente mesures de grain, et mouraient de faim par milliers auprès des greniers d'abondance du saint-siège, les notables s'en émurent, et se rendirent en procession au palais de Sabinien pour le conjurer au nom du Christ de ne pas laisser périr de misère ceux que le saint-père devait nourrir dans les monastères, pendant les afflictions de la disette. Mais, sans même vouloir les écouter, le pontife les fit chasser de sa présence, leur criant: «Loin d'ici, misérables! Me croyez-vous disposé à imiter l'exemple du dernier pape, et à vous acheter le titre de saint par mes prodigalités?»

Néron blâmait également ses ancêtres d'avoir épuisé les

deniers de l'épargne par des largesses excessives envers les citoyens! Étrange aberration de l'esprit humain! un Sabinien et un Néron osaient s'ériger en censeurs des actes de leurs prédécesseurs, comme s'ils n'avaient point eu à redouter à leur tour le jugement de la postérité!

Sabinien, possesseur des trésors de Saint-Pierre, non content de se montrer aussi dur envers les pauvres que Grégoire avait été charitable, voulut anéantir les ouvrages qui lui avaient acquis une si grande réputation, et prétendit qu'ils étaient entachés d'hérésie. Le synode convoqué par le saint-père avait déjà donné l'ordre de les livrer aux flammes, lorsqu'un diacre, nommé Pierre, se leva de son banc, assurant avec serment que pendant la vie de Grégoire il avait vu le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se poser sur la tête du saint et lui dicter ses ouvrages. Cet incident bizarre empêcha Sabinien d'exécuter son entreprise.

Enfin la dureté du pontife, son insatiable avarice, le rendirent tellement odieux aux Romains, qu'un complot se forma contre sa vie. Plusieurs prêtres pénétrèrent secrètement dans ses appartements et l'assassinèrent.

Un auteur du temps rapporte une autre version sur sa mort; il prétend qu'au moment où Sabinien s'occupait à compter ses trésors dans une chambre secrète, saint Grégoire apparut au pontife, lui reprocha les malheurs de Rome et lui ordonna de changer de conduite; et que sur son refus, il le frappa à la tête avec tant de violence, que le saint-père mourut de sa blessure, le 15 février 603, après avoir régné six mois. On pense que son corps fut jeté hors des murs de la ville sainte.

BONIFACE III,

PHOCAS,
empereur d'Orient.

68^e PAPE.

CLOTAIRE II,
roi de France.

Vacance du saint-siège. — Élection de Boniface. — Ambition du pontife. — Le tyran Phocas lui donne le titre d'évêque universel. — Concile tenu à Rome. — Despotisme de Boniface. — Mort du saint-père.

Les contestations et les brigues qui suivirent la mort de Sabinien prolongèrent pendant une année entière la vacance du siège de Rome.

Enfin la faction de Boniface III l'emporta; il reçut l'ordination épiscopale, et fut élevé sur la chaire apostolique. Né dans la ville sainte, et diacre de cette Église, il avait été envoyé, sous le pontificat de Grégoire, à la cour de l'empereur en qualité de nonce. Ce pape orgueilleux osa le premier porter le titre d'évêque universel, refusé si longtemps par les pontifes romains aux patriarches grecs.

A cette époque, Phocas gouvernait l'empire; le prince, irrité contre Cyriaque, qui lui avait refusé l'entrée du temple après le meurtre de l'impératrice Constantine et de ses filles, résolut, pour se venger du prélat, d'élever le siège de Rome au-dessus de celui de Byzance, et il nomma Boniface évêque universel de toutes les Églises de la chrétienté.

Le pontife convoqua aussitôt un synode, et fit confirmer

le titre que l'empereur venait de lui donner, en déclarant la prédominance de son Église sur celle de Constantinople. Ce même concile défendit de renouveler les intrigues qui avaient lieu pour l'élection des papes, et ordonna que le clergé, les grands et le peuple, s'assembleraient trois jours après la mort des évêques de Rome, pour nommer leurs successeurs.

Boniface décréta également que la nomination des prélats, dans tous les royaumes, ne serait canonique qu'après la confirmation de la cour de Rome. Sa bulle commençait par ces mots : « Nous voulons et ordonnons qu'un tel soit évêque » et que vous lui obéissiez en tout ce qu'il vous commandera, » sans hésitation..... »

Ainsi l'autorité des successeurs du pécheur Simon grandit en un seul jour par la volonté d'un exécration meurtrier, et les papes s'élevèrent de l'obéissance au despotisme.

Mais Boniface ne jouit pas longtemps du pouvoir absolu ; il mourut dans l'année même de son élection, le 12 novembre 606. Ses restes furent déposés dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

BONIFACE IV,

69^e PAPE.

PHOCAS,
HÉRACLIUS,
empereurs d'Orient.

CLOTAIRE II,
roi
de France.

Vacance du saint-siège. — Élection de Boniface IV. — Origine du pontife. — Le temple du Panthéon changé en église chrétienne. — Voyage de l'évêque de Londres à Rome. — Le concile déclare que les moines peuvent être promus aux sièges épiscopaux. — Comparaison curieuse du saint-père. — Les moines ressemblent aux chérubins. — Le pape change sa demeure en monastère. — Mort de Boniface IV.

Les désordres précurseurs de l'élection des pontifes recommencèrent à la mort de Boniface III, malgré les décrets du dernier concile, et retardèrent pendant dix mois la nomination d'un nouveau pape. Enfin les intrigues et la simonie élevèrent au trône pontifical un prêtre de l'Église romaine, qui prit le nom de Boniface IV. Le saint-père, fils d'un médecin appelé Jean, avait été recueilli dans sa jeunesse par des moines, qui l'instruisirent dans la science des Écritures sacrées. Aussi, pour montrer sa reconnaissance à ses anciens compagnons, il les combla de richesses et répandit ses faveurs sur tous les ordres religieux.

Le tyran Phocas, désirant se conserver l'appui de l'évêque de Rome, offrit à Boniface le temple du Panthéon, élevé par Marius Agrippa, gendre d'Auguste, trente ans avant l'ère chrétienne, et consacré autrefois à toutes les divinités du paganisme. Le pontife accepta avec empressement l'offre de l'empereur, et transforma cet édifice admirable en une basili-

que chrétienne, qu'il dédia solennellement à la Vierge, sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde.

Mellitus, évêque de Londres, vint à cette époque en Italie, et assista au concile tenu par Boniface en 610, pour déterminer les réglemens et la forme du gouvernement des Églises d'Angleterre.

Holstenius prétend que le synode rendit un décret qui autorisait les moines à se faire nommer évêques et à remplir les fonctions sacerdotales. Le même auteur cite une lettre de Boniface IV au roi Éthelbert, dans laquelle il menace de l'excommunication les successeurs du prince qui s'opposeraient à l'ordination des religieux. « La profession monastique, ajoute le pontife, est la plus favorable aux hommes » pour les préparer au ministère de la parole du Christ; par » la sainteté de la vie du cloître, ils méritent d'être comparés » aux anges, et comme les anges sont les messagers de Dieu » dans le ciel, de même les moines doivent être ses ministres » sur la terre. D'ailleurs ne ressemblent-ils pas aux chérubins glorieux par les formes extérieures? Le capuce qui » recouvre leur tête est semblable à deux ailes brillantes; les » longues manches de leurs tuniques en forment deux autres; » et l'on peut affirmer que les extrémités du vêtement qui » enveloppe leur corps représentent encore deux ailes. Ils » ont donc six ailes comme les séraphins, et ils appartiennent » à la première hiérarchie des anges! »

Le saint-père poussa le fanatisme monastique jusqu'à changer en couvent sa maison paternelle. Enfin il mourut en 614, après sept ans de pontificat; comme son prédécesseur, il fut enterré à Saint-Pierre de Rome.

DÉODAT I^{er},70^e PAPE.HÉRACLIUS,
empereur d'Orient.CLOTAIRE II,
roi de France.

Election du pontife. — Origine de Déodat. — Miracle surprenant du saint-père. — Lettres qui lui sont attribuées. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort du pape. — Réflexions sur sa sainteté.

Après la mort de Boniface IV, Déodat parvint à la papauté. Il était fils d'un sous-diacre de l'Église de Rome, qui lui avait donné une éducation pieuse; et dès sa jeunesse il s'était acquis, par son humilité et ses mœurs régulières, une grande réputation de sainteté.

Lors de son élévation sur le trône de l'Église, une lèpre endémique étendait ses ravages sur les pauvres, toujours nombreux dans la ville sainte. Cette cruelle maladie se communiquait sans l'attouchement, et seulement par le souffle de ceux qui en étaient infectés; malgré ces dangers, le vertueux pontife visita les malades, et montra une charité évangélique afin de soulager leurs souffrances.

Une pieuse légende ajoute qu'un jour Déodat, voulant encourager le clergé à imiter son exemple, baisa un lépreux sur le front, et que le malade fut guéri aussitôt. Les autres actions du pontife sont entièrement ignorées.

On lui attribue une lettre adressée à Gordien, évêque de Séville; mais elle est évidemment apocryphe, puisque le siège de cette ville fut occupé par Isidore depuis l'an 600 jusqu'en 636, intervalle qui renferme le règne de Déodat. L'auteur de

cette pièce déclare que, suivant les décrets du saint-siège, le mari et la femme qui auraient tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême doivent être séparés, sous peine d'excommunication : il ajoute cependant qu'après avoir accompli la pénitence imposée par l'Église et payé une amende au trésor de Saint-Pierre, ils pourront se réunir en se soumettant de nouveau au sacrement du mariage.

On ignore l'époque exacte où Déodat parvint au trône apostolique; la durée de son pontificat n'est pas plus certaine; et l'on croit qu'il mourut au mois de novembre de l'année 617. Son corps fut placé dans la basilique de Saint-Pierre.

Déodat a laissé la réputation d'un homme sage, vertueux, et l'affection qu'il montra toujours pour les pauvres lui a justement mérité le nom de saint. Il est le premier pontife dont on ait des bulles scellées en plomb.

Sous le règne de ce pape, les Perses firent la conquête de Jérusalem et de la Palestine entière; ils immolèrent par milliers les prêtres, les moines et les vierges consacrées à Dieu; ils brûlèrent toutes les églises, s'emparèrent d'une quantité innombrable de vases sacrés, de châsses précieuses, et emmenèrent en esclavage le patriarche Zacharie et un peuple immense. Mais ce qui surtout répandit une douleur universelle parmi les chrétiens, fut la perte de la précieuse croix d'or qui renfermait un morceau de la vraie croix. Cette relique sacrée fut enlevée à l'adoration des fidèles; il ne resta de tous les instruments de la passion du Sauveur qu'une éponge et une lance qui furent envoyées à Constantinople.

BONIFACE V.

HÉRACLIUS,
empereur d'Orient.

71^e PAPE.

CLOTAIRE II,
roi de France.

Election du pontife. — Son origine. — Ses lettres. — Conversion de la princesse Éthelburge et de son frère Éthelbert, roi de Kent. — Boniface envoie des présents au roi et à la reine de Northumbre. — Il déclare que les églises serviront de lieu d'asile pour les scélérats. — Mort de Boniface V. — Miracles publiés par Jean Mosch. — Saint Riquier refuse l'absolution au roi Dagobert.

Boniface V était originaire de Naples, et prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte : il fut choisi pour succéder à Déodat I^{er}, dans le mois de décembre de l'année 617. On ignore la plus grande partie des actes de son pontificat.

Bède rapporte trois lettres que le pape écrivit pendant la durée de son règne. L'une est adressée à Juste, métropolitain de Cantorbéry; il félicite le prélat du succès de ses travaux apostoliques, et l'exhorte à persévérer dans ses missions pour convertir les peuples de l'Angleterre. Il lui accorde le pouvoir d'ordonner des évêques, afin de faciliter la propagation de l'Évangile; et pour récompenser son zèle, il lui envoie le pallium.

A cette époque, Edouih, cinquième souverain de Northumbre, épousait la princesse Éthelburge, sœur d'Éthelbert, roi de Kent. La condition principale du mariage était que la jeune reine, qui déjà avait embrassé la religion chrétienne, pourrait

cette pièce déclare que, suivant les décrets du saint-siège, le mari et la femme qui auraient tenu leurs enfants sur les fonts sacrés du baptême doivent être séparés, sous peine d'excommunication : il ajoute cependant qu'après avoir accompli la pénitence imposée par l'Église et payé une amende au trésor de Saint-Pierre, ils pourront se réunir en se soumettant de nouveau au sacrement du mariage.

On ignore l'époque exacte où Déodat parvint au trône apostolique; la durée de son pontificat n'est pas plus certaine; et l'on croit qu'il mourut au mois de novembre de l'année 617. Son corps fut placé dans la basilique de Saint-Pierre.

Déodat a laissé la réputation d'un homme sage, vertueux, et l'affection qu'il montra toujours pour les pauvres lui a justement mérité le nom de saint. Il est le premier pontife dont on ait des bulles scellées en plomb.

Sous le règne de ce pape, les Perses firent la conquête de Jérusalem et de la Palestine entière; ils immolèrent par milliers les prêtres, les moines et les vierges consacrées à Dieu; ils brûlèrent toutes les églises, s'emparèrent d'une quantité innombrable de vases sacrés, de châsses précieuses, et emmenèrent en esclavage le patriarche Zacharie et un peuple immense. Mais ce qui surtout répandit une douleur universelle parmi les chrétiens, fut la perte de la précieuse croix d'or qui renfermait un morceau de la vraie croix. Cette relique sacrée fut enlevée à l'adoration des fidèles; il ne resta de tous les instruments de la passion du Sauveur qu'une éponge et une lance qui furent envoyées à Constantinople.

BONIFACE V.

HÉRACLIUS,
empereur d'Orient.

71^e PAPE.

CLOTAIRE II,
roi de France.

Election du pontife. — Son origine. — Ses lettres. — Conversion de la princesse Ethelburge et de son frère Ethelbert, roi de Kent. — Boniface envoie des présents au roi et à la reine de Northumbre. — Il déclare que les églises serviront de lieu d'asile pour les scélérats. — Mort de Boniface V. — Miracles publiés par Jean Mosch. — Saint Riquier refuse l'absolution au roi Dagobert.

Boniface V était originaire de Naples, et prêtre-cardinal du titre de Saint-Sixte : il fut choisi pour succéder à Déodat I^{er}, dans le mois de décembre de l'année 617. On ignore la plus grande partie des actes de son pontificat.

Bède rapporte trois lettres que le pape écrivit pendant la durée de son règne. L'une est adressée à Juste, métropolitain de Cantorbéry; il félicite le prélat du succès de ses travaux apostoliques, et l'exhorte à persévérer dans ses missions pour convertir les peuples de l'Angleterre. Il lui accorde le pouvoir d'ordonner des évêques, afin de faciliter la propagation de l'Évangile; et pour récompenser son zèle, il lui envoie le pallium.

A cette époque, Edouih, cinquième souverain de Northumbre, épousait la princesse Ethelburge, sœur d'Ethelbert, roi de Kent. La condition principale du mariage était que la jeune reine, qui déjà avait embrassé la religion chrétienne, pourrait

se faire accompagner par des moines chargés d'expliquer au monarque les dogmes nouveaux, afin de le convertir ; mais si le prince persistait dans les croyances de ses ancêtres, elle devait jouir d'une entière liberté de conscience, et avoir la faculté de s'entretenir avec les prêtres de sa suite et de pratiquer ses actes de dévotion.

Boniface ayant appris les dispositions favorables d'Édouin, lui écrivit : « Roi de Northumbre, je remercie le vrai Dieu » d'avoir éclairé votre esprit, en vous faisant comprendre la » vanité des idoles. Puisse bientôt votre âme être frappée » des rayons de la grâce, afin que votre exemple entraîne les » autres princes de l'Angleterre, et leur fasse abandonner les » superstitions du paganisme, pour déposer aux pieds du » Christ leur sagesse et leur puissance. »

Une autre lettre du saint-père était adressée à la reine ; il la félicitait de s'être placée, ainsi qu'Éthelbert, son frère, au rang des fidèles de l'Église ; il l'exhortait à s'appliquer, par son exemple et par ses entretiens, à convaincre le souverain son époux des vérités de la parole évangélique et à le rendre plus ardent pour la propagation de la foi. Il leur envoyait des présents, au nom de l'apôtre saint Pierre, protecteur du royaume de Northumbre : une chemise brodée en or et un riche manteau étaient destinés au roi Édouin ; Éthelburge reçut un miroir d'argent et un peigne d'ivoire enrichi de ciselures et de reliefs d'or.

Le pape, voulant, comme ses prédécesseurs, se servir de la religion pour étendre l'autorité temporelle du saint-siège, fit publier dans tous les états chrétiens une bulle portant que les malfaiteurs, quels que fussent leurs crimes, ne pourraient

être arrachés des basiliques où ils se seraient réfugiés. Les églises étaient déjà un lieu d'asile inviolable pour tous les scélérats, mais Boniface V fut le premier qui convertit en loi cet usage établi par la politique des prêtres.

Le saint-père mourut le 25 octobre 625, après avoir occupé la chaire pontificale pendant sept ans et dix mois : il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre de Rome.

Sous ce pontificat parut le fameux livre de Jean Mosch, appelé le Pré spirituel, où le burlesque le dispute au cynisme. Ce Jean Mosch était un anachorète égyptien qui, après s'être sauvé de son pays lors de l'invasion des Persans, avait obtenu la direction d'un couvent à Rome. Dans son ouvrage il se pose comme le témoin oculaire de tous les prodiges qu'il raconte. Il est utile pour bien faire connaître l'esprit de ce siècle de donner la traduction littérale de quelques-uns de ces miracles. « Dans un voyage que je fis en Cilicie, dit le » légendaire, je me liai d'amitié avec un prêtre qui voyait » descendre le Saint-Esprit sur l'autel à l'heure du divin sa- » crifice; jamais cet ecclésiastique ne pouvait se résoudre à » célébrer la messe avant d'avoir été visité par cette glorieuse » personne de la Trinité; en sorte que si le Saint-Esprit était » occupé, il l'attendait jusqu'à none, avant de dire l'office. » — Près d'Égine en Cilicie, je fus témoin d'un autre miracle » bien singulier qui confondit les ennemis de notre sainte » religion : un stylite catholique envoya prier un moine de » la communion sévérienne de lui remettre une hostie con- » sacrée par un prêtre de sa croyance; celui-ci croyant avoir » fait un prosélyte s'empressa d'apporter lui-même une hos- » tie. Alors le catholique fit bouillir de l'eau en notre pré-

» sence, et quand le liquide fut en ébullition, il jeta l'hostie,
 » qui aussitôt se fondit; ensuite il prit une partie impercep-
 » tible d'une hostie consacrée par un prêtre orthodoxe, il la
 » jeta de même dans la cuve bouillante, et immédiatement
 » l'eau perdit sa chaleur. Pour se venger de sa défaite, le
 » stylite sévérien se jeta sur son adversaire, lui arracha le
 » reste de l'hostie, la roula dans ses doigts, la jeta à terre, la
 » foula sous ses pieds; mais incontinent un coup de foudre le
 » pulvérisa, et l'Eucharistie étincelante de lumière remonta
 » lentement vers le ciel. » Le Pré spirituel est entièrement
 composé de récits semblables tantôt burlesques, tantôt obs-
 cènes, et tous aussi extraordinaires. Jean Mosch dédia son
 ouvrage à Sophrone, son cher disciple, ce qui a porté quel-
 ques historiens à citer ce dernier comme l'auteur de ce re-
 cueil. Après sa mort, on transporta son corps à Jérusalem,
 et il fut déposé dans le monastère de l'abbé saint Théodose.

En France florissait un autre moine nommé saint Riquier,
 fondateur du fameux monastère de Centule; ce pieux cé-
 nobite, qui avait été converti à la religion chrétienne par
 deux prêtres hibernois appelés Caidoc et Friscor, poussait
 si loin le fanatisme de la pénitence, qu'il ne mangeait que
 deux fois la semaine du pain d'orge semé de cendres, et ne
 dormait qu'une nuit sur quatre. Cette existence fit grand bruit
 dans la province, et de toutes parts les fidèles accoururent
 pour recevoir sa bénédiction: entre autres visites, on dit qu'il
 reçut celle de Dagobert, qui venait demander l'absolution
 de ses péchés; mais le saint refusa de lui accorder sa de-
 mande, et lui déclara que jamais les portes des cieux ne
 s'ouvriraient devant les rois oppresseurs des peuples.

HONORIUS I^{er},72^e PAPE.HERACLIUS,
empereur
d'Orient.CLOTAIRE II,
DAGOBERT,
rois de France.

Élection d'Honorius. — Adalwade, roi des Lombards, est dé-
 trôné, et l'arien Ariovalde est proclamé souverain. — Le pontife
 veut rétablir Adalwade sur le trône. — L'exarque Isacius repousse
 les plaintes du pape. — Conversion du roi Édouin. — Honorius
 adresse des lettres aux peuples d'Écosse. — Fête de l'Exaltation
 de la Croix. — Histoire du monothélisme. — Le pape devient
 hérétique. — Lettre d'Honorius. — Le concile condamne le pon-
 tife. — Infaillibilité du saint-siège. — Mort du pape Honorius.

Honorius, fils d'un consul appelé Pétrone, était originaire
 de la Campanie. A peine installé sur le saint-siège, il apprit
 que les Lombards avaient chassé leur roi Adalwade, souve-
 rain orthodoxe, et qu'Ariovalde, prince arien, venait d'être
 proclamé à sa place.

Redoutant l'influence du nouveau monarque sur la religion
 de ses peuples, le pontife écrivit à Isacius, exarque de Ra-
 venne, afin qu'il rétablît le roi déposé, et qu'il ordonnât aux
 évêques italiens qui avaient approuvé cette révolution de se
 rendre à la cour de Rome, pour être jugés et condamnés d'a-
 près les canons de l'Église. Mais l'exarque, plus sage que le
 saint-père, ne répondit pas même à sa demande, et fit un
 traité d'alliance avec Ariovalde.

Vers la fin de l'année 625, le roi de Northumbre, cédant

» sence, et quand le liquide fut en ébullition, il jeta l'hostie,
 » qui aussitôt se fondit; ensuite il prit une partie impercep-
 » tible d'une hostie consacrée par un prêtre orthodoxe, il la
 » jeta de même dans la cuve bouillante, et immédiatement
 » l'eau perdit sa chaleur. Pour se venger de sa défaite, le
 » stylite sévérien se jeta sur son adversaire, lui arracha le
 » reste de l'hostie, la roula dans ses doigts, la jeta à terre, la
 » foula sous ses pieds; mais incontinent un coup de foudre le
 » pulvérisa, et l'Eucharistie étincelante de lumière remonta
 » lentement vers le ciel. » Le Pré spirituel est entièrement
 composé de récits semblables tantôt burlesques, tantôt obs-
 cènes, et tous aussi extraordinaires. Jean Mosch dédia son
 ouvrage à Sophrone, son cher disciple, ce qui a porté quel-
 ques historiens à citer ce dernier comme l'auteur de ce re-
 cueil. Après sa mort, on transporta son corps à Jérusalem,
 et il fut déposé dans le monastère de l'abbé saint Théodose.

En France florissait un autre moine nommé saint Riquier,
 fondateur du fameux monastère de Centule; ce pieux cé-
 nobite, qui avait été converti à la religion chrétienne par
 deux prêtres hibernois appelés Caidoc et Friscor, poussait
 si loin le fanatisme de la pénitence, qu'il ne mangeait que
 deux fois la semaine du pain d'orge semé de cendres, et ne
 dormait qu'une nuit sur quatre. Cette existence fit grand bruit
 dans la province, et de toutes parts les fidèles accoururent
 pour recevoir sa bénédiction: entre autres visites, on dit qu'il
 reçut celle de Dagobert, qui venait demander l'absolution
 de ses péchés; mais le saint refusa de lui accorder sa de-
 mande, et lui déclara que jamais les portes des cieux ne
 s'ouvriraient devant les rois oppresseurs des peuples.

HONORIUS I^{er},72^e PAPE.HERACLIUS,
empereur
d'Orient.CLOTAIRE II,
DAGOBERT,
rois de France.

Élection d'Honorius. — Adalwade, roi des Lombards, est dé-
 trôné, et l'arien Ariovalde est proclamé souverain. — Le pontife
 veut rétablir Adalwade sur le trône. — L'exarque Isacius repousse
 les plaintes du pape. — Conversion du roi Édouin. — Honorius
 adresse des lettres aux peuples d'Écosse. — Fête de l'Exaltation
 de la Croix. — Histoire du monothélisme. — Le pape devient
 hérétique. — Lettre d'Honorius. — Le concile condamne le pon-
 tife. — Infaillibilité du saint-siège. — Mort du pape Honorius.

Honorius, fils d'un consul appelé Pétrone, était originaire
 de la Campanie. A peine installé sur le saint-siège, il apprit
 que les Lombards avaient chassé leur roi Adalwade, souve-
 rain orthodoxe, et qu'Ariovalde, prince arien, venait d'être
 proclamé à sa place.

Redoutant l'influence du nouveau monarque sur la religion
 de ses peuples, le pontife écrivit à Isacius, exarque de Ra-
 venne, afin qu'il rétablît le roi déposé, et qu'il ordonnât aux
 évêques italiens qui avaient approuvé cette révolution de se
 rendre à la cour de Rome, pour être jugés et condamnés d'a-
 près les canons de l'Église. Mais l'exarque, plus sage que le
 saint-père, ne répondit pas même à sa demande, et fit un
 traité d'alliance avec Ariovalde.

Vers la fin de l'année 625, le roi de Northumbre, cédant

aux sollicitations de la reine Éthelburge et aux prédications du métropolitain de Carorbéry et de Paulin d'York, se déterminà à embrasser la religion chrétienne. Honorius récompensa ces deux prélats de cette brillante conversion, en les autorisant à porter le pallium : il adressa ensuite une lettre à Édouin, pour l'exhorter à s'instruire dans les dogmes de la religion, et à les propager parmi les habitants des provinces de Norfolk et de Suffolk. Il écrivit également aux Écossais, les engageant à suivre dans leurs cérémonies la coutume de Rome, et à se conformer aux décisions du concile de Nicée pour célébrer la fête de Pâques.

Dans l'intervalle, l'empereur Héraclius avait vaincu les Perses et rentrait alors triomphant dans Constantinople, ramenant les chrétiens qui étaient en esclavage et auxquels il avait fait rendre la liberté ; il rapportait également la vraie croix que Chosroës avait enlevée de Jérusalem quatorze ans auparavant. Cette précieuse relique fut déposée dans la cathédrale de Constantinople, en attendant que l'empereur pût la rapporter à Jérusalem. L'année suivante, au commencement du printemps, Héraclius s'embarqua pour la Palestine, afin de remercier Dieu de ses victoires sur les lieux mêmes de sa passion : lorsqu'il fit son entrée dans la ville sainte, le patriarche Zacharie vint à sa rencontre à la tête de son clergé, et reçut de ses mains la croix du Sauveur, qui était encore renfermée dans son étui d'or comme elle avait été emportée. Le saint prélat examina les sceaux, reconnut qu'ils étaient intacts, et après avoir ouvert l'étui avec les clefs, il en retira le bois sacré qu'il montra aux assistants. L'Église latine célèbre l'anniversaire de ce glorieux événement le quator-

zième jour de septembre, sous le nom de l'Exaltation de la Croix ; l'Église grecque célèbre le même jour une fête analogue, non point en l'honneur du retour de la sainte croix, mais pour rappeler l'apparition du Labarum sous Constantin le Grand. Cette dernière version a fait supposer que la vraie croix avait bien réellement été détruite par les Perses, et que le fait attribué à Héraclius n'était qu'une invention des évêques de Rome.

Bientôt l'hérésie des monothélites vint causer un nouveau scandale dans l'Église par la publication de la fameuse Ecthèse de l'empereur Héraclius. Elle commençait par ces mots : « Voulant nous conformer à la sagesse des saints Pères, nous ne reconnaissons en Jésus-Christ, vrai Dieu, qu'une seule volonté... » Cette audacieuse proposition jeta l'Église dans une effroyable confusion, et nous dirons avec saint Augustin, que dans ces temps de ténèbres la religion était obscurcie par la multitude de scandales qui s'élevaient contre elle !

Cyrus, le vénérable évêque d'Alexandrie, désirant faire cesser les disputes, convoqua un grand concile qui examina les sentiments des monothélites et décréta que leurs opinions étaient conformes aux doctrines des orthodoxes. On résuma les décisions de l'assemblée en neuf articles : le septième, qui est le plus remarquable, établit que les Pères reconnaissent, avec Sergius, patriarche de Constantinople, qu'il existe en Jésus-Christ une seule volonté ou opération ; cette opinion était adoptée par les prélats, sous le prétexte spécieux de ramener les sévériens à l'unité.

Sergius, de son côté, convoqua un synode dans son diocèse, et fit approuver les actes du concile tenu par Cyrus.

Mais Sophrone, moine de Jérusalem, condamna cette erreur, qu'il traitait d'hérésie, et voulut contraindre les patriarches d'Alexandrie et de Constantinople à une rétractation solennelle. Sergius, qui connaissait l'esprit brouillon des moines, s'adressa au pontife romain pour qu'il obligât le religieux à garder le silence sur des questions qui pouvaient faire couler des flots de sang dans tout l'Orient.

Honorius répondit au patriarche : « Votre lettre nous instruit des nouvelles disputes de mots soulevées par un certain Sophrone, jadis moine, et maintenant évêque de Jérusalem. Nous approuvons notre frère Cyrus, prélat d'Alexandrie, qui enseigne avec vous qu'il existe une seule opération en Jésus-Christ; et nous blâmons sévèrement ce religieux, qui s'est rendu auprès de vous pour combattre vos doctrines, et dont l'orgueil a été humilié par la force de votre éloquence. La lettre que vous nous adressez montre que vos décisions sont dictées avec beaucoup de circonspection et de prévoyance, et nous vous louons d'avoir retranché la parole nouvelle qui pouvait scandaliser les esprits simples.

» A votre exemple, nous confessons une seule volonté dans le Christ, parce que Dieu, par son incarnation, n'a point reçu la tache originelle; il a pris seulement la nature de l'homme ainsi qu'elle fut créée avant que le péché l'eût corrompue. La science des conciles et des Écritures autorise pas à enseigner une plutôt que deux opérations, et notre intelligence ne conçoit point cette double faculté dans la volonté divine et humaine du Christ.

» Nous devons rejeter le mot opération, parce qu'il semble

» exprimer à la fois la cause et l'effet, et qu'il porterait les fidèles à confondre l'œuvre avec la volonté qui l'a produite. Cependant, si je condamne le sens double de cette parole, c'est à cause du scandale qu'elle introduirait dans l'Église, en permettant aux esprits simples de nous confondre avec les nestoriens et les eutychiens, car il importait peu d'admettre le mot opération. Nous professons ces sentiments avec vous, de même que vous l'enseignerez unanimement avec nous.

» Ceux qui attribuent une ou deux natures au Christ et affirment qu'il accomplit une ou deux opérations, outragent la majesté de Dieu; car le Créateur n'ayant pu être créé, ne saurait avoir une ou deux natures. Je vous déclare ce principe afin de vous montrer la conformité de ma foi avec la vôtre, et pour que nous restions toujours animés du même esprit.

» Nous avons écrit à nos frères Cyrus et Sophrone pour qu'ils terminent des querelles oiseuses et qu'ils n'insistent plus sur les nouveaux termes, volonté ou opération. Nous les engageons à dire avec nous que le Christ est un seul Dieu qui par le secours de deux natures opère ce qui est divin ou ce qui est humain. Nous avons également ordonné aux envoyés qui nous ont apporté l'épître synodale de l'évêque de Jérusalem, de ne point parler à l'avenir des deux opérations; et ils ont promis de se conformer à notre volonté, si le patriarche d'Alexandrie cessait d'écrire ou de parler sur l'unité d'opération de Jésus-Christ. »

Les lettres du pontife furent reçues sans opposition par les prélats d'Orient; et l'hérésie des monothélites, soutenue par

toute l'Église grecque, se trouva encore plus puissante par la protection d'Honorius I^{er}.

Le pape mourut en 638, après un pontificat de douze années, selon la chronologie d'Anastase le bibliothécaire.

Honorius, pendant son règne, avait donné un patriarche orthodoxe aux maronites, suivant une version arabe.

Vicelin assure que ce pape se distingua par la pureté de ses mœurs et par sa charité envers les pauvres. Il se conforma du moins à l'esprit du siècle, qui faisait consister les vertus et le mérite des pontifes dans leur amour pour les fondations d'églises ou de monastères; car il donna plus de trois mille livres romaines aux couvents, il fit couvrir le dôme de Saint-Pierre de lames de cuivre, qu'il prit dans le temple de Jupiter Capitolin, et renouvela les vases sacrés de cette cathédrale.

Honorius, mort en odeur de sainteté, ne fut censuré d'abord par aucune autorité ecclésiastique; mais quelques années après, le sixième concile général déclara que ce pontife avait entièrement partagé l'impiété de Sergius. Ses lettres furent publiquement livrées aux flammes avec celles des autres monothélites, et les Pères crièrent: « Anathème sur Honorius l'hérétique. » Les septième et huitième synodes œcuméniques confirmèrent le jugement, et déclarèrent que les papes n'étaient point infallibles!!!

SEVERIN,

HÉRACLIUS,
empereur d'Orient.

73^e PAPE.

DAGOBERT,
roi de France.

Élection de Severin. — Origine du pontife. — Il est assiégé dans le palais de Latran. — Les soldats pillent les trésors du saint-siège. — On soupçonne le pape d'avoir été monothélite. — Son caractère. — Il renouvelle la mosaïque de Saint-Pierre de Rome. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort de Severin. — Vacance du saint-siège.

Après la mort d'Honorius, un évêque nommé Severin, Romain de naissance, parvint au souverain pontificat; mais il ne put exercer les fonctions sacerdotales que l'année suivante, son élection n'ayant point été confirmée par l'empereur.

Le saint-père, par son obstination à refuser son approbation à l'Ecthèse d'Héraclius, ayant excité la colère du cartulaire Maurice, celui-ci rassembla les soldats, et leur parla en ces termes: « Camarades, Honorius est mort sans vous payer » la solde arriérée, et ses trésors se sont grossis des sommes envoyées de Constantinople pour l'entretien des troupes. Le successeur de ce prêtre avare, au mépris d'engagements solennels, refuse d'acquitter une dette légitime, et repousse nos justes réclamations. Maintenant, si nous voulons recevoir le prix du sang que nous versons pour l'empire, nous n'avons qu'un seul moyen, c'est d'employer la force et de nous faire justice par nous-mêmes. »

toute l'Église grecque, se trouva encore plus puissante par la protection d'Honorius I^{er}.

Le pape mourut en 638, après un pontificat de douze années, selon la chronologie d'Anastase le bibliothécaire.

Honorius, pendant son règne, avait donné un patriarche orthodoxe aux maronites, suivant une version arabe.

Vicelin assure que ce pape se distingua par la pureté de ses mœurs et par sa charité envers les pauvres. Il se conforma du moins à l'esprit du siècle, qui faisait consister les vertus et le mérite des pontifes dans leur amour pour les fondations d'églises ou de monastères; car il donna plus de trois mille livres romaines aux couvents, il fit couvrir le dôme de Saint-Pierre de lames de cuivre, qu'il prit dans le temple de Jupiter Capitolin, et renouvela les vases sacrés de cette cathédrale.

Honorius, mort en odeur de sainteté, ne fut censuré d'abord par aucune autorité ecclésiastique; mais quelques années après, le sixième concile général déclara que ce pontife avait entièrement partagé l'impiété de Sergius. Ses lettres furent publiquement livrées aux flammes avec celles des autres monothélites, et les Pères crièrent: « Anathème sur Honorius l'hérétique. » Les septième et huitième synodes œcuméniques confirmèrent le jugement, et déclarèrent que les papes n'étaient point infallibles!!!

SEVERIN,

HÉRACLIUS,
empereur d'Orient.

73^e PAPE.

DAGOBERT,
roi de France.

Élection de Severin. — Origine du pontife. — Il est assiégé dans le palais de Latran. — Les soldats pillent les trésors du saint-siège. — On soupçonne le pape d'avoir été monothélite. — Son caractère. — Il renouvelle la mosaïque de Saint-Pierre de Rome. — Incertitude sur la durée de son pontificat. — Mort de Severin. — Vacance du saint-siège.

Après la mort d'Honorius, un évêque nommé Severin, Romain de naissance, parvint au souverain pontificat; mais il ne put exercer les fonctions sacerdotales que l'année suivante, son élection n'ayant point été confirmée par l'empereur.

Le saint-père, par son obstination à refuser son approbation à l'Ecthèse d'Héraclius, ayant excité la colère du cartulaire Maurice, celui-ci rassembla les soldats, et leur parla en ces termes: « Camarades, Honorius est mort sans vous payer » la solde arriérée, et ses trésors se sont grossis des sommes envoyées de Constantinople pour l'entretien des troupes. Le successeur de ce prêtre avare, au mépris d'engagements solennels, refuse d'acquitter une dette légitime, et repousse nos justes réclamations. Maintenant, si nous voulons recevoir le prix du sang que nous versons pour l'empire, nous n'avons qu'un seul moyen, c'est d'employer la force et de nous faire justice par nous-mêmes. »

Rendus furieux par ce discours, les soldats saisirent leurs armes et coururent au palais de Latran pour le piller; les portes massives arrêtaient leurs efforts pendant trois jours, et Severin, à la tête de son clergé, défendit courageusement les trésors de l'Église. Enfin, épuisés de fatigue et de blessures, les serviteurs du pape demandèrent à capituler. Maurice suspendit le combat, calma la sédition, et se faisant accompagner par les juges de Rome, il pénétra sous les voûtes de ce riche édifice. On apposa les scellés sur le vestiaire, sur les salles des ornements, des vases, des couronnes; sur la chambre du trésor, sur celle des lingots et sur les galeries remplies de richesses immenses envoyées par les empereurs et par les rois, ou déposées par les patrices et par les consuls afin de nourrir les pauvres ou de racheter des captifs. Alors on découvrit combien les intentions des pieux donateurs avaient été méprisées, puisque leurs présents, enfouis dans les trésors des papes, servaient non à soulager les misères des hommes, mais à entretenir le luxe et la débauche du clergé romain.

Le cartulaire écrivit à l'exarque de Ravenne pour lui rendre compte de ce qu'il avait exécuté; et Isacius vint aussitôt à Rome, afin de confirmer, disait-il, l'élection de Severin au siège épiscopal de cette ville. Il éloigna les chefs du clergé qui auraient pu soulever le peuple contre les actes du despotisme militaire, et les envoya en exil dans différentes provinces. Ensuite il fit cerner par ses troupes les abords du palais de Latran, et pendant huit jours les soldats furent employés à enlever l'or, les meubles, les ornements et les vases précieux, qui remplissaient la demeure des pontifes. Severin

comprenant alors que la puissance du glaive était encore plus redoutable que celle de la croix, se détermina à souscrire à l'Écthèse de l'empereur, et en retour, il reçut de l'exarque l'autorisation de gouverner l'Église.

Plusieurs historiens prétendent que le pontife n'a pas été monothélite, et qu'il n'a point partagé l'hérésie du prince. D'autres s'appuient sur des preuves irrécusables, et citent une lettre de Cyrus, patriarche d'Alexandrie, qui indique positivement l'envoi de l'Écthèse d'Héraclius au souverain pontife de Rome, et son adhésion forcée après l'attaque du palais de Latran par les soldats de Maurice. Ainsi il est prouvé que Severin fut un pape hérétique, à moins d'objecter que n'étant pas encore ordonné lors de son abjuration, le Saint-Esprit n'avait pu lui communiquer les lumières de l'infailibilité; ce qui soumettrait alors la volonté divine au caprice des princes. Du reste, ce pontife se fit estimer par ses vertus, par sa douceur, par son amour pour les pauvres, et par le soin qu'il prit de renouveler les fameuses mosaïques de l'abside de la cathédrale. La durée de son règne n'est pas exactement déterminée; cependant l'opinion générale place l'époque de sa mort en 640. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

Après la mort de Severin, le saint-siège resta vacant pendant quatre mois et vingt-neuf jours, par suite des intrigues d'Héraclius, qui faisait traîner les élections en longueur pour avoir le temps de soumettre les Grecs et les Latins à son Écthèse. Cependant la chose difficile pour l'empereur n'était pas de faire accepter ses croyances sur le monothélisme aux chrétiens d'Orient, assez portés d'eux-mêmes à ne

point s'en tenir aux décisions antérieurement prises, et toujours disposés à discuter et à chercher des modifications aux dogmes, mais Héraclius voulait en outre imposer ses opinions aux évêques latins.

Ceux-ci se sentant appuyés par la noblesse et par le peuple, repoussèrent l'adoption de l'Ecthèse, et cherchèrent à nommer un pontife qui partageât leurs sentiments. De leur côté les agents de l'empereur, conformément aux ordres qu'ils avaient reçus, mirent en œuvre l'intrigue et la corruption, et parvinrent à faire rejeter les candidats qui refusaient de s'engager préalablement à se conformer aux volontés d'Héraclius. Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, l'un de ceux qui étaient le plus opposés au prince, engagea à cet effet une polémique violente avec les monothélites; il avait même parcouru l'Orient pour fouiller dans les bibliothèques, et déjà il avait composé trois énormes volumes avec des passages des Pères favorables à son opinion, lorsqu'au moment où il se préparait à venir à Rome pour présenter ces travaux au clergé italien, il tomba dangereusement malade et prévint que sa fin était prochaine. Il appela alors à Jérusalem Étienne de Dore, le premier de ses suffragants; il monta avec lui sur le Calvaire, et après lui avoir fait jurer sur l'hostie consacrée qu'il lui obéirait fidèlement, il lui dit : « Allez vers les évêques d'Italie, et ne cessez point de les presser qu'ils n'aient » condamné les nouveautés impies qu'Héraclius veut introduire dans le catholicisme. » Étienne de Dore obéit à son métropolitain, et se mit immédiatement en route pour Rome.

JEAN IV,

HÉRACLIUS,
CONSTANTIN,
empereurs d'Orient.

74° PAPE.

DAGOBERT,
roi
de France.

Élection de Jean IV. — Naissance du pontife. — Ecthèse de l'empereur Héraclius. — Jean condamne l'hérésie des monothélites. — Le pape envoie de l'argent en Dalmatie pour racheter des captifs. — Les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, sont apportées à Rome. — Disputes des moines et des prêtres. — Mort de Jean IV.

Jean IV, fils du scolastique Venantius, était né en Dalmatie. Il fut nommé évêque de Rome par le peuple, par le clergé et par les grands; et son élection ayant été confirmée par le chef de l'empire, il monta aussitôt sur le saint-siège.

Avant de poursuivre le récit des guerres religieuses, il est nécessaire de donner la définition de l'Ecthèse d'Héraclius, qui causait alors de si grands désordres dans l'Église. Ce fameux édit commençait par une profession de foi orthodoxe sur la Trinité; ensuite il expliquait l'incarnation, en établissant la distinction des deux natures, et en conservant l'unité des deux personnes. L'auteur concluait ainsi : « Nous attribuons à la parole de Dieu, c'est-à-dire au Verbe incarné, toutes les opérations divines et humaines du Christ. D'après la doctrine des conciles, nous disons qu'une seule puissance exécute ces deux opérations, et qu'elles procèdent

» l'une et l'autre du Verbe incarné, sans division, ni con-
 » fusion, ni succession.

» Nous n'employons point le terme « une seule opéra-
 » tion, » quoiqu'il se trouve dans les écrits des Pères, parce
 » qu'il pourrait sembler étrange aux esprits simples, et parce
 » que nous craignons que nos ennemis ne s'en emparent pour
 » combattre la croyance établie de la double nature de Jésus-
 » Christ. Nous rejetons de même le terme « deux opéra-
 » tions », parce que cette expression ne se trouve point
 » dans les ouvrages des docteurs de l'Église, et que celui
 » qui l'admettrait serait entraîné à reconnaître dans le Christ
 » deux volontés contraires, c'est-à-dire deux personnes, l'une
 » voulant l'accomplissement du sacrifice de la croix, l'autre
 » s'opposant au supplice. Pensée impie et opposée à la doc-
 » trine des Pères !

» L'hérétique Nestorius, en divisant l'incarnation, n'a pas
 » osé dire que les deux fils de Dieu imaginés par lui eussent
 » deux volontés ; il reconnaît au contraire une seule volition
 » dans ces deux personnes. Ainsi les catholiques, qui ne con-
 » çoivent qu'une seule nature dans le Christ, ne peuvent pas
 » admettre en lui deux puissances qui se combattent. Donc,
 » nous confessons avec les Pères une seule volonté dans le
 » Verbe incarné ; et nous croyons que sa chair, animée d'une
 » âme, possédant l'activité de la raison, n'a jamais accompli
 » une action particulière et opposée à l'Esprit divin qui lui est
 » uni hypostatiquement. »

Cette exposition du monothélisme ainsi formulée avait été
 composée par le patriarche Sergius, et décrétée sous le nom
 de l'empereur Héraclius, qui l'appuya de toute son autorité

jusqu'à sa mort. Après ce prince, la face politique des choses
 changea en Orient. Héraclius avait laissé à Constantin son
 fils les rênes de l'empire ; mais avant que celui-ci eût pu
 s'affermir sur le trône, l'impératrice Martine, soutenue par
 le patriarche Pyrrhus, avait fait empoisonner le jeune prince
 pour élever à sa place Héracléonas, son dernier fils. Le sé-
 nat et le peuple punirent les assassins, placèrent sur le trône
 un nouvel empereur, et forcèrent Pyrrhus à résigner le siège
 de Constantinople en faveur du patriarche Paul, partisan
 fanatique du monothélisme.

L'Église d'Occident renouvela ses efforts pour éteindre
 le schisme, et lança des anathèmes terribles contre les Grecs.
 Jean IV, à l'instigation d'Étienne de Dore, assembla un
 nombreux concile et fit condamner l'Ecthèse ainsi que tous
 ses auteurs et adhérents. Les évêques d'Afrique s'empres-
 sèrent de suivre cet exemple, et les pasteurs des provinces
 de la Byzacène, de la Numidie et de la Mauritanie, n'épar-
 gnèrent dans leurs sentences ni les monophysites anciens ni
 ceux qui leur avaient succédé.

Après la tenue du concile, le pape se hâta d'en expédier
 les actes à la cour de Constantinople, avec une lettre aposto-
 lique dans laquelle sa Sainteté cherchait à atténuer l'énor-
 mité de l'hérésie de son prédécesseur Honorius, avouant
 toutefois qu'il avait partagé les erreurs des schismatiques.
 Cette singulière apologie, où les faits mêmes les plus au-
 thentiques étaient niés par le pape Jean, se terminait ainsi :
 « Nous avons appris que l'on a envoyé de Constantinople
 » un écrit pour contraindre les évêques d'Occident à con-
 » damner le concile de Chalcédoine et la lettre de saint

» Léon; mais les efforts des ennemis de Dieu ont été stériles,
 » et nous souhaitons que l'empereur, inspiré par l'Esprit
 » saint, se déclare enfin pour l'orthodoxie et fasse lacérer
 » publiquement l'infâme Ecthèse d'Héraclius, qui est encore
 » affichée à la porte de toutes les basiliques de la nouvelle
 » Rome, au grand scandale des fidèles. »

L'année suivante, Jean IV envoya l'abbé Martin, homme pieux et fidèle, avec des sommes considérables, pour racheter les chrétiens captifs chez les peuples slaves. Il le chargea en même temps de faire transporter de l'Illyrie et de la Dalmatie les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, et lorsque ces restes sacrés furent amenés à Rome, le pape les reçut en grande pompe, et les déposa dans un oratoire qu'il fit élever au milieu de la basilique de Latran.

Sous ce pontificat, le clergé séculier et le clergé régulier excitèrent de violentes querelles religieuses et se poursuivirent d'une haine implacable. Les ecclésiastiques, ne pouvant souffrir que les moines eussent le droit d'établir des prêtres dans les Églises qui leur avaient été données par les évêques, se plaignirent au pape du scandale de ces abus; mais le politique Jean IV refusa d'admettre leurs réclamations, et confirma solennellement les privilèges accordés aux religieux, en considération des services que les moines avaient toujours rendus au saint-siège.

Après un règne de dix-huit mois et quelques jours, le pontife mourut à Rome, en 641 : il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre.

THÉODORE I^{er},

CONSTANT,
 empereur
 d'Orient.

75^e PAPE.

DAGOBERT,
 CLOVIS II,
 rois de France.

Élection du pontife. — Son origine. — Lettre du pontife au patriarche de Jérusalem. — Il condamne l'Ecthèse d'Héraclius. — Le métropolitain de l'île de Chypre anathématise l'Ecthèse. — Lettre de l'archevêque au pape. — Paul de Constantinople méprise les remontrances du saint-père. — Le pape nomme Étienne de Dore son vicaire en Palestine. — Rétractation de Pyrrhus. — Profession de foi du patriarche de Constantinople. — Le Type. — Réflexions sur le caractère des prêtres. — Condamnation de Pyrrhus. — Excommunication de Paul, patriarche de Constantinople. — Mort de Théodore I^{er}.

Théodore parvint au siège de saint Pierre quelque temps après la mort de Jean IV; son élection fut confirmée par l'exarque de Ravenne. Ce pape était Grec d'origine et fils d'un patriarche de Jérusalem. Au commencement de son pontificat, il reçut les lettres synodales de Paul, nouvellement élu au siège de Constantinople, et celles des évêques qui avaient consacré son ordination.

Le saint-père répondit au patriarche en ces termes : « La
 » lecture de vos lettres, mon cher frère, nous a fait connaître
 » la pureté de votre foi; mais nous sommes surpris qu'elles
 » ne condamnent pas l'édit affiché, au grand scandale des

» Léon; mais les efforts des ennemis de Dieu ont été stériles,
 » et nous souhaitons que l'empereur, inspiré par l'Esprit
 » saint, se déclare enfin pour l'orthodoxie et fasse lacérer
 » publiquement l'infâme Ecthèse d'Héraclius, qui est encore
 » affichée à la porte de toutes les basiliques de la nouvelle
 » Rome, au grand scandale des fidèles. »

L'année suivante, Jean IV envoya l'abbé Martin, homme pieux et fidèle, avec des sommes considérables, pour racheter les chrétiens captifs chez les peuples slaves. Il le chargea en même temps de faire transporter de l'Illyrie et de la Dalmatie les reliques des saints martyrs Venance, Anastase et Maur, et lorsque ces restes sacrés furent amenés à Rome, le pape les reçut en grande pompe, et les déposa dans un oratoire qu'il fit élever au milieu de la basilique de Latran.

Sous ce pontificat, le clergé séculier et le clergé régulier excitèrent de violentes querelles religieuses et se poursuivirent d'une haine implacable. Les ecclésiastiques, ne pouvant souffrir que les moines eussent le droit d'établir des prêtres dans les Églises qui leur avaient été données par les évêques, se plaignirent au pape du scandale de ces abus; mais le politique Jean IV refusa d'admettre leurs réclamations, et confirma solennellement les privilèges accordés aux religieux, en considération des services que les moines avaient toujours rendus au saint-siège.

Après un règne de dix-huit mois et quelques jours, le pontife mourut à Rome, en 641 : il fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pierre.

THÉODORE I^{er},

CONSTANT,
 empereur
 d'Orient.

75^e PAPE.

DAGOBERT,
 CLOVIS II,
 rois de France.

Élection du pontife. — Son origine. — Lettre du pontife au patriarche de Jérusalem. — Il condamne l'Ecthèse d'Héraclius. — Le métropolitain de l'île de Chypre anathématise l'Ecthèse. — Lettre de l'archevêque au pape. — Paul de Constantinople méprise les remontrances du saint-père. — Le pape nomme Étienne de Dore son vicaire en Palestine. — Rétractation de Pyrrhus. — Profession de foi du patriarche de Constantinople. — Le Type. — Réflexions sur le caractère des prêtres. — Condamnation de Pyrrhus. — Excommunication de Paul, patriarche de Constantinople. — Mort de Théodore I^{er}.

Théodore parvint au siège de saint Pierre quelque temps après la mort de Jean IV; son élection fut confirmée par l'exarque de Ravenne. Ce pape était Grec d'origine et fils d'un patriarche de Jérusalem. Au commencement de son pontificat, il reçut les lettres synodales de Paul, nouvellement élu au siège de Constantinople, et celles des évêques qui avaient consacré son ordination.

Le saint-père répondit au patriarche en ces termes : « La
 » lecture de vos lettres, mon cher frère, nous a fait connaître
 » la pureté de votre foi; mais nous sommes surpris qu'elles
 » ne condamnent pas l'édit affiché, au grand scandale des

» fidèles, dans tous les carrefours de votre ville. Les dogmes
 » confirmés par tant de conciles ne doivent pas être corrigés
 » par Héraclius ni par Pyrrhus; car les Pères qui les ont for-
 » mulés auraient usurpé le nom de saints, et devraient être
 » déchus de la béatitude céleste.

» Notre étonnement s'est augmenté en apprenant que les
 » prélats qui vous ont consacré avaient appelé trois fois saint
 » l'hérétique Pyrrhus. En quittant le siège de Constantinople,
 » ce prêtre indigne s'est servi du prétexte de son grand âge
 » et de ses infirmités; et nous savons qu'il a obéi à la terreur
 » que lui inspire la haine du peuple. Aussi cet abandon vo-
 » lontaire de son Église ne lui enlève point l'épiscopat; et
 » pendant toute sa vie, s'il n'est condamné régulièrement,
 » vous devez redouter un schisme, ou vous devez craindre
 » qu'il ne revendique le siège que vous occupez.

» Dans cette pensée, nous voulions différer la réception de
 » vos lettres jusqu'au moment où Pyrrhus serait déposé; néan-
 » moins, par un sentiment d'affection pour votre personne,
 » nous avons donné nos instructions à l'archidiacre Séricus
 » et à Martin, diacre et apocrisiaire, pour nous représenter
 » dans un concile que vous assemblerez, afin d'examiner ca-
 » noniquement la cause de cet hérétique. Ne différez point sa
 » condamnation sous prétexte que vous ne pouvez juger équi-
 » tablement un évêque absent; sa présence au synode n'est
 » point nécessaire, puisque vous possédez ses écrits. D'ail-
 » leurs, ses excès n'ont-ils pas scandalisé les fidèles? N'a-t-il
 » pas donné des louanges à Héraclius? crime abominable!
 » puisque ce prince a censuré la foi des Pères. N'a-t-il pas
 » approuvé de sa souscription l'Ecthèse infâme qui renferme

» un prétendu symbole? N'a-t-il pas surpris la vigilance de
 » plusieurs évêques, en leur faisant souscrire à son exemple
 » cette lettre condamnable? Enfin ne l'a-t-il pas fait afficher
 » insolument dans les rues de Constantinople, en méprisant
 » les avertissements sévères de notre prédécesseur.

» Ainsi, lorsque vous aurez examiné ces accusations dans
 » votre assemblée, vous l'excommuniez et vous le dépouil-
 » lerez du sacerdoce, non-seulement pour la conservation de
 » la foi, mais encore pour la sûreté de votre ordination. Si ses
 » partisans apportent des obstacles à votre justice et veulent
 » exciter un schisme, vous rendrez leurs efforts impuissants
 » en obtenant de l'empereur un ordre qui contraigne le cou-
 » pable à se présenter devant nous, ainsi que nous l'avons
 » déjà demandé au prince.»

Les avis de Théodore ne furent point écoutés, et le pa-
 triarche Paul affecta même un dédain injurieux pour les re-
 montrances du saint-siège.

Sergius, métropolitain de l'île de Chypre, écrivit au pon-
 tife pour se plaindre de la conduite du clergé de Constanti-
 nople. Quant à lui, il déclarait reconnaître la primauté de
 l'Église de Rome, fondée sur le pouvoir donné à l'apôtre
 Pierre; il se glorifiait de son attachement à la foi de saint
 Léon, et anathématisait l'Ecthèse affichée dans la capitale
 grecque. « Jusqu'à ce jour, dit-il dans sa lettre, nous avons
 » gardé le silence sur les erreurs de nos frères, espérant
 » qu'ils abandonneraient l'hérésie pour revenir à la doctrine
 » de l'Église catholique; mais leur obstination nous a forcé
 » de rompre avec eux pour suivre les opinions d'Arcade,
 » notre saint oncle, en nous conformant à la communion

» orthodoxe de votre grandeur. Tels sont nos sentiments,
 » ceux de notre clergé et ceux de nos provinces !..... »

Étienne, chef du diocèse de Dore, et premier suffragant de Jérusalem, adressa également des plaintes au pape sur les désordres que la faction de Paul de Constantinople causait en Palestine. « Sergius, écrit-il, prélat de Joppé, après la retraite des Perses, s'est emparé du vicariat de Jérusalem sans aucune forme ecclésiastique, et seulement appuyé par les magistrats séculiers; il a même ordonné plusieurs évêques de la dépendance de ce siège. Néanmoins ceux-ci, reconnaissant combien leur élection était irrégulière et désirant être maintenus dans leurs évêchés, se sont attachés au patriarche de la ville impériale, en approuvant la nouvelle doctrine. »

Le pontife, pour remercier Étienne de sa soumission, le nomma son vicaire en Palestine, et, par les mêmes lettres, il lui accorda le pouvoir d'arrêter les désordres des Églises de cette province, en déposant les prélats élus irrégulièrement par Sergius de Joppé. Étienne exécuta les ordres du saint-père; cependant il refusa de nommer aux sièges vacants, ne reconnaissant point à Théodore le droit de créer des évêques sans la permission du prince.

Les prélats d'Afrique se déclarèrent ensuite contre le monothélisme, et adressèrent leurs lettres à la cour de Rome. L'abbé Maxime, homme célèbre par la sainteté de ses mœurs et la pureté de sa foi, entreprit lui-même la conversion de Pyrrhus, et la force de ses raisonnements fut telle, que dans une conférence il l'obligea à se rétracter. Dix ans plus tard, le vénérable Maxime expiera par un supplice atroce son atta-

chement à l'Église, et le bourreau sera un pontife de Rome ! L'hérésiarque converti quitta l'Afrique, et vint en Italie pour demander à Dieu le pardon de ses péchés. Suivant la coutume, il fit ses dévotions sur les tombeaux des apôtres; il fut ensuite admis à présenter au saint-père un écrit dans lequel étaient anathématisées les doctrines que lui-même ou ses prédécesseurs avaient soutenues contre la foi.

Cette manifestation publique du retour de Pyrrhus à l'orthodoxie remplit de joie Théodore; il lui ouvrit les trésors de Saint-Pierre pour faire des largesses au peuple, et le fit siéger à l'un des côtés de l'autel, l'honorant comme évêque de Constantinople. Le saint-père le défraya ensuite de toutes ses dépenses, et lui fournit les sommes nécessaires pour soutenir avec faste sa dignité de patriarche.

Ainsi Pyrrhus, descendu volontairement de son siège, se repentit bientôt d'avoir abdiqué la puissance, et abjura ses croyances pour retourner dans les grandeurs! tant le désir de commander est ardent chez les prêtres, et tant l'esprit ecclésiastique offre de contradictions inexplicables!

Son apostasie entraîna la défection des autres évêques orientaux. Les trois primats, Colomb de Numidie, Étienne de Byzacène, et Réparat de Mauritanie, adressèrent une lettre synodale au pontife, avec l'approbation de tous leurs suffragants, en faveur de Pyrrhus, et réclamèrent sa réinstallation sur le siège de Constantinople.

Paul, menacé d'une déposition et pressé par les légats du pontife, qui l'exhortaient à expliquer dans quel sens il entendait le symbole d'une seule volonté en Jésus-Christ, résolut enfin d'envoyer à la cour de Rome une lettre dogma-

tique pour décider la question qui divisait la chrétienté. Après avoir glorifié sa charité envers les fidèles et sa patience envers ses ennemis qui l'accablaient d'injures et de calomnies, il déclara sa foi sur l'incarnation, et ajouta : « Nous » croyons que la volonté du Christ est une, parce que notre » intelligence repousse la pensée d'attribuer à Dieu une » double action, et d'enseigner qu'il se combat lui-même en » admettant deux personnes en lui.

» Cependant nous ne voulons pas confondre ces deux na- » tures, afin d'en établir une pour révoquer l'existence de » l'autre. Mais nous disons que sa chair, animée d'une âme » raisonnable, et enrichie de sa toute-puissance divine par » l'hypostase, n'a qu'une volition inséparable de celle du » Verbe, qui lui fait accomplir toutes ses actions.

» Ainsi la chair ne fait aucune opération qui lui soit natu- » relle, et ne peut agir par sa propre impulsion contre l'ordre » du Verbe; elle subit sa loi et ne produit que des phéno- » mènes qui émanent de lui. Nous ne voulons point blasphé- » mer l'humanité du Christ en disant qu'elle fut dominée » par la nécessité de la nature, et qu'en repoussant les souf- » frances de la croix, elle méritait la même réprimande que » l'apôtre saint Pierre.

» Voici dans quel sens nous interprétons le refus de la pas- » sion et ces paroles de l'Évangile : « Je suis descendu du » ciel non pour faire ma volonté, mais celle de celui qui m'a » envoyé. » Nous prenons ces mots négativement; nous » croyons que le Christ n'exprime pas ce qu'il est, et qu'il dit » seulement ce qu'il n'est pas, comme dans ce passage : « Je » n'ai commis ni péché ni iniquité. » Paul, pour donner plus

de force à ses décisions, cite en sa faveur l'autorité des Pères, et termine ainsi : « Les évêques Sergius et Honorius, l'un de la » nouvelle, l'autre de l'ancienne capitale de l'empire, étaient » du sentiment que je professe. » Il nomme même le patriarche de Constantinople avant le pontife romain, pour montrer la suprématie de la métropole grecque sur le saint-siège.

Cette lettre n'apaisa point le mécontentement du pape et ne suspendit point les querelles des prélats d'Occident et d'Afrique. Alors Paul engagea le prince, pour arrêter les désordres, à publier un édit qui mit fin aux disputes et imposât silence aux deux partis.

Dans ce décret, appelé Type, l'empereur posa d'abord la question, rapporta sommairement les raisons pour et contre le monothélisme; ensuite il ajouta : « Nous défendons à nos » sujets catholiques de disputer à l'avenir sur les dogmes » d'une volonté et une opération, ou de deux opérations et » deux volontés. Nous approuvons ce qui a été décidé par » les Pères sur l'incarnation du Verbe, déclarant suivre les » doctrines enseignées par les saintes Écritures et les conciles » œcuméniques et par les ouvrages qui sont la règle de » l'Église. Nous défendons de rien ajouter aux dogmes, et de » chercher à les interpréter selon des sentiments irréligieux » ou des intérêts particuliers.

» Nous voulons que l'état de tranquillité qui régnait avant » ces discussions soit rétabli, comme si elles ne s'étaient point » élevées; et pour ne laisser aucun prétexte à ceux qui veu- » lent disputer sans fin, nous avons donné l'ordre d'enlever » les écrits affichés aux vestibules de la cathédrale de Con- » stantinople et des autres métropoles de l'empire.

» Ceux qui oseront contrevenir à la présente ordonnance
 » seront soumis au jugement terrible de Dieu et encourront
 » notre indignation. Les patriarches, les évêques et les autres
 » ecclésiastiques seront déposés; les religieux excommuniés
 » et chassés de leurs monastères; les grands perdront leurs
 » dignités et leurs charges; les citoyens notables seront dé-
 » pouillés de leurs biens, et les autres punis corporellement
 » et bannis de nos états. »

L'empereur Constant ne fut pas plus heureux que ses prédécesseurs et ne put arrêter les troubles de l'Église, car les prêtres sont opiniâtres dans le mal; ils soutiennent les erreurs les plus extravagantes, les plus bizarres, et lorsqu'elles ont été longtemps débattues, ils les adoptent comme des articles de foi, et les imposent à l'humanité crédule.

D'ailleurs le besoin de dominer les consciences, de gouverner les hommes par la superstition, tourmente sans cesse les ecclésiastiques; ils cherchent à prouver l'importance de l'oraison au déiste, qui regarde les momeries religieuses comme des outrages à la Divinité; ils soutiennent l'existence du paradis et de l'enfer au matérialiste qui nie l'existence de l'âme; enfin dans les pays où ils possèdent la puissance, ils exercent sur les croyances un despotisme qu'ils condamneraient si d'autres l'employaient contre eux-mêmes.

Théodore montra une grande intolérance dans les disputes théologiques du monothélisme; et sur le simple soupçon que Pyrrhus, retiré à Ravenne après sa rétractation, professait de nouveau l'hérésie, il assembla quelques évêques dans la basilique de Saint-Pierre, et prononça contre le patriarche un anathème terrible.

On assure même qu'il profana le vin de la coupe sacrée, en le mêlant à l'encre dont il se servit pour signer la condamnation de Pyrrhus. Les auteurs ecclésiastiques justifient cette action sacrilège, sous prétexte que cet usage était particulier aux prélats grecs. L'existence de cette coutume prouve au moins que les chrétiens d'Orient n'admettaient point encore le dogme de la présence réelle dans l'Eucharistie, et qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. S'ils avaient eu la foi que le pain et le vin étaient le corps et le sang de Dieu, le pontife eût-il osé, en présence d'un synode, mêler le Christ avec une matière profane?

Le cardinal Baronius prétend que Théodore condamna dans un nouveau concile le formulaire de l'empereur Constant et anathématisa le patriarche de Constantinople. Cependant les auteurs qui ont rapporté la tenue de cette assemblée ne parlent pas du Type, ni de l'excommunication de Paul, ce qui doit nous faire présumer qu'il fut anathématisé peu de temps après, et seulement lorsque le saint-père eut compris que les lettres et les avertissements de ses légats ne pourraient jamais ramener ce prélat à la foi romaine.

Aussitôt que Paul eut appris sa déposition, il fit fermer l'église des orthodoxes, située dans le palais de Placidie, il défendit aux nonces qui habitaient cette magnifique demeure de célébrer le service divin, et il les poursuivit avec acharnement, ainsi que les évêques catholiques et les simples fidèles. Les uns furent bannis, les autres jetés dans les cachots, et plusieurs même frappés et déchirés à coups de verges.

Pendant que ses ambassadeurs étaient exposés à la fureur de ses ennemis, le pontife s'occupait à faire transférer les

corps des saints martyrs Primus et Félicien dans la magnifique basilique de Saint-Étienne, et faisait élever un oratoire à saint Sylvestre dans le palais de Latran, et un autre au bienheureux martyr Euplus, hors de la porte de Saint-Paul.

Malgré les soins qu'il donnait à sa polémique contre les monothélites, et qui absorbaient presque tous ses instants, Théodore ne négligeait aucune occasion d'étendre l'influence du siège de Rome sur les Églises d'Occident; il entretenait des relations actives avec le clergé espagnol, et faisait prévaloir ses opinions dans le septième concile de Tolède; il correspondait également avec les ecclésiastiques des Gaules, et dirigeait les délibérations du troisième concile qui se tint dans ce pays par ordre de Clovis II.

A son instigation, saint Eloi et saint Ouen firent approuver le symbole de Nicée, et empêchèrent ainsi l'hérésie monothélite de se propager en France. Théodore porta même sa sollicitude jusque sur les provinces des Pays-Bas, où saint Omer travaillait à la conversion des infidèles avec Mommolin, Ebertran et Bertin. Ce fut encore par ses conseils que ces missionnaires convertirent quelques seigneurs influents et fondèrent diverses maisons religieuses, entre autres le célèbre monastère Sithien ou Saint-Bertin, dans lequel, un siècle plus tard, l'usurpateur Pépin le Gros enferma le dernier héritier de la dynastie mérovingienne.

Au milieu de cette vie active, le pontife fut attaqué d'une maladie grave dont il mourut en 649, après un règne d'environ huit années: il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

MARTIN I^{er},

CONSTANT,
empereur d'Orient.

76^e PAPE.

CLOVIS II,
roi de France.

Élection de Martin I^{er}. — Son origine. — Son éducation. — Concile tenu à Rome. — Discours du pape. — Deuxième session du concile de Latran. — Examen de l'Echèse. — Jugement du concile. — Lettre du pape à l'empereur. — Le prince veut faire arrêter le pontife. — Corruption du clergé. — Martin I^{er} est enlevé de Rome. — Son séjour dans l'île de Naxos. — Il est interrogé par le sacellaire. — Insultes faites au pontife. — Paul de Constantinople obtient la grâce du pape. — Martin I^{er} est envoyé en exil. — Mort du pontife romain.

Martin I^{er} était d'une naissance distinguée et originaire de Tudertum ou Todi, dans la province de Toscane. Dès son jeune âge, il avait été confié à des maîtres habiles qui développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour l'étude. Il termina sa philosophie et acquit une connaissance parfaite de l'art de l'éloquence; cependant sa piété l'ayant porté à examiner la vanité des choses humaines, il pensa que le savoir d'un orateur et d'un philosophe était un écueil dangereux pour le salut de l'âme. Alors il se détermina à renoncer aux grandeurs du siècle et à se consacrer entièrement à Dieu, en embrassant l'état ecclésiastique, dans lequel d'ailleurs il espérait obtenir un poste honorable.

corps des saints martyrs Primus et Félicien dans la magnifique basilique de Saint-Étienne, et faisait élever un oratoire à saint Sylvestre dans le palais de Latran, et un autre au bienheureux martyr Euplus, hors de la porte de Saint-Paul.

Malgré les soins qu'il donnait à sa polémique contre les monothélites, et qui absorbaient presque tous ses instants, Théodore ne négligeait aucune occasion d'étendre l'influence du siège de Rome sur les Églises d'Occident; il entretenait des relations actives avec le clergé espagnol, et faisait prévaloir ses opinions dans le septième concile de Tolède; il correspondait également avec les ecclésiastiques des Gaules, et dirigeait les délibérations du troisième concile qui se tint dans ce pays par ordre de Clovis II.

A son instigation, saint Eloi et saint Ouen firent approuver le symbole de Nicée, et empêchèrent ainsi l'hérésie monothélite de se propager en France. Théodore porta même sa sollicitude jusque sur les provinces des Pays-Bas, où saint Omer travaillait à la conversion des infidèles avec Mommolin, Ebertran et Bertin. Ce fut encore par ses conseils que ces missionnaires convertirent quelques seigneurs influents et fondèrent diverses maisons religieuses, entre autres le célèbre monastère Sithien ou Saint-Bertin, dans lequel, un siècle plus tard, l'usurpateur Pépin le Gros enferma le dernier héritier de la dynastie mérovingienne.

Au milieu de cette vie active, le pontife fut attaqué d'une maladie grave dont il mourut en 649, après un règne d'environ huit années: il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

MARTIN I^{er},

CONSTANT,
empereur d'Orient.

76^e PAPE.

CLOVIS II,
roi de France.

Élection de Martin I^{er}. — Son origine. — Son éducation. — Concile tenu à Rome. — Discours du pape. — Deuxième session du concile de Latran. — Examen de l'Echèse. — Jugement du concile. — Lettre du pape à l'empereur. — Le prince veut faire arrêter le pontife. — Corruption du clergé. — Martin I^{er} est enlevé de Rome. — Son séjour dans l'île de Naxos. — Il est interrogé par le sacellaire. — Insultes faites au pontife. — Paul de Constantinople obtient la grâce du pape. — Martin I^{er} est envoyé en exil. — Mort du pontife romain.

Martin I^{er} était d'une naissance distinguée et originaire de Tudertum ou Todi, dans la province de Toscane. Dès son jeune âge, il avait été confié à des maîtres habiles qui développèrent les heureuses dispositions qu'il avait pour l'étude. Il termina sa philosophie et acquit une connaissance parfaite de l'art de l'éloquence; cependant sa piété l'ayant porté à examiner la vanité des choses humaines, il pensa que le savoir d'un orateur et d'un philosophe était un écueil dangereux pour le salut de l'âme. Alors il se détermina à renoncer aux grandeurs du siècle et à se consacrer entièrement à Dieu, en embrassant l'état ecclésiastique, dans lequel d'ailleurs il espérait obtenir un poste honorable.

Dans toutes les fonctions qu'il remplit, le saint ministre montra un grand zèle pour la religion et se fit distinguer par ses lumières et par sa profonde sagesse. Un mois et demi après la mort de Théodore, malgré les intrigues de ses compétiteurs, il fut nommé pontife par le peuple, par le clergé et par les grands de Rome; et son élection fut aussitôt confirmée par l'empereur Constant, qui ordonna à ses agents d'employer toute leur influence pour rendre le nouveau chef de l'Église favorable au Type. Mais la pureté de sa foi et les conseils de saint Maxime, qui était alors dans la ville apostolique, le déterminèrent à prendre une résolution contraire; et, pour détruire les dernières espérances des hérétiques, il réunit au palais de Latran, dans la chapelle du Sauveur, appelée Constantienne, un concile de cinq cents évêques, et soumit à leur jugement toutes les questions religieuses qui troublaient les Églises.

Le synode resta assemblé plusieurs mois et tint cinq sessions, dont chacune est nommée « secretarium » dans le style de l'époque, soit à cause du lieu, soit parce que les prélats convoqués avaient seuls le droit d'entrer dans l'assemblée. La première séance eut lieu le 5 octobre 649; Théophylacte, protonotaire de l'Église romaine, prit la parole, et pria le pontife d'exposer le sujet de la convocation du concile. Martin s'exprima en ces termes : « Mes frères, nous avons à examiner
 » les erreurs introduites dans la chrétienté par les patriarches
 » d'Alexandrie et de Constantinople, Cyrus et Sergius, et
 » par leurs successeurs Paul et Pyrrhus. Huit années se sont
 » écoulées depuis la publication de cette bulle de scandale,
 » où Sergius décidait dans neuf propositions différentes, qu'il

» existait en Jésus-Christ une seule personne, où la divinité
 » et l'humanité se confondaient; hérésie condamnable qui
 » fortifiait les erreurs des acéphales. Ensuite ce patriarche a
 » prononcé anathème contre ceux qui ne partageaient pas sa
 » croyance coupable; et non-seulement il a répandu cette
 » doctrine, mais encore il a composé, sous le nom de l'empereur Héraclius, cette fameuse Ecthèse de scandale. Il prétend, d'après Apollinaire l'impie, qu'il existe dans le Christ une seule volonté, comme la conséquence d'une seule opération; il a osé afficher cette bulle sacrilège aux portes de son église, et la faire approuver par plusieurs chefs du clergé dont il a surpris la religion.

» Pyrrhus, successeur de ce patriarche, a souscrit également à cet édit coupable; et par son exemple d'illustres prélats ont été entraînés dans le schisme. Plus tard, le repentir l'ayant conduit à nos pieds, il a présenté une requête écrite de sa main pour abjurer l'hérésie que lui et ses prédécesseurs avaient soutenue contre la foi catholique; mais depuis il est retourné comme un chien à son vomissement, et nous avons été obligé de punir son crime par une déposition canonique.

» Quant au nouveau patriarche Paul, il accepte ouvertement l'Ecthèse de Sergius, et il a entrepris d'en prouver l'orthodoxie; pour le punir de son audace, nous avons prononcé notre anathème contre lui. A l'imitation de Sergius, il a surpris la religion du prince, et lui a persuadé de publier, sous le nom de Type, un décret qui détruit la foi catholique en défendant aux fidèles d'employer les termes « une ou deux volontés, » ce qui laisse supposer que

» Jésus-Christ est sans volonté et qu'il n'accomplit aucune opération. Bien plus, loin d'être touché de repentir en apprenant sa déposition, il s'est livré à des violences sacrilèges; il a fait fermer notre église du palais de Placidie, il a plongé dans les cachots les légats de notre siège, il a fait frapper de verges des prêtres orthodoxes, et enfin il a condamné un grand nombre de moines à la torture.

» Nos prédécesseurs ont déployé toute la prudence et la charité chrétienne, en usant de prières et de réprimandes envers les évêques de Constantinople; mais ces prélats ont fermé leur esprit aux conseils et aux remontrances apostoliques. J'ai donc cru nécessaire de vous assembler, afin que tous réunis en présence de Dieu, qui nous voit et nous juge, nous délibérions sur les coupables et sur leurs sacrilèges erreurs. Que chacun prononce donc librement d'après les inspirations du Saint-Esprit. »

On lut publiquement la lettre du métropolitain de Ravenne, qui s'excusait de n'avoir pu se rendre au synode; ensuite on régla les formes par lesquelles on devait procéder à la condamnation des monothélites.

La seconde session fut tenue le 8 du même mois. Le saint-père ordonna que l'accusation contre les hérétiques serait formulée par les parties intéressées ou par le primicier et le notaire de l'Église romaine. Théophylacte prit la parole en ces termes: « Je déclare à votre béatitude qu'Étienne, évêque de Dore, premier suffragant de Jérusalem, est au seuil de la basilique où nous sommes assemblés, et qu'il demande à se présenter devant vous. » Le pontife donna l'ordre de l'admettre dans le concile.

Les portes furent ouvertes, et le prélat, introduit par le maître des cérémonies, présenta sa requête au synode. Le notaire Anastase en fit la lecture, la traduisant du grec en latin; elle contenait les explications des premiers troubles en Orient, les articles publiés par Cyrus à Alexandrie, la lettre de saint Sophroné, qui lui ordonnait de se rendre à Rome pour faire condamner les hérétiques, et terminait en rappelant les plaintes qu'il avait déjà faites à Théodore contre Sergius de Joppé. Nous citerons les dernières paroles de sa requête: « J'ai exécuté les ordres du saint-père défunt envers les prélats hérétiques, et je n'ai consenti à les admettre à la communion orthodoxe qu'après avoir reçu leur rétractation souscrite de leur main. Toutes ces abjurations ont été remises au pape Martin I^{er}.

» Maintenant je vous supplie, mes frères, de vouloir écouter la demande que mon humilité vous adresse au nom des prélats, des peuples catholiques d'Orient, et du glorieux Sophroné; nous vous adjurons de dissiper par vos lumières les restes de l'hérésie, et de faire succéder la charité évangélique au fanatisme aveugle qui pousse les fidèles dans des guerres interminables. »

Le synode reçut également les plaintes de plusieurs abbés, prêtres ou moines grecs, qui demandaient la condamnation des monothélites; on lut ensuite les anciennes requêtes adressées au saint-siège contre Cyrus, Sergius et leurs adhérents. Alors le pontife se levant de sa chaire s'exprima ainsi: « C'est assez de plaintes, mes frères, contre les coupables. Le temps nous manquerait si nous voulions produire devant vous toutes les réclamations qui nous ont été pré-

» sentées par les catholiques. Nous sommes assez édifiés sur
 » la culpabilité des hérétiques, et nous pouvons remettre
 » à la session suivante pour examiner canoniquement les
 » écrits de chacun des accusés. »

L'assemblée s'étant réunie neuf jours après, on commença la séance par l'examen des ouvrages de Théodore, évêque de Pharan. Martin cita plusieurs passages des Pères qui condamnaient les erreurs de ce prélat. Les sept articles de Cyrus d'Alexandrie furent ensuite examinés, ainsi que la lettre de Sergius de Constantinople, qui les approuvait, en prononçant anathème contre ceux qui ne reconnaissent pas en Jésus-Christ une seule opération théandrique. On commenta le passage de saint Denis, évêque d'Athènes, cité par Cyrus, et tiré de la lettre de Caius; il finissait ainsi : « Enfin le Christ n'a fait ni les actions divines comme Dieu, ni les opérations humaines comme homme, mais il a montré aux nations une nouvelle espèce d'opération d'un être incarné, que l'on peut appeler actes théandriques. »

Ces paroles étaient réellement de saint Denis l'Aréopagite; et le pontife, ne pouvant les expliquer, accusa Cyrus et Sergius d'avoir falsifié ce passage, en mettant dans son septième article les termes de « nouvelle opération » au lieu de ceux « d'opération théandrique, » qui devaient y être placés. Il essaya de démontrer que Sergius avait détruit le sens de ces paroles en supprimant dans sa lettre le mot théandrique pour écrire seulement celui d'opération. Remarques dignes du théologien le plus subtil!

On édiliait ainsi les fidèles par des disputes prolongées et violentes, fondées sur des termes que l'esprit sophistique

des Grecs avait introduits dans le langage de l'Église. Martin, après avoir soutenu que le mot théandrique renfermait nécessairement l'idée de deux opérations, ajouta : « Si cette expression signifie une seule opération, elle veut dire qu'elle est simple ou composée, naturelle ou personnelle. Si elle est simple, le Père la possède aussi; et s'il la possède, il sera, comme le Christ, Dieu et homme. En admettant cette opération composée, nous déclarons le Fils d'une autre substance que celle du Père, car le Père ne saurait comprendre une opération composée. Si nous la disons naturelle, nous déclarons la chair consubstantielle au Verbe, puisqu'elle exécute la même opération; ainsi, au lieu de la trinité nous proclamerions la quaternité. Lorsque nous admettons l'opération théandrique comme étant personnelle, nous séparons au contraire le Fils et le Père, puisqu'ils sont distingués par les opérations personnelles.

» Enfin, les hérétiques prétendent que l'union de la nature divine et humaine ramène l'opération théandrique à l'unité; en d'autres termes, ils avouent que le Verbe avant son union avec la chair possédait deux opérations, et qu'après son hypostase il n'en accomplit qu'une; par conséquent ils retranchent l'une de ses opérations en les confondant ensemble. Ces contradictions prouvent que saint Denis, par le mot composé dont il s'est servi, a voulu désigner l'union des deux opérations dans la même personne, et qu'il a pu dire sagement que Jésus-Christ n'accomplit ni les actions divines en Dieu, ni les actions humaines en homme, mais qu'il nous montre l'union parfaite des opérations et des natures. Le sublime de cette union est de faire exécuter humainement les

» actions divines, et divinement les actions humaines; car la
 » chair du Christ, animée d'une âme raisonnable et unie à
 » lui personnellement, opérait les miracles qui ont frappé les
 » peuples, et par sa vertu toute-puissante il se soumettait
 » volontairement aux souffrances qui nous ont donné la vie
 » du ciel. Ainsi il possédait ce qui nous est naturel d'une
 » manière surhumaine: et nous dirons comme saint Léon,
 » que chaque nature opérait dans le Christ ce qu'elle a de
 » particulier, mais avec la participation de l'autre. »

Cette explication singulière de l'opération théandrique fut approuvée sans opposition par l'assemblée. On lut ensuite l'Ecthèse d'Héraclius, et l'on déclara faux et mensongers les extraits des deux conciles de Constantinople, tenus par les patriarches Sergius et Pyrrhus, qui affirmaient que l'Ecthèse avait été approuvée par le pontife Severin.

La quatrième séance du synode fut tenue le 19 octobre. Martin releva les contradictions qui résultaient des pièces qu'on avait lues dans la session précédente, et expliqua les articles dans lesquels Cyrus anathématise les hommes qui ne disent pas avec lui que Jésus-Christ agit par une seule opération. « Sergius et Pyrrhus approuvent cette doctrine, ajoutait-il, et cependant ces trois prélats adhèrent à l'Ecthèse, qui défend de prononcer les termes de une ou deux opérations. Ainsi ils se repoussent eux-mêmes du sein de l'Église, puisqu'il est contradictoire de dire une opération et de défendre de le prononcer. »

Le souverain pontife tombait dans une grave erreur, car il attribuait à l'Ecthèse une défense qui se trouvait dans le Type, et soit par ignorance de la question, soit par une ruse oratoire,

il plaçait les hérétiques en contradiction avec eux-mêmes, tandis que l'édit d'Héraclius appuyait le monothélisme, et que ces prélats avaient pu l'approuver sans se contredire et sans s'anathématiser eux-mêmes.

Enfin dans la dernière session, le pontife ayant fait apporter les livres des Pères, fit lire les passages opposés à l'hérésie, et après cette lecture il prit la parole: « Mes frères, il faut faire connaître à toute la terre que les novateurs calomnient les Pères et les conciles qui ont enseigné deux volontés, deux opérations et deux natures en Jésus-Christ; les Pères ne l'ont pas seulement décidé, ils l'ont encore prouvé par le nombre, par les noms, par les pronoms, par les qualités, par les propriétés, par tous les moyens possibles. Nous approuvons donc cette doctrine sans y rien ajouter ni retrancher. »

Afin de rendre plus sensible la conformité des sentiments des novateurs avec les hérétiques, le pape compara les paroles des uns et des autres; et il conclut en disant que les premiers étaient plus coupables que les seconds, puisqu'ils voulaient persuader aux esprits simples qu'ils suivaient les écrits des saints Pères, tandis que les hérétiques déclaraient ouvertement qu'ils les combattaient. Il appuya ses conclusions de l'autorité de saint Cyrille et de Grégoire de Nazianze, et démontra que le Christ avait pris par son incarnation la nature humaine tout entière, et par conséquent la volonté qui est essentielle à l'âme raisonnable.

Après une longue délibération, le concile rendit son jugement en vingt canons; il condamna tous ceux qui ne confessaient pas la Trinité et l'incarnation du Verbe; qui refusaient

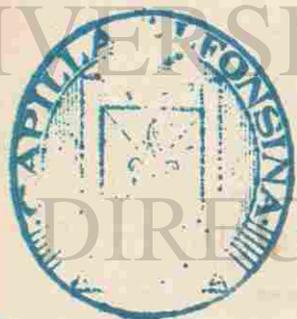
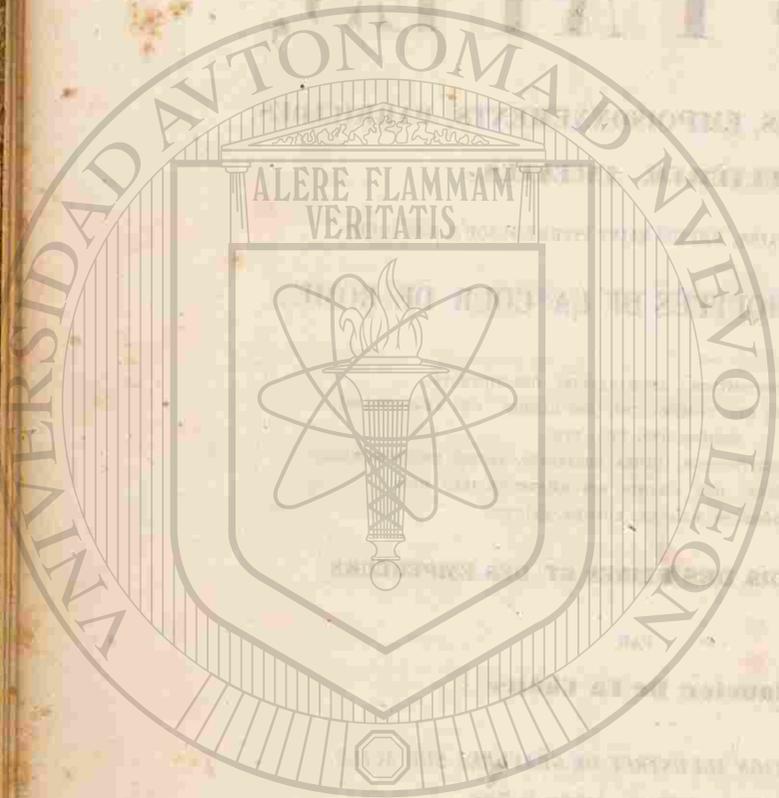
Bx955

L26

V.2

HISTOIRE

DES PAPES



FONDO BIBLIOTECA PÚBLICA
DEL ESTADO DE NUEVO LEÓN

135889



HISTOIRE

DES PAPES.

PÉLAGE I^{er},

JUSTINIEN,
empereur d'Orient.

62^e PAPE.

CHILDEBERT,
roi de France.

Naissance de Pélage. — Siège de Rome. — Politique de Pélage. — Pillage de Rome par Totila, roi des Goths. — Pélage se rend à Constantinople. — Son fanatisme contre les origénistes. — Disputes violentes entre Pélage et Théodore d'Alexandrie. — Pélage usurpe le souverain pontificat. — Les prêtres l'accusent de l'empoisonnement de Vigile. — Les évêques refusent de le sacrer. — Pélage se purge par serment des crimes qui lui sont imputés. — Il fait de grandes largesses au peuple avec l'argent rapporté de Constantinople par son prédécesseur. — Le saint-père excite Narzés à persécuter les hérétiques. — Réflexions sur le génie persécuteur qui a toujours distingué le catholicisme. — Pélage envoie des reliques au roi Childebert. — Concile de Paris. — Mort du souverain pontife.

Pélage était Romain de naissance, et fils de Jean, ancien vicaire d'un préfet du prétoire. Lorsque Vigile fut obligé de



quitter Rome pour se rendre à Constantinople auprès de Justinien, le saint-père avait envoyé de Sicile plusieurs vaisseaux chargés de blé pour soulager les besoins du peuple; mais comme les Goths assiégeaient la ville, les navires furent capturés à Porto, et Rome demeura affamée.

Alors Pélage, qui se préparait déjà les moyens de parvenir au souverain pontificat, saisit cette occasion d'accroître sa popularité; il acheta aux Goths les grains dont ils s'étaient emparés, et les distribua aux pauvres et aux malades. Les Romains, par reconnaissance, le nommèrent chef d'une ambassade chargée de demander au roi des Goths une trêve de quelques jours, et de lui proposer de se rendre à discrétion, s'ils ne recevaient point de secours de Constantinople.

Totila refusa d'écouter les offres des députés romains; leur démarche lui ayant fait connaître la position désespérée de ses ennemis, il poussa le siège avec vigueur, et trois jours après il s'empara de la ville. Avant tout, le barbare voulut entrer dans l'église de Saint-Pierre, « afin, disait-il, de rendre de solennelles actions de grâces à Dieu pour le succès de ses armes. » Pélage le reçut à la tête du clergé, tenant l'Évangile entre ses mains; il se prosterna aux pieds du roi, pendant que les prêtres criaient d'une voix lamentable: « Seigneur, épargnez les vôtres! le Dieu des armées nous a soumis à votre autorité, épargnez vos sujets. » Totila se laissa fléchir par leurs prières; il défendit aux Goths de continuer les massacres, d'insulter à la pudeur des femmes, et permit seulement le pillage; il fit abattre les murailles de la ville, et détruisit également les grands édifices. Le sac de Rome dura quarante jours; et les Goths se retirèrent après

cette expédition, sur la nouvelle que Bélisaire accourait au secours de l'Italie avec une puissante armée.

Pélage fut ensuite chargé par le clergé de se rendre à Constantinople auprès de Vigile, afin de surveiller la conduite du pontife; il obtint à la cour de Justinien le titre d'apocrisiaire de l'Église de Rome, et fut honoré de la confiance du prince. Quelque temps après, l'empereur l'envoya à Gaza avec Éphrem d'Antioche, Pierre de Jérusalem et Hippace d'Éphèse, pour enlever le pallium à Paul d'Alexandrie, et consacrer à sa place Zoïle, patriarche de la même ville.

Il s'acquitta fidèlement de sa mission, et revint à Constantinople le mois suivant. Pendant son séjour dans cette ville, plusieurs moines lui présentèrent des articles extraits des livres d'Origène, dont ils voulaient poursuivre la condamnation auprès de l'empereur contre les moines de la Nouvelle Laure, qui adoptaient les opinions singulières de ce célèbre Père de l'Église grecque, et qui excitaient des troubles dans les couvents de la Palestine. Pélage, qui était l'ennemi déclaré de Théodore de Cappadoce, partisan d'Origène, qui s'était constamment opposé à ses brigues pour le pontificat, s'empressa de saisir l'occasion de se venger; il se joignit à Mennas, patriarche de Constantinople, pour appuyer auprès de l'empereur la requête des moines de Palestine et faire condamner les hérétiques; mais ses démarches furent traversées par Justinien, qui publia le fameux édit sur les trois chapitres, composé par Théodore de Cappadoce. Pélage, trompé dans sa vengeance, souleva contre ce décret tout ce qu'il put trouver de catholiques prêts à le seconder. Grâce à l'apocrisiaire, les scandales et les désordres furent si grands,

que l'évêque Théodore disait « que Pélage et lui-même méritaient d'être brûlés vifs pour avoir excité dans l'Église des disputes aussi violentes, et pour s'être servi de la religion, ce manteau qui couvre tous les crimes, afin de satisfaire leurs sentiments de haine et de jalousie. »

Pélage fut condamné à l'exil, et n'obtint son pardon de l'empereur qu'après avoir souscrit à l'édit et avoir fait sa soumission au concile. Justinien lui rendit ensuite toute sa faveur, et lui promit de le faire consacrer évêque de Rome après la mort de Vigile.

Enfin le souverain pontife ayant obtenu la permission de retourner en Italie, Pélage demanda à l'accompagner dans son voyage; et nous savons que Vigile mourut à Syracuse, des suites d'un breuvage empoisonné! Pélage s'empara aussitôt du manteau pontifical; et sans même attendre le résultat d'une élection régulière, il se déclara évêque de Rome par l'autorité de l'empereur Justinien. Cependant, à son arrivée dans la ville sainte, les évêques refusèrent de consacrer son usurpation, et l'accusèrent publiquement de la mort de son prédécesseur. Le clergé de Rome, les religieux, le peuple, refusèrent la communion du pontife, et il ne se trouva que trois prêtres, Jean de Péruse, Bonus de Férentin, et André, prêtre d'Ostie, qui consentirent à procéder à son ordination.

Dans cet abandon général, Pélage s'adressa au patrice Narsès, et lui demanda sa protection. Celui-ci, pour obéir aux ordres du prince, consentit à soutenir le nouveau pape; il ordonna une procession solennelle, dans laquelle on déploya tout le luxe et toutes les pompes des grandes cérémonies, afin d'attirer l'affluence du peuple.

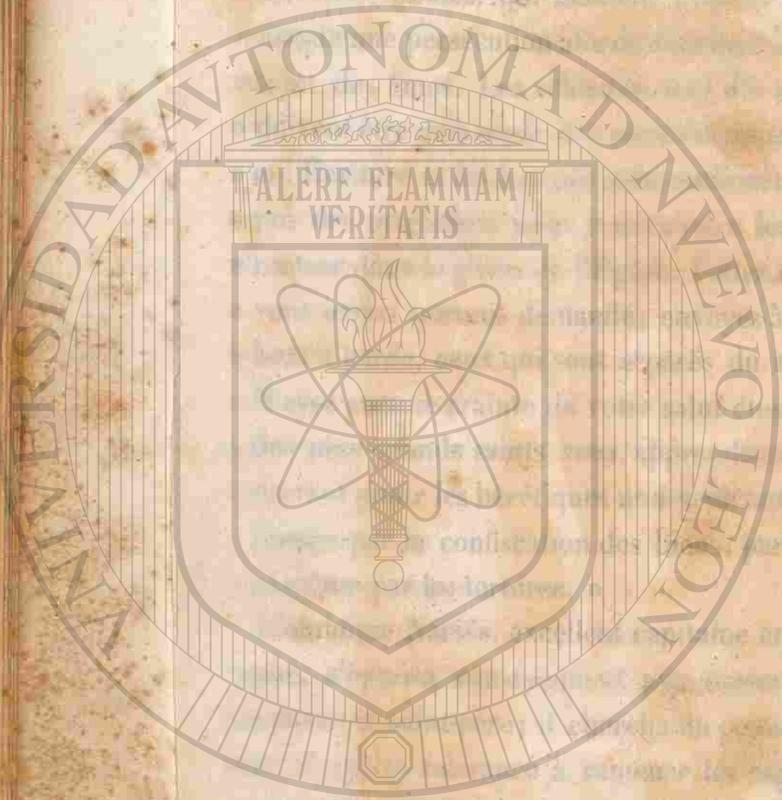
La procession, partie de la basilique de Saint-Pancrace, se dirigea vers celle de Saint-Pierre : lorsqu'elle fut arrivée dans l'intérieur de l'église, le saint-père prit l'Évangile d'une main, la croix de l'autre, les mit sur sa tête, et dans cette position il monta à la tribune, afin d'être vu de toute l'assemblée. Alors il protesta de son innocence, prit Dieu à témoin, et jura par les sacrés mystères et par le corps de Jésus-Christ, qu'il n'était point coupable de la mort de Vigile, et qu'il n'avait contribué en rien aux souffrances qu'il avait éprouvées à Constantinople. Il conjura les fidèles de s'unir à lui pour faire cesser les désordres qui existaient dans l'Église, et il leur demanda des enfants pour augmenter les membres du clergé.

Ensuite Pélage créa de nouveaux officiers, et fit de grandes largesses au peuple avec les sommes que Vigile avait apportées de Constantinople. Néanmoins le schisme ne fut pas éteint; les défenseurs des trois chapitres étaient nombreux, surtout en Toscane, en Lombardie et dans les autres provinces; ils ne pardonnèrent jamais au saint-père d'avoir souscrit aux actes du cinquième concile, et d'avoir commis un parricide abominable pour s'élever au pontificat.

Malgré les clameurs des Romains, Pélage, soutenu par l'autorité impériale, se maintint sur la chaire de saint Pierre; il donna l'intendance des biens de l'Église à Valentin son secrétaire, et fit rendre à toutes les basiliques les vases d'or et d'argent, ainsi que les voiles qui en avaient été enlevés par les prêtres dans les temps de troubles. Il s'appliqua à réprimer les hérésies d'Italie, et excita Narsès à persécuter les malheureux schismatiques.

« Ne vous arrêtez pas, lui disait-il, aux vains discours des
» hommes timides, qui blâment l'Église quand elle com-
» mande une persécution afin de réprimer les erreurs pour le
» salut des âmes. Les schismes sont des maux violents qui
» doivent être guéris par des remèdes puissants et terribles;
» et l'Écriture et les Canons nous autorisent à réclamer l'ap-
» pui des magistrats pour contraindre les schismatiques à
» rentrer dans le giron de l'Église. Faites donc ce que nous
» vous avons souvent demandé; envoyez à l'empereur, sous
» bonne garde, ceux qui sont séparés du siège apostolique.
» N'ayez aucune crainte de votre salut éternel; les exemples
» des plus grands saints vous apprendront que les princes
» doivent punir les hérétiques non-seulement par l'exil, mais
» encore par la confiscation des biens, par de dures prisons
» et même par les tortures. »

L'eunuque Narsès, excellent capitaine et brave de sa per-
sonne, s'opposa constamment aux mesures violentes que
proposait le saint-père; il chercha au contraire par sa dou-
ceur et par sa tolérance à ramener les esprits à des senti-
ments plus conformes aux préceptes de l'Évangile; en sorte
qu'on disait que l'homme de guerre agissait en pasteur, et
le pasteur en homme de guerre. Nous devons convenir
que le clergé a toujours trouvé une grande joie à nager dans
le sang, à contempler le carnage, et que les prêtres ont
surpassé même les rois en cruautés, lorsqu'ils ont eu dans les
mains la puissance souveraine. C'est une vérité malheureu-
sement établie par l'histoire, que l'intolérance religieuse,
pendant près de deux mille ans, a dépeuplé les états les plus
florissants, a porté chez toutes les nations les torches du



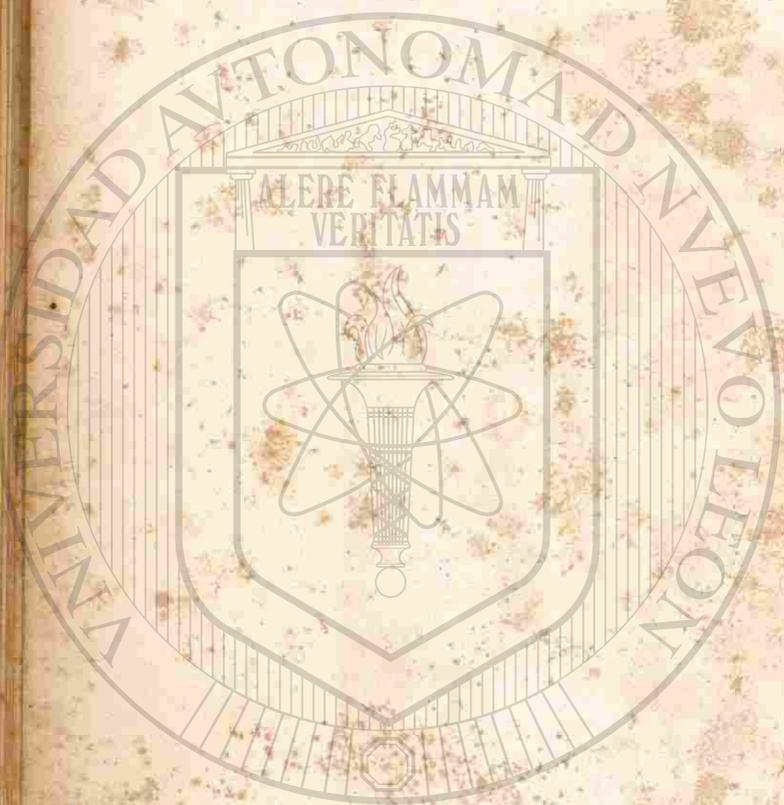
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



Crucade de Pelage 1^{er}
envers les heretiques

Drawn by J. de Fournier



fanatisme, a fait surgir dans toutes les contrées des bûchers, des roues, des échafauds, des incendies, et a commandé partout des viols et des massacres. Ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que les ministres de toutes ces cruautés se sont couverts aux yeux des peuples du prétexte spécieux du maintien de l'orthodoxie de l'Église, et ont fait prendre en exécration une religion sublime dans sa morale. Les malheurs qui ont fait gémir l'humanité n'ont jamais eu d'autre cause que l'ambition des prêtres ou l'orgueil des souverains; cependant les partisans de la théocratie prétendent qu'un prêtre n'est point persécuteur lorsqu'il force les hommes à entrer dans le bon chemin; et ils s'appuient sur les fameuses paroles de l'Évangile: « Contrains-les d'entrer. »

Mais d'après cet odieux principe, les orthodoxes fournissent des armes contre eux-mêmes; et suivant leurs maximes, les hérétiques devraient faire couler des flots de sang dans les pays où leur pouvoir est tout-puissant!

Peuples! repoussez ces hommes impies, dont l'avarice et l'ambition se cachent sous le masque de l'hypocrisie! Revenez à des sentiments plus élevés, et songez, quelle que soit votre religion, que l'amour du travail et la charité pour ses frères sont les seuls actes agréables à la Divinité!

L'ingénieux auteur des Lettres persanes nous dit: « Le premier sentiment d'un homme religieux doit être de plaire à la Divinité qu'il adore; et le moyen le plus certain pour y parvenir est d'observer les devoirs de l'humanité; le premier entre tous, c'est l'amour de ses frères; car, dans quelque religion que l'on vive, dès qu'on en suppose une, il faut bien supposer aussi que Dieu aime les hommes; et

de reconnaître Marie comme mère de Dieu, et le Christ comme consubstantiel à son Père et à la Vierge sa mère. Les Pères décidèrent que Jésus-Christ était lui-même une nature du Verbe incarné; que les deux natures subsistaient distinctes en lui, qu'elles étaient unies hypostatiquement et conservaient leurs propriétés; et qu'il exécutait deux volontés et deux opérations, l'une divine, l'autre humaine; enfin ils condamnèrent ceux qui repousseraient ces dogmes ou qui ne prononceraient pas anathème contre les hérétiques qui attaquaient la Trinité et l'incarnation.

Sabellius, Arius, Origène, Didyme, Évagre, Théodore de Pharan, Cyrus d'Alexandrie, Sergius de Constantinople et ses successeurs Pyrrhus et Paul, furent excommuniés. On lança les plus terribles anathèmes contre ceux qui acceptaient l'Ecthèse d'Héraclius ou le Type de Constant; contre les prêtres qui se soumettaient aux dispositions prononcées par les impies entachés de monothélisme; et contre les hérétiques qui soutiendraient que leur doctrine était semblable à celle des Pères, ou qui exposeraient de nouvelles formules sur l'incarnation. La souscription de l'arrêt est conçue en ces termes : « Moi, Martin, par la grâce de Dieu évêque de la » sainte Église catholique et apostolique de la ville de Rome, » j'ai souscrit comme juge à cette définition qui confirme la » foi orthodoxe, ainsi qu'à la condamnation de Théodore, » prélat de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de » Constantinople, des patriarches Pyrrhus et Paul, ses suc- » cesseurs, de leurs écrits hérétiques, de l'Ecthèse et du Type » impie qu'ils ont publié à Byzance. »

Les actes du concile furent écrits en latin et en grec, à la

demande des moines de Palestine, et le pontife les envoya aux Églises d'Orient et d'Occident, avec plusieurs lettres synodales. Il adressa des circulaires à tous les fidèles de la chrétienté, pour les instruire de l'erreur des monothélites, et de la nécessité d'assembler un concile pour condamner cette hérésie. « Nous envoyons, écrit-il, les actes du synode à tous » les chrétiens, afin de justifier notre conduite devant Dieu, » et de rendre inexcusables ceux qui nous refuseront l'obéissance qu'ils nous doivent. N'écoutez point les novateurs, » et ne redoutez pas la puissance de ces hommes couronnés » dont la vie passe comme l'herbe qui se fane, et dont aucun » n'a été crucifié pour nous. »

Il informa ensuite l'empereur des décisions du concile, en lui disant : « Nos adversaires, seigneur, ont osé écrire aux » évêques d'Afrique que vous aviez publié le Type afin d'arrêter la violence de nos discussions théologiques, et pour » laisser à la vérité le temps de s'établir. Le malheur de ces » discordes doit retomber sur eux-mêmes, qui se sont écartés » des préceptes de l'Église; car les Pères affirment que le » moindre changement dans l'exposition des vérités divines » est condamnable aux yeux de Dieu. Nous vous adressons » les actes de notre concile avec leur traduction en grec, et » nous vous prions de les lire attentivement, afin que vos » pieuses lois proscrivent les hérétiques, et fassent triompher » les doctrines des saints Pères et des conciles. »

A cette époque le nouvel évêque de Thessalonique, Paul, envoya ses lettres synodales à la cour de Rome : le pontife les jugea monothélites; cependant, à la demande de ses députés, il consentit à suspendre les effets de l'excommunica-

tion que ce prélat avait encourue; il releva seulement l'erreur dans laquelle il était tombé, et lui adressa par ses légats la profession de foi qu'il devait suivre. Paul, craignant que sa soumission au saint-père ne lui attirât l'inimitié des évêques de l'Orient, trompa les mandataires de Martin et leur remit une exposition de ses croyances dans laquelle, en parlant de la volonté et de l'opération du Christ, il avait retranché le mot « naturelle, » ainsi que la formule d'anathème prononcée contre les hérétiques.

Les légats de la cour de Rome, séduits par les artifices et par les flatteries de l'évêque de Thessalonique, acceptèrent cet écrit, qu'ils rapportèrent au pontife. Martin ayant reconnu la fourberie, s'emporta contre ses envoyés, les appela traîtres, sacrilèges, infâmes, et les fit renfermer dans un monastère où ils firent pénitence, revêtus d'un sac, et la tête couverte de cendres. Ensuite il écrivit à Paul cette lettre menaçante :

« Sachez, évêque fourbe et imposteur, que vous êtes déposé de toute dignité sacerdotale, jusqu'au jour où vous confirmerez, par écrit, sans aucune restriction ni omission, ce que nous avons décidé en notre concile, et où vous aurez anathématisé les nouveaux hérétiques, leur Ecthèse sacrilège et leur Type odieux.

» Si vous désirez rentrer dans notre communion, vous devez à l'instant même réparer la faute que vous avez commise contre les canons, en ne vous reconnaissant pas, dans vos lettres, pour sujet et vicaire du saint-siège. » Martin adressa en même temps un ordre au clergé de Thessalonique, pour défendre toute communication avec Paul s'il persistait dans l'hérésie. et pour nommer un autre évêque.

Amandus ou saint Amand, prélat de Maëstricht, avait envoyé une lettre au pape pour l'instruire des désordres des ecclésiastiques de son diocèse et pour lui faire connaître qu'il voulait abandonner son siège, afin de fuir les scandales qu'il ne pouvait empêcher. Martin lui répondit : « Nous avons appris que les prêtres, les diacres et les autres clercs, tombent dans les péchés honteux de fornication, de sodomie et de bestialité. Ceux d'entre ces infâmes qui auront été surpris une seule fois dans le péché, après avoir reçu les ordres sacrés, devront être déposés, sans espérance d'être rétablis, et passeront leur vie dans l'accomplissement d'une sévère pénitence. N'ayez donc aucune compassion pour les coupables, car nous ne voulons devant l'autel que des ministres dont l'existence ait été pure.

» Mais il ne vous est pas permis d'abandonner les fonctions de votre dignité pour vivre dans la retraite à cause des péchés des autres; vous devez au contraire dominer votre affliction, et rester sur le siège épiscopal pour l'édification des chrétiens de la Gaule.

» Nous vous envoyons les actes du dernier synode et notre circulaire, afin que vous les fassiez connaître à tous les ecclésiastiques de votre juridiction : ils devront approuver sans examen ce que nous avons décidé pour la foi, et ils nous adresseront cette confirmation souscrite de leur main.

» Engagez le roi Sigebert à nous envoyer des évêques, qui consentiront à se charger de la légation du saint-siège auprès de l'empereur, pour remettre au prince les actes de notre concile et ceux de votre assemblée.

» Nous avons fait donner à votre député les reliques que

» vous nous demandiez ; quant aux livres, notre bibliothèque étant pauvre, il n'a pas été en notre puissance de les remettre à votre mandataire, et son départ précipité nous a empêché de faire transcrire des copies des ouvrages qui sont dans nos archives. »

Martin adressa des lettres au roi Clovis II, pour le prier d'envoyer à Rome deux prélats de son royaume, qui accompagneraient à Constantinople une ambassade à laquelle il voulait donner un caractère de solennité. Saint Eloi et saint Ouen, qui avaient d'abord été désignés par le prince pour se rendre auprès du pape, ne purent accomplir cette mission parce que des raisons d'état les retinrent dans les Gaules.

En exécutant toutes ces réformes, le saint-père n'avait pas prévu l'orage que son zèle avait formé en Orient ; l'empereur Constant, instruit que le pontife cherchait un appui contre son autorité, résolut de faire exécuter son édit du Type dans ses provinces d'Italie et d'abaisser enfin l'orgueil de la cour de Rome. Il envoya Olympius son favori, en qualité d'exarque, avec ordre de s'assurer de l'armée et de s'emparer de Martin. S'il trouvait de la résistance dans les soldats, il devait temporiser, séduire peu à peu les troupes par des largesses et des distinctions ; et enfin, quand le moment lui paraîtrait favorable, il devait faire enlever le pontife de son palais et l'envoyer à Constantinople.

Olympius débarqua en Italie pendant la tenue du concile de Latran ; d'abord, suivant ses instructions, il engagea une partie des évêques à se séparer de la communion du pape ; toutes ses tentatives ayant échoué, et n'osant point encore employer la violence, il eut recours à la trahison. Au moment

où le saint-père lui présentait la communion dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, l'exarque fit un signal convenu, et son écuyer tira le glaive pour massacrer le pontife. Par un miracle éclatant, ajoutent les historiens sacrés, Martin devint invisible et l'écuyer aveugle. Olympius, frappé de ce prodige, se prosterna aux pieds du pontife, et lui découvrit les ordres qu'il avait reçus de l'empereur ; ensuite il passa en Sicile pour combattre les Sarrasins, et forma un royaume indépendant.

L'exarque fut assassiné secrètement quelque temps après, et Constant nomma pour lui succéder deux officiers, Théodore, surnommé Calliopas, et un domestique du palais qui portait aussi le nom de Théodore, et dont le surnom était Pellare. Ils avaient ordre d'enlever de vive force le pape, en l'accusant devant le peuple d'hérésie et de crimes d'état, et en lui reprochant de ne pas honorer Marie comme mère de Dieu, et d'avoir envoyé des lettres et de l'argent aux Sarrasins.

Martin, instruit de leurs projets par ses espions, se retira avec son clergé dans l'église de Latran, le jour même où les officiers de l'empire entrèrent à Rome. Il ne visita point l'exarque ; et sous prétexte de son état de maladie, il envoya quelques prêtres pour le complimenter. Celui-ci leur répondit « qu'il voulait adorer le pontife, conformément à l'usage, et que le lendemain, dimanche, jour du Seigneur, il se rendrait au palais patriarcal, où il espérait le voir. » Le terme adorer, à cette époque, ne représentait pas l'idée que nous lui attribuons dans notre langue ; il signifiait simplement honorer ; et la coutume d'une adoration réelle et sacrilège, ainsi qu'elle se pratique à Rome de nos jours, était inconnue aux évêques des premiers siècles.

Le lendemain la messe fut célébrée dans la basilique de Latran par le saint-père; mais l'exarque, redoutant la fureur du peuple, n'osa pas tenter l'enlèvement, malgré le nombre de ses troupes. Seulement il envoya son cartulaire avec quelques soldats le lundi matin au palais de Latran, pour se plaindre de la défiance qu'on lui témoignait. « On vous accuse, saint-père, lui dit l'officier, de cacher des armes et des pierres pour votre défense, et d'avoir renfermé des gens de guerre dans votre palais pontifical. »

Martin le prit aussitôt par la main et lui fit visiter sa demeure, afin qu'il rendit témoignage de la fausseté de ces accusations. « Nos ennemis, ajouta le pontife, nous ont toujours calomnié : à l'arrivée d'Olympius, on nous accusait aussi d'être entouré d'hommes armés pour repousser la force par la violence. Il a bientôt reconnu que nous placions en Dieu seul toute notre confiance. »

L'exarque, rassuré sur les dangers de l'arrestation, se mit à la tête de ses troupes et fit entourer la basilique. A l'approche des soldats, le pontife, quoique malade, se fit placer sur un lit à la porte même de l'église; ceux-ci, sans égards pour ce vénérable vieillard, ni pour la sainteté du lieu, pénétrèrent dans le temple, brisèrent les luminaires, et au milieu de la terreur et du bruit des armes, Calliopas montrant aux prêtres et aux diacres l'ordre de l'empereur, leur commanda de déposer Martin comme indigne de la tiare, et d'ordonner un autre évêque à sa place.

Un geste, une parole du saint-père, et le sang allait couler : Martin se leva avec calme, et s'appuyant sur deux jeunes ecclésiastiques, il sortit lentement de la basilique. Les prêtres

se jetèrent aussitôt sur les gardes en s'écriant : « Non, le saint-père ne sortira pas de ces murs! Anathème contre vous, mercenaires d'un tyran, destructeurs de la foi chrétienne! anathème contre vous! » Le pontife étendit la main, et le clergé obéissant vint se ranger à ses côtés.

Martin se livra ensuite aux soldats de l'exarque; mais au moment où ils se préparaient à l'emmenner, les prêtres et les diacres se jetèrent de nouveau sur la troupe, et entourant le saint-père, ils criaient : « Ne l'abandonnons point, c'est notre père; vivons ou mourons avec lui! » Alors le pontife adressa cette prière à Calliopas : « Seigneur, permettez à ceux de mon clergé qui m'aiment de me suivre dans l'esclavage. » Tous l'accompagnèrent à son palais, qui fut à l'instant changé en prison, et dont toutes les portes furent gardées par les soldats de l'exarque Théodore.

La nuit suivante, pendant que le clergé était plongé dans le sommeil, on enleva le saint-père et on le fit sortir de Rome, accompagné seulement de six serviteurs dévoués. Son enlèvement fut si précipité, qu'il ne put emporter aucune des choses nécessaires à un long voyage, si ce n'est une simple coupe à boire. Son escorte, embarquée sur le Tibre, arriva le mercredi 19 juin à dix heures du matin à Porto, d'où elle repartit le même jour; et le 1^{er} juillet elle entra dans Misène. Le pontife fut ensuite conduit en Calabre, de là, dans différentes îles, et enfin on le déposa dans l'île de Naxos, où il demeura une année entière.

Pendant toute la durée du voyage, Martin, accablé par une dyssenterie cruelle, n'avait pu sortir du vaisseau, qui était devenu sa prison. Les évêques et les fidèles de Naxos lui

envoyaient des présents pour soulager ses maux; mais les soldats qui le gardaient s'emparaient de ses provisions, le chargeaient d'outrages, et frappaient même les citoyens, les repoussant avec colère et criant : « Mort à ceux qui aiment cet » homme; ils sont ennemis de l'état! »

Enfin Constant donna l'ordre de l'amener à Constantinople; et au milieu du mois de septembre de l'année 654, le saint-père entra dans le port de la ville impériale. Pendant une journée entière Martin resta sur le vaisseau, couché sur du mauvais linge et livré en spectacle à toute la populace, qui l'appelait hérétique, ennemi de Dieu, de la Vierge et du prince. Le soir, un scribe, nommé Sagolève, et plusieurs gardes, le descendirent de la barque et le portèrent dans la prison appelée Prandéaria, où il demeura trois mois sans aucun secours. On croit qu'il écrivit dans son cachot les deux lettres qui sont parvenues jusqu'à nous.

Dans la première, il se justifie auprès de l'empereur des accusations portées contre lui, et invoque le témoignage que le clergé romain avait rendu de la pureté de sa foi en présence de l'exarque; il proteste qu'il défendra les décisions de son concile aussi longtemps que la vie lui sera laissée. « Je n'ai envoyé, » écrivait-il, ni lettres ni argent aux Sarrasins; j'ai seulement » donné quelques secours à des serviteurs de Dieu qui venaient » de ces pays chercher des aumônes pour les chrétiens malheureux. Je crois à la glorieuse Marie, vierge et mère du Christ, » et je déclare anathème, dans ce monde et dans l'autre, » à ceux qui refusent de l'honorer et de l'adorer au-dessus de » toutes les créatures. » Il termine sa seconde lettre en disant : « Il y a quarante jours, seigneur, que je n'ai pu ob-

» tenir un bain pour mon corps affaibli. Je me sens glacé » par la souffrance, car le mal qui dévore mes entrailles ne » m'a laissé aucun repos sur la mer ni sur la terre. Mes forces » y succombent; et lorsque je demande une nourriture salu- » taire qui puisse me ranimer, j'éprouve un refus insultant. » Cependant je prie Dieu, quand il m'aura retiré de cette vie, » de chercher ceux qui me persécutent, pour les ramener à » la pénitence. »

Enfin il fut tiré de son cachot et apporté dans le sénat, assemblé pour l'interroger. Le sacellaire Bucoléon, chargé de présider le conseil, lui ayant commandé de se lever, quelques officiers le soutinrent dans leurs bras, et le sacellaire l'apostropha par ces dures paroles : « Misérable! notre » souverain a-t-il opprimé ta personne, s'est-il emparé des » richesses de ton Église, ou seulement a-t-il cherché à te » ravir la dignité d'évêque? » Le pontife garda le silence.

Bucoléon reprit en le menaçant : « Puisque ta voix n'ose » s'élever devant nous, celle de tes accusateurs va nous ré- » pondre. » Aussitôt Dorothee, patrice de Cilicie, plusieurs soldats, André, secrétaire d'Olympius, et quelques gardes de la suite de cet exarque, s'avancèrent au milieu du conseil. Au moment où l'Évangile fut ouvert pour recevoir leurs serments, Martin dit aux magistrats : « Je vous prie, seigneurs, » au nom du Christ qui nous entend, de laisser parler ces » hommes sans les faire jurer sur les saintes Écritures; qu'ils » disent contre moi ce qui leur est commandé, mais qu'ils ne » perdent point leurs âmes par un serment condamnable. »

Les témoins jurèrent néanmoins de faire connaître aux juges la vérité. Dorothee s'exprima le premier en ces ter-

mes : « Si le pontife avait cinquante têtes, elles devraient
 » tomber toutes sous le glaive des lois pour le châtement de
 » ses crimes, car je jure qu'il a corrompu l'Occident, et qu'il
 » s'est rendu le complice de l'infâme Olympius, ennemi mor-
 » tel de notre prince et de l'empire. » Pressé de questions
 par Bucoléon, le pape répondit : « Si vous voulez entendre
 » la vérité, je vais vous la dire. Lorsque le Type fut envoyé
 » à Rome..... » Le préfet Troïle l'interrompit en criant :
 « Nous vous accusons de crimes contre l'état; ne parlez
 » point de la foi, il n'en est pas question dans cette assem-
 » blée, car nous sommes tous chrétiens et orthodoxes comme
 » les Romains. » — « Vous mentez, répliqua le saint-père, et
 » au jour terrible du jugement je m'élèverai entre Dieu et
 » vous, pour prononcer anathème et malédiction contre votre
 » abominable hérésie. »

Troïle renfermant en lui-même toute sa fureur, continua
 l'interrogatoire : « Prélat audacieux, dit-il, lorsque l'infâme
 » Olympius exécutait ses projets coupables, pourquoi as-tu
 » reçu le serment des soldats de ce traître? Pourquoi, au lieu
 » de lui prêter l'appui de ton autorité, n'as-tu pas dénoncé
 » ses perfidies, en opposant ta puissance à sa volonté? »

Le pape répondit au préfet : « Dans la dernière révolution,
 » seigneur, lorsque le moine Georges, qui devint préfet, quitta
 » le camp, et pénétra dans Constantinople pour accom-
 » plir ses desseins audacieux, où étiez-vous, vous et ceux qui
 » m'écoutent? Non-seulement vous n'avez point résisté à ce
 » séditieux, mais encore vous avez applaudi à ses harangues,
 » et vous avez chassé du palais ceux qu'il vous ordonnait
 » d'expulser. Pourquoi, lorsque Valentin s'est revêtu de la

» pourpre et s'est emparé du trône, au lieu d'opposer votre
 » pouvoir à sa puissance, avez-vous subi sa loi? A votre tour,
 » avouez qu'on ne peut résister à la force.

» Comment donc aurais-je pu m'opposer à Olympius, qui
 » commandait toutes les armées d'Italie? Est-ce moi qui l'ai
 » fait exarque? est-ce moi qui lui ai donné des troupes, des
 » trésors, et le pouvoir souverain sur la péninsule romaine?
 » Mais ces paroles sont inutiles, ma perte est résolue; ainsi
 » permettez que je garde le silence. Je vous en conjure, dis-
 » posez de ma vie selon vos intentions, car Dieu sait que mon
 » supplice m'achètera une sainte récompense! »

Le sacellaire déclara la séance levée, et se rendit au palais
 pour faire son rapport à l'empereur. Martin fut emporté de la
 salle du conseil et placé dans la cour, près des écuries du
 prince, au milieu des gardes; ensuite on l'éleva sur une ter-
 rasse, afin que le souverain pût le voir à travers les tentures
 de son appartement, des soldats le portant sur leurs bras,
 au milieu de la plate-forme, en présence de tout le sénat et
 d'une foule innombrable. Bucoléon étant sorti des apparte-
 ments du prince, s'approcha de Martin pour lui faire con-
 naître sa sentence. « Évêque de Rome, lui dit-il, regarde
 » comment Dieu t'a livré entre nos mains; tu as voulu ré-
 » sister à l'empereur, tu es devenu son esclave; tu as aban-
 » donné le Christ, maintenant il t'abandonne. » Alors s'a-
 dressant à l'exécuteur, il dit : « Déchire le manteau de ce
 » pontife et les bandelettes de sa chaussure. » Et se retour-
 nant vers les soldats, il ajouta : « Je vous le livre, mettez en
 » pièces ses vêtements. » Ensuite il commanda à la foule de
 le maudire. Quelques malheureux seulement crièrent ana-

thème au pape, et les autres assistants, baissant la tête, se retirèrent accablés de tristesse.

Les bourreaux lui ôtèrent son pallium sacerdotal et ses autres ornements ecclésiastiques qu'ils se partagèrent, ne lui laissant qu'une seule tunique sans ceinture, qu'ils déchirèrent des deux côtés, afin de livrer son corps entièrement nu aux injures de l'air et aux regards avides de la soldatesque de Constantinople. On lui mit un carcan autour du cou, et il fut attaché au bras du bourreau, pour montrer qu'il était condamné au dernier supplice. Martin fut traîné dans cet appareil, le grand exécuteur portant devant lui le glaive de mort, depuis le palais jusqu'au prétoire : là il fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot avec les meurtriers ; une heure après on le transféra dans la prison de Diomède. Pendant le trajet, son gardien le tirait avec une telle violence, qu'en gravissant l'escalier ses jambes furent déchirées sur la pierre et ensanglantèrent les dalles. Il tomba haletant et fit de vains efforts pour se relever ; alors des soldats l'étendirent sur un banc, où il resta presque nu exposé à un froid rigoureux. Enfin deux femmes de géoliers prenant pitié du pontife, l'enlevèrent de son cachot, pansèrent ses plaies et le mirent dans un lit pour ranimer ses membres engourdis : il y resta jusqu'à la nuit sans pouvoir parler et sans recouvrer le sentiment de l'existence.

L'eunuque Grégoire, préfet du palais, ayant été instruit des cruautés exercées contre le saint-père, fut touché de compassion, lui envoya des aliments par le chef de sa maison ; et lui-même, s'échappant du palais, pénétra dans la prison de Martin, fit enlever le carcan et les chaînes, engagea le

pape à reprendre courage et à espérer un meilleur sort. En effet, le lendemain, par ses conseils, l'empereur se rendit auprès du patriarche Paul, dont la vie s'éteignait dans les souffrances d'une maladie cruelle, afin de lui apprendre le supplice du pontife, et de lui demander s'il fallait le faire exécuter. Paul, loin d'applaudir à la cruauté du prince, poussa un profond soupir, se tourna du côté de la muraille, et garda le silence ; ensuite il murmura ces mots : « Les tourments de ce malheureux vont augmenter encore » ceux de ma condamnation. » L'empereur lui demandant pourquoi il parlait ainsi, le prélat, soulevant la tête, lui dit : « Prince, il est déplorable d'exercer de telles rigueurs contre » les prêtres que Dieu a livrés en votre puissance. Au nom » du Christ, je vous adjure de faire cesser le scandale et les » cruautés de votre justice, ou craignez de brûler dans les » flammes éternelles !..... » Ces paroles frappèrent d'épouvante Constant et le déterminèrent à ordonner qu'on fit cesser les rigueurs exercées contre Martin.

Le patriarche étant mort quelques jours après, Pyrrhus voulut remonter sur le siège de Byzance ; mais l'acte de rétractation qu'il avait donné au pape Théodore fut publié par les grands et par les prêtres, qui s'opposaient à son rétablissement, le jugeant indigne du sacerdoce, comme anathématisé par les métropoles grecque et latine. Avant de prendre une décision, l'empereur voulut connaître la conduite de ce prélat pendant son séjour à Rome, et envoya Démosthène, officier de la bourse, avec un scribe, pour interroger le saint-père dans sa prison et lui demander quelles avaient été les actions du patriarche Pyrrhus en Italie.

Martin répondit aux envoyés du prince : « Le patriarche » s'est rendu à notre siège apostolique sans y avoir été appelé ; » après avoir souscrit de sa main l'abjuration de son hérésie, » il l'a présentée humblement à Théodore, notre prédéces- » seur, qui a reçu Pyrrhus comme évêque, lui a rendu son » rang dans l'Église, et l'a soutenu dans sa dignité, en met- » tant à sa disposition les trésors de Saint-Pierre. » Après cette réponse les officiers se retirèrent.

Le pape resta trois mois encore dans la prison de Diomède. Enfin, Sagolève, un des principaux magistrats de Constantinople, vint un matin lui dire : « Saint-père, j'ai ordre de » vous transférer dans ma demeure, pour vous conduire ce » soir dans un endroit que le sacellaire doit m'indiquer. » Martin s'adressant à ceux qui étaient près de lui, s'écria : « Mes frères, le moment de l'adieu est venu ; donnez-moi le » baiser de paix. » Ensuite, étendant ses mains tremblantes, il leur donna sa bénédiction, et ajouta : « Ne pleurez point, » mais réjouissez-vous de la gloire que Dieu me prépare. »

A la nuit, des sbires vinrent le prendre chez le magistrat, et le conduisirent jusqu'au port, où ils l'embarquèrent sur un vaisseau qui faisait voile pour la presqu'île de Chersonèse. Un mois après son arrivée, Martin écrivit à un ecclésiastique de Constantinople pour lui adresser des plaintes sur le dénûment absolu où il se trouvait : « Celui auquel je confie cette lettre, » disait le saint-père, est venu nous rejoindre de Byzance, et » sa présence m'a causé une grande joie, malgré la déception » que j'ai éprouvée en apprenant qu'il ne m'apportait aucun » secours d'Italie. Cependant j'ai loué Dieu, qui mesure nos » souffrances comme il lui plaît ; mais n'oubliez pas, mon

» frère, que nous manquons de nourriture, et la famine est » si grande dans cette contrée, que nous ne pouvons à aucun » prix obtenir du pain. Prévenez nos amis qu'il nous est im- » possible de vivre, s'ils ne nous envoient, dans un terme » rapproché, des subsides et des provisions.

» Je suis d'autant plus sensible à l'indifférence du clergé » romain, que je n'ai commis aucune action qui justifie le mé- » pris qu'il montre pour ma personne. D'ailleurs, Saint- » Pierre, qui nourrit indistinctement tous les étrangers, ne » doit pas nous laisser mourir de faim, nous qui sommes » dans l'exil et dans l'affliction pour avoir défendu les doc- » trines de l'Église dont nous étions le chef.

» Je vous ai désigné les choses nécessaires à mes besoins ; » je vous prie de les acheter et de me les envoyer avec votre » exactitude ordinaire ; car je n'ai rien pour combattre mes » fréquentes maladies. »

Dans une autre lettre il exprime ses plaintes avec une douloureuse amertume : « Nous sommes non-seulement sé- » paré du reste du monde, mais encore nous sommes privé » de la vie spirituelle ; car les habitants de ce pays sont tous » païens et n'ont aucune compassion pour nos souffrances. » Les barques qui abordent ici pour charger du sel ne nous » apportent aucune des choses nécessaires à la vie, et je n'ai » pu acheter qu'une mesure de blé pour quatre sous d'or. » Ceux qui se prosternaient autrefois devant nous pour ac- » quérir des dignités, aujourd'hui ne s'inquiètent pas même » de notre sort. Les prêtres de Rome montrent pour leur » chef une ingratitude et une insensibilité déplorables, et » laissent notre personne sans secours dans l'exil. L'argent

» est en monceaux dans le trésor de l'Église; les blés, les
 » vins et les autres subsides s'accumulent dans ses domaines,
 » et cependant nous restons dans le dénûment le plus entier!
 » De quelle terreur sont donc saisis tous ces hommes pour
 » les empêcher d'accomplir les commandements de Dieu!
 » Suis-je donc leur ennemi? Et comment oseront-ils paraître
 » devant le tribunal du Christ, s'ils oublient qu'ils sont comme
 » nous formés de poussière?

» Néanmoins je leur pardonne mes souffrances, et je prie
 » Dieu de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe,
 » et particulièrement le pasteur qui les gouverne aujourd'hui.
 » J'abandonne le soin de mon corps à Dieu, et j'espère de sa
 » miséricorde inépuisable qu'il ne tardera pas à me délivrer
 » des peines terrestres. »

En effet le pontife mourut le 16 septembre 655, et fut enterré dans un temple dédié à la Vierge, à un stade de la ville de Chersonèse, où sa mémoire fut longtemps en grande vénération. L'Église grecque honore Martin comme confesseur, et l'Église latine l'a placé au rang des martyrs. Quelques auteurs affirment que ses reliques furent rapportées à Rome, et déposées dans une basilique déjà consacrée depuis longtemps à saint Martin de Tours.

EUGÈNE I^{er},

CONSTANT,
 empereur d'Orient.

77^e PAPE.

CLOVIS II,
 roi de France.

L'empereur fait élire le pontife Eugène. — Les légats du pape communiquent avec les monothélites. — Fermeté de l'abbé saint Maxime. — Lettre sur la persécution dont il fut victime. — Mort du pontife Eugène. — L'orfèvre saint Éloi.

Eugène, Romain de naissance et fils de Rufinien, avait été élevé sur le saint-siège par ordre de l'empereur Constant, à l'époque où Martin était plongé dans les cachots de Constantinople. Le prince, désirant que l'élection du nouveau pontife parût consacrée canoniquement, engagea Martin à donner sa démission de chef de l'Église apostolique; sur son refus, il passa outre, et l'élection d'Eugène fut célébrée avec pompe dans la basilique de Saint-Pierre.

Quelques auteurs, pensant réhabiliter la mémoire de ce pape, ont supposé que Martin I^{er} envoya de l'île de Naxos l'autorisation de consacrer à sa place l'évêque qui venait d'être élu; mais les lettres du pontife orthodoxe viennent au contraire démentir cette opinion.

Après son ordination, Eugène envoya des légats chargés d'instructions secrètes pour entrer en accommodement avec les monothélites de Constantinople.

Saint Maxime, l'illustre abbé de Chrysople, opposait tou-

» est en monceaux dans le trésor de l'Église; les blés, les
 » vins et les autres subsides s'accumulent dans ses domaines,
 » et cependant nous restons dans le dénûment le plus entier!
 » De quelle terreur sont donc saisis tous ces hommes pour
 » les empêcher d'accomplir les commandements de Dieu!
 » Suis-je donc leur ennemi? Et comment oseront-ils paraître
 » devant le tribunal du Christ, s'ils oublient qu'ils sont comme
 » nous formés de poussière?

» Néanmoins je leur pardonne mes souffrances, et je prie
 » Dieu de les conserver inébranlables dans la foi orthodoxe,
 » et particulièrement le pasteur qui les gouverne aujourd'hui.
 » J'abandonne le soin de mon corps à Dieu, et j'espère de sa
 » miséricorde inépuisable qu'il ne tardera pas à me délivrer
 » des peines terrestres. »

En effet le pontife mourut le 16 septembre 655, et fut enterré dans un temple dédié à la Vierge, à un stade de la ville de Chersonèse, où sa mémoire fut longtemps en grande vénération. L'Église grecque honore Martin comme confesseur, et l'Église latine l'a placé au rang des martyrs. Quelques auteurs affirment que ses reliques furent rapportées à Rome, et déposées dans une basilique déjà consacrée depuis longtemps à saint Martin de Tours.

EUGÈNE I^{er},

CONSTANT,
 empereur d'Orient.

77^e PAPE.

CLOVIS II,
 roi de France.

L'empereur fait élire le pontife Eugène. — Les légats du pape communiquent avec les monothélites. — Fermeté de l'abbé saint Maxime. — Lettre sur la persécution dont il fut victime. — Mort du pontife Eugène. — L'orfèvre saint Éloi.

Eugène, Romain de naissance et fils de Rufinien, avait été élevé sur le saint-siège par ordre de l'empereur Constant, à l'époque où Martin était plongé dans les cachots de Constantinople. Le prince, désirant que l'élection du nouveau pontife parût consacrée canoniquement, engagea Martin à donner sa démission de chef de l'Église apostolique; sur son refus, il passa outre, et l'élection d'Eugène fut célébrée avec pompe dans la basilique de Saint-Pierre.

Quelques auteurs, pensant réhabiliter la mémoire de ce pape, ont supposé que Martin I^{er} envoya de l'île de Naxos l'autorisation de consacrer à sa place l'évêque qui venait d'être élu; mais les lettres du pontife orthodoxe viennent au contraire démentir cette opinion.

Après son ordination, Eugène envoya des légats chargés d'instructions secrètes pour entrer en accommodement avec les monothélites de Constantinople.

Saint Maxime, l'illustre abbé de Chrysople, opposait tou-

jours une courageuse résistance aux progrès de l'hérésie. Il fut alors arrêté par ordre du prince; et après quelques mois d'une prison rigoureuse, il fut conduit devant les magistrats pour subir un interrogatoire. Le juge lui ayant ordonné d'expliquer quelle serait sa conduite dans le cas où les Romains se réuniraient aux Byzantins, il répondit : « Si vous » ne confessez pas les deux volontés et les deux opérations » du Christ, les envoyés de la ville sainte ne communiqueront » point avec vous; d'ailleurs, s'ils se rendaient coupables » d'une action sacrilège en participant à votre communion, » la foi du siège apostolique conserverait sa pureté, parce » qu'ils ne seraient pas porteurs de lettres synodales. »

Les juges répliquèrent : « Vous êtes seul dans l'erreur et » dans les ténèbres; les apocrisaires du pontife Eugène sont » depuis hier dans nos murs; et demain, jour du Seigneur, » en présence du peuple, ils communiqueront avec le chef de » notre clergé; et tous apprendront que vous seul pervertis- » siez autrefois les fidèles d'Occident, puisqu'ils communient » avec nous lorsque vous n'êtes plus parmi eux. »

» Revenez à des sentiments plus sages, et que l'exemple de » Martin vous apprenne à redouter la justice de l'empereur ! »

L'abbé Maxime répondit avec fermeté : « La règle que je » veux suivre est celle du Saint-Esprit, qui anathématise, » par la bouche de l'Apôtre, les papes et les anges mêmes, » s'ils enseignent une autre foi que celle qui a été prêchée » par Jésus-Christ. »

Son disciple Anastase, instruit de l'ordre que le pape avait donné d'excommunier son maître et de le faire périr, s'il persistait à condamner l'erreur des monothélites, écrivit aux

moines de Cagliari en Sardaigne : « Nos adversaires ont enfin » résolu de ne point suivre la doctrine des Pères; et, dans » leur ignorance, ils flottent dans un océan de contradictions. » Après avoir longtemps soutenu qu'il ne fallait dire ni une » ni deux opérations, aujourd'hui ils en reconnaissent deux » et une, c'est-à-dire trois.

» Avant eux, aucun des anciens hérétiques n'avait osé » défendre cette erreur grossière, que les Pères, les conciles » et la simple raison proscrivent. Cependant ils l'ont fait ap- » prouver par les légats de l'indigne pontife Eugène, et ils » persécutent en son nom les fidèles qui s'opposent à la des- » truction de la foi. »

Maxime devint en effet la victime de son attachement à l'orthodoxie de l'Église; l'empereur, à l'instigation de l'évêque de Rome, ordonna que le moine serait fouetté publiquement dans tous les carrefours de la ville; et après cette flagellation il lui fit couper la langue et la main droite !

Les autres actions du pape sont restées entièrement inconnues; il mourut le 2 juin 658, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre, où les prêtres affirment que son corps est conservé. Les moines portugais prétendent au contraire que depuis longtemps ses reliques ont été transportées dans leur province.

Les auteurs ecclésiastiques ont accordé de grands éloges à la haute piété d'Eugène et à sa libéralité envers les églises. Aussi les réformateurs du Martyrologe lui ont-ils décerné les honneurs de la canonisation !

On place à la même époque la mort de saint Eloi, l'illustre évêque de Noyon. Ce vénérable prélat était de Cadillac,

village situé à deux lieues de Limoges; comme dès son plus bas âge il avait manifesté un penchant décidé pour le dessin, son père l'avait fait entrer chez le préfet de la monnaie, dans la ville de Limoges, où il fit des choses si remarquables en orfèvrerie, qu'il attira l'attention de Robbon, trésorier de Clotaire II, qui voulut l'avoir près de lui et l'attacha à la vérification des monnaies. Le roi, à portée d'apprécier les talents de cet habile artiste, le nomma son monétaire.

Dagobert, qui succéda au roi Clotaire II, prit également saint Éloi en affection; il l'éleva à la dignité de trésorier, et le chargea de la direction de tous les travaux importants qui s'exécutaient en orfèvrerie, entre autres des sièges d'or enrichis de pierreries et des bas-reliefs qui devaient orner le tombeau de saint Germain. Mais bientôt Éloi, scandalisé des débordements de la cour, résolut de fuir le monde, et alla s'ensevelir dans un monastère, d'où il ne sortit que pour diriger l'évêché de Noyon. On s'accorde à reconnaître qu'il remplit les devoirs de sa dignité épiscopale avec la plus scrupuleuse exactitude, tout en se livrant à ses occupations artistiques : plusieurs de ses ouvrages existaient encore avant la révolution de 1789.

A la suite d'un voyage qu'il avait entrepris dans le Brabant pour convertir les idolâtres, saint Éloi mourut dans la ville de Noyon, et fut enterré dans la cathédrale, où, suivant les légendaires, il accomplit bon nombre de miracles dont nous ne garantissons nullement l'authenticité.

VITALIEN,

CONSTANT,
CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereurs d'Orient.

78° PAPE.

CLOVIS II,
CLOTAIRE III,
CHILDÉRIC II,
rois de France.

Élection de Vitalien. — Il envoie ses légats à Constantinople. — Vitalien place des orgues dans les églises de Rome. — L'empereur Constant vient en Italie. — Il pille Rome. — Église d'Angleterre. — Lettre du pontife. — Affaire de Jean de Lappe. — Le pape envoie un archevêque en Angleterre. — L'évêque de Ravenne méprise les ordres du pontife. — Vitalien excommunique l'évêque de Ravenne. — Le prélat excommunique le pape. — Mort de Vitalien. — Son nom est retranché des diptyques de Constantinople.

Le pontife Eugène étant mort, on élut, pour lui succéder, Vitalien, fils d'Anastase, né à Signia en Campanie. Après son exaltation, le nouveau pape envoya des légats à Constantinople pour remettre au prince sa profession de foi : le clergé adressa également une lettre synodale, pour supplier l'empereur de confirmer l'élection.

Le Père Pagi affirme que Vitalien n'écrivit point au patriarche Pierre, alors chef du clergé de Byzance; Fleury est d'une opinion contraire; dans tous les cas, ces auteurs conviennent que les envoyés du saint-père approuvèrent le Type du prince et furent reçus avec honneur à la cour impériale. Constant, flatté de cette marque de condescendance, devint

village situé à deux lieues de Limoges; comme dès son plus bas âge il avait manifesté un penchant décidé pour le dessin, son père l'avait fait entrer chez le préfet de la monnaie, dans la ville de Limoges, où il fit des choses si remarquables en orfèvrerie, qu'il attira l'attention de Robbon, trésorier de Clotaire II, qui voulut l'avoir près de lui et l'attacha à la vérification des monnaies. Le roi, à portée d'apprécier les talents de cet habile artiste, le nomma son monétaire.

Dagobert, qui succéda au roi Clotaire II, prit également saint Éloi en affection; il l'éleva à la dignité de trésorier, et le chargea de la direction de tous les travaux importants qui s'exécutaient en orfèvrerie, entre autres des sièges d'or enrichis de pierreries et des bas-reliefs qui devaient orner le tombeau de saint Germain. Mais bientôt Éloi, scandalisé des débordements de la cour, résolut de fuir le monde, et alla s'ensevelir dans un monastère, d'où il ne sortit que pour diriger l'évêché de Noyon. On s'accorde à reconnaître qu'il remplit les devoirs de sa dignité épiscopale avec la plus scrupuleuse exactitude, tout en se livrant à ses occupations artistiques : plusieurs de ses ouvrages existaient encore avant la révolution de 1789.

A la suite d'un voyage qu'il avait entrepris dans le Brabant pour convertir les idolâtres, saint Éloi mourut dans la ville de Noyon, et fut enterré dans la cathédrale, où, suivant les légendaires, il accomplit bon nombre de miracles dont nous ne garantissons nullement l'authenticité.

VITALIEN,

CONSTANT,
CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereurs d'Orient.

78° PAPE.

CLOVIS II,
CLOTAIRE III,
CHILDÉRIC II,
rois de France.

Élection de Vitalien. — Il envoie ses légats à Constantinople. — Vitalien place des orgues dans les églises de Rome. — L'empereur Constant vient en Italie. — Il pille Rome. — Église d'Angleterre. — Lettre du pontife. — Affaire de Jean de Lappe. — Le pape envoie un archevêque en Angleterre. — L'évêque de Ravenne méprise les ordres du pontife. — Vitalien excommunique l'évêque de Ravenne. — Le prélat excommunique le pape. — Mort de Vitalien. — Son nom est retranché des diptyques de Constantinople.

Le pontife Eugène étant mort, on élut, pour lui succéder, Vitalien, fils d'Anastase, né à Signia en Campanie. Après son exaltation, le nouveau pape envoya des légats à Constantinople pour remettre au prince sa profession de foi : le clergé adressa également une lettre synodale, pour supplier l'empereur de confirmer l'élection.

Le Père Pagi affirme que Vitalien n'écrivit point au patriarche Pierre, alors chef du clergé de Byzance; Fleury est d'une opinion contraire; dans tous les cas, ces auteurs conviennent que les envoyés du saint-père approuvèrent le Type du prince et furent reçus avec honneur à la cour impériale. Constant, flatté de cette marque de condescendance, devint

favorable à l'Église de Rome. Il fit cesser les persécutions contre les orthodoxes, augmenta les privilèges des pontifes, et donna même à la basilique de Saint-Pierre un livre des Évangiles recouvert d'or et orné de pierres précieuses. Le patriarche de Constantinople, monothélite zélé, témoigna aussi par des marques de munificence la joie qu'il éprouvait de son union avec le pape; et dans une lettre qu'il lui écrivit, il cite différents passages des Pères qu'on avait altérés afin d'établir l'unité de volonté d'opération en Jésus-Christ.

En 660, le pontife introduisit dans les églises l'usage des orgues pour augmenter l'éclat des cérémonies religieuses.

Deux ans après, en 662, l'empereur Constant prit la résolution de passer en Italie, afin de mettre le siège du gouvernement hors des atteintes des ennemis de l'empire, qui poussaient leurs excursions jusque sous les murs de Byzance. Il se rendit à Tarente, ensuite à Naples; mais ayant échoué dans sa tentative sur Bénévent, qui tenait pour les Lombards, il se replia sur la ville apostolique. Le pape, à la tête du clergé, vint à la rencontre du prince, qui présenta ses offrandes à Saint-Pierre, et resta douze jours dans l'ancienne capitale des Césars. Ensuite l'empereur Constant, en sa qualité de chef de l'état, procéda régulièrement au pillage de Rome, afin de grossir ses trésors, qui étaient épuisés par les guerres. Il enleva des temples tous les ornements d'or et d'argent, les statues, les balustrades, et jusqu'à l'airain des portiques; il arracha même la couverture de la basilique de Sainte-Marie des Martyrs. La plus grande partie de ces richesses fut dirigée vers la Sicile, où le prince avait résolu d'établir sa résidence.

A la même époque, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi de Northumbre, envoyèrent des députés au saint-siège pour consulter le pape sur des points de discipline religieuse, et entre autres sur l'époque de la célébration de la fête de Pâques. Ils l'instruisaient également de la mort du métropolitain de Cantorbéry, et le priaient de leur envoyer un prélat pour remplir le siège vacant.

Les ambassadeurs étaient chargés de supplier le saint-père d'arrêter les dissensions soulevées par ses représentants, qui voulaient assujettir les Églises d'Angleterre au rite romain. Wigard, chef de la députation, connaissant l'avarice du pontife, appuya ses réclamations de riches présents et de sommes considérables, renfermées dans des vases d'or et d'argent. Le pontife s'empressa de répondre au roi Oswi; mais, tout en louant son zèle pour la religion, il l'exhortait à se conformer aux traditions de l'Église apostolique, soit pour la célébration de la fête de Pâques, soit pour les autres cérémonies sacrées. « Nous vous envoyons, ajoutait-il, pour vous » remercier de vos offrandes, des reliques des bienheureux » saint Pierre et saint Paul; des martyrs saint Laurent, saint » Jean, saint Grégoire et saint Pancrace; et nous faisons pré- » senter à la reine, votre épouse, une croix en or et une clef » forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre! » Une peste violente ravageait alors l'Italie; Wigard et les autres députés des rois de Kent et de Northumbre ayant succombé au fléau, le pape fut obligé d'envoyer sa réponse par des légats.

Quelques années après ces événements, Jean, évêque de Lappe, dans l'île de Crète, vint à Rome pour conjurer Vitalien de lui faire rendre justice, en réformant une sentence

rendue contre lui par son métropolitain Paul et par les autres prélats de la Crète.

Le saint-père convoqua un synode au palais de Latran, afin d'examiner la cause de l'évêque, ainsi que les actes du concile qui avait condamné Jean. L'assemblée déclara unanimement que le jugement était irrégulier; elle blâma les rigueurs dont le prévenu avait été victime, et accusa Paul de rébellion pour avoir refusé à son suffragant de se soumettre à l'appel de la cour de Rome. « Ce crime seul, ajoutaient les ecclésiastiques italiens, mérite l'anathème, et infirmerait l'autorité des plus sages délibérations. »

Jean fut rétabli dans son siège; et le pontife ordonna à l'archevêque Paul d'effacer le scandale de cette injuste déposition, par une réparation éclatante envers le prélat de l'Église de Lappe. Celui-ci, déclaré solennellement innocent, fut réintégré dans ses honneurs. A son départ de la ville sainte, Vitalien lui remit deux lettres, adressées, l'une à Vane, chambellan et cartulaire de Constantinople, et l'autre à Georges, évêque de Syracuse, afin que ces seigneurs le présentassent à l'empereur pendant son séjour en Sicile.

Vitalien s'occupa ensuite de la nomination d'un prélat pour le siège de Cantorbéry, suivant la demande que lui en avait faite Egbert, roi de Kent. Il fit venir à Rome Adrien, abbé du couvent de Néridan, près de Naples, pour lui offrir le diocèse de Cantorbéry, parce que ce moine lui avait été désigné comme très-instruit dans les dogmes de la religion, connaissant tous les points de la discipline du clergé régulier ou séculier, et possédant parfaitement les langues grecque et latine. Adrien, plutôt philosophe que moine, re-

fusa cette importante dignité, et proposa pour le remplacer André, religieux de son couvent, homme vénérable par l'excellence de sa doctrine et par la gravité de son âge; celui-ci refusa en déclarant que ses infirmités corporelles l'empêchaient également d'accepter la mission du saint-père.

Alors Adrien présenta un autre moine, appelé Théodore, né à Tarse en Cilicie. Ce bénédictin, par des études profondes, avait acquis un grand savoir dans les lettres divines et humaines; il parlait avec pureté le grec et le latin, et joignait à des mœurs irréprochables des habitudes d'obéissance passive aux ordres de ses supérieurs. Théodore fut nommé archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien consentit à le suivre en Angleterre, pour catéchiser les peuples de cette île et pour achever de les soumettre à l'autorité de l'Église romaine.

Vitalien engagea saint Benoît Biscop, qui faisait son quatrième pèlerinage, à retourner dans sa patrie, afin d'y conduire le nouveau prélat Théodore et de lui servir d'interprète. Biscop obéit aux ordres de Vitalien, et quitta la ville sainte le 27 mai 668, prenant la route de l'Angleterre avec le métropolitain de Cantorbéry et l'abbé Adrien; ils débarquèrent à Marseille, et se rendirent à Arles pour remettre à l'archevêque Jean les lettres que le pontife lui adressait. Le prélat accueillit favorablement les voyageurs, et les garda dans son diocèse jusqu'à ce qu'ils eussent reçu d'Ébroïn, maire du palais, la permission de traverser les Gaules.

Aussitôt que le roi de Kent eut appris que les envoyés du saint-père se dirigeaient vers son royaume, il députa un ambassadeur à la cour du monarque français, afin d'obtenir l'au-

torisation de les faire conduire au port de Quentavic, en Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse-sur-mer.

Théodore, malade des fatigues du voyage, fut obligé de rester quelques mois dans cette ville; il passa ensuite en Angleterre, où il prit possession du siège de Cantorbéry. Il gouverna cette Église l'espace de vingt et un ans. Ce prélat obtint dans la suite la suprématie de son siège sur les autres Églises, quoique l'archevêché d'York eût autrefois été déclaré indépendant par Grégoire I^{er}. Théodore termina les discordes religieuses du pays en faisant consentir les Anglais à recevoir le rite romain. Pendant la durée de son épiscopat, il domina les princes et les prêtres, leur fit comprendre les bienfaits de l'instruction, et fonda des écoles où il professait lui-même. La science, vulgarisée par ses efforts, grandit sous le ciel nébuleux de l'Angleterre, et prépara l'existence sociale de cette grande nation.

Une révolution contraire s'opérait en Orient; la théologomanie s'était emparée de l'esprit des Grecs et les portait à de telles extravagances, qu'à l'avènement de leur nouvel empereur Constantin Pogonat, ils avaient exigé impérieusement que ses deux frères fussent couronnés en même temps que lui; cette triple onction sacrée et l'obéissance à trois princes à la fois étant, selon eux, une conséquence rigoureuse de leur croyance dans la sainte Trinité et de l'adoration des trois personnes divines. Constantin, qui se voyait ainsi enlever une partie de l'autorité suprême par suite d'idées religieuses qu'il ne partageait pas, voulut ramener les Grecs à des croyances plus en rapport avec ses intérêts. En conséquence il persécuta les monothélites, favorisa leurs adver-

saires; et Pierre, patriarche de Constantinople, étant mort, il nomma, pour le remplacer, Thomas, diacre de Sainte-Sophie, qui était tout dévoué à la cour de Rome. Cependant les invasions incessantes des Sarrasins interrompant toute communication entre l'Église latine et l'Église grecque, le nouveau patriarche ne put envoyer au pape ni aux évêques latins sa lettre synodale.

Peu de temps après eut lieu la célèbre dispute entre le pontife de Rome et l'évêque Maure: Vitalien avait ordonné au métropolitain de Ravenne de se rendre à la cour de Rome, afin d'y être examiné sur ses actions et sur sa foi; mais le prélat, appuyé de la faveur de l'exarque, avait refusé de comparaître, et le pontife l'ayant déclaré déchu de ses honneurs et retranché de la communion des fidèles, celui-ci, à son tour, avait prononcé un anathème terrible contre le pape.

Vitalien, furieux de se voir excommunié par un ecclésiastique qu'il regardait comme son vassal, souleva pour sa cause tous les évêques d'Italie, et dans un grand concile il fit déposer Maure des fonctions sacerdotales.

Le métropolitain ne voulut point recourir à la clémence pontificale; il opposa un dédain outrageant aux foudres de l'Église apostolique, et défendit à son clergé de se soumettre, ni directement ni indirectement, aux décrets de l'évêque de Rome. Il publia également une bulle d'excommunication, dans laquelle il accusait l'orgueilleux successeur de saint Pierre de vouloir anéantir les libertés de l'Église pour fonder une tyrannie coupable; et où il annonçait même qu'il emploierait la force temporelle pour s'opposer à l'ambition envahissante de l'évêque romain.

Vitalien se courba devant la fermeté du prélat de Ravenne, et redoutant que l'esprit d'émancipation ne se propageât dans le clergé, il suspendit les effets de son ressentiment, et parut oublier la révolte de l'audacieux Maure.

Les bénédictins attribuent au pape une lettre apocryphe, et sans doute écrite par ces moines, afin de légitimer la possession des châteaux et des terres immenses qu'ils revendiquaient dans les provinces de Sicile. Voici le langage qu'ils font tenir à Vitalien : « Mes frères, j'ai appris avec une » grande affliction que vos monastères et vos biens ont été » ruinés par les courses des Sarrasins, et que plusieurs d'en- » tre vous sont tombés sous le glaive de ces peuples impies.

» J'envoie, pour vous consoler, quelques religieux du » Mont Cassin; je vous exhorte à leur obéir, à travailler avec » eux au rétablissement de vos abbayes, et à réparer les » désordres de vos domaines..... »

Ce pontife orthodoxe et ambitieux mourut en 672, après un règne de treize ans; il fut enterré à Saint-Pierre.

Jean, patriarche de Constantinople, avait rétabli le nom de l'évêque de Rome dans les sacrés diptyques; mais Théodore, qui lui succéda, obtint de Constantin Pogonat l'autorisation de retrancher Vitalien du catalogue sacré.

DÉODAT II,

CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereur d'Orient.

79° PAPE.

THIERRY I^{er},
roi
de France.

Origine du pontife. — Son éducation dans les cloîtres. — Élection de Déodat ou Dieu-donné. — Il accorde de grands privilèges à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. — Caractère du pontife. — Mort du pape Déodat. — Il est enterré à Saint-Pierre.

Déodat, que différents auteurs nomment le pontife Adéodat, Deus-dedit ou Dieu-donné, était Romain de naissance, et fils de Jovien. Il fut placé très-jeune dans le monastère de Saint-Erasme, situé sur le mont Célius, où les religieux prirent soin de son éducation. Dans la suite, par reconnaissance pour les moines qui l'avaient élevé, il augmenta les bâtiments du couvent et organisa la communauté, qu'il mit sous la conduite d'un abbé.

Après la mort de Vitalien, le sénat, le clergé et le peuple le choisirent pour son successeur au trône de saint Pierre; l'empereur confirma l'élection, et il fut immédiatement ordonné évêque de la ville sainte.

L'histoire garde le silence sur les actes de son pontificat : les chroniques rapportent seulement que, pendant son règne, saint Agiric, prêtre et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, accomplit un pèlerinage à Rome, pour présenter au pape une charte que Chrodoberth ou Robert, métropolitain

Vitalien se courba devant la fermeté du prélat de Ravenne, et redoutant que l'esprit d'émancipation ne se propageât dans le clergé, il suspendit les effets de son ressentiment, et parut oublier la révolte de l'audacieux Maure.

Les bénédictins attribuent au pape une lettre apocryphe, et sans doute écrite par ces moines, afin de légitimer la possession des châteaux et des terres immenses qu'ils revendiquaient dans les provinces de Sicile. Voici le langage qu'ils font tenir à Vitalien : « Mes frères, j'ai appris avec une » grande affliction que vos monastères et vos biens ont été » ruinés par les courses des Sarrasins, et que plusieurs d'en- » tre vous sont tombés sous le glaive de ces peuples impies.

» J'envoie, pour vous consoler, quelques religieux du » Mont Cassin; je vous exhorte à leur obéir, à travailler avec » eux au rétablissement de vos abbayes, et à réparer les » désordres de vos domaines..... »

Ce pontife orthodoxe et ambitieux mourut en 672, après un règne de treize ans; il fut enterré à Saint-Pierre.

Jean, patriarche de Constantinople, avait rétabli le nom de l'évêque de Rome dans les sacrés diptyques; mais Théodore, qui lui succéda, obtint de Constantin Pogonat l'autorisation de retrancher Vitalien du catalogue sacré.

DÉODAT II,

CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereur d'Orient.

79° PAPE.

THIERRY I^{er},
roi
de France.

Origine du pontife. — Son éducation dans les cloîtres. — Élection de Déodat ou Dieu-donné. — Il accorde de grands privilèges à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. — Caractère du pontife. — Mort du pape Déodat. — Il est enterré à Saint-Pierre.

Déodat, que différents auteurs nomment le pontife Adéodat, Deus-dedit ou Dieu-donné, était Romain de naissance, et fils de Jovien. Il fut placé très-jeune dans le monastère de Saint-Erasme, situé sur le mont Célius, où les religieux prirent soin de son éducation. Dans la suite, par reconnaissance pour les moines qui l'avaient élevé, il augmenta les bâtiments du couvent et organisa la communauté, qu'il mit sous la conduite d'un abbé.

Après la mort de Vitalien, le sénat, le clergé et le peuple le choisirent pour son successeur au trône de saint Pierre; l'empereur confirma l'élection, et il fut immédiatement ordonné évêque de la ville sainte.

L'histoire garde le silence sur les actes de son pontificat: les chroniques rapportent seulement que, pendant son règne, saint Agiric, prêtre et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, accomplit un pèlerinage à Rome, pour présenter au pape une charte que Chrodobert ou Robert, métropolitain

de son diocèse, avait octroyée au clergé régulier de Saint-Martin, et dont il demandait la confirmation.

Déodat ne voulant pas enlever à l'autorité des évêques les couvents qui dépendaient de leurs Églises, repoussa d'abord la demande de saint Agiric; mais le religieux lui ayant montré dans les archives de la cour apostolique plusieurs exemples de cet abus de pouvoir, il se rendit à ses prières, et approuva la charte de Robert.

Cette autorisation ne renferme pas les clauses qui étaient alors en usage pour assurer aux moines la liberté de vivre indépendants et selon leurs règles; aussi Lannoy a-t-il rejeté cette pièce comme apocryphe, appuyant son opinion sur la formule rapportée par Marculfe, et usitée à cette époque pour les chartes religieuses; néanmoins le P. Lecoindre, dont l'érudition et l'exactitude font autorité pour quelques-uns, n'a pas craint d'affirmer l'authenticité du privilège de l'abbaye.

Déodat, selon le sentiment d'Anastase le bibliothécaire, était charitable envers les pauvres, accessible à tous les malheureux, d'un caractère calme et d'une bonté extrême.

Il consacra quatorze prêtres, deux diacres, et quarante-six évêques, dans une seule ordination; c'est tout ce qu'on sait des actes de son pontificat, qui dura environ cinq années.

Il mourut en 676, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

DOMNUS I^{er},

CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereur d'Orient.

80^e PAPE.

THIERRY I^{er},
roi
de France.

Élection du pontife. — Son origine. — Le patriarche de Constantinople lui écrit en faveur du monothélisme. — Incertitudes sur la réponse du saint-père. — L'évêque de Ravenne se soumet au pape. — L'empereur Constantin entreprend de pacifier l'Église. — Il convoque un concile général. — Lettre du prince au pape. — Mort de Domnus.

Après la mort de Déodat, le saint-siège resta vacant plusieurs mois; le clergé, le peuple et les seigneurs de Rome ayant été divisés par les rivalités des prêtres avides de l'autorité suprême. Enfin les suffrages se réunirent sur Domnus; et lorsque son élection eut reçu la sanction impériale, il monta sur le trône de l'Église. Onuphre donne au pontife le nom de Dominus, et dit qu'il était Romain d'origine et fils du prêtre Maurice.

Théodore, patriarche de Constantinople, qui s'était déclaré en faveur de l'hérésie des monothélites, n'adressa pas sa lettre synodale au nouveau pape pour le féliciter de son élection; il lui écrivit seulement pour lui demander quels étaient ses sentiments relativement à la réunion des Églises d'Orient et d'Occident: la réponse de Domnus a été anéantie par les prêtres, ce qui doit faire présumer qu'elle n'était point orthodoxe.

Du reste, le pontife se montrait d'une indulgence extrême à l'égard des hérétiques; à Rome même il accorda une faveur signalée aux moines syriens du monastère de Boèce, qui professaient ouvertement l'erreur des nestoriens; et son indécision sur le dogme était telle, qu'au rapport de plusieurs historiens ecclésiastiques, sa Sainteté déclarait qu'il lui était impossible de se prononcer sur la question qui divisait l'Église, sans émettre des propositions contradictoires ou erronées; et l'écrivain Platine dit même que Domnus avouait naïvement aux prêtres qui composaient son conseil, qu'il ne pouvait comprendre comment le Fils de Dieu pouvait avoir deux natures, deux volontés et deux opérations, parce qu'une semblable doctrine était complètement opposée à l'unité enseignée par l'Évangile, et qu'on avouait être en même temps l'essence de la divinité du Christ.

Vers le commencement de l'année 678, l'empereur ayant conclu la paix avec les Sarrasins, voulut faire cesser les désordres qui troublaient la chrétienté; mais prévoyant les obstacles que l'ignorance et l'opiniâtreté des évêques grecs et latins opposeraient à ses démarches conciliatrices, il s'entoura de sages conseillers afin de délibérer avec eux sur les mesures à prendre pour ramener le calme dans l'Église.

D'après leurs avis, il ordonna aux deux titulaires des premiers sièges de l'empire, à Théodore, chef du clergé de Byzance, et à Macaire, patriarche d'Antioche, de se rendre à la cour pour lui faire connaître les erreurs qui divisaient depuis si longtemps les ministres de la religion.

Les deux prélats, ramenés à des sentiments d'équité par la noble conduite du monarque, oublièrent leur rivalité et leurs

disputes; et avouèrent au prince que l'esprit de controverse naturel aux Grecs les avait jetés dans les conséquences outrées des dogmes ou des mystères de la religion, et leur avait fait adopter de fausses interprétations sur la doctrine enseignée par les Pères. Ils affirmèrent que les termes sacramentels employés dans les discussions théologiques étaient les seuls prétextes dont se servaient les prélats pour soulever les schismes qui séparaient les Églises, et qu'une assemblée ecuménique remédierait à tous ces maux.

Constantin résolut alors de convoquer un concile général, et il écrivit au pape : « Nous vous prions, très-saint père, » d'envoyer près de nous des hommes calmes et instruits; » ils devront apporter avec eux les ouvrages dont l'autorité » sera nécessaire pour décider toutes les questions religieuses » avec les patriarches Théodore et Macaire. Nous vous pro- » mettons sûreté entière pour leur liberté et pour leur vie, » quelles que soient les déterminations prises par l'assemblée » que nous voulons présider.

» Nous espérons être justifié au jugement de Dieu, à cause » de la sincérité de notre zèle pour la religion; nous mettons » en lui toute notre confiance, et nous le prions de bénir les » efforts que nous faisons, afin d'obtenir l'union parmi les » chrétiens de notre empire; cependant nous n'emploierons » jamais que la puissance de la parole pour les convaincre, » et nous condamnons ceux qui veulent user de violence » pour soumettre la conscience des hommes.

» Le chef de notre clergé nous a demandé l'autorisation » d'effacer des sacrés diptyques le nom du pontife Vitalien, » et de conserver celui d'Honorius. Nous n'avons pas ap-

» prouvé cette demande, désirant maintenir une égalité en-
 » tière entre les ecclésiastiques d'Orient et d'Occident, et
 » montrer que nous tenons les uns et les autres comme or-
 » thodoxes, jusqu'au temps où les questions soulevées entre
 » eux auront été décidées par l'autorité de notre synode.

» L'ordre a été donné par nous au patrice Théodore,
 » exarque d'Italie, de défrayer de toutes leurs dépenses les
 » prélats et les docteurs que vous enverrez à Constantinople, et
 » de les faire escorter par des vaisseaux de guerre, si cette
 » mesure est jugée nécessaire à la sûreté de leurs personnes.»

Cette lettre ne parvint point au pontife Domnus; le saint-
 père était mort vers la fin de l'année 678, avant que les am-
 bassadeurs du prince fussent arrivés à Rome.

Pendant son règne, le pape avait obtenu la soumission du
 nouvel archevêque de Ravenne, Réparat, qui, gagné secrète-
 ment par les présents du pontife, avait demandé à rentrer
 sous l'obéissance de la cour de Rome. En conséquence, le
 saint-père avait sollicité de l'empereur l'abrogation du décret
 qui rendait la métropole de Ravenne indépendante du saint-
 siège, ce qui n'avait souffert aucune opposition.

Domnus fit paver de marbre et entourer de colonnes la
 cour d'honneur qui était devant l'église de Saint-Pierre. La
 basilique des Apôtres, située sur le chemin d'Ostie, et celle
 de Sainte-Euphémie, sur la voie Appienne, furent également
 réparées par ses soins.

AGATHON

LE THAUMATURGE,

CONSTANTIN,
 DIT POGONAT,
 empereur d'Orient.

81^e PAPE.

THIERRY I^{er},
 roi
 de France.

Origine d'Agathon. — Son éducation. — Élection du pontife. —
 Désordres de l'Église d'Angleterre. — Wilfrid, évêque d'York,
 est chassé de son Église. — Son voyage à Rome. — Un concile
 examine la cause du prélat. — Wilfrid est réhabilité par le synode.
 — Wilfrid retourne en Angleterre. — Privilège accordé à saint
 Benoît Biscop. — Agathon reçoit la lettre adressée à Domnus I^{er}
 par l'empereur Constantin. — Réponse du saint-père au prince et
 à ses frères Héraclius et Tibère. — Lettre du concile de Rome sur
 l'ignorance du clergé. — Arrivée des légats en Orient. — Concile de
 Constantinople. — Excommunication lancée par le concile contre la
 mémoire du pontife Honorius I^{er}. — Histoire remarquable des dix-
 huit sessions. — L'empereur diminue l'impôt que les papes payaient
 pour leur ordination. — Mort d'Agathon. — Réflexions sur ce pape.

Agathon le Napolitain avait été élevé dans les monastères,
 regardés alors comme les écoles où l'étude des pratiques
 pieuses et la science des dogmes de la religion chrétienne
 étaient le mieux enseignées. Les sénateurs, le clergé et le peu-
 ple romain portèrent leurs suffrages sur Agathon; et, dans la

» prouvé cette demande, désirant maintenir une égalité en-
 » tière entre les ecclésiastiques d'Orient et d'Occident, et
 » montrer que nous tenons les uns et les autres comme or-
 » thodoxes, jusqu'au temps où les questions soulevées entre
 » eux auront été décidées par l'autorité de notre synode.

» L'ordre a été donné par nous au patrice Théodore,
 » exarque d'Italie, de défrayer de toutes leurs dépenses les
 » prélats et les docteurs que vous enverrez à Constantinople, et
 » de les faire escorter par des vaisseaux de guerre, si cette
 » mesure est jugée nécessaire à la sûreté de leurs personnes.»

Cette lettre ne parvint point au pontife Domnus; le saint-
 père était mort vers la fin de l'année 678, avant que les am-
 bassadeurs du prince fussent arrivés à Rome.

Pendant son règne, le pape avait obtenu la soumission du
 nouvel archevêque de Ravenne, Réparat, qui, gagné secrète-
 ment par les présents du pontife, avait demandé à rentrer
 sous l'obéissance de la cour de Rome. En conséquence, le
 saint-père avait sollicité de l'empereur l'abrogation du décret
 qui rendait la métropole de Ravenne indépendante du saint-
 siège, ce qui n'avait souffert aucune opposition.

Domnus fit paver de marbre et entourer de colonnes la
 cour d'honneur qui était devant l'église de Saint-Pierre. La
 basilique des Apôtres, située sur le chemin d'Ostie, et celle
 de Sainte-Euphémie, sur la voie Appienne, furent également
 réparées par ses soins.

AGATHON

LE THAUMATURGE,

CONSTANTIN,
 DIT POGONAT,
 empereur d'Orient.

81^e PAPE.

THIERRY I^{er},
 roi
 de France.

Origine d'Agathon. — Son éducation. — Élection du pontife. —
 Désordres de l'Église d'Angleterre. — Wilfrid, évêque d'York,
 est chassé de son Église. — Son voyage à Rome. — Un concile
 examine la cause du prélat. — Wilfrid est réhabilité par le synode.
 — Wilfrid retourne en Angleterre. — Privilège accordé à saint
 Benoît Biscop. — Agathon reçoit la lettre adressée à Domnus I^{er}
 par l'empereur Constantin. — Réponse du saint-père au prince et
 à ses frères Héraclius et Tibère. — Lettre du concile de Rome sur
 l'ignorance du clergé. — Arrivée des légats en Orient. — Concile de
 Constantinople. — Excommunication lancée par le concile contre la
 mémoire du pontife Honorius I^{er}. — Histoire remarquable des dix-
 huit sessions. — L'empereur diminue l'impôt que les papes payaient
 pour leur ordination. — Mort d'Agathon. — Réflexions sur ce pape.

Agathon le Napolitain avait été élevé dans les monastères,
 regardés alors comme les écoles où l'étude des pratiques
 pieuses et la science des dogmes de la religion chrétienne
 étaient le mieux enseignées. Les sénateurs, le clergé et le peu-
 ple romain portèrent leurs suffrages sur Agathon; et, dans la

suite, il justifia pleinement par son habileté la préférence qu'ils lui avaient accordée.

Après son exaltation, le nouveau pape donna ses soins à l'Église d'Angleterre, troublée par l'ambition et par les désordres des prêtres, qui étaient même parvenus à faire chasser de son siège Wilfrid, prélat d'York. L'illustre persécuté prit la résolution de demander justice au saint-père contre ses suffragants, et entreprit le voyage de Rome. Les fatigues de son pèlerinage furent adoucies par les soins généreux d'Algise, roi des peuples de la Frise, et de Berchter, souverain des Lombards, qui lui donnèrent des escortes pour le garantir des pièges et des dangers dont il aurait pu devenir la victime. Le pontife, déjà instruit de la condamnation injuste de l'évêque anglais, accueillit favorablement ses plaintes, et convoqua un concile de cinquante prélats, afin d'examiner le jugement, et pour consolider en même temps par un acte de vigueur la domination que le saint-siège commençait à exercer sur le clergé de la Grande-Bretagne.

André d'Ostie et Jean de Porto furent chargés d'examiner avec d'autres ecclésiastiques les pièces du procès de saint Wilfrid; lorsque leur travail fut terminé, ils en donnèrent connaissance à l'assemblée et s'exprimèrent en ces termes :

« Mes frères, nous ne trouvons Wilfrid coupable d'aucun » crime qui mérite le châtement qu'il a subi par sentence » royale, et nous admirons au contraire la conduite sage qu'il » a tenue envers son souverain. Il n'a point cherché à exci- » ter de sédition pour se maintenir dans son évêché, et s'est » contenté de faire appel à la cour de Rome, où Jésus-Christ » a établi la primauté du sacerdoce, et un tribunal suprême

» pour tous les membres du clergé, comme pour les laïques » de tous les rangs. »

Le pape ordonna qu'on introduisit Wilfrid dans la salle du synode, pour entendre ses plaintes. Celui-ci, après avoir lu sa requête, où il prenait le titre d'évêque de Saxe, s'éleva avec force contre la sentence royale qui l'avait déclaré déposé de son siège : « Je n'accuserai point, dit-il, le métropolitain Théodore d'avoir ajouté foi trop légèrement à des » rapports mensongers, parce qu'il a été envoyé dans nos » provinces par le saint-siège, et parce que je regarde comme » infaillibles ceux que le saint-père a choisis dans son trou- » peau. Aussi, mes Pères, j'en prends devant vous l'engage- » ment solennel, si votre assemblée reconnaît que ma dépo- » sition est équitable, je me soumettrai humblement à ses » volontés; si la condamnation portée contre moi est jugée » contraire aux sacrés canons, je vous prierai de chasser » de mon diocèse les imposteurs qui le gouvernent, et d'or- » donner que les suffragants d'un siège archiépiscopal soient » élus à l'avenir parmi les ecclésiastiques de la même Église.»

Le concile répondit par acclamation qu'il serait rétabli dans son évêché, et que les prélats chargés de supporter avec lui le pénible fardeau des fonctions sacerdotales seraient nommés dans un synode formé par son clergé et consacrés par Théodore. On prononça en même temps anathème contre les clercs et les laïques, quelle que fût leur dignité, même contre les rois qui s'opposeraient à l'exécution de ce jugement.

Wilfrid retourna dans sa province, emportant un grand nombre de reliques des saints, des apôtres et des martyrs, pour l'édification des fidèles de la Grande-Bretagne.

Saint Benoît Biscop, l'année suivante, fit son cinquième pèlerinage à Rome, pour obtenir du pontife un privilège qui assurât l'indépendance de son monastère, et lui donnât l'autorisation de faire apprendre le chant grégorien à ses moines et de célébrer la messe avec les cérémonies italiennes. Jean, premier chantre de l'église de Saint-Pierre et abbé de Saint-Martin, fut chargé d'accompagner Biscop pour enseigner la musique sacrée aux moines anglais, et pour s'assurer en même temps de l'orthodoxie des Églises du royaume. Ils quittèrent la ville sainte, emportant, comme Wilfrid, une quantité prodigieuse de reliques, de livres pieux et d'images, qu'ils devaient exposer à l'adoration des fidèles dans la nouvelle basilique que l'infatigable pèlerin avait consacrée au bienheureux apôtre Pierre.

La lettre que Constantin, l'année précédente, envoyait à Domnus I^{er} fut remise au pontife par Épiphane, secrétaire du prince. Le saint-père réunit aussitôt un concile afin de répondre à l'empereur. Il ne reste que deux lettres des actes de cette assemblée : l'une est d'Agathon ; la seconde est écrite au nom du synode, et toutes deux sont adressées à Constantin et à ses frères Héraclius et Tibère, qui portaient le titre d'augustes. « Nous avons reçu, écrivait le saint-père, les dépêches » que vous adressiez à notre prédécesseur pour l'exhorter à » examiner l'orthodoxie de la foi. Dans notre désir de ré- » soudre cette importante question, nous avons cherché des » ecclésiastiques capables de prononcer avec sagesse sur le » dogme de l'incarnation ; mais il ne s'est rencontré dans » toute l'Italie que des hommes grossiers, tels que le malheur » des temps permet de les trouver.

» Ayant donc pris conseil de tous nos frères, nous nous » sommes déterminés à vous envoyer, comme les plus in- » struits de notre Église, les vénérables évêques Abundantius » et Jean ; nos chers fils Théodore et George, prêtres ; Jean, » diacre, et Constantin, sous-diacre ; Théodore, prêtre et » légat du siège de Ravenne, et plusieurs moines, serviteurs » de Dieu, qui assisteront au synode général que vous avez » convoqué dans votre ville impériale. Nous ne chercherons » pas à vous les représenter comme des lumières de l'Église ; » car on ne saurait trouver la connaissance exacte des saintes » Écritures chez ceux qui vivent au milieu des nations bar- » bares, et qui achètent le pain de chaque jour par le travail » de leurs mains.

» Mais, si nous ignorons la science des textes sacrés, par » compensation nous gardons avec une religieuse simplicité » la foi primitive que nos prédécesseurs nous ont laissée, en » demandant à Dieu, pour toute lumière, de conserver dans » nos cœurs le souvenir de leurs paroles et de leurs déci- » sions. Nous avons marqué à nos députés quelques passages » des saints Pères, dans les livres mêmes, afin qu'ils vous » soient présentés lorsque vous l'ordonnerez. Ainsi, la reli- » gion de cette Église apostolique, votre mère spirituelle, » vous sera expliquée, non avec cette éloquence profane que » nos envoyés ne connaissent point, mais avec la sincérité » et la conviction des croyances que nous avons professées » dès le berceau. Nous vous saluons en Jésus-Christ. »

Le pontife exprime ensuite sa foi sur la Trinité et sur l'incarnation ; il affirme que les trois personnes divines ont une seule nature et une seule volonté, et que le Verbe ayant revêtu la

forme humaine sous le nom de Jésus, possède deux natures, deux volontés et deux opérations. Il cite plusieurs passages de l'Écriture commentés par les Pères, et rapporte les définitions du concile de Chalcédoine, et celle de la cinquième assemblée œcuménique; il assure que le saint-siège n'a jamais soutenu l'hérésie, qu'il ne s'est jamais écarté du chemin de la vérité chrétienne, et qu'on a toujours reçu ses décisions comme la parole divine de saint Pierre. Enfin il termine cette longue lettre en exhortant l'empereur à se servir de sa puissance pour soutenir l'intégrité de la foi catholique, et pour délivrer l'Église de ses ennemis. « Si l'évêque de Constantinople, ajoute-t-il, enseigne notre doctrine, il n'y aura plus de division parmi les fidèles; s'il embrasse au contraire le monothélisme, il en rendra compte au jugement de Dieu. »

Dans leur lettre synodale, les prélats qui composaient l'assemblée s'adressent aux princes, et leur parlent ainsi : « Seigneurs, vous nous avez ordonné d'envoyer à Byzance des ecclésiastiques dont les mœurs soient exemplaires, et dont l'intelligence soit nourrie par la lecture des textes sacrés.

« Quelque édifiantes que paraissent les actions extérieures des prêtres, nous ne pouvons pas répondre de la pureté de leur vie privée; cependant nous espérons que la conduite de nos députés sera conforme à la morale chrétienne. Quant à leur science, elle se réduit aux pratiques de la religion; car dans notre siècle, les ténèbres de l'ignorance couvrent le monde, et nos provinces sont continuellement dévastées par la fureur des nations. Au milieu des invasions, des combats et des brigandages des peuples barbares,

« nous ne pouvons pas même apprendre à lire aux jeunes clercs. Nos jours sont remplis d'angoisses, et nous cultivons une terre rougie du sang de l'homme; enfin il ne nous reste que la foi en Jésus-Christ pour tout bien et pour toute lumière. »

Les légats du pontife étant arrivés à Byzance, Constantin les reçut dans l'oratoire de Saint-Pierre, au palais impérial. Ils présentèrent au prince les lettres de la cour de Rome, et la surprise du monarque fut extrême lorsqu'il eut reconnu par un premier examen la grossière ignorance des prêtres de l'Église latine. Néanmoins, il les exhorta, conformément aux instructions qu'ils avaient reçues du pape, à préparer les questions que le concile allait examiner, et à discuter avec calme d'après les règles de la justice. Il leur assigna le palais de Placidie pour demeure, et donna l'ordre au sacellaire de fournir aux légats les sommes qui leur seraient nécessaires pour soutenir leur dignité.

Quelques jours après, ils furent invités à se rendre à la basilique de Notre-Dame de Blaquernes; et le prince, désirant montrer toute sa déférence pour le saint-siège, leur envoya des chevaux richement harnachés et un nombreux cortège. Le synode se réunit ensuite au palais du souverain, dans la salle du Dôme. Treize des principaux officiers de la couronne entouraient l'empereur, qui présidait lui-même l'assemblée.

Un des légats de la cour de Rome porta le premier la parole, et s'exprima en ces termes : « La moitié d'un siècle s'est déjà écoulée, mes frères, depuis que Sergius, patriarche de cette ville, a introduit dans le langage de la religion des expressions nouvelles qui altèrent la pureté de

» la foi. Son erreur a été condamnée par le saint-siège, et les
 » pontifes ont sans cesse exhorté les prélats qui la profes-
 » saient à la rejeter comme impie et sacrilège. Cependant,
 » malgré les anathèmes des papes, l'hérésie s'est propagée
 » jusqu'à nos jours dans l'Église grecque.

» Maintenant nous espérons qu'elle cessera de troubler la
 » chrétienté, et nous supplions notre magnifique empereur
 » d'ordonner au clergé de Constantinople de formuler ses
 » croyances sur l'incarnation du Verbe, afin que nous puis-
 » sions les combattre. » Les évêques de Byzance et d'Antio-
 che développèrent la proposition, et donnèrent lecture des
 actes du concile d'Éphèse en faveur de leurs conclusions.

Dans la seconde session, l'assemblée prit connaissance des
 décisions du concile de Chalcédoine, qui, selon la remarque
 des légats, étaient entièrement contraires au monothélisme.
 Dans la troisième, on reconnut pour apocryphe une épître
 de Ménas adressée au pape Vigile, et dont les hérétiques s'é-
 taient emparés, afin de prouver par l'autorité de cet ancien
 patriarche de Constantinople, qu'il n'existait réellement
 qu'une volonté en Jésus-Christ.

Dans les séances suivantes, on lut les lettres du pape Aga-
 thon; mais l'évêque d'Antioche opposa victorieusement aux
 argumentations du pontife deux volumes des passages extraits
 des Pères. Le diacre de Ravenne s'étant levé de son banc,
 s'adressa à l'empereur : « Remarquez, seigneur, que dans
 » toutes ces citations, Macaire, Étienne, son disciple, Pierre,
 » évêque de Nicomédie, et Salomon de Clanée, n'ont rap-
 » porté aucun texte qui établisse la volonté unique de la Tri-
 » nité et du Christ; ils ont même altéré ou retranché les

» passages qui condamnaient les monothélites. Nous vous
 » supplions donc de faire apporter du palais patriarcal de
 » cette ville les livres originaux, et nous montrerons à
 » l'assemblée, en collationnant les extraits produits devant
 » elle, qu'ils ont été tronqués et interpolés.

» A notre tour, nous citerons les ouvrages des Pères, et
 » nous prouverons clairement qu'ils affirment les deux vo-
 » lontés et les deux opérations du Verbe après son union hy-
 » postatique avec la nature humaine. »

Les patriarches George et Macaire demandèrent, dans la
 septième session, copie des lettres du pape Agathon, pour vé-
 rifier les textes sur lesquels il fondait ses conclusions; ensuite
 on soumit au synode deux discours attribués au pontife Vi-
 gile, et adressés à l'empereur Justinien et à l'impératrice
 Théodora; ils renfermaient ces paroles : « Nous anathéma-
 » tisons Théodore de Mopsueste, qui refuse de reconnaître
 » Jésus-Christ comme une hypostase, une personne, et exé-
 » cutant une seule opération. » Étienne, moine et prêtre de
 Rome, s'étant levé, s'écria : « Ces écrits sont une imposture;
 » car si Vigile avait enseigné l'unité de volition, et que le
 » concile l'eût approuvé, on aurait employé le terme de « une
 » opération » dans la définition du synode. »

Dans la réunion suivante, le chef du clergé de Constanti-
 nople donna également son opinion : « J'ai collationné avec les
 » ouvrages qui sont dans mes archives les décisions du pape
 » Agathon et des prélats d'Occident, et je dois dire que les
 » témoignages des Pères y sont rapportés avec une religieuse
 » exactitude. J'avoue donc hautement que je fais profession
 » de croire sans restriction tout ce qu'elles contiennent. »

L'assemblée exprima son adhésion à ces sentiments par de bruyantes acclamations. On examina ensuite la doctrine générale des hérétiques, et le concile rendit ce jugement : « Après » avoir examiné avec une profonde attention les lettres dog- » matiques de Sergius de Byzance à Cyrus d'Alexandrie, et » les réponses du pontife Honorius I^{er} à Sergius, nous déclara- » rons les avoir trouvées en contradiction avec la doctrine des » apôtres, les décrets des assemblées œcuméniques, les sentiments des Pères de l'Église, et conformes en tous points » à la fausse science professée par les hérétiques.

» Nous les condamnons donc comme étant capables de cor- » rompre les âmes des fidèles ; et, en repoussant ces dogmes » impies, nous anathématisons leurs auteurs, Sergius, Cyrus, » Pyrrhus, Paul, Pierre, Théodore, et le pontife Honorius I^{er}, comme hérétiques, impies et sacrilèges !..... »

Cette condamnation d'Honorius a été la pierre d'achoppement de l'infaillibilité pontificale. Aussi les partisans de la papauté, ne pouvant nier la régularité et l'authenticité d'une sentence confirmée par la cour de Rome et rendue sous la présidence des légats du saint-siège par un synode orthodoxe, ont-ils fait leurs efforts pour établir que ce pape n'avait point erré. « En admettant même comme patente la condamnation

» d'Honorius, dit l'un de ces historiens, il est toujours vrai » de dire qu'il ne fut pas l'inventeur de l'hérésie, qu'il n'en » fit point une définition, et qu'il ne la proposa jamais comme » enseignement à l'Église universelle. La gloire du siège » apostolique est spécialement dans le privilège accordé à » saint Pierre et à ses successeurs, d'agir avec une prudente » habileté qui les porte à ne rien définir dans la crainte d'é-

» mettre des décisions contraires à la foi. » En effet, c'est la tactique que les papes ont toujours employée depuis Honorius pour conserver leur orthodoxie.

Dans la quatorzième session, on découvrit que les actes du cinquième concile étaient remplis d'altérations et d'interpolations. Enfin on prononça l'anathème contre le monothélite Polychrone, qui avait eu l'impudence de proposer de justifier sa foi par la résurrection d'un mort.

Constantin, prêtre du diocèse d'Apamée, ayant voulu émettre son opinion sur la tolérance religieuse, fut accusé de manichéisme et chassé de l'assemblée.

La définition de la foi du synode fut publiée dans la dernière réunion, en présence de l'empereur et des principaux officiers de sa cour. Il fut déclaré qu'on adhéraît aux cinq conciles précédents, et l'on rapporta les symboles de Nicée et de Constantinople. Les lettres du pape Agathon furent approuvées comme étant conformes aux décisions de l'assemblée œcuménique de Chalcédoine, et à la doctrine de saint Léon et de saint Cyrille. Le mystère de l'incarnation fut expliqué par les Pères, qui démontrèrent l'existence en Jésus-Christ de deux volontés naturelles et de deux opérations ; et l'on défendit d'enseigner une autre doctrine, sous peine d'interdiction et d'excommunication pour les clercs, et d'anathème pour les laïques.

Ainsi se terminèrent les discussions du concile après dix-neuf sessions. Constantin, pour assurer l'exécution de ces décrets, rendit une ordonnance conçue en ces termes : « Celui » qui contreviendra à la présente constitution, s'il est évêque, » clerc ou moine, sera déposé ; s'il est dans les dignités, il

» en sera privé et ses biens seront confisqués; s'il est simple
 » citoyen, il sera banni de Constantinople et de toutes les
 » villes de notre empire. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques affirment que ce prince a mérité les honneurs de la canonisation en soutenant la foi du saint-siège, et en donnant aux prêtres orthodoxes le pouvoir d'exercer une rigueur salutaire contre les hérétiques. Ils le louent également d'avoir accordé aux légats du pontife un rescrit qui diminuait la somme que les papes payaient aux monarques grecs à l'époque des ordinations.

Quelques mois après ce triomphe, Agathon fut attaqué d'une maladie cruelle, dont il mourut le 1^{er} décembre 681. Il avait régné environ quatre années : son corps fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

Les légendaires parlent avec une grande vénération de la pureté de ses mœurs, de son humilité, de sa charité extraordinaire, et surtout de l'inestimable don des miracles dont le saint-père était doué. Ils l'appellent Agathon le Thaumaturge, et racontent que pendant une peste violente qui ravagea l'Italie, lorsqu'il était trésorier de l'épargne de Saint-Pierre, il guérit, par la simple imposition des mains, une multitude de pestiférés, et ressuscita un grand nombre de morts!

LÉON II,

CONSTANTIN,
 DIT POGONAT,
 empereur d'Orient.

82^e PAPE.

THIERRY I^{er},
 roi
 de France.

Origine de Léon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Il reçoit les légats à leur retour de Constantinople. — Lettre de l'empereur Constantin. — Léon fait emprisonner les monothélites conduits à Rome par ordre de l'empereur. — Le pape envoie les actes du concile de Byzance aux Églises d'Espagne. — Léon anathématise son prédécesseur le pontife Honorius. — Lettre du pontife à l'empereur. — Il obtient pour son siège le droit de confirmer les élections de l'évêché de Ravenne. — Mort de Léon II.

Léon était né à Cédelle, petite ville de l'Abruzze ultérieure, dans un canton du Val-de-Sicile : son père se nommait Paul, et exerçait la profession de médecin. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, Léon s'occupa de la lecture des textes sacrés, et, par une application assidue, acquit une connaissance approfondie des saintes Écritures, surtout pour le siècle d'ignorance où il vivait.

Après la mort d'Agathon, le clergé, le peuple et les grands de Rome le portèrent au trône de saint Pierre, comme le seul prêtre capable de remplir dignement la chaire pontificale. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'assembler un synode, afin de recevoir et d'approuver les décisions du con-

» en sera privé et ses biens seront confisqués; s'il est simple
 » citoyen, il sera banni de Constantinople et de toutes les
 » villes de notre empire. »

Plusieurs auteurs ecclésiastiques affirment que ce prince a mérité les honneurs de la canonisation en soutenant la foi du saint-siège, et en donnant aux prêtres orthodoxes le pouvoir d'exercer une rigueur salutaire contre les hérétiques. Ils le louent également d'avoir accordé aux légats du pontife un rescrit qui diminuait la somme que les papes payaient aux monarques grecs à l'époque des ordinations.

Quelques mois après ce triomphe, Agathon fut attaqué d'une maladie cruelle, dont il mourut le 1^{er} décembre 681. Il avait régné environ quatre années : son corps fut inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

Les légendaires parlent avec une grande vénération de la pureté de ses mœurs, de son humilité, de sa charité extraordinaire, et surtout de l'inestimable don des miracles dont le saint-père était doué. Ils l'appellent Agathon le Thaumaturge, et racontent que pendant une peste violente qui ravagea l'Italie, lorsqu'il était trésorier de l'épargne de Saint-Pierre, il guérit, par la simple imposition des mains, une multitude de pestiférés, et ressuscita un grand nombre de morts!

LÉON II,

CONSTANTIN,
 DIT POGONAT,
 empereur d'Orient.

82^e PAPE.

THIERRY I^{er},
 roi
 de France.

Origine de Léon. — Son éducation. — Élection du pontife. — Il reçoit les légats à leur retour de Constantinople. — Lettre de l'empereur Constantin. — Léon fait emprisonner les monothélites conduits à Rome par ordre de l'empereur. — Le pape envoie les actes du concile de Byzance aux Églises d'Espagne. — Léon anathématise son prédécesseur le pontife Honorius. — Lettre du pontife à l'empereur. — Il obtient pour son siège le droit de confirmer les élections de l'évêché de Ravenne. — Mort de Léon II.

Léon était né à Cédelle, petite ville de l'Abruzze ultérieure, dans un canton du Val-de-Sicile : son père se nommait Paul, et exerçait la profession de médecin. Destiné dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, Léon s'occupait de la lecture des textes sacrés, et, par une application assidue, acquit une connaissance approfondie des saintes Écritures, surtout pour le siècle d'ignorance où il vivait.

Après la mort d'Agathon, le clergé, le peuple et les grands de Rome le portèrent au trône de saint Pierre, comme le seul prêtre capable de remplir dignement la chaire pontificale. Le premier usage qu'il fit de son autorité fut d'assembler un synode, afin de recevoir et d'approuver les décisions du con-

cile général de Constantinople, qui lui étaient apportées par les légats du saint-siège.

Les lettres de l'empereur se terminaient par ces paroles :

« Nous avons fait lire publiquement les écrits de votre prédécesseur; ils ont été jugés conformes aux saintes Écritures, aux décrets des conciles et aux ouvrages des Pères.

» Alors nous avons reçu sa parole comme celle de l'Apôtre lui-même, et notre assemblée a été unanime pour l'acclamer. Cependant Macaire, patriarche d'Antioche, a opiniâtrément refusé de se soumettre à l'autorité des décisions du pape Agathon, et nous a obligé de le déposséder de son siège; mais lui et ses adhérents nous ont prié de les envoyer à votre cour, afin d'en rappeler à votre sagesse et à vos lumières du jugement prononcé contre eux. Nous leur avons accordé leur demande, et nous laissons à votre justice paternelle le soin de punir ou de récompenser. »

Au lieu d'écouter les réclamations des monothélites, Léon les fit renfermer dans les cachots des monastères et les fit appliquer à la question. Anastase, prêtre, et Léonce, diacre de Byzance, vaincus par les tourments, consentirent à anathématiser ceux qui avaient partagé leurs croyances; et le jour de l'Épiphanie ils reçurent solennellement la communion du pontife, après lui avoir remis à genoux une profession de foi écrite de leur main. Il n'en fut point ainsi du patriarche Macaire; ce courageux ecclésiastique fut inébranlable, et au milieu des plus cruelles tortures, il refusa constamment d'abjurer ses croyances.

Des envoyés du clergé espagnol vinrent à la même époque présenter à la cour de Rome les actes du douzième concile

de Tolède, et demander au pape qu'il voulût bien approuver les grands changements qui avaient eu lieu dans leur pays. Voici ce qui s'était passé : Wamba, roi des Visigoths, à la suite de convulsions terribles produites par un breuvage empoisonné que lui avait administré son fils Ervige, était devenu fou et avait été renfermé dans un monastère dépendant du diocèse de Tolède. Comme depuis il avait recouvré la raison et qu'il était à craindre qu'il ne lui prît fantaisie de revendiquer le trône, les ambassadeurs venaient supplier sa Sainteté de confirmer l'abdication qui lui avait été arrachée dans son état de démence, et de déclarer sainte et légitime l'usurpation d'Ervige, son assassin et son successeur.

En retour de cet acte de complaisance, les ambassadeurs étaient chargés d'offrir à Léon une forte somme d'argent. Sa Sainteté adhéra à tout ce qu'on lui demanda, et comme marque de sa communion, elle envoya au nouveau roi et à son clergé plusieurs lettres pour les instruire des décisions rendues par le concile de Constantinople. « Cette assemblée générale, écrivait Léon, a justement condamné la mémoire des hérétiques Sergius, Théodore, Pyrrhus, Cyrus, Pierre, et particulièrement celle de l'infâme pape Honorius I^{er}, qui, au lieu d'éteindre dans sa naissance la flamme de l'hérésie, ainsi que le commandait la dignité du siège apostolique, l'a excitée par son apostasie.

» Nous ne vous envoyons point les actes du synode, parce qu'ils ne sont pas encore traduits complètement du grec en latin; néanmoins, nous faisons remettre la définition du concile et l'édit de promulgation rendu par le prince Constantin. Nous vous prions de les faire connaître aux

» prélat et aux peuples de votre province, de les faire ap-
 » prouver par les évêques, et de donner à notre légat vos
 » souscriptions, pour les déposer près de la Confession du
 » bienheureux saint Pierre. »

Constantin, sous-diacre régional du saint-siège, qui avait assisté au sixième concile, fut envoyé à la cour de Constantinople pour exercer la charge d'apocrisiaire. La lettre qu'il était chargé de présenter à l'empereur renfermait ce passage remarquable : « Prince, nous avons eu pour très-
 » agréable l'édit rendu par votre grandeur ; il donne une
 » grande puissance aux décisions de l'assemblée œcumé-
 » que, et forme comme un glaive à deux tranchants pour ex-
 » terminer les hérétiques. »

Léon II mourut quelque temps après, pendant qu'il s'occupait à traduire les actes du synode général de Byzance : il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

Les historiens Anastase et Platine placent l'époque de sa mort vers la fin de l'année 685.

Baillet, dans son ouvrage de la Vie des Saints, assure que ce pontife était rempli de piété ; il loue également la fermeté qu'il montra en défendant aux habitants de Ravenne de célébrer l'anniversaire de Maure, l'ancien métropolitain, qui autrefois s'était affranchi de l'autorité de l'Église romaine ; et il affirme que Léon obligea même les successeurs de ce prélat à rendre au saint-siège l'ordonnance qu'ils avaient obtenue de l'empereur, et qui assurait leur indépendance.

BENOIT II,

CONSTANTIN,
 DIT POGONAT,
 empereur d'Orient.

83^e PAPE.

THIERRY I^{er},
 roi
 de France.

Origine du pontife. — Son élection. — L'empereur accorde à Léon II un privilège qui assure l'indépendance des papes. — Concile de Tolède. — L'empereur envoie au pontife des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. — Ces princes sont placés sous la protection de saint Pierre. — Le patriarche Macaire persévère dans l'hérésie. — Mort du pontife. — Conversion miraculeuse du jeune seigneur Ansbart.

Le successeur de Léon II était Romain de naissance et fils d'un citoyen appelé Jean. Attaché à l'Église dès son enfance, le jeune Benoît dirigea ses études vers les sciences profanes, mais sans négliger les Écritures sacrées et le chant religieux. Il fut élu évêque de Rome par l'assemblée des ecclésiastiques, des grands et du peuple ; il ne put cependant exercer les fonctions pontificales que onze mois après sa nomination, parce que la cour de Constantinople n'avait pas encore confirmé son élection.

Benoît écrivit à l'empereur pour lui adresser les plaintes du clergé sur les retards qu'éprouvait la confirmation des évêques, lorsque les barbares interceptaient les communications entre les deux villes. Le prince, séduit par les louanges et par les flatteries du saint-père, qui le nommait « lumière

» éclatante du monde, régénérateur de la foi..... » accéda à ses prières, et rendit un édit qui permettait au clergé, aux citoyens et à l'armée, de consacrer les papes sans attendre l'approbation des empereurs.

Aussitôt que le pontife vit son autorité établie en Orient, il écrivit en Espagne à son légat, lui ordonnant d'assembler un concile à Tolède, pour faire approuver par les prélats de cette contrée les décisions du synode œcuménique de Constantin Pogonat. Les dix-sept évêques de la province carthaginoise s'étant rendus à l'assemblée, on examina les actes de la réunion générale de Constantinople; les Pères donnèrent leur approbation aux décrets du concile, et envoyèrent à Benoît II une lettre synodale qui expliquait leurs croyances. Le saint-père ayant remarqué dans cette profession de foi les expressions, « La volonté engendre la volonté, » et « Il y a trois substances en Jésus-Christ, » adressa des représentations à son légat pour faire rétracter ces erreurs; mais les prélats répondirent qu'ils ne les modifieraient point, parce que telles étaient leurs opinions, et que les observations du pape ne changeraient pas leurs convictions.

L'année suivante, l'empereur, pour manifester son amitié au pape, fit porter à la cour de Rome des cheveux de ses fils Héraclius et Justinien. Le pontife reçut favorablement le présent du monarque au nom de saint Pierre, et se regarda dès lors comme le père adoptif des jeunes princes, d'après l'usage de ces temps anciens.

Benoît II, à la sollicitation des envoyés de Constantin, entreprit la conversion de Macaire, patriarche d'Antioche, qui persévérait dans le schisme, malgré les persécutions et

les tortures qu'on lui avait fait subir. Il le rappela de son exil, et pendant six semaines il le fit sortir chaque jour de son cachot pour entrer en controverse avec saint Boniface, qui s'était engagé à lui faire abjurer son hérésie. Le prélat, opposant une résistance opiniâtre aux promesses et aux menaces, repoussa toutes les avances du saint-siège, et fit le serment de défendre toute sa vie les croyances du monothélisme. Le pontife occupa le trône apostolique dix mois entiers, et mourut au commencement de l'année 685: son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Pierre.

Anastase le bibliothécaire rapporte que Benoît II affectait une grande humilité; qu'il était doux, patient et libéral, qu'il répara les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Laurent de Lucine; qu'il fit de grands embellissements dans celles de Saint-Valentin et de Sainte-Marie aux Martyrs, et qu'il laissa trente livres d'or au clergé et aux monastères de Rome. Le Martyrologe le place au nombre des saints dont l'Église célèbre la mémoire.

A cette époque eut lieu la conversion éclatante de saint Ansbert et sa retraite dans le monastère de Fontenelle. Ce saint homme, suivant la version que nous en ont laissée les Bollandistes, était né à Chaussy, village du Vexin. Ses qualités personnelles et l'influence de sa famille, qui était de la première noblesse, lui ouvrirent une brillante carrière, et le chancelier Robert fut si charmé de son mérite qu'il voulut lui faire épouser sa fille Angadrème. Cette jeune fille, qui ne partageait pas les mêmes idées que son père, et qui désirait se consacrer à Dieu, passa plusieurs nuits en prières et obtint du ciel d'avoir le visage couvert de lèpre.

On conçoit qu'Ansbert refusa de la prendre pour femme; alors elle put entrer dans le couvent de l'Oratoire, où elle reçut le voile des mains de saint Ouen.

Quant à Ansbert, il continua à fréquenter les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, qui obtinrent pour lui la survivance de Robert au poste de la chancellerie; puis il songea de nouveau à se marier, et demanda la main de la fille d'un riche seigneur. Mais à peine était-il fiancé que le visage de cette belle personne se couvrit d'une lèpre horrible; le jeune chancelier, frappé d'épouvante, quitta brusquement la cour et alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontenelle, avec la résolution inébranlable de se consacrer à Dieu; il vendit ses biens immenses et les employa à fonder des monastères et des hôpitaux.

Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les provinces du royaume, et l'Église épiscopale de Rouen étant venue à vaquer, les habitants de cette ville le demandèrent pour leur évêque. Ansbert, promu à ce siège, se voua entièrement à la prédication de l'Évangile et au soulagement des pauvres, et condamna d'une voix éloquente les prodigalités et les débordements de la cour. Pépin d'Héristal, maire du palais, mécontent de la sévérité de ce saint prélat, le fit arracher de son église par ses satellites, qui le conduisirent dans un monastère du Hainaut, où par ordre du prince les moines lui firent subir des traitements si cruels qu'il en mourut quelques mois après son arrivée.

JEAN V,

84^e PAPE.JUSTINIEN II,
empereur d'Orient.THIERRY I^{er},
roi de France.

Origine de Jean V. — Election et ordination du pontife. — Son caractère. — Ses souffrances l'obligent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat. — Les Églises de Sardaigne rentrent sous la dépendance du saint-siège. — Il ordonne treize évêques. — Mort du pontife.

Jean V, fils de Cyriaque, était né en Syrie dans la province d'Antioche. Pendant le règne du pontife Agathon, ses lumières, sa fermeté et sa modération l'avaient fait nommer légat du saint-siège pour assister au synode œcuménique de Constantinople. Après la mort de Benoît II, il fut élu pape et ordonné par les évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre.

Ses infirmités et une maladie chronique l'obligèrent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat; dans les fêtes solennelles il pouvait à peine se faire porter aux offices. Il montra néanmoins beaucoup d'énergie et une grande activité pour gouverner l'Église, et s'opposa avec vigueur aux prétentions des évêques de Cagliari, qui avaient usurpé le droit de confirmer les élections des prélats de Sardaigne.

Le métropolitain Citonat ayant ordonné Novellus comme évêque de l'Église des Terres, sans en avoir obtenu l'autorisation de Rome, Jean V exhuma des archives du palais de

On conçoit qu'Ansbert refusa de la prendre pour femme; alors elle put entrer dans le couvent de l'Oratoire, où elle reçut le voile des mains de saint Ouen.

Quant à Ansbert, il continua à fréquenter les jeunes seigneurs et les belles dames de la cour, qui obtinrent pour lui la survivance de Robert au poste de la chancellerie; puis il songea de nouveau à se marier, et demanda la main de la fille d'un riche seigneur. Mais à peine était-il fiancé que le visage de cette belle personne se couvrit d'une lèpre horrible; le jeune chancelier, frappé d'épouvante, quitta brusquement la cour et alla s'enfermer dans l'abbaye de Fontenelle, avec la résolution inébranlable de se consacrer à Dieu; il vendit ses biens immenses et les employa à fonder des monastères et des hôpitaux.

Bientôt sa réputation de sainteté s'étendit dans toutes les provinces du royaume, et l'Église épiscopale de Rouen étant venue à vaquer, les habitants de cette ville le demandèrent pour leur évêque. Ansbert, promu à ce siège, se voua entièrement à la prédication de l'Évangile et au soulagement des pauvres, et condamna d'une voix éloquente les prodigalités et les débordements de la cour. Pépin d'Héristal, maire du palais, mécontent de la sévérité de ce saint prélat, le fit arracher de son église par ses satellites, qui le conduisirent dans un monastère du Hainaut, où par ordre du prince les moines lui firent subir des traitements si cruels qu'il en mourut quelques mois après son arrivée.

JEAN V,

84^e PAPE.JUSTINIEN II,
empereur d'Orient.THIERRY I^{er},
roi de France.

Origine de Jean V. — Election et ordination du pontife. — Son caractère. — Ses souffrances l'obligent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat. — Les Églises de Sardaigne rentrent sous la dépendance du saint-siège. — Il ordonne treize évêques. — Mort du pontife.

Jean V, fils de Cyriaque, était né en Syrie dans la province d'Antioche. Pendant le règne du pontife Agathon, ses lumières, sa fermeté et sa modération l'avaient fait nommer légat du saint-siège pour assister au synode œcuménique de Constantinople. Après la mort de Benoît II, il fut élu pape et ordonné par les évêques d'Ostie, de Porto et de Vélitre.

Ses infirmités et une maladie chronique l'obligèrent à garder le lit pendant toute la durée de son pontificat; dans les fêtes solennelles il pouvait à peine se faire porter aux offices. Il montra néanmoins beaucoup d'énergie et une grande activité pour gouverner l'Église, et s'opposa avec vigueur aux prétentions des évêques de Cagliari, qui avaient usurpé le droit de confirmer les élections des prélats de Sardaigne.

Le métropolitain Citonat ayant ordonné Novellus comme évêque de l'Église des Terres, sans en avoir obtenu l'autorisation de Rome, Jean V exhuma des archives du palais de

Latran un décret du pape saint Martin qui interdisait aux archevêques de Cagliari de nommer leurs suffragants; et il assembla un concile qui contraignit Novellus à se placer sous l'obéissance du saint-siège, par un acte authentique.

Malgré ses grandes souffrances, il se tenait debout pour faire les ordinations; et pendant une année que dura son règne il consacra treize évêques.

Il entretenait également des relations actives avec les Églises d'Orient et d'Occident; et les auteurs rapportent qu'il adressa plusieurs lettres aux principaux évêques de France qui, depuis la mort de saint Ouen, le glorieux disciple et fidèle compagnon de saint Éloi, étaient en dissidence. Il répondit aussi à saint Julien de Tolède, qui lui avait adressé les actes d'un nouveau concile tenu dans cette ville, et qui lui avait fait remettre son *Traité des pronostics ou Considérations des choses à venir*.

Cet ouvrage, qui est parvenu jusqu'à nos jours, est une dissertation bizarre et ridicule sur l'origine, la nature et les effets des flammes du purgatoire. Il fut regardé comme très-orthodoxe par Jean V, qui voulait même en ordonner l'étude dans les écoles ecclésiastiques. Enfin l'intensité du mal qui affligeait le pontife ayant redoublé, il tomba dans un état d'affaissement moral qui ne lui permit plus de s'occuper des choses de ce monde. Il mourut en 686, et fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

CONON,

85^e PAPE.JUSTINIEN II,
empereur d'Orient.THIERRY I^{er},
roi de France.

Le clergé et l'armée se disputent dans Rome l'élection d'un pontife.

— Le vieillard Conon est élevé sur le trône de saint Pierre. — Lettre de l'empereur Justinien II au nouveau pape. — Faiblesse du saint-père. — Pèlerinage de saint Kilien. — Vengeance du missionnaire contre la famille du duc Gosbert. — Mort du pape Conon.

L'empereur Constantin, en rendant au siège de Rome la liberté de choisir son chef, voulait assurer la tranquillité de l'Église et empêcher les schismes scandaleux qui étaient causés par les brigues honteuses des prêtres: son édit produisit un résultat bien différent; il donna au contraire un nouvel aliment à l'ambition des ecclésiastiques, et multiplia les désordres et les disputes.

Après la mort de Jean V, deux prêtres, Pierre et Théodore, prodiguèrent l'or aux factions, et excitèrent de violentes séditions, pour parvenir au trône pontifical. Pierre réunit les chefs de l'armée dans la basilique de Saint-Étienne, envoya des soldats qui chassèrent son compétiteur de l'église de Latran, et fermèrent les portes: celui-ci rassembla tous ses partisans, et voulut que le clergé procédât à son élection sous le porche même du temple.

Une collision paraissant imminente, les évêques des deux

partis convinrent d'entrer au palais épiscopal, et pour éviter toute contestation entre les concurrents, ils réunirent leurs suffrages sur Conon, vieillard vénérable, d'un esprit simple et paisible, et le proclamèrent pontife. Dès que le nouveau pape fut connu, les magistrats et les principaux citoyens vinrent le saluer de leurs acclamations; l'armée seule différa encore d'approuver son élection; mais voyant que le clergé et le peuple l'avaient sanctionnée, les soldats abandonnèrent les intérêts de Théodore, et confirmèrent le choix qui avait été fait de Conon.

Le pontife, né en Sicile, était d'une famille originaire de Thrace; il avait constamment rempli les emplois subalternes de l'Église; et son intelligence, toujours occupée par les détails des pratiques religieuses, le rendait incapable de comprendre les maximes politiques d'un gouvernement aussi machiavélique que celui du siège de Rome. Néanmoins il sut gagner les bonnes grâces de l'empereur; et Justinien II, à sa sollicitation, rendit successivement plusieurs décrets en faveur de l'Église; il renonça d'abord à la capitation que lui payaient les patrimoines de Brutium et de Lucanie; ensuite il ordonna à la milice de restituer les fiefs et les domaines d'Italie et de Sicile, dont les chefs s'étaient emparés comme gages des services qu'ils avaient rendus à la cour de Rome. Enfin le prince poussa la déférence envers le saint-père jusqu'à lui écrire la lettre suivante : « Ayant appris que les actes du » sixième concile étaient entre les mains des officiers de notre » couronne, et ne croyant pas que la garde de pièces aussi » sacrées doive être confiée à des magistrats, nous les leur » avons retirés.

» Nous avons convoqué les patriarches, le légat de votre » béatitude, le sénat, les métropolitains, les évêques, les officiers du palais, nos gardes, les chefs des différentes armes, » qui se sont trouvés dans Constantinople, et nous avons fait » lire en leur présence les décisions du synode œcuménique; » ces actes ont été scellés devant eux, et nous les conservons » dans notre demeure impériale, afin qu'ils ne puissent plus » être altérés par les hérétiques. Nous avertissons votre » Sainteté des mesures que nous avons jugé nécessaire de » prendre pour assurer le maintien de l'orthodoxie dans » l'Église d'Orient..... »

Quelques mois après la réception de ces lettres, Conon nomma pour recteur du patrimoine de Sicile, Constantin, diacre de Syracuse. Cet ecclésiastique par ses exactions scandaleuses excita l'indignation du peuple, qui se souleva contre lui. Le gouverneur de la province, pour apaiser les habitants et prévenir une révolte générale, fut obligé de faire jeter dans les cachots le prêtre coupable, et de porter ses plaintes à la cour impériale, non-seulement contre le recteur, mais encore contre le chef de l'Église romaine.

On place vers la même époque le pèlerinage de Kilien à la ville sainte. Le pape ayant éprouvé la foi et la doctrine de l'évêque irlandais, lui donna, au nom de saint Pierre, le pouvoir d'instruire et de convertir les nations infidèles. Kilien retourna ensuite à Wirtzbourg, où il catéchisa le duc Gosbert, lui fit abandonner le culte de ses ancêtres, et malgré sa famille lui donna le baptême. La duchesse Géilane de Gosbert, alarmée des prodigalités de son mari, qui dissipait tout l'héritage de ses enfants en fondations pieuses ou en présents

aux monastères, adressa de violents reproches à ce sujet au saint missionnaire. Celui-ci, pour se venger de la princesse et pour se mettre à l'abri de sa colère, voulut la faire répudier par son mari, usa de l'empire qu'il exerçait sur l'esprit du duc, et pour l'amener à consentir à un divorce, il lui persuada que son union avec Géilane était incestueuse d'après les lois de l'Église, attendu que cette femme se trouvait être sa parente au sixième degré. Le nouveau converti, dominé par le prêtre irlandais, promit d'obéir, et demanda seulement à n'accomplir ce pénible sacrifice qu'à son retour d'une expédition qu'il devait faire contre des peuples situés au delà du Mein. Mais pendant l'absence de son mari, Géilane mit le temps à profit, ordonna au missionnaire de sortir de ses états, et sur son refus elle le fit décapiter. La chronique ajoute que Dieu permit, pour venger la mort de saint Kilien, que cette femme coupable fût tout à coup frappée d'un mal étrange, qui lui causait des douleurs tellement effroyables qu'elle se dévorait les mains dans des accès de rage; qu'en outre, le duc Gosbert, à son retour, fut massacré par ses domestiques; qu'Hétan, son fils aîné, fut chassé de ses états par les Franks orientaux; que ses autres enfants furent massacrés, et qu'ainsi il ne resta aucun descendant de cette race criminelle.

La santé de Conon, déjà chancelante, s'affaiblissait de jour en jour depuis son élection. Il succomba bientôt sous le fardeau des fonctions épiscopales, et mourut au commencement de l'année 687, après un règne de onze mois et trois jours : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

SERGIUS I^{er},86^e PAPE.

JUSTINIEN II,
LÉONCE,
TIBÈRE III,
empereurs d'Orient.

THIERRY I^{er},
CLOVIS II,
CHILDEBERT,
rois de France.

Schisme dans l'Église romaine. — Sédition pour l'élection d'un pontife. — Trois papes sont proclamés à la fois dans la ville sainte. — Sergius achète le pontificat et met en gage les couronnes d'or de Saint-Pierre. — Origine et éducation du pontife. — Il se venge de Paschal son compétiteur. — Saint Wilfrid est persécuté en Angleterre. — Baptême et mort du roi Cedwalla. — Concile de Tolède. — Les évêques espagnols accusent d'ignorance le pape et le clergé de Rome. — Le fameux concile « in Trullo » rend plusieurs décrets contre l'ambition des pontifes. — Le mariage des prêtres est maintenu par le concile. — Juridiction des évêques. — Décrets sur les moines, sur les mariages, et sur les parures. — Les évêques du synode défendent aux fidèles d'épouser leur mère ou leurs sœurs. — Sergius rejette le concile. — L'empereur veut faire enlever Sergius de Rome. — L'armée de Ravenne protège le pontife. — Conversion des peuples de la Frise. — Le pape est accusé d'adultère. — Miracle raconté dans la légende de saint Adhelme. — Vitiza, roi d'Espagne, refuse de reconnaître la souveraineté du siège de Rome. — Mort de Sergius.

Pendant la dernière maladie de Conon, l'archidiacre Paschal s'étant emparé des richesses que le pape avait léguées au clergé et aux monastères, offrit de les abandonner à Jean,

aux monastères, adressa de violents reproches à ce sujet au saint missionnaire. Celui-ci, pour se venger de la princesse et pour se mettre à l'abri de sa colère, voulut la faire répudier par son mari, usa de l'empire qu'il exerçait sur l'esprit du duc, et pour l'amener à consentir à un divorce, il lui persuada que son union avec Géilane était incestueuse d'après les lois de l'Église, attendu que cette femme se trouvait être sa parente au sixième degré. Le nouveau converti, dominé par le prêtre irlandais, promit d'obéir, et demanda seulement à n'accomplir ce pénible sacrifice qu'à son retour d'une expédition qu'il devait faire contre des peuples situés au delà du Mein. Mais pendant l'absence de son mari, Géilane mit le temps à profit, ordonna au missionnaire de sortir de ses états, et sur son refus elle le fit décapiter. La chronique ajoute que Dieu permit, pour venger la mort de saint Kilien, que cette femme coupable fût tout à coup frappée d'un mal étrange, qui lui causait des douleurs tellement effroyables qu'elle se dévorait les mains dans des accès de rage; qu'en outre, le duc Gosbert, à son retour, fut massacré par ses domestiques; qu'Hétan, son fils aîné, fut chassé de ses états par les Franks orientaux; que ses autres enfants furent massacrés, et qu'ainsi il ne resta aucun descendant de cette race criminelle.

La santé de Conon, déjà chancelante, s'affaiblissait de jour en jour depuis son élection. Il succomba bientôt sous le fardeau des fonctions épiscopales, et mourut au commencement de l'année 687, après un règne de onze mois et trois jours : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

SERGIUS I^{er},86^e PAPE.

JUSTINIEN II,
LÉONCE,
TIBÈRE III,
empereurs d'Orient.

THIERRY I^{er},
CLOVIS II,
CHILDEBERT,
rois de France.

Schisme dans l'Église romaine. — Sédition pour l'élection d'un pontife. — Trois papes sont proclamés à la fois dans la ville sainte. — Sergius achète le pontificat et met en gage les couronnes d'or de Saint-Pierre. — Origine et éducation du pontife. — Il se venge de Paschal son compétiteur. — Saint Wilfrid est persécuté en Angleterre. — Baptême et mort du roi Cedwalla. — Concile de Tolède. — Les évêques espagnols accusent d'ignorance le pape et le clergé de Rome. — Le fameux concile « in Trullo » rend plusieurs décrets contre l'ambition des pontifes. — Le mariage des prêtres est maintenu par le concile. — Juridiction des évêques. — Décrets sur les moines, sur les mariages, et sur les parures. — Les évêques du synode défendent aux fidèles d'épouser leur mère ou leurs sœurs. — Sergius rejette le concile. — L'empereur veut faire enlever Sergius de Rome. — L'armée de Ravenne protège le pontife. — Conversion des peuples de la Frise. — Le pape est accusé d'adultère. — Miracle raconté dans la légende de saint Adhelme. — Vitiza, roi d'Espagne, refuse de reconnaître la souveraineté du siège de Rome. — Mort de Sergius.

Pendant la dernière maladie de Conon, l'archidiacre Paschal s'étant emparé des richesses que le pape avait léguées au clergé et aux monastères, offrit de les abandonner à Jean,

exarque de Ravenne, s'il voulait appuyer son élection. Celui-ci se laissa facilement séduire par l'appât de l'or, et envoya aussitôt des troupes à Rome pour cerner la ville et favoriser les projets ambitieux de l'archidiacre.

Néanmoins, après la mort du saint-père, le peuple se divisa en plusieurs factions. L'archiprêtre Théodore, à la tête de quelques séditeux, pénétra dans le palais de Latran, et se fit élire pontife; de son côté, Paschal se fit proclamer successeur de Conon au trône de saint Pierre. Chaque parti se rassembla en armes, prêt à soutenir par la force l'évêque qu'il avait nommé; le massacre avait même commencé sur le parvis de la basilique de Julie, lorsque les principaux magistrats, la plus grande partie du clergé, la milice et les citoyens honorables, résolurent d'agir de la même manière qu'on avait fait à la mort de Jean V : ils se rendirent au palais impérial, et proclamèrent souverain pontife un prêtre nommé Sergius, qui était étranger aux deux factions. Sergius s'empara de ses deux compétiteurs, Paschal et Théodore, et les contraignit à lui jurer obéissance.

Bientôt il fut chassé lui-même de la ville sainte par les amis de Théodore, et obligé de se réfugier à Ravenne. Jean Platin, alors exarque, proposa au saint-père de le rétablir sur le trône pontifical, s'il consentait à lui donner les trésors qui lui avaient été promis par son compétiteur Paschal. Sergius, avide du pouvoir comme le sont habituellement tous les prêtres, consentit au marché, et fut ramené triomphant dans la ville de Rome, au milieu des troupes de l'exarque.

Pour acquitter ses promesses, sa Sainteté dépouilla les églises de leurs ornements, vendit une grande partie des vases,

des chandeliers, des ciboires, et mit en gage, entre les mains des juifs, jusqu'aux couronnes d'or qui étaient suspendues sur l'autel de saint Pierre. Ensuite Sergius chercha à se défaire de ses anciens rivaux : l'archidiacre Théodore étant le plus redoutable, il l'accusa de maléfices, d'enchantements, de sortilèges, de relations avec le malin esprit, et le fit enfermer dans un monastère, où il mourut empoisonné.

Sergius, fils de Tibère, était né à Palerme en Sicile; il avait servi d'abord l'Église comme enfant de chœur, ensuite comme acolyte, et enfin il avait été ordonné prêtre du titre de Sainte-Susanne par Léon II. Les Écritures sacrées et les ouvrages des Pères étaient presque inconnus au nouveau pape, attendu qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie à chanter les psalmodies de l'Église, et à célébrer l'office divin dans les oratoires des cimetières de la ville sainte.

Pendant l'intronisation du nouveau pape, saint Wilfrid arrivait en Angleterre, et présentait à Ecfriid, roi de Northumbre, le décret du saint-siège qui le rétablissait dans son évêché. Le prince, qui l'avait déposé, refusa de lui rendre ses dignités, et assembla les principaux seigneurs de son royaume, clercs et laïques, pour faire réformer les décisions de la cour de Rome. Par les décisions de l'assemblée, les actes du synode italien furent cassés, Wilfrid déclaré sujet rebelle et plongé dans un cachot. Les chroniques rapportent que les soldats chargés de garder le saint évêque entendaient chaque nuit la voix des anges qui chantaient avec lui les psaumes sacrés, et qu'ils apercevaient des lumières éclatantes dans sa prison. Ecfriid, épouvanté de ce miracle, fit rendre la liberté au saint, et voulut le rétablir dans son évêché; mais le mé-

tropolitain Théodore s'opposa hautement à la volonté du souverain, déclarant que Wilfrid, avant de remonter sur son siège, devait renoncer au décret du pape. Le prélat répondit que la reconnaissance l'obligeait à refuser les marques de la clémence du roi, et qu'il préférerait la mort à l'apostasie dont il se rendrait coupable en abandonnant les droits sacrés du pontife et du saint-siège.

A cette époque, Cedwalla, roi de Wessex, entraîné par le fanatisme religieux, abdiqua solennellement la dignité souveraine, et entreprit un pèlerinage à Rome pour recevoir le baptême devant le sépulcre des apôtres. Lorsque le prince fut arrivé aux portes de la ville sainte, le pontife Sergius alla à sa rencontre avec un nombreux clergé; et l'ayant conduit dans la basilique de Saint-Pierre, il versa l'eau régénératrice sur le front du monarque, en présence des sénateurs, des évêques et d'un peuple immense. Quelques jours après cette cérémonie, Cedwalla, atteint d'un mal inconnu, mourut subitement; le pape s'empara des immenses richesses que ce prince avait apportées, lui fit faire de magnifiques obsèques, et grava des épitaphes latines et grecques sur le marbre qui couvrait son tombeau.

Cette même année, le quinzième concile de Tolède s'assembla en Espagne pour entendre la lecture d'un long discours sur les plaintes adressées aux prélats espagnols par le pape Benoît II. Saint Julien, qui présidait le synode, prit la parole en ces termes: « Dans la profession de foi que nous » avons envoyée à Rome, le pontife s'est scandalisé de l'expres- » sion « la volonté engendre la volonté, » et nous en a de- » mandé l'explication. Nous déclarons donc que nous avons

» voulu désigner ainsi la faculté qui engendre la volition et » l'acte accompli que l'on nomme volonté, de même que le » Verbe est la sagesse de la sagesse, ou la réalisation de la » pensée de Dieu. Quant à la seconde proposition « il y a » trois substances en Jésus-Christ, » nous avons voulu ensei- » gner par ces paroles, que le Sauveur est composé de divi- » nité, d'âme et de corps, ou de trois principes, qui se trou- » vent réunis par son incarnation. Cependant nous convenons » qu'on peut n'en reconnaître que deux, le principe divin » et humain, et que l'âme et le corps sont confondus pour » former une seule substance, celle de l'humanité.

» Nos décisions sont donc conformes à celles des Pères, et » nous espérons qu'elles seront confirmées par le nouveau » clergé de Rome, s'il reste encore quelque connaissance » des livres saints dans cette Église; mais, dans tous les cas, » nous devons refuser la rétractation que demande un pontife » ignorant. » Les actes de ce synode furent approuvés par Sergius, ainsi que le témoigne Roderic, métropolitain de Tolède, dans les ouvrages qu'il nous a laissés.

En 692 eut lieu la mort du célèbre Théodore, qui aspirait à s'affranchir de la domination de l'évêque de Rome; le pape désigna, pour le remplacer à l'archevêché de Cantorbéry, Britouald, abbé du monastère de Rawlf, dans la province de Kent. Cet ecclésiastique fut le premier Anglais qui occupa ce siège; il gouverna le clergé de la Grande-Bretagne pendant trente-sept ans.

Les deux dernières assemblées oecuméniques s'étant séparées sans publier de canons, les patriarches grecs adressèrent des représentations à l'empereur Justinien, pour ob-

tenir l'autorisation de former une nouvelle assemblée, qui serait considérée comme la suite du dernier synode, afin de compléter les actes des conciles. Paul de Constantinople, Pierre d'Alexandrie, Anastase de Jérusalem, George d'Antioche, Basile de Gortyne, les légats du saint-siège, et plus de deux cents évêques se réunirent au palais impérial, dans la salle du Dôme, appelée en latin Trullus. Elle donna son nom au synode connu dans l'Église sous le titre de Concile « in » Trullo. » Les Pères proposèrent de déterminer les décrets qui pouvaient servir de règles à la discipline des Églises d'Orient et d'Occident; et après avoir rejeté les Constitutions attribuées à saint Clément, ils approuvèrent les canons de Nicée, d'Ancyre, de Néocésarée, de Gangres, d'Antioche, de Laodicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine, de Sardique et de Carthage, ainsi que les Épîtres canoniques de saint Denis et de saint Pierre d'Alexandrie, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Amphiloque, et de plusieurs autres Pères de l'Église grecque.

Un illustre prélat prit ensuite la parole sur l'importante question du mariage des prêtres : « Mes frères, dit-il, je viens » vous rappeler que nous avons maintenant à nous occuper » d'un sujet dont l'importance est extrêmement grave, et qui » exige de profondes méditations. Il est de nécessité absolue » que votre assemblée s'exprime d'une manière positive sur » une question qui divise les deux Églises d'Orient et d'Occident, et que nous développions les raisons qui ont déterminé votre sagesse à rendre un décret contraire aux opinions du siège de Rome.

» Les ecclésiastiques romains s'attachent à la lettre de la

» règle, et les Byzantins se bornent à en interpréter l'esprit; » afin d'éviter les excès des uns et des autres, nous devons » chercher à établir des lois équitables qui assurent la pureté » des mœurs dans le clergé, en nous montrant toutefois » moins rigides que l'Église de Rome, et plus sévères que » celle de Constantinople.

» Nous ordonnerons que les clercs qui ont été mariés deux » fois et qui sont encore sous le joug de leur seconde union » soient déposés; que ceux dont les mariages auront été » rompus conservent leurs dignités, mais demeurent interdits » de toutes fonctions sacerdotales.

» Les canons défendront de consacrer comme évêques, » prêtres ou diacres, ceux qui ont contracté un second » mariage; ceux qui entretiennent des concubines, ou ceux » qui ont épousé une veuve, une femme répudiée, une » courtisane, une esclave ou une comédienne. Dans les Canons des apôtres il est permis aux lecteurs et aux chantres de se marier après leur ordination; cette autorisation » s'étendra pour l'avenir jusqu'aux sous-diacres, aux diacres » et même aux prêtres.

» Avant de consacrer un clerc, le clergé latin lui fait promettre de cesser toutes relations intimes avec sa femme: » quant à nous, au contraire, nous nous conformerons à la » sagesse de l'ancien canon apostolique, nous maintiendrons » le mariage de ceux qui sont dans les ordres sacrés, et nous » ne les priverons point de leurs compagnes. S'ils sont jugés » dignes d'appartenir à l'Église, ils n'en seront point exclus » parce qu'ils sont engagés dans un lien légitime; et on ne » leur fera pas promettre de garder le célibat, ce qui serait.

» condamner le mariage, que Dieu lui-même a institué et béni
» par sa présence.

» Ainsi, les évêques qui, au mépris des Canons des apôtres,
» oseront priver un ecclésiastique des droits d'une légitime
» union, seront déposés et anathématisés. La séparation de-
» vra exister pour les prélats seulement, et leurs femmes se-
» ront obligées d'habiter un monastère éloigné de leur de-
» meure. Nous défendrons également aux évêques d'Afrique et
» de Syrie de conserver, au grand scandale des peuples, dans
» l'intérieur de leurs palais, les concubines qui les habitent.»

Dans les autres canons, le concile défend aux clercs de tenir des tavernes ou des hôtelleries, d'assister aux spectacles de courses de chevaux ou à des représentations scéniques, d'avoir dans la ville ou dans les voyages d'autres vêtements que celui qui convient à leur état, et de porter les cheveux longs comme les laïques.

Les Pères permettaient aux fidèles de faire entrer les enfants dès l'âge de dix ans dans les couvents, quoique saint Basile n'eût autorisé l'entrée des monastères qu'à dix-sept ans; et ils déclaraient que les hommes perdus de débauches, les voleurs ainsi que les meurtriers, pouvaient être reçus dans les monastères, qui étaient des retraites pieuses fondées pour les pénitents, quels que fussent leurs crimes. Ils défendaient de parer de vêtements précieux et de pierreries les filles qui prononçaient leurs vœux. Enfin, ils anathématisaient comme sacrilèges les laïques qui changeaient la destination des cloîtres consacrés par l'autorité d'un évêque.

On maintint la juridiction des chefs de diocèse sur les Églises de la campagne; et l'on confirma la décision du concile de

Chalcédoine, qui donnait au siège de Constantinople les mêmes prérogatives qu'à celui de Rome. L'assemblée déclara que les prélats dépossédés par les incursions des musulmans conserveraient cependant leur dignité, leur rang et le pouvoir d'ordonner les clercs et de présider dans l'Église. Ce fut l'origine des évêques *in partibus*.

Ensuite, d'après les règles données par saint Basile à Amphiloque, on proportionna la pénitence aux péchés et aux forces du coupable; et l'on décréta que les hérétiques qui présenteraient leur abjuration souscrite de leur main rentre- raient dans l'Église, après avoir reçu l'onction du saint chrême sur le front, le nez, les yeux, la bouche et les oreilles.

Il fut défendu de célébrer les liturgies et de baptiser dans les oratoires particuliers sans l'autorisation des évêques, et le synode ordonna les dispositions suivantes : « Les prêtres
» ne prendront aucun salaire pour administrer la sainte com-
» munion; et les fidèles ne recevront point l'Eucharistie dans
» un vase d'or ou de quelque autre matière recherchée; mais
» elle sera déposée dans leurs mains croisées l'une sur l'autre,
» parce que le monde ne renferme aucune substance aussi
» précieuse que le corps de l'homme, qui est le temple véri-
» table de Jésus-Christ.—On ne donnera point le pain et le vin
» de la sainte table aux morts, car le Sauveur, en instituant le
» sacrement de l'autel, a dit à ses apôtres : « Prenez et man-
» gez, ceci est ma chair et mon sang; » et un cadavre ne peut
» accomplir le commandement renfermé dans ces paroles di-
» vines.—Pendant les quarante jours qui précèdent le temps
» de Pâques, on célébrera la messe des présanctifiés, et l'of-
» ficiant sera à jeun, même le jeudi saint.

» s'il aime les hommes, qu'on est sûr de lui plaire en exer-
 » çant envers eux tous les devoirs de la bienfaisance. En
 » effet, le seul hommage digne de Dieu est d'observer cette
 » loi divine; et les cérémonies du culte, souvent ridicules ou
 » mystérieuses, sont justifiables seulement dans la supposi-
 » tion que Dieu les a commandées à l'homme pour le mettre
 » en communion avec ses frères. »

Pélage, entièrement opposé aux sentiments de tolérance, renouvela ses instances auprès de Narsès afin qu'il secondât ses projets de vengeance. Les hérétiques, de leur côté, déclarèrent le général grec excommunié, parce qu'il paraissait accorder sa protection à l'infâme Pélage. Le saint-père s'empressa de féliciter Narsès de ce que la Providence avait permis qu'il fût ainsi anathématisé pour faire briller la pureté de sa foi; en même temps il l'engagea à tirer une vengeance éclatante de cet attentat, à faire conduire les coupables à Constantinople, pieds et poings liés, et surtout Paulin, évêque d'Aquilée, qu'il appelait usurpateur. Il désigna aussi à la colère du patrice un autre évêque schismatique, nommé Euphrasius, accusé d'homicide et d'un adultère incestueux.

Afin d'éviter les effets de la vengeance du pontife, les prélats de Toscane lui écrivirent en se justifiant de leur séparation. Pélage leur répondit : « Comment ne croyez-vous pas être
 » séparés de la communion des fidèles, lorsque vous ne ré-
 » citez pas mon nom dans vos prières, selon l'usage établi
 » dans l'Église? Car, tout indigne que j'en sois, c'est en ma
 » personne que résident les pouvoirs accordés par Dieu aux
 » successeurs de saint Pierre. Mais afin de détruire les mau-
 » vaises pensées qui pourraient exister dans vos esprits et

» parmi vos peuples sur la pureté de notre foi, je vous dé-
 » clare que je me conforme aux décisions des conciles de
 » Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Chalcédoine, et
 » que j'anathématise les hommes qui révoquent en doute
 » l'orthodoxie de ces quatre assemblées œcuméniques, ainsi
 » que la lettre du pape Léon, confirmée par le synode de
 » Chalcédoine. »

Un grand nombre d'évêques de la Gaule exprimèrent également leur mécontentement contre le saint-père, et se plaignirent au roi Childebert du scandale que la condamnation des trois chapitres causait dans l'Église. Le prince chargea Rufin, son ambassadeur à Rome, de demander des explications sur ce jugement, afin de les soumettre au clergé de France. Pélage s'empressa de répondre au roi; et en même temps il lui envoya, par les mains de Lerins, des reliques des apôtres et des martyrs, qu'il recommandait à sa piété. Sa profession de foi expliquait les mystères de la Trinité et de l'incarnation, ainsi que le dogme de la résurrection des morts; et dans sa lettre particulière adressée au souverain, il louait la grandeur de Childebert, et lui disait, que selon les paroles de l'Écriture sainte, « les lévites du Seigneur de-
 » vaient être soumis aux puissances de la terre. »

Dans le troisième concile de Paris, qui se tint la même année, les Pères firent plusieurs canons pour empêcher l'usurpation des biens de l'Église. A cette époque de barbarie et d'ignorance, les seigneurs dépouillaient leurs familles par dévotion pour enrichir les monastères, et d'autres pillaient les monastères pour s'emparer de leurs richesses. Parmi leurs bienfaiteurs, les moines citent le duc Crodin : d'après leurs

légendes, il paraît que ce seigneur employait ses immenses trésors à élever chaque année trois palais; qu'il y faisait venir les prélats des environs pour les inaugurer, et qu'après leur avoir donné des repas somptueux, il leur distribuait non-seulement les vaisselles d'argent, les riches tentures, les meubles précieux et les domestiques, mais encore les palais, les métairies, les terres, les plaines défrichées, les vignes et les serfs qui les cultivaient.

Cependant la plupart des nobles, loin d'imiter l'exemple du pieux Crodin, s'emparaient à main armée des couvents, pillaient les églises, et chassaient les prêtres ou les moines de leurs demeures. Le synode prononça la peine de l'excommunication contre ceux qui retiendraient les biens du clergé régulier ou séculier, et les déclara anathématisés et meurtriers des pauvres, jusqu'au jour où ils restitueraient les domaines dont ils se seraient emparés. Défense fut faite aux laïques de se mettre en possession des évêchés, sous prétexte d'en surveiller l'administration pendant leur vacance; et si l'usurpateur résidait dans un autre diocèse, le concile commandait aux prêtres d'adresser leurs réclamations au prélat de la province, afin de contraindre le ravisseur à rendre le patrimoine des ecclésiastiques.

Les Pères déclarèrent que les évêques étaient les gardiens des chartes des Églises et les protecteurs des biens du clergé. Ils défendirent d'épouser une veuve ou une jeune fille contre son consentement, même avec l'autorisation du prince. Ils condamnèrent les mariages entre les parents, les alliés et les personnes consacrées à Dieu. Ils défendirent également d'ordonner les évêques sans l'approbation des citoyens; et

dans le cas où un prêtre s'emparerait d'un siège par ordre du souverain, ils commandaient aux prélats de la province de repousser l'usurpateur, sous peine d'être retranchés eux-mêmes de la communion des fidèles. Enfin, le dernier canon renvoyait aux métropolitains le jugement des ordinations déjà faites et qui pouvaient être entachées d'irrégularités. Telles furent les importantes décisions du synode de Paris.

Parmi les prélats qui assistèrent à cette assemblée, l'un des plus illustres était, sans contredit, saint Germain de Paris, évêque de cette ville. Il était né à Autun, de parents très-religieux, qui le placèrent fort jeune dans un cloître de la petite ville d'Avalon, où il fit ses premières études. Dans la suite il s'éleva par son mérite à la dignité d'abbé de Saint-Symphorien, monastère situé dans un faubourg d'Autun; plus tard, sa communauté l'envoya au cinquième concile d'Orléans, où ses lumières et sa grande piété lui méritèrent l'estime de ses collègues, et lui valurent le siège épiscopal de Paris, qui se trouvait vacant par la mort d'Eusèbe. Les grandeurs ne changèrent rien aux habitudes du pieux abbé; il fut aussi simple, aussi détaché du monde qu'auparavant; et il semblait qu'il n'avait accepté la haute distinction d'évêque que pour montrer aux autres prélats qu'il était possible de pratiquer à la fois les devoirs de l'épiscopat et les austérités du couvent.

Ses vertus lui avaient gagné l'affection du roi Childebert, tant les nobles caractères imposent aux plus grands criminels. Ce tyran cruel le chargea même de faire la dédicace d'une basilique élevée en l'honneur de saint Vincent, qu'il avait fondée pour perpétuer le souvenir d'un éclatant miracle.

Voici, d'après la chronique, quel était ce prodige : Pendant que Childebert assiégeait la ville de Saragosse avec son frère Clotaire, ils virent une procession de femmes, vêtues de deuil, les cheveux épars et la tête couverte de cendre, sortir par une des portes, et faire le tour des murailles en chantant les louanges de Dieu et en portant une châsse. Aussitôt les Franks furent saisis d'une terreur divine, les armes leur échappèrent des mains, et tous se jetèrent à genoux. Childebert, surpris de ce miracle, fit appeler l'évêque de Saragosse, et lui proposa d'accorder la paix à son peuple en échange des reliques de la ville. Le prélat accéda aux désirs du monarque, et lui remit la précieuse châsse qui renfermait une étole et une tunique de saint Vincent. Childebert leva aussitôt le siège, repassa dans les Gaules, et fit élever, pour renfermer la précieuse relique, une église magnifique construite en forme de croix ; les nefs étaient soutenues par des piliers de marbre qui se divisaient en colonnettes élégantes ; les voûtes en étaient dorées, les parois latérales couvertes de riches peintures symboliques à fond d'or ; et jusqu'au sommet de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on ne voyait que des couleurs d'azur, de pourpre et d'oriflamme. Le monarque enrichit encore cette église de vases, de croix, de calices et de splendides Évangiles qu'il avait volés en Espagne, et il lui assigna des revenus considérables en terres et en maisons.

Pélage mourut en 559, après avoir régné trois ans et dix mois au milieu des schismes qui avaient séparé de son siège l'Église d'Orient et une partie de l'Occident.

JEAN III,

JUSTINIEN,

CLOTAIRE I^{er},

JUSTIN II,

63^e PAPE.

CHILDEBERT,

empereurs
d'Orient.CHILPÉRIC,
rois de France.

Obscurité de l'histoire de Jean III. — Élection du pontife. — Deux évêques gaulois sont condamnés à la déposition pour leurs crimes. — Ils en appellent au saint-père, qui les rétablit dans leurs sièges. — Ils sont condamnés une seconde fois par le concile de Châlons. — Mort du pape Jean III.

Les chroniques de l'Église à la fin du sixième siècle sont stériles d'événements, et l'histoire des pontificats les plus importants par leur durée se trouve développée en quelques pages.

Après la mort de Pélage, on élut pour lui succéder, Jean, surnommé Catelin. Le nouveau pontife termina les basiliques de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, commencées sous son prédécesseur, et les enrichit de mosaïques et de peintures dont les sujets étaient tirés des Écritures saintes. Il fit la dédicace de ces temples, et l'on croit qu'il institua la fête des apôtres Philippe et Jacques. Le cimetière des martyrs fut ensuite agrandi par ses soins, et il ordonna que les jours de dimanche, l'église de Latran fournirait au clergé de cet oratoire le pain, le vin et le luminaire.

Déjà six années s'étaient écoulées depuis l'élection du pontife, lorsque deux évêques du royaume de Gontran scanda-

» Il ne sera point donné de grappes de raisin avec l'Eucha-
 » ristie; on les bénira séparément comme des prémices, et
 » l'on n'offrira plus sur l'autel du miel et du lait.

» Il est défendu de mêler de l'eau au vin de la communion;
 » de présenter dans le temple de la viande cuite; de pren-
 » dre pour aliment des œufs et du fromage les dimanches et
 » les samedis du Carême, et de manger du sang de quelque
 » animal que ce soit, sous peine de déposition pour les clercs
 » et d'anathème pour les laïques. — La semaine de Pâques
 » doit être passée en fêtes et en dévotions, et l'on n'assistera
 » point aux spectacles publics.

» Nous condamnons les repas appelés agapes, parce que dans
 » ces banquets, où les coupes brillantes se vident en l'hon-
 » neur du Christ, de la Vierge et des saints, sous les voûtes
 » mêmes de l'église, la licence a remplacé la charité que les pre-
 » miers chrétiens apportaient à ces festins religieux. — Nous
 » défendons de vendre comme on le fait dans les basiliques
 » des aliments, des liqueurs et toutes autres marchandises;
 » et nous déclarons anathème à l'homme et à la femme que
 » des embrassements criminels rendraient adultères dans le
 » sanctuaire. — Défense de faire entrer la brute dans la de-
 » meure de Dieu, excepté en voyage et par nécessité absolue,
 » pour la mettre à couvert de l'orage.

» Nous défendons de maculer, de lacérer les livres de
 » l'Écriture sainte ou des Pères et de les vendre aux mar-
 » chands de parfums, à moins qu'ils ne soient incorrects ou
 » déjà détruits par les vers. — Il ne sera fait aucune marque
 » de la croix sur les dalles ou sur la terre foulée par les pieds
 » de l'homme, et il est ordonné expressément de représenter

» le Christ sous la forme humaine, comme étant préférable
 » à celle de l'agneau, que lui donnent encore les peintres et
 » les statuaires.

» On chantera dans le temple sans élever la voix. — Les
 » cantiques ne renfermeront que des expressions convena-
 » bles, et l'on ne lira plus les scandaleuses légendes des con-
 » fesseurs et des martyrs, fables inventées par les ennemis
 » de la vérité, qui ont voulu déshonorer la mémoire des saints
 » que l'Église vénère.

Le synode défendit ensuite les jeux de hasard, la danse
 sur les théâtres, les bouffonneries, les combats contre les
 animaux, et les jongleries des saltimbanques qui se préten-
 daient possédés du diable. Il condamna à six ans de pénitence
 les devins, les meneurs d'ours, les diseurs de bonne aventure,
 et les vagabonds qui sous le froc des ermites portaient de
 longs cheveux et des vêtements noirs. Les Pères refusèrent
 de tolérer l'usage des travestissements comiques, satiriques,
 tragiques; ils proscrivirent la danse publique des courti-
 sanes, les invocations que le peuple adressait à Bacchus à
 l'époque de la maturité des raisins, et les bacchanales que
 les vendangeurs exécutaient après les travaux de la jour-
 née. Ils défendirent aussi d'allumer, aux nouvelles lunes, des
 feux de chaume devant les habitations, antique usage que les
 peuples avaient respecté. Ils abolirent la coutume de donner
 des gâteaux aux fêtes de Noël pour célébrer l'heureuse déli-
 vrance de la Vierge, prétendant que les Pères et les assem-
 blées œcuméniques avaient décidé que Marie était devenue
 mère sans accomplir l'acte de l'enfantement. Il fut défendu
 aux prêtres de bénir des unions incestueuses, entre un père

et ses filles, entre un frère et ses sœurs, entre ceux qui tenaient des enfants sur les fonts de baptême, entre les beaux-frères et les belles-sœurs, entre les catholiques et les hérétiques. Enfin, l'assemblée défendit, sous peine d'excommunication, de faire des peintures immorales, de friser ses cheveux, et de se plonger dans les bains avec des courtisanes.

Justinien souscrivit de sa main à tous les canons dressés par le concile; la place de la souscription du pape fut seule laissée en blanc; les patriarches d'Alexandrie, de Constantinople, d'Antioche, tous les évêques, et même les légats de la cour de Rome, apposèrent leurs signatures au bas des actes. Les décrets furent ensuite adressés au saint-père, qui refusa de les approuver, déclarant qu'ils étaient attentatoires à l'autorité et à la dignité de son siège.

L'empereur, furieux de la résistance du pontife, qui rendait ainsi inutiles plusieurs mois de grands travaux, envoya Zacharie, son protospathaire, pour enlever Sergius. Mais le pape, instruit de ces projets, fit distribuer de l'argent aux milices de Ravenne, du duché de la Pentapole et des provinces voisines, et avec leur appui il entreprit de s'opposer à la volonté de Justinien. Les soldats, toujours dociles et soumis à ceux qui les payent, suivirent fidèlement les instructions du pontife; le jour même de l'arrivée du protospathaire ils pénétrèrent dans la ville sainte, remplissant l'air de leurs clameurs, et vinrent menacer l'envoyé du prince jusque sous les fenêtres de son palais. Zacharie, effrayé de cette manifestation, se sauva de sa demeure, accourut au Vatican, et vint se réfugier dans la chambre du saint-père, le priant avec larmes de le garantir de la fureur des troupes.

Au même instant l'armée de Ravenne, qui avait reçu également les ordres du clergé, entra par la porte de Saint-Pierre, et s'avancant jusqu'au palais de Latran, demanda à grands cris à voir Sergius. Les portes ayant été fermées à l'approche des soldats, ils menacèrent de les enfoncer. Alors le protospathaire, ne voyant aucune issue pour échapper au danger, se précipita sous le lit du pontife et se blottit comme un insensé dans l'angle le plus reculé. Le pape rassura le malheureux Zacharie; ensuite il ordonna de faire entrer la milice dans la cour du palais, et se présentant sur le seuil de la basilique de Théodore, il se dirigea vers la chaire des apôtres, afin que tout le monde pût l'apercevoir. Il reçut avec honneur les citoyens et les soldats, apaisa les esprits, et congédia les troupes en les assurant que sa liberté n'était plus menacée. Cependant le tumulte ne cessa entièrement qu'après l'expulsion de l'envoyé de l'empereur.

Quelques années après ces événements, Pépin d'Héristel, maire du palais à la cour de Dagobert III, entreprit de convertir au christianisme les peuples de la Frise; à cet effet, il envoya dans la ville sainte Wilbrod, apôtre zélé, pour le faire ordonner évêque de ces nations barbares. Sergius ayant reçu les présents et les lettres de Pépin, consacra Wilbrod métropolitain d'Utrecht, sous le nom de Clément, et lui vendit un grand nombre d'images et de reliques pour les exposer à l'adoration des nouveaux fidèles dans les temples païens qui déjà étaient transformés en églises.

A la même époque, Vitiza, roi d'Espagne, refusa au pontife le tribut que les souverains de cette province payaient au saint-siège; il défendit à ses sujets, sous peine de mort,

de reconnaître l'autorité des papes; et Sergius, dont l'habileté venait de ramener à l'obédience l'archevêque d'Aquilée, échoua devant la fermeté du monarque espagnol, dont les Églises ne relevèrent plus de la métropole latine.

Nous ne terminerons pas la vie de Sergius sans raconter comme un nouvel exemple de l'impudence et de la fourberie des moines, le miracle éclatant dont saint Adhelme prétend avoir été témoin, pendant un séjour qu'il fit à la cour du saint-père, et qu'il rapporte ainsi dans ses actes : « Le pape » venait d'être accusé d'incontinence et même d'adultère par » des prêtres hérétiques, qui offraient de fournir les preuves » du crime, et de présenter la jeune religieuse dont il avait » abusé; mais Dieu se plut à confondre la calomnie des mé- » chants, et comme ils lui apportaient un enfant né depuis » huit jours, qu'ils soutenaient être son fils, le pape le déposa » dans mes mains, et lui répandit l'eau régénératrice sur le » front. La cérémonie du baptême étant achevée, il m'or- » donna, en présence de tous les assistants, de demander à » l'enfant qui était son père. J'interrogeai le nouveau-né avec » un cœur rempli de zèle, et par la volonté de Dieu, il me » répondit : « Le pontife Sergius n'est point mon père!!!... »

Le pape mourut dans le mois de septembre 701, après un règne de quatorze ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs auteurs assurent qu'il est le premier pontife qui ait fait chanter au canon de la messe ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez » pitié de nous. » Il répara plusieurs basiliques, et dans l'une d'elles il fit construire un magnifique tombeau, où il déposa le corps du bienheureux saint Léon.

HISTOIRE POLITIQUE

DU SEPTIÈME SIÈCLE.

Considérations sur l'histoire du septième siècle. — Réflexions sur le développement du christianisme dans l'Occident. — Moïse, Jésus et Mahomed, descendants d'Abraham. — Histoire de Mahomed. — Sa patrie et sa famille. — Enfance miraculeuse du révélateur. — Mariage du Prophète. — Ses voyages et ses études. — Il place la pierre noire dans le temple de la Kaabah. — Jalousie des chefs de sa tribu. — Apparition de l'ange Gabriel. — Mahomed reçoit de Dieu la mission de prêcher le Koran. — Persécutions contre le Prophète. — Prédications de Mahomed. — Les Koreïschites veulent assassiner l'envoyé de Dieu. — Fuite de Mahomed ou l'Hégire. — Mahomed à Médine. — Guerres et victoires du Prophète. — Mahomed s'empare de la Mekke et détruit les idoles du temple de la Kaabah. — Mort du Prophète. — Il est sanctifié par ses sectateurs. — Sa doctrine. — Paradis voluptueux de Mahomed. — Histoire de l'empire d'Occident au septième siècle. — Cruautés de l'empereur Phocas. — Chosroës II lui déclare la guerre. — Les crimes du tyran Phocas soulèvent l'indignation des grands et du peuple. — Héraclius se rend maître de l'empire. — Ses exploits. — Sa mort. — Constantin III succède à Héraclius. — Il meurt empoisonné par l'impératrice Martine, sa mère. — Martine place sur le trône Héracléonas. — Le sénat de Constantinople condamne l'infâme Martine à avoir la langue arrachée et fait couper le nez au jeune Héracléonas. — Constant II monte sur le trône d'Orient. — Vices de cet empereur. — Constantin IV parvient à l'empire. — Les musulmans font de grandes conquêtes dans l'Asie-Mineure. — Mort de Constantin IV. — Justinien II,

de reconnaître l'autorité des papes; et Sergius, dont l'habileté venait de ramener à l'obédience l'archevêque d'Aquilée, échoua devant la fermeté du monarque espagnol, dont les Églises ne relevèrent plus de la métropole latine.

Nous ne terminerons pas la vie de Sergius sans raconter comme un nouvel exemple de l'impudence et de la fourberie des moines, le miracle éclatant dont saint Adhelme prétend avoir été témoin, pendant un séjour qu'il fit à la cour du saint-père, et qu'il rapporte ainsi dans ses actes : « Le pape » venait d'être accusé d'incontinence et même d'adultère par » des prêtres hérétiques, qui offraient de fournir les preuves » du crime, et de présenter la jeune religieuse dont il avait » abusé; mais Dieu se plut à confondre la calomnie des mé- » chants, et comme ils lui apportaient un enfant né depuis » huit jours, qu'ils soutenaient être son fils, le pape le déposa » dans mes mains, et lui répandit l'eau régénératrice sur le » front. La cérémonie du baptême étant achevée, il m'or- » donna, en présence de tous les assistants, de demander à » l'enfant qui était son père. J'interrogeai le nouveau-né avec » un cœur rempli de zèle, et par la volonté de Dieu, il me » répondit : « Le pontife Sergius n'est point mon père!!!... »

Le pape mourut dans le mois de septembre 701, après un règne de quatorze ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Plusieurs auteurs assurent qu'il est le premier pontife qui ait fait chanter au canon de la messe ces paroles : « Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, ayez » pitié de nous. » Il répara plusieurs basiliques, et dans l'une d'elles il fit construire un magnifique tombeau, où il déposa le corps du bienheureux saint Léon.

HISTOIRE POLITIQUE

DU SEPTIÈME SIÈCLE.

Considérations sur l'histoire du septième siècle. — Réflexions sur le développement du christianisme dans l'Occident. — Moïse, Jésus et Mahomed, descendants d'Abraham. — Histoire de Mahomed. — Sa patrie et sa famille. — Enfance miraculeuse du révélateur. — Mariage du Prophète. — Ses voyages et ses études. — Il place la pierre noire dans le temple de la Kaabah. — Jalousie des chefs de sa tribu. — Apparition de l'ange Gabriel. — Mahomed reçoit de Dieu la mission de prêcher le Koran. — Persécutions contre le Prophète. — Prédications de Mahomed. — Les Koreïschites veulent assassiner l'envoyé de Dieu. — Fuite de Mahomed ou l'Hégire. — Mahomed à Médine. — Guerres et victoires du Prophète. — Mahomed s'empare de la Mekke et détruit les idoles du temple de la Kaabah. — Mort du Prophète. — Il est sanctifié par ses sectateurs. — Sa doctrine. — Paradis voluptueux de Mahomed. — Histoire de l'empire d'Occident au septième siècle. — Cruautés de l'empereur Phocas. — Chosroës II lui déclare la guerre. — Les crimes du tyran Phocas soulèvent l'indignation des grands et du peuple. — Héraclius se rend maître de l'empire. — Ses exploits. — Sa mort. — Constantin III succède à Héraclius. — Il meurt empoisonné par l'impératrice Martine, sa mère. — Martine place sur le trône Héracléonas. — Le sénat de Constantinople condamne l'infâme Martine à avoir la langue arrachée et fait couper le nez au jeune Héracléonas. — Constant II monte sur le trône d'Orient. — Vices de cet empereur. — Constantin IV parvient à l'empire. — Les musulmans font de grandes conquêtes dans l'Asie-Mineure. — Mort de Constantin IV. — Justinien II,

surnommé Rhinotmète. — Il est détroné par Léonce. — Tibère Apsimare usurpe le trône. — Il fait mutiler Léonce et le renferme dans un monastère. — Histoire des rois de France du septième siècle. — Règne de Clotaire II, fils de l'infâme Frédégonde. — Sa lâcheté, ses perfidies, ses meurtres. — Dagobert I^{er} s'empare de l'héritage de son père Charibert, et fait empoisonner son neveu. — Son luxe, sa dépravation, son hypocrisie. — La puissance des maires du palais grandit sous son règne. — Clovis II perd toute son énergie dans les débauches. — Guerres civiles. — La jeune esclave Bathilde devient reine de France. — Clovis meurt épuisé par les excès. — Clotaire III succède à Clovis sous la tutelle de la reine Bathilde. — Qualités de cette princesse. — Hypocrisie de l'infâme Ébroïn, maire du palais. — Il fait couronner Thierry. — Conspirations contre ce prince et contre le maire Ébroïn. — Ils sont enfermés dans un monastère. — Règne de Childéric IV. — Il est massacré par les seigneurs de sa cour. — Ébroïn s'échappe de son monastère. — Cruautés et exactions du maire du palais. — Martyre de saint Léger. — Thierry remonte sur le trône. — Pépin d'Héristel est déclaré duc d'Austrasie. — Mort d'Ébroïn. — Le roi Thierry est vaincu par le duc Pépin, qui se fait déclarer maire du palais. — Pépin exerce la puissance royale. — Thierry enfermé dans ses palais meurt avec le surnom de roi fainéant. — Clovis III second roi fainéant. — Childéric III. — Réflexions sur l'histoire des rois de la seconde race.

Pendant le septième siècle, l'empire, divisé par des schismes nombreux, épuisé par les guerres incessantes des ennemis qui l'entourent, laisse s'anéantir la puissance qu'il conservait sur la péninsule romaine; la politique odieuse des

pontifes et les incursions des barbares soumettent à la domination du saint-siège l'Espagne, les Gaules, l'Angleterre, et un grand nombre de royaumes.

Mais tandis que le paganisme s'écroule en Occident pour faire place à la religion chrétienne, l'Orient voit s'élever une croyance nouvelle. Bientôt le Koran et l'Évangile se partageront le monde; et Mahomed, sorti, comme le Christ, de cette ancienne nation de pasteurs nomades descendants d'Abraham, soulèvera dans l'Orient la plus surprenante des révolutions religieuses.

Moïse, Jésus, Mahomed! tous trois enfants de la race sémitique et fils d'Abraham, sont venus révéler des religions sublimes, qui ont enchaîné les peuples aux croyances de la Bible, de l'Évangile et du Koran, livres sacrés qui ne sont eux-mêmes que les développements et les applications des préceptes tracés par le doigt de Jéhovah, au mont Sinaï, sur les tables de pierre.

Moïse, le législateur des Hébreux, a dominé trente-quatre siècles de révolutions, et ses dogmes se sont répandus dans tout l'univers avec les débris de la nation judaïque; Mahomed s'est posé comme le prophète des peuples qui vivent sous un ciel brûlant; le Christ est devenu le Dieu des nations qui vivent dans les zones glacées.

Avant de porter notre jugement sur les causes morales de la décadence du culte chrétien dans l'Orient, et afin de pouvoir suivre la politique envahissante et perfide des pontifes de Rome dans l'Occident, il est indispensable de connaître l'histoire du Prophète.

Mahomed ou Mohammed naquit à la Mekke vers l'an 570;

il était de la famille des Koreïsch, descendants d'Ismaël, qui possédaient depuis une longue suite d'années la souveraineté de leur ville et l'intendance de la Kaabah, temple fondé par le patriarche Abraham lui-même, suivant les anciennes traditions. L'enfance du Prophète est entourée de prodiges que les légendaires arabes se plaisent à rapporter. Orphelin dès son berceau, il fut élevé par son oncle Abou Thaleb, qui lui apprit la science du négoce; à douze ans, il conversait déjà avec les moines chrétiens, et les étonnait par la profondeur et la sagesse de ses discours; quelques années après, il fit ses premières armes dans une guerre que sa tribu soutint contre les Havézénites, et il surpassa les vieux guerriers par son sang-froid et par son courage.

Parvenu à l'âge de la virilité, il épousa une riche veuve appelée Khadidjah, et s'occupa du soin d'étendre ses relations commerciales en Abyssinie, en Égypte, et même en Palestine. Il dirigeait lui-même ses caravanes depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'en Syrie; et dans ses nombreux voyages il acquit une connaissance exacte des mœurs et du génie des populations qui foulent les sables de l'Arabie. Souvent, en traversant le désert, il étancha sa soif ardente avec l'eau saumâtre des puits qu'on voit sourdre au pied de rares bouquets de palmiers, et des dattes desséchées furent son unique aliment pendant de longues journées de marche.

Cette vie laborieuse ajouta de grands biens à la fortune de sa femme; alors Mahomed abandonna les travaux qui avaient accrues richesses, pour se livrer entièrement à l'étude de la poésie arabe et pour commenter les écrits des poètes de sa nation.

A cette époque les premiers citoyens de la Mekke reconstrui-

saient de leurs mains la Kaabah, incendiée par l'imprudence d'une femme: l'édifice étant achevé, il s'éleva une contestation entre les chefs, qui prétendaient à l'honneur de placer dans l'angle extérieur du temple le gage de l'alliance que Dieu fit avec les hommes, ou la pierre noire que le patriarche Abraham avait autrefois déposée dans la Kaabah. Les glaives étaient tirés, et le sang allait couler sur les dalles sacrées, lorsque, par une inspiration céleste, ils convinrent de prendre pour juge de leur différend le premier homme que le hasard conduirait à la mosquée. Mahomed parut, et fut déclaré leur arbitre.

Le Prophète ordonna aux quatre scheiks de la tribu de mettre la pierre sur un riche tapis, et de l'élever à la hauteur de leur tête, en soutenant un des coins du tissu précieux; il la prit ensuite et la posa lui-même à l'angle consacré pour la recevoir. Cette action hardie plaçait Mahomed à la tête des tribus. Les Koreïschites, furieux de se voir enlever ainsi la puissance qu'ils exerçaient sur le peuple, jurèrent la perte du Prophète, et le signalèrent comme un ambitieux qui voulait parvenir à la domination souveraine.

Pour échapper à leur vengeance et détruire leurs calomnies, Mahomed résolut de vivre dans l'isolement du monde; il refusa même de voir ses proches, et se retira dans les lieux escarpés, passant de longues veilles à contempler le spectacle inspirateur du ciel de l'Orient. Une nuit, pendant qu'il méditait à l'entrée de la caverne du mont Hora, il fut environné tout à coup d'une clarté éblouissante, et l'ange Gabriel lui apparut, tenant un livre d'or à sa main droite: « Lève-toi, » Prophète, lui dit-il, et lis dans ce Koran les vérités éternelles que Dieu t'ordonne d'annoncer aux hommes. » Ma-

homé obéit : le présent, le passé et l'avenir de l'humanité frappèrent ses regards. Il accepta la mission divine qui lui était annoncée, et l'ange le quitta en l'appelant « apôtre de » Dieu. »

Lorsque la vision eut disparu, le Prophète sentit dans son esprit une force et une lumière nouvelles. Il retourna à sa demeure, et raconta les prodiges dont il avait été frappé. Aussitôt son épouse chérie, son jeune cousin Ali, et son esclave Zaïd, auquel il rendit la liberté, se convertirent à sa doctrine ; Abou-Bekr, Abd-al-Rahman, Saad, Zobair, et quelques autres de ses amis, partagèrent également ses croyances. Mais la foi n'avait pas encore pénétré son cœur, et pendant plusieurs années il n'osa pas enseigner ses dogmes au delà du cercle des familiers qui l'approchaient. Enfin une seconde vision enflamma son esprit ; le même envoyé de Dieu lui ordonna de propager l'islamisme chez toutes les nations.

Dès cet instant Mahoméd prêcha publiquement à la Mekke. Mais comme il s'élevait avec force contre le culte des idoles, les prêtres et les Koreïschites se réunirent en conciliabule, et résolurent de massacrer le hardi novateur.

Abou Thaleb, conduit par l'inspiration de Dieu, avait pénétré jusque dans leur assemblée ; il s'empressa d'avertir son neveu du danger qui le menaçait, et l'engagea à cesser ses prédications. Le Prophète, repoussant ces conseils donnés par la faiblesse, répondit qu'il n'abdiquerait pas sa mission, lors même qu'on placerait pour l'arrêter le soleil à sa droite et la lune à sa gauche. Sa fermeté fortifia la foi de son oncle, qui jura de partager ses périls.

Malgré les poursuites de ses ennemis, Mahoméd continua

de catéchiser le peuple dans les carrefours de la ville, et son éloquence convertit à l'islamisme une multitude d'hommes, d'enfants, de femmes et de vieillards.

Un autre de ses oncles, appelé Hamzah, devenu musulman, frappa de son sabre un magistrat qui avait osé porter la main sur Mahoméd ; Omar, son ennemi le plus acharné, fut éclairé tout à coup par la lecture d'un passage du Koran, et abjura l'idolâtrie au moment même où il cherchait l'envoyé de Dieu pour le tuer. Les Koreïschites, effrayés de ces conversions, qui augmentaient chaque jour le nombre des prosélytes, résolurent de les exterminer avant qu'ils fussent assez puissants pour repousser la violence par la force. Ils les chassèrent de la Mekke, et les obligèrent à se retirer dans l'Abyssinie. Le Prophète lui-même, pour échapper à la mort, fut contraint de se réfugier sur une montagne avec les Haschemites et les Mothallabites.

Maîtres de la cité, les Koreïschites en rassemblèrent les habitants, leur firent jurer de ne contracter aucune alliance, de n'avoir aucune communication avec les sectateurs de Mahoméd, et ils déposèrent l'acte de cet anathème dans le temple de la Kaabah. Le Prophète leur fit dire que Dieu, irrité de leur blasphème, avait permis que ce décret infâme fût rongé par un ver dans toutes les parties où le nom sacré n'était point écrit. Ils refusèrent d'abord de croire à la prescience de leur ennemi ; cependant ils se rendirent à la mosquée : et ayant trouvé que le fait s'était accompli suivant la prédiction, ils rétractèrent le serment solennel prononcé contre les musulmans ; et malgré l'opposition du chef koreïschite Abou Laheb, ils ouvrirent les portes de la ville aux exilés.

Cette année devint fatale à Mahomed, qui l'a nommée, dans son Koran, le temps du deuil, parce que la mort lui enleva Khadidjah, sa femme, et son oncle Abou Thaleb; la perte de ces êtres chéris le laissa presque sans appui, exposé aux outrages des hommes qui se disaient autrefois ses amis. Mais son courage ne recula pas devant les persécutions; il continua ses prédications véhémentes, et commanda, au nom de celui qui l'envoyait, de briser les idoles. Abou Laheb, pour venger ses dieux, fit insulter le Prophète par ses partisans, et même essaya de soulever contre lui le zèle religieux des tribus arabes qui se rendaient au temple de la Mekke.

Alors Mahomed envoya un de ses disciples auprès des habitants d'Yatreb, qui s'étaient convertis à sa foi, pour leur demander du secours contre les Koreischites. L'envoyé reçut leur serment de fidélité au nom du Prophète; et pour la première fois, Mahomed ordonna à ses sectateurs d'employer leurs glaives afin de seconder la puissance de sa parole. Ses prosélytes partirent ensuite furtivement avec les musulmans qui sortaient de la Mekke, et vinrent grossir le nombre des troupes de ses nouveaux alliés.

Les Koreischites, instruits de l'alliance secrète que Mahomed avait formée avec les gens d'Yatreb, résolurent de le faire massacrer, afin de prévenir sa fuite de la Mekke, et pour empêcher qu'il n'établît sa résidence chez un peuple ennemi. Ils se réunirent en conciliabule, et décidèrent que des hommes choisis par le sort, dans chaque division de la tribu, se rendraient le soir à la demeure de Mahomed, et le frapperaient tous ensemble de leur poignard, afin que le peuple ne pût rejeter le crime sur aucun d'eux particulièrement. Mais Dieu ayant

révélé au Prophète le complot qui se tramait contre sa vie, Mahomed échangea ses vêtements contre ceux de son cousin Ali, et à la faveur de ce déguisement et de l'obscurité il échappa aux assassins, qui entouraient déjà sa maison. Il sortit précipitamment de la ville, marcha pendant toute la nuit, et au lever du soleil il se réfugia dans une caverne de la montagne de Tour.

Cette fuite ou Hégire, selon les musulmans, est l'événement le plus remarquable de la vie de Mahomed; ils commencent à compter les années à partir de cette époque mémorable, qui correspond au 16 juillet 622 de l'ère de Jésus-Christ.

Le Prophète, échappé au danger qui le menaçait, se rendit à Yatreb, où son entrée fut un triomphe pour ses sectateurs; et le peuple, qui l'attendait depuis longtemps, le supplia de donner à sa nouvelle patrie le nom de Medinat al-Naby, ou Ville du Prophète. Tel fut le principe de la puissance de Mahomed, et le commencement d'une religion qui devait se répandre dans presque toutes les parties du monde et soumettre un jour plus de deux cents millions d'hommes à sa loi.

Les premiers soins de Mahomed à Médine furent d'établir la concorde et une union parfaite entre les croyants de cette cité et ceux qui s'y étaient réfugiés; il prit successivement des adeptes dans chacun de ces corps, et en forma des couples qu'il unit spirituellement par un lien sacré et indissoluble. Lui-même donna l'exemple de cette parenté mystique, en choisissant pour son compagnon et pour son frère, Ali, qu'il avait laissé dans sa ville natale exposé au poignard de ses ennemis, et qui était venu le rejoindre à Yatreb. Il éleva ensuite une mosquée pour l'exercice du culte de l'isla-

misme, et ordonna aux musulmans de se tourner du côté de la Mekke en rendant hommage à Dieu, au lieu de se prosterner du côté de Jérusalem, suivant l'antique usage des peuples arabes. Il chargea des muezzins d'appeler les croyants à la prière à haute voix du haut des minarets, trouvant indigne de la gravité des cérémonies religieuses que le son des instruments annonçât le service divin; enfin il institua le jeûne du mois de Ramadhan.

Mahomed, devenu maître d'une province, arma ses sectateurs et songea à conquérir de nouveaux peuples: il commença alors cette longue suite de combats et de victoires qui préparèrent la domination de ses kalifes sur l'Asie, sur l'Afrique, et sur une grande partie de l'Europe. Les Koreïschites furent les premiers qui éprouvèrent les efforts de ses armes; il leur enleva plusieurs caravanes et les défit à Bedr, sur le rivage de la mer Rouge. Ensuite il soumit les tribus d'Asad, de Nodaïr, de Ghaftân; il prit d'assaut la cité de Daumat-al-Djandal, capitale des Arabes établis sur la frontière de Syrie, et en abandonna le pillage à ses troupes.

L'Arabie tremblait déjà devant ses armes. Les Koreïschites, battus en plusieurs rencontres, n'osaient plus marcher contre lui, et se tenaient renfermés dans la Mekke; mais ces ennemis implacables, ne pouvant pas le vaincre, résolurent d'employer la trahison pour frapper les disciples du Prophète: ils répandirent leurs partisans dans les villes, poignardèrent les croyants pendant la nuit, et plusieurs fois ils tentèrent d'assassiner Mahomed lui-même; cependant toutes leurs tentatives ayant échoué, et se trouvant déçus dans leurs espérances criminelles, ils soulevèrent les Kenanites, les

Gaſtanites et les Juifs Koraidites, rassemblèrent une armée de plus de dix mille hommes, et vinrent assiéger Médine.

Informé de leurs préparatifs de guerre, Mahomed avait mis la ville en état de défense et l'avait fait entourer d'un retranchement; il se mit à la tête des troupes, et alla camper sur une colline avec trois mille croyants, afin de défendre les approches de la cité. Les deux armées restèrent en présence pendant plus de vingt jours, et engagèrent seulement quelques escarmouches à coups de flèches et de pierres; enfin les principaux chefs des Koreïschites ayant osé défier les musulmans en combat singulier, trois d'entre eux tombèrent successivement sous le cimenterre redoutable d'Ali, gendre de Mahomed. Ces trois combats malheureux inspirèrent une grande terreur aux infidèles; ensuite, comme par l'ordre de Dieu, et pour augmenter la confusion, un vent d'est s'éleva sur l'horizon et vint s'abattre avec violence sur les ennemis; leurs étendards furent arrachés de terre, les tentes déchirées et les retranchements renversés. Les musulmans furent au contraire respectés par l'élément destructeur.

Tous ces prodiges exaltaient le fanatisme des sectateurs du Prophète et abattaient le courage de ses adversaires; aussi, sous le prétexte d'une question de prééminence qui avait divisé les chefs confédérés pour le commandement général, les tribus se débandèrent et retournèrent dans leurs foyers. Mahomed publia aussitôt que l'ange Gabriel lui avait ordonné d'aller détruire les Koraidites, qui, au mépris de l'alliance qu'ils lui avaient jurée, s'étaient joints à ses ennemis pour l'accabler. En effet, il marcha contre eux, sans laisser à ses troupes le temps de se reposer; il les poursuivit avec vigueur, les bloqua

dans leurs principales forteresses, et contraignit leur armée à se rendre à discrétion après vingt et un jours de siège; et afin d'imprimer une terreur salutaire aux peuples vaincus, il fit égorger sept cents hommes de la tribu, réduisit en esclavage les femmes et les enfants, partagea leurs biens avec les musulmans, et revint à Médine, n'ayant perdu qu'un seul de ses disciples pendant la campagne.

Le Prophète déclara ensuite la guerre à la plus ancienne des tribus de l'Arabie, celle des Mostalékites; après les avoir soumis, il s'avança contre la tribu juive de Kaïbar, emporta d'assaut toutes les places fortes de cette nation, s'empara de ses trésors, et fit mourir Kenana, qui s'arrogeait le titre de roi des Juifs. Il ne perdit qu'une vingtaine de ses soldats dans cette nouvelle expédition.

A la suite de ses victoires, la plus grande partie des peuples qui se soumettaient à la puissance de ses armes embrassaient l'islamisme; et sa religion s'étendait avec une rapidité surprenante par ses conquêtes ou par celles de ses lieutenants. Cependant les habitants de la Mekke n'avaient point encore embrassé l'islamisme, et quoiqu'ils eussent conclu avec le Prophète une trêve de dix ans, ils se montraient toujours ses plus violents ennemis.

Mahomed ayant appris qu'ils avaient fourni des secours aux Békrites pour attaquer les Khozaïtes ses alliés, résolut de les punir, marcha contre eux à la tête de dix mille hommes, et vint camper en ordre de bataille auprès de leur ville. Abou Sofyan, qui était sorti en éclaireur pour reconnaître la position des musulmans, tomba en leur pouvoir et fut conduit au Prophète, qui lui accorda la vie et lui

ordonna d'embrasser l'islamisme à l'instant même. Il fit défiler devant le nouveau converti l'armée musulmane, et le renvoya prévenir les Mekkois qu'il ne leur restait d'autre parti à prendre que la soumission à ses ordres et une prompte conversion à sa foi. En même temps il fit publier que tous ceux qui se retireraient dans les maisons des croyants, dans la demeure d'Abou Sofyan, ou dans la Kaabah, seraient épargnés par ses soldats.

Toutes ses dispositions étant prises, Mahomed donna le signal du combat; et son armée se mit en mouvement: les Koreïschites, qui s'étaient avancés hors des murs, furent repoussés et poursuivis jusque dans la ville; et tous ceux qui opposèrent quelque résistance furent impitoyablement massacrés. Une terreur panique acheva la déroute générale des ennemis; les habitants s'enfuirent dans les montagnes, gagnèrent la mer et se sauvèrent jusque dans l'Yémen. Cette victoire ne coûta la vie qu'à deux musulmans.

Dès qu'il fut maître de la Mekke, Mahomed fit amener en sa présence les principaux d'entre les Koreïschites, et leur demanda quel traitement ils attendaient de lui. Ceux-ci répondirent: « Nous ne pouvons attendre que des actions généreuses » de celui qui est l'envoyé de Dieu! — « Allez donc, leur » dit-il en les congédiant; vous êtes libres. » Lorsque le calme fut entièrement rétabli, le Prophète se rendit à la colline d'Al-Safa, où il fut intronisé comme souverain spirituel et temporel, et reçut le serment de fidélité de tout le peuple assemblé.

Après cette cérémonie il marcha vers la Kaabah, dont il fit sept fois le tour; il toucha et baisa la pierre noire; brisa toutes les idoles, au nombre de trois cent soixante, sans

épargner les statues d'Abraham et d'Ismaël, malgré son respect pour ces deux patriarches; et pour achever la purification du saint lieu, il se tourna de tous les côtés en criant : « Dieu est grand ! Dieu est grand ! Dieu est grand ! » il fit les ablutions musulmanes et la prière en dedans et en dehors du temple, et termina cette solennité par un discours adressé à son immense auditoire.

La réduction de la Mekke entraîna la conquête d'un grand nombre de villes qui embrassèrent l'islamisme; et bientôt, depuis les plateaux de l'Yémen jusqu'aux frontières de la Syrie, les Arabes de toutes les tribus furent convertis par la force de ses armes ou par la puissance de sa parole. Il acheva de publier le Koran, institua les cérémonies de son culte, et consolida sa domination. Enfin Mahomed, redouté des Abyssiniens, des Égyptiens, des Persans et des Grecs, resta maître absolu de l'Arabie et de l'avenir des nations de l'Orient.

Mais le Prophète, après avoir fait triompher sa religion et jeté les fondements du plus puissant empire du monde, ne jouit pas longtemps de sa grandeur et de sa gloire; il mourut dans la onzième année de l'Hégire, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps est conservé à Médine, sa patrie adoptive, où les fidèles vont encore en pèlerinage pour adorer son tombeau.

Depuis plus de douze siècles, Mahomed a été glorifié par ses sectateurs comme le fils bien-aimé de Dieu; et la théologie musulmane enseigne qu'il est le médiateur du genre humain, le prince des apôtres, le sceau des prophètes, l'élu, le glorieux, l'être pour qui la création de l'univers a été accomplie, et la plus noble, la plus parfaite des œuvres du Créateur.

Sa religion est fondée sur les dogmes de l'unité de Dieu, de

l'immortalité de l'âme, et des peines et des récompenses d'une vie future. Il n'a pas repoussé et condamné les croyances de Moïse et de Jésus; il a employé au contraire la Bible et l'Évangile dans la composition du Koran. Sa doctrine, malgré ses nombreuses imperfections, est plus morale que celle des Juifs, et sa loi est plus complète que celle des chrétiens. Le Koran renferme à la fois le dogme, la morale et le culte; il traite de la théologie, de la guerre, de la propriété, des relations de l'homme et de la femme; enfin il est à lui seul un code religieux, civil et militaire.

Parmi ses préceptes généraux, Mahomed ordonne aux croyants la purification ou les nombreuses ablutions d'eau, et même de sable lorsqu'on est dans le désert; il commande le jeûne du Ramadhan, et défend à ses fidèles, pendant toute sa durée, de prendre le moindre aliment jusqu'à ce que le soleil soit descendu de l'horizon; dans les fêtes du Beyram, au contraire, il permet aux mahométans d'oublier dans les festins les abstinences du Ramadhan.

Le prophète a fait une loi de l'aumône, et il oblige ses disciples à donner tous les ans aux pauvres la quarantième partie de leurs biens mobiliers; il leur recommande le pèlerinage de la Mekke, et impose à tout musulman libre et en bonne santé de l'accomplir au moins une fois dans sa vie; enfin il soumet les croyants à des pratiques religieuses, et leur ordonne de faire la prière cinq fois par jour.

L'usage du vin et des boissons enivrantes est défendu aux fidèles; mais, comme une compensation, le Prophète leur permet d'épouser quatre femmes à la fois, et de posséder dans les harems un nombre illimité de concubines. Chez les Orien-

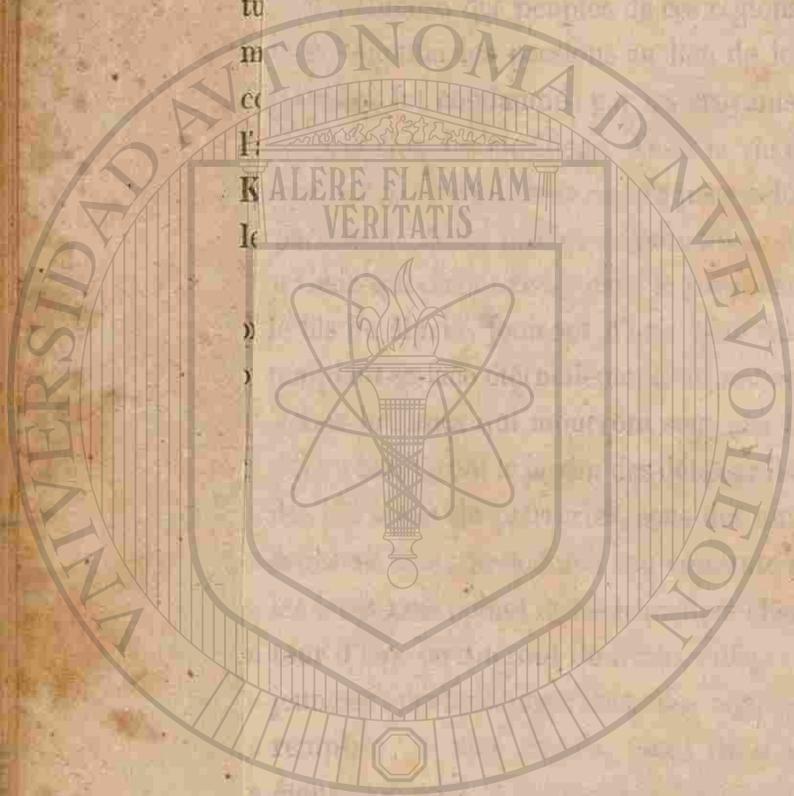
taux, la polygamie remontant au berceau de la civilisation, ne pouvait être abolie par Mahomed, qui connaissait la nature impétueuse des peuples de ces régions brûlantes; l'islamisme sanctifia les passions au lieu de les proscrire, et la continence fut condamnée par les croyants comme la luxure l'avait été chez les chrétiens. Aussi la vie du juste suivant le Koran diffère autant de la vie du juste selon l'Évangile, que le paradis de Jésus diffère du paradis de Mahomed.

« Ceux qui seront reçus dans le royaume de mon Père, dit » le fils de Marie, jouiront d'une béatitude infinie, en con- » templant sa face éternellement, au milieu des séraphins. »

« Les hommes qui mourront sous ma loi, s'écrie le Pro- » phète, habiteront le jardin des délices; ils se reposeront sur » des lits ornés de pierreries, sous des ombrages qui s'éten- » dront au loin, près d'une eau courante et limpide, parmi » les lotus sans épines et les bananiers chargés de fruits. Au- » tour d'eux circuleront de beaux enfants d'une perpétuelle » jeunesse, portant des vases, des aiguières et des coupes » remplies de vins exquis, dont ils n'éprouveront aucun » étourdissement. A leurs côtés des houris sans voiles, sem- » blables à l'hyacinthe et au corail, aux grands yeux noirs » étincelants comme la perle dans sa conque, les enivreront » sans cesse de caresses brûlantes, et leur virginité restera » éternelle, malgré leur science de la volupté..... »

Dans l'empire d'Orient, les cruautés des usurpateurs de la couronne des Césars commencent l'histoire du septième siècle. Après la sanglante exécution de l'empereur Maurice

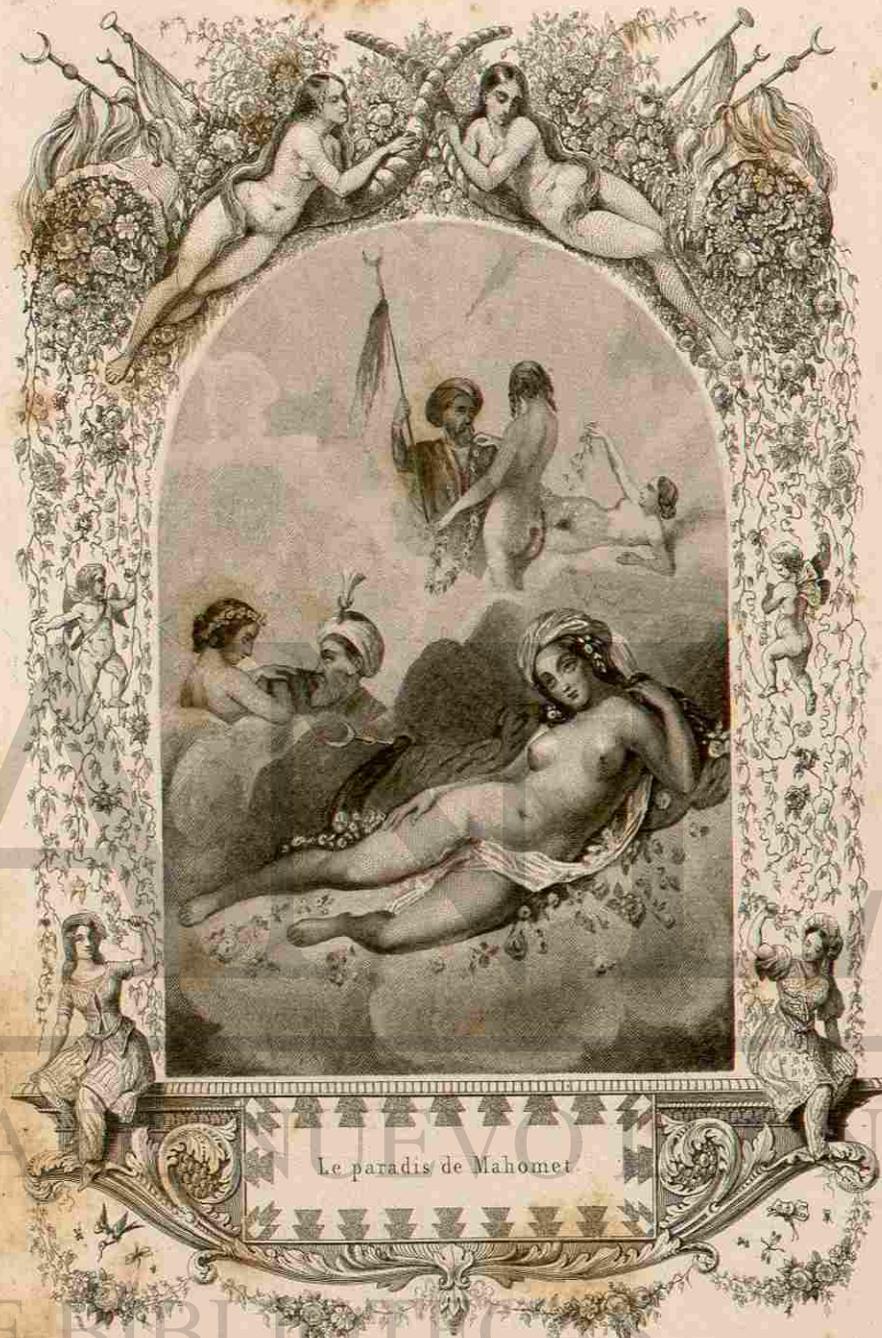
ta
ne
tu
m
co
E
le



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

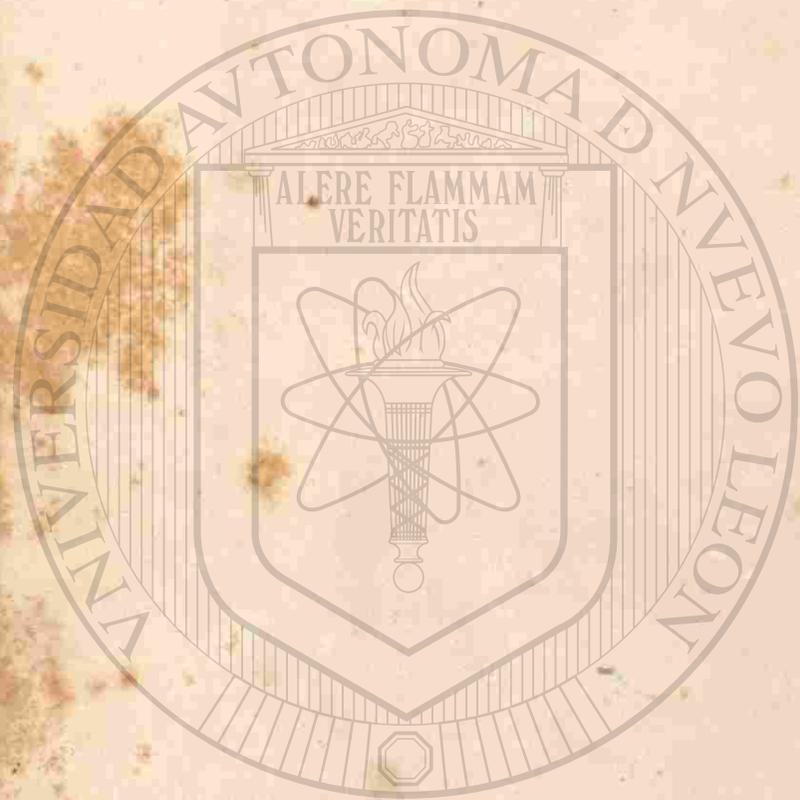
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

Profructu scientiae et artis in Cooperarum Munitio



Le paradis de Mahomet





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

et de ses fils, le tyran Phocas, seul maître dans Constantinople, ne cessa de poursuivre de ses proscriptions les parents et les amis du prince qu'il avait détrôné. Ses violences s'étendirent sur les citoyens opulents, dont le seul crime était de posséder des richesses qui tentaient sa cupidité, ou de remplir des charges dont il redoutait l'importance; et chacun de ses jours était marqué par les supplices des seigneurs, des ecclésiastiques ou des magistrats. Alors tous les citoyens vertueux s'enfuirent de la cour de ce monstre, quittèrent précipitamment Byzance, et laissèrent le trône sans guides et sans défenseurs.

Le roi des Perses, Chosroës II, profitant de la faiblesse dans laquelle se trouvait l'empire, déclara la guerre à Phocas; il s'empara des villes de Damas, de Marde, d'Amida, d'Édesse, de Mabug; il conquit la Mésopotamie, la Syrie et la Palestine; enfin son armée ayant pris d'assaut Jérusalem, il saccagea toutes les églises, passa au fil de l'épée quatre-vingt-dix mille chrétiens, et emporta la croix du Sauveur dans la capitale des mages.

Pendant ces expéditions sanglantes, l'empereur grec passait les nuits plongé dans d'infâmes débauches, et payait ses courtisanes avec l'or que ses exactions arrachaient à ses victimes. Sa tyrannie abominable souleva la haine universelle; et le peuple, ce véritable dispensateur des couronnes, yint crier jusque sur les marches du palais : « Mort au tyran Phocas, qui ruine l'empire par ses exactions ! » La voix du peuple est toujours la voix de Dieu lorsqu'elle demande la mort des tyrans. Priscus lui-même, gendre de l'empereur, partageant la juste indignation des citoyens, écrivit au gou-

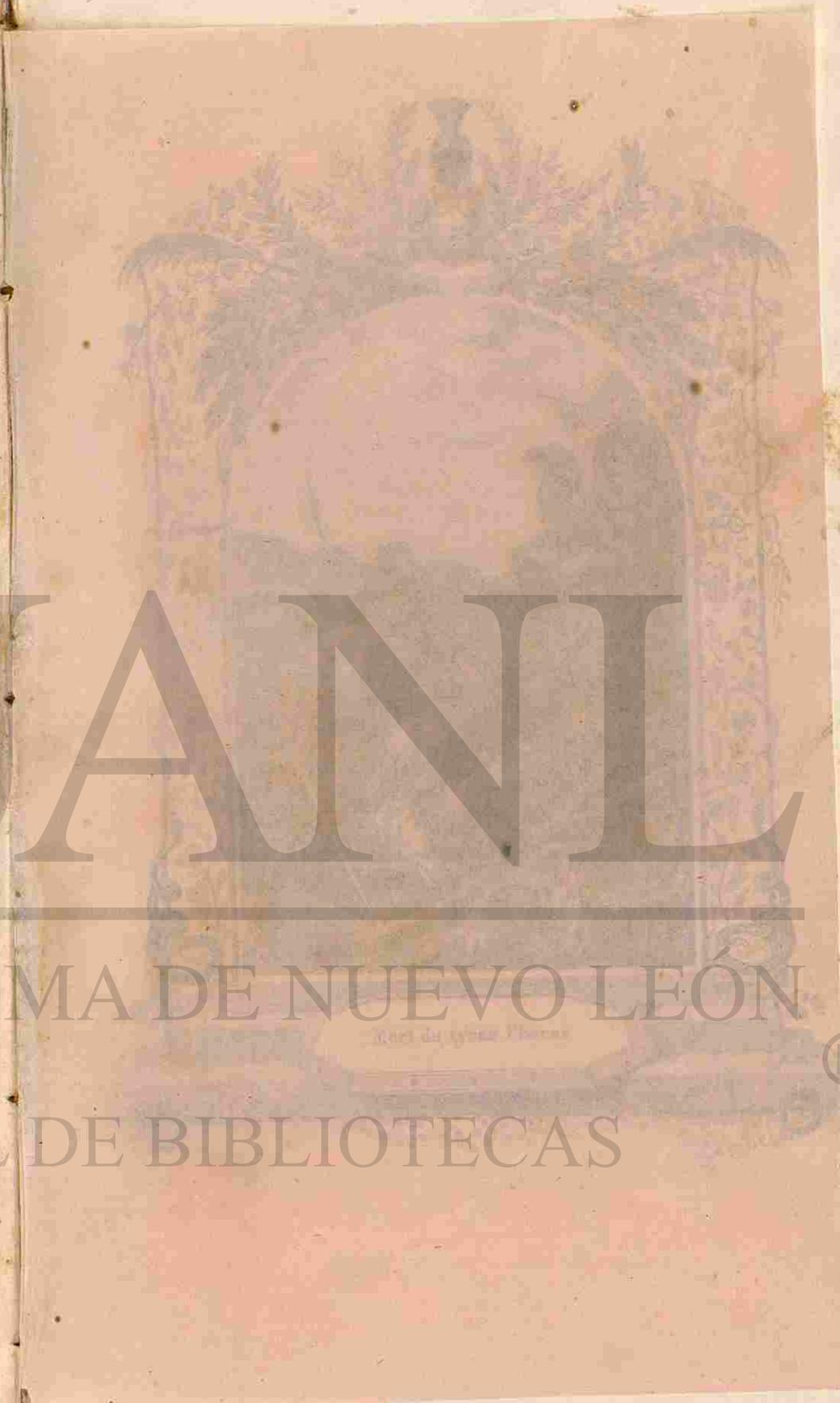
verneur d'Afrique, et s'engagea à lui préparer les moyens de s'emparer du trône: Le général grec fit aussitôt embarquer son fils Héraclius, avec une flotte nombreuse qui se dirigea sur Constantinople.

Dès que les vaisseaux passèrent en vue de la ville, Phocas fut saisi par Priscus, et dépouillé des ornements de la dignité impériale; ses gardes eux-mêmes lui attachèrent les mains, le jetèrent dans une barque et le livrèrent à Héraclius. Le vainqueur lui fit couper les pieds et les mains, lui fit arracher les parties naturelles, et enfin ordonna au bourreau de lui trancher la tête. Le cadavre ainsi mutilé fut rapporté à Constantinople, traîné sur la place publique et jeté sur un bûcher.

Héraclius fut aussitôt proclamé empereur par son armée et par les citoyens de Byzance, qui voyaient en lui un libérateur. En effet, le prince rétablit l'ordre dans le gouvernement, acheta la paix des Avars, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de la capitale, et marcha contre les Perses. Son armée, débarquée près d'Antioche, défit les ennemis, les repoussa derrière le Taurus, pénétra chez les Alains, et après s'être allié avec les Khazars, Héraclius tailla en pièces trois nouvelles armées persanes, et remporta la victoire importante de Ninive. Un de ses généraux s'empara des murs extérieurs de Dastagerd et de Ctésiphon, et força Siroès, le nouveau monarque persan, à lui rendre la sainte croix.

Le puissant royaume des Perses ne se releva pas de cette suite de désastres; les musulmans, qui avaient secondé Héraclius dans ses guerres, en firent plus tard la conquête et transformèrent la Perse en province arabe.

La guerre terminée, l'empereur victorieux retourna

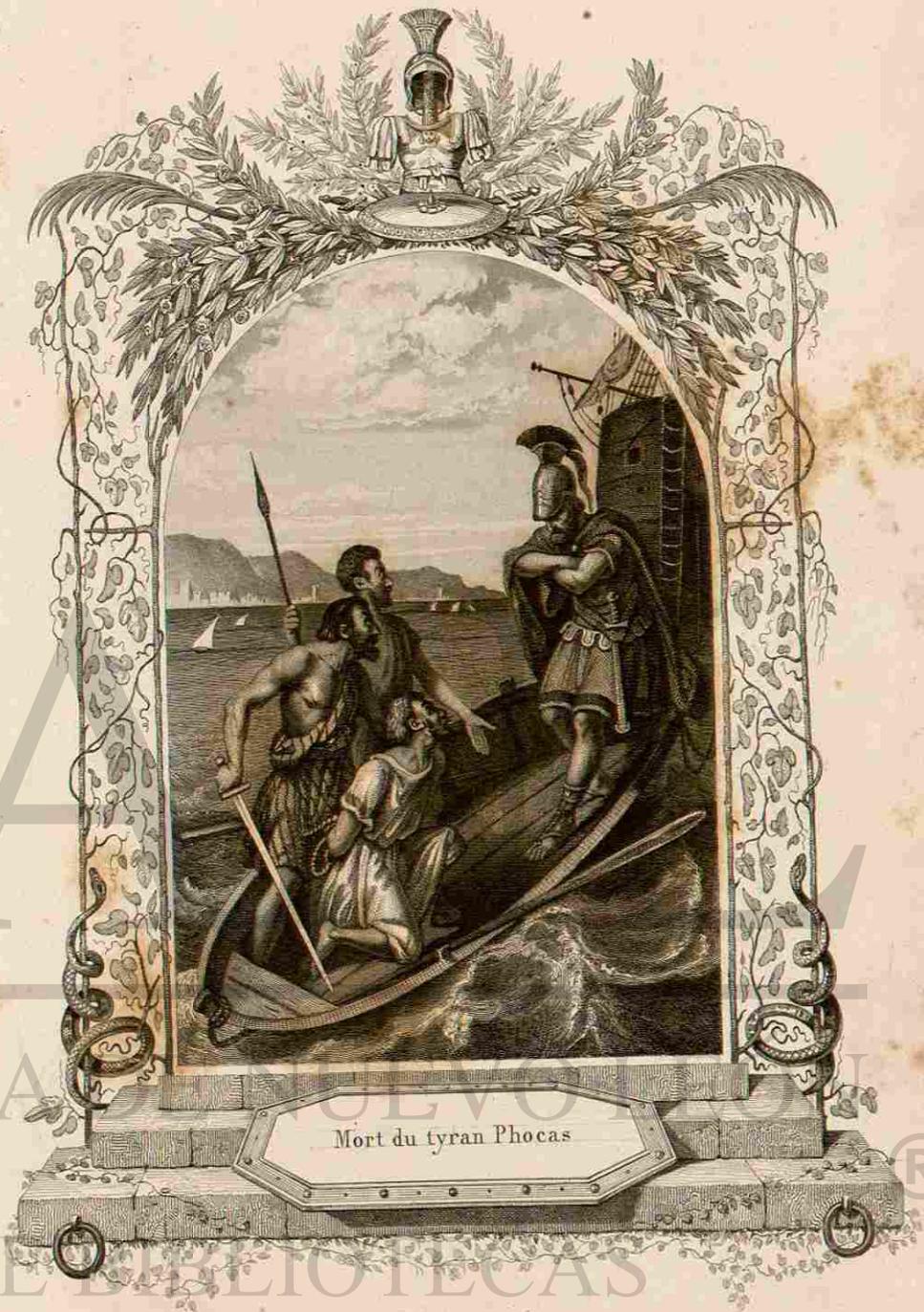


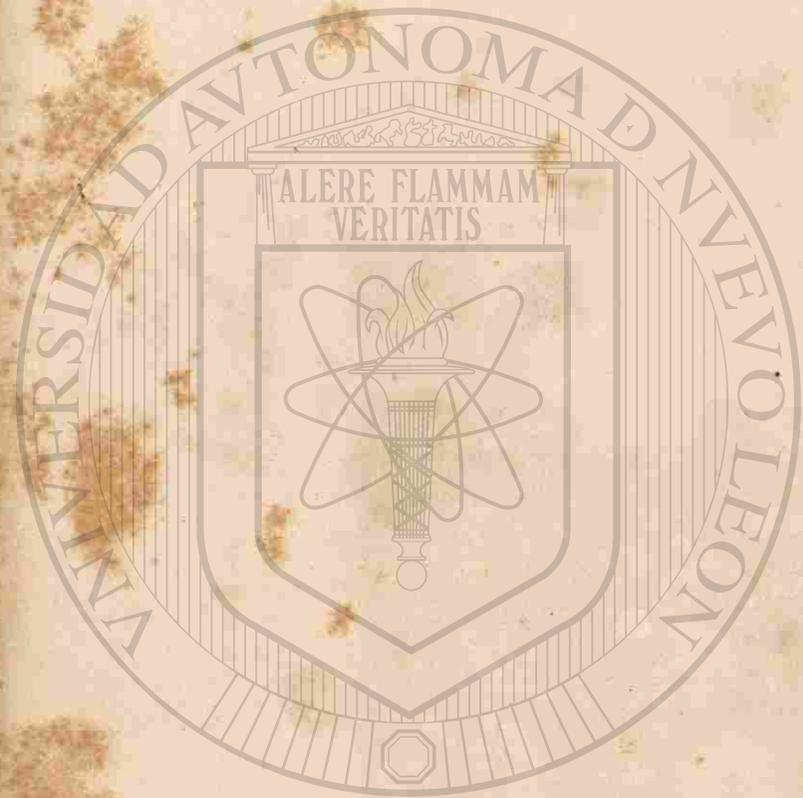
UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

dans ses états, et donna tous ses soins au maintien de la paix de l'Église, qui était troublée alors par des discussions théologiques. Il se déclara en faveur de l'hérésie du monothélisme, et publia son édit, appelé Ecthèse, pour soutenir la doctrine sur l'unité de la volonté et sur la nature du Verbe incarné.

Pendant qu'il s'occupait à résoudre les questions religieuses, les Sarrasins faisaient une nouvelle trouée dans les provinces de l'empire, et sous la conduite de Kaleb, ils s'emparaient de la Syrie, de la Mésopotamie, de la Palestine, et plantaient l'étendard sacré du Prophète sur le tombeau du Christ.

Héraclius rassembla aussitôt quelques troupes et marcha contre les Arabes ; mais ceux-ci, supérieurs en nombre, battirent son armée, et l'obligèrent à regagner les côtes d'Europe. Le prince ne survécut pas à sa honte : accablé par son désastre, épuisé par les souffrances d'une hydropisie cruelle, il mourut à l'âge de soixante-six ans, terminant ainsi un règne de trente années de gloire.

Constantin III son fils lui succéda. A peine établi sur le trône, le trésorier Philagre instruisit le jeune monarque qu'Héraclius avait confié de grandes richesses au patriarche Pyrrhus, avec ordre de les remettre après sa mort à l'impératrice Martine sa mère, afin de lui assurer une existence indépendante et honorable. Le prêtre, appelé au palais, confessa l'exactitude de la révélation de Philagre ; et en même temps il protesta qu'il tiendrait son serment et ne remettrait le dépôt qu'à la mère de son souverain. Néanmoins il céda aux menaces d'un châtement sévère, et rendit au trésorier les richesses qui lui avaient été confiées.

Irritée de la violence qui avait été faite au patriarche,



Martine jura de punir son fils et son lâche conseiller : sa vengeance ne se fit pas attendre ; comme le prince, déjà affaibli par une maladie de langueur, s'était retiré dans un de ses palais du Bosphore pour respirer un air plus pur, elle acheta l'appui des troupes, toujours prêtes à se vendre, et envoya des affidés qui empoisonnèrent Constantin. Martine fit aussitôt proclamer empereur son autre fils, appelé Héracléonas, à peine âgé de seize ans, et sous le nom du jeune monarque, elle gouverna l'état, et exerça sur le peuple une tyrannie et un despotisme abominables.

Enfin le sénat, fatigué de ses proscriptions, accusa l'impératrice d'avoir fait empoisonner son fils aîné, et de s'être abandonnée à des amours incestueux avec son autre fils Héracléonas. Tous deux furent arrêtés, traduits en jugement et condamnés à avoir la langue arrachée, le nez coupé, et à finir leurs jours en Cappadoce.

Ensuite on plaça sur le trône d'Orient le fils de Constantin III, Constant II, prince âgé de onze ans. Pendant sa minorité les Sarrasins conquièrent les provinces les plus importantes de l'Asie; et lorsque l'empereur fut capable de conduire lui-même ses armées contre eux, la puissance de ces barbares s'était tellement augmentée, qu'il ne put résister à leurs armes. Vaincu sur mer et sur terre, Constant fut contraint de se réfugier dans Constantinople; les Arabes vinrent assiéger la capitale de l'empire, forcèrent le prince à leur abandonner toutes les richesses du trésor, et à leur payer un tribut considérable. Constant eut encore à soutenir une guerre terrible contre les Slaves; heureusement il les défit dans une grande bataille.

La tranquillité de l'état paraissait assurée, lorsque l'empereur, à l'exemple d'Héraclius, souleva de nouveaux troubles en voulant se jeter dans les discussions théologiques; il se déclara en faveur du monothélisme, et fit enlever le pape Martin I^{er}, qui condamnait l'hérésie. Le pontife résista courageusement aux longues persécutions exercées contre lui, et refusa d'abandonner l'orthodoxie de l'Église.

Constant ne se borna pas à exercer d'inutiles cruautés contre un des plus dignes ministres chrétiens; il remplit encore la capitale d'exactions, de débauches et de crimes. Sous son règne, aucun citoyen n'était assuré de son existence, s'il possédait quelques richesses; et nulle femme ne pouvait se soustraire à ses violences, si elle avait fixé son attention. Malgré la haine que sa conduite soulevait contre lui, il paraissait désirer la faveur du peuple, et se montrait jaloux à l'excès de l'estime des Byzantins. Il ne pardonna pas même à son frère d'avoir mérité leur amitié, et il le fit assassiner secrètement, pour le punir, disait-il, de ce qu'il lui enlevait l'amour de ses sujets. Constant n'apercevant dans les rues de sa capitale que des visages glacés par la terreur ou irrités par le désespoir, craignit d'être assassiné, et résolut de transporter le siège de l'empire dans la ville de Syracuse. Comme ses trésors étaient épuisés, il passa en Italie, afin de s'emparer des richesses de cette contrée pour entretenir le luxe de sa cour. Rome fut livrée au pillage; la Sardaigne, la Corse, la Calabre ravagées; et ses lieutenants furent chargés de lever des contributions forcées en Afrique.

Après ces dévastations, les provinces furent réduites à une misère si affreuse, que les hommes se donnaient la mort, et

que les femmes égorgaient leurs enfants pour échapper aux tourments affreux de la faim.

La haine universelle fit enfin explosion : André Troïlus, à la tête d'un rassemblement de peuple, entra dans le palais impérial et poignarda le tyran, qui fut surpris au bain. Ainsi mourut cet empereur, après un règne de vingt-six ans !

Son fils, Constantin IV, dit Pogonat ou le Barbu, lui succéda, et rétablit le siège de l'empire à Constantinople. Plusieurs officiers de Sicile, profitant de son éloignement, proclamèrent empereur un riche citoyen de Syracuse appelé Mizius ; mais le monarque revint aussitôt sur ses pas, étouffa la révolte et fit saisir l'usurpateur, qui fut décapité avec ses complices. La sévérité de Constantin n'empêcha point de nouvelles séditions, et ses frères Tibère et Héraclius l'obligèrent à les associer au gouvernement de l'état. Dans la suite, la crainte que lui inspiraient ces deux princes, qui semblaient se lasser de ne jouir auprès de lui que du vain titre d'augustes, sans prendre aucune part aux affaires de l'état, le détermina à commettre deux fratricides. Il les fit accuser devant le sénat de conspiration contre son autorité, et obtint sur de faux témoignages qu'ils fussent condamnés à avoir les yeux arrachés et la langue coupée. Ces deux infortunés ne survécurent que peu de jours à cet affreux supplice, et Constantin, par ce crime, demeura seul chargé de la puissance suprême.

Pendant qu'il était ainsi occupé du soin d'affermir sa domination, les Arabes avaient fait la conquête de la Sicile, rassemblaient leurs nombreux vaisseaux dans les ports de Smyrne et de Cyzique, et se préparaient à venir assiéger

Constantinople. La flotte des Sarrasins vint débarquer ses troupes sur la rive européenne ; et Byzance, étroitement assiégée, se vit à la veille d'être contrainte d'ouvrir ses portes aux musulmans vainqueurs. Mais Dieu n'avait pas encore décidé la ruine de l'empire d'Orient ; l'ingénieur Callinique, sorti des rangs du peuple, et inspiré par l'amour de la patrie, trouva la composition terrible du feu grégeois, et incendia les vaisseaux ennemis. Un nombre prodigieux de musulmans furent engloutis dans les flots du Bosphore, et le reste de l'armée, poursuivi par les généraux de l'empereur, fut obligé d'acheter la paix en payant des tributs extraordinaires.

Cette victoire n'assura pas encore le calme dans l'état ; les Bulgares, chassés de leurs provinces par les Khazars, franchirent le Danube, et vinrent dévaster les terres de l'empire. Constantin ne put arrêter les ravages de ces peuples qu'en leur abandonnant la Mœsie, où ils s'établirent.

Délibéré enfin de tous ses ennemis, le prince commit la faute de suivre les exemples que lui avaient légués ses prédécesseurs, et s'abandonna aux discussions religieuses. Il se déclara contre le monothélisme, assembla un concile général, et fit condamner l'hérésie ; il poursuivit ensuite les iconoclastes avec la plus grande rigueur, et envoya même à Rome le patriarche d'Antioche, afin que le saint-père disposât de la liberté de Macaire, s'il refusait d'abjurer l'erreur.

Constantin mourut après dix-sept années de règne, laissant le trône à son fils Justinien II, âgé de seize ans. Le premier usage que le nouvel empereur fit de la puissance suprême fut, à l'exemple de son père, de faire mutiler ses frères, afin que dans cet état ils fussent déclarés indignes de

gouverner ; ensuite il donna les charges importantes de l'état à des hommes cruels et débauchés. Il nomma trésorier de la couronne, Étienne, eunuque persan, homme abominable, qui frappait les officiers du palais à coups de lanières, et poussait l'audace jusqu'à menacer l'impératrice du châtimeut dont on punit la première enfance dans les écoles. L'intendance des revenus publics fut confiée à Théodore, ancien moine, dont l'esprit sanguinaire inventait des supplices barbares pour arracher aux malheureux citoyens le prix des impôts qu'ils ne pouvaient payer. Digne ministre d'un tyran odieux, il parcourait les provinces avec une bande de soldats, proscrivait les principaux habitants, les faisait suspendre aux arbres de leurs domaines, et les brûlait à petit feu, afin de les obliger à découvrir les trésors qu'ils avaient enfouis.

Pendant que ses officiers désolaient la nation par de barbares exactions, l'empereur, plongé dans d'infâmes débauches, exerçait sa cruauté contre les principaux seigneurs de sa cour ; et il osa même faire jeter dans un cachot le patrice Léonce pour le punir de s'être acquis trop de gloire en commandant les armées et pour s'être attiré la faveur de la nation. Mais comme le peuple n'abandonne pas ceux qui se sont déclarés ses défenseurs, des attroupements se formèrent, les citoyens prirent les armes, et le tyran fut obligé de rendre la liberté à l'illustre capitaine.

Par hypocrisie, Justinien feignit de lui avoir rendu toute sa confiance, et le nomma gouverneur de la Grèce, en lui enjoignant toutefois de partir pendant la nuit. Les amis et les partisans du patrice, redoutant la perfidie de Justinien, se rendirent secrètement le soir à la demeure de Léonce,

l'engagèrent à ne point entreprendre son périlleux voyage ; et pour donner plus de force à leurs raisonnements, ils lui amenèrent un magicien qui lui fit cette prédiction : « Léonce, tu mourras cette nuit par ta lâcheté, ou tu régneras par ton courage. » Vaincu par les instances de ses amis, et cédant à la superstition, le patrice arma ses esclaves, et se présenta avec eux au prétoire, annonçant aux gardes l'arrivée de l'empereur. A sa voix les portes s'ouvrirent ; ses partisans pénétrèrent dans les appartements intérieurs, et garrottèrent le préfet ; ensuite ils coururent aux prisons, délivrèrent tous les détenus, et leur donnèrent des armes.

A la tête de cette armée improvisée, Léonce parcourut les rues de Constantinople, éveillant les citoyens, et faisant crier par les soldats : « Citoyens, courez tous à la basilique de Sainte-Sophie. » Le peuple s'y rendit en foule. Lorsque le jour commença à paraître, le patriarche Callinique monta sur le jubé, et après avoir fait un discours aux nombreux assistants, il s'écria : « Mes frères, voici un jour qui éclairera la chute d'un prince et le triomphe d'un autre. » Aussitôt les amis du patrice proclamèrent Léonce empereur, et la multitude fit retentir le temple de ses bruyantes acclamations.

On marcha sur le palais : les gardes du prince furent égorgés ; Justinien fut arraché des bras d'une courtisane et traîné presque nu aux pieds de l'heureux vainqueur, qui lui fit grâce de la vie, et le condamna seulement à l'exil, après lui avoir fait couper le nez, suivant la coutume de l'époque ; l'eunuque Étienne, son favori, subit un supplice semblable. On avait trouvé sur lui un ordre de son infâme maître, qui lui enjoignait de mettre le feu à Constantinople, et de faire périr

en une nuit tous les habitants de cette immense ville par la flamme ou par le fer.

Le nouveau souverain envoya une flotte nombreuse, sous les ordres du patrice Jean, pour repousser les Sarrasins, qui venaient de s'emparer de Carthage. Les musulmans, défaits dans plusieurs rencontres, furent contraints d'abandonner les villes qu'ils avaient conquises; néanmoins ces échecs ne purent décourager leur kalife; il arma de nombreux navires, et chassa enfin les Grecs de tout le littoral de l'Afrique.

Jean, fuyant devant le glaive victorieux des Arabes, s'embarqua précipitamment sur ses vaisseaux, et fit voile pour les côtes de la Grèce. Dans la traversée, une tempête violente l'obligea à relâcher dans l'île de Candie, où il demeura plusieurs mois. Les soldats manquant de vivres, et irrités d'une défaite qu'ils attribuaient à l'incapacité de leur capitaine, se soulevèrent contre lui, le déposèrent de son commandement; et cédant aux suggestions d'un ambitieux, ils résolurent de s'affranchir de toute autorité, et proclamèrent empereur un de leurs chefs appelé Apsimare.

Lorsque cette nouvelle parvint à Constantinople, Léonce prit toutes les mesures nécessaires afin de résister aux entreprises de son compétiteur: la ville fut approvisionnée pour soutenir un long siège, et une milice courageuse garnit les créneaux des remparts. Pendant qu'il s'occupait de ces préparatifs de guerre, une épidémie cruelle vint fondre sur sa capitale, et en quelques mois une grande partie des habitants et presque toute son armée furent emportés par la contagion.

Apsimare, qui était arrivé avec la flotte sous les murs de Constantinople, attaqua une forteresse appelée Arcas, qui

d'abord lui avait paru facile à emporter d'assaut; mais ayant éprouvé une vive résistance, et jugeant que tous ses efforts seraient impuissants pour s'emparer de la place, il eut recours à la trahison, et corrompit les officiers qui gardaient les murailles de Blaquernes. Des traîtres introduisirent ses soldats par un aqueduc dans la ville; Constantinople fut abandonnée au pillage; Léonce, livré par ses gardes, fut amené au vainqueur, qui lui fit couper le nez en sa présence, et le condamna à finir ses jours dans un monastère. Apsimare se rendit ensuite au palais impérial, et prit possession du trône sous le nom de Tibère III.

Ainsi, pendant que l'empire d'Orient était soumis à des tyrans exécrables appelés par les peuples stupides, princes, rois, et empereurs, les Gaules servaient d'arènes sanglantes aux chefs barbares qui se disputaient le pouvoir suprême.

Clotaire II, fils de Landry et de l'infâme Frédégonde, commence la série des rois de France du septième siècle. A peine âgé de seize ans, il entreprend, malgré son extrême jeunesse, de gouverner par lui-même son royaume de Soissons; perfide, audacieux et opiniâtre comme sa mère, il réunit des troupes et veut s'emparer des états de ses cousins Thierry et Théodebert. Les deux princes, instruits de ses projets, se liguent pour leur défense commune, et marchent contre l'armée de Clotaire: le jeune ambitieux, vaincu dans une grande bataille, est forcé d'implorer la clémence des deux rois qu'il avait voulu dépouiller de leurs royaumes.

Thierry et Théodebert se laissèrent attendrir par sa soumission, et lui conservèrent sa couronne, en exigeant seulement une rançon. Pleins de confiance dans la reconnaissance

et les serments de Clotaire, ils marchèrent avec toutes leurs forces contre les Gascons qui s'étaient révoltés, soumirent ces peuples, et leur donnèrent pour gouverneur Génialis, qui le premier prit le titre de duc de Gascogne.

Pendant qu'ils étaient occupés des soins de cette conquête, une division éclata entre eux : alors le fils de Frédégonde, profitant de leur éloignement et de leur discorde, leva de nouvelles armées, et pénétra dans les provinces de Thierry. Celui-ci accourut aussitôt pour punir Clotaire, et le battit une seconde fois; néanmoins il lui accorda la paix, sous la condition qu'il resterait neutre dans la guerre qu'il avait déclarée à Théodebert.

Le roi de Soissons jugea qu'il accomplirait plus facilement ses projets ambitieux lorsque les deux frères auraient affaibli leurs troupes; il maintint donc le serment qu'il avait prêté, et attendit les événements. Les deux princes se livrèrent en effet une terrible bataille sous les murs de la ville de Cologne; l'armée de Théodebert fut taillée en pièces, lui-même fait prisonnier et envoyé à Brunehaut, qui le fit égorger.

Clotaire songea alors à marcher avec ses troupes contre le fratricide, qui avait acheté la victoire par la perte de ses meilleurs soldats. Mais la rapidité de sa marche fut inutile, le poison l'avait devancé, et Thierry était mort des suites d'un breuvage que son aïeule lui avait versé. Le roi de Soissons ne suspendit pas son expédition; il battit les bandes que Brunehaut avait rassemblées à la hâte, fit la reine prisonnière; et, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, par ses ordres, cette femme exécration fut dépouillée de ses vêtements, exposée pendant trois jours et trois nuits à la bruta-

lité des soldats, appliquée à des tortures inouïes, et enfin attachée à la queue d'un cheval indompté, qui l'emporta à travers les rochers.

Ensuite il fit saisir les enfants de Thierry; les deux fils aînés furent massacrés, le troisième s'échappa de sa prison, et le plus jeune fut rasé et enfermé dans un monastère.

Ces crimes rendirent Clotaire maître absolu des trois royaumes : il donna à Dagobert, son fils, l'Austrasie et la Neustrie avec le titre de roi; et bientôt, se repentant de l'avoir élevé sur un trône, il voulut faire la guerre pour reprendre les états qu'il lui avait abandonnés.

Sous son règne, la puissance des maires augmenta considérablement par la création de cours de justice ambulatoires, appelées placita, dont les rigueurs soulevaient la haine des grands et du peuple contre le prince.

Clotaire était cruel et inexorable, il était roi; il trancha lui-même la tête d'un capitaine saxon qu'il avait fait prisonnier; il fit frapper du glaive tous les enfants mâles de cette valeureuse nation dont la taille s'élevait à la hauteur de son épée, afin de ne pas laisser un vengeur à la Saxe. Enfin il mourut à l'âge de quarante-cinq ans, et son corps fut déposé dans l'église de Saint-Germain des Prés.

Après la mort de Clotaire, son fils aîné Dagobert s'empara de la couronne, et n'accorda à son frère Charibert qu'une faible partie des états de leur père. Cependant le prince, qui avait plutôt un apanage qu'un royaume, prit le nom de roi et établit sa cour à Toulouse. Il ne garda pas longtemps son vain titre, et mourut à Blaye, laissant ses états à l'aîné de ses enfants. Dagobert, jaloux même de cette ombre de

royauté, résolut la mort de son neveu, et le jeune prince fut empoisonné. Devenu maître de toute la France par ce dernier crime, il s'abandonna, comme son père, à tous les excès de la débauche et de l'intempérance; il remplit son palais de concubines, répudia la reine Gomatrude, et épousa trois femmes à la fois. On raconte qu'il faisait enlever pour ses orgies toutes les jeunes filles dont la beauté attirait ses regards, et qu'il prodiguait ses trésors pour donner des fêtes somptueuses à ses courtisanes et à ses mignons.

Le luxe de sa cour était poussé à un point extraordinaire pour le siècle, et formait un contraste frappant avec la misère du peuple : les seigneurs portaient sur des habits magnifiques de larges ceintures couvertes de pierreries; les vêtements du prince éblouissaient les regards, et son trône d'or, chef-d'œuvre de l'orfèvre saint Éloi, passait pour une des merveilles de l'époque. Ce prince, lâche et cruel, dévot et luxurieux, hypocrite et avare, effréné dans ses passions, passa toute sa vie dans les voluptés de son sérail, ou les mains jointes dans une chapelle, récitant son rosaire.

Dagobert ayant abandonné le soin du gouvernement aux maires du palais, la puissance de ces officiers s'éleva au-dessus de l'autorité royale. Le prince ne s'occupait que de bâtir des basiliques, de fonder des monastères, ou de doter les couvents; ce qui lui valut d'être glorifié par les moines et par les prêtres. Enfin, après avoir occupé le trône l'espace de seize ans, il mourut à Épinay, et fut enterré à Saint-Denis, église qu'il avait fondée et qui depuis est devenue la sépulture des rois de France. Ses deux fils héritèrent de ses immenses états.

Sigebert III, qui avait été couronné roi d'Austrasie cinq ans avant la mort de son père, conserva cette province, et employa tous les trésors de son royaume à fonder des maisons religieuses et à faire transcrire les règlements que devaient observer les moines. Il mourut à Metz après vingt-quatre ans de règne, laissant un fils que Grimoald, maire du palais, fit raser et jeter dans un couvent.

Clovis II, le plus jeune des enfants de Dagobert, eut en partage les états de Bourgogne et de Neustrie : sa minorité rendit plus formidable qu'auparavant l'ambition des grands seigneurs, et favorisa l'odieuse puissance des maires du palais. Profitant de la faiblesse du jeune prince, les gouverneurs des provinces allumèrent des guerres civiles dans toutes les Gaules; et lorsque Clovis fut parvenu à l'âge de gouverner lui-même, il n'eut ni assez de force ni assez de courage pour réprimer les désordres. Archambaud, maire du palais, poussa l'insolence jusqu'à lui imposer pour femme légitime l'esclave Bathilde, qu'il avait achetée d'un pirate et qui avait été souillée de ses caresses.

Ce prince faible et pusillanime eut cependant le courage d'une bonne action, qui lui attira l'amour de ses sujets. Les trésors de l'état ayant été dissipés par les concussions des ministres, il donna l'ordre, dans un moment de famine, d'enlever les lames d'or et d'argent qui recouvraient les tombeaux de saint Denis et des autres martyrs; il en fit battre monnaie, et en acheta des grains qu'il distribua aux pauvres de la capitale. Le superstitieux Clovis fit ensuite ouvrir le tombeau du saint, et enleva une partie des reliques pour les faire placer dans l'oratoire de son palais, afin de se préserver de

l'influence du malin esprit. Les moines, irrités de voir leur église dépouillée de ses richesses, crièrent au scandale, accusèrent Clovis de s'abandonner à des débauches monstrueuses avec ses courtisans, et le représentèrent au peuple comme le tyran le plus exécration. Ils annoncèrent même que Dieu l'avait frappé de démence pour le punir d'avoir détaché un bras du corps de saint Denis. En effet, le roi étant tombé malade d'une fièvre chaude causée par ses excès, cette fable prit un caractère de vérité aux yeux du vulgaire; il mourut quelque temps après, dans des convulsions horribles, et l'on ne douta pas que Satan ne se fût emparé de son âme.

Clotaire III, l'aîné de ses fils, lui succéda aux royaumes de Bourgogne et de Neustrie, sous la tutelle de sa mère Bathilde, et sous la direction d'Ébroïn, maire du palais. La princesse, qui était montée sur le trône en sortant de l'esclavage, n'oublia pas sa première condition; elle soulagea les misères du peuple, gouverna l'état avec sagesse et fermeté, réprima les violences des seigneurs, et assura le royaume d'Austrasie à son autre fils Chilpéric. Mais la superstition de l'époque la livra aux séductions des prêtres; ceux-ci, à l'instigation d'Ébroïn, l'engagèrent à renoncer au monde pour se retirer dans le monastère de Chelles, qu'elle avait fondé. Aussitôt que la reine eut abandonné le soin du royaume, le maire reléqua le prince au fond de ses palais, et l'entoura de courtisanes et de mignons, afin de rester seul maître du pouvoir; cependant le prestige de l'hérédité du trône était si puissant dans l'esprit des peuples, qu'Ébroïn n'osait pas encore s'emparer de la couronne. D'ailleurs le courageux évêque saint Léger s'opposait avec fermeté à ses projets ambitieux. Enfin le maire

du palais, fatigué des remontrances du prélat, résolut de se défaire d'un censeur incommode; un jour, il envahit le palais épiscopal à main armée, arracha saint Léger de sa demeure, ordonna à ses soldats de lui crever les yeux, de lui couper les oreilles, le nez et les lèvres, et de le traîner dans la forêt voisine d'Autun; ce qui fut exécuté avec une grande cruauté. Par bonheur, le comte de Varingue, qui habitait un château dans les environs de la ville, eut connaissance de ce qui se passait, et vint pendant la nuit avec ses gens enlever l'infortuné du lieu où il avait été jeté nu et sanglant; il le fit transporter au monastère de Fécan, où, grâce aux soins intelligents des moines, on parvint à le sauver. Clotaire III, épuisé par les voluptés, mourut à la fin de sa dix-huitième année.

Thierry, son second frère, fut proclamé souverain par Ébroïn, au mépris des lois du royaume, qui désignaient pour successeur Théodoric, frère aîné du prince. Alors la haine que les grands, le clergé et le peuple portaient au maire du palais fit explosion. Un moine du septième siècle rapporte ainsi les événements de cette révolution: « Le roi » Clotaire III, appelé par Dieu, étant sorti de cette vie, le » trône se trouva vacant. Ébroïn, qui aurait dû convoquer » solennellement les grands, et élever sur le trône Théodoric, » frère aîné du roi, refusa de les assembler; il ordonna même » aux nobles qui étaient en route de rebrousser chemin, et » fit fermer les portes du palais, afin de procéder à l'introni- » sation du souverain de son choix. » Les seigneurs, appréhendant qu'il ne méditât leur ruine, » se réunirent en conseil; ils déclarèrent nulle la nomination

» d'un prince faite sans leur approbation, et offrirent la couronne de Neustrie et de Bourgogne à Childéric, qui avait déjà en partage le royaume d'Austrasie; ils poursuivirent ensuite par le fer et par le feu ceux qui ne voulurent pas approuver leur décision.

» Le tyran Ébroïn, de son côté, avait proclamé roi le jeune Thierry; mais redoutant la colère des grands et du peuple, il s'enfuit honteusement dans une église, et se réfugia sous un autel, qui était regardé comme un asile inviolable. Son palais fut envahi par le peuple; ses richesses furent pillées, et les immenses trésors qu'il avait amassés en pressurant les citoyens furent consumés par les flammes en quelques heures. Parmi ses ennemis, les plus acharnés voulaient le poursuivre jusque dans la retraite sacrée qu'il profanait; mais les évêques, et particulièrement le vénérable saint Léger, qui se trouvait alors dans la ville, intercédèrent pour lui, et obtinrent qu'il aurait la vie sauve. Il fut envoyé en exil au monastère de Luxeuil, pour expier par la pénitence ses crimes nombreux: le roi qu'il avait couronné eut également les cheveux rasés, et fut enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Alors Childéric II réunit sur sa tête les trois couronnes de la Gaule.»

Au commencement de son règne, Childéric abandonna une partie de l'Austrasie au fils de Sigebert, Dagobert II, l'héritier légitime de cette province, qui avait été détrôné par l'usurpateur Grimoald, et cette action généreuse lui mérita l'amour des peuples. Mais la puissance suprême flétrit les plus nobles caractères! et bientôt le jeune roi se livra à la débauche, commit des exactions, des cruautés, et souleva contre

lui la nation entière. Une conjuration se forma parmi les seigneurs de la cour, et il fut assassiné au retour de la chasse.

A la nouvelle de sa mort, Ébroïn s'échappa du monastère de Luxeuil, rassembla une armée de bandits, qu'il augmenta en appelant auprès de lui les meurtriers de tous les pays. A la tête de ces hordes sauvages, il parcourut en tous sens les trois royaumes, pillant, ravageant, violant les femmes, égorgeant les vieillards, brûlant les enfants, incendiant des villes entières; enfin couvrant les provinces de désastres si effroyables, que les malheureux qui avaient échappé au massacre croyaient à la venue de l'Antechrist.

Théodoric, frère de Clotaire III, voulut revendiquer la couronne, et fut assassiné à Saint-Cloud; le trésor royal fut pillé, et Ébroïn proclama roi d'Austrasie, sous le nom de Clovis, un jeune enfant qu'il présentait comme étant le fils de Clotaire. Après le couronnement de ce nouveau roi, le maire du palais, parvenu au comble de la puissance, se rappela que saint Léger existait encore au fond du monastère de Fécan; et comme il craignait l'opposition de ce prélat, il se détermina à le faire juger par un synode d'évêques qui lui étaient vendus. Saint Léger fut arraché de sa retraite, conduit les fers aux pieds et aux mains devant une assemblée d'ecclésiastiques prévaricateurs, et condamné à la peine de mort. Préalablement Ébroïn le fit appliquer à la question ordinaire et extraordinaire, et ce ne fut qu'après avoir épuisé sur cet infortuné tous les genres de torture qu'il le livra au bourreau pour avoir la tête tranchée. Digne récompense que ce monstre réservait à celui qui autrefois l'avait protégé contre la fureur populaire et lui avait sauvé la vie.

Dans ce même conciliabule, le maire du palais fit déposer l'évêque de Châlons, ami de saint Léger, et Varmer, duc de Champagne et évêque de Troyes; le premier fut étranglé, et le second pendu.

A son tour, Thierry sortit de l'abbaye de Saint-Denis et remonta sur le trône de Bourgogne et de Neustrie: Ébroïn se dirigea alors vers Soissons avec ses bandes, et força le jeune prince à le rétablir dans la dignité de maire du palais.

Dans le même temps, Dagobert II, qui gouvernait en Austrasie, fut assassiné par ses sujets, ce qui rendait Thierry seul maître des Gaules; mais les Austrasiens redoutant la domination cruelle d'Ébroïn, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus de rois, et nommèrent Pépin d'Héristel duc d'Austrasie. « Ce » chef, disent les anciennes chroniques, commença à régner » dans cette province avec l'autorité royale. Après la mort » d'Ébroïn, il entreprit une guerre contre Thierry, tailla son » armée en pièces, et l'obligea à lui donner le titre et l'auto- » rité de maire de son palais. Ce dernier coup détruisit pour » jamais la puissance des descendants de Clovis. Les traités » de paix et les guerres étaient déclarés au nom de Pépin; » les impôts se levaient par ses ordres; les charges de l'état » étaient données à ses créatures; et le lâche Thierry, en- » fermé au fond de ses palais, consumant ses jours dans les » débauches les plus honteuses, devenait l'objet du mépris » de ses peuples, qui le surnommèrent roi fainéant. »

Après lui, Clovis III, son fils aîné, régna cinq ans. Chil-
debert III, frère du jeune prince, lui succéda ensuite et oc-
cupa le trône l'espace de seize ans. Ces deux princes mouru-
rent, comme leur père, chargés du mépris de la nation.

HUITIÈME SIÈCLE.

JEAN VI,

TIBÈRE III,
empereur d'Orient.

87^e PAPE.

CHILDEBERT I,
roi de France.

Tableau des affaires ecclésiastiques dans le huitième siècle. — Pro-
fonde ignorance du clergé. — Les papes autorisent un culte su-
perstitieux et s'affranchissent de la domination des princes. —
Ingratitude des papes pour les empereurs. — Élection de Jean VI.
— Désordres en Italie. — État de l'Église d'Angleterre. —
Voyage de saint Wilfrid à Rome. — Le concile examine les ac-
cusations portées contre le saint évêque. — Wilfrid est justifié. —
Le pape l'oblige à retourner en Angleterre. — Mort de Jean VI.

Plus on avance dans l'histoire ecclésiastique et plus on est
scandalisé de la conduite des pontifes de Rome, et de l'oubli
où ils mettent les sages préceptes des apôtres et les maximes
des premiers fidèles, pour adopter les coutumes du paga-
nisme et une foule de pratiques superstitieuses opposées à la
doctrine du Christ. Aussi le huitième siècle étonnera-t-il au-
tant par l'infamie des princes qui gouvernaient les peuples,
que par l'orgueilleuse audace des papes qui siégeaient dans la
ville sainte.

Dans ce même conciliabule, le maire du palais fit déposer l'évêque de Châlons, ami de saint Léger, et Varmer, duc de Champagne et évêque de Troyes; le premier fut étranglé, et le second pendu.

A son tour, Thierry sortit de l'abbaye de Saint-Denis et remonta sur le trône de Bourgogne et de Neustrie: Ébroïn se dirigea alors vers Soissons avec ses bandes, et força le jeune prince à le rétablir dans la dignité de maire du palais.

Dans le même temps, Dagobert II, qui gouvernait en Austrasie, fut assassiné par ses sujets, ce qui rendait Thierry seul maître des Gaules; mais les Austrasiens redoutant la domination cruelle d'Ébroïn, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus de rois, et nommèrent Pépin d'Héristel duc d'Austrasie. « Ce » chef, disent les anciennes chroniques, commença à régner » dans cette province avec l'autorité royale. Après la mort » d'Ébroïn, il entreprit une guerre contre Thierry, tailla son » armée en pièces, et l'obligea à lui donner le titre et l'auto- » rité de maire de son palais. Ce dernier coup détruisit pour » jamais la puissance des descendants de Clovis. Les traités » de paix et les guerres étaient déclarés au nom de Pépin; » les impôts se levaient par ses ordres; les charges de l'état » étaient données à ses créatures; et le lâche Thierry, en- » fermé au fond de ses palais, consumant ses jours dans les » débauches les plus honteuses, devenait l'objet du mépris » de ses peuples, qui le surnommèrent roi fainéant. »

Après lui, Clovis III, son fils aîné, régna cinq ans. Chil-
debert III, frère du jeune prince, lui succéda ensuite et oc-
cupa le trône l'espace de seize ans. Ces deux princes mouru-
rent, comme leur père, chargés du mépris de la nation.

HUITIÈME SIÈCLE.

JEAN VI,

TIBÈRE III,
empereur d'Orient.

87^e PAPE.

CHILDEBERT I,
roi de France.

Tableau des affaires ecclésiastiques dans le huitième siècle. — Pro-
fonde ignorance du clergé. — Les papes autorisent un culte su-
perstitieux et s'affranchissent de la domination des princes. —
Ingratitudes des papes pour les empereurs. — Élection de Jean VI.
— Désordres en Italie. — État de l'Église d'Angleterre. —
Voyage de saint Wilfrid à Rome. — Le concile examine les ac-
cusations portées contre le saint évêque. — Wilfrid est justifié. —
Le pape l'oblige à retourner en Angleterre. — Mort de Jean VI.

Plus on avance dans l'histoire ecclésiastique et plus on est
scandalisé de la conduite des pontifes de Rome, et de l'oubli
où ils mettent les sages préceptes des apôtres et les maximes
des premiers fidèles, pour adopter les coutumes du paga-
nisme et une foule de pratiques superstitieuses opposées à la
doctrine du Christ. Aussi le huitième siècle étonnera-t-il au-
tant par l'infamie des princes qui gouvernaient les peuples,
que par l'orgueilleuse audace des papes qui siégeaient dans la
ville sainte.

Les états de l'Occident sont ravagés par les Sarrasins, qui après avoir conquis l'Asie et l'Afrique, subjuguent encore une partie de l'Europe; des guerres désastreuses se succèdent entre les rois; tous les empires sont en révolution; pour augmenter les calamités, le clergé allume les torches du fanatisme, pousse les hommes dans les pratiques d'une superstition incroyable, et au milieu de la désolation générale, cherche à dominer le monde entier.

Les papes, au lieu de maintenir la discipline ecclésiastique et la pureté de la foi, autorisent par leur exemple les débauches des clercs et des moines; le saint-siège poursuit sa politique d'envahissement, non pour faire cesser les malheurs des peuples, mais pour étendre sur les nations une tyrannie plus redoutable encore que celle des rois. Déjà les empereurs grecs sont obligés d'implorer l'appui des pontifes pour se maintenir dans l'Italie, et les rois des Lombards mendient la même protection pour conserver leurs conquêtes.

Après la mort de Sergius I^{er}, la chaire de saint Pierre resta vacante pendant cinquante jours, et fut ensuite occupée par Jean VI, prêtre d'origine grecque. L'empereur Apsimare envoya au nouveau pontife le patrice Théophylacte, exarque de Ravenne, pour l'engager à soutenir les intérêts de la cour de Constantinople contre le roi des Lombards. Mais l'arrivée de l'ambassadeur souleva parmi les Romains une sédition violente; les soldats entourèrent sa demeure pour s'emparer de sa personne et le mettre à mort en haine de l'empereur. Jean VI se rendit au milieu du tumulte, adressa des exhortations à la foule, et parvint à suspendre les effets de la fureur du peuple. Théophylacte, profitant d'un instant de calme,

s'embarqua aussitôt sur le Tibre et retourna honteusement à Constantinople.

Quelque temps après, le pontife, gagné par les présents d'Apsimare, osa exprimer des sentiments favorables à l'empire; alors Gilulfe, duc de Bénévent, prit la résolution de le ramener par la crainte dans le parti des Lombards. Aussitôt il envahit la Campanie, saccage les cités, ravage les champs, incendie les domaines du clergé, et emmène en captivité un grand nombre de citoyens. Le saint-père ne pouvant réprimer ces violences, supplia le duc de Bénévent de lui accorder la paix; les ambassadeurs étaient porteurs de sommes considérables, qu'ils lui offrirent pour acheter son alliance et pour obtenir la liberté des citoyens qu'il avait arrachés à leurs foyers et à leurs familles.

L'année suivante, l'Église d'Angleterre fut encore troublée par saint Wilfrid, qui, dans son attachement pour la cour de Rome, refusait l'obédience au métropolitain de Cantorbéry, sous prétexte que son siège était indépendant en vertu d'un privilège ou d'une charte que lui avait octroyée le pontife Agathon. Wilfrid, condamné par une assemblée des prélats de la Grande-Bretagne, appela de leur décision au pape, passa la mer une seconde fois, suivi de quelques-uns de ses suffragants, et vint lui-même présenter sa requête à Jean VI, qui le reçut avec de grands honneurs. Pendant qu'on examinait la cause, les députés de Bertuald, archevêque de Cantorbéry, arrivèrent en Italie, et remirent également au saint-siège une accusation contre Wilfrid.

Un concile ayant été convoqué pour entendre les réclamations des deux partis, l'accusé comparut devant les Pères et

s'exprima en ces termes : « Le saint pape Agathon a rendu
 » un décret que ses pieux successeurs Benoît et Sergius ont
 » confirmé, et qui assure notre autorité sur le siège d'York
 » et sur les monastères des royaumes de Northumbre et de
 » Mercie. Nous avons offert en plein synode de rendre au
 » métropolitain Bertuald le respect qui lui est dû comme
 » primat d'Angleterre, établi dans cette haute dignité par le
 » saint-siège; mais nous avons pu canoniquement refuser de
 » nous soumettre à un jugement de déposition prononcé
 » contre nous sans en avoir référé à vos lumières. »

Après avoir entendu les envoyés du métropolitain de Cantorbéry et examiné toutes les pièces du jugement, l'assemblée déclara Wilfrid pleinement justifié et le renvoya absous. Le pape écrivit ensuite aux rois Ethelred et Alfrid : « Princes
 » de Mercie et de Northumbre, nous vous prions d'avertir
 » l'évêque Bertuald que nous avons rejeté son accusation
 » calomnieuse contre Wilfrid, et que ce dernier est main-
 » tenu par notre autorité dans tous les droits que lui ont ac-
 » cordés nos prédécesseurs. »

Le saint prélat d'York repassa les mers, emportant de Rome un grand nombre de reliques, d'images, de bannières et des étoffes de pourpre et de soie pour l'ornement des églises d'Angleterre.

Jean VI mourut le 10 janvier de l'an 705, peu de temps après le départ de Wilfrid.

JEAN VII,

88° PAPE.

JUSTINIEN II,
empereur d'Orient.CHILDEBERT II,
roi de France.

Election du pontife. — Il autorise par son silence les actes du concile « in Trullo » tenu à Constantinople. — Aribert donne au pape les Alpes Cottiennes. — Actions attribuées à Jean VII. — Mort du souverain pontife.

Lorsque les funérailles de Jean VI furent terminées, le peuple, les grands et le clergé de Rome, se réunirent dans la basilique de Saint-Jean de Latran pour choisir un pontife. Tous les suffrages se fixèrent sur un prêtre Grec de nation, qui passait pour savant dans ces temps d'ignorance; ce nouveau pape fut ordonné sous le nom de Jean VII.

L'empereur Justinien, qui venait de remonter sur le trône, lui adressa deux métropolitains chargés des actes du concile « in Trullo » et d'une lettre par laquelle il le conjurait d'assembler immédiatement un synode d'évêques latins, afin d'approuver les règlements rendus par les Pères.

Jean craignit d'exciter le ressentiment du prince en condamnant les six volumes de canons qui lui étaient adressés, et ne voulut pas cependant compromettre son autorité en approuvant des actes que les Églises d'Italie avaient déclarés contraires à la dignité de la cour de Rome; alors il renvoya les pièces à Constantinople, sans y faire aucun chan-

gement et sans rien décider, laissant Justinien libre d'interpréter son silence comme une approbation de ses décrets, qui étaient universellement reçus par les Églises d'Orient. Ce fait est le seul que l'histoire nous ait conservé de ce pontificat éphémère.

Le saint-père mourut l'an 707, après un règne de dix-huit mois. Il fut enterré dans la cathédrale, devant un oratoire qu'il avait élevé à la Vierge; les murailles de cette basilique étaient ornées de peintures en mosaïques d'un très-grand prix qui avaient été exécutées par ses ordres.

Jean VII répara en outre plusieurs églises, et particulièrement celle de Sainte-Marie, où il établit sa demeure; il la dota d'un grand nombre de tableaux, parmi lesquels se trouvait son portrait; il donna au clergé des vases sacrés d'or et d'argent, et un calice d'or massif pesant plus de vingt livres et enrichi de pierres précieuses.

Paul, diacre, rapporte que sous ce pontificat, Aribert II, dont le père avait usurpé le trône des Lombards, désirant se rendre les papes favorables, augmenta leurs domaines du patrimoine des Alpes Cottiennes, et que l'acte de cette donation, écrit en lettres d'or, fut remis à Jean VII par les ambassadeurs du monarque.

SISINNIUS,

JUSTINIEN II,
empereur d'Orient.

89^e PAPE.

CHILDEBERT II,
roi de France.

Vacance du saint-siège. — Election de Sisinnius. — Ses infirmités. — Actions du pontife. — Il meurt après un pontificat de vingt jours. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome. — Histoire de saint Bonnet, évêque de Clermont.

Depuis que la liberté des élections avait été rendue à l'Église romaine, les principaux chefs du clergé italien, après la mort des pontifes, se plaçaient à la tête des partis pour s'emparer de la chaire de saint Pierre, et leurs brigues occasionnaient souvent de longs interrègnes. Alors les citoyens sages, pour mettre tous les compétiteurs d'accord, choisissaient des prêtres qui n'appartenaient à aucune des factions.

Jean VII était mort depuis trois mois, et aucune des coteries n'avait pu l'emporter sur ses adversaires; le sénat et le peuple de Rome se déterminèrent enfin à élever sur le saint-siège l'évêque Sisinnius, Syrien de nation et fils d'un prêtre grec nommé Jean.

Ce vénérable prélat, accablé d'infirmités, était sujet à des accès de goutte si violents qu'il ne pouvait pas même porter ses mains à sa bouche.

Malgré ses souffrances cruelles, sa Sainteté montra une grande fermeté d'âme, déploya une activité surprenante dans

le gouvernement de l'Église; distribua de nombreuses aumônes aux pauvres, essaya d'introduire une réforme dans les mœurs du clergé, et entreprit même de relever les murs de Rome, qui tombaient en ruines.

La mort l'arrêta subitement au milieu de ses travaux apostoliques, après un pontificat de vingt et quelques jours, au mois de février de l'année 708 : il fut enterré à Saint-Pierre.

Sous le règne de Sisinnius, saint Bonnet, évêque de Clermont, vint en pèlerinage à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres et pour obtenir du souverain pontife la confirmation de son titre d'évêque, qui lui était vivement contesté par les ecclésiastiques de son diocèse, à cause des brigues qui avaient eu lieu lors de son élection.

Comme le prélat apportait de riches présents en expiation de sa faute, le pape se montra indulgent et confirma sa nomination, sous la condition qu'il consacrerait tous les produits de son évêché à des fondations pieuses ou à des aumônes.

Saint Bonnet exécuta si religieusement la pénitence qui lui était imposée, qu'il fut appelé le père des pauvres et qu'il mérita d'être canonisé.

CONSTANTIN I^{er},

JUSTINIEN II,
PHILIPPIQUE,
ANASTASE,
empereurs d'Orient.

90^e PAPE.

CHILDEBERT III,
DAGOBERT III,
rois
de France.

Brigues pour les élections des papes. — Exaltation de Constantin. — Démêlés du pontife et de l'archevêque de Ravenne. — Félix est assiégé dans sa métropole, chargé de chaînes et conduit à Constantinople. — Le légat du saint-siège lui fait arracher la langue et lui fait crever les yeux avec un fer rouge. — Pèlerinages des fidèles à Rome. — Nouvelles cruautés du pontife. — L'empereur lui fait livrer le patriarche Callinique. — Voyage du pape à Constantinople. — Il est reçu par le prince avec de grands honneurs. — Révolte de Philippique Bardanès. — Il s'empare du trône et fait brûler publiquement les actes du concile qui condamnait les monothélites. — Le pape excite des séditions dans Rome. — Anastase parvient à l'empire. — Il rétablit les décrets du sixième concile. — Lettres de l'empereur et du patriarche de Byzance. — Zèle du prince Anastase pour l'Église. — Triomphe du pape. — Mort du pontife Constantin.

A cette époque, les prêtres et les moines grecs, chassés de leurs Églises par les Arabes et par les révolutions fréquentes qui désolaient l'empire, se réfugièrent en Italie et à Rome. Aussi le saint-siège, au commencement du huitième siècle, fut-il constamment occupé par des prêtres grecs, qui étaient en grande majorité en Italie. Après la mort du Syrien Sisin-

le gouvernement de l'Église; distribua de nombreuses aumônes aux pauvres, essaya d'introduire une réforme dans les mœurs du clergé, et entreprit même de relever les murs de Rome, qui tombaient en ruines.

La mort l'arrêta subitement au milieu de ses travaux apostoliques, après un pontificat de vingt et quelques jours, au mois de février de l'année 708 : il fut enterré à Saint-Pierre.

Sous le règne de Sisinnius, saint Bonnet, évêque de Clermont, vint en pèlerinage à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres et pour obtenir du souverain pontife la confirmation de son titre d'évêque, qui lui était vivement contesté par les ecclésiastiques de son diocèse, à cause des brigues qui avaient eu lieu lors de son élection.

Comme le prélat apportait de riches présents en expiation de sa faute, le pape se montra indulgent et confirma sa nomination, sous la condition qu'il consacrerait tous les produits de son évêché à des fondations pieuses ou à des aumônes.

Saint Bonnet exécuta si religieusement la pénitence qui lui était imposée, qu'il fut appelé le père des pauvres et qu'il mérita d'être canonisé.

CONSTANTIN I^{er},

JUSTINIEN II,
PHILIPPIQUE,
ANASTASE,
empereurs d'Orient.

90^e PAPE.

CHILDEBERT III,
DAGOBERT III,
rois
de France.

Brigues pour les élections des papes. — Exaltation de Constantin. — Démêlés du pontife et de l'archevêque de Ravenne. — Félix est assiégé dans sa métropole, chargé de chaînes et conduit à Constantinople. — Le légat du saint-siège lui fait arracher la langue et lui fait crever les yeux avec un fer rouge. — Pèlerinages des fidèles à Rome. — Nouvelles cruautés du pontife. — L'empereur lui fait livrer le patriarche Callinique. — Voyage du pape à Constantinople. — Il est reçu par le prince avec de grands honneurs. — Révolte de Philippique Bardanès. — Il s'empare du trône et fait brûler publiquement les actes du concile qui condamnait les monothélites. — Le pape excite des séditions dans Rome. — Anastase parvient à l'empire. — Il rétablit les décrets du sixième concile. — Lettres de l'empereur et du patriarche de Byzance. — Zèle du prince Anastase pour l'Église. — Triomphe du pape. — Mort du pontife Constantin.

A cette époque, les prêtres et les moines grecs, chassés de leurs Églises par les Arabes et par les révolutions fréquentes qui désolaient l'empire, se réfugièrent en Italie et à Rome. Aussi le saint-siège, au commencement du huitième siècle, fut-il constamment occupé par des prêtres grecs, qui étaient en grande majorité en Italie. Après la mort du Syrien Sisin-

nus, on élut pour lui succéder un prélat de la même nation, qui fut consacré sous le nom de Constantin.

Devenu souverain pontife par les intrigues de ses amis, Constantin s'empessa de remplir les promesses qu'il avait faites avant son élection; et l'archevêché de Ravenne fut donné au diacre Félix, qui avait été un des plus ardens meneurs de son parti. Le nouveau patriarche se voyant assis sur le siège le plus important de l'Italie, voulut en assurer l'indépendance, et refusa de renouveler à l'Église romaine les promesses de fidélité et d'obéissance que ses prédécesseurs avaient faites. Il rassembla des troupes, fortifia la ville de Ravenne, et se prépara à résister aux foudres du pontife par la puissance des armes.

Constantin comprenant l'inutilité de ses anathèmes contre un ecclésiastique aussi puissant, envoya des légats à l'empereur Justinien pour lui demander des troupes afin de soumettre le prêtre rebelle. Le prince fit partir aussitôt le patrice Théodore à la tête d'une armée; la ville fut prise d'assaut; Félix, arrêté par les soldats, fut chargé de chaînes, conduit à Constantinople et plongé dans un cachot. Enfin, par ordre du légat, on le retira de sa prison, on lui arracha la langue, on lui creva les yeux, et on l'envoya en exil. Cette cruauté, exercée à l'instigation de Constantin, fut le prélude d'exécutions plus terribles encore.

Le légat obtint du faible Justinien l'ordre de faire arracher les yeux au patriarche Callinique; et après le supplice, le malheureux prélat fut envoyé à Rome, où le saint-père exerça contre lui toutes les tortures que la cruauté ingénieuse d'un prêtre peut inventer.

Pendant ce siècle les pèlerinages étaient déjà regardés comme l'œuvre la plus méritoire devant Dieu. Les hommes dont la vie avait été souillée par des débauches ou par des crimes pouvaient racheter leurs iniquités en faisant un voyage dans la ville sainte. Les nobles, les ducs et les rois mêmes venaient se prosterner devant le tombeau des apôtres, imploraient le pardon de leurs péchés, offraient de riches présents à Saint-Pierre, et recevaient en échange l'absolution des pontifes de Rome.

Kenred, prince des Merciens, et le roi des Saxons orientaux, nommé Offa, cédant à l'engouement général, abandonnèrent leurs royaumes et se rendirent en Italie, emportant avec eux d'immenses trésors destinés au saint-père. Constantin leur rendit de grands honneurs, les entourra de moines hypocrites, et par des prédications sur les malheurs de l'autre vie, il effraya l'esprit grossier de ces princes, et les détermina à embrasser la vie monastique. Tous deux moururent quelque temps après, condamnant peut-être le fanatisme qui leur avait fait oublier leurs femmes, leurs enfants et jusqu'à leurs royaumes.

L'année suivante 710, le pape céda enfin aux instances de l'empereur, qui le suppliait de venir à Constantinople pour régler les affaires de l'Église d'Orient; il s'embarqua à Porto, accompagné de deux évêques, de trois prêtres et de quelques moines. Constantin se dirigea vers la Grèce, passa l'hiver à Otrante, et se rendit ensuite dans la ville impériale, où Justinien l'attendait.

Tibère, fils de l'empereur, et le patriarche allèrent à la rencontre du saint-père jusqu'à sept milles de la ville; ils

étaient suivis des grands de l'empire, du clergé, des magistrats et d'une multitude innombrable de citoyens. A son arrivée, Constantin célébra une messe solennelle dans l'église de Sainte-Sophie, et après la cérémonie, le même cortège le ramena dans le palais de Placidie, préparé pour le recevoir. Anastase assure que l'empereur, en présence de tout le peuple, baisa les pieds du pape, et que le peuple admira l'humilité de ce bon prince. Il fait remarquer cette singulière action, et glorifie Justinien d'avoir, le premier, donné aux puissants de la terre l'exemple de baiser les sandales de l'évêque de Rome!

Pendant son séjour à la cour de Byzance, le saint-père approuva les actes du concile « in Trullo », et conféra souvent avec le monarque sur les intérêts de l'Église et de l'état. Justinien préparait alors une expédition contre les habitants de Chersonèse, qui avaient voulu le faire assassiner à l'époque où il s'était réfugié chez eux. Constantin, prévoyant les difficultés d'une semblable entreprise contre des peuples aguerris, essaya de détourner le prince de son projet; mais ses justes remontrances furent inutiles, et les troupes reçurent l'ordre de partir pour cette péninsule éloignée.

A peine arrivés sous les murs de la ville, les soldats, fatigués par des marches forcées, irrités contre leurs chefs, dont l'imprévoyance les avait laissés exposés à toutes les privations, se révoltèrent contre leurs généraux, fraternisèrent avec les citoyens, et proclamèrent empereur, sous le nom de Philippique, l'Arménien Bardanès, ce général qui avait été exilé autrefois par Justinien dans la place même qu'ils venaient assiéger.

Le nouveau souverain marcha aussitôt sur Constantinople à la tête de l'armée qui l'avait choisi pour chef; il prit la capitale d'assaut, et s'étant emparé de Justinien, il lui fit trancher la tête, et resta seul maître de l'empire.

Le pape, qui était déjà en route pour l'Italie, reçut à son arrivée à Rome une lettre de l'usurpateur qui lui ordonnait d'approuver le monothélisme et de rejeter le sixième concile général, menaçant, en cas de refus, de persécuter les ecclésiastiques orthodoxes. En effet, à peine affermi sur le trône, Philippique convoqua une assemblée d'évêques dans laquelle le sixième synode fut anathématisé; et les décrets qui avaient été rendus par les Pères furent condamnés à être brûlés publiquement devant le palais impérial.

Bardanès nomma ensuite des prélats monothélites pour gouverner les Églises grecques, et rétablit dans les diptyques sacrés les noms de Sergius, de Pyrrhus, d'Honorius et des autres hérétiques.

Constantin, de son côté, s'empressa d'élever dans la basilique de Saint-Pierre un immense tableau qui contenait les six conciles généraux; il ordonna aux fidèles de les honorer comme les inspirations de l'Esprit saint; il défendit de prononcer le nom de l'usurpateur dans les prières publiques, de recevoir ses lettres, son portrait, et même les monnaies frappées à son effigie.

En se mettant aussi ouvertement en opposition avec Philippique Bardanès, le souverain pontife n'avait pas seulement le projet de se séparer de l'Église grecque, il voulait encore rompre les liens qui rattachaient le saint-siège à l'empire, et sous prétexte d'orthodoxie, donner un nouvel aliment aux

haines secrètes qui divisaient l'Italie et la Grèce, et mettre les successeurs de l'apôtre en mesure de secouer le joug des empereurs d'Orient.

Le peuple de Rome, toujours extrême dans ses colères comme dans ses joies, seconda la politique du pontife, et décréta que ni le titre ni l'autorité de Bardanès l'hérétique ne seraient reconnus. Le sénat défendit de recevoir ses statues, ses portraits, de prononcer son nom dans les solennités religieuses, et ne voulut pas reconnaître le nouveau gouverneur, nommé Pierre, envoyé par Philippique. Soutenu par le clergé, Christophe, l'ancien titulaire, essaya de se maintenir dans la ville; mais Pierre lui résista à main armée, et le sang coula sur les marches du palais pontifical: alors le pape, qui avait excité la révolte, satisfait de voir que sa puissance balançait déjà celle du souverain, s'avança au milieu des rebelles, entouré de ses évêques, revêtu des ornements sacerdotaux, et précédé des croix et des bannières. Cet appareil imposant frappa l'esprit superstitieux du peuple et des soldats, le calme se rétablit, et Pierre n'osant plus compter sur le dévouement de ses troupes, se retira aussitôt à Ravenne.

On apprit ensuite par des lettres venues de Sicile que l'usurpateur avait été déposé, et qu'Anastase, prince orthodoxe, était parvenu à l'empire. Le nouveau monarque rétablit les décrets du sixième concile, et adressa à Constantin sa profession de foi et les lettres synodales de Jean, qu'il avait nommé patriarche de Constantinople. Le prélat écrivait à la cour de Rome en ces termes: « Nous vous informons, très-saint-père, que le tyran Bardanès avait placé sur notre

» siège un homme qui n'était pas même du corps de l'Église
» byzantine, et qui partageait les erreurs de son maître.

» Nous avons d'abord résisté aux menaces du tyran en refusant de reconnaître son évêque; mais les supplications
» des fidèles nous ont ensuite déterminé à le consacrer, afin
» d'éviter à notre peuple les malheurs d'une persécution.

» Nous nous accusons également d'avoir anathématisé le
» sixième synode général, et nous nous repentons d'avoir
» commis une action aussi condamnable.

» Votre légat vous rendra témoignage de notre douleur
» dans cette circonstance, où nous avons été forcé d'abjurer
» la foi que nous professons hautement devant vous. Il vous
» dira aussi que nous avons bravé les ordres de Bardanès,
» pour conserver précieusement dans notre demeure les actes
» du concile qui renfermaient les souscriptions des évêques
» et de l'empereur Constant.

» Nous osons donc espérer que notre conduite ne sera
» point condamnée par votre sagesse, et nous vous prions
» de nous adresser à votre tour vos lettres synodales, comme
» le gage d'une charité mutuelle. » Les historiens ne parlent pas de la réponse du pape; ils rapportent seulement que le diacre Agathon annexa une copie de l'épître de Jean aux actes du sixième synode.

Les envoyés de l'empereur Anastase furent reçus avec de grands honneurs par le saint-père, ainsi que les nouveaux officiers qui venaient au nom du prince prendre possession du gouvernement de l'Italie. Ils avaient ordre de protéger en toutes circonstances le saint-siège, de maintenir l'intégrité de la foi et d'assurer les privilèges de la ville et de l'Église de Rome.

Quelques mois après, l'ancien métropolitain de Ravenne, qui avait été mutilé cruellement et déposé de son siège au commencement de ce pontificat, se réconcilia avec Constantin et fut rappelé de son exil. Félix fut admis à se prosterner aux pieds du pape pour lui remettre son acte de soumission et pour lui renouveler son serment d'obédience, ce qu'il ne put faire que par des sons inarticulés. Il donna au trésor de Saint-Pierre une somme énorme pour son ordination, et il obtint d'être rétabli dans son archevêché, au mépris des canons qui défendaient de conserver dans les ordres les prélats privés de la vue et de la langue.

Benoît, archevêque de Milan, vint également en pèlerinage à Rome, et disputa au saint-siège le droit de consacrer les chefs du clergé de Pavie. Malgré l'équité de ses réclamations et la modération de ses remontrances, il fut condamné par le pape, qui se déclara juge et partie dans sa propre cause.

Constantin mourut bientôt après, et fut enterré au commencement de l'année 715 dans la cathédrale de Saint-Pierre. Ce fut lui qui le premier assembla un concile pour autoriser l'usage de placer des images dans les basiliques.

GRÉGOIRE II,

91^e PAPE.

ANASTASE II,
THÉODOSE III,
LÉON L'ISAURIEN,
empereurs d'Orient.

CHILPÉRIC I^{er},
THIERRY II,
rois
de France.

Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Les Lombards s'emparèrent de la ville de Cumes. — Le pape achète la trahison du duc Jean. — L'Église de Bavière. — Voyage de saint Corbinien à Rome. — Grégoire II fonde un grand nombre de monastères. — Il épuise les trésors de l'Église et dissipe les biens des pauvres pour enrichir les moines. — Voyage de Winfrid à Rome. — Lettres du pape. — Concile de Rome. — On veut assassiner le pontife. — Grégoire excite une révolte générale en Italie. — Guerre des images. — Hypocrisie du pape. — Attentats du pape contre l'empereur. — Nouvelle révolte en Italie. — Fureur des Romains. — Disputes entre les évêques. — Insolence du pontife. — Mort de Grégoire. — Miracle des trois éponges.

Grégoire était fils du patricien Marcel, et Romain de naissance. Élevé dans la demeure patriarcale de Latran, sous les yeux du pontife Sergius I^{er}, il se livra dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et de l'éloquence sacrée et profane. Il parlait avec une élégance et une facilité remarquables, et son talent oratoire lui fit donner le surnom de Dialogue. A Byzance, il avait excité l'admiration des évêques, des grands et du prince, par la sagesse de ses discours et par la pureté de ses mœurs.

Quelques mois après, l'ancien métropolitain de Ravenne, qui avait été mutilé cruellement et déposé de son siège au commencement de ce pontificat, se réconcilia avec Constantin et fut rappelé de son exil. Félix fut admis à se prosterner aux pieds du pape pour lui remettre son acte de soumission et pour lui renouveler son serment d'obédience, ce qu'il ne put faire que par des sons inarticulés. Il donna au trésor de Saint-Pierre une somme énorme pour son ordination, et il obtint d'être rétabli dans son archevêché, au mépris des canons qui défendaient de conserver dans les ordres les prélats privés de la vue et de la langue.

Benoît, archevêque de Milan, vint également en pèlerinage à Rome, et disputa au saint-siège le droit de consacrer les chefs du clergé de Pavie. Malgré l'équité de ses réclamations et la modération de ses remontrances, il fut condamné par le pape, qui se déclara juge et partie dans sa propre cause.

Constantin mourut bientôt après, et fut enterré au commencement de l'année 715 dans la cathédrale de Saint-Pierre. Ce fut lui qui le premier assembla un concile pour autoriser l'usage de placer des images dans les basiliques.

GRÉGOIRE II,

91^e PAPE.

ANASTASE II,
THÉODOSE III,
LÉON L'ISAURIEN,
empereurs d'Orient.

CHILPÉRIC I^{er},
THIERRY II,
rois
de France.

Histoire de Grégoire avant son pontificat. — Les Lombards s'emparèrent de la ville de Cumes. — Le pape achète la trahison du duc Jean. — L'Église de Bavière. — Voyage de saint Corbinien à Rome. — Grégoire II fonde un grand nombre de monastères. — Il épuise les trésors de l'Église et dissipe les biens des pauvres pour enrichir les moines. — Voyage de Winfrid à Rome. — Lettres du pape. — Concile de Rome. — On veut assassiner le pontife. — Grégoire excite une révolte générale en Italie. — Guerre des images. — Hypocrisie du pape. — Attentats du pape contre l'empereur. — Nouvelle révolte en Italie. — Fureur des Romains. — Disputes entre les évêques. — Insolence du pontife. — Mort de Grégoire. — Miracle des trois éponges.

Grégoire était fils du patricien Marcel, et Romain de naissance. Élevé dans la demeure patriarcale de Latran, sous les yeux du pontife Sergius I^{er}, il se livra dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et de l'éloquence sacrée et profane. Il parlait avec une élégance et une facilité remarquables, et son talent oratoire lui fit donner le surnom de Dialogue. A Byzance, il avait excité l'admiration des évêques, des grands et du prince, par la sagesse de ses discours et par la pureté de ses mœurs.

En récompense des services qu'il avait rendus à l'Église, il fut élevé successivement aux grades de sous-diacre, de sacellaire et de bibliothécaire; enfin, quarante jours après la mort de Constantin, le clergé le choisit comme le plus digne d'occuper la chaire de saint Pierre.

Grégoire entreprit de relever les murs de Rome; mais il fut bientôt obligé d'abandonner ce projet utile pour songer à la défense de l'Italie. A cette époque les empereurs d'Orient ne s'occupaient des provinces de l'Italie que pour faire lever des contributions; et quand ils les avaient ruinées, ils les laissaient exposées presque sans défense aux incursions des Lombards. Ces peuples, au commencement du pontificat de Grégoire, s'emparèrent de la ville de Cumes et s'établirent dans la province; le saint-père leur ayant adressé des ambassadeurs pour réclamer la reddition d'une ville qui appartenait à l'empire, offrit même des sommes considérables pour les indemniser des frais de la guerre; mais ceux-ci refusèrent.

Toutes les négociations étant inutiles, il les menaça de la colère de Dieu et fulmina contre eux une excommunication terrible. Les prières comme les anathèmes ne purent changer la détermination des Lombards.

Grégoire mit alors en jeu les ressources de la politique et de la trahison: il écrivit au duc Jean, gouverneur de Naples et allié des Lombards, lui offrant trente livres d'or pour tenter un coup de main sur Cumes. Jean exécuta immédiatement les ordres du pape; il introduisit des troupes dans la ville pendant la nuit, égorgea les sentinelles, chassa les Lombards, et resta maître de la cité.

Cette action hardie augmenta l'influence de Grégoire, et

lui permit d'établir sur des bases solides l'édifice du despotisme papal. Il envoya de nombreux espions dans les cours de Constantinople, de France et d'Angleterre, et remplit tous les sièges étrangers de prêtres de son Église.

Par ses soins, le christianisme fit de grands progrès dans la Germanie; et deux de ses favoris, George et Dorothee, diacres de Saint-Pierre, furent chargés de se rendre en Bavière, avec de longues instructions pour les chrétiens de cette province. Les capitulaires du pontife étaient ainsi conçus: « Après » avoir rendu vos lettres au duc souverain du pays, vous vous » consulterez avec lui afin de réunir en assemblée les prêtres, » les magistrats et les principaux de la nation. Ensuite vous » examinerez les ecclésiastiques, et vous donnerez, en notre » nom, le pouvoir de célébrer le saint office, de servir ou de » chanter la messe, à ceux dont vous trouverez l'ordination » canonique et la foi pure, en leur enseignant toutefois les » rites et les traditions de l'Église romaine.

» Vous défendrez d'exercer aucune fonction du culte à ceux » que vous jugerez indignes du sacerdoce, et vous leur nom- » merez des successeurs. Ayez soin de donner à chaque église » un clergé assez nombreux pour qu'on puisse y célébrer di- » gnement la messe, les offices du jour et de la nuit, et faire » la lecture des saints livres.

» Lorsque vous établirez des évêchés, vous réglerez les dé- » pendances de chaque siège, et vous aurez égard à la dis- » tance des lieux et à la juridiction des seigneurs. Si vous » créez trois évêchés, ou un plus grand nombre, vous réserverez le siège principal pour un métropolitain que nous » enverrons de Rome.

» Vous consacrez les nouveaux prélats par l'autorité de
 » saint Pierre, et vous leur recommandez de ne pas faire
 » d'ordinations illicites, de conserver les biens de leurs dio-
 » cèses et de les diviser en quatre parts qu'ils emploieront
 » comme les canons le déterminent. Ils administreront le
 » baptême à Pâques ou à la Pentecôte, et non dans un autre
 » temps, hors les cas de nécessité. Ils ne condamneront pas
 » le mariage sous prétexte d'incontinence, et n'autoriseront
 » pas la débauche sous prétexte de mariage.

» Ils défendront le divorce, la polygamie, les unions in-
 » cestueuses; ils enseigneront que l'état monastique est préf-
 » rable à l'état séculier, et la continence plus méritoire aux
 » yeux de Dieu que la plus chaste union. Ils n'appelleront
 » point immondes les viandes nécessaires à la nourriture de
 » l'homme, excepté celles qui auraient été immolées aux
 » idoles. Ils proscrireont les enchantements, les maléfices, les
 » augures et les observations des jours fastes et néfastes.

» Vous catéchiserez les prélats et les principaux ecclésiastiques,
 » pour qu'ils puissent enseigner aux fidèles les dogmes
 » de la résurrection des corps et de l'éternité des peines de
 » l'enfer; enfin vous leur ordonnerez de combattre les fausses
 » doctrines répandues dans leurs contrées sur les démons,
 » qui, suivant les croyances populaires, doivent reprendre
 » leur dignité primitive d'archanges de Dieu, après une lon-
 » gue suite de siècles. »

Les légats suivirent exactement leurs instructions, et sou-
 mirent à la domination du saint-siège les nouvelles Églises de
 la Germanie.

Saint Corbinien, de Chartres, entreprit le voyage de Rome

dans la même année 716, pour confesser au pape ses peines
 intérieures et sa crainte que les offrandes et les visites des
 jeunes filles ne fussent cause de sa damnation éternelle, en
 éveillant dans son cœur les désirs de la chair. Grégoire s'em-
 pressa de rassurer cette conscience timorée, et montra au re-
 ligieux que lui-même recevait dans ses appartements toutes
 les belles dames de la ville.

Il fit passer le saint moine par tous les degrés de la cléricature,
 l'ordonna évêque, lui donna le pallium, et lui permit
 de prêcher l'Évangile par tout le monde.

Corbinien se soumit aux devoirs de sa nouvelle dignité; et
 après avoir prêté serment d'obédience au saint-siège, il revint
 en France afin de propager la parole de Dieu, et surtout
 pour réformer les mœurs des moines, qui étaient arrivées au
 dernier degré de corruption et d'infamie.

Grégoire II essaya d'introduire les mêmes réformes dans
 les couvents italiens; il releva le monastère du Mont-Cassin,
 ruiné par les Lombards depuis plus d'un siècle, et résolut de
 rétablir dans cette retraite la sévérité de la règle de saint
 Benoît, afin de former des religieux qu'il pût donner en
 exemple aux autres moines. Pétronax et plusieurs frères du
 couvent de Latran furent désignés pour habiter le nouveau
 monastère; ils s'adjoignirent ensuite quelques solitaires qui
 vivaient dans une grande simplicité. Pétronax fut nommé
 supérieur, et devint le sixième abbé de cette communauté
 depuis la mort de saint Benoît, son fondateur. Il fit recon-
 struire entièrement l'abbaye, agrandit l'ancienne basilique
 de Saint-Martin, et consacra un autel en l'honneur de la
 Vierge et des saints martyrs Faustin et Jovite.

Dans son zèle, le pape rétablit également les monastères voisins de l'église de Saint-Paul, dont les bâtiments étaient abandonnés depuis un grand nombre d'années; il les remplit de moines « pour chanter les louanges de Dieu pendant le » jour et pendant la nuit. » Il transforma en couvent l'hôpital des vieillards situé derrière la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et releva le cloître de Saint-André de Barbara, dont les murs étaient en ruines. Son fanatisme pour les couvents était poussé à un tel excès, qu'après la mort d'Honesta, sa mère, il changea sa demeure en un monastère qu'il dédia à sainte Agathe; il donna pour cette église des revenus considérables, un grand nombre de maisons dans la ville, plusieurs domaines, beaucoup de terres éloignées, des ornements, des vases sacrés d'or et d'argent, et un tabernacle d'argent du poids de sept cent vingt livres.

Toutes ces libéralités étaient faites aux dépens des peuples, pour entretenir dans l'oisiveté monacale les adultères, les voleurs et les meurtriers qui voulaient échapper à la justice humaine en se dévouant au saint-siège!

Le zèle que le pontife montra pour la réforme du clergé régulier ne changea pas les mœurs des couvents; au contraire, la faveur qu'il accordait aux communautés religieuses multiplia à l'infini le nombre des moines et augmenta les débauches et les scandales.

En 720, Winfrid, prêtre anglais, vint à Rome et demanda au pontife le pouvoir de travailler à la conversion des nations païennes. Grégoire ordonna qu'il fût reçu avec distinction dans sa maison d'hospitalité; et l'ayant fait venir à Saint-Pierre, il passa un jour entier en conférence avec lui pour

discuter sur les matières de religion et sur les moyens d'assujettir les infidèles. Après quoi il consentit à le nommer évêque des peuples chez lesquels il devait prêcher l'Évangile. Le 30 novembre, le saint moine fut ordonné solennellement sous le nom de Boniface, et prêta un serment par lequel il s'engageait à défendre la pureté de la foi et l'unité de l'Église contre tous les ennemis de la religion; à rester toujours soumis au saint-siège; à concourir à l'agrandissement de l'autorité pontificale, et à ne pas communiquer avec les prélats qui étaient en opposition avec la cour de Rome.

Grégoire lui remit un gros volume de canons ecclésiastiques ou de règles pour sa conduite, et lui confia des lettres qui devaient lui assurer la protection des évêques et des princes français. Dans la première, qui était adressée à Charles Martel, le saint-père demandait l'appui de ce conquérant, afin de rendre profitable la mission courageuse de Winfrid, qui devait convertir les infidèles de la partie orientale du Rhin. Dans une autre lettre, il exhortait les évêques, les prêtres, les diacres, les ducs, les comtes, et tous les chrétiens, à traiter avec honneur Boniface et les ecclésiastiques de sa suite; à leur donner de l'argent, des vivres, et tous les secours nécessaires pour accomplir leur pieuse entreprise, menaçant d'anathèmes ceux qui refuseraient de concourir de tous leurs moyens à cette œuvre méritoire.

Une troisième lettre était destinée aux fidèles de la Thuringe, et particulièrement à leurs princes. Le pape les félicitait d'avoir résisté aux païens, qui voulaient les ramener à l'idolâtrie; il leur recommandait la persévérance dans la foi, l'attachement à l'Église romaine, et l'obéissance envers Boni-

face. Enfin la dernière était écrite pour les idolâtres; Grégoire leur représentait l'excellence de la religion chrétienne, les exhortant à renverser les temples du paganisme, à se convertir à l'Évangile, à se faire baptiser, à élever des églises, et à bâtir un palais pour le saint apôtre.

Quelque temps après l'ordination de Boniface, le pontife rassembla dans l'église de Saint-Pierre un concile composé de vingt-deux évêques et de tout le clergé de Rome. Les Pères condamnèrent les mariages illicites, et surtout ceux des prêtres avec des religieuses consacrées à Dieu, ou avec des veuves d'ecclésiastiques. Le pape prononça anathème contre les fidèles qui épouseraient une prêtresse, une diaconesse, une religieuse, une commère, la femme de leur frère, de leur père ou de leur fils; une nièce, une cousine, une parente, ou une alliée. Il excommunia particulièrement Adrien et une diaconesse appelée Épiphane, qui s'étaient mariés au mépris de leurs serments de chasteté et des lois de l'Église. Le saint-père condamna les chrétiens qui consultaient les auspices, les devins, les enchanteurs; il défendit aux clercs de laisser croître leurs cheveux, et il déclara excommuniés les seigneurs qui usurpaient les terres du saint-siège.

Sous le pontificat de Grégoire, les guerres des images recommencèrent avec une nouvelle fureur. Ces querelles ridicules avaient d'abord été excitées par Philippique Bardanès, zélé monothélite, qui avait fait enlever des basiliques le tableau du sixième concile; ensuite par le pape Constantin, qui avait anathématisé l'empereur et rétabli le culte des images dans les églises, pour obéir, disait-il, aux ordres qu'un saint évêque anglais avait reçus de Dieu même dans une vision.

Bardanès ayant été renversé du trône par Anastase, la politique du nouveau maître de l'empire changea la croyance des fidèles et favorisa l'orthodoxie. Pour être agréable à Constantin, le prince permit à ses sujets de rendre les honneurs divins à des peintures, à des statues; et sous son règne, l'adoration des images envahit l'Orient et l'Occident.

Léon l'Isaurien, à son avènement au trône, fut scandalisé de voir les peuples crédules se prosterner devant les images qui remplissaient les basiliques, et entreprit de détruire ce culte sacrilège. Grégoire condamna hautement les ordres du monarque, lui adressa des reproches insultants, et annonça qu'il combattrait de tout son pouvoir la persécution soulevée contre le christianisme. Léon essaya de ramener le pontife à des sentiments plus charitables, et lui adressa des ambassadeurs; le pape refusa de recevoir les lettres du prince, et chassa ses envoyés de Rome.

Irrité de l'insolence de Grégoire, l'empereur donna ordre à Jourdain, son cartulaire, à Jean, sous-diacre, et à Basile, capitaine de ses gardes, de partir pour Rome et de s'emparer du pontife mort ou vif. Arrivés dans la ville sainte, les officiers de Léon montrèrent leurs ordres à Marin, gouverneur de Rome, et se concertèrent avec lui pour enlever le pontife, ou pour le faire assassiner; mais, au moment de l'exécution, Marin, qui déjà était souffrant, fut frappé d'une paralysie. Cette tentative avortée fit quelque bruit dans la ville; le pontife, prévenu par ses espions, se tint sur ses gardes, organisa une révolte, et quand toutes les mesures furent prises, les prêtres s'emparèrent de Jean et de Jourdain, auxquels ils tranchèrent la tête. Basile ne put échapper

à leur fureur qu'en se réfugiant dans un monastère où il prit l'habit religieux.

Pour venger le meurtre de ses officiers, le prince fit partir en Italie, comme exarque, le patrice Paul à la tête d'une armée formidable. Celui-ci avait ordre d'investir Rome, de déposer Grégoire, de s'emparer de sa personne et de l'envoyer à Constantinople. Mais le pape fit prêcher la rébellion dans toute la péninsule par ses bandes de moines, prodigua l'or aux milices, souleva les Vénitiens, les Napolitains, s'adressa même au roi des Lombards et à leurs ducs, implorant la protection de leurs armes.

Les prédications des moines produisirent des merveilles sur les peuples superstitieux et ignorants : à Rome, on chassa les magistrats, on égorga les gardes du préfet, on déchira les enseignes de l'empire; à Naples, le gouverneur, son fils, les officiers et les soldats furent massacrés; à Ravenne, l'exarque Paul, sa femme et ses filles furent décapités; enfin, l'Italie entière, excitée par le pontife, résolut de s'affranchir de la domination des empereurs grecs.

Sous le prétexte d'un grand zèle pour l'adoration des images, les Lombards profitèrent de ces troubles et s'emparèrent des terres de l'empereur, comme appartenant à un excommunié. Léon leur offrit des sommes considérables, acheta leur alliance, et il obtint d'eux non-seulement qu'ils se retireraient des provinces envahies, mais encore qu'ils se joindraient à ses troupes pour faire le siège de la ville sainte.

A son tour, Grégoire II envoya de riches présents à Luitprand, roi des Lombards, et le détacha de la cause de Léon. Le monarque arien proposa alors d'être arbitre entre l'empereur

et le pape; par son entremise le saint-siège obtint la paix à des conditions favorables, et une tranquillité apparente succéda pour quelques instants aux violences déplorables qui avaient bouleversé l'Italie.

Bientôt après la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Léon prétendait que l'adoration rendue à des peintures et à des statues était la plus coupable des idolâtries, et il voulait assujettir les fidèles à proscrire un culte condamné par le clergé, par les grands et par le peuple même de Constantinople. Le patriarche Germain, esclave du saint-siège, osa seul résister aux ordres du prince, et dans l'emportement d'un zèle fanatique, il afficha aux portes de son église une lettre pastorale dans laquelle il déclarait que le culte des images ayant toujours été en usage dans l'Église, il était prêt à souffrir le martyre pour le défendre. Ensuite il envoya des ambassadeurs à Rome afin d'instruire le pape de la résistance qu'il opposait aux volontés du tyran hérétique, et de lui demander ses conseils.

Le pontife répondit en ces termes : « La vigueur avec laquelle vous avez confessé la foi devant l'iconoclaste Léon » trouvera sa récompense dans un monde meilleur.

» Néanmoins, mon frère, n'oubliez pas que pour assurer » notre domination sur les peuples, nous devons éviter de » combattre trop ouvertement les croyances établies; ainsi » vous direz aux fidèles que l'hommage rendu aux représentations placées dans les temples chrétiens n'a rien de » commun avec les pratiques du paganisme qu'on nous accuse d'imiter; vous chercherez à leur faire comprendre » que dans notre culte il faut considérer l'intention et non

» l'action. D'ailleurs il n'existe aucune ressemblance entre
 » les statues des païens et nos peintures : on appelle idoles
 » les images d'un être qui n'est pas, qui n'a jamais été, ou
 » qui ne se trouve que dans les fables et dans les inventions
 » des mythologues.

» Mais l'existence de Dieu peut-elle être niée? La Vierge
 » n'a-t-elle pas vécu parmi les hommes? et Jésus ne s'est-il
 » pas incarné dans son sein? n'a-t-il pas fait des miracles,
 » souffert le supplice de la croix? ses apôtres ne l'ont-ils
 » pas vu après sa résurrection? Plût à Dieu, que le ciel, la
 » terre, les mers, les animaux et les plantes, pussent racon-
 » ter ces merveilles par la parole, par l'écriture, et par la
 » peinture et par la sculpture!

» Si des impies accusent l'Église d'idolâtrie parce qu'elle
 » vénère les images, qu'ils soient regardés comme des chiens
 » dont les aboiements frappent en vain l'oreille du maître; et
 » disons-leur comme aux Juifs : « Israël, tu n'as pas profité
 » des choses sensibles que Dieu t'avait données pour te mener
 » à lui; tu as préféré la yache de Samarie, la verge d'Aaron,
 » la pierre dont l'eau était sortie, Baal, Béalphégor et Astarté,
 » au saint tabernacle de Dieu; enfin tu as adoré la créature
 » comme Jéhovah. »

Grégoire tint un nouveau concile à Rome, et en présence
 d'un grand nombre d'évêques, pour la deuxième fois il ana-
 thématisa l'empereur, défendit à tous les peuples de payer
 aucun tribut, les releva du serment de fidélité, leur com-
 manda, au nom de la religion, de prendre les armes, et de
 chasser du trône Léon l'hérétique, comme étant déposé de la
 puissance souveraine par la volonté de Dieu.

Aux imprécations du souverain pontife, l'Italie répondit en
 se levant en armes; les Vénitiens brisèrent les portraits du
 prince, brûlèrent ses ordonnances, jetèrent ses officiers à la
 mer; et tous jurèrent qu'ils mourraient pour la défense de la
 religion et du pape. A Rome, les hommes, les femmes, les
 enfants, firent serment sur la croix de mourir pour les images;
 dans la Campanie, on massacra le nouveau duc de Naples et
 son fils, qui s'étaient déclarés en faveur du prince; dans les
 cinq villes de la Pentapole, les officiers de l'empire furent
 égorgés par les prêtres mêmes; dans toutes les cités l'on
 arbora sur les murailles l'étendard de la révolte.

Au milieu de ces massacres, l'hypocrite Grégoire répandait
 des aumônes, ordonnait des processions à son clergé, marchait
 pieds nus dans les rues de la ville sainte, baisait la
 poussière, et récitait de longues prières devant les basiliques,
 pour demander à Dieu la fin des hostilités; en même temps,
 il glorifiait ses partisans, les exhortait à conserver la foi, et
 cachait sous le masque de l'humilité religieuse l'ambition qui
 le dévorait, et la haine qu'il portait à tous les partis. Ses légats
 engageaient le roi Luitprand et les ducs lombards à marcher
 avec leurs troupes contre Ravenne, où s'était renfermé le
 patrice Eutychius; et au même instant d'autres ambassadeurs
 portaient secrètement de Rome pour soulever contre les Lom-
 bards le patriarche de Grade, le duc Marcel, et les peuples
 de la Vénétie et de l'Istrie.

Enfin le saint-siège triomphait. Léon, menacé de la fureur
 des adorateurs d'images, qui avaient déjà tenté de l'assas-
 siner jusque dans son palais, et redoutant de voir la pénin-
 sule romaine se détacher de l'empire, adressa des lettres au

pontife pour lui faire connaître qu'il se soumettrait aux décisions d'un concile, et qu'il le pria de le convoquer.

Grégoire ne permit pas aux envoyés de l'empereur d'entrer dans Rome; il ne voulut même pas toucher la lettre qu'ils apportaient, et la fit lire par un diacre. Voici sa réponse au monarque: « Le chef universel de l'Église, le successeur des » apôtres, le vicaire du Christ, prie Dieu le Père d'envoyer » Satan sur la terre pour arracher du trône l'odieux icono- » claste qui persécute la foi! »

Le pape mourut bientôt après ces événements: il fut enterré à Saint-Pierre de Rome le 15 février 731.

Depuis, il s'est trouvé des prêtres assez audacieux pour placer au rang des saints un pontife qui pendant quinze ans avait rempli l'Italie de carnage et de meurtres, et qui avait arraché à la crédulité des peuples deux mille cent soixante sous d'or pour enrichir les moines!

Le Père Pagi raconte un miracle qui, d'après son opinion, suffirait seul pour élever Grégoire dans le ciel au même degré que les apôtres. « Le duc Eudes, écrit le moine, sollicitait » depuis longtemps la cour de Rome pour en obtenir des re- » liques; le saint-père se rendit à ses prières, et lui envoya » trois éponges qui servaient à laver les tables du palais de » Latran. Grégoire avait obtenu de Dieu que ces éponges » rendraient invulnérables les troupes qui combattraient » dans la guerre contre les Sarrasins! En effet, ajoute le vé- » nérable moine, lorsque les éponges arrivèrent au camp, on » les coupa en petits morceaux, on les distribua aux soldats, » et de tous ceux qui en mangèrent, pas un seul ne fut ni » blessé ni tué!!!..... »

GRÉGOIRE III,

LÉON III,
CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereurs d'Orient.

92° PAPE.

THIERRY II,
roi de France.
INTERRÈGNE
de sept ans.

Élection et caractère de Grégoire III. — Ses lettres audacieuses à l'empereur Léon III. — Concile de Rome contre les iconoclastes. — L'empereur arme contre le pape; mais sa flotte est dispersée par les tempêtes. — Révoltes dans l'Italie. — Le pape est attaqué par les Lombards. — Grégoire implore le secours de Charles Martel et lui envoie de riches présents. — Le prince français refuse de secourir le pape. — Succès des missions de Boniface dans la Germanie. — Lettre que lui adresse Grégoire. — Voyage de Boniface à Rome. — Mort de Grégoire III. — Actions du pontife.

Le saint-siège resta vacant pendant trente-cinq jours, qui furent employés à célébrer les funérailles de Grégoire II. Après les cérémonies, le peuple de Rome, entraîné comme par une inspiration divine, enleva du milieu de la foule le prêtre Grégoire, et l'élut pontife parce qu'il portait le même nom que son prédécesseur.

Le nouveau pape était Syrien de nation; et d'après le jugement d'Anastase il passait pour être très-régulier dans ses mœurs et très-instruit dans les saintes Écritures; il connaissait les langues grecque et latine, et s'exprimait avec élégance.

Voici, d'après la chronique, quel était ce prodige : Pendant que Childebert assiégeait la ville de Saragosse avec son frère Clotaire, ils virent une procession de femmes, vêtues de deuil, les cheveux épars et la tête couverte de cendre, sortir par une des portes, et faire le tour des murailles en chantant les louanges de Dieu et en portant une châsse. Aussitôt les Franks furent saisis d'une terreur divine, les armes leur échappèrent des mains, et tous se jetèrent à genoux. Childebert, surpris de ce miracle, fit appeler l'évêque de Saragosse, et lui proposa d'accorder la paix à son peuple en échange des reliques de la ville. Le prélat accéda aux désirs du monarque, et lui remit la précieuse châsse qui renfermait une étole et une tunique de saint Vincent. Childebert leva aussitôt le siège, repassa dans les Gaules, et fit élever, pour renfermer la précieuse relique, une église magnifique construite en forme de croix; les nefs étaient soutenues par des piliers de marbre qui se divisaient en colonnettes élégantes; les voûtes en étaient dorées, les parois latérales couvertes de riches peintures symboliques à fond d'or; et jusqu'au sommet de l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, on ne voyait que des couleurs d'azur, de pourpre et d'oriflamme. Le monarque enrichit encore cette église de vases, de croix, de calices et de splendides Évangiles qu'il avait volés en Espagne, et il lui assigna des revenus considérables en terres et en maisons.

Pélage mourut en 559, après avoir régné trois ans et dix mois au milieu des schismes qui avaient séparé de son siège l'Église d'Orient et une partie de l'Occident.

JEAN III,

JUSTINIEN,

CLOTAIRE I^{er},

JUSTIN II,

63^e PAPE.

CHILDEBERT,

empereurs
d'Orient.CHILPÉRIC,
rois de France.

Obscurité de l'histoire de Jean III. — Élection du pontife. — Deux évêques gaulois sont condamnés à la déposition pour leurs crimes. — Ils en appellent au saint-père, qui les rétablit dans leurs sièges. — Ils sont condamnés une seconde fois par le concile de Châlons. — Mort du pape Jean III.

Les chroniques de l'Église à la fin du sixième siècle sont stériles d'événements, et l'histoire des pontificats les plus importants par leur durée se trouve développée en quelques pages.

Après la mort de Pélage, on élit pour lui succéder, Jean, surnommé Catelin. Le nouveau pontife termina les basiliques de Saint-Philippe et de Saint-Jacques, commencées sous son prédécesseur, et les enrichit de mosaïques et de peintures dont les sujets étaient tirés des Écritures saintes. Il fit la dédicace de ces temples, et l'on croit qu'il institua la fête des apôtres Philippe et Jacques. Le cimetière des martyrs fut ensuite agrandi par ses soins, et il ordonna que les jours de dimanche, l'église de Latran fournirait au clergé de cet oratoire le pain, le vin et le luminaire.

Déjà six années s'étaient écoulées depuis l'élection du pontife, lorsque deux évêques du royaume de Gontran scanda-

nisèrent le peuple par leur vie abominable. Le prince fit assembler à Lyon un concile qui déclara les deux prélats déposés pour crimes d'adultères, de viols et de meurtres.

Loïn de se soumettre à cette décision, ces prêtres indignes accusèrent le synode d'avoir excédé ses pouvoirs, et ils en appelèrent au pape, qui eut l'audace de les rétablir dans leurs sièges. Ainsi la cour de Rome justifiait les actions les plus condamnables, lorsque ceux qui les avaient commises contribuaient à augmenter la puissance pontificale !

Les prélats coupables se voyant soutenus par le saint-père, persévérèrent dans leurs excès ; et leurs débordements furent tels, que le clergé de Bourgogne les anathématisa de nouveau dans une assemblée tenue à Châlons, où ils furent déclarés évêques prévaricateurs, traîtres à la patrie, et criminels de lèse-majesté.

Quelques auteurs affirment que Jean III n'a point approuvé le cinquième concile œcuménique. Le cardinal Norris a démontré que cette assertion était contraire à la vérité, et le Père François Pagi partage ce sentiment ; tous deux appuient leurs opinions sur les témoignages d'auteurs estimés, mais qui n'ont pas cependant l'authenticité qu'exige l'histoire.

Le pontife mourut en 572, après un règne de treize ans : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre de Rome.

BENOÏT I^{er},

JUSTIN II,
empereur d'Orient.

64^e PAPE.

CHILPÉRIC,
roi de France.

Incertitude sur les causes de la vacance du saint-siège. — Election de Benoît I^{er}. — Famine à Rome. — La ville sainte est sauvée par les envois de grains venus d'Égypte. — On ne connaît pas exactement la durée du pontificat de Benoît. — Mort du pontife. — Il est enterré à Saint-Pierre de Rome.

Après la mort du pontife Jean, le saint-siège resta vacant pendant dix mois. Fleury, dans son Histoire de l'Église, attribue la longue durée de cet interrègne à l'influence funeste des ravages que les Lombards exerçaient alors en Italie ; cependant il est plus vraisemblable d'en rapporter la cause aux brigues qui précédaient toujours l'élection des papes.

Benoît I^{er}, surnommé Bonose, Romain de naissance et fils de Boniface, ayant triomphé de ses compétiteurs, monta sur le siège de saint Pierre. Sous ce pontificat la misère du peuple était extrême, et Rome aurait succombé aux horreurs de la famine, si l'empereur Justin II n'eût point envoyé d'Égypte des vaisseaux chargés de blé, afin de secourir la ville sainte.

Les actions du saint-père sont restées ensevelies dans l'oubli ; on sait seulement qu'il mourut en 577, après avoir occupé le trône apostolique pendant quatre années. Il fut enterré dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Sous le pontificat de Benoît I^{er}, vivait saint Sanctule, prêtre

de Nocéra, sur lequel existe une légende assez curieuse. Après le pillage de la ville par les Lombards, Sanctule avait été emmené en captivité avec plusieurs autres fidèles, et parmi eux se trouvait un diacre condamné au dernier supplice pour avoir brisé une idole. La veille du jour fixé pour l'exécution, le saint ayant obtenu la permission de visiter le martyr dans son cachot, changea de vêtements avec lui et le fit évader. Le matin, lorsque les barbares reconnurent la pieuse supercherie, ils s'emportèrent en menaces contre Sanctule, le conduisirent devant les juges, qui décidèrent qu'il serait décapité à la place du diacre. Sanctule entendit prononcer sa sentence sans montrer la plus légère marque de crainte, et demanda seulement la faveur de prier quelques instants avant son exécution, ce qui lui fut accordé. Comme il restait longtemps prosterné la face contre terre, l'exécuteur lassé d'attendre, et pensant qu'il cherchait à retarder le supplice, étendit le bras armé de sa hache pour frapper le prêtre. Alors Sanctule s'écria : « Saint Jean, empêchez ce crime ! » A l'instant même, le bras du bourreau demeura élevé et sans aucun mouvement. Tous les spectateurs, frappés d'étonnement, s'approchèrent de l'exécuteur et reconnurent que son bras était changé en pierre. Aussitôt les Lombards, épouvantés de ce prodige, se prosternèrent aux pieds du ministre chéri de Dieu, et lui offrirent des bœufs, des chevaux, des ornements, et même une partie de l'or qu'ils avaient pris à Nocéra. Sanctule refusa ces riches présents, et ne demanda que la liberté des fidèles qu'ils retenaient captifs. Ceux-ci furent sur-le-champ délivrés de leurs fers, et ils retournèrent dans leur patrie avec le saint prêtre leur libérateur

PÉLAGE II,

TIBÈRE II,
MAURICE,
empereurs d'Orient.

65° PAPE.

CHILPÉRIC,
CLOTAIRE II,
rois de France.

Considérations sur les élections des évêques pendant le sixième siècle.

— Les empereurs se réservent le droit de confirmer les nominations des prélats. — Election de Pélagé II. — Il reçoit les moines du Mont-Cassin. — Le pape veut engager les rois franks dans une guerre contre les Lombards. — L'empereur Maurice envoie des secours en Italie. — Childebert reçoit une somme considérable pour chasser les Lombards d'Italie. — Il fait la paix avec ces peuples. — Le pontife veut ramener l'union dans l'Église. — Opiniâtreté des évêques d'Istrie. — On les persécute par ordre du pape Pélagé. — L'empereur défend les violences contre les schismatiques. — Grégoire d'Antioche est accusé d'inceste. — Il se justifie par le serment. — Jean le Jeûneur, archevêque de Constantinople, prend le titre d'évêque universel. — Mort de Pélagé. — Décrets qui lui sont attribués. — Jugement sur ce pontife.

Les pontifes de Rome avaient considérablement augmenté leurs richesses depuis le commencement du sixième siècle, en se déclarant les dispensateurs de la quatrième partie des biens de l'Église ; et bientôt ils purent se former un parti puissant dans la ville sainte. Les élections perdirent alors leur caractère religieux ; les ambitieux qui voulaient s'élever sur le trône de saint Pierre prodiguèrent l'or aux factions, et les brigues dégénérèrent en séditions.

pontife pour lui faire connaître qu'il se soumettrait aux décisions d'un concile, et qu'il le pria de le convoquer.

Grégoire ne permit pas aux envoyés de l'empereur d'entrer dans Rome; il ne voulut même pas toucher la lettre qu'ils apportaient, et la fit lire par un diacre. Voici sa réponse au monarque : « Le chef universel de l'Église, le successeur des » apôtres, le vicaire du Christ, prie Dieu le Père d'envoyer » Satan sur la terre pour arracher du trône l'odieux icono- » claste qui persécute la foi! »

Le pape mourut bientôt après ces événements : il fut enterré à Saint-Pierre de Rome le 15 février 731.

Depuis, il s'est trouvé des prêtres assez audacieux pour placer au rang des saints un pontife qui pendant quinze ans avait rempli l'Italie de carnage et de meurtres, et qui avait arraché à la crédulité des peuples deux mille cent soixante sous d'or pour enrichir les moines!

Le Père Pagi raconte un miracle qui, d'après son opinion, suffirait seul pour élever Grégoire dans le ciel au même degré que les apôtres. « Le duc Eudes, écrit le moine, sollicitait » depuis longtemps la cour de Rome pour en obtenir des re- » liques; le saint-père se rendit à ses prières, et lui envoya » trois éponges qui servaient à laver les tables du palais de » Latran. Grégoire avait obtenu de Dieu que ces éponges » rendraient invulnérables les troupes qui combattraient » dans la guerre contre les Sarrasins! En effet, ajoute le vé- » nérable moine, lorsque les éponges arrivèrent au camp, on » les coupa en petits morceaux, on les distribua aux soldats, » et de tous ceux qui en mangèrent, pas un seul ne fut ni » blessé ni tué!!!..... »

GRÉGOIRE III,

LÉON III,
CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereurs d'Orient.

92° PAPE.

THIERRY II,
roi de France.
INTERRÈGNE
de sept ans.

Élection et caractère de Grégoire III. — Ses lettres audacieuses à l'empereur Léon III. — Concile de Rome contre les iconoclastes. — L'empereur arme contre le pape; mais sa flotte est dispersée par les tempêtes. — Révoltes dans l'Italie. — Le pape est attaqué par les Lombards. — Grégoire implore le secours de Charles Martel et lui envoie de riches présents. — Le prince français refuse de secourir le pape. — Succès des missions de Boniface dans la Germanie. — Lettre que lui adresse Grégoire. — Voyage de Boniface à Rome. — Mort de Grégoire III. — Actions du pontife.

Le saint-siège resta vacant pendant trente-cinq jours, qui furent employés à célébrer les funérailles de Grégoire II. Après les cérémonies, le peuple de Rome, entraîné comme par une inspiration divine, enleva du milieu de la foule le prêtre Grégoire, et l'élut pontife parce qu'il portait le même nom que son prédécesseur.

Le nouveau pape était Syrien de nation; et d'après le jugement d'Anastase il passait pour être très-régulier dans ses mœurs et très-instruit dans les saintes Écritures; il connaissait les langues grecque et latine, et s'exprimait avec élégance.

Quelques auteurs anciens le nomment Grégoire le Jeune; d'autres historiens le prennent quelquefois pour son prédécesseur, parce qu'il suivit la même politique et se livra aux mêmes excès pour défendre le culte scandaleux des images contre l'empereur Léon.

Au commencement de son pontificat, le prince lui ayant adressé une lettre pour le féliciter de son avènement au trône de saint Pierre, Grégoire répondit en ces termes : « Nous » avons trouvé dans nos archives des lettres scellées de votre » sceau impérial et souscrites de votre main avec le cinabre; » vous confessiez alors notre sainte foi dans toute sa pureté, » anathématisant ceux qui oseraient s'opposer aux décisions » des Pères, quel que fût leur rang. Pourquoi donc aujourd'hui vos pensées sont-elles différentes? Qui vous oblige à » retourner en arrière après avoir marché dix ans dans la » bonne voie?

» Jusqu'aux dernières années du pontificat de Grégoire II » vous n'aviez rien entrepris contre le culte des images; » maintenant vous affirmez qu'elles tiennent la place des » idoles du paganisme dans le temple du Christ, et vous appelez idolâtres ceux qui les adorent. Vous ordonnez de » briser les statues des saints, d'en jeter les débris hors de la » maison de Dieu, et vous ne redoutez pas le juste châti- » ment de votre conduite, qui scandalise non-seulement les » chrétiens, mais encore les peuples infidèles!

» Pourquoi ne remplissez-vous pas les devoirs de votre » dignité, et n'interrogez-vous pas, comme empereur, les » hommes savants et pleins d'expérience? Ils vous apprendraient de quelle manière on doit interpréter le comman-

» dement fait par Dieu, de refuser notre adoration aux ouvrages des hommes. Les Pères de l'Église et les six conciles » nous ont laissé de saintes traditions; pourquoi refusez-vous » de suivre leurs enseignements? pourquoi ne recevez-vous » pas leur témoignage, et persistez-vous au contraire dans » l'erreur, dans l'ignorance et dans la présomption?

» Nous vous conjurons d'abandonner les inspirations de » l'orgueil, et d'écouter humblement les discours remplis de » sens que nous adressons à votre esprit simple et grossier.

» Dieu a défendu de rendre un culte aux ouvrages de » l'homme, parce que les habitants idolâtres de la terre promise adoraient des animaux d'or, d'argent, de bois, et » toutes sortes de créatures, disant : « Voilà nos divinités. » » Mais il existe des choses que Dieu lui-même a désignées à » notre vénération; les tables de la loi, l'arche sainte et les » chérubins étaient adorés par les Juifs, quoiqu'ils fussent » l'œuvre de l'artisan. De même les représentations matérielles de nos mystères doivent être honorées par les » fidèles, et l'on ne doit point condamner ceux qui les exécutent ou ceux qui les vénèrent.

» Lorsque le Verbe s'est incarné, lorsqu'il a fait son entrée triomphante dans Jérusalem, les hommes l'ont vu, » l'ont touché, et ils ont dû le représenter tel qu'il s'est manifesté en leur présence. Il en est de même pour saint » Jacques, pour saint Étienne et pour les autres martyrs; » leurs images répandues par tout le monde ont chassé les » idoles du démon.

» Nous ne représentons pas Dieu le Père, parce qu'il est » impossible de peindre la nature divine, que nous ne pou-

» vous pas connaître; si nous la connaissions nous la re-
 » présenterions dans nos tableaux. Vous nous reprochez de
 » rendre hommage à des planches, à des pierres et à des
 » murailles; mais le culte que nous leur rendons n'est point
 » servile; ce n'est point une véritable latrie, c'est un culte de
 » dulie, il n'est pas absolu, il est relatif. Si la matière est
 » changée en image et qu'elle représente le Sauveur, nous
 » lui disons: « Fils de Dieu, secourez-nous, sauvez-nous! »
 » si c'est une image de la Vierge, nous lui disons: « Sainte
 » Marie, priez votre Fils qu'il sauve nos âmes! » enfin, si
 » c'est un martyr, nous ajoutons: « Saint Étienne, qui avez
 » répandu votre sang pour Jésus-Christ, intercédez pour
 » nous! » Nous ne mettons pas notre espérance dans ces
 » images, nous ne les regardons pas comme des divinités;
 » elles servent seulement à frapper l'attention des esprits.

» Vous êtes donc livré à l'erreur lorsque vous condamnez
 » les représentations exposées dans les églises à la véné-
 » ration des fidèles; et les chrétiens sont autorisés par votre
 » conduite à vous appeler hérétique et persécuteur.

» Nous ne cesserons de vous répéter que les empereurs
 » doivent s'abstenir des affaires ecclésiastiques, et s'appli-
 » quer seulement à celles du gouvernement; car l'union des
 » princes et des évêques assure la puissance de l'Église et
 » des rois, soumet les peuples à cette double et irréfragable
 » autorité, et maintient notre domination sur la crédulité
 » des hommes. Néanmoins nous ne devons pas acheter
 » l'union des trônes de César et de saint Pierre par la des-
 » truction de la doctrine évangélique; et puisque vous persé-
 » cutez les images, il ne saurait y avoir de paix entre nous.

» Vous nous avez écrit de convoquer un concile œcuméni-
 » que pour examiner les questions qui nous divisent; mais
 » supposez qu'il soit assemblé; où est l'empereur qui prési-
 » dera la séance, selon l'usage, pour récompenser ceux qui
 » parlent sagement, et poursuivre ceux qui s'écartent de la
 » vérité? Vous-même êtes le coupable qu'il faudrait condam-
 » ner! Ne voyez-vous pas que votre entreprise contre les
 » images n'est que présomption, ignorance, barbarie? vous
 » ne devez accuser que vous seul du scandale, des désordres,
 » des séditions, des meurtres et des guerres civiles qui ont
 » désolé l'Italie! Il n'est plus besoin de synode pour juger
 » vos crimes; tout l'Occident s'est retiré de votre obéis-
 » sance; vos statues et vos portraits ont été brisés et foulés
 » aux pieds, vos décrets lacérés sur la place publique, et vos
 » officiers égorgés ou chassés de l'Italie.

» Les Lombards, les Sarmates, et les autres peuples du
 » Nord ont ravagé la Décapole; Ravenne est restée en leur
 » puissance, après avoir été pillée; vos places les plus fortes
 » ont été prises d'assaut, sans que vos ordonnances et vos
 » armes impuissantes aient pu les défendre.

» Cependant vous croyez encore nous épouvanter par vos
 » menaces, en disant: « J'enverrai mes gardes à Rome briser
 » les images de la cathédrale; je ferai charger de chaînes le
 » pape Grégoire, et je le châtierai comme notre prédéces-
 » seur Constantin a châtié le pontife Martin. »

» Prince, sachez que nous ne redoutons point vos vio-
 » lences; nous sommes en sûreté dans l'Italie; abaissez
 » donc l'orgueil de votre colère devant notre autorité, et
 » comprenez enfin que les successeurs de saint Pierre sont

» les médiateurs, les arbitres souverains de la paix entre
» l'Orient et l'Occident. »

Léon adressa de nouvelles lettres au saint-père, en lui faisant des propositions pleines de sagesse. Grégoire répondit au prince : « Vous affirmez que vous possédez le pouvoir
» temporel et spirituel, parce que vos ancêtres réunissaient
» en leur personne la double autorité de l'empire et du sacerdoce?..... Ils pouvaient parler ainsi, eux qui ont fondé et
» enrichi les Églises et qui les ont protégées; néanmoins, sous
» leurs règnes, elles ont été toujours soumises à la direction
» des évêques. Mais vous qui les avez dépouillées, qui en avez
» brisé les ornements, comment osez-vous réclamer le droit
» de les gouverner? Le démon qui s'est emparé de votre intelligence obscurcit toutes vos pensées, et son orgueil parle
» par votre bouche.

» Apprenez donc, vous dont l'ignorance et la vanité sont
» si grandes, que Jésus-Christ n'est venu sur la terre que
» pour séparer le sacerdoce et l'empire, l'esprit et la chair,
» Dieu et César, le pape et l'empereur! Il n'est pas permis à
» l'évêque de regarder dans le palais des rois; de même il est
» défendu au prince d'envoyer des soldats grossiers dans le
» sanctuaire de l'Église.

» Les élections du clergé, les ordinations des prélats,
» l'administration des sacrements, la distribution des biens
» des pauvres, la juridiction ecclésiastique, appartiennent
» aux prêtres; le droit de gouverner les provinces, de lever
» des impôts, d'enrichir les courtisans, de faire égorger les
» peuples, est ce qui constitue la puissance des rois, et nous
» ne revendiquons aucune de ces prérogatives.

» Que chacun de nous conserve la puissance que Dieu lui
» a donnée, et ne cherche pas à usurper celle qu'il lui refuse.
» Cessez donc de renverser les images placées dans nos temples, en voulant réformer notre culte et en nous accusant
» d'adorer la matière. Nos basiliques elles-mêmes, que sont-elles? des pierres, du bois et de la chaux, que la main de
» l'homme a consacrés à Dieu. Pourquoi ne les détruisez-vous pas, comme vous brisez la pierre, le bois de nos statues et le ciment de nos peintures? Parce qu'il faut des
» églises aux chrétiens pour venir se prosterner devant l'autel du Christ.

» Laissez donc les fidèles employer les richesses qu'ils enlèvent à Satan pour orner la demeure de Dieu; ne privez pas les pères et les mères de la douce satisfaction de
» montrer à leurs enfants nouvellement baptisés les images édifiantes des saints, des martyrs, de la Vierge et de Jésus-Christ; et ne détournes pas les simples de la vénération
» qu'ils portent aux représentations des saintes histoires, pour les plonger dans l'oisiveté et dans la débauche. »

Grégoire, après avoir adressé ces lettres à Léon, convoqua un concile afin de condamner canoniquement les destructeurs d'images. Les métropolitains de Grade et de Ravenne, quatre-vingt-douze évêques, tout le clergé de Rome, les sénateurs, les consuls et le peuple, assistèrent à cette assemblée, dans la basilique de Saint-Pierre. Après de longues délibérations, le synode ordonna que ceux qui mépriseraient les images, ou qui profaneraient les ornements sacrés du culte, seraient anathématisés et séparés de la communion des fidèles. Le décret fut souscrit solennellement par tous les membres

du concile. Ensuite les membres du clergé des provinces de l'Italie adressèrent des requêtes à l'empereur pour réclamer le rétablissement des tableaux et des statues dans les temples.

Léon, irrité de l'audace et de l'insolence du pape, exaspéré contre les prélats et le peuple de la péninsule romaine, résolut de punir ces prêtres rebelles et de tirer d'eux une vengeance terrible. Il arma une flotte nombreuse et la dirigea sur l'Italie : malheureusement, dans la traversée, ses vaisseaux, assaillis par des tempêtes violentes, échouèrent sur les côtes, ou furent obligés de regagner Constantinople. Le saint-père, à la nouvelle de ce désastre, ordonna des prières publiques, et rendit grâce à Dieu du miracle éclatant qui venait de sauver son Église des fureurs de l'iconoclaste.

L'empereur s'occupa aussitôt de réorganiser une armée et d'équiper une flotte nouvelle. En attendant, pour commencer le châtement des rebelles, il doubla la capitation de la Calabre, de la Sicile, et confisqua, dans toutes les provinces soumises à son obéissance, les terres du patrimoine de Saint-Pierre, dont le revenu s'élevait à deux cent vingt-quatre mille livres d'or. En Orient, le prince condamna au bannissement les prêtres séditeux, et fit emprisonner plusieurs évêques ; mais aucun d'eux ne fut exécuté, quoique l'Église indique l'énergumène Jean de Damas comme victime de sa cruauté, et qu'elle l'ait placé dans le martyrologe. Cependant Léon, ébranlé sur son trône par les révoltes des pontifes, perdit peu à peu les plus belles provinces de ses états, et devint en exécration à ses peuples, qui le désignaient sous le nom d'Antechrist.

Grégoire ne fut pas longtemps à se repentir d'avoir perdu

l'appui de l'empire : les Lombards n'ayant plus à redouter les troupes grecques, résolurent d'asservir toute l'Italie à leur domination, et firent entrer des troupes nombreuses dans la Campanie. Pour arrêter cet envahissement il n'eut d'autre ressource que celle de jeter la discorde parmi ses ennemis, et de faire révolter Thrasimond, duc de Spolète, contre Luitprand, roi des Lombards.

Au premier signal de la rébellion, Luitprand marcha avec son armée contre le duc de Spolète et défit entièrement ses troupes ; celui-ci, poursuivi par son ennemi, se réfugia auprès du saint-père, qui lui donna asile et l'accueillit avec une grande distinction. Le roi lombard, furieux contre le pape, le fit sommer de lui livrer le rebelle, menaçant de déclarer immédiatement la guerre aux Romains. Sa demande fut repoussée, sous prétexte que la charité chrétienne ordonnait de souffrir les persécutions les plus violentes, plutôt que de violer les devoirs de l'hospitalité ; alors celui-ci, irrité de la trahison du saint-père, entra à la tête de ses troupes sur le territoire de l'Église, et vint mettre le siège devant la ville de Rome.

Dans cette extrémité, Grégoire n'osa pas s'adresser à l'empereur pour en obtenir des secours ; il envoya des députés à Charles Martel, réclamant au nom de Jésus-Christ l'appui des Franks contre les Lombards, qui avaient juré de saccager la ville sainte, de massacrer le pontife et d'exterminer tout son clergé. Les ambassadeurs étaient chargés de remettre au duc des Français de riches présents, de précieuses reliques, et les clefs du sépulcre de l'Apôtre.

Cette légation fut la première qui entra dans le royaume

de France. « Et plût à Dieu, pour le bonheur des peuples,
 » ajoute un auteur protestant, que les ultramontains n'y
 » fussent jamais venus, ou qu'on eût fait pendre les premiers
 » qui se présentaient, en menaçant d'un accueil semblable
 » tous ceux qui dans la suite auraient voulu courir les risques
 » d'une telle ambassade! » Néanmoins Charles se montra
 peu disposé à secourir la ville sainte; alors le pontife lui écri-
 vit cette deuxième lettre: « Nous sommes dans une affliction
 » extrême, mon fils, car les épargnes qui nous restaient l'an-
 » née passée pour la nourriture des pauvres et le luminaire
 » des églises, sont maintenant devenues la proie de Luit-
 » prand et d'Hildebrand, princes des Lombards. Ils ont dé-
 » truit toutes les métairies de Saint-Pierre, et ont enlevé tout
 » le bétail qui s'y trouvait. Nous avons eu recours à votre
 » puissance, et nous nous sommes adressé à votre religion;
 » cependant jusqu'à ce jour nous n'avons reçu de vous aucune
 » consolation. Nous craignons que vous n'ajoutiez foi aux
 » calomnies que ces rois coupables ont répandues contre
 » nous; car ils paraissent assurés que vous nous refuserez
 » tout secours; et pour augmenter nos maux et notre hu-
 » miliation, ils bravent votre puissance et flétrissent votre
 » courage.

« Vous avez eu recours, disent-ils, à Charles Martel pour
 » vous défendre! Qu'il vienne donc maintenant avec ses
 » Franks; et qu'il essaye de vous arracher de nos mains, s'il
 » veut que les champs de l'Italie s'engraissent du sang de
 » ses hordes farouches! »
 » Prince, ne ressentirez-vous donc point les insultes qu'on
 » vous adresse? Les enfants de l'Église des Gaules ne feront-

» ils aucun effort pour défendre leur mère spirituelle? vou-
 » dront-ils se réunir à nos ennemis pour railler le prince des
 » apôtres, en nous disant que saint Pierre doit défendre lui-
 » même sa maison et son peuple, et se venger de ses ennemis,
 » sans recourir aux armes des princes?

» Il est vrai, mon cher fils, que l'Apôtre pourrait anéantir
 » de son glaive terrible les barbares qui désolent sa ville;
 » mais son bras est arrêté par Dieu, qui veut éprouver le
 » cœur de ses fidèles, et il vous réserve la gloire de nous
 » préserver de la désolation qui nous menace.

» Nous vous conjurons donc, par les douleurs de la Vierge,
 » par les souffrances du Christ, par la justice redoutable de
 » Dieu au jugement dernier, et par votre salut, de ne pas nous
 » laisser périr, en préférant l'amitié du roi des Lombards à
 » celle du prince des apôtres! »

Charles Martel ne se laissa pas émouvoir par les supplica-
 tions du pontife; il envoya seulement une faible somme
 d'argent pour soulager la misère du peuple de Rome, qui su-
 bissait les conséquences de la perfidie de Grégoire envers le
 prince lombard.

A la même époque, le moine anglais appelé Winfrid, or-
 donné évêque sous le pontificat précédent, et qui avait été
 envoyé dans la Germanie, écrivit à Rome pour avertir le saint-
 père du succès de sa mission, et lui demander des conseils.
 Le pape lui répondit ainsi: « Nous avons rendu grâce à Dieu,
 » mon frère, en apprenant par vos lettres que vous aviez con-
 » verti plus de cent mille âmes à la foi chrétienne, soit par
 » votre éloquence, soit par le secours des armes de Charles,
 » prince des Franks. Nous vous accordons notre amitié, et en

» outre, pour récompenser le zèle que vous avez fait paraître
 » dans vos travaux apostoliques, nous vous donnons le pal-
 » lium et le titre d'archevêque.

» Ne ralentissez pas votre ardeur, mon cher frère, et mal-
 » gré votre grand âge, continuez l'œuvre sainte que vous
 » avez entreprise. Vous devez prêcher l'Évangile partout où
 » Dieu vous ouvrira le chemin; car l'apôtre est comme la lu-
 » mière qui éclaire le monde et passe sans pouvoir s'arrêter.

» Continuez de soumettre au Christ et à l'autorité de
 » notre siège tous les peuples de la Germanie! Et par la
 » puissance que nous avons reçue de saint Pierre, nous vous
 » donnons le pouvoir de consacrer des évêques qui travail-
 » leront sans relâche avec vous à l'instruction des peuples
 » devenus chrétiens.

» Vous commanderez à vos prêtres d'administrer un se-
 » cond baptême, sous l'invocation de la sainte Trinité, à
 » ceux qui auront été baptisés par les laïques païens ou par
 » un prêtre idolâtre qui sacrifie à Jupiter et mange des
 » viandes immolées.

» Dans les mariages, vous ferez observer aux fidèles les
 » degrés de parenté jusqu'à la septième génération, et vous
 » leur défendrez d'épouser une troisième femme. — Les prê-
 » tres refuseront la sainte communion aux parricides et aux
 » incestueux, et ils leur commanderont de s'abstenir pen-
 » dant toute leur vie de chair et de vin; ils leur feront ob-
 » server un jeûne rigoureux les lundis, mardis et vendredis;
 » enfin, ils ne leur donneront l'absolution que dans un dan-
 » ger de mort.

» Les maîtres qui vendent leurs esclaves aux païens pour

» les sacrifices humains seront soumis à la pénitence infligée
 » aux homicides. Les évêques empêcheront les nouveaux
 » chrétiens de manger de la chair de cheval et de chien;
 » enfin, ils proscrireont les devins, les sorciers; ils défen-
 » dront les augures, les enchantements, ainsi que les sacri-
 » fices célébrés en l'honneur des morts ou pour la sanctifica-
 » tion des bois et des fontaines.

» Nous vous accordons le droit de juridiction sur tout le
 » clergé que vous aurez établi, et nous désirons que vous
 » avanciez l'époque du voyage que vous devez faire en Italie,
 » pour recevoir notre bénédiction et pour conférer avec nous
 » sur les intérêts de la naissante Église de Germanie. »

Boniface se rendit aux désirs du saint-père et vint à Rome, où il fut comblé d'honneurs par Grégoire, qui le fit siéger à sa droite, en présence des grands et des évêques. Cependant, ajoute un historien, les faveurs du pontife ne doivent pas être considérées comme la récompense du zèle que le saint vieillard avait montré pour la religion, mais seulement comme le prix du dévouement qu'il avait manifesté pour le saint-siège, et comme le salaire des maximes d'obéissance qu'il avait propagées chez les barbares.

Déjà la cour de Rome songeait à établir le principe de la souveraineté et de l'infaillibilité du pape : Grégoire osa dire en plein concile que son siège était au-dessus des trônes de la terre, et que les pontifes pouvaient conduire toutes les nations au prince de la géhenne sans que nul homme vivant eût le droit de les accuser de péché, parce qu'ils n'étaient point soumis au jugement des mortels!

Le moine anglais, après avoir visité les tombeaux des

saints martyrs, prit congé du pontife, et quitta Rome chargé de présents et de reliques.

Grégoire III, d'après le bibliothécaire Anastase, fit un grand nombre d'actions pieuses : « Il répara, dit cet auteur, » toutes les églises de la ville apostolique, particulièrement » celle de Saint-Pierre; il plaça autour du sanctuaire six colonnes précieuses que l'exarque Eutychius lui avait données; il les fit couronner d'architraves revêtues d'argent et ornées des figures de Jésus, de ses apôtres et de sa sainte Mère, au milieu des vierges; de distance en distance le sanctuaire était garni de fleurs de lis d'or, de candélabres d'argent et de riches cassolettes. L'oratoire consacré aux Saints avait été orné de peintures admirables; et de la voûte, qui était d'argent et surmontée d'une couronne d'or, tombait une croix enrichie de diamants qui restait suspendue sur l'autel. Entre deux colonnes de porphyre on avait placé une statue de la Vierge Marie, une patène, un calice et deux vases d'une grandeur colossale : tous ces ornements étaient d'or et rehaussés de pierreries.

» La basilique de Sainte-Marie-Majeure renfermait une image de la Vierge Marie tenant l'enfant Jésus, également d'or massif; enfin l'église de Saint-André avait reçu des libéralités du pontife une statue plus précieuse encore que les précédentes. Le poids de l'or de ces différentes offrandes s'élevait à plus de cent soixante-treize livres, et celui de l'argent à plus de cinq cent trente livres.

» Grégoire releva plusieurs monastères en ruines, en bâtit de nouveaux, les dota de nombreux domaines, et dégagea les biens qui avaient été aliénés par des moines débauchés; il

» établit des abbés et des religieux dans plusieurs oratoires, » pour faire jour et nuit des prières, et il ordonna qu'à l'avenir le sous-diacre oblationnaire de Saint-Pierre fournirait aux nouvelles églises le luminaire et les oblations, c'est-à-dire le pain, le vin et les cierges, pour célébrer l'office divin. Il rebâtit une grande partie des murailles de Rome, et paya de son épargne cette dépense énorme. Enfin il donna des sommes considérables aux ducs de Bénévent et de Spolète pour racheter un château fortifié qui défendait une position importante des états du saint-siège. »

Grégoire mourut vers la fin de l'année 741, après un règne de dix ans, et avant d'avoir conclu la paix avec Luitprand, roi des Lombards. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre. Comme son prédécesseur, les prêtres l'ont placé dans le catalogue des saints.

Plusieurs historiens ecclésiastiques prétendent que sous le pontificat de Grégoire III, les musulmans exercèrent de violentes persécutions contre les chrétiens d'Asie, d'Afrique et d'Espagne, et firent un grand nombre de martyrs. Ces accusations sont de la plus évidente fausseté, puisqu'il est prouvé par les témoignages des auteurs contemporains que les kalifes rétablirent les patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, et donnèrent même des évêques aux Nubiens, qui professaient le christianisme; qu'en Espagne surtout, les Arabes protégeaient hautement les couvents d'hommes, ainsi que l'atteste d'une manière irrécusable la sauvegarde accordée par deux chefs musulmans aux habitants de la ville de Coimbre. Voici cette pièce remarquable :

« Les chrétiens payeront une capitation double de celle

» des Arabes; chaque église donnera un tribut annuel de
 » vingt-cinq livres d'argent; celui des monastères sera de
 » cinquante, et les cathédrales payeront le double. Les chré-
 » tiens auront un comte de leur nation à Coimbre et à Goa-
 » datha, pour l'administration de la justice; seulement ils ne
 » pourront faire exécuter la peine de mort sur un coupable
 » sans l'autorisation du scheik ou alcade arabe. — Si un
 » chrétien tue un mahométan ou lui fait injure, il sera jugé
 » équitablement selon la loi arabe. — S'il abuse d'une fille
 » arabe, il embrassera l'islamisme et il épousera celle qu'il
 » aura séduite, ou il sera mis à mort. — S'il abuse d'une
 » femme mariée, il subira le supplice réservé aux adultères.
 » — Les évêques chrétiens ne maudiront point les chefs
 » musulmans dans leurs temples ni dans leurs prières,
 » et ils ne célébreront le sacrifice de la messe qu'à portes
 » fermées, sous peine d'une amende de dix livres d'argent.
 » Le monastère de Raban ne sera soumis à aucun impôt,
 » parce que les moines nous indiquent le gibier quand nous
 » chassons sur leurs terres, et parce qu'ils reçoivent cordia-
 » lement les adorateurs du prophète. Nous voulons qu'ils
 » possèdent leurs biens en paix, qu'ils viennent en liberté
 » à Coimbre, qu'il ne soit exigé d'eux aucun droit sur les
 » marchandises qu'ils vendront ou achèteront, afin de témoi-
 » gner aux chrétiens notre indulgence pour ceux qui ne se
 » montrent pas rebelles à notre paternelle domination. »
 Après la lecture d'un semblable document, dont l'authenticité
 est irrécusable, il est réellement impossible d'ajouter foi aux
 récits absurdes de persécutions exercées par les musulmans.

ZACHARIE,

CONSTANTIN,
 DIT COPRONYME,
 empereur d'Orient.

93^e PAPE.

CHILDÉRIC III,
 roi
 de France.

Élection de Zacharie. — Position fâcheuse du saint-siège. — Paix
 avec les Lombards. — Entrevue de Zacharie et de Luitprand. —
 Le pape donne au roi un somptueux festin. — Première époque
 de la grandeur papale. — Église de Germanie. — Lettre de Za-
 charie aux évêques français. — Plaintes contre le pape. — Le
 pontife démembré par jalousie l'évêché de Trèves. — Décision sur
 le baptême. — Désordres du clergé dans les provinces françaises.
 — Imposteurs en Germanie. — Concile de Rome. — Persécution
 contre le prêtre Virgile. — Le roi des Lombards, séduit par le
 pape, abandonne le manteau royal pour le froc monacal. — Car-
 loman, frère de Pépin, se fait moine pour éviter la damnation
 éternelle. — Fondation de la célèbre abbaye de Fuldes. — Pépin
 le Bref, maire du palais, demande à Zacharie l'autorisation d'usur-
 per le trône des Mérovingiens. — Childéric III est déposé et en-
 fermé dans un monastère. — Pépin usurpe la couronne de France.
 — L'empereur accorde plusieurs domaines de l'empire à l'Église
 romaine. — Seconde entrevue de Zacharie et de Luitprand. —
 Mort de Zacharie.

On élit pour succéder à Grégoire III le prêtre Zacharie,
 Grec de nation, qui reçut l'ordination le 28 novembre 741,
 en qualité de souverain pontife.

L'histoire a laissé ignorer par quelles intrigues Zacharie

» des Arabes; chaque église donnera un tribut annuel de
 » vingt-cinq livres d'argent; celui des monastères sera de
 » cinquante, et les cathédrales payeront le double. Les chré-
 » tiens auront un comte de leur nation à Coimbre et à Goa-
 » datha, pour l'administration de la justice; seulement ils ne
 » pourront faire exécuter la peine de mort sur un coupable
 » sans l'autorisation du scheik ou alcade arabe. — Si un
 » chrétien tue un mahométan ou lui fait injure, il sera jugé
 » équitablement selon la loi arabe. — S'il abuse d'une fille
 » arabe, il embrassera l'islamisme et il épousera celle qu'il
 » aura séduite, ou il sera mis à mort. — S'il abuse d'une
 » femme mariée, il subira le supplice réservé aux adultères.
 » — Les évêques chrétiens ne maudiront point les chefs
 » musulmans dans leurs temples ni dans leurs prières,
 » et ils ne célébreront le sacrifice de la messe qu'à portes
 » fermées, sous peine d'une amende de dix livres d'argent.
 » Le monastère de Raban ne sera soumis à aucun impôt,
 » parce que les moines nous indiquent le gibier quand nous
 » chassons sur leurs terres, et parce qu'ils reçoivent cordia-
 » lement les adorateurs du prophète. Nous voulons qu'ils
 » possèdent leurs biens en paix, qu'ils viennent en liberté
 » à Coimbre, qu'il ne soit exigé d'eux aucun droit sur les
 » marchandises qu'ils vendront ou achèteront, afin de témoi-
 » gner aux chrétiens notre indulgence pour ceux qui ne se
 » montrent pas rebelles à notre paternelle domination. »
 Après la lecture d'un semblable document, dont l'authenticité
 est irrécusable, il est réellement impossible d'ajouter foi aux
 récits absurdes de persécutions exercées par les musulmans.

ZACHARIE,

CONSTANTIN,
 DIT COPRONYME,
 empereur d'Orient.

93^e PAPE.

CHILDÉRIC III,
 roi
 de France.

Élection de Zacharie. — Position fâcheuse du saint-siège. — Paix
 avec les Lombards. — Entrevue de Zacharie et de Luitprand. —
 Le pape donne au roi un somptueux festin. — Première époque
 de la grandeur papale. — Église de Germanie. — Lettre de Za-
 charie aux évêques français. — Plaintes contre le pape. — Le
 pontife démembré par jalousie l'évêché de Trèves. — Décision sur
 le baptême. — Désordres du clergé dans les provinces françaises.
 — Imposteurs en Germanie. — Concile de Rome. — Persécution
 contre le prêtre Virgile. — Le roi des Lombards, séduit par le
 pape, abandonne le manteau royal pour le froc monacal. — Car-
 loman, frère de Pépin, se fait moine pour éviter la damnation
 éternelle. — Fondation de la célèbre abbaye de Fuldes. — Pépin
 le Bref, maire du palais, demande à Zacharie l'autorisation d'usur-
 per le trône des Mérovingiens. — Childéric III est déposé et en-
 fermé dans un monastère. — Pépin usurpe la couronne de France.
 — L'empereur accorde plusieurs domaines de l'empire à l'Église
 romaine. — Seconde entrevue de Zacharie et de Luitprand. —
 Mort de Zacharie.

On élit pour succéder à Grégoire III le prêtre Zacharie,
 Grec de nation, qui reçut l'ordination le 28 novembre 741,
 en qualité de souverain pontife.

L'histoire a laissé ignorer par quelles intrigues Zacharie

parvint au trône apostolique; elle rapporte seulement que le saint-siège, menacé par des ennemis puissants, était exposé aux plus grands dangers, et que le saint-père fut obligé de déployer toutes les ressources de sa politique pour sauver l'Église de la colère des Lombards et de la haine de l'empereur. D'un côté, Constantin dit Copronyme, fils de Léon l'Iconoclaste, avait hérité des riches domaines que son père avait enlevés aux papes, et continuait la guerre contre les rebelles d'Italie et contre le culte des images; de l'autre côté, les Français, consultant moins le fanatisme des prêtres que l'intérêt de la nation, refusaient de prendre part à ces guerres déplorables, et laissaient Luitprand ravager l'Italie et assiéger la ville de Rome.

Ainsi le saint-siège, qui avait voulu s'affranchir de l'autorité impériale, était puni de sa rébellion par les suites mêmes de la victoire, et allait tomber inévitablement sous le joug terrible des Lombards.

Zacharie, pour sortir de cette position difficile, eut recours aux ruses, aux négociations, et enfin il se détermina à une infâme trahison envers Thrasimond, duc de Spolète, le même que son prédécesseur avait poussé à la révolte: il envoya des ambassadeurs au roi Luitprand, chargé de lui offrir en son nom de riches présents et de lui faire le serment de livrer Thrasimond à la vengeance des Lombards. A cette condition, le prince promit de conclure une alliance et de faire la restitution de quatre villes importantes que le saint-siège avait perdues dans la guerre. Zacharie réunit alors ses troupes à celles de Luitprand, et marcha contre le malheureux duc de Spolète.

Thrasimond comprit trop tard la faute qu'il avait commise en accordant sa confiance à un prêtre; se voyant trahi par la cour de Rome, il fit aussitôt sa soumission au roi, et entra dans un monastère.

Le prince n'ayant plus à redouter son ennemi, différa d'accomplir la promesse qu'il avait faite à Zacharie, et retint au contraire en son pouvoir les villes dont il s'était emparé. Toutes les réclamations de la cour de Rome restant sans effet, le pape, accompagné d'un grand nombre d'évêques, de prêtres, de diacres, se rendit à Suterramna, ville située à douze milles de Spolète, pour conférer avec Luitprand et demander l'exécution de leurs traités. Il fut reçu par le monarque dans l'église de Saint-Valentin. L'onction de ses prières et ses protestations d'un dévouement sans bornes changèrent les intentions du souverain, qui non-seulement restitua quatre villes importantes, mais encore donna au saint-siège les patrimoines de Sabine, de Narni, d'Ossimo, d'Ancone, et plusieurs autres; il confirma la paix pour vingt ans avec le duché de Rome, et rendit tous les captifs.

Dans la journée suivante, le pontife consacra un évêque dans l'église de Saint-Valentin; et après la cérémonie il invita Luitprand au repas du soir. Les tables furent couvertes de mets recherchés, de poissons des deux mers, d'animaux rares et précieux, de fruits d'Europe et d'Asie; enfin les historiens racontent que le saint-père surpassa dans ce repas les festins somptueux de Vitellius et de Lucullus.

Zacharie retourna ensuite à Rome, assembla le peuple et ordonna des prières publiques pour rendre grâce à Dieu du succès de ses trahisons; et pendant plusieurs jours le clergé

et les citoyens se rendirent processionnellement de l'ancien Panthéon à la basilique de Saint-Pierre, en faisant retentir les rues de chants d'allégresse en l'honneur du Christ et de son infâme vicaire!

Nous entrons maintenant dans l'époque la plus remarquable de la grandeur papale; et l'histoire nous montrera les évêques de Rome abandonnant les principes de l'Évangile, foulant aux pieds les préceptes et la morale de Jésus-Christ, se plongeant dans tous les excès de la dépravation, arrachant le diadème du front des rois, écrasant enfin les malheureux peuples sous leur exécration tyrannie.

En Italie, l'Église était triomphante; en Orient, la querelle entre les iconoclastes et les iconolâtres continuait de troubler l'empire. Constantin Copronyme, qui, selon les auteurs chrétiens, était un monstre né de l'accouplement de deux bêtes féroces, ne sortait du laboratoire de ses magiciens ou de la tour de ses astrologues que pour ordonner des persécutions contre ses sujets, qui rendaient des honneurs aux peintures ou aux statues. Ce tyran, qui n'était ni chrétien, ni juif, ni païen, n'avait foi qu'aux prestiges de la sorcellerie, et après avoir consulté les entrailles des victimes ou évoqué les mânes de ses ancêtres, il n'y avait point de cruautés dont il ne fût capable.

En Germanie, le missionnaire Boniface, malgré son grand âge, continuait à faire de nombreuses conversions. Après la mort de Grégoire, le saint archevêque avait écrit au pontife pour renouveler son serment d'obéissance et la promesse qu'il avait faite au saint-siège de consacrer les derniers jours de sa vie à lui soumettre les nombreux pro-

sélytes de la Germanie. Il instruisait Zacharie de la création de plusieurs évêchés, et le pria de confirmer ces établissements et de l'autoriser à convoquer en synode son nouveau clergé. « Apprenez, saint-père, ajoutait-il, que le » duc des Français, Carloman, m'a prié d'assembler un concile dans la partie du royaume qui est sous sa puissance, » et m'a promis de travailler au rétablissement de la discipline ecclésiastique. Ce prince juge que pour réformer les mœurs du clergé gaulois il est nécessaire d'ordonner de fréquentes réunions de ses chefs et des seigneurs; car depuis quatre-vingts ans les Franks n'ont pas tenu de conciles, ni nommé de métropolitains. Les sièges épiscopaux sont abandonnés à des laïques avarés, à des clercs débauchés, ou à des fermiers publics, comme des biens profanes. Néanmoins, avant d'entreprendre cette réforme, je désire avoir vos instructions et connaître les canons qui régulent l'administration des biens de l'Église et les mœurs des ecclésiastiques. »

Zacharie, dans sa réponse, approuve l'établissement des nouveaux évêchés et autorise la tenue d'un synode en France. Il recommande à Boniface d'interdire les fonctions sacerdotales aux évêques, aux prêtres et aux diacres qui auraient épousé plusieurs femmes, ou qui seraient tombés dans le péché de la chair avec des vierges consacrées à Dieu.

Par ordre de Carloman, le concile se réunit en Germanie le 21 avril 742; et toutes les décisions furent soumises à l'approbation du pontife romain. Zacharie répondit par une lettre synodale adressée aux évêques français, pour les glorifier des mesures énergiques qu'ils avaient prises, en chassant de leurs sièges les prélats schismatiques, concubinaires, sodomites et

meurtriers. « Quelles victoires, ajoute le pape, un peuple peut-
 » il espérer, lorsque le Dieu des armées est imploré par des
 » prêtres sacrilèges, dont les mains impures, après avoir
 » été souillées dans la luxure et dans la débauche, profanent
 » le corps divin de Jésus-Christ? Et comment ces mêmes
 » hommes osent-ils se présenter comme les ministres d'un
 » Dieu de paix, lorsqu'ils portent sur leurs vêtements les
 » traces sanglantes des fidèles qu'ils ont égorgés?

» Mais si vous avez des prêtres purs, exempts de crimes;
 » et surtout si vous obéissez à Boniface, qui vous instruit en
 » notre nom, toutes les nations infidèles tomberont sous vos
 » glaives, et après la victoire, Dieu vous récompensera en
 » vous donnant la vie éternelle. »

Quelques années après, l'apôtre anglais écrivit de nouveau
 à Zacharie pour le consulter sur des faits fort singuliers.
 Nous donnons fidèlement la traduction de cette lettre, qui
 reproduit les mœurs de l'époque : « Grégoire III nous avait
 » autorisé à désigner pour notre successeur un prêtre que
 » nous lui avions présenté; mais depuis la mort de votre
 » glorieux prédécesseur, le frère de ce prêtre, à la suite
 » d'une orgie, a tué l'oncle du duc des Français; et selon la
 » loi des Franks, la vengeance est permise à tous les parents
 » du mort sur le meurtrier comme sur les membres de sa
 » famille. Ainsi celui que nous avions désigné pour nous
 » succéder étant forcé de s'enfuir, quel parti dois-je prendre,
 » très-saint père?

» Je soumets une nouvelle difficulté à votre décision : un
 » homme d'une naissance illustre s'est présenté à nous, af-
 » firmant avec serment qu'il avait acheté de Grégoire III

» l'autorisation d'épouser sa parente au troisième degré,
 » quoiqu'elle eût fait vœu de chasteté. Il nous a demandé la
 » bénédiction nuptiale sous prétexte que sa conscience n'était
 » pas tranquille, et il offre de nous payer une permission de
 » mariage. Dans son pays, l'union qu'il a contractée passe
 » pour un inceste abominable aux yeux du peuple grossier;
 » aussi j'attribue son retour à la pénitence non à un motif de
 » religion, mais à la crainte d'une réprobation générale.

» Quelques prélats se sont plaints également de l'avarice
 » de la cour de Rome; ils prétendent que dans la ville sainte
 » toutes les charges sont à l'encan; et malgré leur désir d'ob-
 » tenir le pallium, ils déclarent qu'ils n'ont point osé le de-
 » mander parce qu'ils n'étaient pas assez riches pour le
 » payer. Nous avons repoussé ces calomnies et condamné
 » leur erreur; et pour mieux les convaincre, nous vous prions
 » d'accorder cette marque de dignité à notre frère Grimm,
 » métropolitain de Rouen. »

Zacharie répondit à l'archevêque Boniface : « Nous ne
 » permettrons pas, mon frère, que de votre vivant on élise
 » un évêque à votre place, ce qui serait une infraction aux
 » canons. Priez Dieu pendant votre vie qu'il vous donne un
 » digne successeur, et à l'heure de la mort, vous pourrez le
 » désigner en présence de tout le peuple, afin qu'il vienne
 » à nous pour être ordonné. Nous accordons cette faveur à
 » vous seul, pour récompenser le zèle que vous avez con-
 » stamment manifesté pour le saint-siège. »

» Vous nous avez soumis un cas d'union qu'on ne pour-
 » rait approuver sans violer les canons; cependant, j'avoue à
 » la honte de notre siège que nos prédécesseurs ont vendu

» de semblables permissions pour remplir l'épargne de Saint-
 » Pierre, lorsqu'elle était épuisée par les guerres ou par les
 » prodigalités des pontifes. Mais vous avez agi prudemment
 » en repoussant l'accusation de simonie que des prêtres cou-
 » pables portaient contre nous, et en disant anathème à ceux
 » qui vendraient les dons du Saint-Esprit. »

A cette époque, le siège de Trèves était le plus ancien de l'Allemagne et le plus considérable en étendue; aussi on l'avait nommé la seconde Rome. Zacharie, jaloux de l'importance de cette Église, et sous prétexte de récompenser le saint évêque Boniface, en détacha les villes de Mayence, de Cologne, de Liège, d'Utrecht, de Strasbourg, de Worms et de Spire, pour en former un archevêché dont il établit le siège à Mayence. Par ce démembrement, la plus grande métropole de l'Allemagne en devint la plus petite et la moins considérable pour la juridiction spirituelle.

Boniface prit aussitôt possession de son siège; mais il trouva le clergé de ces contrées plongé dans une ignorance si profonde, que les prêtres ne savaient pas même le latin : l'un d'eux appelé devant l'évêque pour baptiser un enfant, se servit de cette formule, « Baptizo te in nomine Patria et Filia » et Spiritua Sancta. » Le prélat, scandalisé de l'état d'abjection de ses nouveaux prêtres, écrivit au saint-père pour lui demander si l'on devait administrer un second baptême lorsque le premier paraissait irrégulier. Zacharie lui répondit : « Nous ne devons pas baptiser une seconde fois ceux qui ont » déjà reçu l'eau sainte du baptême; car une simple igno- » rance de la langue n'introduit pas une erreur religieuse » dans les paroles; il suffit pour rendre le sacrement régu-

» lier qu'il soit administré au nom de la Trinité sainte. Ce-
 » pendant, afin d'éviter le scandale que donne un clergé aussi
 » grossier, vous assemblerez un concile qui décidera quelles
 » sont les mesures nécessaires à prendre pour ramener la
 » discipline et la science dans votre Église. »

Le synode ayant été assemblé, Boniface s'empressa d'en adresser les actes au pontife, et il l'instruisit en ces termes des dérèglements des prêtres de la Gaule : « Depuis trente ans
 » je suis au service du saint-siège, et jamais je n'ai manqué
 » de lui soumettre ce qui m'arrive d'agréable ou de fâcheux,
 » afin d'être soutenu par ses conseils. Aussi je dois vous ap-
 » prendre les persécutions dont j'ai été victime en présidant
 » le concile des Franks, comme vous me l'aviez ordonné.

» Les faux évêques, les prêtres infâmes et sodomites, les
 » clercs impudiques et assassins, abondent en ce pays. L'un
 » d'eux, le prélat Adalbert, prétend qu'un ange est venu de
 » l'extrémité de la terre lui apporter des reliques merveilleuses
 » en vertu desquelles il peut obtenir de Dieu tout ce qu'il lui
 » demande; il ose affirmer avec d'exécrables serments qu'il
 » reçoit souvent des lettres de Jésus-Christ; et par cette four-
 » berie sacrilège, il a capté la confiance des familles, il a sé-
 » duit des femmes et des filles; il a trompé les esprits cré-
 » dules, et s'est fait donner des sommes d'argent qui auraient
 » dû revenir aux évêques légitimes.

» Non-seulement Adalbert se déclare saint et prophète,
 » mais encore dans son orgueil il a osé s'égalier aux apôtres
 » et consacrer des églises en son honneur. Il a élevé des
 » croix et des oratoires dans les champs, près des fontaines,
 » dans les bois et sur les rochers, pour faire abandonner les

» anciennes basiliques, et détourner à son profit les offrandes
 » des simples. Il vend aux fidèles ses ongles et ses cheveux
 » comme de précieuses reliques qu'ils doivent adorer; et il
 » blasphème notre sainte religion en méprisant le sacrement
 » de la confession. Il dit aux hommes qui viennent se pro-
 » sterner à ses pieds pour avouer leurs fautes : « Je connais
 » vos péchés, il est inutile de les confesser; vos plus secrètes
 » pensées me sont révélées; relevez-vous, allez en paix dans
 » vos demeures; je vous donne l'absolution. »

» Un autre prêtre hérétique, appelé Clément, rejette l'au-
 » torité des canons, des conciles, des traités et des décisions
 » des Pères; il appelle imposteurs saint Jérôme, saint Au-
 » gustin, saint Grégoire; il repousse leurs dogmes comme
 » étant des erreurs grossières capables de corrompre les
 » hommes, et opposées au véritable esprit de la morale de
 » Jésus-Christ. Clément soutient qu'aucune puissance n'a le
 » droit de le déposer de l'épiscopat, quoiqu'il vive en con-
 » cubinage, ayant deux fils adultérins, et quoiqu'il ait souffert
 » la circoncision; enfin ce prêtre indigne introduit le ju-
 » daïsme dans l'Église et permet aux fidèles d'épouser la fille
 » d'un frère ou d'une sœur; il enseigne que le Sauveur en
 » descendant aux enfers a délivré tous les damnés qui s'y
 » trouvaient, même les infidèles et les idolâtres, et qu'au
 » jugement dernier il en retirera tous ceux qui auront reçu
 » l'Eucharistie, parce que, ajoute-t-il, le Christ ne peut pas
 » laisser brûler éternellement dans la géhenne les âmes qu'il
 » a rachetées au prix de son sang.

» Nous ne saurions tolérer par notre silence de tels scan-
 » dales, et nous vous supplions, très-saint père, d'écrire au

» duc Carloman, pour que ces deux hérétiques soient mis en
 » prison, appliqués aux tortures, et que personne ne leur
 » parle et ne communique avec eux. »

Aussitôt que Zacharie eut reçu la lettre de l'archevêque Boniface, il s'empressa de convoquer un concile à Rome. Les faux prélats Adalbert et Clément furent excommuniés, et les actes du synode furent adressés au primat des Gaules. « Nous
 » vous exhortons, mon frère, écrivait le pontife, à supporter
 » avec courage les persécutions des mauvais prêtres et à
 » persévérer dans votre conduite.

» Rome elle-même n'a-t-elle pas été remplie de scandales
 » par son clergé? La chaire de saint Pierre n'a-t-elle pas été
 » souillée par des pontifes coupables d'adultères, d'incestes,
 » de meurtres et d'empoisonnements? Mais Dieu, dans sa
 » bonté, a daigné enfin nous accorder la paix et nous consoler.

» Ordonnez des jeûnes et des processions, et nous join-
 » drons nos prières aux vôtres, tout indigne que nous som-
 » mes, afin d'appeler sur vous la clémence de Jésus-Christ.
 » Cependant, tout en mettant votre confiance en Dieu, n'a-
 » bandonnez pas les secours de la puissance temporelle pour
 » ramener les hérétiques et pour les persécuter s'ils repous-
 » sent la vérité.

» Nous approuvons toutes les décisions de votre concile :
 » nous déposons et anathématisons Adalbert et Clément.
 » Suivant votre désir, nous avons écrit au duc Carloman,
 » le priant de punir sévèrement ces ecclésiastiques indignes,
 » pour l'édification des églises qui sont administrées par des
 » évêques et des prêtres imposteurs.

» Nous savons que des hommes infâmes, des esclaves va-

» gabonds, coupables d'homicides, de vols, d'adultères et
 » d'autres crimes abominables, se transforment en ministres
 » de Jésus-Christ, vivent sans reconnaître l'autorité de notre
 » siège, et s'emparent des Églises. Partout où vous trou-
 » verez ces suppôts de Satan, privez-les du sacerdoce et sou-
 » mettez-les à la règle monastique, afin qu'ils terminent leur
 » vie scandaleuse dans une sincère pénitence. •

» Proscrivez surtout le philosophe Virgile, ce prêtre écos-
 » sais qui ose soutenir qu'il existe un autre monde et d'autres
 » hommes sur la terre, d'autres soleils et d'autres lunes dans
 » les cieux; qui affirme que pour être chrétien il suffit de
 » suivre la morale de l'Évangile et de pratiquer les préceptes
 » du Sauveur, sans avoir même reçu le baptême. Qu'il soit
 » chassé de l'Église, dépouillé du sacerdoce et plongé dans les
 » plus noirs cachots; faites-lui subir enfin toutes les tortures
 » inventées par les hommes; car on ne trouvera jamais une
 » punition assez terrible pour châtier un infâme dont la doc-
 » trine sacrilège détruit la sainteté de notre religion. Nous
 » avons déjà demandé au duc de Bavière de nous livrer cet
 » apostat, pour le juger solennellement et le punir suivant la
 » rigueur des canons; le prince ayant refusé notre demande,
 » nous avons écrit au prêtre une lettre menaçante pour lui
 » défendre d'élever sa voix abominable en présence des
 » fidèles assemblés dans la demeure de Dieu. »

Virgile fut en effet persécuté cruellement par les esclaves
 du saint-siège, qui appelaient une sacrilège idolâtrie la
 théorie du savant Écossais sur la terre, qu'il soutenait être
 ronde et habitée sur toute sa surface. Huit siècles plus tard,
 la doctrine des antipodes enseignée par ce prêtre philosophe

fécondera le génie de Christophe Colomb, et ajoutera un con-
 tinent nouveau à l'ancien monde.

Mais Rome, dans son ignorance, ne pouvait supposer qu'il
 y eût une autre science que celle de la religion; qu'il existât
 d'autres mondes que ceux autorisés par les canons, approuvés
 par les Pères et prêchés par les apôtres. Les souverains, plus
 ignorants encore que les ecclésiastiques, ne reconnaissaient
 d'autres vérités que celles qui étaient enseignées par l'Église;
 se soumettaient aveuglément aux décisions des pontifes, les
 consultaient dans leurs entreprises, et quelquefois même
 abandonnaient leurs couronnes pour siéger dans les conseils
 des papes, la crosse en main, la tête ornée d'une mitre ou
 les épaules couvertes d'un froc.

Ainsi le roi des Lombards, Ratchis, préféra aux grandeurs
 du trône une simple cellule au monastère du Mont-Cassin;
 le frère de Pépin, Carloman, renonça également au
 monde, vint en pèlerinage à la ville sainte; et après avoir
 enrichi l'épargne de Saint-Pierre, il reçut des mains du pon-
 tife le froc de saint Benoît et s'enferma dans un couvent. Ce
 grand prince servait à la cuisine, prenait soin des étables et
 travaillait au jardin, afin d'humilier son orgueil, et pour sau-
 ver son âme des flammes de l'enfer. On lui doit la fondation
 de la fameuse abbaye de Fuldes, dont Boniface nous fait la
 description dans une lettre adressée au pontife: « Dans une
 » vaste forêt, au milieu d'un site sauvage, nous avons élevé
 » un monastère et nous y avons envoyé des religieux qui
 » vivent selon la règle de saint Benoît, dans une sévère absti-
 » nence, se privant de chair, de vin et de bière; ils sont sans
 » serviteurs et toujours occupés de travaux manuels. Cette

» retraite a été fondée par nous avec les secours des âmes
 » pieuses, et surtout avec l'aide du frère Carloman, jadis
 » prince des Franks. Nous nous proposons, sauf votre ap-
 » probation, d'aller reposer notre vieillesse dans cette sainte
 » demeure pour attendre l'heure de notre mort. »

Pépin, devenu maître absolu en France après la retraite de son frère, s'occupa de mettre Rome dans ses intérêts; le prêtre Ardobane, porteur d'une autorisation des évêques, des abbés et des seigneurs de la Gaule, vint consulter le pape sur plusieurs points de discipline ecclésiastique qui se rapportaient à trois chefs principaux : l'ordre épiscopal, la pénitence des homicides et les unions illicites. L'ambassadeur devait en même temps informer sa Sainteté que Mayence avait été choisie pour la métropole du royaume. Dans ses instructions secrètes, le maire du palais avait chargé Ardobane d'offrir de riches présents au saint-père et de s'assurer des intentions de la cour de Rome à son sujet, pour le moment où il usurperait la couronne de France. Le pontife reçut le député des Français en audience solennelle : il répondit aux lettres des prélats et des seigneurs en les engageant tous à faire leur devoir; les séculiers en combattant contre les infidèles, et les ecclésiastiques en les assistant de leurs prières et de leurs conseils. Ensuite il adressa des lettres particulières à Pépin pour encourager les projets de cet ambitieux, l'autorisant au nom de la religion à déposer sans retard Childéric III et à s'emparer de la couronne. Le maire du palais, sûr de l'appui du clergé, déclara la déchéance du faible monarque, le fit raser avec son jeune fils Thierry, et les enferma, l'un au monastère de Sithien, et l'autre dans un couvent de Normandie.

Zacharie avait bien prévu que sa politique garantissait au saint-siège la protection d'une dynastie naissante, et qu'en échange de la sanction qu'il donnait à une usurpation, le nouveau prince l'aiderait à abaisser les Lombards et à s'affranchir entièrement de la domination des empereurs. En effet, les souverains de Constantinople furent bientôt réduits à implorer l'appui des papes; et Constantin Copronyme, qui avait été chassé du trône par l'usurpateur Artabase, ne parvint à ressaisir la couronne que par les secours du saint-siège. Ce prince, dans sa reconnaissance, abandonna au pape plusieurs domaines de l'empire. L'exarque Eutychius, Jean, métropolitain de Ravenne, et les peuples de la Pentapole et de la province d'Emilie, réclamèrent à leur tour la protection puissante de Zacharie, afin d'arrêter les armes victorieuses des Lombards.

Sous prétexte de pouvoir mieux apprécier le sujet de leurs plaintes, le pontife se rendit à Ravenne, accompagné d'une cour nombreuse. A son arrivée, les citoyens et le clergé sortirent de la ville pour le recevoir, en criant : « Béni soit
 » le pasteur qui a laissé son troupeau pour venir nous déli-
 » vrer, nous qui allions périr ! » Quelques jours après, Zacharie envoya des ambassadeurs afin de prévenir le prince lombard de son arrivée dans ses états. Luitprand envoya à sa rencontre une escorte composée des seigneurs de sa cour pour recevoir le saint-père avec tous les honneurs dus à sa dignité et à son rang.

Dans son entrevue avec le roi, sa Sainteté réclama l'exécution des traités, la retraite des troupes qui occupaient la province de Ravenne, la restitution au saint-siège des villes

dont ses généraux s'étaient emparés, et particulièrement la reddition de Césène. Le monarque, craignant de s'attirer l'inimitié de Zacharie, accéda à ses prières, consentit à restituer la ville de Ravenne, les deux tiers du territoire de Césène, et ne garda pour la sûreté de ses troupes qu'une place fortifiée, qu'il promit même de rendre à l'exarque après le retour de ses ambassadeurs, qui étaient à Constantinople pour traiter de la paix avec l'empereur.

Après avoir élevé la chaire pontificale au plus haut degré de puissance pendant un règne de onze années, Zacharie mourut au mois de mars de l'an 752 : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le palais patriarcal de Latran fut presque entièrement reconstruit par ce pontife; il l'agrandit de plusieurs salles immenses pavées en marbre, enrichies de peintures et de mosaïques. Les légendes racontent qu'en creusant les fondations de cet admirable édifice, les ouvriers trouvèrent une tête humaine enfoncée très-profondément dans la terre, et admirablement conservée; qu'elle fut portée au pape, qui affirma que c'était le chef du bienheureux saint Georges.

Par ses ordres la précieuse relique fut déposée dans une châsse magnifique, sur laquelle on grava une inscription grecque; le peuple crédule, le clergé hypocrite, et les seigneurs de Rome, la portèrent ensuite processionnellement à la diaconie de Saint-Georges au Voile d'or, où depuis elle accomplit de nombreux miracles !!!.....

ÉTIENNE II,

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

94^e PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Election du pontife. — Il meurt frappé d'une apoplexie foudroyante après trois jours de règne et sans avoir été consacré.

Après la mort du pape Zacharie, les Romains élurent pour occuper le saint-siège un prêtre nommé Etienne, qui prit aussitôt possession du palais patriarcal de Latran.

Le surlendemain, à son réveil, au moment où le nouveau pape sortait de son lit pour donner quelques ordres, il perdit tout à coup la voix et la connaissance, et tomba mort aux pieds de ses diacres.

Plusieurs historiens refusent de compter Étienne II au nombre des pontifes, parce qu'il n'avait pas été consacré; mais Onuphre, Panvini, le cardinal Baronius et le Père Péttau, ont suivi une méthode différente, pensant que la consécration n'ajoute rien à la dignité d'un prêtre canoniquement élu, et qu'il est réellement pape dès que sa nomination a été faite par le peuple, par le clergé et par les seigneurs. Nous nous conformons à leur décision.

Telle était en effet la doctrine et l'usage de l'Église dans les premiers siècles. Le droit d'élection pour les ministres de la religion du Christ paraissait d'une importance si absolue, que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques

dont ses généraux s'étaient emparés, et particulièrement la reddition de Césène. Le monarque, craignant de s'attirer l'inimitié de Zacharie, accéda à ses prières, consentit à restituer la ville de Ravenne, les deux tiers du territoire de Césène, et ne garda pour la sûreté de ses troupes qu'une place fortifiée, qu'il promit même de rendre à l'exarque après le retour de ses ambassadeurs, qui étaient à Constantinople pour traiter de la paix avec l'empereur.

Après avoir élevé la chaire pontificale au plus haut degré de puissance pendant un règne de onze années, Zacharie mourut au mois de mars de l'an 752 : il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

Le palais patriarcal de Latran fut presque entièrement reconstruit par ce pontife; il l'agrandit de plusieurs salles immenses pavées en marbre, enrichies de peintures et de mosaïques. Les légendes racontent qu'en creusant les fondations de cet admirable édifice, les ouvriers trouvèrent une tête humaine enfoncée très-profondément dans la terre, et admirablement conservée; qu'elle fut portée au pape, qui affirma que c'était le chef du bienheureux saint Georges.

Par ses ordres la précieuse relique fut déposée dans une châsse magnifique, sur laquelle on grava une inscription grecque; le peuple crédule, le clergé hypocrite, et les seigneurs de Rome, la portèrent ensuite processionnellement à la diaconie de Saint-Georges au Voile d'or, où depuis elle accomplit de nombreux miracles !!!.....

ÉTIENNE II,

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

94^e PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Election du pontife. — Il meurt frappé d'une apoplexie foudroyante après trois jours de règne et sans avoir été consacré.

Après la mort du pape Zacharie, les Romains élurent pour occuper le saint-siège un prêtre nommé Etienne, qui prit aussitôt possession du palais patriarcal de Latran.

Le surlendemain, à son réveil, au moment où le nouveau pape sortait de son lit pour donner quelques ordres, il perdit tout à coup la voix et la connaissance, et tomba mort aux pieds de ses diacres.

Plusieurs historiens refusent de compter Étienne II au nombre des pontifes, parce qu'il n'avait pas été consacré; mais Onuphre, Panvini, le cardinal Baronius et le Père Pétau, ont suivi une méthode différente, pensant que la consécration n'ajoute rien à la dignité d'un prêtre canoniquement élu, et qu'il est réellement pape dès que sa nomination a été faite par le peuple, par le clergé et par les seigneurs. Nous nous conformons à leur décision.

Telle était en effet la doctrine et l'usage de l'Église dans les premiers siècles. Le droit d'élection pour les ministres de la religion du Christ paraissait d'une importance si absolue, que les sous-diacres, les diacres, les prêtres et les évêques

étaient tous nommés sans exception par l'assemblée des fidèles. Saint Cyprien augmente encore la latitude de ce pouvoir. « Non-seulement, dit-il, les fidèles ont de droit » divin la faculté de choisir les ministres de l'Église, mais » encore ils peuvent régulièrement déposer ceux qui se » montreraient indignes de leur ministère après avoir été » consacrés ; ils y sont même obligés en conscience, car ceux » qui toléreraient un ecclésiastique prévaricateur se ren- » draient coupables envers Dieu. » Le pape saint Léon lui-même soutient que l'élection seule confère la dignité d'évêque ; il ajoute que les fidèles d'une même cité doivent tous concourir à la nomination de leur pasteur. Il reconnaît formellement le droit d'élection à tous les chrétiens ; il veut que chacun l'exerce et le défende, et il lance l'anathème sur ceux qui essaieraient d'enlever ce privilège au peuple pour s'arroger la nomination aux différentes dignités de l'Église.

De ces considérations il ressort évidemment que la consécration des évêques alors n'était pas regardée comme indispensable pour posséder la dignité épiscopale, et qu'il leur suffisait d'avoir obtenu régulièrement le suffrage des chrétiens d'un diocèse pour en être canoniquement le pasteur. Ainsi Étienne II, malgré la brièveté de son apparition sur le trône de saint Pierre, quoiqu'il n'ait pas été ordonné prélat, n'en a pas moins été réellement pape ; et comme tel, il doit occuper son rang dans la série chronologique des successeurs de l'Apôtre.

ÉTIENNE III,

CONSTANTIN,
DIT GOPRONYME,
empereur d'Orient.

95° PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Élection d'Étienne III. — Sa naissance et son éducation. — Il envoie des légats au prince Astolphe. — Le roi des Lombards s'empare de Ravenne et met fin à la puissance des exarques en Italie. — Astolphe fait la guerre aux Romains. — Ambassade du roi des Lombards à Constantinople. — Concile des iconoclastes. — Décisions contre les images. — Les Romains sont réduits aux dernières extrémités. — Étienne demande du secours aux Français. — Pépin protège le pape. — Entrée du pontife en France. — Son entrevue avec Pépin. — La guerre d'Italie est décidée dans l'assemblée des seigneurs français. — Pépin fait une donation au saint-siège de plusieurs villes et territoires dont il s'engage à faire la conquête sur les Lombards. — Intrigues et machinations du pape. — Étienne se venge du moine Carloman, frère de Pépin, en persuadant à ce prince de le renfermer dans un cloître ainsi que ses enfants. — Le pontife tombe malade. — Sa guérison miraculeuse. — Il consacre l'usurpateur Pépin et ses deux fils. — Guerre d'Italie. — Paix avec les Lombards. — Astolphe recommence la guerre. — Le pape implore de nouveau le secours de Pépin. — Fourberies du pontife. — Il adresse au monarque français des lettres écrites par saint Pierre, par la Vierge et par les saints. — Pépin, dupe de cette jonglerie, rentre en Italie à la tête d'une armée. — Le pape est mis en possession de l'exarchat de Ravenne. — Origine de la puissance temporelle des papes. — Didier, roi des Lombards. — Mort d'Étienne III.

Après la mort d'Étienne II, le peuple, les grands et le

étaient tous nommés sans exception par l'assemblée des fidèles. Saint Cyprien augmente encore la latitude de ce pouvoir. « Non-seulement, dit-il, les fidèles ont de droit » divin la faculté de choisir les ministres de l'Église, mais » encore ils peuvent régulièrement déposer ceux qui se » montreraient indignes de leur ministère après avoir été » consacrés ; ils y sont même obligés en conscience, car ceux » qui toléreraient un ecclésiastique prévaricateur se ren- » draient coupables envers Dieu. » Le pape saint Léon lui-même soutient que l'élection seule confère la dignité d'évêque ; il ajoute que les fidèles d'une même cité doivent tous concourir à la nomination de leur pasteur. Il reconnaît formellement le droit d'élection à tous les chrétiens ; il veut que chacun l'exerce et le défende, et il lance l'anathème sur ceux qui essaieraient d'enlever ce privilège au peuple pour s'arroger la nomination aux différentes dignités de l'Église.

De ces considérations il ressort évidemment que la consécration des évêques alors n'était pas regardée comme indispensable pour posséder la dignité épiscopale, et qu'il leur suffisait d'avoir obtenu régulièrement le suffrage des chrétiens d'un diocèse pour en être canoniquement le pasteur. Ainsi Étienne II, malgré la brièveté de son apparition sur le trône de saint Pierre, quoiqu'il n'ait pas été ordonné prélat, n'en a pas moins été réellement pape ; et comme tel, il doit occuper son rang dans la série chronologique des successeurs de l'Apôtre.

ÉTIENNE III,

CONSTANTIN,
DIT GOPRONYME,
empereur d'Orient.

95° PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Élection d'Étienne III. — Sa naissance et son éducation. — Il envoie des légats au prince Astolphe. — Le roi des Lombards s'empare de Ravenne et met fin à la puissance des exarques en Italie. — Astolphe fait la guerre aux Romains. — Ambassade du roi des Lombards à Constantinople. — Concile des iconoclastes. — Décisions contre les images. — Les Romains sont réduits aux dernières extrémités. — Étienne demande du secours aux Français. — Pépin protège le pape. — Entrée du pontife en France. — Son entrevue avec Pépin. — La guerre d'Italie est décidée dans l'assemblée des seigneurs français. — Pépin fait une donation au saint-siège de plusieurs villes et territoires dont il s'engage à faire la conquête sur les Lombards. — Intrigues et machinations du pape. — Étienne se venge du moine Carloman, frère de Pépin, en persuadant à ce prince de le renfermer dans un cloître ainsi que ses enfants. — Le pontife tombe malade. — Sa guérison miraculeuse. — Il consacre l'usurpateur Pépin et ses deux fils. — Guerre d'Italie. — Paix avec les Lombards. — Astolphe recommence la guerre. — Le pape implore de nouveau le secours de Pépin. — Fourberies du pontife. — Il adresse au monarque français des lettres écrites par saint Pierre, par la Vierge et par les saints. — Pépin, dupe de cette jonglerie, rentre en Italie à la tête d'une armée. — Le pape est mis en possession de l'exarchat de Ravenne. — Origine de la puissance temporelle des papes. — Didier, roi des Lombards. — Mort d'Étienne III.

Après la mort d'Étienne II, le peuple, les grands et le

clergé s'assemblèrent dans la basilique de Sainte-Marie Majeure, et proclamèrent un pontife qui fut intronisé sous le nom d'Étienne III. Il était Romain d'origine, et orphelin depuis ses plus jeunes années. Les papes ses prédécesseurs avaient pris soin de son enfance, et l'avaient fait élever dans le palais de Latran; ensuite ils l'avaient fait passer par tous les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat.

Dans ses différentes fonctions, Étienne avait constamment employé son crédit pour soulager les souffrances des pauvres; aussi les Romains lui portaient-ils une si grande vénération, que le jour de son élection, des hommes du peuple l'élevèrent sur leurs épaules, et le portèrent en triomphe dans l'église de Saint-Pierre. Quelques auteurs rapportent que cette cérémonie était autorisée par une ancienne coutume; mais Polydore Virgile affirme que ce fut le premier exemple d'une intronisation aussi contraire à l'humilité apostolique, et blâme Étienne de l'avoir donné.

Étienne est également le premier pontife qui ait scellé ses lettres avec du plomb, au lieu de la cire que les évêques de Rome employaient autrefois pour cet usage.

Trois mois après son intronisation, le saint-père envoya des légats au roi des Lombards pour lui offrir de riches présents en échange d'un traité de paix entre ses peuples et le saint-siège. Astolphe prit d'abord les offrandes, et jura une trêve de quatre ans; ensuite s'apercevant que le petit nombre des troupes grecques qui défendaient l'Italie lui présentait une occasion favorable d'enlever l'exarchat à l'empire, il rompit la paix, et marcha sur Ravenne. Eutychius, qui commandait au nom de l'empereur, se défendit avec courage

pendant plusieurs mois; enfin, accablé par le nombre de ses ennemis, il abandonna sa capitale, et s'enfuit à Constantinople. Ravenne succomba sous les armes des Lombards, et sa ruine entraîna la chute des exarques, qui avaient régné environ cent quatre-vingts ans en qualité de vicaires impériaux.

Astolphe, enorgueilli de son premier succès, résolut de s'emparer de l'Italie entière; et sous prétexte que la possession de Ravenne lui conférait conséquemment l'usage des droits donnés par l'empire à ce gouvernement, il revendiqua la souveraineté de Rome, et menaça d'en entreprendre le siège pour la faire rentrer sous son autorité. Le pape envoya aussitôt les abbés de Saint-Vincent de Vulturne et de Saint-Benoît du Mont-Cassin, pour réclamer l'exécution des traités et la conservation de la paix. Mais Astolphe, plein de mépris pour ces ambassadeurs en froc, ne voulut pas même écouter leurs propositions; il leur ordonna de rentrer dans leurs monastères, avec défense de retourner à Rome pour rendre compte de leur ambassade.

Cependant la guerre fut un moment suspendue par la conversion d'Anselme, beau-frère d'Astolphe, qui embrassa la vie religieuse, et obtint du roi, pour lui et pour ses moines, la terre de Nonantule, à deux lieues de Modène. Une abbaye et une église furent élevées par les soins du prince en l'honneur des apôtres; Sergius, métropolitain de Ravenne, en fit la dédicace dans une cérémonie imposante, et Astolphe confirma la fondation qu'il avait faite précédemment par une charte où il oblige seulement les moines à lui fournir quarante broquets au grand Carême, et un nombre égal pour l'Avent. Ensuite il accompagna à Rome son beau-frère, et offrit cette

donation au clergé en plaçant, selon l'usage, l'acte sur la Confession de saint Pierre.

Déjà les princes connaissaient la subtile distinction du saint-siège entre César et l'Église, puisque dans le même temps où le monarque se préparait à faire une guerre terrible à Étienne III, il montrait, comme chrétien, une soumission absolue au prince des apôtres, et assistait au concile convoqué par le pape pour revêtir Anselme de l'habit monastique et lui donner le bâton pastoral.

Quelques jours après cette cérémonie, Jean, silencieux de l'empereur, arriva dans la ville sainte, apportant des lettres pour le pontife et pour le roi des Lombards. Constantin pressait vivement le prince de lui rendre les places qu'il avait injustement enlevées à l'empire, au mépris des traités, et lui demandait les conditions qu'il voulait proposer, afin d'éviter une guerre qui devait être funeste aux deux peuples.

Astolphe désirant gagner du temps, afin de poursuivre ses conquêtes et consolider sa domination en Italie, refusa de donner une réponse décisive au silencieux; il nomma un ambassadeur chargé d'accompagner Jean à la cour de Constantinople, pour traiter de la paix avec Constantin lui-même.

Étienne envoya également plusieurs députés à l'empereur, sous prétexte de lui faire porter ses lettres, mais en réalité afin d'engager le prince à descendre en Italie avec une armée pour délivrer Rome des Lombards. Constantin, occupé en Orient dans sa guerre contre les Arabes, et divisé d'ailleurs d'opinions avec le saint-père, au sujet du culte des images, méprisa les prières qui lui étaient adressées, abandonna Rome au roi Astolphe, et convoqua un concile oecuménique

dans sa ville de Constantinople pour faire condamner l'adoration des images.

Trois cent trente-huit évêques assistèrent à cette assemblée; après un assez long préambule, les Pères firent la déclaration suivante : « Jésus-Christ avait délivré les hommes de l'idolâtrie, et leur avait enseigné l'adoration en esprit et en vérité; » mais le démon, jaloux de la puissance de l'Église, cherche » maintenant à ramener le culte des idoles sous l'apparence » du christianisme, en persuadant aux fidèles qu'ils doivent » se prosterner devant les créatures. Aussi, pour combattre le » prince des ténèbres, nous ordonnons aux prêtres de rejeter » des temples toutes les images qui les souillent, et de détruire » celles qui sont exposées à l'adoration dans les basiliques ou » dans les demeures particulières; sous peine, pour les évêques, » les prêtres et les diaques, de déposition; pour les moines et » les laïques, d'anathème, et sans préjudice des peines corporelles infligées aux coupables par les lois impériales. »

Lorsque le synode fut terminé, Constantin se rendit en grande pompe sur la place publique, et fit publier les décrets de l'assemblée des évêques. Aussitôt les prêtres iconoclastes se précipitèrent dans les églises; et sous prétexte de détruire les images et d'anéantir les ornements idolâtres, ils s'emparèrent des croix enrichies de pierreries, des vases sacrés, des riches vêtements, des voiles précieux, et des meubles d'or et d'argent destinés au service divin.

Le roi des Lombards voyant l'empereur trop occupé dans ses états des querelles religieuses pour songer à l'arrêter dans ses projets de conquête, entra sur le territoire de Rome, et malgré les supplications du pape, il fit sommer les habi-

tants de le reconnaître comme souverain, s'ils ne voulaient être passés au fil de l'épée.

Étienne III ne pouvant opposer aux Lombards que des légions peu aguerries, se tint renfermé dans la ville, exhortant le peuple à implorer la miséricorde de Dieu; il faisait porter en procession les reliques des apôtres, et lui-même, marchant nu-pieds, la tête couverte de cendres, portait sur ses épaules une image de Jésus-Christ, que les prêtres disaient avoir été envoyée par Dieu au saint-siège. Un évêque ouvrait la procession en agitant dans les airs la grande croix d'or, à laquelle on avait attaché d'un côté le traité de paix signé par le roi des Lombards, et de l'autre une bulle d'excommunication rendue contre le prince sacrilège.

Malgré la confiance que le pontife montrait dans le ciel, il comptait davantage sur l'efficacité des armées terrestres pour arrêter les troupes d'Astolphe; aussi n'espérant plus de secours du côté de l'empereur, résolut-il de s'adresser au roi Pépin pour lui faire connaître la désolation de son Église. Étienne écrivit en même temps à tous les ducs de France, et les supplia de venir au secours de saint Pierre, qu'il appelait leur protecteur, promettant au nom de l'apôtre la remise de tous les péchés qu'ils avaient commis ou qu'ils pourraient commettre dans l'avenir, et leur garantissant un bonheur inaltérable en ce monde et la vie éternelle dans l'autre.

Droctégand, premier abbé de Gorze, chef de son ambassade, quittait à peine les terres de l'Italie, lorsque le silencieux Jean revint de Constantinople avec les légats. Constantin ordonna au saint-père de se rendre à la cour d'Astolphe, afin d'obtenir la remise de Ravenne et des villes qui dépendaient

de l'exarchat. Le pape était convaincu à l'avance de l'inutilité de cette négociation; il consentit néanmoins à l'entreprendre, dans le but de se rapprocher de la France et d'aller lui-même solliciter l'appui de Pépin. Il envoya aussitôt des ambassadeurs à la cour de Pavie pour demander un sauf-conduit, que le roi lombard s'empressa de lui accorder, en lui garantissant en outre qu'il recevrait tous les honneurs dus à son rang.

Étienne sortit de Rome le 14 octobre 754, accompagné des ambassadeurs français, qui étaient revenus avec Droctégand dans l'intervalle des négociations. A son arrivée sur les terres de Pavie, Astolphe le fit prévenir qu'il était inutile qu'il se présentât devant lui s'il voulait l'entretenir de la restitution de l'exarchat de Ravenne et des autres places de l'empire que lui ou ses prédécesseurs avaient conquises. Le pontife répondit qu'aucune crainte ne l'empêcherait d'accomplir la mission dont son prince l'avait chargé, et il poursuivit sa marche vers la capitale des Lombards.

Le lendemain, jour fixé pour la conférence, Étienne fut admis en présence du roi; il se prosterna à ses pieds et lui offrit de riches présents, le suppliant, au nom de Constantin, de restituer les provinces dont il s'était emparé; Astolphe persista dans son premier refus, et le silencieux Jean, malgré ses promesses et ses menaces, ne put ébranler la résolution du chef lombard. Alors les ambassadeurs français lui déclarèrent, au nom de Pépin leur maître, qu'ils avaient ordre de conduire le pape dans les Gaules. Le roi comprit aussitôt les intentions perfides d'Étienne; mais il n'osa pas le faire arrêter, et fut contraint de subir les volontés des envoyés de la cour de France.

Après avoir franchi les Alpes, le pontife arriva au monastère de Saint-Maurice en Valais, où des seigneurs français l'attendaient pour le conduire à Ponthion, château fort situé près de Langres, l'une des résidences de la famille royale. Charles, fils aîné de Pépin, était venu au-devant du saint-père à plus de cinquante lieues. Le roi, la reine et les jeunes princes le reçurent à une lieue de Ponthion. Anastase rapporte que le monarque français eut la lâcheté de marcher à pied, la tête découverte pendant deux heures, et tenant la bride du cheval d'Étienne!

Le jour suivant, les Romains vinrent rendre leurs respects au roi, et prièrent Dieu de le conserver à ses peuples; le lendemain ils lui offrirent de riches présents ainsi qu'aux seigneurs de sa cour; mais le troisième jour, les chants d'allégresse firent place aux lamentations; Étienne parut avec tout son clergé, la tête couverte de cendres et vêtu d'un cilice; tous se prosternèrent aux pieds du monarque, le conjurant, avec des cris lamentables, par la miséricorde de Dieu et par les mérites de saint Pierre et de saint Paul, de les délivrer de la domination des Lombards. Le saint-père demeura prosterné la face contre terre jusqu'à ce que Pépin lui eût tendu la main, exigeant que le roi lui-même le relevât de terre, en signe de la délivrance qu'il lui promettait.

En effet la ruse du pontife obtint une entière réussite; le souverain consentit à envoyer des ambassadeurs au prince Astolphe pour le prier, au nom des saints apôtres, de ne point exercer d'hostilités contre Rome. Mais cette ambassade n'ayant amené aucun résultat, Pépin se laissa entraîner par l'amour-propre dans une guerre terrible où devaient périr ses meil-

leurs soldats pour soutenir l'ambition d'un prêtre hypocrite. Le prince convoqua dans la ville de Carisiac ou Quiercy les seigneurs de son royaume, et en leur présence il décida qu'on porterait la guerre en Italie pour délivrer la sainte Église; et il fit même d'avance une donation à Saint-Pierre de plusieurs villes et territoires qui étaient encore sous la domination des Lombards. L'acte en fut solennellement dressé, et Pépin le signa en son nom et au nom de ses deux fils Charles et Carloman.

Astolphe ayant appris les préparatifs de guerre que la France faisait contre lui, se hâta d'envoyer à cette cour le moine Carloman, frère de Pépin, afin de détruire par son influence les machinations d'Étienne III, et pour détourner les seigneurs de la Gaule de leur entreprise contre l'Italie. Mézeray affirme que le religieux présenta la cause des Lombards avec tant d'éloquence au parlement de Quiercy, qu'il fut ordonné que des envoyés se rendraient à Pavie pour proposer un traité de paix entre le pape et le roi.

Les ambassadeurs furent reçus avec de grands honneurs par Astolphe; le prince consentit à ne point revendiquer la souveraineté de Rome; mais il refusa de restituer à l'empereur l'exarchat de Ravenne, prétendant que cette affaire ne regardait ni le saint-père ni le monarque français, et que Constantin devait reconquérir par ses armes les provinces que la lâcheté de ses généraux avait fait perdre à l'empire.

Étienne III soutint alors que Ravenne et ses dépendances n'appartenaient pas à celui qui les avait conquises; qu'elles revenaient de droit divin au saint-siège, comme étant la dépouille d'un prince hérétique. Carloman voulut représenter

au saint-père combien ses prétentions étaient injustes, et quel scandale il donnait aux fidèles en revendiquant les dépouilles d'un damné. Alors Étienne, pour se débarrasser d'un adversaire aussi clairvoyant, s'occupa de le rendre suspect au soupçonneux Pépin; il accusa Carloman de nourrir des pensées ambitieuses, et il détermina le monarque à l'enfermer dans le monastère de Vienne et à faire raser ses jeunes neveux. Maître du terrain, il obtint facilement du prince la promesse d'employer les armées françaises à conquérir pour son compte l'exarchat de Ravenne; et l'assemblée de Quiercy ayant terminé ses délibérations, Étienne vint à Saint-Denis pour attendre le moment de son départ.

Pendant son séjour en France, le pontife tomba malade, soit de la fatigue du voyage, soit de la rigueur de la saison; et en peu de jours son mal devint tellement grave, que les gens de sa maison désespérèrent de sa vie. Cependant le saint-siège ne devait pas encore perdre un chef qui en comprenait si bien les intérêts. Les chroniques rapportent ainsi sa guérison miraculeuse: « Le pape, presque mourant, se » fit porter dans l'église de Saint-Denis pour adresser ses » dernières prières à Dieu. Aussitôt qu'il fut en oraison, » les apôtres Pierre et Paul et le bienheureux saint Denis » lui apparurent devant l'autel. Denis tenait un encensoir » dans la main droite et une palme de martyr dans la main » gauche; il était accompagné d'un prêtre et d'un diacre. Il » s'avança vers Étienne, et lui dit: « La paix soit avec vous, » mon frère; ne craignez point, vous retournerez heureuse- » ment à votre Église: levez-vous, et consacrez cet autel à » Dieu et aux saints apôtres Pierre et Paul. » La vision dis-

parut; alors le pontife se levant plein de force et de santé, célébra une messe d'actions de grâces.

Le roi, la reine, les seigneurs, le clergé, les moines et le peuple, furent émerveillés de ce miracle. Le lendemain, le pontife dédia par une cérémonie imposante l'oratoire de Saint-Denis en l'honneur de Jésus-Christ et des apôtres, et déposa sur l'autel son pallium, qui fut depuis conservé comme relique dans l'abbaye.

Étienne consacra ensuite dans une fête solennelle Pépin, ses deux fils Charles et Carloman et sa femme Bertrade; après leur avoir imposé les mains, il déclara au nom de Dieu, qu'il était défendu aux Franks et à leurs descendants, sous peine d'anathème et de damnation éternelle, de choisir des rois d'une autre race. Le saint-père créa les deux princes patrices des Romains afin de les engager à protéger la ville sainte. Le Cointe assure que le baptême de Charles et de Carloman avait été différé jusqu'à cette époque pour que le pape fût leur parrain; en effet, dans plusieurs de ses lettres, Étienne les appelle ses fils spirituels.

La guerre d'Italie ayant été résolue dans le parlement, le roi de France fit des préparatifs immenses pour assurer le succès de ses armes. Il franchit les Alpes à la tête de troupes nombreuses, et contraignit Astolphe à donner satisfaction entière au pontife. Le traité se fit en présence des ambassadeurs de Constantin, qui étaient venus réclamer l'exarchat pour leur maître; leurs réclamations furent inutiles, et Ravenne fut adjugée au saint-siège. La paix étant signée, Pépin se retira avec son armée, emmenant les otages des Lombards; quant à Étienne, il rentra triomphant à Rome,

accompagné du prince Jérôme, frère du roi de France.

Mais Astolphe, à peine délivré des troupes ennemies, rompit les traités qui lui avaient été arrachés, s'empara de nouveau de l'exarchat et marcha sur Rome. Le pape écrivit aussitôt au monarque français : « Je vous conjure par le Seigneur notre Dieu, par sa glorieuse mère, par les vertus célestes et par le saint apôtre qui vous a sacré roi, de faire rendre à notre siège la donation que vous lui avez offerte. N'ayez aucune confiance dans les paroles trompeuses des Lombards et des grands de cette nation. Les intérêts de l'Église sont remis actuellement entre vos mains, et vous rendrez compte à Dieu et à saint Pierre, au jour du jugement terrible, de la manière dont vous les aurez défendus.

» C'est à vous que Dieu avait réservé cette grande œuvre depuis tant de siècles ! Vos pères n'ont pas reçu l'honneur d'une telle grâce, et Jésus-Christ, par sa prescience, vous avait choisi de toute éternité pour faire triompher son Église ; car ceux qu'il a prédestinés, il les a appelés ; et ceux qu'il a appelés, il les a justifiés ! »

Astolphe était toujours sous les murs de Rome, dont il pressait le siège avec vigueur. Le pape, redoutant de tomber en son pouvoir avant l'arrivée des secours, envoya par mer de nouveaux ambassadeurs pour faire connaître au roi de France l'extrémité où il était réduit. L'évêque George, le comte Tomaric, et l'abbé Vernier, soldat intrépide qui pendant le siège endossait la cuirasse et combattait sur les murailles, étaient les légats du saint-siège ; ils se présentèrent devant l'assemblée des seigneurs franks et leur parlèrent en ces termes : « Illustres seigneurs, nous sommes accablés par une

» tristesse amère, et pressés d'une angoisse extrême. Nos malheurs nous font répandre des larmes en si grande abondance, qu'il semble que nos pleurs seuls doivent raconter nos douleurs. Le Lombard, dans sa fureur de démon, ose commander à la ville sainte d'ouvrir ses portes ; il nous menace, si nous refusons d'obéir à ses ordres, de renverser pierre à pierre nos murailles, et de nous passer tous, hommes et femmes, au fil de l'épée.

» Déjà ses soldats barbares ont incendié nos églises, ont brisé les images des saints, ont arraché des sanctuaires les offrandes pieuses, ont enlevé des autels les voiles et les vases sacrés. Déjà ils ont roué de coups les saints moines ; ils se sont enivrés dans les calices sacrés, et ils ont violé nos jeunes religieuses.

» Les domaines de Saint-Pierre sont devenus la proie des flammes ; les bestiaux ont été emmenés, les vignes arrachées jusqu'à la racine, les moissons foulées aux pieds des chevaux, les serfs égorgés, et les enfants mêmes frappés du glaive sur le sein de leurs mères. »

Non-seulement le saint-père avait ordonné à ses ambassadeurs de faire des récits mensongers pour émouvoir les Franks ; mais encore, excès d'audace et de fourberie ! il inventa un artifice inouï et dont aucun autre pape n'avait jamais osé se servir. Il adressa à Pépin plusieurs lettres écrites, disait-il, par la Vierge, par les anges, par les martyrs, par les saints et les apôtres, et qui étaient envoyées du ciel pour les Français. Celle du chef des apôtres commençait ainsi : « Moi, Pierre, appelé à l'apostolat par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, je vous conjure, Pépin, Charles, Car-

» loman, et vous seigneurs, clercs et laïques du royaume de
 » France, de ne point permettre que ma ville de Rome et que
 » mon peuple soient plus longtemps déchirés par les Lom-
 » bards, si vous voulez éviter que vos corps et vos âmes soient
 » déchirés dans le feu éternel par les fourches de Satan.

» Je vous ordonne d'empêcher que les brebis du trou-
 » peau que le Seigneur m'a confié soient dispersées, si vous
 » ne voulez point qu'il vous rejette et vous disperse comme
 » les enfants d'Israël.

» Ne vous abandonnez pas à une indifférence criminelle,
 » et obéissez-moi promptement; alors vous surmonterez tous
 » vos ennemis dans ce monde; vous vivrez de longues années,
 » mangeant les biens de la terre; et après votre mort vous
 » posséderez la vie éternelle. Autrement, sachez que par
 » l'autorité de la Trinité sainte, au nom de mon apostolat,
 » vous serez privés à jamais du royaume de Dieu.»

Cette épître de saint Pierre produisit une grande sensation sur l'esprit grossier des Français; les chefs réunirent aussitôt leurs troupes, franchirent les Alpes et s'avancèrent dans la Lombardie, pour secourir le saint-siège. Astolphe fut contraint de céder encore une fois à la puissance des armes de Pépin, et il rendit l'exarchat au pape.

Fulrad, conseiller du roi de France, se rendit dans la Pentapole et dans l'Emilie avec les mandataires du souverain lombard, pour faire reconnaître l'autorité du saint-siège : Ravenne, Rimini, Pesaro, Sano, Césène, Sinigaille, Jesi, Forlimpopoli, Forli, Castrocaro, Monte-Feltro, Acerragio, Monte-Lucari, Serravalle, Nocera, Sante-Marigni, Bobio, Urbin, Caglio, Luccoli, Eugubio, Comacchio et Narni, re-

mirent leurs clefs à l'abbé Furald, qui les déposa avec la donation du roi Pépin sur la Confession de saint Pierre. Telle fut l'origine de la puissance temporelle de l'Église romaine.

Les Franks se retirèrent ensuite de l'Italie : Astolphe ne survécut pas à la honte de ce traité; il mourut des suites d'une chute de cheval au commencement de l'année 756.

Didier, duc d'Istrie, conçut alors le projet de se faire déclarer roi des Lombards; mais Ratchis, qui avait régné sur cette nation avant de s'être fait moine dans le couvent du Mont-Cassin, fatigué de la vie religieuse, sortit de son monastère et revendiqua l'héritage d'Astolphe. Comme il connaissait l'avidité de la cour de Rome, il songea d'abord à mettre le pape dans ses intérêts, et lui promit non-seulement de ne point le troubler dans la possession de Ravenne, mais encore d'enrichir Saint-Pierre de plusieurs domaines considérables.

Ses propositions avaient déjà été acceptées par le pontife, lorsque les commissaires de Pépin ordonnèrent à Étienne de faire rentrer Ratchis au Mont-Cassin, et de proclamer Didier roi des Lombards. Le saint-père, obligé de changer de parti, fit néanmoins acheter sa protection par le duc, qui fut contraint de céder à l'Église romaine la ville de Faenza, ses dépendances, le duché de Ferrare et deux autres places importantes. Les domaines du saint-siège se trouvèrent ainsi augmentés de presque toutes les provinces que l'empire possédait en Italie.

Étienne apprit alors que Constantin Copronyme avait fait partir de Constantinople une ambassade solennelle pour la cour de France, afin de faire des propositions au roi Pépin pour le mariage de sa fille Giselle avec le fils aîné de l'empereur

grec. Comme il importait à la politique du souverain pontife que ces princes n'eussent pas de relations entre eux, il dépêcha à son tour un ambassadeur extraordinaire à la cour du roi frank pour le détourner d'une alliance avec la famille de Constantin Copronyme, sous prétexte que ce monarque était séparé de la communion romaine et entaché d'hérésie. L'envoyé de sa Sainteté sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de l'imbécile Pépin, que celui-ci refusa en effet les propositions des Grecs; et quelques instances que firent les envoyés de Constantin pour connaître les motifs de sa répugnance à contracter un mariage aussi avantageux aux deux nations, ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci, « qu'il ne » voulait pas s'exposer à la damnation éternelle en autorisant le mariage de sa fille chérie avec un hérétique. » Les ambassadeurs, indignés de voir tant de lâcheté dans un prince qui commandait à une si vaillante nation, prirent immédiatement congé de lui et vinrent rapporter à Constantin Copronyme la réponse ridicule de Pépin.

L'astucieux pontife triompha de l'empereur grec; mais Dieu ne permit pas qu'il recueillît les fruits de son habileté; deux mois après le départ des envoyés de Constantin, il mourut au palais de Latran, le 26 avril 757.

Nous pouvons nous écrier avec le Prophète : « Vanité, » vanité des choses humaines! » Ce pontife, qui avait abusé de la religion pour agrandir son autorité; qui avait employé une fourberie sacrilège et s'était servi des noms sacrés du Christ, de la Vierge et des saints, pour des intérêts méprisables, perdit avec la vie, ses grandeurs, ses richesses, ses palais et ses provinces!

PAUL I^{er},

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

96^e PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Élection de Paul I^{er}. — L'archevêque de Ravenne refuse de s'assujettir à la loi du célibat. — Zèle du pape Paul pour les reliques. — Sa libéralité pour les moines et les églises. — Soumission de Paul aux ordres de Pépin. — Mort du pontife. — Sa bienfaisance envers les malheureux.

Pendant les derniers jours de la maladie d'Étienne, Rome s'était divisée en deux factions pour l'élection d'un nouveau pontife. Le parti le plus nombreux voulait nommer Paul, frère d'Étienne III; l'autre portait l'archidiacre Théophylacte au saint-siège. Mais Paul, plutôt philosophe que prêtre, refusa de se mêler aux intrigues de son parti, dédaigna de fortifier sa faction par des brigues simoniaques, et ne sortit pas même du palais de Latran, où il rendait à son frère les soins que réclamaient ses souffrances.

Néanmoins, après la mort d'Étienne, le parti de Théophylacte se dissipa de lui-même, et Paul fut ordonné pontife. Le nouveau pape écrivit aussitôt au roi Pépin afin de lui annoncer la douloureuse perte de son frère, et pour l'instruire de son élection. Il promettait au monarque français une fidélité inébranlable en son nom et au nom du peuple romain, pour lequel il réclamait sa protection puissante.

Par le traité conclu avec Astolphe, et confirmé par Didier,

grec. Comme il importait à la politique du souverain pontife que ces princes n'eussent pas de relations entre eux, il dépêcha à son tour un ambassadeur extraordinaire à la cour du roi frank pour le détourner d'une alliance avec la famille de Constantin Copronyme, sous prétexte que ce monarque était séparé de la communion romaine et entaché d'hérésie. L'envoyé de sa Sainteté sut prendre un tel ascendant sur l'esprit de l'imbécile Pépin, que celui-ci refusa en effet les propositions des Grecs; et quelques instances que firent les envoyés de Constantin pour connaître les motifs de sa répugnance à contracter un mariage aussi avantageux aux deux nations, ils ne purent en tirer d'autre réponse que celle-ci, « qu'il ne » voulait pas s'exposer à la damnation éternelle en autorisant le mariage de sa fille chérie avec un hérétique. » Les ambassadeurs, indignés de voir tant de lâcheté dans un prince qui commandait à une si vaillante nation, prirent immédiatement congé de lui et vinrent rapporter à Constantin Copronyme la réponse ridicule de Pépin.

L'astucieux pontife triompha de l'empereur grec; mais Dieu ne permit pas qu'il recueillît les fruits de son habileté; deux mois après le départ des envoyés de Constantin, il mourut au palais de Latran, le 26 avril 757.

Nous pouvons nous écrier avec le Prophète : « Vanité, » vanité des choses humaines! » Ce pontife, qui avait abusé de la religion pour agrandir son autorité; qui avait employé une fourberie sacrilège et s'était servi des noms sacrés du Christ, de la Vierge et des saints, pour des intérêts méprisables, perdit avec la vie, ses grandeurs, ses richesses, ses palais et ses provinces!

PAUL I^{er},

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

96^e PAPE.

PÉPIN,
roi
de France.

Élection de Paul I^{er}. — L'archevêque de Ravenne refuse de s'assujettir à la loi du célibat. — Zèle du pape Paul pour les reliques. — Sa libéralité pour les moines et les églises. — Soumission de Paul aux ordres de Pépin. — Mort du pontife. — Sa bienfaisance envers les malheureux.

Pendant les derniers jours de la maladie d'Étienne, Rome s'était divisée en deux factions pour l'élection d'un nouveau pontife. Le parti le plus nombreux voulait nommer Paul, frère d'Étienne III; l'autre portait l'archidiacre Théophylacte au saint-siège. Mais Paul, plutôt philosophe que prêtre, refusa de se mêler aux intrigues de son parti, dédaigna de fortifier sa faction par des brigues simoniaques, et ne sortit pas même du palais de Latran, où il rendait à son frère les soins que réclamaient ses souffrances.

Néanmoins, après la mort d'Étienne, le parti de Théophylacte se dissipa de lui-même, et Paul fut ordonné pontife. Le nouveau pape écrivit aussitôt au roi Pépin afin de lui annoncer la douloureuse perte de son frère, et pour l'instruire de son élection. Il promettait au monarque français une fidélité inébranlable en son nom et au nom du peuple romain, pour lequel il réclamait sa protection puissante.

Par le traité conclu avec Astolphe, et confirmé par Didier,

l'évêché de Ravenne avait été reconnu comme devant être soumis au saint-siège pour le temporel et pour le spirituel : le pape, empressé de faire valoir ses nouveaux droits, déposa le prélat de cette Église, qui vivait publiquement avec sa femme légitime, et lui ordonna de venir à Rome pour rendre compte de sa conduite.

L'archevêque de Ravenne obtint cependant sa réinstallation en promettant de se séparer de sa femme. En effet il la fit entrer dans un monastère de la ville ; mais il continua avec elle ses relations coupables, et les saintes religieuses tolérèrent par faiblesse cette infraction aux lois de l'Église.

Vers la fin de l'année la reine Bertrade accoucha d'une fille, qui fut nommée Giselle : cette heureuse nouvelle fut annoncée au pontife par le roi de France, qui lui envoyait en même temps le voile dont la princesse avait été enveloppée le jour où elle avait reçu le baptême. Paul comprit, en recevant ce présent, que le monarque voulait qu'il regardât Giselle comme sa fille spirituelle ; aussitôt il assembla le peuple à la basilique de Sainte-Pétronille, et il consacra en l'honneur de Pépin un autel sur lequel fut déposé le voile précieux que les seigneurs français lui avaient apporté. Dans la suite, le saint-père désirant augmenter la vénération des fidèles pour cette église, fit transporter dans le sanctuaire les reliques de Pétronille, enlevées à l'oratoire de l'ancien cimetière qui portait le nom de cette sainte.

Du reste le pape montra un zèle outré et ridicule pour les reliques ; il fit creuser tous les cimetières situés hors de Rome, afin d'en retirer les ossements putréfiés. Les cadavres tirés de ces horribles charniers furent déposés dans

les temples et adorés comme les restes sacrés de glorieux martyrs. Paul fit exhumer de cette manière les restes de plus de trois cents personnages qui étaient morts en odeur de sainteté ; il les porta lui-même solennellement dans les rues de Rome, renfermés dans des châsses précieuses rehaussées de lames d'argent et d'or étincelantes de pierreries, et il les plaça dans les titres, dans les diaconies, dans les monastères et dans les églises. Il leur construisit des oratoires jusque dans sa maison paternelle, où il éleva en l'honneur des papes Étienne, martyr, et saint Sylvestre, confesseur, un autel magnifique, dans lequel il ensevelit un grand nombre de ces ossements. Tous ces oratoires étaient confiés à des communautés qui célébraient le service divin jour et nuit. Malheureusement le saint-père dépouilla le trésor des pauvres afin d'assigner aux religieux d'immenses revenus.

Constantin Copronyme continuait en Orient ses persécutions contre les iconolâtres, et exerçait principalement ses rigueurs contre les solitaires et les moines, qu'il nommait « les abominables. » Les légendaires ecclésiastiques prétendent qu'il épuisa contre ces infortunés tous les genres de supplices imaginables ; qu'entre autres il fit rouer à coups de barre de fer un prêtre appelé André, jusqu'à ce que ses os eussent été broyés ; qu'ensuite il le fit enfermer dans un sac et jeter à la mer ; qu'il fit écraser entre deux plaques d'airain un abbé nommé Paul ; qu'il fit murer dans une chapelle quarante-huit moines qui moururent de rage et de faim dans cette infernale prison. Ils racontent également une anecdote fort singulière sur un religieux du mont Saint-Maxence, le vénérable Étienne, l'une des victimes de l'empereur grec. Suivant

eux, ce moine, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté, habitait une grotte qui n'avait que deux coudées de long sur une de large, et à moitié découverte, afin que celui qui l'habitait fût constamment exposé aux injures des saisons. Ses vêtements consistaient en une simple tunique de peau, sous laquelle il portait une chaîne de fer croisée depuis les épaules jusqu'aux reins, et rivée par les extrémités à une ceinture également de fer, qui soutenait une seconde tunique de cuir. La légende rapporte que Constantin envoya au vénérable cénobite un officier de sa cour, chargé de riches présents, pour le corrompre et l'engager à briser les images; mais que saint Étienne ayant refusé opiniâtrement d'obéir au prince, celui-ci le fit accuser d'entretenir un commerce criminel avec une dame de qualité, qui avait donné tous ses biens à un monastère de filles, situé près du mont Saint-Maxence; qu'il produisit des faux témoins qui déclarèrent avoir vu cette religieuse, appelée Anne, faire entrer de nuit Étienne dans sa cellule, et avoir acquis la preuve par la vue, en regardant à travers les jointures de la porte, qu'ils se livraient ensemble au péché de la chair. Qu'en conséquence de cette déclaration, l'infortunée Anne fut condamnée à être attachée toute nue à une croix grecque et frappée par le bourreau avec des lanières plombées sur le ventre et les seins jusqu'à ce qu'elle eût expiré; qu'Étienne fut amené à Constantinople couvert de ses deux tuniques de cuir, attaché avec ses chaînes par les pieds et traîné par l'exécuteur et ses aides, la face contre terre, dans les rues fangeuses de la ville, jusqu'à ce que ses côtes fussent brisées, et ses membres dégarnis de chair; qu'enfin on jeta son cadavre

dans un cloaque destiné aux suppliciés, et creusé sur l'emplacement où avait été bâtie autrefois l'église de Saint-Pelage.

En Italie, l'Église était tranquille et puissante, grâce à la protection des Franks; aussi, pendant toute la durée de son pontificat, Paul se montra-t-il constamment soumis au roi Pépin, et sacrifia-t-il même ses sentiments personnels aux désirs du monarque. On raconte qu'un prêtre de l'Église romaine, nommé Marin, attaché à la cour de France, avait donné à George, ambassadeur de l'empereur Constantin, des conseils sages, mais contraires aux intérêts du saint-siège; et que le pontife en ayant été instruit, fit connaître tout son ressentiment au roi, et le pria de faire reléguer le prêtre coupable dans une province éloignée, afin qu'il se repentît de son crime. Pépin, qui était satisfait des services de cet ecclésiastique, refusa de l'exiler, et réclama au contraire pour son protégé un évêché, et le titre de Saint-Chrysogone. Alors le pape ne songea plus à punir Marin; bien plus, il s'empressa de lui envoyer les marques de ses nouvelles dignités, exprimant qu'avant toutes choses il désirait être agréable à l'illustre monarque des Français.

Dans l'affaire de Remedius, frère de Pépin, il donna une nouvelle preuve de sa soumission au prince: le métropolitain de Reims, appelé Remy ou Remedius, avait gardé dans son diocèse Siméon, chantre de l'Église romaine, pour faire apprendre le chant religieux aux clercs de son Eglise. Celui-ci ayant été rappelé à Rome avant d'avoir achevé l'éducation des clercs, l'archevêque en témoigna son mécontentement au roi. Le prince écrivit aussitôt au pape, et se plaignit du peu d'égards qu'il avait montré pour Remy.

Paul se hâta de répondre au monarque irrité : « Seigneur,
 » soyez assuré que sans la mort de George, le chef de nos
 » chantres, nous n'eussions jamais retiré Siméon du service
 » de votre frère; mais le besoin impérieux de notre Église
 » nous a forcé d'agir ainsi. Pour réparer autant que possible
 » notre faute, nous vous promettons de prendre un soin ex-
 » trême des moines que vous nous avez envoyés; nous les
 » instruirons parfaitement dans le chant ecclésiastique, et
 » nous leur remettons tous nos livres de musique et de
 » science; l'Antiphonier, le Responsal, la Dialectique d'Aris-
 » tote, les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite; des livres
 » de géométrie, d'orthographe, et une grammaire latine.
 » Nous ajouterons pour la reine votre femme une magnifique
 » horloge nocturne. »

Quelque temps après, le pape ayant eu l'imprudence, à la suite d'une cérémonie religieuse, de rester plusieurs heures exposé au soleil dans l'église de Saint-Paul, fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 21 juin de l'année 767.

Anastase représente le saint-père comme un homme d'un caractère doux et charitable; il affirme que pendant la nuit il se rendait, accompagné de quelques domestiques, dans les demeures des pauvres, pour distribuer des aumônes; qu'il visitait les malades, et leur donnait tous les secours qui leur étaient nécessaires; que les prisonniers avaient également part à ses bienfaits, qu'il payait souvent les dettes des ouvriers que des créanciers impitoyables retenaient dans les cachots; enfin qu'il soulageait les veuves, les orphelins et tous ceux qui étaient dans le besoin. L'Église a justement placé ce pontife au nombre des saints qu'elle révère.

CONSTANTIN II,

CONSTANTIN,
 DIT COPRONYME,
 empereur d'Orient.

97^e PAPE.

PÉPIN,
 roi
 de France.

Cabales et violences pour l'élection d'un pape. — Un laïque est élevé sur le siège pontifical sous le nom de Constantin II. — Lettres du pontife à Pépin. — Le roi de France refuse de reconnaître Constantin. — Conspiration contre le pape. — Constantin est chassé du saint-siège. — Élection frauduleuse du moine Philippe. — Il est chassé par le diacre Étienne. — Élection violente d'Étienne IV.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Paul se fut répandue, les ambitions se montrèrent au grand jour pour disputer la chaire de saint Pierre. Toton, duc de Nepi, ayant résolu de conquérir le trône pontifical pour sa famille, rassembla tous ses partisans, entra dans Rome par la porte de Saint-Pancrace, et conduisit ses troupes dans son palais. Cette démarche hardie épouvanta tous les concurrents, et son frère Constantin fut déclaré pape, quoiqu'il n'eût pas même reçu les ordres sacrés.

Ensuite Toton le conduisit, les armes à la main, au palais de Latran, pour recevoir la tonsure cléricale des mains de George, évêque de Préneste. Le prélat résista d'abord aux ordres du seigneur de Nepi; il le conjura de renoncer à une

Paul se hâta de répondre au monarque irrité : « Seigneur, »
 » soyez assuré que sans la mort de George, le chef de nos
 » chantres, nous n'eussions jamais retiré Siméon du service
 » de votre frère; mais le besoin impérieux de notre Église
 » nous a forcé d'agir ainsi. Pour réparer autant que possible
 » notre faute, nous vous promettons de prendre un soin ex-
 » trême des moines que vous nous avez envoyés; nous les
 » instruirons parfaitement dans le chant ecclésiastique, et
 » nous leur remettons tous nos livres de musique et de
 » science; l'Antiphonier, le Responsal, la Dialectique d'Aris-
 » tote, les ouvrages de saint Denis l'Aréopagite; des livres
 » de géométrie, d'orthographe, et une grammaire latine.
 » Nous ajouterons pour la reine votre femme une magnifique
 » horloge nocturne. »

Quelque temps après, le pape ayant eu l'imprudence, à la suite d'une cérémonie religieuse, de rester plusieurs heures exposé au soleil dans l'église de Saint-Paul, fut attaqué d'une fièvre violente, dont il mourut le 21 juin de l'année 767.

Anastase représente le saint-père comme un homme d'un caractère doux et charitable; il affirme que pendant la nuit il se rendait, accompagné de quelques domestiques, dans les demeures des pauvres, pour distribuer des aumônes; qu'il visitait les malades, et leur donnait tous les secours qui leur étaient nécessaires; que les prisonniers avaient également part à ses bienfaits, qu'il payait souvent les dettes des ouvriers que des créanciers impitoyables retenaient dans les cachots; enfin qu'il soulageait les veuves, les orphelins et tous ceux qui étaient dans le besoin. L'Église a justement placé ce pontife au nombre des saints qu'elle révère.

CONSTANTIN II,

CONSTANTIN,
 DIT COPRONYME,
 empereur d'Orient.

97^e PAPE.

PÉPIN,
 roi
 de France.

Cabales et violences pour l'élection d'un pape. — Un laïque est élevé sur le siège pontifical sous le nom de Constantin II. — Lettres du pontife à Pépin. — Le roi de France refuse de reconnaître Constantin. — Conspiration contre le pape. — Constantin est chassé du saint-siège. — Élection frauduleuse du moine Philippe. — Il est chassé par le diacre Étienne. — Élection violente d'Étienne IV.

Aussitôt que la nouvelle de la mort de Paul se fut répandue, les ambitions se montrèrent au grand jour pour disputer la chaire de saint Pierre. Toton, duc de Nepi, ayant résolu de conquérir le trône pontifical pour sa famille, rassembla tous ses partisans, entra dans Rome par la porte de Saint-Pancrace, et conduisit ses troupes dans son palais. Cette démarche hardie épouvanta tous les concurrents, et son frère Constantin fut déclaré pape, quoiqu'il n'eût pas même reçu les ordres sacrés.

Ensuite Toton le conduisit, les armes à la main, au palais de Latran, pour recevoir la tonsure cléricale des mains de George, évêque de Préneste. Le prélat résista d'abord aux ordres du seigneur de Nepi; il le conjura de renoncer à une

entreprise aussi criminelle; enfin, cédant aux promesses et aux présents, il conféra au nouveau pontife les ordres ecclésiastiques jusqu'au diaconat; et le dimanche suivant, assisté des évêques d'Albane et de Porto, il le consacra chef du clergé de Rome.

Constantin, en possession de la chaire apostolique, écrivit au roi de France pour l'instruire de son élection, qu'il affirmait avoir été faite malgré lui, et pour obéir aux volontés de la Providence. N'ayant point reçu de réponse, il adressa une nouvelle lettre, suppliant Pépin de n'ajouter aucune croyance aux calomnies que les envieux pouvaient répandre contre lui; et pour lui montrer qu'il apportait un grand zèle aux intérêts de la religion, il ajoutait : « Nous vous donnons » avis que le 12 du mois d'août dernier, un prêtre appelé » Constantin nous a remis la lettre synodale de Théodore, » patriarche de Jérusalem, adressée à notre prédécesseur » Paul, et revêtue des signatures des évêques d'Alexandrie, » d'Antioche, et de celles de plusieurs métropolitains d'O- » rient. Nous l'avons approuvée, et nous en avons fait la lec- » ture sur l'ambon du temple, devant le peuple. Nous vous » en envoyons la copie en latin et en grec, afin que vous » vous réjouissiez avec nous de voir les chrétiens d'Orient » montrer une sainte ardeur pour le culte des images. »

Pépin, qui avait été instruit des événements scandaleux de l'élection de Constantin, ne répondit pas à sa seconde lettre, et refusa d'approuver son intrusion.

Christophe, primicier de l'Église romaine, et son fils Sergius, sacellaire ou trésorier, profitant de la mésintelligence des deux cours, résolurent d'élever un autre pape sur la

chaire de saint Pierre, et formèrent une conjuration contre le pontife. D'abord, ils songèrent à s'assurer l'appui du roi des Lombards, et pour exécuter plus facilement leur dessein, ils annoncèrent à leurs amis qu'ils voulaient terminer leurs jours dans un monastère; ensuite ils demandèrent au pontife la permission de quitter Rome et de se retirer dans le couvent de Saint-Sauveur, situé près de Pavie.

Constantin avait déjà reçu quelques confidences sur les projets hostiles de ces deux prêtres; cependant, rassuré par leurs protestations de dévouement, il se contenta de leur faire jurer sur le Christ et sur l'Évangile qu'ils n'entreprendraient jamais rien contre son autorité. Ils prirent alors la route des états des Lombards; mais, au lieu de se rendre au monastère, ils entrèrent dans Pavie, et supplièrent Didier de leur accorder du secours pour délivrer l'Église de Rome, s'engageant à faire nommer un autre pontife qui restituerait au prince les villes qu'il avait été obligé d'abandonner au saint-siège.

Séduit par l'espoir de reconquérir les provinces qu'il avait perdues, Didier consentit à leur donner des troupes qui les accompagnèrent à Rieti. De son côté, Sergius se mit à la tête des soldats du duché de Spolète, prit les devants, et se dirigea vers Rome pendant la nuit.

A la pointe du jour, il se présenta à la porte de Saint-Pancrace, où l'attendaient déjà un grand nombre de parents et d'amis prévenus de sa marche. Dès que ceux-ci aperçurent les signaux, ils désarmèrent les sentinelles, ouvrirent les portes et montèrent sur les murailles, arborant un étendard pour avertir qu'on pouvait entrer dans la ville. Néanmoins les Lombards redoutant quelque piège, restèrent postés sur le

mont Janicule, et refusèrent de pénétrer dans Rome; enfin, excités par les harangues de Sergius et de Racipert, un de leurs chefs, ils descendirent la colline.

Toton, à la nouvelle de l'entrée des ennemis, rassembla quelques soldats à la hâte et marcha à la rencontre des Lombards; dans le trajet il fut rejoint par Démétrius, secondicier, et par le cartulaire Gratosus, deux traîtres vendus à ses ennemis. Ceux-ci, sous prétexte de diriger ses pas, le firent tomber dans une embuscade au détour d'une rue; à un signal donné, il fut entouré d'assassins, et Racipert lui porta dans les reins un coup de lance si violent qu'il l'étendit roide mort.

A l'instant les soldats lâchèrent pied, abandonnèrent le champ de bataille, et coururent au palais de Latran. L'effroi gagna tous les esprits; Constantin et son autre frère Passif, tremblant pour leur vie, s'enfermèrent dans l'oratoire de Saint-Césaire avec le vidame Théodore, et attendirent avec anxiété la fin de cette terrible révolution. Lorsque le tumulte fut apaisé, les chefs de la milice romaine se rendirent auprès du pontife et le conduisirent dans un monastère, qui était regardé comme un asile inviolable.

Ainsi la victoire était demeurée aux rebelles; mais dès le lendemain la mésintelligence éclata entre eux; et le prêtre Waldipert, l'un des chefs de la révolte, résolut de faire nommer secrètement un pape, afin de prévenir les projets ambitieux de Sergius et de son père. Il assembla en secret les diacres et les prêtres de son parti, et après leur avoir fait approuver son dessein, ils se rendirent en troupe au couvent de Saint-Vit ou Vitus, et ils en tirèrent le moine Philippe, qu'ils portèrent sur leurs épaules jusqu'à la basilique de La-

tran, en criant dans les rues de Rome: « Philippe est pape, » saint Pierre lui-même l'a choisi. »

Le nouveau pontife s'agenouilla, selon l'usage, devant un évêque pour recevoir la consécration; ensuite il se leva, donna sa bénédiction au peuple assemblé dans l'église, se rendit au palais pour prendre possession de la chaire de saint Pierre, et le même soir, il traita à sa table les principaux dignitaires de l'Église et de la milice.

Christophe arriva le lendemain sous les murs de Rome. Dès qu'il eut connaissance de l'usurpation qui venait d'être accomplie, il entra en fureur, et protesta avec d'affreux serments que les Lombards ne quitteraient point la ville avant que le pape élevé par Waldipert eût été chassé du palais patriarcal. Les prêtres, intimidés par les menaces de Christophe, déclarèrent l'élection de Philippe simoniaque et sacrilège, lui arrachèrent ses vêtements sacerdotaux, le frappèrent sur la joue, et le renvoyèrent honteusement dans son couvent.

Sergius et Christophe proclamèrent alors évêque de Rome l'exécrable Étienne IV. Les soldats lombards, le glaive nu, répondirent par des acclamations, élevèrent le nouvel élu sur leurs bras, et le portèrent en triomphe au palais de Latran.

En Orient, les persécutions continuaient toujours contre les adorateurs d'images. L'empereur, dans son fanatisme sanguinaire, condamnait impitoyablement aux plus affreux supplices ses serviteurs, ses amis, et même ses parents. Le patriarche Constantin, qui avait baptisé ses deux enfants, ne put échapper à la mort, malgré cette espèce de lien spirituel qui l'attachait au tyran. Furieux de n'avoir pu soumettre le prélat, ni par la perte de ses biens, ni par l'exil, ni par l'em-

prisonnement, l'empereur le fit comparaître devant une assemblée d'ecclésiastiques pour y être jugé. Préalablement il lui fit administrer une flagellation si cruelle, que les muscles de ses reins ayant été coupés, il lui était devenu impossible de se tenir debout ou assis. On fut obligé de l'apporter dans l'église de Sainte-Sophie, où étaient réunis les Pères qui devaient prononcer sa sentence, et de l'étendre devant le sanctuaire, à un endroit appelé solea, pour assister au jugement. Lorsque le décret de condamnation eut été rendu, un secrétaire lut à haute voix la liste des crimes dont il était accusé; et à chaque chef d'accusation, le bourreau souffleta le malheureux Constantin. Ensuite le patriarche Nicétas, du haut de son trône d'or, au feu des cierges et au glas des cloches, l'anathématisa solennellement; puis tous les évêques passèrent devant Constantin, lui arrachèrent par lambeaux ses vêtements sacerdotaux et lui crachèrent au visage. Après cette cérémonie infamante, l'infortuné fut traîné jusque sur le seuil de la basilique, et les portes du temple furent fermées sur lui. Le lendemain, on le donna en spectacle dans l'hippodrome, on lui arracha les cheveux, la barbe et les sourcils, on le revêtit d'un fourreau de laine sans manches, on l'attacha sur un âne à rebours, et on lui fit faire trois fois le tour de la carrière, conduit par son jeune neveu, à qui on avait coupé le nez. Enfin l'empereur lui fit crever les yeux, couper les lèvres et la langue, et le voyant expirant, il donna ordre qu'on lui tranchât la tête et qu'on la pendît par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied jusqu'au cloaque où l'on jetait les suppliciés.

ÉTIENNE IV,

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

98^e PAPE.

CHARLEMAGNE,
roi
de France.

Origine d'Étienne IV. — Cruautés exercées par Étienne contre l'infortuné Constantin. — On crève les yeux et on arrache la langue aux amis et aux parents de l'ancien pape. — Le prêtre Waldipert meurt dans les supplices. — Étienne récompense les ministres de ses vengeances. — Légation en France. — Concile de Rome. — Constantin est condamné à recevoir mille coups sur la tête et à avoir la langue arrachée. — Décrets sur l'élection des papes. — Usurpation du siège de Ravenne. — Le pontife détourne les princes français d'une alliance avec les Lombards. — Paul Astarte, chambellan d'Étienne IV, se lie avec Didier, roi des Lombards. — Le pape abandonne ses amis. — Christophe et Sergius sont condamnés à avoir les yeux arrachés devant la porte de Rome. — Justice éclatante de Dieu. — Ingratitude des princes — Lâcheté du pape. — Mort d'Étienne.

Étienne, fils d'Olivius, était Sicilien d'origine. Dans sa jeunesse, il avait quitté sa patrie pour se rendre auprès d'un ami de son père qui le présenta à Grégoire III. Placé par les ordres du pontife dans le monastère de Saint-Chrysostome, Étienne s'instruisit dans le chant ecclésiastique et reçut quelques notions des saintes Écritures. A la mort de son pro-

prisonnement, l'empereur le fit comparaître devant une assemblée d'ecclésiastiques pour y être jugé. Préalablement il lui fit administrer une flagellation si cruelle, que les muscles de ses reins ayant été coupés, il lui était devenu impossible de se tenir debout ou assis. On fut obligé de l'apporter dans l'église de Sainte-Sophie, où étaient réunis les Pères qui devaient prononcer sa sentence, et de l'étendre devant le sanctuaire, à un endroit appelé solea, pour assister au jugement. Lorsque le décret de condamnation eut été rendu, un secrétaire lut à haute voix la liste des crimes dont il était accusé; et à chaque chef d'accusation, le bourreau souffleta le malheureux Constantin. Ensuite le patriarche Nicétas, du haut de son trône d'or, au feu des cierges et au glas des cloches, l'anathématisa solennellement; puis tous les évêques passèrent devant Constantin, lui arrachèrent par lambeaux ses vêtements sacerdotaux et lui crachèrent au visage. Après cette cérémonie infamante, l'infortuné fut traîné jusque sur le seuil de la basilique, et les portes du temple furent fermées sur lui. Le lendemain, on le donna en spectacle dans l'hippodrome, on lui arracha les cheveux, la barbe et les sourcils, on le revêtit d'un fourreau de laine sans manches, on l'attacha sur un âne à rebours, et on lui fit faire trois fois le tour de la carrière, conduit par son jeune neveu, à qui on avait coupé le nez. Enfin l'empereur lui fit crever les yeux, couper les lèvres et la langue, et le voyant expirant, il donna ordre qu'on lui tranchât la tête et qu'on la pendît par les oreilles dans la place du Mille, où elle demeura exposée à la vue du peuple. Le corps fut traîné par un pied jusqu'au cloaque où l'on jetait les suppliciés.

ÉTIENNE IV,

CONSTANTIN,
DIT COPRONYME,
empereur d'Orient.

98^e PAPE.

CHARLEMAGNE,
roi
de France.

Origine d'Étienne IV. — Cruautés exercées par Étienne contre l'infortuné Constantin. — On crève les yeux et on arrache la langue aux amis et aux parents de l'ancien pape. — Le prêtre Waldipert meurt dans les supplices. — Étienne récompense les ministres de ses vengeances. — Légation en France. — Concile de Rome. — Constantin est condamné à recevoir mille coups sur la tête et à avoir la langue arrachée. — Décrets sur l'élection des papes. — Usurpation du siège de Ravenne. — Le pontife détourne les princes français d'une alliance avec les Lombards. — Paul Astarte, chambellan d'Étienne IV, se lie avec Didier, roi des Lombards. — Le pape abandonne ses amis. — Christophe et Sergius sont condamnés à avoir les yeux arrachés devant la porte de Rome. — Justice éclatante de Dieu. — Ingratitude des princes — Lâcheté du pape. — Mort d'Étienne.

Étienne, fils d'Olivius, était Sicilien d'origine. Dans sa jeunesse, il avait quitté sa patrie pour se rendre auprès d'un ami de son père qui le présenta à Grégoire III. Placé par les ordres du pontife dans le monastère de Saint-Chrysostome, Étienne s'instruisit dans le chant ecclésiastique et reçut quelques notions des saintes Écritures. A la mort de son pro-

tecteur, le pontife Zacharie le retira du couvent, le plaça à la chambre du palais, et l'ordonna ensuite prêtre du titre de Sainte-Cécile. Les papes Étienne III et Paul I^{er} l'attachèrent également à leur personne.

A la mort de Paul, il s'était retiré dans la basilique de Sainte-Cécile et avait conspiré pour se faire élever à la suprême dignité de l'Église ; mais l'élection de Constantin II avait traversé ses projets. Enfin la dernière révolution lui avait acquis cette tiare pontificale, le but de toutes ses intrigues, la récompense de toutes ses machinations. Il se fit consacrer sous le nom d'Étienne IV, dans l'église de Saint-Pierre, en présence du clergé, des grands et du peuple. On lut à haute voix, sur l'ambon de la basilique, une confession des Romains, qui s'accusaient de n'avoir pu empêcher l'intrusion de Constantin, imploraient le pardon de leur crime, et demandaient la punition des coupables.

Aussitôt le nouveau pontife ordonna au bourreau de crever les yeux et de couper la langue à l'évêque Théodore, vidame, l'ami du pape dépossédé. Après son supplice, le malheureux mutilé fut traîné au couvent du mont Scaurus et jeté dans un cachot, où les moines le laissèrent mourir de faim.

Étienne livra ensuite à ses soldats l'infortuné Passif, qui n'était coupable d'aucun crime, si ce n'est d'appartenir à la famille de Constantin ; les séides du tyran l'accablèrent d'outrages, le dépouillèrent de ses vêtements, le frappèrent de verges, lui arrachèrent les yeux, et le plongèrent tout sanglant dans les cachots du monastère de Saint-Sylvestre.

Toutes ces exécutions ne calmèrent point la fureur d'Étienne ; et semblable à un tigre dont la rage s'accroît au mi-

lieu du carnage, le saint-père assista aux supplices de ses ennemis, commanda les massacres et désigna chaque jour de nouvelles victimes!

A la tête de ses lévites, le pontife pénétra dans l'abbaye où Constantin avait été conduit par les magistrats de Rome, et le poursuivit jusque dans le sanctuaire. Par ses ordres, on l'arracha de l'autel qu'il tenait embrassé, on l'attacha sur un cheval, avec des poids énormes suspendus aux pieds, on le promena dans les rues de la ville et on le conduisit sur la place publique, où le bourreau lui creva les yeux avec un fer rouge. Après le supplice, Constantin fut jeté dans la boue, foulé aux pieds des exécuteurs, et demeura pendant vingt-quatre heures exposé à des souffrances épouvantables et sans secours, Étienne ayant fait défense aux citoyens de lui donner le moindre soulagement et même d'approcher du moribond, sous peine de la potence.

Enfin le deuxième jour, comme le patient vivait encore, les murmures du peuple obligèrent les prêtres à enlever la malheureuse victime, qui fut portée dans un monastère.

Étienne tourna ensuite sa vengeance contre le prêtre Waldipert ; il l'accusa d'avoir voulu assassiner Christophe le primicier ; et cet ecclésiastique, qui en réalité n'était coupable que d'avoir fait élire un autre pape, fut promené dans les rues de Rome, attaché à rebours sur un âne, et la queue entre les mains en guise de rênes. Après cette humiliation, il fut livré au bourreau, qui lui arracha les ongles des pieds et des mains, le tenailla avec des pinces ardentes, lui creva les yeux et lui arracha la langue. Le malheureux prêtre ne put supporter la violence des tourments, et mourut entre les

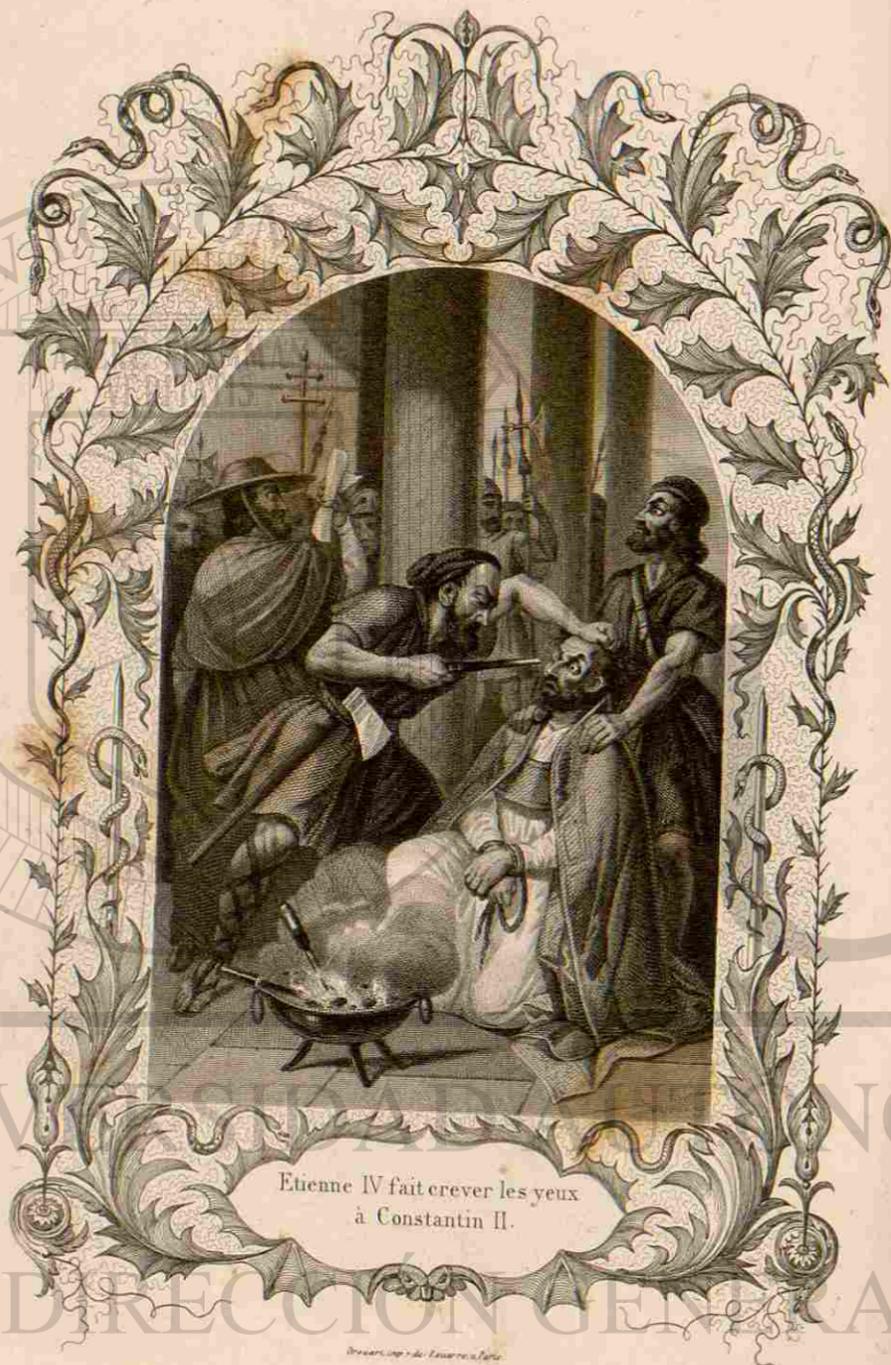
mains des exécuteurs; néanmoins la justice du pape eut son cours, le supplice s'acheva sur le cadavre, qui ensuite fut jeté dans les cloaques hors des murailles.

Le nouveau pontife s'étant ainsi assuré la tranquille possession du trône de Saint-Pierre, songea à récompenser les exécrables ministres de ses vengeances. Les soldats, bourreaux dociles de tous les tyrans, oppresseurs stupides de la liberté des peuples, furent gorgés d'or et de vin, et reçurent la permission de retourner dans leur pays chargés des dépouilles des Romains. Gratosus, de simple cartulaire qu'il était précédemment, fut élevé à la dignité de duc de Rome; Sergius obtint la légation de France, et partit aussitôt à la tête d'une ambassade pour remettre des lettres adressées au roi Pépin et aux princes ses fils.

Étienne, désirant voiler le scandale de son usurpation, pria le monarque d'envoyer des évêques français au concile qu'il avait convoqué pour condamner l'intrusion du faux pontife Constantin. Pendant son voyage, Sergius apprit la mort de Pépin et le couronnement de Charles et de Carloman; il continua néanmoins sa route, et remit aux nouveaux souverains les lettres destinées à leur père. La demande d'Étienne ayant été accordée par les princes, douze prélats français se rendirent à Rome pour assister au synode.

Étrange concile, réuni non pour juger, mais pour condamner! On apporta le malheureux Constantin dans la basilique de Saint-Sauveur, au palais de Latran, où se tenait l'assemblée; et quand il fut en présence de ses juges, Étienne lui adressa les questions suivantes: « Pourquoi, homme infâme, étant simple laïque, as-tu osé t'élever à la dignité





Etienne IV fait crever les yeux
à Constantin II.

Desvignes del. - Lezore sculp.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA

JANU

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

®

» d'évêque par une intrusion abominable? » L'infortuné put à peine faire entendre sa réponse au milieu des larmes et des sanglots : « Je n'ai rien fait, mes frères, qui ne puisse être » excusé par des exemples récents : Sergius, laïque comme » moi, s'est fait sacrer métropolitain de Ravenne; le laïque » Étienne a de même été ordonné évêque de Naples..... » Les prélats d'Italie, confondus par la justesse de ses raisons, et redoutant la censure des évêques français, l'interrompirent brusquement, se récriant contre son insolence et son audace. Le pontife commanda au bourreau de lui donner mille coups sur la tête et de lui arracher la langue : l'exécution eut lieu dans le synode même, en présence des prélats!

Après le supplice, ce corps horriblement mutilé et presque sans vie fut emporté de l'assemblée et jeté dans les cachots des moines, où il fut appliqué à de nouvelles tortures!

On examina tout ce qui avait été fait pendant le pontificat de Constantin, et les actes du concile qui avait confirmé son élection furent brûlés au milieu du sanctuaire. Ensuite, le pape se leva de son siège, se jeta à terre en poussant des gémissements et criant « Kyrie eleison; » les prêtres et le peuple se prosternèrent également, s'accusant avec Étienne d'avoir péché contre Dieu en recevant la communion des mains de l'abominable Constantin. Cette comédie terminée, les Pères proclamèrent que le clergé, le peuple et le pontife romain étaient absous de tous péchés, comme ayant été contraints de céder à la violence.

En outre de cette décision, Étienne IV fit rendre un décret par lequel il était défendu sous peine d'anathème, à aucun laïque, soit de la milice, soit d'un autre corps, de se mêler de

de Nocéra, sur lequel existe une légende assez curieuse. Après le pillage de la ville par les Lombards, Sanctule avait été emmené en captivité avec plusieurs autres fidèles, et parmi eux se trouvait un diacre condamné au dernier supplice pour avoir brisé une idole. La veille du jour fixé pour l'exécution, le saint ayant obtenu la permission de visiter le martyr dans son cachot, changea de vêtements avec lui et le fit évader. Le matin, lorsque les barbares reconnurent la pieuse supercherie, ils s'emportèrent en menaces contre Sanctule, le conduisirent devant les juges, qui décidèrent qu'il serait décapité à la place du diacre. Sanctule entendit prononcer sa sentence sans montrer la plus légère marque de crainte, et demanda seulement la faveur de prier quelques instants avant son exécution, ce qui lui fut accordé. Comme il restait longtemps prosterné la face contre terre, l'exécuteur lassé d'attendre, et pensant qu'il cherchait à retarder le supplice, étendit le bras armé de sa hache pour frapper le prêtre. Alors Sanctule s'écria : « Saint Jean, empêchez ce crime ! » A l'instant même, le bras du bourreau demeura élevé et sans aucun mouvement. Tous les spectateurs, frappés d'étonnement, s'approchèrent de l'exécuteur et reconnurent que son bras était changé en pierre. Aussitôt les Lombards, épouvantés de ce prodige, se prosternèrent aux pieds du ministre chéri de Dieu, et lui offrirent des bœufs, des chevaux, des ornements, et même une partie de l'or qu'ils avaient pris à Nocéra. Sanctule refusa ces riches présents, et ne demanda que la liberté des fidèles qu'ils retenaient captifs. Ceux-ci furent sur-le-champ délivrés de leurs fers, et ils retournèrent dans leur patrie avec le saint prêtre leur libérateur

PÉLAGE II,

TIBÈRE II,
MAURICE,
empereurs d'Orient.

65° PAPE.

CHILPÉRIC,
CLOTAIRE II,
rois de France.

Considérations sur les élections des évêques pendant le sixième siècle.

— Les empereurs se réservent le droit de confirmer les nominations des prélats. — Election de Pélagé II. — Il reçoit les moines du Mont-Cassin. — Le pape veut engager les rois franks dans une guerre contre les Lombards. — L'empereur Maurice envoie des secours en Italie. — Childebert reçoit une somme considérable pour chasser les Lombards d'Italie. — Il fait la paix avec ces peuples. — Le pontife veut ramener l'union dans l'Église. — Opiniâtreté des évêques d'Istrie. — On les persécute par ordre du pape Pélagé. — L'empereur défend les violences contre les schismatiques. — Grégoire d'Antioche est accusé d'inceste. — Il se justifie par le serment. — Jean le Jeûneur, archevêque de Constantinople, prend le titre d'évêque universel. — Mort de Pélagé. — Décrets qui lui sont attribués. — Jugement sur ce pontife.

Les pontifes de Rome avaient considérablement augmenté leurs richesses depuis le commencement du sixième siècle, en se déclarant les dispensateurs de la quatrième partie des biens de l'Église ; et bientôt ils purent se former un parti puissant dans la ville sainte. Les élections perdirent alors leur caractère religieux ; les ambitieux qui voulaient s'élever sur le trône de saint Pierre prodiguèrent l'or aux factions, et les brigues dégénérèrent en séditions.

Jusqu'à cette époque les princes ne s'étaient point occupés du choix des pontifes ; mais voyant grandir l'autorité du saint-siège, ils s'alarmèrent de la puissance des papes, et résolurent de ne plus permettre que le clergé et le peuple fussent indépendants dans les élections des évêques.

Sous le prétexte spécieux que cette liberté entraînait des séditions, des massacres, et quelquefois même poussait les concurrents à former des alliances secrètes avec les ennemis de l'état pour soutenir leurs prétentions, les empereurs ordonnèrent que les prélats élus par le concours des suffrages des laïques et des clercs, ne pourraient être sacrés et exercer leurs fonctions sacerdotales sans leur approbation. Ils se réservèrent principalement le droit de confirmer les élections des évêques de Rome, de Ravenne et de Milan, et laissèrent à leurs ministres le soin des autres sièges.

Cependant lorsqu'un ecclésiastique éminent, reconnu agréable au prince, avait été choisi par le peuple pour chef de ces diocèses, on le consacrait solennellement sans attendre la réponse de l'empereur. Il en était de même lorsque la guerre ou la peste interrompait les communications entre l'Orient et l'Occident. C'est ainsi que l'ordination de Pélage II, successeur de Benoît I^{er}, fut accomplie. Rome, assiégée par les ennemis, était serrée de si près, que personne ne pouvait sortir de l'enceinte de la ville ; l'état déplorable de l'Église obligea le clergé de consacrer son chef sans en avoir obtenu l'autorisation de Tibère. Néanmoins après la levée du siège, ils envoyèrent le diacre Grégoire à Constantinople pour faire approuver par l'empereur l'intronisation du nouveau pontife. Les empereurs grecs conservèrent le

droit de confirmer les élections des prélats d'Italie jusqu'au milieu du huitième siècle.

Pélage était Romain de naissance et fils de Vinigilde. Au commencement de son règne, les Lombards ravagèrent l'Italie, massacrèrent les ministres de la religion et ruinèrent le monastère du Mont-Cassin. Les religieux de ce couvent qui purent échapper aux glaives des Barbares trouvèrent un asile dans Rome, où le pape leur permit de bâtir une nouvelle retraite près du palais de Latran.

Afin d'arrêter les incursions des hordes qui saccageaient les villes latines, Pélage demanda des troupes à Tibère ; malheureusement la guerre que le prince soutenait contre les Perses rendit cette négociation inutile ; redoutant, s'il affaiblissait son armée en partageant ses forces, de ne pouvoir défendre l'empire contre des ennemis formidables, il refusa d'envoyer des soldats au secours de l'Italie. Alors le pontife, tournant ses regards d'un autre côté, rechercha l'appui des rois franks, et les supplia de déclarer la guerre aux Lombards. Ses projets échouèrent dans les Gaules comme ils avaient échoué à Constantinople ; et ses lettres adressées à l'évêque d'Arles et au prélat d'Auxerre afin d'obtenir la protection de Gontran, ne produisirent aucun effet.

Après la mort de Tibère II, le nouvel empereur Maurice fut plus favorable à Pélage que son prédécesseur. A la sollicitation du diacre Grégoire, il envoya des troupes au pontife, et fit même un traité avec Childebert II, roi d'Austrasie, auquel il paya cinquante mille sous d'or pour chasser les Lombards de l'Italie. Le chef frank s'avança aussitôt contre eux ; mais ceux-ci l'arrêtèrent dans sa marche, et achetèrent son

alliance pour une somme double de celle qui lui avait été payée par l'empereur grec. Childebert accepta le marché et suspendit les hostilités, sous prétexte qu'il attendait de nouveaux renforts. Ensuite il retourna dans les Gaules, et la péninsule romaine resta livrée à la merci de ses conquérants.

Les évêques qui s'étaient séparés de la communion du saint-siège, à l'occasion du cinquième concile, persévéraient dans leur scission, malgré les efforts que Jean III et Benoît I^{er} avaient tentés pour les ramener à l'unité. Pélage II, sollicité par son diacre Grégoire, entreprit contre eux une lutte nouvelle, et voulut les contraindre à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe. Il écrivit aux prélats d'Istrie, hérétiques opiniâtres, et les pria d'envoyer des députés à Rome, afin de prendre une décision sur le schisme qui scandalisait la chrétienté. Ceux-ci répondirent qu'ils ne se réuniraient point au siège apostolique, déshonoré par les papes qui persistaient dans des erreurs coupables et voulaient les imposer aux fidèles. Le métropolitain d'Aquilée accusa même le saint-père d'avoir trahi la foi du Christ et d'anathématiser la doctrine des conciles. Ce primat, imitant l'exemple que lui avaient laissé ses prédécesseurs Paulin et Macédonius, s'opposa vigoureusement aux prétentions de Pélage; et dans la suite, son successeur Sévère fut comme lui inébranlable pour la défense des trois chapitres.

Le pontife ayant vainement déployé contre eux les ressources de son éloquence et la menace des foudres ecclésiastiques, eut alors recours à la puissance temporelle; et Smaragde, gouverneur de l'Italie, seconda l'intolérance criminelle du pape en persécutant le clergé d'Istrie. Il chassa

Sévère du siège d'Aquilée, l'arracha de sa cathédrale, et l'emmena prisonnier à Ravenne, ainsi que trois autres prélats et un vieillard appelé Antoine, zélé défenseur de l'Église. Ces malheureuses victimes des violences de Smaragde furent livrées aux mains des bourreaux; et à force de tourments on les contraignit à communiquer avec l'un des esclaves du saint-père, Jean l'Apostat, évêque de Ravenne, qui lui-même avait autrefois approuvé les trois chapitres, et avait été séparé de la cour de Rome pour ce crime. Après leur abjuration, Sévère et les autres prisonniers obtinrent la permission de retourner à Grade, mais les peuples et le clergé schismatiques les regardant comme des apostats, ne voulurent pas les recevoir dans la ville, ni même s'entretenir avec eux.

Les hérétiques, convaincus de l'excellence de leur doctrine, résistèrent avec fermeté aux persécutions de Pélage; et animés par l'enthousiasme religieux, ils se proclamaient ouvertement les défenseurs des trois chapitres, afin d'obtenir les palmes du martyre. Le courage qu'ils montraient dans les supplices déterminait l'empereur à suspendre les exécutions. Il ordonna à Smaragde de faire cesser les violences exercées contre eux et de réprimer le fanatisme du saint-père, jusqu'au jour où l'Italie serait délivrée des Lombards et aurait recouvré sa liberté. A cette époque, il promettait de convoquer les évêques d'Occident dans un concile pour décider sur les coupables et pour continuer les persécutions.

Trois ans après, c'est-à-dire en 589, Grégoire d'Antioche, accusé d'inceste avec sa sœur par un laïque, se justifia par serment dans un synode tenu à Constantinople. L'accusateur du prélat fut déclaré calomniateur, condamné au bannisse-

ment, traîné ignominieusement dans les rues de la ville, et frappé par le bourreau avec un nerf de bœuf garni de pointes aiguës. L'assemblée devant laquelle Grégoire s'était justifié avait été présidée par Jean le Jeûneur, patriarche de la ville impériale, qui prit le titre d'évêque universel, pour montrer que les chefs du clergé d'Orient étaient soumis à son autorité. Aussitôt que Pélage eut été instruit des prétentions ambitieuses du prêtre Jean, il envoya des lettres à Byzance, déclarant qu'en vertu du pouvoir donné à saint Pierre il annulait les actes du synode de Constantinople, et défendait aux diacres de l'empereur d'assister à l'office divin célébré par un orgueilleux qui détruisait l'égalité de l'Église, et qui prenait un titre aussi contraire à l'humilité épiscopale.

Cette même année, Récarède, roi des Visigoths, après avoir adopté publiquement, et de concert avec les grands du royaume, la religion catholique, assembla un concile à Tolède, où furent convoqués les seigneurs et les prélats de tous les pays de son obéissance, afin de condamner l'hérésie arienne dont les peuples étaient infectés. Soixante-quatorze évêques et six ambassadeurs de prélats assistèrent à ce synode, que le roi présidait en personne. On ouvrit la session par la lecture d'une profession de foi souscrite par le prince et par la reine Baddo, sa femme, dans laquelle se trouvaient formulées des accusations violentes contre les doctrines d'Arius et de ses complices, et qui se terminait par une apologie des quatre grands conciles œcuméniques reconnus par l'Église. Ensuite le roi engagea les Pères à délibérer sur les réformes capables de remédier aux désordres. Le concile décréta que les prêtres et les évêques, au lieu de vivre publiquement

avec leurs femmes, comme ils le faisaient auparavant, apporteraient plus de mystères dans leurs relations charnelles, et ne coucheraient pas dans les chambres de leurs épouses. Il leur fut également défendu de faire mourir les enfants qui devaient le jour à des unions illicites. Les Pères firent pour les clercs une obligation, sous peine des censures les plus redoutables, de ne point poursuivre leurs confrères ni les laïques devant les juges séculiers; mais de les appeler devant les tribunaux ecclésiastiques, usage qui se répandit bientôt dans toute la chrétienté.

Les sessions du concile étaient à peine terminées, qu'une nouvelle assemblée fut convoquée à Narbonne, dans la partie des Gaules qui appartenait aux Goths, pour juger les doctrines ariennes. Différentes décisions y furent prises contre les hérétiques; entre autres on leur fit défense de regarder le jeudi comme un jour de fête, parce que dans le paganisme il était consacré à Jupiter; on leur interdit de travailler le dimanche, sous peine, pour les hommes libres, de payer dix sous d'or, et pour les esclaves de recevoir cent coups de fouet. Ces divers empiétements du clergé sur le pouvoir séculier montrent avec quel empressement les prêtres se hâtaient d'user des prérogatives qui leur avaient été accordées par le concile de Tolède.

A cette époque, les prélats avaient déjà la prétention de vouloir que les rois apprissent d'eux la manière dont ils devaient gouverner les peuples. Enfin les Pères du concile terminèrent leurs ridicules séances par un décret qui ordonnait aux fidèles de chanter le Gloria Patri après le dernier verset des Psaumes, pour montrer qu'ils condamnaient l'a-

rianisme. Telles furent les grandes choses qui illustrèrent le règne de Récarède le Catholique.

L'Europe était alors ravagée par une maladie contagieuse inconnue aux hommes, qui lui donnèrent le nom de la partie du corps qui était frappée des atteintes de ce mal cruel.

Pélage en fut attaqué, et mourut en 590, après avoir tenu le saint-siège pendant douze années et trois mois.

Yves de Chartres et Gratien rapportent plusieurs décrets attribués à Pélage, et Dupin assure qu'ils sont authentiques. Dans la première de ces décrétales, le saint-père défend l'élection des moines pour gouverner les Églises, regardant les fonctions du clergé séculier comme distinctes de celles du clergé régulier. D'après l'opinion du pontife, les prélats vivant avec les laïques doivent connaître les actions et les intérêts du monde; tandis que les religieux suivant les règles de la vie monastique au milieu des cloîtres, n'ont point acquis l'expérience nécessaire et sont incapables de diriger les fidèles. Dans la seconde décrétale il permet, en considération du petit nombre de personnes qui se consacrent à la cléricature, de donner les ordres à ceux qui auraient eu des enfants de leurs servantes après la mort des femmes légitimes, recommandant toutefois d'enfermer dans un couvent la fille coupable, afin qu'elle fasse pénitence de la faute du prêtre.

Les historiens affirment que ce pontife a mérité le titre de saint par de plus grandes vertus que n'en ont montré ceux que l'Église a canonisés, et ils le placent parmi les évêques les plus recommandables qui ont occupé la chaire de saint Pierre.

SAINT GRÉGOIRE I^{er},

MAURICE,
PHOCAS,
empereur.

66^e PAPE.

CLOTAIRE II,
roi
de France.

Naissance de Grégoire. — Son caractère. — Il se retire dans un monastère. — Fourberie des bénédictins. — Zèle de Grégoire pour la conversion des Anglais. — Il est ordonné diacre et envoyé en ambassade à Constantinople. — Il revient à Rome. — Il gouverne son monastère avec une grande sévérité. — Sa charité envers le peuple. — Élection de Grégoire. — Il refuse le pontificat. — Grégoire est découvert dans une caverne où il s'était caché. — Il monte sur le saint-siège. — On l'accuse d'hypocrisie. — Intolérance du pontife. — Il compose des dialogues sur des miracles grossiers et des fables ridicules. — Querelles entre le pape et le patriarche de Constantinople. — Guerre avec les Lombards. — Rome est assiégée. — Grégoire propose la paix aux Lombards. — Flatteries du pape envers la reine Brunehaut. — Conversion des Anglais. — La religion place les princes au-dessus des peuples. — Grégoire est accusé d'avoir empoisonné un évêque. — Superstitions grossières des Marseillais. — Pompe des cérémonies religieuses. — Découverte du purgatoire. — Incontinence du clergé. — Condamnation des agnoïtes. — Maux de Grégoire. — Les têtes de six mille enfants nouveau-nés sont trouvées dans les viviers du pape. — Flatteries criminelles du pontife envers Phocas. — Mort de Grégoire. — Son caractère. — Ses funérailles. — Fable sur la délivrance de Trajan. — Miracle ridicule sur la communion. — Grégoire persécute les enchanteurs et les sorciers. — Il détruit par fanatisme les monuments païens. — Il brûle les

l'élection des papes, qui était réservée aux évêques et au clergé, sauf la ratification des citoyens.

On défendit aux évêques de promouvoir à l'épiscopat aucun laïque ni aucun clerc qui ne fût monté canoniquement au rang de diacre ou de prêtre cardinal ; on interdit l'entrée de Rome, pendant les élections, aux habitants des châteaux de Toscane ou de Campanie ; et l'on défendit sous des peines sévères aux citoyens de la ville sainte de porter des armes ou des bâtons.

Le concile statua également sur les ordinations faites par Constantin, et rendit à ce sujet un décret conçu en ces termes : « Nous ordonnons que les évêques consacrés par le » faux pape redescendent au rang qu'ils occupaient dans » l'Église, et se présentent devant le saint-père pour recevoir » une nouvelle investiture de leurs diocèses. Nous voulons » que toutes les fonctions sacrées qui ont été exercées par » l'usurpateur soient réitérées, excepté le baptême et l'onction du saint chrême. Quant aux prêtres et aux diacres qui » ont été ordonnés dans l'Église romaine, nous décidons » qu'ils retourneront au rang de sous-diacres, et qu'il sera facultatif au pape de les ordonner de nouveau ou de les laisser dans leur rang primitif. Enfin, nous exigeons que les laïques tonsurés et gradués par Constantin soient enfermés dans un monastère, ou fassent pénitence dans leurs propres demeures. »

Lorsque le synode eut condamné tout ce qui était relatif à la cause de Constantin, les Pères s'occupèrent d'approuver la lettre synodale que Théodore, patriarche de Jérusalem, avait adressée à Paul I^{er} ; ensuite ils traitèrent la question

des images. Ils ordonnèrent que les reliques et les représentations des saints seraient honorées d'après les anciennes traditions de l'Église ; et que le concile des Grecs, qui blâmait le culte des images, serait anathématisé.

Enfin les travaux de l'assemblée étant terminés, Étienne IV, à la tête de son clergé, se rendit processionnellement, pieds nus et en chantant des hymnes religieux, à la basilique de Saint-Pierre ; Léonce, le scriniaire, monta sur l'ambon, lut les actes du synode à haute voix, et trois évêques italiens prononcèrent anathème contre les transgresseurs des décrets qui venaient d'être rendus. Le pape, redoutant la puissance des ducs et des seigneurs laïques qui ambitionnaient les charges d'évêques pour eux-mêmes ou pour leur famille, maintint dans la suite avec beaucoup de fermeté les décisions que l'assemblée avait décrétées, et s'opposa vigoureusement aux nominations des laïques.

A la mort de Sergius, archevêque de Ravenne, Michel, scriniaire de l'Église, ayant osé s'emparer du palais épiscopal et se faire reconnaître comme métropolitain, quoiqu'il ne fût pas même dans les ordres ecclésiastiques, le saint-père le déclara excommunié, et nomma pour le remplacer l'archidiaque Léon. Pendant plusieurs mois les deux compétiteurs se disputèrent le siège épiscopal avec un acharnement déplorable. Le duc Maurice ayant pris parti pour Michel, les troupes des Lombards vinrent soutenir l'usurpateur, s'emparèrent de Léon, et l'enfermèrent dans une étroite prison à Rimini. Maurice envoya des ambassadeurs à Étienne IV pour le prier de consacrer Michel, lui offrant de riches présents pour prix de sa condescendance. Mais le pape avait compris

qu'en ordonnant un seigneur protégé par les Lombards il pouvait favoriser leurs prétentions sur Ravenne; la politique triompha même de son avarice, il envoya auprès des insurgés les nonces du saint-siège et les ambassadeurs du roi Charles, qui agirent si puissamment sur l'esprit des Ravennois, que Michel fut chassé de son palais, et conduit à Rome chargé de chaînes. L'archidiacre Léon fut tiré de sa prison de Rimini, ramené au milieu des acclamations de la multitude, et porté en triomphe jusqu'au palais épiscopal.

Didier, trompé dans ses espérances de ressaisir l'exarchat de Ravenne, résolut de former une alliance avec les Franks et d'abaisser la puissance des papes. Ses ambassadeurs se rendirent secrètement à la cour des rois de France, et offrirent à la reine Berthe la main de la jeune princesse Ermengarde pour l'un de ses fils.

Étienne, instruit par ses émissaires de cette négociation, écrivit aussitôt aux souverains Charles et Carloman pour les détourner de cette union; il leur représenta que la nation entière des Lombards étant d'un sang dégénéré, ne produisait que des lépreux et des infirmes, et se trouvait indigne de s'allier avec l'illustre nation des Franks. Il ajoutait : « Rap-
 » pelez-vous, princes, que vous êtes déjà engagés par la vo-
 » lonté de Dieu dans des mariages légitimes avec des fem-
 » mes de votre royaume, et qu'il ne vous est pas permis de
 » les répudier pour en épouser d'autres.

» D'ailleurs le roi Didier étant l'ennemi secret du saint-
 » siège, son alliance vous est interdite. Souvenez-vous que le
 » roi votre père a promis en votre nom que vous demeure-
 » riez fidèles à la sainte Église, obéissants et soumis aux pa-

» pes; et que vous ne vous uniriez point à ceux qui ne se-
 » raient pas dévoués à la chaire de saint Pierre. N'oubliez
 » pas que vous-mêmes avez renouvelé ces promesses depuis
 » votre avènement au trône. Je vous conjure donc, au nom
 » de l'apôtre, par le jugement de Dieu et par tout ce qu'il y
 » a de plus saint, de ne point accomplir ce mariage, appelant
 » l'anathème le plus terrible sur vos états et sur vos per-
 » sonnes si vous résistez à ma prière.»

Charles, épris des charmes de la princesse, ne tint aucun compte des menaces du saint-père, et il épousa Ermengarde; mais les infirmités de la jeune fille l'empêchant d'être mère, il fut obligé de la répudier après un an de mariage. Didier n'osait encore rien entreprendre sur les possessions de la cour de Rome; cependant il ne se pressait point de rendre les villes dont il avait promis la restitution.

Alors Sergius et Christophe, les mêmes qui étaient venus mendier l'appui du roi lombard contre le malheureux Constantin, réclamèrent au nom du pape l'exécution des traités, et menacèrent le prince de la colère des Français. Didier, irrité de ces réclamations continuelles et de l'ingratitude de ces prêtres indignes, résolut d'employer à son tour les armes de la perfidie. Ses émissaires gagnèrent à leur cause le chambellan Paul Asiarte, qui, envieux de la faveur de Sergius et de Christophe, entra avec joie dans un complot qui devait perdre ses ennemis : celui-ci les accusa auprès du saint-père d'avoir formé une conjuration pour s'emparer du palais de Latran et de l'autorité souveraine.

Étienne, effrayé de cette révélation, s'abandonna aux conseils de Paul Asiarte, et réclama le secours des Lombards :

Didier arriva secrètement à Rome le jour même où le prétendu complot devait éclater ; par ses soins, des accusations furent habilement répandues parmi le peuple contre Christophe et Sergius, que la voix publique désigna bientôt comme les auteurs d'une abominable conspiration. Ceux-ci, connaissant le caractère implacable d'Étienne, voulurent sortir de Rome pour échapper à la vengeance du pontife. Mais toutes les portes étaient déjà gardées par les soldats lombards ; ils furent arrêtés dans la nuit même et conduits au saint-père.

Étienne leur fit arracher les yeux en sa présence par le même bourreau qui autrefois avait torturé le malheureux Constantin. L'opération fut tellement douloureuse, que la tête de Christophe enfla prodigieusement, et causa une hémorragie dont il mourut le troisième jour, dans les cachots du monastère de Sainte-Agathe, où il avait été renfermé.

Sergius, plus vigoureux que son père, ne succomba pas à cette terrible exécution ; il fut condamné à rester prisonnier dans le cellier du palais de Latran ; mais quelques jours après Paul Asiarte le fit étrangler secrètement. Ainsi périrent les deux auteurs de l'élévation de l'infâme Étienne IV !

Le pontife pendant quatre ans de règne souilla de ses crimes le trône de saint Pierre, et mourut le 1^{er} février 772, laissant une mémoire vouée à l'exécration des hommes !

ADRIEN I^{er},

LÉON III,
CONSTANTIN IV,
empereurs d'Orient.

99^e PAPE.

CHARLEMAGNE,
roi
de France.

Éducation d'Adrien. — Il est élevé au saint-siège. — Il fait sortir de prison les malheureuses victimes des cruautés de son prédécesseur. — Fourberie du roi Didier. — Nouvelle guerre des Lombards. — On informe contre les assassins de Sergius. — Mort de Paul Asiarte. — Ambassade du pape auprès du roi Charlemagne. — Didier marche sur Rome. — Charlemagne passe les Alpes et assiège Pavie. — Le roi de France fait son entrée à Rome. — Donations au saint-siège. — Présents du pontife à Charlemagne. — Didier, roi des Lombards, est fait prisonnier et relégué dans un monastère. — Deuxième voyage de Charlemagne à Rome. — Schisme entre les moines. — Les iconoclastes. — Irène travaille au rétablissement des images. — Deuxième concile de Nicée. — Nouvelles donations de Charlemagne au saint-siège. — Livres attribués à Charlemagne contre les images. — Nouvelle hérésie en Espagne. — Concile de Francfort contre les images. — Le pape repousse les livres Carolins. — Mort du souverain pontife.

Adrien était Romain de naissance, fils d'un citoyen nommé Théodore, et d'une très-noble famille. Dès sa plus tendre jeunesse il avait donné des marques de sa vocation chrétienne, priant jour et nuit dans l'église de Saint-Marc, mortifiant son corps par le jeûne, portant un rude cilice, et faisant

Didier arriva secrètement à Rome le jour même où le prétendu complot devait éclater ; par ses soins, des accusations furent habilement répandues parmi le peuple contre Christophe et Sergius, que la voix publique désigna bientôt comme les auteurs d'une abominable conspiration. Ceux-ci, connaissant le caractère implacable d'Étienne, voulurent sortir de Rome pour échapper à la vengeance du pontife. Mais toutes les portes étaient déjà gardées par les soldats lombards ; ils furent arrêtés dans la nuit même et conduits au saint-père.

Étienne leur fit arracher les yeux en sa présence par le même bourreau qui autrefois avait torturé le malheureux Constantin. L'opération fut tellement douloureuse, que la tête de Christophe enfla prodigieusement, et causa une hémorragie dont il mourut le troisième jour, dans les cachots du monastère de Sainte-Agathe, où il avait été renfermé.

Sergius, plus vigoureux que son père, ne succomba pas à cette terrible exécution ; il fut condamné à rester prisonnier dans le cellier du palais de Latran ; mais quelques jours après Paul Asiarte le fit étrangler secrètement. Ainsi périrent les deux auteurs de l'élévation de l'infâme Étienne IV !

Le pontife pendant quatre ans de règne souilla de ses crimes le trône de saint Pierre, et mourut le 1^{er} février 772, laissant une mémoire vouée à l'exécration des hommes !

ADRIEN I^{er},

LÉON III,
CONSTANTIN IV,
empereurs d'Orient.

99^e PAPE.

CHARLEMAGNE,
roi
de France.

Éducation d'Adrien. — Il est élevé au saint-siège. — Il fait sortir de prison les malheureuses victimes des cruautés de son prédécesseur. — Fourberie du roi Didier. — Nouvelle guerre des Lombards. — On informe contre les assassins de Sergius. — Mort de Paul Asiarte. — Ambassade du pape auprès du roi Charlemagne. — Didier marche sur Rome. — Charlemagne passe les Alpes et assiège Pavie. — Le roi de France fait son entrée à Rome. — Donations au saint-siège. — Présents du pontife à Charlemagne. — Didier, roi des Lombards, est fait prisonnier et relégué dans un monastère. — Deuxième voyage de Charlemagne à Rome. — Schisme entre les moines. — Les iconoclastes. — Irène travaille au rétablissement des images. — Deuxième concile de Nicée. — Nouvelles donations de Charlemagne au saint-siège. — Livres attribués à Charlemagne contre les images. — Nouvelle hérésie en Espagne. — Concile de Francfort contre les images. — Le pape repousse les livres Carolins. — Mort du souverain pontife.

Adrien était Romain de naissance, fils d'un citoyen nommé Théodore, et d'une très-noble famille. Dès sa plus tendre jeunesse il avait donné des marques de sa vocation chrétienne, priant jour et nuit dans l'église de Saint-Marc, mortifiant son corps par le jeûne, portant un rude cilice, et faisant

de grandes aumônes. Le pape Paul I^{er}, d'après les rapports avantageux qu'on lui rendait du jeune Adrien, consentit à le recevoir dans le clergé; il le nomma d'abord notaire régional, ensuite sous-diacre. Étienne IV l'ordonna diacre, et en cette qualité il fut chargé d'expliquer aux fidèles la doctrine de l'Évangile. L'estime générale qu'il s'était acquise dans les différentes dignités ecclésiastiques le fit élever au pontificat après la mort de son prédécesseur.

Le jour même de son élection, Adrien rappela de l'exil les magistrats et les prêtres que Paul Asiarte et ses partisans avaient chassés de Rome, et délivra ceux qui languissaient dans les cachots. Après les cérémonies de sa consécration, il s'occupa de ramener dans Rome le calme et la tranquillité, qui avaient été troublés par les dernières révolutions, et menaça de punir avec la plus grande sévérité ceux qui entreprendraient d'exciter de nouveaux désordres.

Didier, instruit par le chambellan Asiarte du caractère énergique que montrait le nouveau pontife, résolut d'employer la ruse pour rétablir sa domination en Italie. Ses ambassadeurs vinrent féliciter le saint-père de son exaltation et l'assurer de son amitié; en même temps il le faisait prévenir de son dessein de conduire à Rome ses petits-fils, enfants du prince Carloman, pour les faire sacrer.

Adrien pénétra les intentions perfides du Lombard, et comprit qu'il voulait l'entraîner dans une démarche qui exciterait contre l'Église la colère de la cour de France. Le pontife, usant à son tour de dissimulation, répondit aux ambassadeurs de Didier : « Je désire la paix avec tous les » chrétiens, et je conserverai fidèlement les traités faits entre

» les Romains, les Français et les Lombards. Cependant je » n'ose point me confier aveuglément à votre parole; car » Didier a manqué à tout ce qu'il avait promis sur le corps » de saint Pierre; il a fait périr, par un artifice abominable, » Christophe et Sergius, les serviteurs dévoués de notre pré- » décesseur, et l'a menacé lui-même plusieurs fois de l'épée » du moine Carloman. »

Les envoyés du prince affirmèrent, par des serments solennels, que leur maître accomplirait tout ce qui avait été promis à Étienne III. Alors le pape parut pleinement convaincu de la sincérité de leurs protestations, et il envoya ses légats à la cour de Pavie afin de réclamer l'exécution des traités. Mais ceux-ci rencontrèrent sur leur route des ambassadeurs que les habitants de Ravenne envoyaient au saint-père pour le prévenir que Didier s'était emparé de plusieurs villes de l'exarchat; que leur ville était bloquée, et que les troupes ennemies ravageaient tout le pays des environs. Ils annonçaient qu'ils étaient réduits aux dernières extrémités, et qu'ils allaient inmanquablement être forcés de capituler s'ils ne recevaient de prompts secours en vivres et en soldats.

Paul Asiarte, chef de la légation, qui était la créature des Lombards, ordonna aux députés de retourner à Ravenne, et leur promit de faire parvenir sans retard leurs dépêches au pontife; le traître intercepta les lettres, et se contenta d'instruire Adrien du progrès des armes de Didier, le prévenant que le monarque refusait de rendre les places qu'il avait prises, avant que ses petits-fils fussent couronnés dans Pavie. Le pontife, soupçonnant la perfidie de son légat, fit donner des ordres secrets à l'archevêque de Ravenne pour faire

arrêter Paul, à son retour de la Lombardie, comme coupable de haute trahison. En même temps il fit revivre l'ancienne accusation intentée contre lui pour l'assassinat du malheureux Sergius, qui avait été étranglé le jour de la mort d'Étienne IV, et dont le cadavre avait été trouvé couvert de blessures, et ayant encore au cou la ceinture du chambellan.

Asiarte ayant terminé sa mission diplomatique, prépara son retour pour Rome et quitta la Lombardie; mais à son passage à Ravenne il fut arrêté par les ordres de l'archevêque : on procéda à son jugement, et il fut condamné à être décapité sur la place publique. Néanmoins le supplice du principal agent du roi Didier ne put arrêter les progrès de ses armes, ni l'empêcher de poursuivre son dessein de réunir l'exarchat à son royaume. Adrien ne pouvant résister à ses troupes se décida à envoyer des légats à Charlemagne pour lui faire connaître la cause de l'agression des Lombards et son refus de couronner les fils de Carloman; il le supplia d'avoir pitié de l'Italie, et de délivrer l'Église romaine des ennemis qui la punissaient de sa fidélité envers la France. L'ambitieux Charlemagne, qui déjà songeait à fonder le puissant empire d'Occident, accueillit favorablement les plaintes des Romains, et s'engagea à franchir les Alpes avec ses soldats, pour reprendre aux Lombards les villes que Pépin avait données à Saint-Pierre.

Didier ayant compris l'impossibilité de faire tomber le pape dans ses pièges, sortit enfin de Pavie avec les princes ses petits-fils; et sous prétexte de vouloir conférer sur l'exécution des traités, il se dirigea avec une nombreuse escorte vers la ville sainte. Didier était déterminé à s'emparer de vive force

de la personne d'Adrien; mais celui-ci, prévenu des desseins de ce prince par des espions, rassembla aussitôt des troupes pour défendre Rome, fit transporter au palais de Latran les ornements et les trésors des églises situées au delà des murs, et ordonna que les portes fussent fermées et barricadées.

Adrien écrivit au roi, le conjurant par les divins mystères de ne point s'avancer sur les terres de l'Église, et le menaçant des foudres de Saint-Pierre. Didier voyant Rome en état de défense, n'osa pas entreprendre un siège régulier; il se contenta de ravager les campagnes des environs, et retourna dans ses états. Ensuite, sur le bruit des préparatifs de guerre de Charlemagne, il s'empressa de le prévenir qu'il était disposé à donner pleine et entière satisfaction au saint-siège.

Les ambassadeurs qui étaient à la cour de Rome, Albin, George, et Vulfard, abbé de Saint-Martin de Tours, engagèrent Charlemagne à repousser les propositions du roi lombard, et sans même attendre la réponse du monarque, ils déclarèrent solennellement la guerre à Didier. Aussitôt l'armée française passa en Italie, et vint bloquer Pavie. Les peuples lombards de Rieti, de Spolète, d'Ossimo, d'Ancône et de Foligni, effrayés de cette invasion formidable, résolurent de se soustraire aux horreurs de la guerre, et consentirent à passer sous la domination de la cour de Rome. Les députés chargés de prêter serment en leur nom se rendirent dans la ville sainte, et jurèrent fidélité au pontife Adrien et à ses successeurs; ils s'engagèrent à se couper la barbe et les cheveux à la manière romaine, pour montrer qu'ils étaient sujets de l'Église : après la cérémonie, le pape nomma duc de la province un des ambassadeurs appelé Hildebrand.

Pendant la durée du siège de Pavie, Charlemagne fit un voyage à Rome pour assister à la célébration de la fête de Pâques et pour conférer avec le pape. Adrien, prévenu de son arrivée, le reçut avec de grands honneurs; les magistrats de la ville, les compagnies de la milice, le clergé revêtu des ornements ecclésiastiques, et les enfants des écoles, portant des rameaux de buis et d'olivier, s'avancèrent en chantant des hymnes au devant du monarque français.

Dès qu'il aperçut les croix et les bannières, Charlemagne descendit de cheval avec les seigneurs qui formaient son nombreux cortège, et tous s'avancèrent à pied jusqu'à la basilique de Saint-Pierre. L'orgueilleux pontife, debout, entouré d'évêques, de prêtres et de diacres, attendait le monarque sur le seuil du temple. Celui-ci s'inclina profondément, baisa même les degrés de la basilique; ensuite il embrassa le pontife, et l'ayant pris par la main, ils entrèrent ensemble dans l'église, et se prosternèrent devant le tombeau de l'apôtre. La conférence commença après les prières; les deux alliés se jurèrent une amitié et une paix inviolables, et en présence d'une immense assemblée, ils confirmèrent leurs traités par des serments solennels.

Charlemagne renouvela la donation qui avait été faite à Étienne III, par lui-même, par son frère Carloman, et par Pépin leur père; son chapelain et son notaire en dressèrent une copie qu'il signa de sa main; les évêques et les seigneurs la souscrivirent également; alors elle fut déposée sur l'autel de saint Pierre, et tous jurèrent de la maintenir. Par cet acte, les pontifes devenaient possesseurs de l'île de Corse, des villes de Bardi, de Reggio de Mantoue, de l'exarchat de

Ravenne, des provinces de Vénétie et d'Istrie, et des duchés de Spolette et de Bénévent.

Avant le départ du roi, Adrien lui fit présent du code des canons de l'Église romaine et des décrétales. Sur les premières pages du livre, le saint-père avait écrit des vers acrostiches en l'honneur du prince, et des prières qui devaient le rendre victorieux des Lombards. Lorsque Charlemagne fut de retour à son camp, il pressa avec vigueur le siège de Pavie, qui tomba bientôt en son pouvoir. Didier, fait prisonnier, fut rasé et envoyé en France, où il fut enfermé dans le monastère de Corbie.

« Ensuite, dit Mézeray, le monarque français fit un second voyage à Rome, et le pape, suivi de cent cinquante évêques, qu'il avait appelés près de lui pour rendre la cérémonie plus imposante, s'avança sur le parvis du palais de Latran, au milieu d'une foule innombrable, et décerna au prince le titre de patrice, première dignité de l'empire. Il lui accorda le droit de donner l'investiture des évêchés dans ses états, et même de nommer les papes, pour arrêter les cabales et les désordres des élections. » Les auteurs italiens affirment que Charlemagne renonça à cette prérogative en faveur du peuple romain, se réservant seulement le droit de confirmer les nominations, comme avaient fait les empereurs grecs.

Pendant son séjour à Rome, le roi manifesta une grande dévotion pour l'apôtre saint Pierre; il visita les monastères, les cimetières des martyrs et les églises de la ville; aussi les Romains se pressaient-ils en foule sur son passage, et les prêtres faisaient-ils retentir les voûtes sacrées de solennelles actions de grâces en l'honneur du vainqueur des Lombards.

Charlemagne, rappelé dans ses états pour recommencer des luttes sanglantes en Espagne contre les Sarrasins, et en Allemagne contre les Saxons, quitta l'Italie. En traversant le duché de Bénévent, il visita le couvent de Saint-Vincent, qu'il trouva divisé en deux factions, par suite de l'élection d'un abbé. Les compétiteurs Ambroise Autpert et Poton, tous deux élus par les moines, se disputaient le gouvernement de ce monastère et causaient de grands scandales dans le pays. Enfin, de guerre lasse, ils convinrent de s'en rapporter au jugement du monarque. Charlemagne se déclara en faveur d'Ambroise, dont l'élection lui paraissait plus régulière que celle de son adversaire. Cependant ce religieux était chargé d'accusations tellement atroces, que ne voulant pas décider de pleine autorité dans une cause aussi ténébreuse, le roi en écrivit au pape, et engagea l'abbé à se rendre immédiatement à la cour de Rome.

Autpert suivit les conseils de Charlemagne et se mit en route pour la ville sainte; mais trois jours après son départ, il fut assassiné dans une auberge. Poton fut soupçonné d'avoir envoyé des meurtriers à sa poursuite; toutefois le crime n'ayant pas été matériellement prouvé, il continua de diriger l'abbaye. Le pontife, instruit de ces circonstances, lui ordonna de cesser toutes fonctions sacerdotales, et de venir à Rome, accompagné des principaux moines du couvent. L'abbé obéit, et il comparut devant un conseil extraordinaire, composé du possesseur métropolitain de Tarantaise, de quatre abbés, et des grands officiers de la ville.

Plusieurs religieux de son couvent l'accusèrent d'avoir employé la violence pour les empêcher de porter des plaintes

à Charlemagne contre les cruautés et les abominations dont il s'était rendu coupable. Comme ils ne fournissaient pas de preuves à l'appui de leurs accusations, le concile décida qu'il n'y avait pas lieu à condamner Poton s'il se justifiait par serment, et s'il faisait appuyer son innocence par le témoignage de dix des principaux religieux français et lombards. L'abbé et ses partisans firent aussitôt le serment qui leur était demandé, et Poton retourna à son couvent, dont il fut reconnu légitime supérieur.

L'année suivante, Charlemagne ayant terminé sa guerre contre les Sarrasins et les Saxons, franchit de nouveau les Alpes, et revint à Rome pour adresser des actions de grâces à Dieu, et pour faire couronner roi d'Italie son dernier fils, appelé Carloman. Le jeune prince fut baptisé dans l'église de Saint-Pierre; le pontife le tint sur les fonts baptismaux, lui donna le nom de Pépin, et le sacra roi d'Italie en présence des évêques, des prêtres, du peuple de Rome et des seigneurs français.

Charlemagne dans ses différents voyages à Rome avait reconnu l'horrible dépravation du clergé italien, et avait à ce sujet adressé des plaintes au pontife pour qu'il mît un frein à ces débordements. Le prince flétrissait les prêtres romains des noms les plus odieux; il les accusait de se livrer au commerce des esclaves, de vendre des jeunes filles aux Sarrasins, de tenir publiquement des lupanars et des maisons de jeux, et de scandaliser la chrétienté par ces monstruosités qui avaient autrefois attiré la vengeance de Dieu sur les villes de Sodome et de Gomorrhe.

Adrien traita de calomniateurs et d'ennemis de la religion

ceux qui avaient fait à Charlemagne des rapports aussi défavorables sur les ecclésiastiques d'Italie; il rejeta l'imputation de l'odieux commerce des esclaves sur les Grecs, qui pirataient le long des côtes de Lombardie, et enlevaient les jeunes filles pour les vendre aux Arabes. Il affirma que pour punir ces flibustiers, il avait même fait brûler une grande partie de leurs vaisseaux dans le port de Centumcelles. Le fait de l'incendie des navires était vrai; mais le saint-père avait exercé cette vengeance contre les Grecs parce qu'ils s'étaient réunis aux Napolitains pour ravager les patrimoines et les terracines de Saint-Pierre, et non dans l'intention d'arrêter leurs pirateries. Le roi se contenta des explications d'Adrien, et retourna dans son royaume pour rassembler ses nombreuses armées et marcher à de nouvelles conquêtes.

Pendant que le pontife affermissait sa domination en Italie, les affaires ecclésiastiques prenaient en Orient un caractère de gravité qui appelait toute l'attention d'Adrien.

Taraise, créature du saint-siège, venait d'être ordonné patriarche de Constantinople. Avant d'accepter cette dignité, le prélat avait exigé que l'impératrice Irène et son fils Constantin jurassent solennellement d'assembler un concile pour juger l'hérésie des iconoclastes. Cette mesure, qui, d'après le rapport du cardinal Baronius, avait été concertée entre Taraise et Adrien, devait avoir pour résultat non un jugement équitable, mais une condamnation certaine et l'extermination des hérétiques.

Irène, ignorant cette machination, écrivit à l'évêque de Rome pour le prévenir, au nom de l'empereur, de la détermination qu'elle avait prise d'assembler un synode universel,

afin de décider la question du culte des images. « Nous vous » prions, saint-père, écrivait Irène, de vous rendre à cette » importante assemblée, pour confirmer par votre témoignage » l'ancienne tradition de l'Église latine relativement aux re- » présentations. Nous promettons de vous recevoir avec tous » les honneurs et les égards dus à votre dignité. Cependant, » si les intérêts de votre siège rendent votre présence indis- » pensable à Rome, envoyez-nous des ambassadeurs recom- » mandables par leurs talents et par leur prudence. »

Taraise, de son côté, adressa des lettres de convocation aux évêques et aux prêtres d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem. Le prélat faisait sa profession de foi sur la trinité, sur l'incarnation et sur l'invocation des saints; il condamnait les hérétiques, approuvait les six conciles œcuméniques et l'anathème prononcé contre les destructeurs des images; il terminait par une injonction formelle à tous les évêques de se rendre à Constantinople ou d'envoyer leurs légats pour concourir avec lui à la réunion des Églises.

Adrien répondit à l'empereur en ces termes : « Prince, » votre bisaïeul, excité par les conseils funestes des impies, » a enlevé les images des basiliques de ses états, au grand » scandale des fidèles. Pour arrêter le mal, les deux papes » Grégoire, nos illustres prédécesseurs, lui avaient écrit plu- » sieurs lettres, dans l'affliction de leur âme, et le suppliaient » de rétablir le culte sacré qu'il appelait idolâtre; mais il ne » s'est point rendu à leurs prières. »

» Depuis cette époque, leurs successeurs Zacharie, » Étienne III, Paul et Étienne IV, ont adressé vainement la » même prière à votre aïeul et à votre père; enfin, à notre

» tour, nous vous supplions comme eux, en toute humilité, de
 » faire observer en Grèce le culte des images, suivant la tradi-
 » tion de l'Église. Nous nous prosternons à vos pieds, et nous
 » vous conjurons devant Dieu de rétablir les autels des saints
 » à Constantinople et dans toutes les autres villes de votre em-
 » pire. Et s'il est nécessaire d'assembler un concile pour ac-
 » complir cette réforme et pour condamner l'hérésie des ico-
 » noclastes, nous y consentirons, mais à la condition que le
 » faux synode qui avait déclaré notre culte idolâtre sera ana-
 » thématisé en présence de nos légats. Vous nous enverrez
 » une déclaration avec serment, au nom de l'impératrice votre
 » mère et au nom du patriarche Taraise et du sénat, de nous
 » accorder une entière liberté de discussion, de rendre à nos
 » légats tous les honneurs que vous rendriez à notre per-
 » sonne même, et de les défrayer de toutes leurs dépenses.

» Nous vous prions également de nous faire restituer les
 » patrimoines de Saint-Pierre qui nous avaient été donnés par
 » les empereurs vos ancêtres pour le luminaire de l'église,
 » pour la nourriture des pauvres et pour l'entretien de nos
 » prêtres et de nos moines. Nous réclamons encore de votre
 » piété le droit de consacrer les métropolitains et les évêques
 » qui sont de notre juridiction, droit que vos prédécesseurs
 » avaient usurpé au mépris des traditions anciennes.

» Nous avons été surpris d'apprendre qu'on donnait au
 » patriarche de Constantinople le titre d'universel; car le
 » siège de votre capitale n'aurait pas même le second rang
 » dans l'Église sans notre consentement; et quand vous le
 » nommez œcuménique, vous prononcez un sacrilège.

» Votre patriarche Taraise nous a envoyé sa profession de

» foi, qui nous a été très-agréable; et quoique le nouveau
 » prélat soit sorti du rang des laïques pour être élevé immé-
 » diatement à la dignité épiscopale, nous approuvons son
 » élection, et en sa faveur nous consentons à violer les ca-
 » nons de l'Église, parce que nous espérons qu'il concourra
 » fidèlement au rétablissement du culte des images. »

Adrien exalte ensuite les vertus et la gloire du roi de France; il répète au prince que Charlemagne, soumis aux ordres de l'Église romaine, lui fait constamment des donations solennelles en châteaux, en patrimoines, en villes et en provinces, qu'il enlève aux Lombards, et qui appartenaient au saint-siège, disait-il, par droit divin. Il ajoute que le monarque français a soumis à ses armes toutes les nations barbares de l'Occident, et qu'il envoie chaque jour des chariots chargés d'or pour le luminaire de Saint-Pierre et pour l'entretien du clergé et des nombreux couvents de Rome.

Constantin et l'impératrice Irène, sa mère, accédèrent à tous les désirs du pape; le concile fut définitivement convoqué, et les évêques d'Orient ainsi que les légats du pontife se rendirent à Constantinople, où le concile commença ses séances.

Les iconoclastes, qui avaient deviné les secrètes intentions de leurs adversaires pour leur entière destruction, amentèrent le peuple contre les ambassadeurs du saint-siège et les obligèrent à quitter la ville. Le patriarche, les prélats orientaux et les grands dignitaires de l'empire choisirent alors la ville de Nicée pour continuer le synode, et reprirent les sessions dans l'église de Sainte-Sophie.

Le concile était composé de trois cent soixante-dix-sept évêques, de vingt abbés, d'un grand nombre de moines, des

envoyés du pontife et des commissaires de l'empereur. La question des images fut d'abord examinée, et après sept séances consécutives, Théodore, chef du clergé de Tauriane, dans la Sicile, chargé par les Pères de résumer les débats de l'assemblée, prit la parole en ces termes : « Au nom
 » du Père, du Fils et du Saint-Esprit ! Mes frères, après avoir
 » employé le silence des nuits pour pénétrer notre esprit des
 » questions qui nous étaient soumises, et qui avaient été agi-
 » tées dans cette assemblée redoutable, nous venons vous ap-
 » porter le fruit de nos travaux et de nos veilles.

» Votre sagesse a décidé que les saintes images, soit de
 » couleur, soit de pierre, de bois, d'or et d'argent, soit de
 » quelque autre matière convenable, seront exposées à la
 » vénération des fidèles, dans les églises, sur les vases, sur
 » les ornements et les vêtements sacrés, sur les murailles et
 » sous les voûtes, dans les demeures particulières et même
 » sur les chemins, savoir : les représentations de notre Sei-
 » gneur Jésus-Christ, de sa sainte mère, des anges et de tous
 » les saints. Car plus on contemple ces images et plus le peu-
 » ple crédule est excité à aimer la religion et ses ministres.

» Cependant on ne rendra pas à ces figures la véritable
 » latrie qui ne convient qu'à la nature divine, mais seule-
 » ment le salut et l'adoration d'honneur ; on approchera
 » d'elles l'encens et le luminaire, suivant le rite observé à
 » l'égard de la croix, des Évangiles et des autres choses sa-
 » crées. Telle est la doctrine des Pères et la tradition de l'É-
 » glise catholique. Les chrétiens qui oseront enseigner d'au-
 » tres croyances seront regardés comme des hérétiques, et
 » nous ordonnons qu'ils soient déposés s'ils sont ecclésiasti-

» ques, et qu'ils soient excommuniés s'ils sont laïques. »

Après cette décision du concile, Constantin et l'impératrice sa mère rétablirent les images dans toutes les basiliques grecques et même dans leurs palais. Les légats du pape retournèrent à Rome et rapportèrent les actes du synode, qui furent traduits en latin et déposés dans les archives du palais de Latran. Cette version était tellement obscure et inintelligible, qu'aucun des clercs de la cour apostolique ne voulut ni la lire ni en prendre des copies ; et lorsque, dans le siècle suivant, Anastase le bibliothécaire eut besoin de consulter les actes de ce synode pour ses travaux historiques, il fut obligé de faire une traduction nouvelle sur l'original grec.

Charlemagne revint encore en Italie, à la prière du pontife, pour combattre le duc de Bénévent, qui avait osé défendre à ses sujets de grossir l'épargne de Saint-Pierre. Le malheureux duc fut dépouillé de ses meilleures villes : Sora, Arces, Aquin, Theano et Capoue, envahies par les Français, furent ajoutées aux domaines du pape.

Tassillon, duc de Bavière, qui avait encouru l'indignation du roi de France, envoya un évêque et un abbé à Rome pour supplier le pape d'intercéder auprès du prince, afin d'obtenir de sa clémence un traité de paix. Malgré la justice de son ressentiment contre le duc, Charlemagne accueillit favorablement la proposition d'Adrien ; et pour terminer les contestations, il consentit à recevoir les ambassadeurs de Tassillon. Le pape réclama aussitôt le prix de son intervention ; mais les envoyés du prince ayant déclaré qu'ils n'étaient point autorisés à payer immédiatement au pontife les sommes promises par leur souverain, Adrien, trompé dans

son avarice, lança aussitôt une excommunication terrible contre le duc de Bavière et contre tous ses sujets; il déclara que les Français étaient absous à l'avance de tous les crimes qu'ils commettraient dans le pays ennemi; et que Dieu leur ordonnait, par son vicaire, de violer les filles, d'égorger les femmes, les enfants, les vieillards; d'incendier les villes et de passer tous les habitants au fil de l'épée.

Adrien envoya cette bulle d'anathème au roi des Franks, qui était retourné dans ses états. En même temps d'autres députés vinrent lui remettre les actes du concile de Nicée pour qu'il les fit examiner par les évêques d'Occident qui n'avaient pas été convoqués à cette assemblée universelle. Les prélats des Gaules trouvèrent la décision du clergé grec contraire au rite de l'Église gallicane, qui permettait d'avoir des images dans les temples comme ornements, et non pour leur rendre un culte sacrilège. Ils composèrent alors, au nom du roi, un écrit divisé en quatre livres, avec une grande préface dans laquelle ils s'exprimaient ainsi : « Des évêques chrétiens, » rassemblés en concile dans la Bithynie, ont osé rejeter » comme profanes les saintes images que nos pères avaient » placées dans les basiliques pour l'ornement des enceintes » sacrées, et pour rappeler au peuple les principaux évé- » nements de l'histoire chrétienne. Cette assemblée sacrilège » attribuait ainsi aux images ce que le Seigneur a dit des » idoles, et rendait grâces à l'empereur Constantin de les » avoir brisées pour garantir les hommes de l'idolâtrie.

» Depuis cette époque un nouveau concile tenu dans la » ville de Nicée est tombé dans une erreur opposée; non- » seulement il a anathématisé le premier synode en le déclara-

» rant impie, mais encore il prétend contraindre les fidèles » à se prosterner devant les images et à leur rendre un culte » idolâtre.

» Les actes de ce concile, composé de Pères ignorants et » de moines stupides, nous ayant été présentés, nous nous » sommes empressés de rejeter les doctrines ridicules qu'ils » commandent, et nous avons entrepris cet ouvrage d'après » l'avis des évêques de notre royaume, pour réfuter les er- » reurs grossières des prêtres d'Orient et les propositions » plus absurdes encore du clergé de Rome. »

Charlemagne, dans ses livres, défend d'appeler saintes des images qui n'ont aucune sainteté, ni naturelle ni acquise. Il condamne le culte qu'on leur rend, et rapporte, pour autoriser son opinion, le célèbre passage de la Bible où il est dit que le patriarche Abraham adora les enfants de Heth, faisant observer qu'il s'agit dans ces paroles d'une vénération, ou plutôt d'un hommage mondain, et non d'une adoration religieuse. Il répond victorieusement aux sophismes tirés des écrits des Pères, et allégués par le concile de Nicée, sur l'utilité des représentations dans les basiliques.

Il proscriit le culte, l'adoration, l'hommage ou l'honneur qu'on rendait aux images, en pliant les genoux, en inclinant la tête, ou en offrant de l'encens. « S'il ne faut adorer, dit-il, » ni les anges ni les hommes, il faut encore moins adorer » les images, qui n'ont point de raison, et ne sont dignes ni » de vénération ni de salutation, puisqu'elles ne peuvent ni » voir, ni entendre, ni comprendre..... »

Enfin le prince termine sa préface en flétrissant la conduite d'un abbé qui avait osé soutenir en plein concile qu'il

valait mieux fréquenter les tavernes et les lupana³, commettre des adultères, des viols, des incestes, et même des meurtres, que de s'abstenir de l'adoration des statues de Jésus-Christ, de sa sainte mère et des glorieux martyrs. Tel est le précis des livres Carolins ou de l'ouvrage attribué à Charlemagne sur le culte des images.

A Cette même année fut signalée par une nouvelle hérésie qui s'éleva en Espagne. Élipand, archevêque de Tolède, consulta Félix, prélat d'Urgel, dont il avait été le disciple, afin de savoir de quelle manière il reconnaissait Jésus-Christ comme fils de Dieu; s'il le tenait pour fils naturel, ou pour fils adoptif. Félix répondit que selon la nature humaine, Jésus-Christ n'était que le fils adoptif de Dieu; et que selon la nature divine, il en était le fils naturel. Élipand ayant approuvé la décision de son maître, propagea cette doctrine dans les Asturies et dans la Galice; Félix, de son côté, la répandit au delà des Pyrénées, dans la Septimanie ou province du Languedoc. Adrien, instruit de cette hérésie sacrilège, adressa une lettre à tous les évêques d'Espagne, pour les exhorter à se prémunir contre la doctrine nouvelle qui semblait flétrir la conduite de la Vierge Marie et la représenter comme une femme adultère. Sa Sainteté les engageait à demeurer fermes dans la foi de l'Église orthodoxe et à s'en rapporter à saint Pierre, « qui, ajoutait-il, avait positivement reconnu Jésus-Christ pour le fils du Dieu vivant. » Il rapportait également les passages de plusieurs Pères grecs et latins, afin d'établir par leur autorité que le nom d'enfants adoptifs convient aux chrétiens, et non à Jésus-Christ.

En même temps il se plaignit de différents abus qui s'étaient

introduits dans les Églises d'Espagne. En effet, quelques prélats de cette province reculaient la célébration de la fête de Pâques au delà du temps prescrit par le concile de Nicée; d'autres traitaient d'ignorants les fidèles qui refusaient de manger du sang de porc et des viandes d'animaux étouffés; un grand nombre de prêtres, abusant du texte des Écritures sur la prédestination, niaient le libre arbitre; enfin la plupart des prélats, se conformant aux mœurs des juifs et des païens, scandalisaient les chrétiens par des mariages illicites, ou entretenaient plusieurs concubines dans leurs maisons. Les évêques renfermaient dans leurs demeures épiscopales des courtisanes et des eunuques, sous prétexte de vouloir convertir les Arabes en se rapprochant de leurs mœurs; mais, en réalité, afin de continuer plus facilement une vie de scandale et de débauches.

Le pape lança contre eux des anathèmes terribles, et ordonna au métropolitain Élipand d'assembler à Tolède un concile national pour examiner sa doctrine sur le Sauveur et l'erreur de Migèce sur la fête de Pâques. L'archevêque obéit, et le concile déclara, contrairement aux opinions du pontife, qu'on pouvait enseigner l'adoption de Jésus-Christ.

Charlemagne, qui désirait maintenir l'unité de croyances dans ses états, écrivit au saint-père pour qu'il prit lui-même une décision solennelle sur cette importante question. Adrien, intimidé par la décision des prélats d'Espagne, n'osa pas rassembler un nouveau synode; il se contenta de rappeler les passages des Pères qu'il avait déjà cités, et traita de sacrilèges ceux qui voulaient argumenter sur un article de foi que saint Pierre avait confessé en disant à Jésus: « Vous êtes le

» Christ, le Fils du Dieu vivant. » Après ce raisonnement, et pour éviter toute controverse, il conclut en déclarant hérétiques tous les chrétiens qui ne pensaient pas comme lui, et il les déclara excommuniés en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'Apôtre.

Les foudres du pape n'intimidèrent pas Charlemagne; ce prince, voulant mettre un terme aux querelles des évêques d'Occident, convoqua un concile à Francfort-sur-le-Mein, résidence royale. Les prélats de toutes les provinces soumises à sa domination s'empressèrent de se rendre à ses ordres, et ils se trouvèrent réunis au nombre de trois cents. On leur adjoignit trois cents prêtres ou moines, et les principaux seigneurs de la cour impériale. Le souverain lui-même présida l'assemblée, et fit admirer son éloquence dans les discussions théologiques.

Le résultat des délibérations de l'assemblée fut envoyé aux ecclésiastiques d'Espagne, sous forme de lettre synodale, et Charlemagne leur écrivit également en son nom : « Nous sommes profondément touché, seigneurs évêques, de l'oppression que les infidèles vous font souffrir; mais nous éprouvons une affliction plus grande encore de l'erreur qui règne parmi vous, et qui nous a forcé d'assembler en concile tous les prélats de notre royaume, pour déclarer la foi orthodoxe sur l'adoption de la chair de Jésus-Christ.

» Nous avons examiné vos écrits avec une profonde attention, et vos objections ont été discutées article par article dans le synode. Chaque évêque, en notre présence, a eu la liberté d'exprimer son opinion, et avec l'aide de Dieu, cette importante question est enfin décidée.

» Maintenant je vous conjure d'embrasser dans un esprit de paix notre confession de foi, et de ne pas élever vos doctrines au-dessus des décisions de l'Église universelle.

» Avant le scandale que vous avez donné par l'erreur de l'adoption, nous vous aimions comme nos frères; la droiture de vos croyances nous consolait de votre servitude temporelle, et nous avons résolu de vous délivrer de l'oppression des Sarrasins.

» Ne vous privez donc pas de la participation de nos prières et de notre secours; car, si après l'admonition du pape et les avertissements du concile vous ne renoncez pas à votre erreur, nous vous regarderons comme des hérétiques, et nous n'oserons plus avoir de communication avec vous.

» Quant à la proposition soumise à notre jugement sur le nouveau synode tenu à Constantinople, dans lequel on a ordonné, sous peine d'anathème, de rendre aux images des saints le service et l'adoration que l'on rend à la Trinité divine, les Pères de notre assemblée ont rejeté comme sacrilège cette doctrine impie, et repoussent le jugement de la cour de Rome. »

Malheureusement pour la France, les successeurs de Charlemagne ne se conformèrent point à cette décision judicieuse; le second concile de Nicée prévalut dans les siècles suivants, et la fureur des guerres religieuses excitées par les prêtres couvrit bientôt les provinces de ruines, de désastres, d'incendies et de massacres.

Les livres attribués à Charlemagne contre le culte des images furent portés au pape par Angilbert, abbé de Centule. Adrien répondit aussitôt au roi de France : « Nous avons reçu

» Angilbert, ministre de votre chapelle, que nous savons
 » avoir été élevé dans votre palais, et que vous admettez à
 » tous vos conseils; il nous a présenté des capitulaires sou-
 » scrits de votre nom. Nous avons écouté favorablement ce
 » qu'il nous a soumis de votre part, comme si nous l'eussions
 » écouté de votre bouche; et l'affection que nous portons à
 » votre personne nous a obligé de répondre à ses décisions
 » article par article, afin de soutenir l'ancienne tradition de
 » l'Église romaine. Néanmoins nous refusons de regarder
 » ces livres comme étant votre ouvrage, excepté le dernier,
 » qui ordonne à vos peuples d'obéir à notre siège.

» Quant au concile de Nicée, nous l'avons reçu pour em-
 » pêcher les Grecs de retourner à leurs erreurs; mais nous
 » n'avons pas encore donné à l'empereur notre réponse défini-
 » tive; et avant de lui accorder la paix nous exigeons qu'il
 » rende à l'Église romaine la juridiction de plusieurs évêchés
 » et archevêchés, ainsi que les patrimoines qui nous avaient
 » été enlevés par les princes iconoclastes.

» Jusqu'à présent, nos justes réclamations n'ayant point
 » été écoutées, nous devons donc croire que cette indiffé-
 » rence démontre que les empereurs grecs ne sont pas réel-
 » lement orthodoxes.

» Si vous l'approuvez, nous écrivons en votre nom pour
 » rendre grâces à Constantin et à l'impératrice sa mère du
 » rétablissement des images; nous les presserons encore de
 » nous restituer nos juridictions et nos patrimoines; et s'ils
 » persistent dans leur refus, nous les déclarerons hérétiques
 » eux et tous leurs sujets d'Europe et d'Asie, et nous les me-
 » nacerons de votre colère. »

Cette réponse habile montre combien le saint-siège avait besoin de ménager les souverains de France.

Néanmoins, en dépit des volontés de Charlemagne et des décisions du synode de Francfort, le culte des images passa dans l'Église gallicane comme dogme essentiel; ce fut inutilement que les théologiens essayèrent de formuler des distinctions dans la manière d'honorer les représentations, et qu'ils établirent le culte de latrie, qu'on devait rendre à Dieu seul, celui d'hyperdulie, destiné à la Vierge et à ses prétendus portraits, et celui de simple dulie pour les saints ordinaires; les fidèles persistèrent à voir Dieu lui-même dans ses représentations, et adorèrent des statues de pierre et de bois, ainsi que des tableaux et toutes sortes d'images.

Cette adoration, qu'encourageait la cour de Rome, constituait une véritable idolâtrie, qui avait été sévèrement proscrite par les fondateurs du christianisme et par les Pères des premiers siècles de l'Église, puisque l'historien Philostorge rapporte que de son temps on refusa de rendre aucun honneur à une statue du Christ, qu'on prétendait avoir été érigée à Panéade, petite ville de Palestine, du consentement d'Hérode le Tétrarque, et à la demande d'une femme que Jésus avait guérie d'un flux de sang. Cette statue avait été renversée par le prédécesseur de Constantin le Grand, et depuis ce moment gisait au milieu de la place publique, à moitié enterrée dans les décombres et cachée par les herbes qui croissaient autour. Quand elle fut retirée de cette place, on la confina dans la sacristie de l'église, et l'on se donna bien de garde de l'adorer. Cette statue disparut miraculeusement, affirment les prêtres, sous le règne de Julien.

Pendant que le pontife se prosternait aux pieds de Charlemagne, un prince anglais venait s'agenouiller devant l'évêque de Rome pour obtenir le pardon de ses péchés et la protection de l'apôtre. Offa, deuxième roi des Merciens, après avoir tué Éthelbert, dernier roi d'Estanglie, qu'il avait attiré à sa cour sous prétexte de lui donner sa fille en mariage, se rendit à Rome, suivant l'usage du siècle, et demanda au saint-père l'absolution de son crime. Le pape, faisant tourner au profit de son avarice le fanatisme du prince, ne consentit à le réconcilier avec le ciel que sous la condition qu'il autoriserait dans son royaume la levée du denier de saint Pierre, et qu'il fonderait des retraites religieuses dont le saint-siège pourrait vendre les bénéfices. Offa, rassuré sur son salut éternel, retourna dans ses états, fit construire plusieurs monastères en l'honneur de saint Alban et d'autres habitants des cieux; et suivant sa promesse, il en mit les revenus à la disposition du souverain pontife.

Adrien mourut peu de temps après, le 25 décembre 795, après avoir occupé le siège de Rome pendant vingt-quatre ans. Il déploya une remarquable habileté politique dans la conduite de l'Église; son esprit souple et adroit savait fléchir devant les puissances, pour augmenter l'autorité de Rome et pour étendre sa domination sur les peuples. L'avarice était sa passion dominante, et malgré les dépenses qu'il fit en constructions de couvents et d'églises, il laissa des richesses immenses à son successeur.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

LÉON III,

CONSTANTIN VI,

IRÈNE,

NICÉPHORE,
empereurs d'Orient.

100^e PAPE.

CHARLEMAGNE,

LOUIS

LE DÉBONNAIRE,
rois de France.

Élection de Léon III. — Il reconnaît Charlemagne pour souverain de Rome. — Libéralité du pontife envers les églises et les monastères. — Les dépouilles des malheureux Huns sont converties en vases sacrés et en ornements précieux pour les basiliques de Rome. — Soumission du roi des Merciens au siège de Saint-Pierre. — Le pontife accorde à l'archevêque de Cantorbéry le privilège d'excommunier les rois. — Attentat contre la personne du pape. — Acharnement des conjurés. — On terrasse le pontife pour lui crever les yeux et lui couper la langue. — Léon est horriblement mutilé. — Les conjurés le renferment dans un cachot. — Léon est enlevé pendant la nuit et conduit en France auprès de Charlemagne. — Son retour à Rome. — Informations sur les assassins du pape. — Charlemagne se rend en Italie. — Léon III le couronne empereur des Romains. — Capitulaires sur les chorévêques. — Miracles du Christ de Mantoue. — Fourberies du pontife. — Testament de Charlemagne. — Conduite scandaleuse de l'évêque Fortunat. — Nouvelle conspiration contre la vie du pape. — Sédition des Romains. — Mort de Léon.

Le jour même des funérailles d'Adrien, on éleva Léon III sur le trône pontifical. Le saint-père était originaire de Rome, et habitait dès son enfance le palais patriarcal de Latran : il

Pendant que le pontife se prosternait aux pieds de Charlemagne, un prince anglais venait s'agenouiller devant l'évêque de Rome pour obtenir le pardon de ses péchés et la protection de l'apôtre. Offa, deuxième roi des Merciens, après avoir tué Æthelbert, dernier roi d'Estanglie, qu'il avait attiré à sa cour sous prétexte de lui donner sa fille en mariage, se rendit à Rome, suivant l'usage du siècle, et demanda au saint-père l'absolution de son crime. Le pape, faisant tourner au profit de son avarice le fanatisme du prince, ne consentit à le réconcilier avec le ciel que sous la condition qu'il autoriserait dans son royaume la levée du denier de saint Pierre, et qu'il fonderait des retraites religieuses dont le saint-siège pourrait vendre les bénéfices. Offa, rassuré sur son salut éternel, retourna dans ses états, fit construire plusieurs monastères en l'honneur de saint Alban et d'autres habitants des cieux; et suivant sa promesse, il en mit les revenus à la disposition du souverain pontife.

Adrien mourut peu de temps après, le 25 décembre 795, après avoir occupé le siège de Rome pendant vingt-quatre ans. Il déploya une remarquable habileté politique dans la conduite de l'Église; son esprit souple et adroit savait fléchir devant les puissances, pour augmenter l'autorité de Rome et pour étendre sa domination sur les peuples. L'avarice était sa passion dominante, et malgré les dépenses qu'il fit en constructions de couvents et d'églises, il laissa des richesses immenses à son successeur.

Il fut enterré dans la basilique de Saint-Pierre.

LÉON III,

CONSTANTIN VI,

IRÈNE,

NICÉPHORE,
empereurs d'Orient.

100^e PAPE.

CHARLEMAGNE,

LOUIS

LE DÉBONNAIRE,
rois de France.

Élection de Léon III. — Il reconnaît Charlemagne pour souverain de Rome. — Libéralité du pontife envers les églises et les monastères. — Les dépouilles des malheureux Huns sont converties en vases sacrés et en ornements précieux pour les basiliques de Rome. — Soumission du roi des Merciens au siège de Saint-Pierre. — Le pontife accorde à l'archevêque de Cantorbéry le privilège d'excommunier les rois. — Attentat contre la personne du pape. — Acharnement des conjurés. — On terrasse le pontife pour lui crever les yeux et lui couper la langue. — Léon est horriblement mutilé. — Les conjurés le renferment dans un cachot. — Léon est enlevé pendant la nuit et conduit en France auprès de Charlemagne. — Son retour à Rome. — Informations sur les assassins du pape. — Charlemagne se rend en Italie. — Léon III le couronne empereur des Romains. — Capitulaires sur les chorévêques. — Miracles du Christ de Mantoue. — Fourberies du pontife. — Testament de Charlemagne. — Conduite scandaleuse de l'évêque Fortunat. — Nouvelle conspiration contre la vie du pape. — Sédition des Romains. — Mort de Léon.

Le jour même des funérailles d'Adrien, on éleva Léon III sur le trône pontifical. Le saint-père était originaire de Rome, et habitait dès son enfance le palais patriarcal de Latran : il

avait d'abord été ordonné sous-diacre et ensuite prêtre du titre de Sainte-Susanne. Dans ses différentes fonctions ecclésiastiques, Léon s'était acquis l'estime du clergé, des grands et du peuple, qui le choisirent à la mort d'Adrien, comme le plus digne de lui succéder.

Après avoir été intronisé au milieu des acclamations générales, Léon députa en France des légats chargés de remettre au roi les clefs de la Confession de saint Pierre, l'étendard de la ville de Rome et de magnifiques présents. Il pria Charlemagne d'envoyer au saint-siège des seigneurs français pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Le prince fit partir aussitôt Angilbert avec plusieurs chariots remplis de richesses enlevées aux Huns dans le pillage de leur capitale. En même temps il adressa au pontife des lettres conçues en ces termes : « Nous avons lu avec une satisfaction profonde » le décret de votre élection; nous unissons notre suffrage à » celui des Romains qui vous ont élevé sur la chaire de » l'apôtre, et nous reconnaissons avec joie que vous nous » conservez la fidélité et l'obéissance qui nous sont dues.

» En témoignage de notre satisfaction, nous vous en- » voyons un de nos dévoués serviteurs chargé des présents » que nous destinons à Saint-Pierre. Il conférera avec vous » sur toutes les choses qui peuvent intéresser la gloire de » l'Église, l'affermissement de votre dignité et l'autorité de » notre patriciat. »

Dans les instructions données à son ambassadeur, le roi de France recommandait d'insister auprès du pontife pour l'engager à réformer les mœurs du clergé italien, pour faire cesser le trafic honteux des charges sacrées, et pour qu'on ne

dépensât point les sommes qu'il envoyait en pensions accordées à des prêtres débauchés.

D'après les désirs du prince, Léon transforma les trésors des Huns en vases d'argent, en calices d'or, en couloirs de vermeil, et en ornements sacerdotaux brodés de perles et de pierreries. Une partie des sommes en argent monnoyé servit à payer les embellissements du palais de Latran, et le saint-père fit orner sa demeure de colonnes de porphyre, de balustrades de marbre et de peintures en mosaïques : une d'elles représentait saint Pierre assis, tenant sur ses genoux les trois clefs du paradis; le pape Léon était à sa droite et Charlemagne à sa gauche, et tous deux prosternés à ses pieds; d'une main l'apôtre donnait le pallium au pape, et de l'autre il présentait au roi un étendard orné de six roses, sur lequel on avait écrit : « Saint Pierre, donnez la vie au pape » Léon, et la victoire au roi Charles. »

Quenulle, souverain des Merciens et successeur d'Offa, écrivit à Léon pour le féliciter de son avènement au trône pontifical, le priant de le regarder comme son fils adoptif, et lui promettant une obéissance entière à ses volontés. Il ajoutait dans sa lettre : « Vous devez avoir été instruit, très- » saint Père, de la division du diocèse de Cantorbéry, or- » donnée par notre prédécesseur pour diminuer l'autorité du » métropolitain de cette ville. Le pape Adrien, au lieu de » soutenir le chef de ce siège, a consenti, par une lâche con- » descendance, à donner le pallium à l'évêque des Merciens, » afin d'élever ce prélat au même rang que l'archevêque de » Cantorbéry. Cette mesure a causé un grand schisme dans » notre royaume; et pour éviter une révolution, nous avons

» été obligé de ne point déclarer notre préférence. Mainte-
 » nant, nous vous supplions, très-saint père, de nous mander
 » quelle détermination nous devons prendre dans des cir-
 » constances aussi difficiles. »

L'ambassadeur du roi anglais était le prélat Athelrade, ancien abbé de Malmesbury, qui avait été nommé évêque de Winchester, et enfin métropolitain de Cantorbéry. Ce moine rusé, en se présentant devant le saint-père pour lui remettre la lettre de Quenulfe, ne manqua pas de lui offrir pour le trésor de l'Église cent vingt marcs d'or. Le pontife non-seulement le rétablit primat d'Angleterre, mais encore il lui donna le pouvoir d'excommunier les rois et les princes de sa juridiction. En exécution de ce décret, Athelrade, à son retour dans la Grande-Bretagne, tint un synode à Becaneld; et en présence des principaux seigneurs anglais et du roi lui-même, il déclara excommuniés et voués aux feux éternels les laïques qui oseraient porter une main sacrilège sur les biens du clergé.

Félix d'Urgel continuait à propager son hérésie en Espagne, malgré la condamnation qu'il avait encourue de la part des évêques français. Alors Charlemagne renouvela ses instances auprès de la cour de Rome, et demanda la convocation d'un concile général pour condamner définitivement l'erreur. Léon s'empressa d'accéder aux désirs du monarque; et par ses ordres tous les prélats d'Italie se réunirent à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre. Le pontife ouvrit les séances par le discours suivant : « Mes frères, dans un concile tenu à
 » Ratisbonne par le roi de France avant notre règne, un hé-
 » rétique, nommé Félix, a confessé qu'il était tombé dans

» l'erreur en soutenant que Jésus-Christ était le fils adoptif
 » de Dieu selon la chair.

» Notre prédécesseur, pour obtenir cette rétractation, avait
 » déjà été obligé d'user de rigueur envers ce fils rebelle, et
 » de l'enfermer dans nos prisons comme hérétique. La crainte
 » salutaire des tortures lui a fait abjurer sa doctrine impie,
 » et il a même souscrit une profession de foi orthodoxe, qui
 » est encore déposée dans notre palais patriarcal. Mais après
 » cette manifestation publique, l'apostat s'est enfui dans les
 » provinces des païens, où il brave les anathèmes de nos
 » conciles, qui l'ont déjà excommunié et qui le condamnent
 » de nouveau aujourd'hui par ma bouche. »

Félix, entouré de la vénération universelle dans son diocèse d'Espagne, ne s'inquiéta nullement des foudres du saint-siège, et persévéra dans ses doctrines.

A son tour, Léon devint la victime des passions religieuses qu'il avait voulu exciter contre le prélat espagnol. Deux prêtres ambitieux, Pascal, primicier, et Canaple, sacellaire, formèrent un complot contre la vie du pontife, et se firent aider dans l'exécution de leur exécration projet par les moines, dont le fanatisme était déchaîné par la crainte des réformes.

A la suite d'une procession solennelle, au moment où le pontife rentrait au palais de Latran, les conjurés tombèrent sur son escorte, l'enlevèrent de cheval, le traînèrent par la barbe, cherchèrent à lui briser le crâne à coups de pierre, et le laissèrent gisant sur le pavé couvert de blessures et ne donnant plus aucun signe de vie; puis les assassins, craignant de n'avoir pas entièrement consommé le crime, emportèrent le pape dans l'église du couvent de Saint-Étienne et

Saint-Sylvestre, dont ils fermèrent les portes; et là, dans le sanctuaire même, sur les marches de l'autel, ces monstres s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, le déchirant avec leurs ongles et avec leurs dents; enfin ils le jetèrent tout sanglant dans le cachot du monastère. Léon resta deux jours entiers, sans secours, étendu sur les dalles de sa prison; le troisième jour, l'abbé Érasme, l'un des conjurés, descendit avec des moines pour retirer le cadavre et le mettre dans un cercueil. Comme l'infortuné respirait encore, il le fit transporter dans un autre couvent pour qu'on ne pût découvrir la retraite où ses complices le tenaient caché, en attendant qu'ils eussent décidé de son sort.

Pendant la nuit, Albin, camérier du pape, instruit par un religieux de l'endroit où le saint-père était enfermé, pénétra dans son cachot avec quelques serviteurs dévoués, et l'ayant enlevé, ils le descendirent par les murailles de la ville et l'emportèrent à Saint-Pierre, où des médecins lui prodiguèrent tous les soins que réclamait son malheureux état. Le pontife conserva l'usage des yeux et de la langue, ce qui a fait affirmer par quelques auteurs qu'il fut guéri par un grand miracle. Mais Léon lui-même, dans le récit qu'il a laissé de cette horrible aventure, explique que dans leur précipitation les meurtriers n'avaient coupé qu'une partie de la langue, et avaient seulement crevé les yeux sans les arracher de leurs orbites.

Albin informa le duc de Spolète de cet horrible attentat, et le supplia de venir à Rome avec des soldats pour protéger le pape et lui faciliter les moyens de passer en France. Par ses soins, le saint-père franchit heureusement

les Alpes et se rendit à la cour de Charlemagne, qui était alors à Paderborn, en Saxe, où le roi l'accueillit avec de grands témoignages d'affection, et répandit même des larmes en l'embrassant.

Pascal et Canaple, furieux de voir Léon soustrait à leur vengeance, rassemblèrent leurs partisans et brûlèrent les domaines de l'Église; ensuite ils envoyèrent au roi des députés chargés de porter contre le saint-père les plus affreuses accusations. Le prince indigné les chassa de sa cour sans vouloir les écouter, et fit reconduire le saint-père en Italie, accompagné des principaux évêques, de plusieurs comtes et d'une escorte imposante.

Dans toutes les villes le pontife fut accueilli par les populations comme s'il eût été saint Pierre lui-même; et lorsqu'il approcha de Rome, le clergé, le sénat, la milice, les citoyens, les femmes, et même les diaconesses et les religieuses, tous précédés des saintes bannières, se rendirent en procession à sa rencontre en chantant des hymnes sacrées. Léon fit son entrée triomphante dans la ville sainte et prit de nouveau possession du palais de Latran. Quelques jours après, les prélats et les seigneurs qui l'avaient accompagné s'assemblèrent en conseil pour informer sur les accusations intentées contre lui par le primicier Pascal, le sacellaire Canaple, et leurs complices. Le pontife fut déclaré innocent; et ses accusateurs condamnés à être battus de verges et à finir leurs jours dans les cachots.

Cependant la justification du pape ne paraissait pas régulière aux citoyens de Rome, qui étaient excités par les prêtres italiens, jaloux de la faveur qu'il accordait aux prélats fran-

çais. Léon, redoutant une nouvelle conspiration, écrivit à Charlemagne pour l'instruire de ses craintes et le prier d'avancer l'époque du voyage qu'il devait faire en Italie.

Le roi se rendit à ses prières, et fit son entrée à Rome au mois de décembre de l'an 800. Sept jours après son arrivée, Charlemagne convoqua le clergé, le sénat et le peuple; il exposa devant l'assemblée qu'il avait quitté son royaume pour faire cesser les imputations calomnieuses que des prêtres sacrilèges osaient répandre contre le pontife; il examina une à une toutes les accusations contenues dans le libelle de Canaple; et ensuite il commanda à ceux qui l'entouraient d'élever sans crainte la voix pour les soutenir, si elles leur paraissaient fondées.

Personne n'ayant répondu, le pontife fut admis à se justifier par serment devant la multitude innombrable qui remplissait l'église de Saint-Pierre; il prit dans ses mains le livre des Évangiles, l'éleva au-dessus de sa tête, monta sur l'ambon et dit: « Je jure, sur le Verbe de Dieu, que je n'ai pas commis » les crimes dont les Romains m'ont accusé! »

Le lendemain le roi reçut enfin la récompense de tout ce qu'il avait fait pour la cour de Rome; il se rendit en grande pompe à la cathédrale, où le pape, revêtu des ornements sacerdotaux, l'attendait avec son clergé; et là, en présence des seigneurs, des prélats et des magistrats de la ville, le saint-père posa sur la tête de Charlemagne une couronne de fer, et dit d'une voix forte: « A Charles Auguste, couronné » de la main de Dieu, empereur des Romains, vie et vic- » toire! » De longues acclamations retentirent sous les voûtes de Saint-Pierre, et les assistants répétèrent: « Vie et vic-

» toire à Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, » empereur des Romains. » Ensuite Léon se prosterna devant le prince et l'adora, selon l'usage des anciens césars, le reconnaissant pour son souverain légitime et pour le défenseur de l'Église.

Ainsi se trouva rétablie, après trois cent vingt-quatre ans d'interruption, la dignité d'empereur romain, éteinte en Occident depuis l'année 476. Lorsque la cérémonie fut achevée, Charlemagne fit d'immenses donations aux églises de Saint-Paul, de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure; il donna à la basilique de Saint-Pierre deux tables d'argent, des calices, des patènes et des vases d'or enrichis de pierres, et alloua de grandes sommes pour son luminaire et pour l'entretien de ses prêtres.

A son retour en France, le nouvel empereur s'occupa de régler les affaires de l'État et de l'Église; il convoqua à Aix-la-Chapelle un concile national, où Paulin, patriarche d'Aquilée, assista comme légat du pape. L'assemblée s'occupa de diverses questions de discipline ecclésiastique, et parmi les règlements qu'elle établit, on cite comme l'un des plus remarquables celui qui concerne les chorévêques ou évêques de la campagne. Il est décrété au nom de Charlemagne dans les termes suivants: « Nous avons été souvent obsédé des » plaintes portées contre les chorévêques, non-seulement » par le clergé, mais encore par les laïques. Les papes pré- » décesseurs de Léon III ont déclaré dans plusieurs synodes » que ces ecclésiastiques n'ont pas le pouvoir d'ordonner des » prêtres, des diacres et des sous-diacres; qu'il ne leur est » pas permis de dédier des églises, de consacrer des vierges

» et de donner la confirmation ; ils engageaient même nos
 » prédécesseurs à les condamner tous et à les envoyer en
 » exil, quelle que fût l'excellence de leur vie.

» En conséquence, d'après l'autorité du pontife qui gou-
 » verne aujourd'hui le saint-siège, et suivant l'avis de nos
 » prélats et de nos autres sujets, nous décrétons que les
 » chorévêques ne pourront à l'avenir exercer aucune des
 » fonctions épiscopales, sous peine de déposition. »

A cette époque, le métropolitain Fortunat envoya à Rome des députés pour solliciter la médiation de Léon et implorer l'intervention de l'empereur contre Jean, duc de Venise, et contre Maurice, son fils, qui voulaient le chasser de son siège. Le pape accueillit favorablement les lettres et les présents de l'archevêque, et promit aux envoyés d'assurer à leur maître la protection de l'empereur. Léon se détermina en effet à entreprendre un nouveau voyage en France, afin de négocier cette affaire et pour obtenir du prince plusieurs autres décisions concernant les intérêts temporels du saint-siège ; mais craignant d'être arrêté dans son projet par le duc de Venise et par son fils, il se servit de la superstition du temps pour écarter les soupçons. Il fit répandre le bruit que le Christ de Mantoue laissait tomber des gouttes de sang qui opéraient de nombreux miracles ; sous prétexte de s'assurer de la réalité de ces prodiges, il se rendit dans cette ville ; et de là il passa secrètement en France.

Charlemagne était alors à Aix-la-Chapelle ; lorsqu'il eut connaissance de l'arrivée du pape, il envoya aussitôt son fils Charles à sa rencontre jusqu'à Saint-Maurice en Valais, et lui-même se rendit à Reims pour le recevoir. Ils passèrent

huit jours ensemble pour traiter de graves questions politiques et religieuses ; enfin le pape se retira comblé de présents. Charlemagne l'accompagna, par la Bavière, jusqu'à la ville de Ravenne.

Quelque temps après, l'empereur sentant les approches de la mort, assembla à Thionville ses principaux seigneurs, et en leur présence il partagea ses états entre ses trois fils, Charles, Pépin et Louis. Dans le partage, l'empereur ne fit pas mention du duché de Rome, dont il se réservait la disposition. Il lut son testament, et après en avoir fait jurer l'exécution par tous les grands de sa cour, il l'envoya au saint-siège, afin que le pape y apposât sa signature pour en confirmer l'authenticité.

Le secrétaire du prince écrivit en même temps à Léon en faveur du métropolitain Fortunat, qui avait été chassé de son siège par les Vénitiens et par les Grecs ; il le pria, au nom de son maître, de donner au prélat persécuté l'Église de Pôle, en Istrie, qui était vacante par la mort de l'évêque Émilien. Le pontife satisfit à la demande de l'empereur, sous la réserve néanmoins que si Fortunat rentrait dans son diocèse de Grade, il rendrait le siège de Pôle sans retenir aucun des biens attachés à cette Église. Dans sa réponse il ajoutait :
 « Puisque vous désirez conserver à cet indigne prélat des
 » biens et des honneurs temporels, nous vous prions égale-
 » ment d'avoir soin de son âme ; car la crainte que vous lui
 » inspirez l'obligera sans doute à réformer ses mœurs, qui
 » font le scandale des fidèles. Notre affection pour votre
 » personne sacrée et le désir ardent de contribuer au salut
 » de votre âme, nous commandent de vous donner cet avis,

» car nous-même nous avons été induit en erreur, et nous
 » demandons pardon à Dieu d'avoir accepté autrefois les
 » présents de ce prêtre débauché. Les ecclésiastiques de votre
 » cour ont été gagnés par l'or de Fortunat, et ceux qui ont
 » osé le défendre répondront devant Dieu des désordres
 » qu'il commettra dans le diocèse que vous m'avez ordonné
 » de lui confier. »

L'année suivante un nouveau concile fut tenu à Aix-la-Chapelle, par ordre de Charlemagne, pour déterminer les attributions du Saint-Esprit; Bernard, évêque de Worms, et Abélard, abbé de Corbie, furent envoyés à Rome pour remettre au pape les décisions du concile, formulées par Smargarde, abbé de Saint-Michel à Verdun, et dans lesquelles les Pères avaient prouvé par les saintes Écritures et par les opinions des anciens que le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père. Les députés du monarque présentèrent leurs instructions à Léon et entrèrent avec lui dans de grandes conférences, sans parvenir à lui faire approuver les décisions du synode français.

Mais le saint-père conservait toujours dans les discussions une douceur et une modestie exemplaires, se bornant à réfuter les questions qu'il ne trouvait pas justes. Il convenait avec eux qu'il ne lui était pas permis de se prononcer contre les usages des autres Églises, et qu'aucun homme ne pouvait avancer une opinion positive sur des matières religieuses qui renferment toujours des mystères incompréhensibles. « Les
 » saintes ténèbres dont le Christ a voilé ses mystères, ajoutait le pontife, sont trop épaisses pour que l'on puisse entreprendre de les dissiper; il faut s'en tenir aux choses

» claires et palpables, et ne pas se jeter dans les abîmes de
 » la théologie, d'où l'esprit humain ne saurait sortir. » Il applaudissait aux décrets de Charlemagne, en vertu desquels il était défendu aux prélats de l'Église gallicane de chasser, de répandre le sang des chrétiens ou des païens, d'avoir plusieurs femmes légitimes, et qui portaient défense aux prêtres de dire la messe sans y communier, comme on le pratiquait généralement à cette époque. Il approuvait l'empereur d'avoir interdit aux docteurs en théologie la faculté d'introduire de nouveaux anges dans la liturgie, autres que Michel, Gabriel et Raphaël; il le louait surtout d'avoir défendu aux religieuses de prendre le voile avant d'avoir atteint leur vingt-cinquième année, ainsi qu'aux clercs de se faire prêtres avant trente ans, et à tous les ecclésiastiques d'user de fraudes pieuses pour tromper la crédulité des simples, de se livrer aux opérations magiques, de s'adonner à l'intempérance, et de vendre aux fidèles la permission de s'enivrer dans les tavernes. Enfin, il déclarait que le prince avait agi selon l'esprit de l'Église, en fixant à deux époques périodiques la tenue des conciles provinciaux, et en établissant des règles sévères de conduite pour le clergé régulier et séculier.

Ces règlements n'étaient ni les premiers ni les seuls qui déjà eussent été publiés dans les Gaules sur les matières ecclésiastiques; le grand empereur, qui embrassait dans ses vastes conceptions toutes les améliorations spirituelles et matérielles de son puissant empire, avait déjà écrit un volume entier de capitulaires sur toute espèce de questions religieuses, mais sans avoir atteint le but qu'il s'était proposé, c'est-à-dire de réprimer les nombreux abus introduits par les

prêtres. Alors, tout était mêlé, confondu de la manière la plus déplorable, droits et devoirs, privilèges et charges; il n'y avait partout que des opprimés et des oppresseurs. Les immunités du clergé entravaient à chaque pas la marche du pouvoir civil, qui, à son tour, empiétait souvent sur la juridiction sacerdotale. Il fallait donc user d'une prudence excessive pour introduire quelques réformes dans la société, et pour amener les prêtres à consentir à ce qu'ils contribuaient, au moins pour une petite portion de leurs énormes revenus, aux besoins de l'état. Les armées étaient conduites par des clercs, et en revanche les évêchés et les abbayes étaient souvent dirigés par des militaires ou des favoris des princes. Les conciles, composés d'hommes intéressés à conserver cet ordre de choses, apportaient des obstacles invincibles aux volontés de l'empereur; aussi ne doit-on pas s'étonner que, malgré la sagesse des avis du pape, les évêques français ne voulurent point se ranger à son opinion, et continuèrent à enseigner que le Saint-Esprit procédait du Fils comme du Père.

Charlemagne était mort avant le retour de ses ambassadeurs; la main de Dieu s'était appesantie sur le monarque puissant dont le front était orné de la couronne des empereurs et de celle des rois. Par ses exploits, il avait placé le royaume de France au premier rang des nations; et, par son fanatisme, il avait augmenté la puissance du saint-siège, enrichi les églises, les monastères, et préparé le pouvoir théocratique, qui s'étendit dans les siècles suivants sur l'Italie, sur l'Europe, sur le monde entier, et qui courba les peuples sous la plus affreuse tyrannie. Mais ce zélé défenseur des

pontifes emporta dans la tombe la force qui réprimait les factions religieuses, et qui inspirait aux prêtres et aux moines une crainte salutaire.

A cette époque, l'hypocrisie, l'avarice, la luxure, étaient les seules vertus des ecclésiastiques; aussi, le grand roi étant mort, voulurent-ils se soustraire à la domination sévère de Léon, et fomenter des conspirations contre sa vie. Mais instruit par une terrible expérience des dangers que courent les souverains qui ont excité des haines, le pape se tenait en garde contre les complots; il fit arrêter les conjurés, et le bourreau les exécuta devant le palais de Latran. Les femmes furent exilées, les enfants des coupables furent enfermés dans les monastères de Rome, et tous leurs biens confisqués au profit du saint-siège. Néanmoins la terreur que lui avait causée cette nouvelle conspiration altéra sa santé; il tomba dangereusement malade et mourut en 816, après un pontificat de vingt ans cinq mois et seize jours.

Léon, qui deux fois avait failli succomber sous la vengeance des prêtres, s'était cependant montré prodigue envers eux; il avait comblé de richesses les moines et le clergé, en faisant aux églises de si magnifiques offrandes, qu'elles avaient excité l'indignation du peuple. Il employa quatre cent cinquante-trois livres d'or pesant pour le pavé de la Confession de Saint-Pierre, et fit fermer l'entrée du sanctuaire par une balustrade d'argent du poids de quinze cent soixante-treize livres. Il releva le baptistère de Saint-André, l'entoura de colonnes de porphyre, et au milieu des fonts baptismaux il plaça une colonne d'or qui soutenait un agneau d'argent. Enfin il orna les fenêtres de la basilique de Latran de vitraux

de diverses couleurs, luxe inconnu avant cette époque. Toutes ses offrandes aux basiliques de Rome s'élevaient à plus de huit cents livres pesant en or, et à plus de vingt mille livres en argent; elles représenteraient aujourd'hui des sommes tellement énormes, que l'on douterait de la réalité de ces dépenses, si elles n'étaient attestées par les historiens les plus dignes de foi. On a placé Léon parmi les saints en 1675, et son nom a été ajouté au martyrologe romain par un décret de la congrégation des rites.

Le cardinal Baronius conteste le miracle de la main sanglante arrivé sous le pontificat de Léon I^{er}; il affirme que Léon III fut le premier pape qui ait introduit l'usage de donner ses pieds à baiser au lieu des mains, parce qu'il ressentit un jour des sensations charnelles sous l'impression des lèvres d'une dame romaine. « Rare exemple d'humilité » chrétienne, s'écrie le cardinal Baronius, et moyen excellent » de prévenir les mouvements de la concupiscence! »

Nous devons reconnaître dans cette assertion le langage hypocrite d'un prêtre, qui cherche à cacher l'orgueil des papes sous des apparences religieuses; et nous attribuerons à la vanité ou à l'ambition des évêques de Rome l'usage sacrilège de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Les successeurs de l'Apôtre ont toujours voulu s'élever au-dessus des rois et contraindre les peuples à se prosterner devant eux. Dès les premiers siècles de l'Église, les prélats exigeaient que les fidèles se missent à genoux pour recevoir leur bénédiction; ce qui avait fait dire aux païens que les femmes chrétiennes adoraient les parties honteuses de leurs évêques.

HISTOIRE POLITIQUE

DU HUITIÈME SIÈCLE.

Aventures de Justinien II chez les barbares. — Il remonte sur le trône. — Il fait mettre à mort Apsimare et Léonce. — Ses cruautés envers les partisans de Léonce, qu'il fait périr dans de cruels supplices. — Il est vaincu par les Bulgares, et égorgé avec son fils. — Philippique Bardanès usurpe l'empire. — Conjuratation contre le prince; il est chassé du trône. — Artémios son secrétaire est proclamé empereur. — Réflexions sur les souverains du Bas-Empire. — Léon l'Isaurien se déclare contre le culte des images. — Constantin V imite la conduite de son père. — Léon IV s'oppose au rétablissement des images. — Miracle éclatant raconté dans les légendes des moines. — L'impératrice Irène se déclare pour la superstition des images. — Cruautés et débauches de cette princesse. — Elle veut faire mutiler tous ses parents. — Elle fait crever les yeux à son fils et s'empare du pouvoir. — Nicéphore Logothète. — Affaires politiques en France. — Dagobert III. — Pépin d'Héristel, maire du palais. — Sa politique. — Il enrichit le clergé de France. — Sa révolte contre le roi. — Mort de Pépin. — Ambition de Plectrude sa femme. — Charles Martel, renfermé par sa marâtre, s'échappe de prison. — Il est nommé maire du palais. — Chilpéric II. — Thierry IV. — Charles Martel se fait proclamer prince des Français. — Sa victoire éclatante sur les Sarrasins. — Ses guerres. — Réflexions sur les maires du palais. — Pépin le Bref forme un pacte avec le pontife Zacharie. — Le maire du palais usurpe le trône. — Réflexions

de diverses couleurs, luxe inconnu avant cette époque. Toutes ses offrandes aux basiliques de Rome s'élevaient à plus de huit cents livres pesant en or, et à plus de vingt mille livres en argent; elles représenteraient aujourd'hui des sommes tellement énormes, que l'on douterait de la réalité de ces dépenses, si elles n'étaient attestées par les historiens les plus dignes de foi. On a placé Léon parmi les saints en 1675, et son nom a été ajouté au martyrologe romain par un décret de la congrégation des rites.

Le cardinal Baronius conteste le miracle de la main sanglante arrivé sous le pontificat de Léon I^{er}; il affirme que Léon III fut le premier pape qui ait introduit l'usage de donner ses pieds à baiser au lieu des mains, parce qu'il ressentit un jour des sensations charnelles sous l'impression des lèvres d'une dame romaine. « Rare exemple d'humilité » chrétienne, s'écrie le cardinal Baronius, et moyen excellent » de prévenir les mouvements de la concupiscence! »

Nous devons reconnaître dans cette assertion le langage hypocrite d'un prêtre, qui cherche à cacher l'orgueil des papes sous des apparences religieuses; et nous attribuerons à la vanité ou à l'ambition des évêques de Rome l'usage sacrilège de présenter leurs pieds à l'adoration des fidèles. Les successeurs de l'Apôtre ont toujours voulu s'élever au-dessus des rois et contraindre les peuples à se prosterner devant eux. Dès les premiers siècles de l'Église, les prélats exigeaient que les fidèles se missent à genoux pour recevoir leur bénédiction; ce qui avait fait dire aux païens que les femmes chrétiennes adoraient les parties honteuses de leurs évêques.

HISTOIRE POLITIQUE

DU HUITIÈME SIÈCLE.

Aventures de Justinien II chez les barbares. — Il remonte sur le trône. — Il fait mettre à mort Apsimare et Léonce. — Ses cruautés envers les partisans de Léonce, qu'il fait périr dans de cruels supplices. — Il est vaincu par les Bulgares, et égorgé avec son fils. — Philippique Bardanès usurpe l'empire. — Conjuratation contre le prince; il est chassé du trône. — Artémios son secrétaire est proclamé empereur. — Réflexions sur les souverains du Bas-Empire. — Léon l'Isaurien se déclare contre le culte des images. — Constantin V imite la conduite de son père. — Léon IV s'oppose au rétablissement des images. — Miracle éclatant raconté dans les légendes des moines. — L'impératrice Irène se déclare pour la superstition des images. — Cruautés et débauches de cette princesse. — Elle veut faire mutiler tous ses parents. — Elle fait crever les yeux à son fils et s'empare du pouvoir. — Nicéphore Logothète. — Affaires politiques en France. — Dagobert III. — Pépin d'Héristel, maire du palais. — Sa politique. — Il enrichit le clergé de France. — Sa révolte contre le roi. — Mort de Pépin. — Ambition de Plectrude sa femme. — Charles Martel, renfermé par sa marâtre, s'échappe de prison. — Il est nommé maire du palais. — Chilpéric II. — Thierry IV. — Charles Martel se fait proclamer prince des Français. — Sa victoire éclatante sur les Sarrasins. — Ses guerres. — Réflexions sur les maires du palais. — Pépin le Bref forme un pacte avec le pontife Zacharie. — Le maire du palais usurpe le trône. — Réflexions

sur la race des Mérovingiens. — Pépin fait consacrer son usurpation par le pape. — Politique de Pépin. — Ses trahisons. — Portrait de Pépin. — Il terrasse un lion et un taureau. — Charlemagne, roi des Français. — Ses guerres contre les Saxons. — Ses actions politiques. — Il protège les arts et les lettres. — Opinions des historiens sur cet empereur. — Ses Capitulaires. — Ses crimes et ses débauches. — Histoire scandaleuse de la belle Imma. — Mort de Charlemagne. — Son tombeau.

Justinien II, surnommé Rhinotmète, chassé de Constantinople par Tibère Apsimare, s'était réfugié dans la ville de Cherson; comme il exprimait ouvertement ses prétentions à l'empire, les habitants craignirent que ses intrigues n'attirassent sur eux quelque calamité, et résolurent de le tuer ou de l'envoyer prisonnier à Apsimare. Justinien quitta alors la Chersonèse, et vint se réfugier dans le fort de Doros, commandé par un de ses partisans, sur la frontière des Goths. Le khan ou chef des Khazars, voisin de Doros, accueillit le prince à sa cour, et lui offrit en mariage sa sœur Théodora avec l'apanage de la ville de Fanagore.

Apsimare, ayant été instruit de cette alliance, s'empressa d'envoyer des ambassadeurs au khan, avec menaces d'envahir ses états s'il ne lui livrait Justinien mort ou vivant. Le barbare, soit par crainte, soit par l'espoir d'une grande récompense, consentit à obéir aux ordres de l'usurpateur; et sous prétexte de vouloir préserver son beau-frère des embûches de ses ennemis, il lui donna une garde nombreuse qui devait empêcher sa fuite. En même temps il écrivit

au commandant des troupes et au gouverneur du Bosphore de Scythie de faire massacrer le prince au premier ordre qu'ils recevraient de Constantinople.

Théodora fut avertie du complot par un serviteur dévoué, et en prévint aussitôt son mari. Justinien à l'instant même fit comparaître devant lui le gouverneur et le capitaine; il leur reprocha leur trahison, et les fit étrangler dans son palais. Après cette exécution, il renvoya sa femme au khan et s'embarqua à Tomis. Arrivé en Bulgarie, le prince demanda du secours à Terbelis, roi du pays, lui offrant sa fille Zagora en mariage pour prix de son alliance. Le barbare, séduit par la beauté remarquable de la princesse, accepta immédiatement ses propositions, mit sous les armes tous les gens de guerre dont il pouvait disposer, et marcha avec son beau-père sur Constantinople.

En trois jours ils arrivèrent sous les murs de la ville, et formèrent leur camp devant le château de Blaquernes. Les habitants ayant refusé de reconnaître Justinien, la ville fut déclarée en état de siège. Après un mois de blocus les troupes pénétrèrent dans les murs par un aqueduc; le palais de Blaquernes fut emporté d'assaut; Héraclius, père de l'usurpateur, qui commandait le château, fut pendu sur les murailles, et Apsimare lui-même tomba au pouvoir du vainqueur. Justinien, maître de Constantinople, fit arracher de son cachot l'infortuné Léonce, qui autrefois l'avait renversé du trône; il le fit enchaîner au bras d'Apsimare, et tous deux furent livrés en spectacle au peuple dans un simulacre de combat; enfin ils furent décapités par la main du bourreau. Terbelis, qui était resté dans son camp sous les murailles

de Blaquernes, pour ne pas effrayer le peuple, entra alors dans la ville. Le prince le revêtit de la pourpre, le proclama César, le fit asseoir sur son trône, et le renvoya dans ses états comblé de présents. Ensuite il rappela la princesse Théodora et son fils Tibère, et pardonna au khan des Khazars.

Bientôt des exécutions sanglantes signalèrent le nouveau règne. Le saint patriarche Callinique fut relégué à Rome, après avoir eu les yeux crevés; d'horribles cruautés furent exercées sur les citoyens qui étaient désignés comme étant les anciens amis des usurpateurs; les uns furent condamnés au supplice du feu, les autres au supplice de l'eau. Ceux-ci, livrés au bourreau, périssaient au milieu des tortures; ceux-là étaient assommés pendant la nuit ou pendus aux fenêtres de leurs maisons. Justinien poursuivit le cours de ses vengeances contre les Bulgares, et fit massacrer un grand nombre des habitants de Cherson. Cet exécration tyran avait pour habitude, chaque fois qu'il se mouchait, de faire mettre à mort un des anciens partisans de Léonce. Enfin les Bulgares, fatigués de ses cruautés, se révoltèrent contre son autorité, et armèrent une flotte pour assiéger Constantinople. Justinien vint leur présenter la bataille avec toutes les forces dont il pouvait disposer. Le combat fut terrible; mais son vaisseau étant tombé au pouvoir des ennemis, il fut égorgé avec son fils Tibère, par l'un de ses lieutenants, dont il avait violé la femme. Il avait régné près de vingt-six ans. En sa personne finit l'empire des Héraclionides, l'an 711.

Philippique Bardanès, fils de Nicéphore, prit alors les rênes du gouvernement. Ce prince, passionné pour les controverses religieuses, voulut réformer les décisions des Pères du

sixième concile général, et fit appuyer ses édits par Jean, patriarche de Constantinople, par Germain, archevêque de Cyzique, et par un grand nombre de prêtres et de sénateurs. Ses libéralités pour le clergé engloutirent rapidement toutes les richesses de l'empire; sa lâcheté, jointe à ses désordres et à sa négligence, le rendit méprisable aux yeux des peuples. Des ambitieux profitèrent de la haine que la nation portait au souverain, organisèrent une conjuration, qui éclata le jour de l'anniversaire de la naissance de Bardanès. Ce jour-là, l'empereur avait fait célébrer sa fête avec une magnificence inaccoutumée; il s'était montré dans les rues de Constantinople, précédé de bannières éclatantes, et de mille trompettes qui sonnaient des fanfares en son honneur. De retour au palais de Blaquernes, il avait donné un festin somptueux aux officiers de l'empire, et après le repas, où, selon son habitude, il avait bu outre mesure, il s'était fait porter ivre-mort dans son appartement.

Les conjurés, qui avaient pris leurs mesures dans la prévision de ce qui devait arriver, profitèrent du désordre de la fête, entrèrent dans le palais, pénétrèrent jusque dans la chambre de Bardanès, lui crevèrent les yeux, lui coupèrent le nez et le traînèrent tout sanglant à l'hippodrome, d'où il fut transporté dans un couvent.

Artémus, secrétaire de Philippique, fut choisi pour succéder à ce prince par le sénat, et proclamé empereur sous le nom d'Anastase II. Son premier soin, lorsqu'il eut pris en main les rênes de l'État, fut de poursuivre les soldats qui avaient attenté à la personne de son prédécesseur, pour intimider ceux qui, par la suite, auraient le désir d'imiter leur exem-

ple, et il les fit tous décapiter; puis, afin de n'avoir plus à s'occuper de Bardanès, il le fit étrangler secrètement. Tout cela terminé, et son pouvoir bien établi à l'intérieur, il songea aux ennemis du dehors.

Ayant appris que les Sarrasins menaçaient ses états d'une grande invasion, il se prépara à la guerre; et, pour prévenir les horreurs d'un siège, il fit sortir de Constantinople tous les habitants qui n'avaient pas en réserve trois ans de vivres. Jean, diacre de la grande église, eut le commandement des troupes, et usa de son pouvoir avec tant d'arrogance et de despotisme que les soldats se mutinèrent, massacrèrent le général, et proclamèrent un nouvel empereur, nommé Théodore III. Celui-ci abdiqua bientôt après, et se retira avec son fils dans un couvent.

Ces fréquents changements de princes dans les gouvernements absolus ne doivent pas nous surprendre; et l'histoire du Bas-Empire, comme l'histoire moderne, montre que l'ambition rend les hommes capables des plus grands crimes. L'égoïsme monstrueux des empereurs grecs étouffait les sentiments généreux de la nation; les sciences et les arts étaient méprisés, le commerce abandonné, et l'amour de la patrie était éteint dans tous les cœurs. Aussi la faiblesse de l'empire excita-t-elle au plus haut point l'audace des barbares; les Sarrasins, les plus terribles d'entre les peuples ennemis, ravagèrent les provinces, incendièrent les bourgades, pillèrent les villes, en massacrèrent les habitants, et vinrent se montrer jusqu'aux portes de Constantinople.

Dans la désolation générale, Léon III l'Isaurien, sorti des rangs du peuple, fut proclamé empereur par les soldats. Ce

prince, par son courage, sauva l'empire, et remporta sur les Sarrasins des victoires éclatantes. Quelques auteurs catholiques prétendent qu'il s'appelait Conon dans sa jeunesse, et qu'il se livrait au commerce des bestiaux en Isaurie; qu'un jour, dans ses excursions ayant rencontré deux juifs qui se mêlaient de prédire l'avenir, il les consulta sur sa destinée; que ceux-ci lui annoncèrent une fortune éclatante, s'il prenait le parti des armes, et s'il s'engageait par serment à leur accorder une faveur qu'ils se réservaient de lui réclamer plus tard; que le jeune Conon se laissa séduire par leur langage, entra immédiatement dans les gardes de l'empereur, d'où il parvint à la puissance souveraine, et qu'à peine il était installé sur le trône que les deux mêmes juifs qui lui avaient prédit sa grandeur future vinrent le sommer d'accomplir la promesse solennelle qu'il leur avait faite, et lui demandèrent l'abolition des images. Cette fable ridicule prouve seulement que les prêtres, qui ne pouvaient lui pardonner ses principes de tolérance religieuse et la pureté de sa foi, cherchèrent à le rendre odieux à ses peuples. Léon III ayant voulu interdire le culte sacrilège des images, les évêques orthodoxes excitèrent des séditions contre lui, et livrèrent aux barbares les plus belles provinces de l'empire, ce qui lui causa un violent chagrin, et le conduisit au tombeau en 741.

Constantin V, son fils, lui succéda. Ce prince avait été nommé Copronyme dans sa jeunesse, à cause d'un événement assez bizarre qui avait excité la colère du patriarche Germain, chef du clergé de Constantinople. Lors de la cérémonie de son baptême, pendant que le prélat le plongeait dans l'eau régénératrice, le pauvre enfant obéit aux lois de la nature, et

souilla l'eau sainte de ses excréments. L'irascible prélat prétendit que la religion était outragée par le jeune prince, il le retira brutalement des fonts baptismaux, lui donna le surnom de Copronyme, qui signifie souillure, prédit qu'il serait le précurseur de l'Antechrist, et qu'il troublerait la paix de l'Église comme il avait troublé les eaux du baptême.

En effet, dès que Constantin fut assis sur le trône, il proscrivit le culte des images, et comme son père, il fut odieux aux évêques latins. Il commit la faute de donner en mariage à son fils Léon la princesse Irène, femme cruelle qui avait juré de détruire les iconoclastes.

Pendant que l'empereur était occupé à combattre les Arabes ou Sarrasins, Artabaste, son beau-frère, protecteur du culte des images, cédant aux sollicitations de sa sœur, s'unit au patriarche Anastase et se fit proclamer souverain. A la nouvelle de cette révolution, Constantin revint sur ses pas, battit l'armée d'Artabaste, condamna l'usurpateur à avoir les yeux crevés, et punit sévèrement Anastase. Il retourna ensuite en Asie, défit les Sarrasins et réprima les Bulgares. Il mourut d'une fièvre ardente l'an 775.

Suidas l'appelle « l'instrument du diable et de l'Antechrist. Victor le nomme également « l'esclave de toutes sortes d'im- » piétés. » Ces deux historiens l'accusent d'avoir traité avec une extrême rigueur les adorateurs des images et particulièrement les moines, qui refusaient de se conformer aux décisions du dernier concile, et qui soulevaient des séditions en prêchant la révolte au nom de l'Église.

Le fils de Constantin Copronyme, Léon IV, parvint à l'empire après la mort de son père. Il fut iconoclaste, et mourut

empoisonné par les prêtres l'an 780. On raconte sur lui une fable que nous devons à la fourberie des moines. « Ce prince, » disent les légendes, ayant vu dans l'église de Sainte-Sophie » une couronne enrichie de pierres précieuses qui avait été » donnée au clergé par Héraclius ou par Maurice, s'approcha » de l'autel pour s'en emparer, et la posant sur sa tête, il dit : « L'or et les pierreries ne conviennent pas à celui qui a en- » seigné aux hommes que la pauvreté est le plus grand des » biens. »—Il achevait à peine de parler, qu'il sentit son front » se couvrir de pustules et qu'un cercle de boutons entourait » sa tête sur tous les points que la couronne mystique avait » touchés. » Léon IV fut aimé des peuples, et son règne s'écoula sans troubles, malgré les tentatives de révolte de son frère Nicéphore, qui fut rasé et exilé à Cherson.

Constantin VI, créé auguste par l'empereur Léon, avait à peine dix ans lorsqu'il parvint au trône. Pendant sa minorité, sa mère, l'impératrice Irène, prit les rênes du gouvernement. Les historiens judicieux s'accordent à nous représenter cette princesse comme la plus cruelle et la plus pervertie des femmes qui ont possédé la puissance suprême; les moines grecs ou latins et le cardinal Baronius en font au contraire le type le plus parfait des reines chrétiennes, et la glorifient d'avoir combattu les destructeurs d'images.

Irène avait appris dans les cours l'art de dissimuler ses véritables sentiments; mais, lorsqu'elle se vit à la tête du gouvernement, elle donna l'essor à ses passions, et fit peser sur les peuples un joug de fanatisme et de terreur. Protectrice ardente du culte des images, elle poursuivit avec acharnement les malheureux iconoclastes; le patriarche Tarasius

fut banni de Constantinople; un concile rassemblé à Nicée cassa les anciens canons; et à force d'adresse et d'intrigues elle fit triompher la superstition des images.

Afin de conserver l'autorité suprême, elle refusa pour son fils l'alliance de Rotrude, fille de Charlemagne, craignant que le jeune prince, soutenu par son beau-père, ne se déterminât à réclamer l'exercice du pouvoir. Elle osa même conseiller à Constantin de faire mutiler tous ses parents pour leur enlever l'espoir de parvenir au trône.

Excitée par le prince lui-même, l'armée secoua enfin le joug de l'impératrice mère, et proclama Constantin VI seul maître de Byzance; mais la lâcheté de l'empereur et son incapacité le forcèrent bientôt à rappeler sa mère de l'exil, et à lui rendre le gouvernement des affaires.

Irène, une seconde fois maîtresse du pouvoir, résolut de se mettre à l'abri d'un nouveau caprice de son fils: pour le perdre, elle imagina de le rendre odieux à la nation, et lui conseilla plusieurs mesures arbitraires qui exaspérèrent les citoyens; l'indignation générale fit explosion, et cette femme cruelle, sous prétexte de donner satisfaction au peuple, fit crever les yeux du jeune prince et le renferma dans un cachot.

Par ce nouveau crime elle affermit dans ses mains l'autorité souveraine. Cependant ses désordres et ses exactions ayant fatigué le sénat, elle fut reléguée à Lesbos par le trésorier Nicéphore, qui avait été nommé empereur secrètement par sept officiers du palais. Elle mourut de désespoir dans l'exil, l'an 803. Sous son règne, le jeune Haroun-al-Raschid, le héros des Mille et une Nuits, s'avança jusqu'aux portes de Nicomédie, et força l'empire à payer un tribut aux Sarrasins.

Nicéphore Logothète, parvenu au trône d'une manière indigne, montra une avarice sordide et une cruauté barbare qui rappelaient le fameux Constantin, fondateur de l'empire d'Orient. L'armée d'Asie venait de saluer empereur le patrice Bardanès, qui, se sentant trop faible pour défendre un titre qu'il n'avait pas brigué, se hâta d'abandonner à son compétiteur la dignité souveraine, et sollicita en échange, comme une faveur, le droit de s'enfermer dans un cloître. A cette condition, Nicéphore jura d'oublier tout ce qui s'était passé à l'armée. Néanmoins, aussitôt que Bardanès eut dit adieu à ses soldats, pour renoncer au monde, l'empereur le fit saisir, et donna l'ordre de lui crever les yeux, afin, disait-il, qu'il fût moins distrait dans ses prières; ensuite il s'empara des partisans de ce malheureux, et les fit périr tous jusqu'au dernier dans les plus affreux supplices.

Ce prince cruel était habile politique; il entretenit de bonnes relations avec Charlemagne, qu'il préférait avoir pour ami plutôt que pour voisin. Ses guerres contre les Bulgares témoignent de son aptitude à conduire les armées; mais, en refusant à ces barbares la paix qu'ils imploraient, il commit une faute grave; car ceux-ci, poussés par le désespoir, forcèrent son camp pendant la nuit et massacrèrent toute son armée. On dit même que le crâne de Nicéphore servit de coupe au chef bulgare.

Après avoir parcouru les pages sanglantes de l'histoire des empereurs d'Orient, nous devons retracer les cruautés et les crimes des rois franks du huitième siècle.

Dagobert III régna quatre ans, au milieu des désordres et de la confusion générale. Il mourut en 715, laissant pour

héritier de ses états un enfant encore au berceau, nommé Thierry. Pendant le règne de ce prince, mourut Pépin d'Héristel, petit-fils de Pépin le Vieux ou de Landen. Ce duc, surnommé aussi Pépin le Gros, avait assujéti les rois aux maires du palais, et sous son gouvernement commença la suite des rois fainéants. Politique habile, Pépin sut profiter des malheurs de la nation pour préparer le règne de sa famille; il combla de richesses les prélats orgueilleux, qui imposaient leurs sentiments aux peuples abrutis. Les prêtres, enrichis par sa munificence, l'élevèrent bientôt au-dessus des rois eux-mêmes, et le secondèrent dans son projet de s'emparer de l'autorité suprême en Austrasie. Pendant vingt-six ans qu'il gouverna d'abord les états d'Austrasie, ensuite ceux de Bourgogne et de Neustrie, il flatta les grands, caressa le peuple, enrichit l'Église, et affermit dans sa maison le pouvoir qui devait renverser les Mérovingiens.

Avant de mourir, il désigna pour lui succéder son petit-fils Théodoald, et confia la régence du palais à sa femme Plectrude, comme tutrice du jeune maire. Cette princesse ambitieuse avait autrefois été répudiée par son mari pour cause d'adultère, et n'était rentrée en grâce que dans les dernières années de la vie de Pépin. Aussitôt qu'elle eut pris la régence, elle donna l'essor à son caractère impérieux, renferma dans un cachot Charles Martel, son beau-fils, qui lui portait ombrage, et fit plier sous sa tyrannie les prêtres, les grands et le peuple. Les Franks se révoltèrent bientôt contre la domination de cette femme; une ligue se forma, et les Neustriens élurent un autre maire nommé Rainfroy.

Plectrude, maîtresse des trésors de Pépin, leva une armée

formidable, et marcha contre les rebelles. Rainfroy, afin d'exciter le courage de ses troupes, leur confia la garde du jeune roi, qu'il avait fait enlever; et le fanatisme pour la personne des princes était tel à cette époque de barbarie, que la présence de Dagobert suffit pour rendre ses soldats invincibles. Plectrude fut repoussée jusque dans la forêt de Compiègne. Cet échec n'abattit point son courage; la trahison vint à son secours, le jeune prince fut empoisonné, et le pouvoir de la régente devint alors plus grand qu'avant sa défaite.

Charles Martel enfin s'échappa de sa prison, se fit reconnaître duc des Français par les Austrasiens, et, à la tête de leurs troupes, il livra aux Neustriens une grande bataille dans laquelle il les tailla en pièces ainsi que leurs alliés. Cette journée, appelée la mêlée de Vinciac, lui assura l'empire de tous les états de la Gaule. Rainfroy fut obligé de se démettre des fonctions de maire du palais; Chilpéric II fut déposé; et Plectrude, abandonnée de son parti, se réfugia dans un monastère qu'elle avait fondé à Cologne. Depuis cette époque elle disparaît de l'histoire, si complètement oubliée, qu'on ignore même l'année de sa mort.

La vie de Chilpéric II est remplie d'alternatives bizarres: de prince, il devient moine; du couvent, il remonte sur le trône, pour en être aussitôt chassé par Charles Martel, qui met à sa place Clotaire IV. Après la mort du jeune roi, Chilpéric est encore rappelé par le maire du palais, et reprend un sceptre avili. Ce prince, inhabile et incapable, vécut au fond de ses palais, plongé dans les débauches, et mourut couvert du mépris de ses peuples. Il fut enterré à Noyon.

Thierry IV lui succéda en 720. A l'exemple de son prédé-

cesseur, il passa dix-sept ans enfermé au fond de ses palais, et mourut en 757. Il était fils de Dagobert, et se faisait appeler Thierry de Chelles, parce qu'il avait été élevé dans l'abbaye de ce nom. C'est tout ce que les chroniques rapportent sur ce prince.

Pendant ces deux règnes, Charles Martel suivit religieusement la politique de son père; il exerça le pouvoir suprême en refusant le vain titre de roi. Charles était fils d'Alpaïde, concubine de Pépin le Gros, et avait reçu le surnom de Martel ou Martin d'un de ses parents, auquel les Austrasiens avaient confié le gouvernement de leur province. Il dompta les Allemands, les Souaves, les Saxons et les Bavares; il convertit les Frisons à la foi catholique, et réunit cette province à la couronne de France. Mais la victoire qui, sans contredit, a le plus illustré son nom est celle qu'il remporta entre Tours et Poitiers sur les Sarrasins, l'an 732. Les Arabes ou Maures, qui s'étaient établis sur les côtes d'Espagne, passèrent la Garonne sous la conduite de leur chef Abd-el-Rahman, et se répandirent dans le midi de la France. Ces peuples intrépides avaient déjà envahi la Bourgogne et l'Aquitaine, lorsque Charles, rassemblant tous les guerriers franks, marcha à leur rencontre, et leur livra une bataille terrible. Le carnage dura un jour entier, et les chroniques du temps assurent que les ennemis laissèrent sur la place trois cent soixante-quinze mille morts. Les auteurs des différentes histoires de France ont attribué le surnom de Martel, qui fut donné au duc Charles, au courage qu'il montra dans cette bataille mémorable, où il écrasait des rangs entiers de Sarrasins comme s'il se fût servi d'un marteau de forgeron.

Les Arabes n'abandonnèrent pas cependant le sol de la Gaule après cette sanglante défaite. Mauronte, un de leurs rois, qui avait établi en Provence le siège d'un nouvel empire, appela à son secours le célèbre Amor, puissant kalife d'Espagne; et aussitôt de nouvelles bandes de Sarrasins, franchissant les Pyrénées, se répandirent comme des torrents dans toutes les provinces méridionales. Charles Martel, à la tête de ses troupes victorieuses, descendit alors dans la Provence, tailla en pièces les Arabes, leur reprit Avignon, Nîmes, Marseille, et les chassa pour toujours de la France. Le vainqueur tourna ensuite sa vengeance contre les malheureux habitants qui avaient été forcés de subir le joug des Maures: il permit aux soldats le pillage des villes, fit violer les femmes, commanda un massacre général, et réduisit en cendres les plus belles cités. Agde, Béziers, Nîmes et Narbonne furent enveloppées dans cette lâche proscription.

Après la mort de Thierry, Charles déclara le trône vacant; mais n'osant point encore prendre le titre de roi, il se fit nommer prince des Français. Les historiens le désignent sous les différentes dénominations de maire du palais, de lieutenant du royaume, de patrice, de duc, de prince; l'auteur de son épitaphe est le seul qui lui donne le titre de roi des Français. Le pape Grégoire III avait recherché son appui, afin de se soustraire à la domination des empereurs grecs, et lui avait même offert le patriciat et le protectorat de Rome. Cette alliance devint le principe de la grandeur temporelle des papes et de la ruine des rois de France de la première race.

Tel fut le résultat de la politique des maires du palais! Cette dignité, dans l'origine, n'était qu'une surintendance des do-

maines du roi; celui qui en était revêtu se nommait major de la maison royale, gouverneur du palais, préfet. Après la mort de Dagobert, la puissance des maires du palais s'accrut, et la décadence de l'autorité souveraine commença. La charge de maire, qui d'abord n'était donnée que pour un temps, fut ensuite accordée pour toute la vie; enfin Pépin la rendit héréditaire dans sa famille. De premiers domestiques les maires devinrent ministres, commandèrent les armées, se firent reconnaître comme ducs et comme princes des Français.

Charles Martel ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il avait acquise; il mourut à Quercy-sur-Oise, le 22 octobre 741, à l'âge de cinquante ans. Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Denis.

Ce prince avait légué aux peuples des souvenirs de gloire; mais le clergé, qu'il n'avait pas assez ménagé, n'épargna pas sa mémoire. Saint Eucher, dans une légende, raconte que l'Esprit divin lui a montré dans une vision le terrible Martel tourmenté en corps et en âme, par une cohorte de démons armés de flammes éternelles. Le saint visionnaire ajoute que le lendemain de cette révélation ayant obtenu du roi la permission de faire ouvrir le tombeau de Charles, il y avait trouvé un énorme serpent couleur de feu qui infectait l'air de son souffle pestilentiel.

Après la mort de Charles Martel, ses fils se partagèrent le gouvernement de la Gaule. Carloman eut l'Austrasie, l'Allemagne et la Thuringe; Pépin, la Neustrie, la Bourgogne et l'Aquitaine; et Griphon, le plus jeune, n'obtint de ses frères qu'un apanage. Ce dernier, mécontent de ces dispositions, souleva une révolte contre ses frères et les obligea

à rendre la couronne de France à Childéric III, fils de Chilpéric II; néanmoins il ne put obtenir un partage plus équitable de la succession de son père, et ses frères le dépouillèrent même des provinces qu'ils lui avaient abandonnées.

Carloman soumit d'abord à ses armes les Allemands, les Bavaois et les Saxons, qu'il gouverna avec sagesse; ensuite les prêtres, profitant de la faiblesse de son esprit, l'épouvantèrent par des contes terribles qu'ils répandaient sur la damnation de son père, et le déterminèrent à abdiquer la puissance royale pour faire pénitence dans le couvent du Mont-Cassin.

Pépin, resté seul maître du royaume, résolut de prendre enfin le titre de roi, but constant des projets ambitieux de sa famille depuis plus d'un siècle. Son premier soin fut de renfermer Drogon, son neveu, dans un cloître; puis il fit raser Childéric III et le condamna à finir ses jours dans le monastère de Sithien, appelé plus tard le couvent de Saint-Bertin, où il mourut, dans l'année 754, en odeur de sainteté.

Le nouveau monarque restitua les nombreux domaines que Charles Martel avait enlevés aux évêques; et par ses libéralités il les engagea à seconder ses démarches auprès du souverain pontife.

Zacharie, qui occupait à cette époque le saint-siège, voulait, comme ses devanciers, se soustraire à l'autorité des empereurs, et sauver la ville sainte de la domination des Lombards. Pépin, adroit, fourbe et ambitieux, s'adressait à un pape non moins fourbe, non moins ambitieux, mais plus avare que lui; le traité fut bientôt conclu, et le maire du palais acheta à prix d'or le droit de s'emparer de la couronne de France. Déjà le peuple était habitué à obéir à ses ordres,

les grands étaient soumis à son autorité et le clergé dévoué à son pouvoir; Pépin n'eut donc qu'à rassembler les notables de la nation, et au commencement de l'année 752 il se fit proclamer souverain dans la ville de Soissons.

Ainsi finit la première dynastie des rois franks, après avoir régné trois cents ans au milieu des débauches, des trahisons, des meurtres et des parricides. Les Carlovingiens, leurs successeurs, se montreront aussi criminels que les Mérovingiens, et les peuples resteront écrasés sous l'odieuse tyrannie des nouveaux rois.

La politique des maires du palais triomphait : Pépin le Gros avait fait la conquête morale et religieuse de la France; Charles Martel, la conquête militaire, et Pépin le Bref plaçait enfin sur son front le diadème des rois. Ses premiers soins furent d'abolir la charge redoutable qui lui avait valu la couronne, et de consolider sa puissance en employant tour à tour la politique, la religion et les armes. Il convoqua à des époques régulières les assemblées de la nation, qui avaient été négligées par les derniers rois; depuis son règne elles eurent lieu chaque année au mois de mai, et changèrent leur désignation de Champs de Mars en celle de Champs de Mai.

Ensuite il entreprit la conquête de la Septimanie : ses troupes ravagèrent les états du duc d'Aquitaine, envahirent la Saxe et la Lombardie; et pendant un règne de seize ans, Pépin fut constamment en guerre avec les princes voisins de ses états. C'est à ce monarque, et non à Constantin comme les ultramontains le prétendent, que le saint-siège doit l'exarchat de Ravenne. Étienne III étant venu implorer le secours de Pépin contre Astolphe, prince des Lombards, lui offrit en

échange de ses services de le sacrer roi de France en présence du clergé, des grands et du peuple.

Cette cérémonie, pour les esprits grossiers de ces temps de barbarie, imprimait un caractère divin à la dignité royale. Pépin accepta les propositions du pontife; et deux invasions sanglantes furent le prix du pacte sacrilège conclu entre l'autel et le trône au détriment des malheureux peuples. Le prince devenu plus puissant asservit le parlement; il déclara que cette assemblée, qui autrefois décidait des affaires importantes de l'état, ne s'occuperait à l'avenir que de règlements de mœurs ou de police; de législatif, le parlement devint un simple conseil; bientôt le prince lui enleva encore le droit de juger les crimes des nobles, et s'attribua le pouvoir de punir selon les besoins de sa politique. Enfin il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-quatre ans, à Saint-Denis, où il fut enterré le 25 septembre 768.

Pépin était d'une très-petite stature, mais il était doué d'une force herculéenne, qui, dans ces temps, suffisait pour attirer le respect des hommes. On raconte qu'un jour le roi assistant, à l'abbaye de Ferrières, à un combat d'animaux, ordonna aux seigneurs de sa cour de séparer un lion et un taureau qui avaient engagé une lutte terrible. Les spectateurs étaient glacés d'effroi, et personne n'osait obéir au roi : alors Pépin s'élança hardiment dans l'arène; d'un coup d'épée il abattit la tête du lion et renversa le taureau du revers de son glaive; ensuite se retournant vers les Franks, il leur cria : « Eh bien ! ne suis-je pas digne de vous commander ? »

Après sa mort, le royaume fut divisé entre ses fils. Carloman, qui avait en partage la Neustrie, la Bourgogne et la

moitié de l'Aquitaine, renonça comme son oncle à la couronne pour se faire moine, et mourut à Reims en 771, laissant deux enfants sous la tutelle de Gerberge sa femme. Sa mort laissa Karl, son frère, nommé depuis Charlemagne, maître de toute la monarchie française. Ce roi ambitieux, pour ceindre son front d'une couronne d'empereur, commença alors une longue suite de guerres qui durèrent trente-trois ans.

D'abord Karl marche contre les Saxons, les défait dans les champs de Paderborn, et pille leur fameux temple dédié à l'idole Irminsul; ensuite il passe le mont Cenis, détruit l'armée de Didier, roi des Lombards, le père de sa première femme, et s'empare de ses états.

Pendant son expédition, les Saxons essayent de reconquérir leur indépendance; et bientôt ils sont forcés de subir de nouveau le joug du vainqueur.

Adalgise, fils de Didier, fait à son tour une tentative pour recouvrer ses états: son allié, le duc de Frioul, est battu par le roi des Francs, fait prisonnier et condamné à avoir la tête tranchée. Après cette sanglante exécution, Karl abandonne l'Italie, rentre en France, franchit les Pyrénées et rétablit le Maure Ibn-al-Arabi dans Saragosse. Les Huns, les Abares et les Grecs succombent sous ses armes; les Saxons, révoltés une troisième fois, sont exterminés par le vainqueur; les femmes et les enfants sont arrachés à leurs foyers, et répandus dans la Flandre, dans l'Helvétie et dans les autres parties des états de Charlemagne; les Obotrides, peuples vandales du Mecklembourg, sont transplantés dans la Saxe.

Les Esclavons sont subjugués à leur tour; les Normands,

les Anglais et les Danois résistent seuls aux armes du conquérant et envahissent les côtes de la Gaule.

Sans doute Charlemagne prévoyait déjà les ravages que ces barbares exerceraient un jour dans son empire; car il visita ses ports, fit construire un grand nombre de vaisseaux destinés à garder les côtes et à croiser dans l'Océan et dans la Méditerranée, depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à l'extrémité de la Germanie.

L'activité incroyable que déploya ce prince pendant un règne de quarante-six ans, étonne, surprend l'esprit. Ses armées couvraient les Gaules, l'Allemagne, l'Italie, la Pannonie, traversaient les Alpes et les Pyrénées; et partout Karl le Grand sortait victorieux de ces luttes terribles, où des peuples entiers s'exterminaient pour satisfaire son ambition.

Sa vie politique est remplie d'événements aussi extraordinaires que sa vie militaire. En 774, la cour pontificale le reconnaît patrice et roi d'Italie; en échange, le prince confirme les donations faites au saint-siège par Pépin le Bref. Dans les actes qui assurent ces possessions à l'Église de Rome, le chef des Franks prend déjà le titre d'empereur, se réserve la suzeraineté des états de l'Église, et oblige le pontife à déclarer dans un synode tenu au palais de Latran, qu'à l'avenir les rois franks auront le droit irrévocable d'approuver ou de rejeter l'élection des papes.

Dans un second voyage à Rome, Karl fait sacrer roi de Lombardie et d'Aquitaine ses fils Pépin et Louis; ensuite il réunit le duché de Bavière à la couronne de France. Plus tard il préside le célèbre concile de Francfort, et décrète que les biens patrimoniaux des ecclésiastiques doivent re-

tourner à leurs parents et non à l'Église après la mort des prêtres. Les pontifes eux-mêmes sont obligés d'obéir à ses volontés; et Léon III le couronne empereur d'Occident. L'exil et la mort de l'impératrice Irène l'empêchèrent de réaliser son projet de réunir en sa personne les deux empires d'Orient et d'Occident en épousant cette princesse.

Quelques années avant sa mort, Charlemagne convoqua l'assemblée des grands, du clergé et du peuple, pour faire connaître ses intentions dernières; dans son testament il partageait ses immenses états entre ses fils, et reconnaissait cependant à la nation le droit de choisir elle-même un roi digne de la commander; mais seulement après la mort des princes qu'il venait de couronner.

Par ses soins, la ville de Boulogne vit s'établir dans ses murs un entrepôt; le port fut réparé et le phare entièrement reconstruit. Des écoles, des académies se fondèrent dans toutes les provinces de son empire; et les savants du monde entier furent appelés à sa cour, pour établir une académie modèle qu'il présidait lui-même. Il entreprit de former un corps de lois qui pût servir à tous les besoins de ses sujets, et ses nombreux édits attestent sa profonde sagesse. Il fit plusieurs règlements très-remarquables pour établir les rapports religieux et politiques de ses peuples.

On appelait du nom d'articles, de chapitres ou de capitulaires, toutes les lois qui avaient été faites sous les rois franks. La race des Mérovingiens en a laissé un très-petit nombre et d'une minime importance; Charlemagne en a fait à lui seul soixante-cinq, qui renferment onze cent cinquante et un articles. Ces espèces d'ordonnances embrassent toutes sortes

de matières. Nous en citerons quelques fragments qui feront juger de la civilisation de la France au huitième siècle. « Nul homme, ecclésiastique ou laïque, ne pourra, » soit en temps d'abondance, soit en temps de cherté, vendre les vivres à un prix plus élevé que celui récemment » fixé par boisseau, savoir : le boisseau d'avoine, un denier; » l'orge, deux deniers; le seigle, trois deniers; le froment, » quatre deniers. Ceux qui voudront vendre les grains en » pain devront donner douze pains de froment, chacun de » deux livres, pour un denier; quinze pains de seigle, vingt » pains d'orge et vingt-cinq pains d'avoine, du même poids, » pour le prix d'un denier.

» Nous voulons et ordonnons qu'aucun de ceux qui servent dans notre palais, ne se permette d'y recevoir les mal-fauteurs qui cherchent un refuge sous notre toit impérial, » et viennent s'y cacher pour cause de vol, d'homicide ou d'adultère. Si quelque homme libre viole notre défense et cache un criminel dans notre palais, il sera tenu de le porter » sur ses épaules jusqu'à la place publique, et là il sera attaché au même poteau que le coupable.

» Quiconque trouvera des hommes se battant dans notre palais et ne pourra ou ne voudra pas mettre fin à la rixe, » supportera sa part du dommage qu'ils auront causé.

» Ceux qui nous amèneront des chevaux en don feront inscrire leur nom sur chaque cheval.....

» Charles, avec l'aide de Dieu, roi des Franks et des Lombards, et patrice des Romains; aux lecteurs religieux soumis à notre domination... Ayant à cœur d'améliorer l'état » de nos églises, et voulant relever la culture des lettres, qui

» a presque entièrement péri par l'abrutissement et l'impé-
 » ritie de nos ancêtres, nous engageons à l'étude des arts
 » libéraux tous ceux que nous pouvons y attirer. Déjà nous
 » avons corrigé, avec le secours de Dieu, les livres de l'An-
 » cien et du Nouveau Testament, corrompus par l'ignorance
 » des copistes; maintenant, ne pouvant souffrir que dans les
 » lectures divines, au milieu des offices sacrés, il se glisse
 » de discordants solécismes, nous désirons réformer les dites
 » lectures. En conséquence, nous avons chargé de ce travail
 » le diacre Paul, notre client familier; nous lui avons enjoint
 » de parcourir avec soin les écrits des Pères catholiques, et
 » de choisir dans ces fertiles prairies quelques fleurs, afin d'en
 » former pour ainsi dire une seule guirlande. Empressé d'o-
 » béir à nos ordres, Paul a relu les traités et les discours des
 » divers Pères catholiques, et choisissant les meilleurs, il
 » nous a offert, en deux volumes, des lectures pures de fautes.
 » Ayant attentivement examiné le texte de ces volumes avec
 » notre sagacité, nous les avons décrétés de notre autorité, et
 » nous les transmettons à la religion de nos évêques pour les
 » faire lire dans les églises du Christ. »

L'impartialité exige qu'après avoir rapporté les diverses actions de Charlemagne, nous traduisions les différentes opinions émises sur ce monarque par les historiens.

Mézeray s'exprime ainsi sur ses qualités physiques et morales : « Le prince était d'une taille avantageuse; sept de
 » ses pieds en mesuraient la hauteur; son corps, bien pro-
 » portionné, paraissait élégant, malgré une légère obésité. Il
 » avait le col court et gros, les yeux bien fendus et brillants,
 » le nez long et aquilin, le visage ouvert, le teint frais, la

» démarche grave, le port et le geste martiaux, la voix mâle
 » et d'un timbre un peu aigu. Son esprit était doux et jovial,
 » sa conversation familière, aisée et entraînante.

» Laborieux, sobre, libéral et courtois, Charlemagne dé-
 » testait les flatteurs; il s'habillait avec une grande simplicité
 » dans l'intérieur de son palais; mais dans les cérémonies
 » publiques, où la majesté de l'état était représentée par le
 » souverain, rien n'égalait la magnificence de ses vêtements.
 » Pendant ses repas, il se faisait lire l'histoire des rois ses
 » prédécesseurs, ou les ouvrages de saint Augustin. Après
 » le dîner, il prenait deux ou trois heures de repos, et il in-
 » terrompait le sommeil de la nuit pour se livrer à l'étude
 » ou à la prière; il rendait la justice à toute heure, même
 » en prenant les habits qui devaient le couvrir. Le prin-
 » temps et l'été étaient consacrés aux expéditions guer-
 » rières; pendant l'automne il se livrait aux plaisirs de la
 » chasse; et l'hiver était l'époque des grands conseils ou de
 » ses travaux littéraires. Plusieurs heures du jour ou de la
 » nuit étaient employées à l'étude sérieuse de l'astronomie et
 » de la théologie, sciences dans lesquelles il excellait.

» Clément et charitable, il savait pardonner aux coupables,
 » et ses libéralités s'étendaient jusqu'en Syrie et en Afrique.
 » Ses trésors étaient toujours ouverts aux savants et aux ar-
 » tistes. Sous son règne, la France se couvrit d'églises, de
 » palais, d'édifices publics; les ports de mer furent réparés,
 » les routes furent élargies; des chaussées furent élevées pour
 » rendre les rivières navigables; enfin Karl établit dans toutes
 » les villes maritimes d'immenses arsenaux et construisit un
 » grand nombre de vaisseaux. »

D'autres historiens, loin de nous montrer Charlemagne comme le modèle des princes, l'accusent d'avoir dépouillé ses neveux de leurs états, d'avoir répudié la fille de Didier et d'avoir fait mourir son beau-père. Ils le représentent comme un prince cruel et débauché, dont la vie privée était souillée par les débordements les plus honteux. Ils disent que quatre femmes légitimes ne suffisaient point à son incontinence; qu'il avait cinq concubines en titre, que ses palais étaient remplis de prostituées; que ses guerres religieuses contre les Saxons, et les cruautés qu'il exerça sur ces peuples courageux, avaient pour but une exécrationnable ambition et le désir de se faire reconnaître comme empereur d'Occident par les pontifes de Rome.

Ils prétendent que pour accomplir ses projets, il prodigua les trésors de la Gaule, et fit couler par torrents les larmes et le sang des peuples; enfin que ses actes de clémence et de générosité avaient pour mobile unique l'orgueil et la superstition; qu'il était mesquin, parcimonieux et même d'une avarice sordide; qu'il se montrait soucieux à l'excès du soin de ses domaines, de la vente de ses bois, de ses foins, de ses fruits et de ses légumes.

Pasquier, dans ses écrits, l'appelle ambitieux, cruel, adultère, incestueux, et l'accuse d'avoir souillé la couche de ses filles. Le moine Aimoin, contemporain de Louis le Débonnaire, affirme que le jeune prince, à son avènement à l'empire, bannit du palais les courtisanes qui étaient restées après la mort de Charlemagne son père; et qu'il renferma ses sœurs dans des monastères, parce qu'elles furent convaincues d'avoir entretenu des relations criminelles avec des valets et



des soldats. La chronique du monastère de Lorch, qui raconte l'histoire de la belle Imma et d'Éginhard, est encore une preuve irréfutable des désordres de la cour du grand empereur. Voici ce récit gracieux tel qu'il est rapporté dans une antique légende :

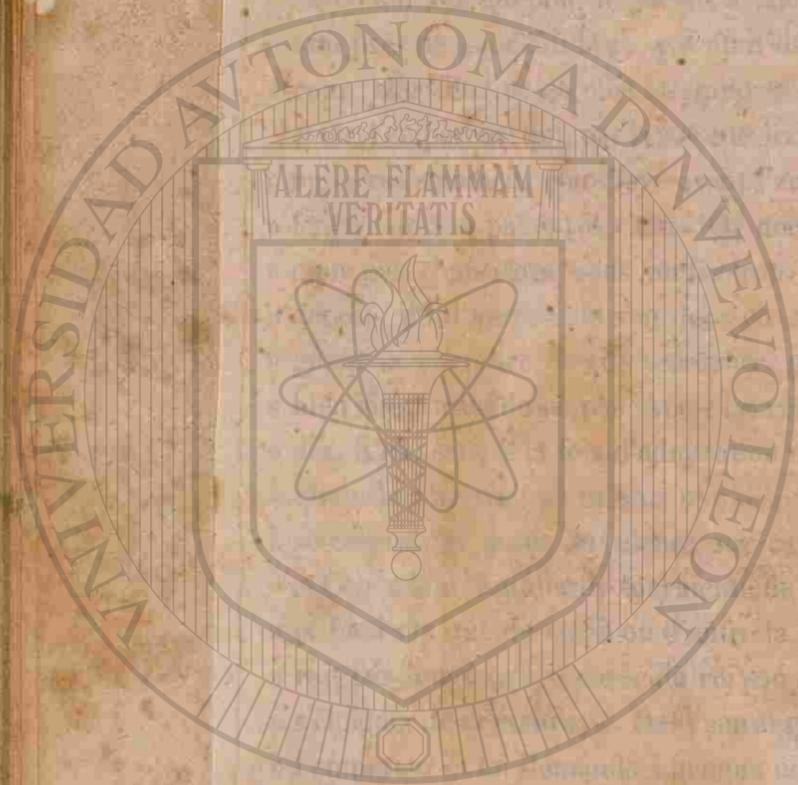
« Éginhard, archichapelain et secrétaire de l'empereur »
 » Karl, s'acquittait très-honorablement de son office au-
 » près du roi, et s'était fait chérir de tous; il était aimé
 » surtout d'une très-vive ardeur par la fille du prince, qui
 » avait été promise au roi des Grecs. Un peu de temps s'é-
 » tait écoulé, et chaque jour croissait entre eux l'amour :
 » la crainte les retenait; et de peur de la colère impé-
 » riale, ils n'osaient courir le grave péril de se voir. Mais
 » l'infatigable amour triompha de tout; l'impatient Égin-
 » hard, brûlant d'un feu sans remède, et n'osant s'adres-
 » ser par un messenger aux oreilles de la jeune fille, prit
 » tout d'un coup confiance en lui-même, et secrètement, au
 » milieu de la nuit, il se rendit dans les appartements qu'elle
 » habitait. Ayant frappé doucement à sa porte et comme pour
 » parler à la jeune fille par ordre du roi, il obtint la permis-
 » sion d'entrer; et alors, seul avec elle, l'ayant charmée par
 » de secrets entretiens, il donna et reçut de tendres embras-
 » sements, et son amour jouit du bien tant désiré!.....

» Mais lorsqu'à l'approche de la lumière du jour il voulut
 » retourner, à travers les dernières ombres de la nuit, là d'où
 » il était venu; il s'aperçut que soudainement il était tombé
 » beaucoup de neige, et n'osa sortir, de peur que la trace des
 » pieds d'un homme ne trahit son secret. Tous deux pleins
 » d'angoisses de ce qu'ils avaient fait, et saisis de crainte,

» demeuraient en dedans. Enfin, la charmante jeune fille, que
» l'amour rendait audacieuse, proposa à son amant de le re-
» cevoir sur son dos pour le porter, avant l'approche du jour,
» tout près de sa chambre, qui était de l'autre côté de la
» cour; elle s'inclina en effet et emporta son amant.

» Or, l'empereur, qui, par la volonté divine, avait passé cette
» nuit sans sommeil, étant levé avant l'aube, regardait à une
» fenêtre de son palais; il vit sa fille marchant lentement et
» d'un pas chancelant sous un fardeau. Et lorsqu'elle l'eut
» déposé, il fut surpris de voir deux êtres s'agiter, l'un regar-
» gnant la chambre de son secrétaire, et sa fille reprenant
» bien vite la trace de ses pas. Après les avoir longtemps regar-
» dés, Karl, saisi à la fois d'admiration et de chagrin, pensa
» que cela n'arrivait point sans une disposition d'en haut; il
» se contenta, et garda le silence sur ce qu'il avait vu.

» Cependant Éginhard, tourmenté de ce qu'il avait fait,
» et bien sûr que de façon ou d'autre la chose ne demeure-
» rait pas longtemps ignorée du roi son seigneur, résolut de
» s'éloigner de sa maîtresse. Dans son angoisse, il alla trouver
» l'empereur et lui demanda à genoux une mission à l'étran-
» ger, disant que ses services, déjà nombreux, n'avaient
» pas reçu de récompense convenable. Le roi, ne laissant
» rien connaître de ce qu'il savait, assura Éginhard qu'il ré-
» pondrait bientôt à sa demande; aussitôt il convoqua dans
» son palais ses conseillers, les principaux de son royaume
» et ses autres familiers. Cette magnifique assemblée de di-
» vers seigneurs étant réunie, il commença par se plaindre de
» l'outrage que la majesté impériale avait reçu du coupable
» amour de sa fille avec son secrétaire, ajoutant qu'il en était



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS



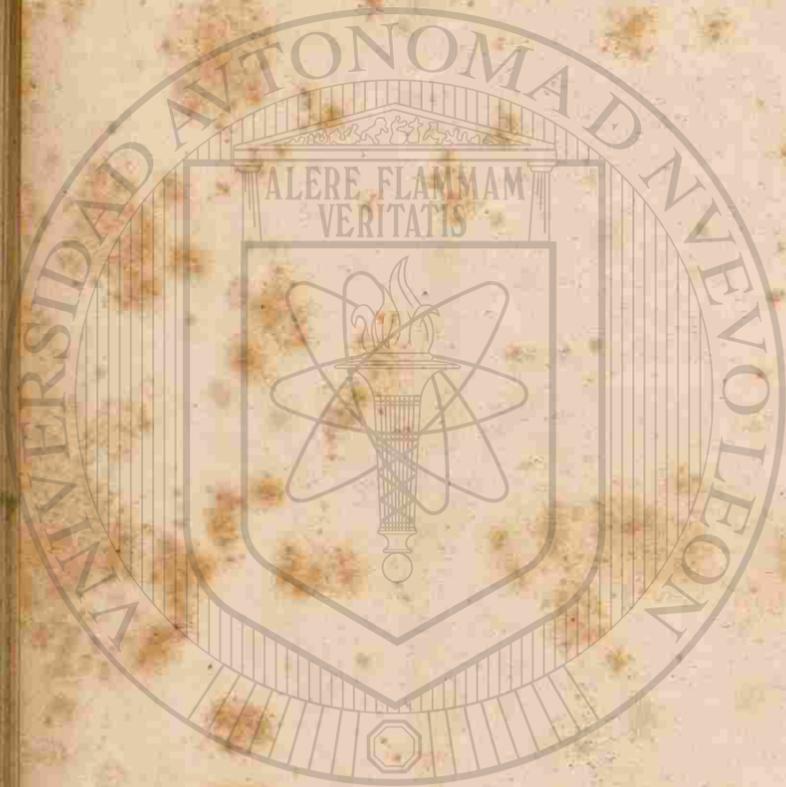
Eginhard et Imma.

Dessiné par de Ponceau Paris

» grandement troublé. Les assistants demeuraient frappés
» de stupeur, et quelques-uns paraissaient douter encore,
» tant la chose était hardie et inouïe.

» Lorsque le roi eut bien observé l'affection que chacun
» lui portait, et qu'entre les divers avis il se fut arrêté à celui
» qu'il voulait suivre, il leur parla ainsi : Vous n'ignorez pas
» que souvent des choses qui commencent par un malheur
» ont une issue favorable ; il ne faut donc point se désoler,
» mais bien plutôt rechercher pieusement et respecter les in-
» tentions de la Providence, qui ne se trompe jamais, et sait
» faire tourner le mal à bien. Je ne ferai pas subir à mon
» secrétaire, pour cette déplorable action, un châtement qui
» accroîtrait le déshonneur de ma fille, au lieu de l'effacer.
» Je crois qu'il est sage de pardonner à leur jeunesse et de
» les unir en légitime mariage, pour donner ainsi à leur
» faute une couleur d'honnêteté.

» Ayant ouï cet avis du roi, tous se réjouirent hautement,
» et le comblèrent de louanges pour la douceur de son juge-
» ment. Le prince fit comparaitre Éginhard en sa présence,
» et lui dit : Vous avez fait parvenir à mes oreilles vos
» plaintes de ce que notre royale munificence n'avait pas
» encore répondu dignement à vos services. A vrai dire,
» c'est votre propre négligence qu'il faut accuser ; car au
» milieu de si grandes affaires, dont je porte seul le poids,
» je ne pouvais deviner vos desirs et songer à accorder à
» vos services les honneurs qui leur sont dus. Pour ne pas
» vous retenir par de longs discours, je ferai maintenant
» cesser vos plaintes par un magnifique don ; je vais vous
» donner ma fille en mariage, votre portense, celle qui déjà,



» ceignant sa robe, s'est montrée si docile à vous porter. »
 » Aussitôt, d'après l'ordre du roi, et au milieu d'une suite
 » nombreuse, on fit entrer la belle Imma, le visage couvert
 » d'une charmante rougeur, et le père la mit lui-même entre
 » les mains d'Eginhard, avec une riche dot, quelques domai-
 » nes, beaucoup d'or et d'argent, et une profusion de tentures
 » et de meubles précieux. »

Quels que soient les crimes de Charlemagne, il apparaît comme un des plus grands hommes qui aient traversé l'histoire. La protection qu'il accorda aux lettres, aux arts, aux sciences; le soin qu'il prit de l'instruction publique, nous le rendent recommandable, et nous disposent à rejeter la cause de ses vices sur la barbarie du temps.

Sa vieillesse fut aussi laborieuse que l'avait été sa jeunesse; enfin il mourut le 28 janvier 814, dans la soixante et onzième année de son âge. Son inhumation eut lieu dans la capitale de son empire, à Aix-la-Chapelle; on descendit le corps dans un immense caveau; il fut assis sur un trône d'or, et revêtu des habits impériaux, du manteau royal, et d'un chapeau de pèlerin. On lui mit une couronne d'or sur la tête, un calice à la main, une épée au côté, et un livre d'Évangiles sur les genoux; un sceptre et un bouclier d'or furent déposés à ses pieds; on remplit le sépulcre de pièces d'or, de pierreries et de parfums, et il fut scellé du sceau royal.

Au-dessus du monument on éleva un arc de triomphe sur lequel fut gravée cette épitaphe: « Ici reposent les restes » de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur. Il étendit » glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heu- » reusement durant quarante-sept années. »

NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉTIENNE V,

LÉON V,
empereur
d'Orient.

101^e PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Réflexions sur l'histoire ecclésiastique au neuvième siècle. — Élection d'Étienne V. — Son voyage en France. — L'empereur Louis reçoit le pape avec de grands honneurs. — Retour du pontife à Rome. — Mort d'Étienne V.

Au commencement du neuvième siècle, le saint-siège se trouvait affranchi du joug des empereurs grecs, des exarques de Ravenne, et des rois lombards. En effet les papes, en couronnant Charlemagne empereur d'Occident, s'étaient ménagé dans ses successeurs des protecteurs puissants et intéressés, qui, pour maintenir leur tyrannie sur les peuples, obligèrent tous les évêques à se soumettre sans examen aux décisions de la cour de Rome.

Mais aussi on vit bientôt s'opérer dans la religion un changement étrange; les saintes traditions furent méprisées, la morale du Christ fut outragée; l'orthodoxie de l'Église ne consista plus que dans la souveraineté du pape, dans l'adoration des images et l'invocation des saints, dans le chant sacré, la solennité des messes et la pompe des cérémonies;

rianisme. Telles furent les grandes choses qui illustrèrent le règne de Récarède le Catholique.

L'Europe était alors ravagée par une maladie contagieuse inconnue aux hommes, qui lui donnèrent le nom de la partie du corps qui était frappée des atteintes de ce mal cruel.

Pélage en fut attaqué, et mourut en 590, après avoir tenu le saint-siège pendant douze années et trois mois.

Yves de Chartres et Gratien rapportent plusieurs décrets attribués à Pélage, et Dupin assure qu'ils sont authentiques. Dans la première de ces décrétales, le saint-père défend l'élection des moines pour gouverner les Églises, regardant les fonctions du clergé séculier comme distinctes de celles du clergé régulier. D'après l'opinion du pontife, les prélats vivant avec les laïques doivent connaître les actions et les intérêts du monde; tandis que les religieux suivant les règles de la vie monastique au milieu des cloîtres, n'ont point acquis l'expérience nécessaire et sont incapables de diriger les fidèles. Dans la seconde décrétale il permet, en considération du petit nombre de personnes qui se consacrent à la cléricature, de donner les ordres à ceux qui auraient eu des enfants de leurs servantes après la mort des femmes légitimes, recommandant toutefois d'enfermer dans un couvent la fille coupable, afin qu'elle fasse pénitence de la faute du prêtre.

Les historiens affirment que ce pontife a mérité le titre de saint par de plus grandes vertus que n'en ont montré ceux que l'Église a canonisés, et ils le placent parmi les évêques les plus recommandables qui ont occupé la chaire de saint Pierre.

SAINT GRÉGOIRE I^{er},

MAURICE,
PHOCAS,
empereur.

66^e PAPE.

CLOTAIRE II,
roi
de France.

Naissance de Grégoire. — Son caractère. — Il se retire dans un monastère. — Fourberie des bénédictins. — Zèle de Grégoire pour la conversion des Anglais. — Il est ordonné diacre et envoyé en ambassade à Constantinople. — Il revient à Rome. — Il gouverne son monastère avec une grande sévérité. — Sa charité envers le peuple. — Élection de Grégoire. — Il refuse le pontificat. — Grégoire est découvert dans une caverne où il s'était caché. — Il monte sur le saint-siège. — On l'accuse d'hypocrisie. — Intolérance du pontife. — Il compose des dialogues sur des miracles grossiers et des fables ridicules. — Querelles entre le pape et le patriarche de Constantinople. — Guerre avec les Lombards. — Rome est assiégée. — Grégoire propose la paix aux Lombards. — Flatteries du pape envers la reine Brunehaut. — Conversion des Anglais. — La religion place les princes au-dessus des peuples. — Grégoire est accusé d'avoir empoisonné un évêque. — Superstitions grossières des Marseillais. — Pompe des cérémonies religieuses. — Découverte du purgatoire. — Incontinence du clergé. — Condamnation des agnoïtes. — Maux de Grégoire. — Les têtes de six mille enfants nouveau-nés sont trouvées dans les viviers du pape. — Flatteries criminelles du pontife envers Phocas. — Mort de Grégoire. — Son caractère. — Ses funérailles. — Fable sur la délivrance de Trajan. — Miracle ridicule sur la communion. — Grégoire persécute les enchanteurs et les sorciers. — Il détruit par fanatisme les monuments païens. — Il brûle les

ouvrages des auteurs profanes. — La politique des prêtres couvre le monde des ténèbres de l'ignorance.

Le père de Grégoire, nommé Gordien, était membre du sénat et possédait d'immenses richesses; sa mère, Silvie, canonisée depuis par l'Église, était de famille patricienne, et descendait en ligne directe du pape Félix IV.

Notre premier historien, Grégoire de Tours, contemporain de saint Grégoire, assure que Rome ne renfermait aucun homme plus instruit que cet évêque dans la connaissance des lettres et de l'art de la parole. « Dès son enfance, dit l'historien, il s'attachait aux maximes graves et profondes des anciens auteurs; il se plaisait aux entretiens des vieillards, et montrait pour l'étude de la sagesse un esprit et un jugement remplis de maturité. Destiné par sa naissance aux plus importantes dignités de l'empire, on lui enseigna la rhétorique, la jurisprudence; et quand il fut arrivé à l'âge d'homme, ses talents lui valurent le titre de sénateur. L'habileté qu'il fit paraître dans cette charge attira l'attention de l'empereur Justin le Jeune, qui le nomma prêteur de Rome, principale magistrature de la ville.

Alors Grégoire, voulant réunir l'amour des lettres à celui de la vertu, cultiva la science et la piété au milieu des grandeurs, espérant que son âme résisterait aux vanités du luxe. Mais il comprit bientôt qu'il est difficile de servir Dieu au milieu des pompes de la terre, et ses pensées se tournèrent vers la sainte retraite des cloîtres. La mort de

son père l'ayant rendu possesseur de trésors considérables que ses ancêtres avaient longtemps accumulés, il se trouva dans cette situation d'esprit où le monde se place entre Dieu et l'homme.

Cependant, maître de choisir la plus illustre alliance de Rome et de l'empire et de s'élever jusqu'aux marches du trône, il n'hésita point dans sa résolution; il quitta ses habits éclatants d'or et de pierreries, renonça à ses grandes dignités, employa ses immenses richesses à fonder des couvents en Sicile, et donna aux religieux de ces pieuses demeures des revenus qui les dispensaient de recourir au pain de l'aumône. Il transforma même son palais en monastère, et le dédia à saint André.

Enfin, frappé de l'excellence de la foi chrétienne, il distribua aux pauvres ses vaisselles d'or et d'argent, ses meubles précieux, ses riches tentures; il prit le grossier habit des moines et quitta le monde.

Action plus admirable que l'abdication des rois qui déposent leurs couronnes lorsqu'ils ne peuvent plus en soutenir le poids!

Les divers ordres religieux se sont disputé l'honneur d'avoir eu le pontife sous leur règle, et les bénédictins se sont montrés les plus ardents dans la lutte. Baronius et Antoine Gallon, savant prêtre de l'Oratoire de Rome, se sont opposés aux prétentions de ces moines, et la polémique qui s'es. engagée à ce sujet a découvert les fourberies de l'ordre de Saint-Benoît. Le P. Gallon exhuma des bibliothèques de ces religieux un grand nombre de faux actes fabriqués au monastère du Mont-Cassin, et imprimés à Venise. Ces titres

portaient les signatures apocryphes des papes et des princes, et attribuaient de nombreux domaines et même des villes entières aux moines de ce couvent.

Saint Grégoire demeura plusieurs années sous la direction de Valentius, qu'il avait appelé près de lui pour gouverner le cloître de Saint-André, où il s'était retiré; et son intention était de passer sa vie entière dans l'humilité et dans l'obéissance. Cependant, après la mort de Valentius, les frères l'ayant élu supérieur du monastère, il se rendit à leurs prières et accepta la charge d'abbé. Dans la ferveur de son zèle pour la religion, il se condamnait aux rigueurs du jeûne le plus absolu, et s'appliquait tellement à l'étude des livres sacrés qu'il affaiblit son corps et tomba en langueur. Sa mère, retirée dans un lieu appelé la Celle-Neuve, où depuis on bâtit un oratoire et le célèbre couvent de Saint-Labas, lui envoyait pour le nourrir des légumes crus trempés dans de l'eau, qui lui étaient portés dans une coupe d'argent; on raconte que Grégoire n'ayant plus rien à donner, l'offrit à un pauvre qui lui demandait l'aumône.

Ses abstinences lui causèrent bientôt d'horribles souffrances corporelles, qui ne l'empêchèrent cependant point d'écrire ou de dicter les sentiments que lui inspirait la lecture des livres sacrés.

Un jour, en traversant la place du marché aux esclaves, ses regards s'arrêtèrent sur de jeunes hommes d'une beauté remarquable et d'une blancheur extraordinaire, qui étaient exposés en vente; le saint demanda de quel pays arrivaient ces malheureux; le marchand répondit qu'il les avait achetés dans la Grande-Bretagne, et qu'ils étaient encore enve-

loppés des ténèbres du paganisme. Cette réponse fit pousser un profond soupir à Grégoire: « Quel sujet de larmes pour un chrétien, s'écria-t-il, de penser que le prince de l'abîme » enchaîne encore à son empire des peuples d'une forme si » ravissante! Pourquoi faut-il qu'ils aient une âme privée des » trésors de la grâce, qui seule donne aux hommes la véri- » table beauté! »

Aussitôt il se rendit au palais de Latran et supplia le pontife Benoît d'envoyer des missionnaires en Angleterre afin d'y porter la parole de Dieu. Aucun ecclésiastique ne voulant remplir cette mission dangereuse, Grégoire offrit au saint-père de partir seul pour ces contrées lointaines. Le pape ne lui accorda sa demande qu'après d'instantes prières, craignant que le clergé et le peuple ne soulevassent une sédition lorsqu'ils apprendraient que Grégoire avait abandonné la ville sainte.

Le vénérable abbé sortit de Rome pendant la nuit, pour éviter les obstacles qui pourraient s'opposer à son voyage. Malgré ces précautions, son absence ayant été connue des Romains, les fidèles se rassemblèrent tumultueusement; après une délibération, ils se formèrent en trois troupes menaçantes pour barrer les rues par lesquelles Benoît se rendait à la cathédrale, et ils crièrent sur son passage: « Prenez » garde à vous, saint-père, vous avez offensé le bienheureux » apôtre Pierre et causé la ruine de notre ville, en permet- » tant à Grégoire de quitter nos murs! » Benoît, effrayé de ces cris et redoutant une sédition plus violente, s'engagea à faire partir des courriers pour rappeler le zélé missionnaire. Grégoire, qui n'était qu'à trente milles de Rome, fut ramené

en triomphe. L'année suivante il fut nommé diacre de l'Église; il refusa néanmoins d'abandonner la solitude, et demeura enfermé dans son monastère de Saint-André. Enfin à l'avènement de Pélage II au trône pontifical, ayant été choisi comme ambassadeur du saint-siège à Constantinople, pour obtenir de l'empereur des secours contre les Lombards, il quitta sa retraite, et partit suivi de plusieurs moines de sa communauté.

A son arrivée il eut à combattre la doctrine du patriarche Eutychius, qui enseignait qu'après la résurrection notre corps cessait d'être palpable et devenait plus subtil que l'éther, sentiment alors regardé par l'Église latine comme un reste de l'hérésie d'Origène.

Pendant son séjour à la cour impériale, le légat forma des liaisons d'amitié avec les hommes les plus recommandables, et s'attira leur estime par la profondeur de son jugement et par la pureté de ses mœurs. Il fut ensuite rappelé à Rome par le pontife, auquel il rendit compte de l'heureux succès de ses négociations.

Pélage voulut par reconnaissance l'attacher à sa personne en qualité de secrétaire, mais Grégoire supplia le saint-père de lui permettre de rentrer dans sa retraite de Saint-André. Il retourna en effet avec ses moines, et les soumit à une discipline si rigoureuse, que sa sévérité, dégénérant en cruauté, excita une rébellion parmi les religieux. L'abbé revint enfin à des sentiments d'humanité, et sa charité lui fit trouver des ressources infinies pour soulager les misères du peuple pendant les fléaux qui venaient de transformer la ville sainte en une affreuse solitude. Il engagea les biens du couvent pour

nourrir les citoyens ruinés par les débordements du Tibre; et à la tête de ses moines, il parcourut les rues de Rome pour enlever les cadavres des malheureux qui avaient succombé à la peste.

Pélage II étant mort de la contagion, le sénat, le clergé et le peuple élevèrent au souverain pontificat le diacre Grégoire, en reconnaissance de son ardente charité et des services qu'il avait rendus à Rome. Mais par humilité il refusa ce glorieux fardeau : bien différent en cela de ces prêtres avides qui ambitionnaient les dignités. Il écrivit même à l'empereur pour le supplier de ne pas confirmer son élection et de faire ordonner le plus digne à sa place. Le saint-père, persuadé que sa demande serait approuvée par la cour de Constantinople, résolut de se dérober à tous les yeux jusqu'à l'époque de l'exaltation d'un pape, afin de pouvoir rentrer dans son monastère de Saint-André. Le gouverneur de Rome intercepta la lettre de Grégoire, et par ses ordres des émissaires se répandirent dans les campagnes pour découvrir la retraite du pontife. Enfin des bergers le tirèrent d'une caverne et le ramenèrent à la ville, où il fut consacré malgré sa résistance.

La conduite de Grégoire n'a pu le préserver des soupçons de dissimulation et d'hypocrisie, et des auteurs recommandables affirment que l'orgueilleux diacre avait voulu ajouter à l'honneur de la dignité suprême, la gloire de l'avoir refusée; sans admettre cette accusation contre Grégoire, nous dirons cependant que l'ambition la plus effrénée se cache quelquefois sous les apparences de l'humilité.

La cérémonie de la consécration eut lieu dans la basilique

de Saint-Pierre, et les Romains élevèrent sur le trône de l'Église un homme pieux, éclairé, capable de propager l'instruction des fidèles par ses ouvrages, par ses prédications, et dont la politique habile devait disposer favorablement l'esprit des souverains pour les intérêts temporels de la religion.

A cette époque, les évêques, après leur ordination, envoyaient leur profession de foi et des lettres synodales aux chefs des grands sièges; Grégoire, pour se conformer à l'usage, convoqua un concile, et adressa ses lettres aux prélats les plus considérables du clergé d'Orient et d'Occident.

N'imitant point l'exemple de ses prédécesseurs, qui vivaient dans de somptueuses demeures, entourés d'esclaves nombreux, il ne retint à son service que des clercs et des religieux, afin que son palais rappelât l'austérité des monastères. Les revenus de son Église étaient employés au soulagement des pauvres, et toutes ses journées consacrées à l'instruction des fidèles.

Dès le commencement de son pontificat, sa sollicitude s'étendit jusqu'au clergé de Sicile, auquel il ordonna de tenir chaque année un concile pour régler les affaires ecclésiastiques. Il écrivit ensuite à Justin, gouverneur de cette province, pour se plaindre de sa négligence, le menaçant de l'accuser auprès de l'empereur, malgré l'amitié qui les unissait, d'avoir causé la ruine d'une ville immense en ne lui fournissant pas les blés destinés au peuple de Rome. Car dans ces siècles de barbarie, l'imprévoyance des princes ou des gouverneurs occasionnait souvent des pestes et des famines qui décimaient les malheureux peuples.

Saint Grégoire voulut profiter de la terreur profonde que

les fléaux avaient inspirée aux esprits, afin de ramener les hérétiques; et dans ses déclamations il leur montrait les portes de l'enfer ouvertes pour les recevoir. Ses projets échouèrent cependant, et ses exhortations sur la rigueur des jugements de Dieu n'empêchèrent point les évêques d'Istrie de persévérer dans leurs désordres et dans leur schisme. Il entreprit également de réformer la conduite scandaleuse des prêtres dans toute la chrétienté; mais le clergé lui opposa des obstacles invincibles en Espagne, en Lombardie, à Naples, dans la Pouille, et même en France.

Le pontife convoqua un concile dans la ville sainte pour juger Sévère, patriarche d'Aquilée, auquel l'empereur Maurice avait donné ordre de se soumettre aux décisions de Grégoire. Malgré les dangers auxquels ils s'exposaient, les évêques de la province engagèrent Sévère à résister aux volontés du souverain; ils écrivirent à Maurice que le pontife latin ne pouvait pas être leur juge, étant déjà leur accusateur; ils se plaignirent des violences qu'il exerçait contre eux et de ce qu'il voulait les contraindre à rejeter les trois chapitres, que la cinquième assemblée œcuménique avait approuvés. L'empereur appréhendant que les schismatiques ne se jetassent entre les mains des Lombards, écrivit au pape que la confusion dans laquelle était plongée l'Italie ne permettait pas d'user de rigueur envers les prélats; qu'il fallait attendre un temps plus opportun pour les soumettre; et il chargea Romain, exarque de Ravenne, d'empêcher toute persécution contre eux, avec recommandation expresse de remplir ses ordres. Grégoire, voyant ainsi s'anéantir les projets qu'il avait conçus pour la réunion des chefs du clergé d'Istrie,

s'écria : « Les armes des barbares font moins de mal à la religion que la faiblesse coupable de l'exarque et de l'empereur. » Ainsi Grégoire, qui avait condamné la persécution contre les Juifs, voulait cependant contraindre les hérétiques à rentrer dans le sein de l'Église orthodoxe; tant l'esprit d'intolérance offre de contradictions chez les prêtres!

Les voies de rigueur lui étant fermées, il eut recours aux caresses, aux séductions et aux présents; il adressa des lettres à un grand nombre de schismatiques, et finit par obtenir leur réunion à son siège. Cependant, comme il est difficile aux hommes d'avoir des principes constants dans leur conduite sur des sujets contraires à la raison, le pape, dominé par son intolérance, mêlant encore le fanatisme à la religion, voulut qu'on surchargeât d'impôts ceux qui refusaient d'adhérer à ses sentiments, et ordonna à Colomb, évêque de Numidie, et au gouverneur de l'Afrique de réprimer l'orgueil et l'insolence des donatistes. Ensuite il rechercha l'alliance des Lombards, afin d'obtenir leur protection pour les provinces d'Occident et pour la chaire de saint Pierre. Enfin, le roi Autharis étant mort, il écrivit à la reine Théodelinde, et la supplia au nom du Christ de consentir à son union avec le prince de Turin, pour augmenter la gloire de la religion en convertissant le monarque à la foi catholique.

Séduit par les charmes de sa nouvelle épouse, le jeune duc consentit en effet à embrasser le christianisme; et, par son exemple, il entraîna à sa croyance ceux de ses sujets qui étaient encore idolâtres ou ariens.

Grégoire éprouva une joie extrême du succès de sa politique et dans une lettre adressée à Théodelinde, il exalte

les vertus de cette reine, donne de grands éloges à l'ardeur de son zèle, et la remercie d'avoir détruit l'arianisme, en rattachant les peuples lombards à l'Église romaine.

A cette époque, l'empereur rendit un décret par lequel il était défendu aux fonctionnaires publics ainsi qu'aux citoyens marqués à la main gauche comme soldats enrôlés, d'entrer dans les rangs du clergé séculier ou régulier. Le pape, toujours attentif aux intérêts du saint-siège, écrivit à Maurice : « Moi, qui suis au-dessous du ver qui se plonge dans le sable, je ne puis m'empêcher d'élever la voix lorsque j'entends proclamer une loi opposée aux préceptes de Dieu. Vous devez savoir que la puissance n'a été accordée aux souverains que pour diriger les royaumes de la terre et non le royaume des cieux; cependant les ordres que vous avez donnés touchent aux choses sacrées. Votre décret, seigneur, m'a causé une profonde affliction; néanmoins, soumis aux décisions impériales, j'ai envoyé dans toutes les parties de l'Orient et de l'Occident vos édits, que je trouve condamnables. Ainsi je remplis le double devoir d'un chrétien en obéissant au monarque, et en lui déclarant hautement mes sentiments sur l'injustice de ses actions. »

La même année 595, le saint-père fit le premier usage de l'autorité qu'il voulait s'arroger sur les autres Églises, en rétablissant dans les fonctions sacerdotales un prêtre que le métropolitain de Milan avait excommunié, et en prétendant que le saint-siège avait le droit de surveiller toutes les élections pour qu'elles fussent régulières et canoniques. L'archevêque de Milan se soumit, mais l'évêque de Ravenne fut moins obéissant; il refusa de céder aux avertissements de Grégoire,

» ceignant sa robe, s'est montrée si docile à vous porter. »
 » Aussitôt, d'après l'ordre du roi, et au milieu d'une suite
 » nombreuse, on fit entrer la belle Imma, le visage couvert
 » d'une charmante rougeur, et le père la mit lui-même entre
 » les mains d'Eginhard, avec une riche dot, quelques domai-
 » nes, beaucoup d'or et d'argent, et une profusion de tentures
 » et de meubles précieux. »

Quels que soient les crimes de Charlemagne, il apparaît comme un des plus grands hommes qui aient traversé l'histoire. La protection qu'il accorda aux lettres, aux arts, aux sciences; le soin qu'il prit de l'instruction publique, nous le rendent recommandable, et nous disposent à rejeter la cause de ses vices sur la barbarie du temps.

Sa vieillesse fut aussi laborieuse que l'avait été sa jeunesse; enfin il mourut le 28 janvier 814, dans la soixante et onzième année de son âge. Son inhumation eut lieu dans la capitale de son empire, à Aix-la-Chapelle; on descendit le corps dans un immense caveau; il fut assis sur un trône d'or, et revêtu des habits impériaux, du manteau royal, et d'un chapeau de pèlerin. On lui mit une couronne d'or sur la tête, un calice à la main, une épée au côté, et un livre d'Évangiles sur les genoux; un sceptre et un bouclier d'or furent déposés à ses pieds; on remplit le sépulcre de pièces d'or, de pierreries et de parfums, et il fut scellé du sceau royal.

Au-dessus du monument on éleva un arc de triomphe sur lequel fut gravée cette épitaphe : « Ici reposent les restes » de Charlemagne, grand et orthodoxe empereur. Il étendit » glorieusement le royaume des Franks, et le gouverna heu- » reusement durant quarante-sept années. »

NEUVIÈME SIÈCLE.

ÉTIENNE V,

LÉON V,
empereur
d'Orient.

101^e PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Réflexions sur l'histoire ecclésiastique au neuvième siècle. — Élection d'Étienne V. — Son voyage en France. — L'empereur Louis reçoit le pape avec de grands honneurs. — Retour du pontife à Rome. — Mort d'Étienne V.

Au commencement du neuvième siècle, le saint-siège se trouvait affranchi du joug des empereurs grecs, des exarques de Ravenne, et des rois lombards. En effet les papes, en couronnant Charlemagne empereur d'Occident, s'étaient ménagé dans ses successeurs des protecteurs puissants et intéressés, qui, pour maintenir leur tyrannie sur les peuples, obligèrent tous les évêques à se soumettre sans examen aux décisions de la cour de Rome.

Mais aussi on vit bientôt s'opérer dans la religion un changement étrange; les saintes traditions furent méprisées, la morale du Christ fut outragée; l'orthodoxie de l'Église ne consista plus que dans la souveraineté du pape, dans l'adoration des images et l'invocation des saints, dans le chant sacré, la solennité des messes et la pompe des cérémonies;

dans la consécration des temples, la splendeur des basiliques, dans les vœux monastiques et dans les pèlerinages.

Rome imposait son fanatisme et ses superstitions à toutes les autres Églises ; la morale, la foi et la véritable piété étaient remplacées par la cupidité, l'ambition et la luxure ; l'ignorance du clergé était si profonde, que l'on exigeait seulement des princes et des dignitaires ecclésiastiques qu'ils sussent chanter l'oraison dominicale, le symbole, et les canons de la messe. La protection que Charlemagne avait accordée aux lettres fut impuissante pour changer les habitudes honteuses des prêtres, pour les faire sortir de l'abrutissement incroyable dans lequel ils étaient plongés ; et les papes qui voulurent former des sujets capables furent obligés d'élever dans leurs palais les enfants qui montraient de l'aptitude pour les sciences.

Étienne V, qui était d'une famille des plus considérables de Rome, fut admis au palais patriarcal de Latran, suivant la coutume de l'époque, afin d'achever son éducation. Le pontife Léon l'ordonna sous-diacre, et plus tard lui conféra le diaconat, lorsqu'il eut reconnu que le jeune ecclésiastique était digne de sa protection par l'application constante qu'il apportait à ses études.

Après la mort du pape, Étienne réunit les suffrages unanimes du clergé, des grands et du peuple, et fut désigné pour lui succéder sur le trône de saint Pierre. Le premier soin du nouveau pontife fut d'envoyer ses légats auprès de l'empereur Louis pour lui demander une entrevue.

Cette démarche était nécessitée par les intérêts de son siège, qui était menacé par l'empereur d'Orient ; et comme le danger était imminent, Étienne se détermina à se rendre en France,

sans attendre le retour de ses envoyés ni même la réponse de Louis. Le monarque français ayant appris que le saint-père s'était mis en route pour ses états, dépêcha aussitôt des courriers extraordinaires à son neveu Bernard, roi d'Italie, avec ordre d'accompagner le pontife au delà des Alpes ; en même temps il envoya des ambassadeurs et des gardes qui lui servirent d'escorte jusqu'à Reims.

A l'arrivée d'Étienne, l'empereur ordonna aux grands dignitaires de son royaume, à l'archichapelain Hildebald, à Théodulfe, évêque d'Orléans, à Jean, métropolitain d'Arles, et à plusieurs autres prélats, de se rendre au devant du pape en grande cérémonie. Lui-même s'avança avec sa cour jusqu'au monastère de Saint-Remi, et lorsqu'il aperçut le pontife, il descendit de cheval, et se prosterna devant lui en disant : « Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. » Étienne le prit par la main en répondant : « Béni soit Dieu, » qui nous a fait voir un second David. » Alors ils s'embrasèrent et se rendirent à la métropole, où l'on chanta un Te Deum. L'un et l'autre prièrent longtemps en silence ; enfin le pape se releva, et d'une voix éclatante il entonna des cantiques d'allégresse en l'honneur du roi de France.

Le lendemain, il remit à la reine et aux grands officiers de la cour les présents qu'il avait apportés de Rome ; et le dimanche suivant, avant de célébrer le service divin, il sacra de nouveau l'empereur, lui posa sur la tête une couronne d'or enrichie de pierreries, et lui en présenta une autre destinée à Irmengarde, qu'il salua du nom d'impératrice.

Pendant son séjour à Reims, Étienne s'entretint tous les jours avec Louis le Débonnaire des affaires de l'Église, et en

obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les règlements donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père; ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux les enfants de leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur glotonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siège l'espace de sept mois.

PASCAL I^{er},

102^e PAPE.

LÉON V,
empereur
d'Orient.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés : ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siège resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute

obtint tout ce qu'il lui demanda; il fit même rendre la liberté aux meurtriers qui avaient attenté à la vie de Léon III.

On a tout lieu de croire que les règlements donnés alors par cet empereur pour la prétendue réforme des clercs réguliers, furent le fruit de ses conférences avec le saint-père; ces décrets avaient trait surtout aux abus qui s'étaient introduits dans l'Église relativement aux chanoines et aux chanoinesses. Depuis saint Chrodegang, le premier réformateur de cet ordre, les religieux et religieuses qui en faisaient partie étaient tombés dans la plus étrange dépravation; hommes et femmes, tous vivaient dans les mêmes couvents, s'abandonnaient sans pudeur aux plus honteuses débauches, à la luxure, à l'ivrognerie, à la paresse, et avaient l'impudence d'élever sous leurs yeux les enfants de leurs adultères et de leurs incestes. Louis le Débonnaire, toujours à l'instigation du pape, décréta qu'ils habiteraient des couvents séparés, et les autorisa seulement à garder des maisons à titre de propriétés communes où il leur permit de se réunir le jour et d'y recevoir les personnes qui leur étaient agréables. Il fit en outre des prescriptions pour déterminer la quantité de viande et de vin qu'ils devaient consommer, pour mettre un terme à leur glotonnerie. Il leur enjoignit également de ne point porter l'habit monastique, et d'adopter pour insigne de leur dignité une sorte de camail noir, qui aujourd'hui encore sert à distinguer les chanoines et les chanoinesses.

Enfin le pontife revint en Italie comblé d'honneurs et de présents. Il ne jouit pas longtemps de la faveur du monarque français et de l'autorité pontificale. Il mourut le 22 janvier 817, ayant occupé le saint-siège l'espace de sept mois.

PASCAL I^{er},

102^e PAPE.

LÉON V,
empereur
d'Orient.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection de Pascal. — Louis adresse des remontrances aux Romains. — Nouvelles donations faites à l'Église. — Fable ridicule sur sainte Cécile. — Le pape fait crever les yeux et arracher la langue à deux prêtres romains qui étaient restés fidèles à la France. — Louis le Débonnaire ordonne une enquête à ce sujet. — Le pontife se justifie par serment des meurtres dont il est accusé. — Mort du pape Pascal.

Pascal, fils de Bonose, élevé, comme son prédécesseur, dans le palais patriarcal de Latran, avait reçu de Léon III le gouvernement du monastère de Saint-Étienne, situé près de l'église de Saint-Pierre. Il était chargé de distribuer des aumônes aux pauvres de Rome, et particulièrement aux pèlerins qui venaient des pays éloignés : ces fonctions lui rapportèrent des richesses considérables, qu'il employa plus tard en brigues pour arriver à la papauté.

Après la mort d'Étienne, le saint-siège resta vacant quelques jours; le peuple et le clergé s'étant assemblés, élurent le prêtre Pascal, qui se fit sacrer, sans attendre l'arrivée des commissaires de l'empereur. Le pape, connaissant la faiblesse du monarque français, ne prit pas même la peine de s'excuser de ce manque de procédés; il rejeta la faute

sur les Romains, qui l'avaient obligé de se faire consacrer immédiatement, afin qu'il pût exercer les fonctions pontificales. Alors Louis notifia aux citoyens de Rome qu'ils prissent garde à l'avenir de blesser ainsi la majesté impériale, et qu'ils eussent à observer plus religieusement les usages de leurs ancêtres.

Mais ce prince débonnaire se repentit bientôt d'avoir fait écrire des paroles aussi sévères; et pour racheter sa faute, il renouvela le traité d'alliance qui confirmait au saint-siège les donations de Pépin et de Charlemagne, son aïeul et son père; il augmenta même les domaines de l'Église, et reconnut la souveraineté absolue du pontife sur plusieurs patrimoines de la Campanie, de la Calabre, des campagnes de Naples et de Salerne; ainsi que la juridiction des papes sur la ville et le duché de Rome, sur les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile. Quant à cette dernière province, on présume qu'elle a été ajoutée dans l'acte par une frauduleuse interpolation, car il est certain que la Sicile à cette époque n'appartenait pas aux princes français, et qu'elle faisait partie des états de l'empire d'Orient. Enfin Louis, renonçant aux privilèges de sa couronne, assura aux Romains le droit de libre élection, et leur accorda l'autorisation de n'envoyer des légats en France qu'après la consécration des papes.

La cour de Rome devint alors une puissance formidable: non-seulement les papes possédaient d'immenses revenus, mais encore tous les souverains d'Occident mettaient les armées sous leurs ordres, ruinaient les empires, exterminaient les peuples au nom de Saint-Pierre, et envoyaient les dépouilles des vaincus pour grossir les richesses du clergé ro-

main, et pour entretenir la paresse et les débauches des moines. Les pontifes ne se contentaient plus de traiter d'égal à égal avec les princes; ils refusaient de recevoir leurs envoyés et d'ouvrir leurs messages.

Ainsi l'empereur d'Orient, Léon V, et Théodore, patriarche de Constantinople, ayant adressé à Pascal des apocrisiaires chargés de le consulter sur le culte des images, le saint-père refusa de les voir, et les fit chasser honteusement de Rome. Les ambassadeurs furent obligés de retourner à Byzance avec leurs dépêches.

Pascal, encouragé par les éloges de Théodore Studite, zélé adorateur des images, eut l'impudence, après cet excès d'audace, d'envoyer des légats à Constantinople pour ordonner à l'empereur et au patriarche de rétablir le culte des images, les menaçant de sa colère s'ils persistaient dans leur hérésie. A son tour, le prince usa de représailles sur les envoyés du pontife; il les fit fouetter dans tous les carrefours de la ville, et pour se venger du saint-père, il montra une extrême sévérité envers les iconoclastes.

Pascal désirant soutenir sa lutte contre l'empereur, fit publier que tous les chrétiens de Constantinople qui auraient souffert pour la foi de l'Église seraient accueillis à Rome et nourris aux frais de Saint-Pierre; à cet effet, il rétablit la basilique de Sainte-Praxède, et fonda pour les Orientaux un immense monastère, où l'on célébrait jour et nuit l'office divin en langue grecque; il affecta au couvent des revenus considérables en fonds de terre et en maisons; il orna splendidement l'intérieur de l'église, et placa sur le maître-autel un tabernacle d'argent du poids de huit cents livres.

Toutes ces libéralités épuisèrent ses trésors, et comme les fidèles montraient une grande tiédeur pour se dépouiller en faveur des étrangers, le pape imagina un singulier expédient pour faire affluer les aumônes dans son épargne. Il fit relever l'église de Sainte-Cécile, qui était tombée en ruines, et la fit orner avec une grande magnificence; ensuite il plaça sur le maître-autel la châsse de la sainte, mais vide de ses reliques. Le dimanche suivant, il convoqua le peuple aux matines dans la cathédrale, et pendant qu'il était prosterné dans l'affliction de son âme, il feignit de succomber à un sommeil surnaturel.

A peine endormi sur son siège, sainte Cécile elle-même apparut au saint-père dans toute sa gloire, et lui parla ainsi : « Des prêtres impurs et des pontifes sacrilèges ont déjà cherché mes dépouilles mortelles; mais leurs yeux se sont ouverts dans l'obscurité, et leurs mains se sont égarées dans les ténèbres, car Dieu avait décidé qu'il serait réservé à vous seul de retrouver mon corps. » En achevant ces mots, elle lui désigna de la main un endroit du cimetière de Prétextat, et la vision disparut.

Pascal se réveilla au même instant, et instruisit les prêtres de cette vision miraculeuse; ensuite il se rendit avec son clergé à la place indiquée; il prit lui-même une bêche, creusa la terre, et découvrit le corps de la sainte revêtue d'une robe en tissu d'or; à ses pieds étaient des linges fraîchement imprégnés de sang, et à ses côtés les ossements de Valérien, son époux. Le pape fit placer ces reliques miraculeuses dans une châsse étincelante de pierreries, et les fit transporter solennellement dans l'église qu'il avait fondée en l'honneur de sainte Cécile.

Depuis cette découverte merveilleuse, les offrandes des fidèles et les présents des pèlerins affluèrent dans la nouvelle église, et vinrent augmenter les richesses du saint-père.

Le même miracle renouvelé souvent par les successeurs du pontife a toujours rencontré des hommes simples et crédules!

« Ce premier succès, dit un ancien auteur, engagea le saint-père à fabriquer des saints pour vendre leurs ossements à toute la chrétienté, et ce commerce lui rapporta de grandes sommes d'argent. » L'écrivain aurait dû ajouter que ce trafic abominable s'étendit promptement chez les moines, qui créèrent des milliers de saints et tinrent boutique ouverte pour la vente des ossements des apôtres et des martyrs; pour la vente du bois de la vraie croix, des cheveux et des poils des parties honteuses de saint Joseph, de saint Jean-Baptiste, de la Vierge, etc.... Et devons-nous le dire, dans les siècles suivants, sous le règne de saint Louis, des prêtres eurent l'audace de vendre au duc d'Anjou, frère du roi, abomination et sacrilège!!! le prépuce de Jésus-Christ, et de l'exposer dans une église à l'adoration des fidèles.

Pendant que le souverain pontife s'occupait de grossir les trésors du saint-siège, les musulmans travaillaient à augmenter l'étendue de leur empire, et faisaient valoir comme preuve indubitable de l'excellence de leur foi sur celle des chrétiens, la rapidité de leurs conquêtes. L'empereur Léon s'imaginant que l'idolâtrie de ses sujets était la seule cause de leurs continuelles défaites, au lieu d'employer son énergie à combattre les Arabes, s'attacha exclusivement à faire la guerre aux images. Dans ce but, il s'adjoignit deux ennemis acharnés de l'iconolâtrie, Jean Hylas et le moine Antoine, qui

s'occupèrent de compulser et de rassembler tous les livres traitant de la question des images. L'enquête terminée, les deux Pères vinrent déclarer au prince qu'il était incontestablement prouvé, que le prétendu prétexte qui obligeait les chrétiens à adorer les représentations des choses sacrées, ne se trouvait écrit nulle part. Léon fit appeler le patriarche Nicéphore, lui ordonna de se déclarer contre le culte des images; et sur son refus d'obéir, il le menaça de faire briser toutes les statues qui ornaient les églises, ainsi que les tableaux qui tapissaient les murailles des basiliques. Le prélat ayant persisté dans sa résistance, l'exécution suivit de près la menace; non-seulement Léon détruisit les statues et les peintures des églises, mais encore il persécuta les fidèles qui étaient suspectés du crime d'iconolâtrie. Le patriarche Nicéphore fut conduit en exil et son siège fut donné à l'ignare Théodose, qui s'efforça de maintenir les ordonnances du souverain, en employant tour à tour les voies de corruption et d'intimidation. Théodose convoqua ensuite en concile les plus fougues évêques iconoclastes et fulmina avec eux des anathèmes terribles contre leurs ennemis. Quelques-uns même ayant à juger plusieurs prélats qui par simplicité ou ignorance suivaient les errements de la cour de Rome, s'emportèrent jusqu'à les frapper en pleine assemblée avec les pieds et les mains, et même avec le bois de leurs crosses. La fureur du prosélytisme les poussa à décréter que tous les citoyens qui seraient seulement soupçonnés d'iconolâtrie auraient la langue coupée et les yeux arrachés. Les orthodoxes résistèrent aux persécutions, et attendirent patiemment que la mort de Léon V les mit à même d'user de représailles.

A cette époque, Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis, étant venu à Rome pour se faire sacrer par le pontife, fut scandalisé de tous les désordres qui existaient dans la ville sainte, et particulièrement dans le palais du pape, qui ressemblait à un lupanar de ces villes maudites dévorées autrefois par le feu du ciel; il fit des remontrances sévères à Pascal, et le menaça, au nom de l'empereur son père, de déferer l'examen de ses actions à l'autorité d'un concile. Le pontife promit de réformer ses mœurs; mais aussitôt que le jeune prince eut quitté l'Italie, il fit arrêter Théodore, primicier de l'Église romaine, et Léon le nomenclateur, deux prêtres vénérables, qu'il accusait de l'avoir desservi auprès de Lothaire; il les fit conduire dans le palais de Latran, et en sa présence il leur fit crever les yeux et arracher la langue; ensuite il les livra aux mains du bourreau pour être décapités.

Louis le Débonnaire ayant été instruit de cette sanglante exécution, envoya l'abbé de Saint-Wast et Humfroy, seigneur de Coire, pour faire une enquête contre le pape; mais déjà le rusé Pascal avait expédié deux légats à la cour de France, pour supplier le monarque de n'accorder aucune croyance aux calomnies qui le représentaient comme l'auteur d'un crime auquel il n'avait pris aucune participation. Les explications des ambassadeurs ébranlèrent les convictions du prince; néanmoins Louis fit partir ses deux commissaires pour Rome avec ses pleins pouvoirs.

Ceux-ci n'eurent pas même le temps de prendre des informations sur la conduite du pape; à leur arrivée, Pascal se présenta à leur palais, entouré de tout son clergé, et demanda à se justifier par serment, en plein concile et en leur

présence. Le lendemain, il réunit dans le palais de Latran trente-quatre évêques vendus au saint-siège, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de diacres et de moines, et devant cette assemblée il jura qu'il était innocent de la mort du primicier et du nomenclateur. Alors les envoyés de France demandèrent que les meurtriers leur fussent livrés; le pontife repoussa leur réclamation sous prétexte que les coupables étaient de la famille de Saint-Pierre, et qu'il était de son devoir de les protéger contre tous les souverains du monde; d'ailleurs, ajouta-t-il, « Léon et Théodore ont justement été condamnés pour crime de lèse-majesté. »

Ensuite le saint-père envoya une nouvelle ambassade composée de Jean, évêque, du bibliothécaire Sergius, et de Léon, maître de la milice, afin de convaincre le monarque de la sincérité de ses protestations. L'empereur Louis ne jugea pas convenable, pour la dignité de l'Église, de pousser plus loin les investigations et les recherches, redoutant de se voir forcé, pour punir un crime, de livrer au bourreau la tête d'un pontife assassin.

A leur retour à Rome les légats trouvèrent Pascal dangereusement malade; il mourut le 11 mai 824, après un règne de sept ans et trois mois. Le pontife fut enterré dans le cimetière de Sainte-Praxède, les Romains s'étant opposés à ce qu'on l'inhumât dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Pascal a depuis été placé au rang des saints, et l'Église honore sa mémoire le 14 mai de chaque année!

EUGÈNE II,

MICHEL,
DIT LE BÈGUE,
empereur d'Orient.

103° PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection d'Eugène II. — Voyage de Lothaire à Rome. — Il oblige le pape à restituer les richesses volées aux citoyens par ses prédécesseurs. — Constitution de Lothaire. — Il réprime l'avarice et l'ambition des pontifes. — Lettre de l'empereur Michel sur les superstitions des images. — Les évêques français assemblés en concile rejettent le culte des images et refusent de se soumettre à l'autorité du pape. — Désordres et ignorance profonde du clergé. — Concile de Rome. — Mort du pontife.

Après la mort de Pascal, les Romains se divisèrent en deux factions et proclamèrent deux pontifes. Un prêtre nommé Zinzinus avait dans son parti les nobles, les magistrats et le clergé; Eugène son compétiteur se présentait comme l'élu du peuple. Cette seconde faction étant la plus puissante, Zinzinus fut contraint d'abdiquer la papauté, et de céder la place à Eugène, qui s'assit sur le trône de saint Pierre. Le nouveau pontife était Romain d'origine et fils de Boëmond. Anastase le bibliothécaire dit formellement que la simplicité, l'humilité et les bonnes mœurs d'Eugène le rendaient très-recommandable.

Après son ordination, sa Sainteté informa Louis le Débonnaire de la sédition qui s'était élevée à Rome à l'occasion de

présence. Le lendemain, il réunit dans le palais de Latran trente-quatre évêques vendus au saint-siège, ainsi qu'un grand nombre de prêtres, de diacres et de moines, et devant cette assemblée il jura qu'il était innocent de la mort du primicier et du nomenclateur. Alors les envoyés de France demandèrent que les meurtriers leur fussent livrés; le pontife repoussa leur réclamation sous prétexte que les coupables étaient de la famille de Saint-Pierre, et qu'il était de son devoir de les protéger contre tous les souverains du monde; d'ailleurs, ajouta-t-il, « Léon et Théodore ont justement été condamnés pour crime de lèse-majesté. »

Ensuite le saint-père envoya une nouvelle ambassade composée de Jean, évêque, du bibliothécaire Sergius, et de Léon, maître de la milice, afin de convaincre le monarque de la sincérité de ses protestations. L'empereur Louis ne jugea pas convenable, pour la dignité de l'Église, de pousser plus loin les investigations et les recherches, redoutant de se voir forcé, pour punir un crime, de livrer au bourreau la tête d'un pontife assassin.

A leur retour à Rome les légats trouvèrent Pascal dangereusement malade; il mourut le 11 mai 824, après un règne de sept ans et trois mois. Le pontife fut enterré dans le cimetière de Sainte-Praxède, les Romains s'étant opposés à ce qu'on l'inhumât dans la cathédrale de Saint-Pierre.

Pascal a depuis été placé au rang des saints, et l'Église honore sa mémoire le 14 mai de chaque année!

EUGÈNE II,

MICHEL,
DIT LE BÈGUE,
empereur d'Orient.

103° PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Élection d'Eugène II. — Voyage de Lothaire à Rome. — Il oblige le pape à restituer les richesses volées aux citoyens par ses prédécesseurs. — Constitution de Lothaire. — Il réprime l'avarice et l'ambition des pontifes. — Lettre de l'empereur Michel sur les superstitions des images. — Les évêques français assemblés en concile rejettent le culte des images et refusent de se soumettre à l'autorité du pape. — Désordres et ignorance profonde du clergé. — Concile de Rome. — Mort du pontife.

Après la mort de Pascal, les Romains se divisèrent en deux factions et proclamèrent deux pontifes. Un prêtre nommé Zinzinus avait dans son parti les nobles, les magistrats et le clergé; Eugène son compétiteur se présentait comme l'élu du peuple. Cette seconde faction étant la plus puissante, Zinzinus fut contraint d'abdiquer la papauté, et de céder la place à Eugène, qui s'assit sur le trône de saint Pierre. Le nouveau pontife était Romain d'origine et fils de Boëmond. Anastase le bibliothécaire dit formellement que la simplicité, l'humilité et les bonnes mœurs d'Eugène le rendaient très-recommandable.

Après son ordination, sa Sainteté informa Louis le Débonnaire de la sédition qui s'était élevée à Rome à l'occasion de

son élection, en le priant de faire punir les coupables. L'empereur envoya Lothaire pour se faire rendre un compte exact de toute cette affaire, et fit accompagner son fils du vénérable Hilduin, abbé de Saint-Denis et archichapelain.

A son arrivée dans la ville sainte, le prince ayant fait annoncer qu'il entendrait toutes les plaintes des citoyens, des familles entières vinrent se jeter à ses pieds, réclamant justice contre le saint-siège; et Lothaire put juger par lui-même combien les indignes prédécesseurs d'Eugène avaient rendu de condamnations injustes dans le seul but de s'emparer des richesses du peuple. Il ordonna au saint-père de restituer aux familles les terres et les domaines qui avaient été confisqués injustement; et pour prévenir de nouveaux abus, il fit publier la constitution suivante, devant le peuple assemblé dans la cathédrale de Saint-Pierre.

« Défense, sous peine de la vie, d'offenser ceux qui sont
» placés sous la protection spéciale de l'empereur.

» Les pontifes, les ducs et les juges, devront rendre au
» peuple une justice équitable. Aucun homme libre ou serf
» n'empêchera l'exercice du droit d'élection des chefs de
» l'Église, qui appartient aux Romains, d'après l'ancienne
» concession qui leur en a été faite par nos pères.

» Nous voulons que des commissaires soient établis par le
» pape, afin de nous signaler chaque année de quelle manière
» la justice a été rendue aux citoyens et comment la présente
» constitution aura été observée. Nous voulons aussi que l'on
» demande aux Romains sous quelle loi ils veulent vivre,
» afin qu'ils soient jugés d'après la loi qu'ils auront adoptée,
» ce qui leur sera accordé par notre autorité impériale.

» Enfin, nous ordonnons à tous les dignitaires de l'état de
» se rendre en notre présence, et de nous prêter serment de
» fidélité en ces termes : « Je jure d'être fidèle aux empereurs
» Louis et Lothaire, malgré la foi que j'ai promise au saint-
» siège; et je m'engage à ne point permettre qu'on élise de
» pape non canoniquement, ni qu'il soit consacré avant d'a-
» voir renouvelé devant les commissaires des souverains le
» serment qui est présentement formulé par le pontife, ac-
» tuellement régnant, Eugène II. »

Aventin affirme que cette constitution rétablit la tranquillité dans Rome et fit cesser les désordres qui étaient soulevés dans toute l'Italie « par l'ambition, l'avarice, les fourberies » et les cruautés des papes. »

A son retour en France, Lothaire trouva les ambassadeurs de l'empereur Michel, dit le Bègue, chargés de l'instruire de la nouvelle victoire qu'il avait remportée sur l'usurpateur Thomas, et de l'heureuse fin des guerres civiles qui avaient désolé l'empire. Les envoyés grecs remirent à Louis des lettres de leur cour relativement au culte des images, qui était toujours la grande question religieuse.

« Nous vous faisons savoir, écrivait Michel, qu'un grand
» nombre de prêtres et de moines, à l'instigation des évêques
» de Rome, s'écartent des traditions apostoliques et introdui-
» sent des nouveautés condamnables dans le culte chrétien.
» Ils enlèvent les croix des basiliques, et les remplacent par
» des images devant lesquelles ils allument des lampes et
» brûlent de l'encens. Les dévots et les simples entourent ces
» idoles de linges et les prennent comme marraines de leurs
» enfants; ils leur offrent les premiers cheveux des nouveau-

» nés, ils se prosternent devant elles et chantent des cantiques en implorant leur secours.

» Les prêtres, dans leur fanatisme, grattent les couleurs des tableaux, et mêlent ces matières profanes au vin de l'eucharistie qu'ils donnent aux fidèles; d'autres ecclésiastiques déposent le pain consacré entre les mains des statues de pierre, et le font prendre ensuite aux communicants sur les idoles mêmes; plusieurs moines osent célébrer les divins mystères sur des planches barbouillées de figures de saints, et ils appellent ces autels, des tables privilégiées.

» Pour remédier au scandale de ces abus, les empereurs orthodoxes et nos évêques avaient assemblé un concile pour décider que les images seraient placées dans les temples à une hauteur convenable, afin d'empêcher les fanatiques d'allumer des lampes en leur honneur et de leur offrir de l'encens, ou de brûler leurs cheveux. Mais les prêtres, que cette superstition condamnable enrichissait, n'ont pas voulu reconnaître l'autorité de nos synodes, ils en ont appelé au siège de Rome; et les pontifes, par l'espoir de partager avec eux les offrandes des fidèles, se sont rangés de leur parti et ont calomnié l'Église grecque.

» Nous dédaignons de réfuter les mensonges infâmes des évêques de Rome, et nous vous déclarons seulement notre foi orthodoxe. Nous confessons la Trinité d'un Dieu en trois personnes, l'incarnation du Verbe, ses deux volontés et ses deux opérations. Nous demandons dans nos prières l'intercession de la sainte Vierge, mère de Dieu, et de tous les saints, et nous honorons leurs reliques; nous reconnaissons l'autorité des traditions apostoliques et les ordon-

» nances de six conciles œcuméniques; enfin, malgré notre juste indignation contre la cour de Rome, nous consentons à reconnaître sa suprématie sur les autres Églises. Nous envoyons même au pape Eugène un Évangile, une patène et un calice ornés d'or et de pierreries, pour être offerts à la basilique de Saint-Pierre par nos ambassadeurs, que nous vous prions de faire accompagner à Rome. »

Louis le Débonnaire les fit conduire en Italie avec une escorte nombreuse, dans laquelle se trouvait Fortunat, patriarche de Grade, qui devait être jugé par le pontife, relativement aux débauches qui l'avaient fait chasser de son siège par les Vénitiens et par les Grecs.

Pendant le séjour des envoyés de Michel, les évêques français Fréculfe et Adgaire demandèrent au saint-père, au nom de Louis, l'autorisation d'assembler un concile dans les Gaules pour examiner la question des images. Eugène n'ayant point osé leur refuser son consentement, ils s'empressèrent d'en instruire l'empereur, qui ordonna aux évêques de son royaume de se réunir à Paris le premier novembre de l'année suivante.

Dans cette assemblée on prit connaissance de la lettre du pape Adrien adressée au prince Constantin et à sa mère l'impératrice Irène; les Pères blâmèrent le pontife d'avoir ordonné aux Grecs l'adoration des images; ils rejetèrent le concile de Nicée et le synode des iconoclastes comme étant l'un et l'autre des conciliabules sacrilèges. Ils approuvèrent les dogmes enseignés dans les livres Carolins, et appelèrent impies les réponses qu'Adrien avait adressées à Charlemagne sur ces capitulaires.

Enfin, lorsque les discussions furent terminées, Amalarius et Halitgaire, évêque de Cambrai, furent chargés de porter à Louis, au nom de l'assemblée, la lettre suivante : « L'illustre » empereur, votre père, s'étant fait lire les actes du synode » de Nicée, y trouva beaucoup de choses condamnables; il » en adressa des observations judicieuses au pape Adrien, » afin que le pontife censurât par son autorité les erreurs » de ses prédécesseurs; mais celui-ci, favorisant ceux qui » soutenaient la superstition des images, loin d'obéir aux ordres du prince, protégea les iconolâtres.

» Aussi, malgré le respect dû au saint-siège, nous sommes » forcés de reconnaître que dans cette grave question il s'est » entièrement trompé, et que les explications qu'il a données » des livres sacrés sont opposées à la vérité et détruisent la » pureté de la foi.

» Nous savons combien vous souffrirez de voir que les pontifes romains, ces puissances de la terre, se sont écartés des » préceptes divins et sont tombés dans l'erreur; cependant » nous ne nous laisserons point arrêter par cette considération, parce qu'il s'agit du salut de nos frères.

» Nous vous prions donc, ô prince! d'adresser des réprimandes sévères aux Églises de Rome et de Constantinople, » afin de faire retomber sur elles le scandale de la double » hérésie de l'adoration ou du mépris des images; car c'est » en condamnant hautement les iconoclastes et les iconolâtres que vous ramènerez l'orthodoxie et que vous assurerez le salut des peuples. »

Ainsi les chrétiens de la Gaule non-seulement repoussaient le dogme de l'infaillibilité des papes, puisque deux empe-

reurs très-religieux, Charlemagne et Louis, et un grand nombre de prélats, reconnaissaient que le saint-siège s'était entièrement trompé dans la question des images; mais encore ils refusaient de se soumettre aux décrets d'un synode universel qui cependant avait été approuvé par le pape et auquel avaient assisté ses légats.

Les protestants en tirent logiquement cette conséquence : « Si des princes, des évêques et des conciles ont pu rejeter » le culte des images comme une pratique superstitieuse et » idolâtre, sans être hérétiques et sans encourir l'excommunication, nous pouvons librement aujourd'hui suivre cet » exemple; car ce qui est permis une fois par les dogmes » religieux doit l'être pour l'avenir; les lois divines ne peuvent pas être réformées par le caprice des hommes comme » les lois politiques. »

Les désordres et les débauches du clergé, dans ce siècle de ténèbres, avaient entièrement détruit la discipline ecclésiastique; la corruption des mœurs était effroyable, surtout dans les couvents de moines et de religieuses.

Eugène II entreprit de réformer les abus, et convoqua un synode de tous les prélats d'Italie : soixante évêques, dix-huit prêtres, six diacres, et un grand nombre de clercs et de moines, se rendirent aux ordres du saint-père. Cette assemblée réunissait tous les prélats les plus capables de l'Italie; cependant leur ignorance était si profonde, qu'ils furent obligés de copier la préface des actes d'un concile tenu sous Grégoire II, pour leur servir de discours d'introduction. Voici les décrets qu'ils rendirent : « Des écoles seront établies dans » les évêchés, dans les paroisses, et dans les autres lieux où

» elles seront reconnues indispensables. On construira des
 » cloîtres près des cathédrales, et il sera enjoint aux clercs
 » d'y étudier et d'y vivre en commun sous la direction d'un
 » supérieur nommé par l'évêque du diocèse.

» Les curés ne pourront être chargés de la conduite d'une
 » paroisse qu'avec le consentement du peuple; et les prêtres
 » ne seront ordonnés que pour un seul titre, afin de n'être
 » pas obligés de demeurer dans des maisons séculières, à
 » l'abri de toute inspection de leurs chefs.

» Il est défendu aux ecclésiastiques de s'occuper d'usure, de
 » chasse, ou des travaux de culture. Ils paraîtront toujours
 » en public revêtus de leurs habits sacerdotaux, pour être
 » constamment prêts à remplir les fonctions de leur ministère,
 » et pour ne pas être exposés aux insultes des séculiers, qui
 » pourraient les méconnaître sous des habits de laïque.

» Il est expressément défendu aux prélats de détourner à
 » leur profit les biens des paroisses, et de lever des impôts
 » sur leurs diocésains; cependant il leur est permis d'ac-
 » cepter les offrandes des fidèles, afin d'augmenter les ri-
 » chesses de l'Église.

» Les ecclésiastiques seront exemptés de paraître devant
 » la justice, à moins que leurs témoignages ne soient abso-
 » lument nécessaires. Dans les procès où ils seront engagés,
 » ils se feront remplacer par des avocats chargés de les dé-
 » fendre, excepté dans les accusations criminelles, où ils
 » sont autorisés à se présenter en personne, si l'intérêt de la
 » cause l'exige. »

Eugène II mourut quelque temps après avoir présidé ce
 synode : il fut enterré à Saint-Pierre le 27 août 827.

Des auteurs ecclésiastiques affirment que le pontife distri-
 buait lui-même des secours aux malades, aux veuves et aux
 orphelins. En effet, le soin extrême qu'il prit, pendant les
 trois années de son règne, d'approvisionner Rome des blés
 de la Sicile, l'a fait surnommer le Père des pauvres, titre
 jusqu'alors dédaigné par ses orgueilleux prédécesseurs.

Les décrets rendus par le dernier concile, et qui étaient
 inspirés par un grand esprit de sagesse, n'eurent malheu-
 reusement pas la puissance de réformer les mœurs corrom-
 pues des prêtres, ni de les exciter à l'étude. Le clergé ne
 changea rien à ses habitudes vicieuses, et resta plongé
 comme auparavant dans une si profonde ignorance, qu'on
 citait comme des hommes très-instruits ceux d'entre les
 évêques qui savaient baptiser selon les règles, qui pouvaient
 expliquer en langue vulgaire le Pater, le Credo, et qui pos-
 sédaient la clef du calendrier de l'Église.

Quant aux autres ecclésiastiques, ils ne savaient même
 pas distinguer les noms des anges et des démons, et invo-
 quaient solennellement dans les litanies, Uriel, Raguel, To-
 biel, Inias, Tubinac, Sabaoc et Simiel, tous déclarés esprits
 des ténèbres par le pontife Zacharie.

Dans les églises, le jour de la fête de Noël, ils annonçaient
 aux fidèles que le Verbe était entré dans le monde par l'oreille
 de la Vierge sainte; et au vendredi saint, qu'il s'en était allé
 au ciel par la porte dorée. Presque tous les prêtres étaient
 anthropomorphites, c'est-à-dire qu'ils croyaient Dieu cor-
 porel; ils ne connaissaient ni le Symbole des apôtres, ni celui
 de la messe, ni celui de saint Athanase, ni même l'Oraison
 dominicale.

Les sermons de cette époque devaient nécessairement se ressentir de l'ignorance et de la grossièreté du clergé. Nous nous contentons de traduire un passage d'un discours du prédicateur le plus en renom sous le règne de Louis le Débonnaire, qui est regardé comme un modèle d'éloquence par le chroniqueur qui nous l'a transmis. Il sera facile, d'après cet exemple, de juger ce que devaient être les sermons des prédicateurs ordinaires. « Mes frères, disait-il à » ses ouailles, le diable avec ses pieds fourchus, son membre » noir et pointu, ses grandes cornes, ne pêchait autrefois qu'à » la ligne; maintenant il pêche à pleins filets. Autrefois il y » avait quelque honnêteté à vivre dans le mariage; à présent » c'est toute chiennerie. Autrefois les hommes de trente et » même de quarante ans savaient à peine ce que c'était que » l'acte de fornication; aujourd'hui, filles et garçons, dès » l'âge de quinze ans et même de douze ans, s'amuse entre » eux et en remontreraient à leurs parents. Partout le diable » pêche en eau trouble, et ramasse dans sa chaudière les for- » niqueurs, les larrons, les usuriers, les pipeurs, les ma- » querelles et les putains. Vous tous, gens de mauvaise vie qui » m'écoutez, vous êtes les aides du grand Lucifer dans sa » pêcherie. Sachez donc quelle récompense vous attend dans » l'autre vie. Vous grincerez tous des dents quand les diables » vous perceront de leurs verges de feu précisément dans » la partie qui aura péché; ainsi, femmes luxurieuses et » jeunes gens sodomites qui m'écoutez, soyez avertis, et » prenez vos précautions pour faire un rempart à vos parties » honteuses..... Il n'est qu'un moyen de vous garantir de » l'enfer, c'est de donner de l'argent à l'Église!... »

VALENTIN,

MICHEL,
DIT LE BÈGUE,
empereur d'Orient.

104^e PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Origine de Valentin. — Son éducation. — Il est protégé par Eugène II. — Opinion des historiens sur l'élection du pontife. — Éloge de Valentin. — Sa mort.

Valentin, Romain de naissance, était fils d'un citoyen nommé Pierre. Il avait été élevé dans le palais patriarcal de Latran; et le pontife Pascal I^{er}, pour récompenser le jeune ecclésiastique de son assiduité à l'étude, l'avait ordonné sous-diacre. Eugène II l'attacha ensuite à sa personne, et lui porta une affection si vive, que les Romains affirmaient que le pontife était le véritable père de Valentin; il le consacra archidiaque, lui donna une autorité absolue sur tous les ecclésiastiques de sa cour, et le combla de faveurs et de richesses. Les évêques, jaloux de la puissance du favori, répandirent des bruits infâmes sur Valentin, qu'ils accusaient d'entretenir des relations criminelles avec le pape.

Cependant l'influence de Valentin était si grande, qu'après la mort de son protecteur il fut élevé sur le saint-siège par les suffrages du clergé, des grands et du peuple.

Plusieurs auteurs affirment que son élection ne fut pas exempte des brigues employées de tout temps par les ecclésiastiques qui convoitaient la tiare; ils citent à l'appui de

Les sermons de cette époque devaient nécessairement se ressentir de l'ignorance et de la grossièreté du clergé. Nous nous contentons de traduire un passage d'un discours du prédicateur le plus en renom sous le règne de Louis le Débonnaire, qui est regardé comme un modèle d'éloquence par le chroniqueur qui nous l'a transmis. Il sera facile, d'après cet exemple, de juger ce que devaient être les sermons des prédicateurs ordinaires. « Mes frères, disait-il à » ses ouailles, le diable avec ses pieds fourchus, son membre » noir et pointu, ses grandes cornes, ne pêchait autrefois qu'à » la ligne; maintenant il pêche à pleins filets. Autrefois il y » avait quelque honnêteté à vivre dans le mariage; à présent » c'est toute chiennerie. Autrefois les hommes de trente et » même de quarante ans savaient à peine ce que c'était que » l'acte de fornication; aujourd'hui, filles et garçons, dès » l'âge de quinze ans et même de douze ans, s'amuseut entre » eux et en remontreraient à leurs parents. Partout le diable » pêche en eau trouble, et ramasse dans sa chaudière les for- » niqueurs, les larrons, les usuriers, les pipeurs, les ma- » querelles et les putains. Vous tous, gens de mauvaise vie qui » m'écoutez, vous êtes les aides du grand Lucifer dans sa » pêcherie. Sachez donc quelle récompense vous attend dans » l'autre vie. Vous grincerez tous des dents quand les diables » vous perceront de leurs verges de feu précisément dans » la partie qui aura péché; ainsi, femmes luxurieuses et » jeunes gens sodomites qui m'écoutez, soyez avertis, et » prenez vos précautions pour faire un rempart à vos parties » honteuses..... Il n'est qu'un moyen de vous garantir de » l'enfer, c'est de donner de l'argent à l'Église!... »

VALENTIN,

MICHEL,
DIT LE BÈGUE,
empereur d'Orient.

104^e PAPE.

LOUIS I^{er},
empereur d'Occident
et roi de France.

Origine de Valentin. — Son éducation. — Il est protégé par Eugène II. — Opinion des historiens sur l'élection du pontife. — Éloge de Valentin. — Sa mort.

Valentin, Romain de naissance, était fils d'un citoyen nommé Pierre. Il avait été élevé dans le palais patriarcal de Latran; et le pontife Pascal I^{er}, pour récompenser le jeune ecclésiastique de son assiduité à l'étude, l'avait ordonné sous-diacre. Eugène II l'attacha ensuite à sa personne, et lui porta une affection si vive, que les Romains affirmaient que le pontife était le véritable père de Valentin; il le consacra archidiaque, lui donna une autorité absolue sur tous les ecclésiastiques de sa cour, et le combla de faveurs et de richesses. Les évêques, jaloux de la puissance du favori, répandirent des bruits infâmes sur Valentin, qu'ils accusaient d'entretenir des relations criminelles avec le pape.

Cependant l'influence de Valentin était si grande, qu'après la mort de son protecteur il fut élevé sur le saint-siège par les suffrages du clergé, des grands et du peuple.

Plusieurs auteurs affirment que son élection ne fut pas exempte des brigues employées de tout temps par les ecclésiastiques qui convoitaient la tiare; ils citent à l'appui de

leur assertion que les prêtres qui avaient nommé Valentin chef de l'Église, redoutaient tellement qu'un autre pape ne fût proclamé par ceux de la faction opposée, qu'ils s'empressèrent de l'introniser avant même de l'avoir consacré, action contraire à toutes les coutumes de l'Église; que même ils conférèrent l'épiscopat au diacre avant de l'avoir ordonné prêtre. D'autres soutiennent, au contraire, que le nouveau pontife s'opposa de tout son pouvoir à son élection, et qu'on fut obligé de l'enlever de force de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, où il s'était caché pour ne pas accepter la haute dignité à laquelle il venait d'être promu.

Anastase le bibliothécaire s'exprime ainsi sur ce pontife :
 « Sa jeunesse ne ressembla point à celle des autres prêtres;
 » loin de rechercher les plaisirs et les jeux, il fuyait la dissipation et se retirait dans la solitude, afin de se livrer entièrement à l'étude de la sagesse et de la religion. Aussi il
 » était devenu le modèle que les mères de famille proposaient à leurs enfants, et il acquit une réputation de sainteté
 » parmi les fidèles de Rome.

» Elevé sur la chaire de l'apôtre, où il n'apparut qu'un instant, Valentin montra aux fidèles les vertus admirables
 » du christianisme unies à l'esprit de tolérance; mais la mort,
 » qui ne respecte ni le mérite, ni les dignités, ni les grands, le frappa bientôt, et l'Église perdit l'un de ses
 » meilleurs pontifes le 10 octobre 827, après un règne de
 » cinq semaines. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

	Pages.
Histoire de Pélage I ^{er} , 62 ^e pape.....	1
Histoire de Jean III, 63 ^e pape.....	13
Histoire de Benoît I ^{er} , 64 ^e pape.....	15
Histoire de Pélage II, 65 ^e pape.....	17
Histoire de saint Grégoire I ^{er} , 66 ^e pape.....	25
HISTOIRE POLITIQUE DU SIXIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	63
Histoire de Sabinien, 67 ^e pape.....	89
Histoire de Boniface III, 68 ^e pape.....	93
Histoire de Boniface IV, 69 ^e pape.....	95
Histoire de Déodat I ^{er} , 70 ^e pape.....	97
Histoire de Boniface V, 71 ^e pape.....	99
Histoire d'Honorius I ^{er} , 72 ^e pape.....	103
Histoire de Severin, 73 ^e pape.....	109
Histoire de Jean IV, 74 ^e pape.....	113
Histoire de Théodore I ^{er} , 75 ^e pape.....	117
Histoire de Martin I ^{er} , 76 ^e pape.....	127
Histoire d'Eugène I ^{er} , 77 ^e pape.....	153
Histoire de Vitalien I ^{er} , 78 ^e pape.....	157
Histoire de Déodat II, 79 ^e pape.....	165
Histoire de Domnus I ^{er} , 80 ^e pape.....	167
Histoire d'Agathon I ^{er} , le Thaumaturge, 81 ^e pape.....	171
Histoire de Léon II, 82 ^e pape.....	183
Histoire de Benoît II, 83 ^e pape.....	187
Histoire de Jean V, 84 ^e pape.....	194
Histoire de Conon I ^{er} , 85 ^e pape.....	193
Histoire de Sergius I ^{er} , 86 ^e pape.....	197
HISTOIRE POLITIQUE DU SEPTIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	211
Histoire de Jean VI, 87 ^e pape.....	247

leur assertion que les prêtres qui avaient nommé Valentin chef de l'Église, redoutaient tellement qu'un autre pape ne fût proclamé par ceux de la faction opposée, qu'ils s'empressèrent de l'introniser avant même de l'avoir consacré, action contraire à toutes les coutumes de l'Église; que même ils conférèrent l'épiscopat au diacre avant de l'avoir ordonné prêtre. D'autres soutiennent, au contraire, que le nouveau pontife s'opposa de tout son pouvoir à son élection, et qu'on fut obligé de l'enlever de force de l'église Saint-Côme et Saint-Damien, où il s'était caché pour ne pas accepter la haute dignité à laquelle il venait d'être promu.

Anastase le bibliothécaire s'exprime ainsi sur ce pontife :
 « Sa jeunesse ne ressembla point à celle des autres prêtres;
 » loin de rechercher les plaisirs et les jeux, il fuyait la dissipation et se retirait dans la solitude, afin de se livrer entièrement à l'étude de la sagesse et de la religion. Aussi il
 » était devenu le modèle que les mères de famille proposaient à leurs enfants, et il acquit une réputation de sainteté
 » parmi les fidèles de Rome.

» Elevé sur la chaire de l'apôtre, où il n'apparut qu'un instant, Valentin montra aux fidèles les vertus admirables
 » du christianisme unies à l'esprit de tolérance; mais la mort,
 » qui ne respecte ni le mérite, ni les dignités, ni les grands, le frappa bientôt, et l'Église perdit l'un de ses
 » meilleurs pontifes le 10 octobre 827, après un règne de
 » cinq semaines. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

DE

L'HISTOIRE DES PAPES.

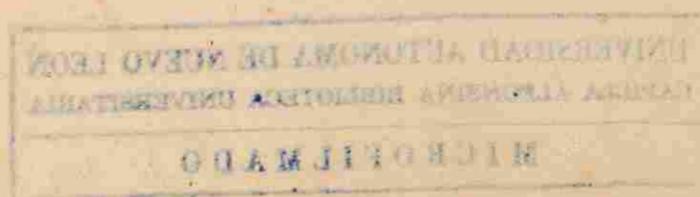
	Pages.
Histoire de Pélage I ^{er} , 62 ^e pape.....	1
Histoire de Jean III, 63 ^e pape.....	13
Histoire de Benoît I ^{er} , 64 ^e pape.....	15
Histoire de Pélage II, 65 ^e pape.....	17
Histoire de saint Grégoire I ^{er} , 66 ^e pape.....	25
HISTOIRE POLITIQUE DU SIXIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	63
Histoire de Sabinien, 67 ^e pape.....	89
Histoire de Boniface III, 68 ^e pape.....	93
Histoire de Boniface IV, 69 ^e pape.....	95
Histoire de Déodat I ^{er} , 70 ^e pape.....	97
Histoire de Boniface V, 71 ^e pape.....	99
Histoire d'Honorius I ^{er} , 72 ^e pape.....	103
Histoire de Severin, 73 ^e pape.....	109
Histoire de Jean IV, 74 ^e pape.....	113
Histoire de Théodore I ^{er} , 75 ^e pape.....	117
Histoire de Martin I ^{er} , 76 ^e pape.....	127
Histoire d'Eugène I ^{er} , 77 ^e pape.....	153
Histoire de Vitalien I ^{er} , 78 ^e pape.....	157
Histoire de Déodat II, 79 ^e pape.....	165
Histoire de Domnus I ^{er} , 80 ^e pape.....	167
Histoire d'Agathon I ^{er} , le Thaumaturge, 81 ^e pape.....	171
Histoire de Léon II, 82 ^e pape.....	183
Histoire de Benoît II, 83 ^e pape.....	187
Histoire de Jean V, 84 ^e pape.....	194
Histoire de Conon I ^{er} , 85 ^e pape.....	193
Histoire de Sergius I ^{er} , 86 ^e pape.....	197
HISTOIRE POLITIQUE DU SEPTIÈME SIÈCLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	211
Histoire de Jean VI, 87 ^e pape.....	247

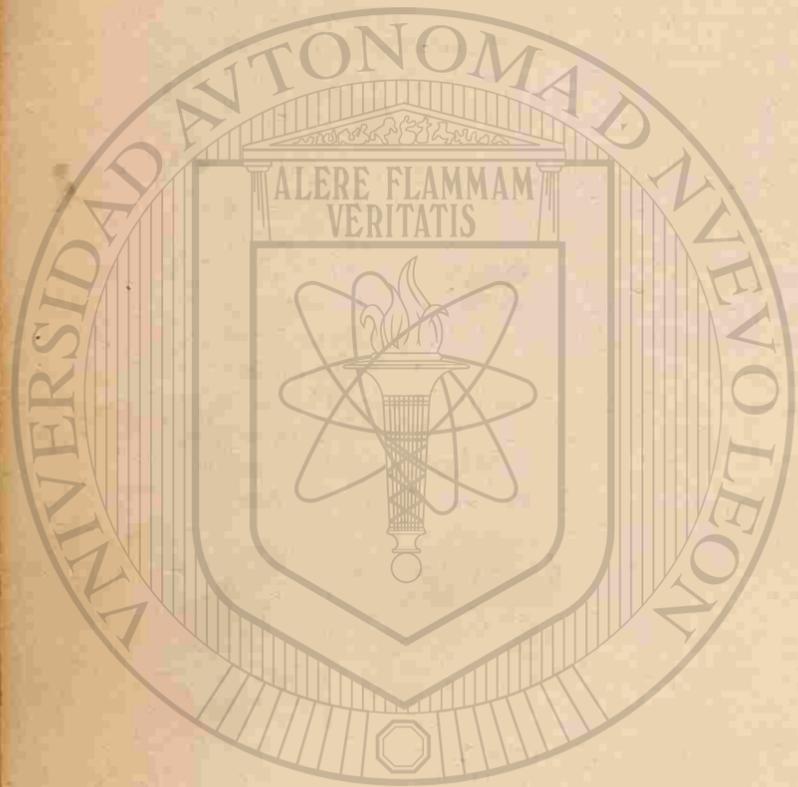
	Pages.
Histoire de Jean VII, 88 ^e pape.....	251
Histoire de Sisinnius I ^{er} , 89 ^e pape.....	253
Histoire de Constantin I ^{er} , 90 ^e pape.....	255
Histoire de Grégoire II, 91 ^e pape.....	263
Histoire de Grégoire III, 92 ^e pape.....	277
Histoire de Zacharie, 93 ^e pape.....	293
Histoire d'Étienne II, 94 ^e pape.....	309
Histoire d'Étienne III, 95 ^e pape.....	311
Histoire de Paul I ^{er} , 96 ^e pape.....	327
Histoire de Constantin II, 97 ^e pape.....	333
Histoire d'Étienne IV, 98 ^e pape.....	339
Histoire d'Adrien I ^{er} , 99 ^e pape.....	349
Histoire de Léon III, 100 ^e pape.....	373
HISTOIRE POLITIQUE DU HUITIEME SIECLE. CRIMES DES ROIS, DES REINES ET DES EMPEREURS.....	389
Histoire d'Étienne V, 101 ^e pape.....	419
Histoire de Pascal I ^{er} , 102 ^e pape.....	423
Histoire d'Eugène II, 103 ^e pape.....	431
Histoire de Valentin, 104 ^e pape.....	441

FIN DE LA TABLE DU DEUXIEME VOLUME.

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS





UANL

UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE NUEVO LEÓN



DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

UNIVERSIDAD AUTONOMA DE NUEVO LEON
CAPILLA ALFONSINA BIBLIOTECA UNIVERSITARIA

83-10-10-01
MICROFILMADO R=69

RECEIVED
BIBLIOTECA
UNIVERSITARIA
NUEVO LEON
MAY 10 1983



et adopta pour lui-même l'usage de porter le pallium, afin de montrer que sa dignité ne le cédait en rien à celle de l'évêque de Rome. Saint Grégoire s'éleva contre cette nouvelle prétention, et adressa au pasteur orgueilleux deux lettres véhémentes qui ne purent le ramener à des sentiments plus conformes à l'humilité évangélique.

On rapporte à la fin de l'année 593 la publication de ses Dialogues, ouvrages indignes de la sévérité sacerdotale, remplis de miracles grossiers et de fables ridicules, qui furent reçus avec enthousiasme dans l'empire, et particulièrement en Italie. Les bénédictins affirment qu'ils avaient été écrits à la prière de la reine Théodelinde pour servir à la conversion des Lombards, plongés encore dans une ignorance profonde, et dont l'intelligence sauvage ne pouvait être frappée que par des prodiges bizarres et par les miracles les plus extraordinaires. Nous devons blâmer Grégoire d'avoir employé le secours de la superstition pour convertir les idolâtres, et surtout d'avoir voulu contraindre les fidèles mêmes à ajouter foi à ses contes superstitieux. En effet, l'impératrice Constantine lui ayant fait demander des reliques de saint Paul, il répondit à l'ambassadeur qu'il n'osait satisfaire à ses ordres, parce qu'il était impossible de toucher ou de voir le corps du bienheureux apôtre sans être puni à l'instant de cette sacrilège témérité; et à l'appui de sa fourberie, le saint-père lui raconta plusieurs miracles auxquels il paraissait accorder toute créance.

Quelque temps après, Jean le Jeûneur, chef du clergé de Constantinople, adressa au pontife les actes d'un jugement rendu contre un prêtre grec accusé d'hérésie; comme, dans le

rapport, il prenait le titre d'évêque universel, le pape voulut réprimer l'ambition de Jean, et lui défendit au nom de l'Église d'élever son siège au-dessus de ceux des autres prélats. Maurice écrivit au saint-père en faveur du patriarche, et engagea Grégoire à se rétracter; mais celui-ci, qui regardait cette question de prééminence comme un article de foi, qualifia de crime l'usurpation du titre d'évêque universel, et répondit au prince: « Jean le Jeûneur trouvera en » moi un adversaire intraitable jusqu'au jour où il renoncera » à son orgueil. » Il adressa des lettres sur le même sujet à Euloge d'Alexandrie et à saint Anastase d'Antioche, leur défendant de donner à aucun prélat le titre d'universel; et il écrivit à l'impératrice pour se plaindre de Maxime de Saloue, qui méprisait ses défenses et ses excommunications.

Au commencement de l'année 595, des affaires plus graves que la contestation du titre d'œcuménique donnèrent de vives inquiétudes au pontife. L'exarque de Ravenne avait rompu les traités faits avec les Lombards, et s'était emparé sur eux de plusieurs villes importantes; ce qui avait si fort irrité Agilulfe, leur roi, qu'il sortit de Pavie, sa résidence ordinaire, marcha avec une puissante armée sur Pérouse, la saccagea, et, malgré le respect qu'il portait au saint-père, vint mettre le siège devant Rome. Le pape, redoutant les effets de la vengeance de l'empereur, s'il consentait à une alliance avec les barbares, n'osa pas ouvrir les portes de la ville, et résolut de supporter les horreurs d'un siège. Il encouragea les Romains à une défense vigoureuse, afin de gagner du temps et pour attendre les secours que l'empereur devait envoyer de Grèce; enfin, comme il se voyait réduit aux dernières extré-

mités, il fit faire au roi Agilulfe des propositions de paix qui furent acceptées; et les Lombards se retirèrent chargés de butin, emportant tout l'or que renfermait la ville sainte.

Maurice blâma sévèrement Grégoire d'avoir traité avec ses ennemis, et il lui adressa une lettre dans laquelle il appelle simplicité la confiance du saint-père en leur vénération pour sa personne sacrée. Le pape, blessé dans sa vanité, montra que l'humilité sacerdotale triomphe rarement de l'orgueil, et il reprocha vivement au monarque de l'avoir accusé d'ignorance et de simplicité.

Sa Sainteté expédia ensuite des lettres au roi Childebert et à la reine Brunehaut, sous le prétexte apparent de leur recommander un prêtre qu'elle envoyait aux évêques des Gaules, mais en réalité pour solliciter leur appui.

Jean le Jeuneur, ennemi irréconciliable du pontife, étant mort, Maurice éleva sur le siège de Constantinople un prêtre nommé Cyriaque, homme d'un caractère paisible. Le nouveau patriarche ayant assemblé un concile, selon la coutume, fit parvenir au saint-père sa lettre synodale et sa profession de foi. Les députés furent reçus avec honneur par le pontife; et, malgré le titre d'universel que prenait encore le patriarche, il répondit à cette lettre en avertissant avec douceur Cyriaque de renoncer au nom superbe et profane d'évêque universel. En même temps, il rappela de la cour impériale son légat, le diacre Sabinien, et envoya pour le remplacer dans ce poste difficile le prêtre Anatolius, auquel il défendit néanmoins de communiquer avec le patriarche, jusqu'au moment où le prélat déclarerait renoncer au titre d'œcuménique.

Les épîtres de Grégoire écrites à l'empereur et aux chefs du clergé d'Alexandrie et d'Antioche, afin de justifier les ordres qu'il avait donnés à son envoyé, prouvent qu'il rejetait comme mensongère l'histoire de Sozomène, et qu'il n'approuvait pas les louanges que l'auteur donne à Théodore de Mopsueste. Ces lettres laissaient supposer qu'il ne croyait même pas à l'existence d'Eudoxe, l'ancien chef des purs, dont la secte remontait au règne de Constantin, préférant, par une bizarrerie inconcevable, encourir les reproches d'une ignorance grossière des écrivains sacrés et des Pères, à la honte de reconnaître pour hérétique l'une des plus grandes lumières de l'Église. Mais les actions de Grégoire établissent d'une manière si incontestable l'étendue de ses connaissances, qu'elles forcent à rejeter sur sa politique les écarts de son esprit, et qu'elles nous obligent à convenir qu'il était capable de tout oser pour conserver à la religion l'aurole de majesté dont il voulait l'entourer.

Lorsqu'il n'était encore qu'abbé du monastère de Saint-André, Grégoire avait déjà employé tous ses efforts pour établir des missions dans les îles britanniques; lorsqu'il fut chef de l'Église, il résolut de mettre ses projets à exécution. L'Angleterre était alors troublée par des guerres sanglantes excitées par Ethelbert, qui régnait dans cette contrée, et qui avait fait demander en mariage Aldeberge, fille de Caribert, roi de France. Ce monarque avait répondu qu'il consentirait à une alliance avec lui lorsqu'il aurait renversé la puissance du roi Ceolin, dont il était le vassal: quelque temps après, Ethelbert ayant déclaré son royaume de Kent indépendant, s'unit en effet à la fille du monarque frank. La jeune princesse

était chrétienne, et comme il est dans la nature de l'homme de céder aux influences des femmes, le roi montra bientôt des dispositions favorables pour la religion nouvelle. Aldeberge en instruisit aussitôt la cour de Rome; et des missionnaires reçurent l'ordre de se rendre dans la Grande-Bretagne, auprès de la reine.

Après un voyage périlleux, Augustin, abbé de Saint-André, chef de la mission, débarqua sur les côtes de la province de Kent, et fit avertir Ethelbert qu'il venait d'une région très-éloignée de son royaume, afin de l'instruire des vérités sublimes qui devaient lui assurer un bonheur éternel. Le roi, accompagné de sa femme et des officiers de sa cour, alla au-devant du missionnaire, qu'il ne voulut entendre qu'en pleine campagne, dans la crainte de succomber à des sortilèges, qu'il croyait empêcher par cette précaution singulière.

Augustin parla longuement au souverain sur les dogmes sacrés de l'Évangile. Le prince s'étant fait expliquer les paroles du religieux, lui répondit : « Ce que je viens d'apprendre » est grand, et vos promesses m'attirent à vous; cependant » je ne suis point encore déterminé à quitter la croyance » que j'ai reçue de mes ancêtres, surtout pour une religion » fondée sur le témoignage d'hommes qui me sont inconnus. » Mais, comme vous avez entrepris ce long et pénible voyage » pour apporter à mon peuple des biens que vous croyez » réels, je ne vous renverrai pas sans vous écouter encore, » et je prendrai soin que vous soyez traité avec honneur » dans mes états. Si mes sujets, convaincus par vos discours, » désirent partager vos croyances, je ne m'opposerai pas à » ce qu'ils se fassent baptiser. »

Les missionnaires s'établirent à Cantorbéry et firent un grand nombre de conversions. Aldeberge de son côté pressait son mari de s'instruire des dogmes de la religion chrétienne, et le menaçait même de rompre avec lui ses relations d'épouse s'il persévérait dans l'idolâtrie. Le prince, fatigué des obsessions de la reine, consentit enfin à recevoir le baptême. L'exemple du chef a toujours une grande influence sur les peuples barbares; aussi les Anglais accoururent-ils en foule pour recevoir l'eau sacrée qui devait les régénérer.

Augustin fut établi évêque de l'Église qu'il venait de fonder; quelques années après, le succès de ses conversions avait déjà recruté un nombreux clergé, qu'il songea à soumettre à l'autorité du pontife. Il réunit alors tous les prélats d'Angleterre pour leur faire connaître les ordres qu'il avait reçus de Rome; et en sa qualité de légat il ouvrit la séance sans même se lever de son siège. L'assemblée, offensée de l'impudence d'Augustin, apporta des obstacles invincibles à sa volonté, et le célèbre Dinot, abbé de Bangor, lui parla en ces termes :

« Vous nous proposez de nous soumettre au trône de l'A- » pôtre, orgueilleux prélat; ignorez-vous donc que déjà nous » sommes soumis au Christ, à votre pape, et à tous les chré- » tiens, par les liens de l'amour et de la charité? Nous re- » cherchons avec ardeur l'humilité évangélique, nous em- » ployons tous nos soins à secourir les hommes, et à les faire » devenir enfants de Dieu, et nous ne connaissons point » d'autre devoir à remplir envers celui que vous appelez » saint-père.

» Quel besoin avons-nous d'aller chercher un supérieur à

» Rome, puisque nous sommes gouvernés, sous la puissance
 » de Jésus-Christ, par l'évêque de Caerlëon, que nous avons
 » choisi pour diriger nos Églises et nos consciences? Ainsi
 » n'insistez pas davantage, nous refusons votre chef su-
 » prême! » Augustin, désespérant de vaincre leur résistance,
 après une longue discussion, s'écria : « Puisque vous refusez
 » la paix que je vous propose avec vos amis, abbé Dinoth,
 » vous aurez la guerre avec vos ennemis, et leurs glaives vous
 » frapperont de mort. » Ces paroles ont été interprétées
 comme une prédiction qui fut accomplie par le massacre
 des moines de Bangor. Cependant, en supposant la réalité de
 cette prophétie, il est très-probable que la vengeance ita-
 lienne, ou ce qu'on appelle la haine des prêtres, aura con-
 couru à l'accomplissement de la prédiction du prélat.

Grégoire écrivit à la reine Brunehaut pour la remercier
 de la charité qu'elle avait exercée envers Augustin. Dans
 toutes les lettres que le pontife adressait à cette femme exé-
 crable, il la comblait de louanges emphatiques, affirmant que
 la plus heureuse des nations était la France, qui possédait
 une reine douée des vertus les plus rares et des qualités les
 plus brillantes..... Il est vrai de dire que Brunehaut, alliant
 la superstition à la cruauté, répandait des richesses considé-
 rables sur le clergé pour fléchir la justice divine; les basi-
 liques, les monastères se multipliaient par ses ordres, et elle
 courbait son front dans la poussière lorsqu'elle entraînait dans
 les temples pour demander à Dieu le pardon de ses empoi-
 sonnemens ou de ses infanticides!!!...

Vers le même temps, l'exarque romain mourut à Ravenne :
 le pape n'ayant plus à redouter les investigations d'un

homme qui s'était toujours opposé à ses envahissemens, put
 enfin s'occuper d'établir des relations d'amitié avec les Lom-
 bards, et conclut avec le roi Agilulle un traité qui assurait
 une protection puissante au saint-siège.

Grégoire reçut ensuite les députés des fidèles de Caprite ;
 l'évêque de cette île, située au fond du golfe de Venise, se
 plaignait d'avoir été entraîné dans le schisme des prélats
 d'Istrie pour la défense des trois chapitres, et témoignait le
 désir de se réunir au siège de Rome : mais avant même
 d'avoir reçu une réponse du saint-père, il changea de senti-
 mens. Alors son peuple, qui était disposé favorablement pour
 l'unité, envoya demander au pontife un autre directeur. Le
 pape écrivit à Marinien, métropolitain de Ravenne, le char-
 geant d'ordonner un autre évêque à Caprite, si le titulaire
 refusait sa communion, et lui enjoignant de déposer solen-
 nellement cet hérétique, sans s'inquiéter des ordres de l'em-
 pereur Maurice, qui avait défendu les violences contre les
 schismatiques.

Ainsi le fanatisme de l'orthodoxie ne respectait ni l'au-
 torité des princes ni l'intérêt des nations; et la conduite de
 Grégoire nous démontre la vérité de ces réflexions de Bayle :
 « S'il est vrai que les religions ne sont que des doctrines
 » humaines, attribuées à Dieu par la fourberie des prêtres,
 » et imposées aux nations par les puissans de la terre, afin
 » de les tenir sous le joug d'une obéissance passive, et de
 » faire servir à leurs jouissances les sueurs et le sang des
 » malheureux peuples, il faut avouer aussi que les princes
 » sont tombés les premiers dans les pièges qu'ils avaient ten-
 » dus à l'humanité! »

Pour opérer la réunion des hérétiques au trône de saint Pierre, Grégoire employa toutes les ressources de sa politique. Anatolius, son légat à la cour de Maurice, avait ordre d'accueillir favorablement les chrétiens qui se rendaient à Constantinople pour abjurer le schisme d'Istrie; il lui était recommandé également de solliciter pour eux la protection de l'empereur, et d'obtenir des pensions pour les nouveaux convertis. Aussi, l'intérêt d'une part, la crainte des tourments de l'autre, secondèrent les vues du pontife et amenèrent des conversions nombreuses.

L'évêque Maxime seul, méprisant l'or et les foudres du saint-siège, persista dans l'hérésie, continua l'exercice des fonctions épiscopales dans la ville de Salone, et accusa même Grégoire d'avoir empoisonné l'évêque Malchus, qui s'opposait également à ses desseins. Le pape répondit que le prélat était mort subitement le jour de son excommunication, dans la demeure du notaire Boniface, où il avait été conduit après sa condamnation. Alors Maxime appela le saint-père traître et hypocrite, empoisonneur et meurtrier; il renouvela son accusation, offrant de fournir les preuves que Malchus avait été sacrifié à la haine du saint-père.

Grégoire, poussé par une ambition insatiable, voulut étendre l'autorité pontificale sur toute la chrétienté. Il envoya Cyriaque, abbé du monastère de Saint-André, dans les Gaules, pour assembler le clergé de ces provinces et les disposer à reconnaître son pouvoir. Le prélat devant s'arrêter à Marseille, le pape écrivit à Sérénus, évêque : « Nous vous » adressons notre ambassadeur, vous priant de l'accueillir » avec tous les honneurs qui sont dus à notre siège.

» Nous vous louons en Jésus-Christ, mon très-cher frère, » du zèle que vous avez montré en brisant les images que » votre peuple adorait, et nous vous applaudissons d'avoir » fait jeter hors du lieu saint les idoles sorties de la main des » hommes, puisqu'elles usurpaient l'adoration due seulement » à la Divinité.

» Cependant votre ardeur vous a emporté trop loin; vous » auriez dû les transformer par quelques mutilations en » saintes représentations de nos martyrs, et les conserver » dans vos temples. Car il est permis de placer des tableaux » dans les églises, afin que les simples apprennent à connaître » les divins mystères de notre religion qu'ils ne peuvent étu- » dier dans les saints livres. »

Sérénus, à la lecture de cette lettre, manifesta sa surprise de la doctrine singulière que l'évêque de Rome y exposait. « Ce n'est point ainsi que pensaient les Pères, dit-il à l'envoyé » de Grégoire. Moïse a formellement défendu de faire des » images modelées ou peintes, ni de s'attacher à rien de ma- » tériel, afin de n'occuper l'esprit des hommes que des ob- » jets qui se conçoivent par l'intelligence, sans le secours d'un » sens corporel. Saint Clément d'Alexandrie affirme qu'il est » expressément défendu même d'exercer un art propre à » tromper les hommes, ou de faire aucune représentation de » ce qui est au ciel, sur la terre ou dans les eaux; parce » que, dit-il, celui qui adore les dieux visibles et les nom- » breuses générations de ces dieux, est plus méprisable que » les objets de son culte. Saint Épiphane n'a-t-il pas mis en » pièces les statues d'argent et d'or qui représentaient le » Christ ou la Vierge? Origène n'a-t-il pas proscrit le culte

» des images par la considération seule qu'elles sont les
 » œuvres d'hommes de mauvaises mœurs? Que diraient
 » tous ces grands saints s'ils voyaient, comme nous, exposés
 » dans nos temples, à l'adoration insensée de la foule, des
 » statues du Sauveur, qui ne sont autres que les portraits
 » exacts des larrons qui ont servi de modèles aux peintres,
 » ou des peintures de Vierges qui représentent les traits
 » d'infâmes prostituées? Enfin, ajouta le pieux évêque, le
 » saint concile d'Elvire n'a-t-il pas décrété que les objets du
 » culte ne devaient pas se voir sur les murailles? Cette déci-
 » sion catégorique est la loi que je dois suivre; c'est la
 » doctrine des Pères et de la primitive Église. » L'abbé
 Cyriaque lui répondit qu'Évagrius, dans son Histoire ecclé-
 siastique, rapportait que Jésus lui-même avait envoyé au roi
 Abgare son portrait, peint dans le ciel, et que cette image
 avait garanti la ville d'Édesse de la fureur des Perses, sous
 l'empire de Justinien. Cette autorité ne parut pas irrécusable
 au prélat, qui persista dans ses opinions et proscrivit les
 images de son église.

Mais le peuple de Marseille, plongé alors dans une igno-
 rance profonde, s'opposa aux réformes de l'évêque, et aban-
 donna même la communion de Sérénus.

L'abbé Cyriaque se rendit ensuite à Autun pour remettre
 à Siagrius, évêque de cette ville, la lettre du pape, qui lui
 accordait le pallium et donnait à son siège le premier rang
 dans la province, après l'Église métropolitaine de Lyon. Le
 saint-père recommandait aux prélats des Gaules d'assembler
 fréquemment le clergé afin de régler les affaires ecclésiasti-
 ques; il défendait aux prêtres de garder dans leurs demeures

d'autres femmes que celles autorisées par les canons, et con-
 damnait les ordinations simoniaques, ainsi que l'élévation
 des laïques aux fonctions épiscopales.

Après avoir rempli diverses missions dans la Gaule, Cy-
 riaque se rendit en Espagne, où il devait porter plusieurs
 lettres: l'une était adressée à saint Léandre, l'autre à Claude,
 personnage d'une grande piété et capitaine habile, et enfin
 la troisième était destinée au souverain du pays, appelé Ré-
 carède. Grégoire donnait de grands éloges au prince sur le zèle
 qu'il avait manifesté pour la religion dans la conversion des
 Goths ses sujets, et surtout parce qu'il avait refusé l'or que
 les Juifs lui offraient en échange de la révocation des lois
 cruelles portées contre eux. Le pontife terminait sa lettre par
 des conseils de la plus odieuse politique: « Ayez soin, prince,
 » lui disait-il, de ne pas vous laisser surprendre par la colère,
 » et de ne pas exécuter trop promptement ce que vous permet
 » votre puissance. En châtiant les coupables, la colère doit
 » marcher après la réflexion et obéir comme une esclave.
 » Quand la raison est maîtresse des actions d'un roi, elle
 » sait faire passer pour justice la cruauté la plus implacable,
 » et elle maintient les peuples dans l'asservissement.

Pour remercier Récarède des riches présents qu'il avait
 faits à l'Église pontificale, le pape lui envoyait une petite clef
 forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre, un crucifix
 renfermant du bois de la vraie croix, et des cheveux de saint
 Jean-Baptiste!!!

Vers le même temps, Grégoire écrivit à Jean de Syracuse
 au sujet des cérémonies religieuses qu'il pratiquait à Rome et
 qu'il l'engageait à adopter dans son Église; cette épître re-

marquable témoin qu'il avait déjà réformé la célébration de l'office divin, et qu'il avait introduit un grand nombre d'abus dans la religion chrétienne. Le culte fondé par les apôtres sur la simplicité des âges primitifs, avait été entouré dès le sixième siècle de la pompe des cérémonies du paganisme; et saint Grégoire, dont la politique consistait à frapper les sens des hommes, afin de les enchaîner à l'Église par les liens de la superstition, matérialisa le culte plus encore que n'avaient fait ses prédécesseurs. Il ordonna de nouvelles pratiques religieuses dont l'éclat imposait aux peuples grossiers; il remplit les temples de tableaux et d'ornements précieux, et il temporisa même avec les croyances des nations idolâtres, en introduisant leurs rites et leurs dogmes dans la religion du Christ.

Nourri de la lecture des auteurs latins, il avait appris de Virgile « que les âmes humaines sont enfermées dans la prison obscure des corps, où elles acquièrent une souillure charnelle, et qu'elles conservent un reste de corruption même après être sorties de la vie du monde. » Le poète avait dit : « Pour les purifier, on leur fait souffrir divers genres de supplices; les unes, suspendues dans l'éther, sont le jouet des tempêtes; les autres expient leurs crimes dans l'abîme des eaux; la flamme dévore les plus coupables; aucune n'est exempte de châtement.

» Il est quelques ombres placées dans les champs délicieux de l'Élysée, où elles attendent qu'une longue révolution d'années les ait purifiées des souillures de l'existence terrestre, et les ait rétablies dans leur première pureté, essence suprême, émanation de la divinité. Après mille

» printemps passés dans ce séjour profond, elles le quittent, et Dieu les rappelle sur les bords du Léthé..... »

Dans ses Dialogues et dans ses Psaumes de la pénitence, Grégoire s'exprime ainsi : « Lorsqu'elles ont été délivrées de leur prison terrestre par la mort, les âmes coupables sont condamnées à des supplices dont la durée est infinie; celles qui n'ont commis, pendant leur passage dans le monde, que des fautes légères, parviennent à la vie éternelle après avoir été régénérées par des flammes purifiantes..... » En rapprochant ces deux passages, on voit évidemment que le saint-père a pris au paganisme le dogme du purgatoire, qui était inconnu aux apôtres, aux premiers fidèles, et dont il ne se trouve aucune trace soit dans les ouvrages des docteurs de l'Église, soit dans la prière des morts, en usage dès le temps de Tertullien.

Saint Grégoire, toujours fidèle à sa politique d'envahissement, profitait habilement des habitudes des païens pour les conquérir au christianisme, comme il le témoigne lui-même dans une lettre adressée à Augustin, apôtre de l'Angleterre. Après différentes considérations sur la manière dont les prélats devaient consacrer au service divin les temples profanes, il lui dit : « Gardez-vous de renverser ces édifices; il suffit de briser les idoles qu'ils renferment et de purifier l'enceinte avec de l'eau consacrée. Vous pourrez ensuite élever des autels chrétiens et déposer des reliques sous les voûtes sanctifiées. Rappelez-vous aussi qu'il faut ravir au démon les monuments de son culte et non les anéantir; d'ailleurs, en les conservant, vous serez utile à la cause de Dieu, car les païens dont les pas foulent souvent le seuil de ces de-



» meures, se convertiront afin de prier encore dans ces lieux
 » accoutumés à leur voix; et ceux qui ont l'habitude d'im-
 » moler des victimes à l'enfer seront détournés de leurs sa-
 » crifices impies par la splendeur de vos cérémonies reli-
 » gieuses.

» Au jour de la dédicace, ou de la mort des saints martyrs
 » dont les restes sacrés seront déposés dans la nouvelle église,
 » vous ferez des tabernacles de rameaux d'arbres autour du
 » temple, et la fête sera célébrée par des festins pieux. Dans
 » ces solennités vous permettrez aux peuples d'immoler des
 » animaux suivant l'antique usage, pour qu'ils en rendent
 » grâces à Dieu et non aux mauvais esprits. Vous conserverez
 » quelques-unes de leurs anciennes coutumes, et alors ils
 » consentiront plus facilement à pratiquer le nouveau culte
 » que nous voulons leur imposer. »

Le pontife s'appliqua également à réformer la psalmodie de l'Église; il composa le fameux chant grégorien, dont tous les écrivains ecclésiastiques font le plus grand éloge; quelques auteurs affirment même qu'il n'y avait rien de plus admirable que la conception de son antiphonaire. Malgré les souffrances qui l'accablaient et les occupations du gouvernement, il régla lui-même la musique des psaumes, des hymnes, des oraisons, des versets, des cantiques, des épîtres, des évangiles, des préfaces et de l'oraison dominicale. Il institua l'académie de chantres, où les clercs étudiaient la musique religieuse jusqu'au temps de leur entrée au diaconat. Le saint-père en était le professeur principal, et on conserva longtemps, au palais de Latran, le lit sur lequel, étant malade, il enseignait le chant des hymnes sacrées, et le fouet dont il



menaçait les jeunes clercs et les enfants de chœur qui manquaient la mesure.

Grégoire ayant appris qu'un concile avait été convoqué à Constantinople par les ennemis du saint-siège, s'empressa de prévenir les principaux évêques des projets ambitieux de Gyriaque. Le saint-père les exhortait à maintenir l'autorité de Rome sur Byzance, et à refuser au patriarche le titre orgueilleux d'évêque universel.

En même temps il adressait une lettre à l'empereur Maurice, pour le remercier des trente livres d'or qu'il avait envoyées aux pauvres de Rome : « Nous avons, disait sa
 » Sainteté, fidèlement partagé vos aumônes entre les familles
 » malheureuses, les ecclésiastiques nécessiteux et les reli-
 » gieuses que nous avons recueillies dans notre ville et qui
 » fuyaient la persécution. En outre, pour faire cesser les
 » murmures de la milice et pour vous attirer des actions de
 » grâces, nous avons fait payer aux troupes la solde qui était
 » due depuis plusieurs mois. »

L'année suivante, le pontife assembla un synode pour condamner la secte des agnoïtes; ces hérétiques soutenaient que Jésus-Christ, par son incarnation, ayant pris la nature humaine, jouissait des mêmes facultés que les autres hommes, et que pendant le cours de sa vie mortelle il n'avait pu obtenir le don des langues, ni la révélation du jugement dernier. Euloge d'Alexandrie se déclara également contre la nouvelle hérésie, et Grégoire lui écrivit à ce sujet : « J'ai admiré
 » votre doctrine, dont la conformité avec celle des Pères me
 » fait comprendre que le Saint-Esprit s'est révélé de la même
 » manière dans tous les idiomes. Ainsi il est manifeste que

» l'homme qui n'est pas nestorien ne peut être agnoïte. Ne
 » laissez point ralentir votre zèle pour l'orthodoxie, vous à
 » qui la santé du corps donne la force d'accomplir la volonté
 » de l'intelligence; proscrivez courageusement les hérétiques.
 » Pour moi, je sens que je succombe aux souffrances qui
 » m'accablent; depuis près de deux ans, mes pieds ne touchent
 » plus le sol; les jours de fêtes solennelles, à peine puis-je
 » rester debout quelques instants afin de célébrer l'office sa-
 » cré. La vie m'est à charge; j'attends et j'appelle la mort
 » comme le seul remède à mes maux. »

En effet, les souffrances du saint-père, suites des austérités
 qu'il s'était imposées, augmentaient chaque jour; et il écrivait
 à une dame romaine appelée Justinienne, tourmentée du
 mal qui le déchirait: « Vous savez combien ma stature était
 » puissante et ma santé vigoureuse; maintenant le mal af-
 » freux de la goutte m'a consumé comme le ver du sépulcre.
 » Si ces douleurs incessantes ont pu appauvrir ainsi mon
 » corps, que deviendra le vôtre, déjà si frêle avant cette
 » maladie cruelle? »

Cependant Grégoire, malgré ses souffrances continuelles,
 ne cessait point de veiller aux intérêts de l'Église romaine:
 il défendit aux évêques de diminuer les domaines et les re-
 venus ou d'altérer les titres des monastères; et il leur enleva
 la juridiction sur les couvents de leurs diocèses. Il ordonna
 aux moines de s'assujettir à toutes les rigueurs de leurs
 règles, et rendit un décret qui commandait aux prêtres de
 se séparer des femmes avec lesquelles ils vivaient. La sévé-
 rité du pontife eut des conséquences terribles et causa un
 nombre prodigieux d'infanticides.

Un historien raconte qu'une année après la publication
 de cet édit, Grégoire ayant donné l'ordre de pêcher dans
 les viviers qu'il avait fait construire pour conserver le pois-
 son, on retira de l'eau six mille têtes d'enfants nouveau-nés.
 Le saint-père comprit alors que son décret était contraire
 aux lois de la nature; il le révoqua aussitôt, et s'imposa une
 pénitence sévère afin d'obtenir de Dieu le pardon des cruautés
 abominables dont s'étaient rendus coupables les prêtres de
 son Église, et dont il était la première cause.

A cette époque, Grégoire renvoya en Angleterre l'ecclé-
 siastique Laurent, que l'évêque Augustin avait député à Rome
 depuis trois ans; il le chargea de ses réponses aux questions
 qui lui avaient été adressées par le prélat de Cantorbéry, et
 lui remit ses lettres pour le roi de Kent et pour sa femme la
 reine Berthe, qu'il appelle Aldeberge. Il remercie cette prin-
 cesse de la protection qu'elle accorde à Augustin, il la com-
 pare à sainte Hélène, mère de Constantin, dont Dieu s'était
 servi pour convertir les Romains à la foi chrétienne, il l'ex-
 horte à raffermir le roi son époux dans la religion, et l'engage
 à s'occuper surtout d'amener ses sujets au christianisme.
 « Vos bonnes œuvres, lui dit-il, sont connues non-seulement
 » dans notre ville apostolique, où l'on prie avec ardeur pour
 » la durée de votre règne, mais encore à Constantinople, où
 » la renommée les a portées jusqu'au trône de l'empereur. »

Il recommande au roi Éthelbert de conserver fidèlement la
 grâce qu'il a reçue par le baptême, d'abolir le culte des idoles,
 auquel les peuples se montraient encore attachés, d'établir les
 bonnes mœurs à sa cour, en employant les menaces, les ca-
 resses, et principalement par son exemple; enfin il le prie de

donner son entière confiance à l'évêque Augustin et de suivre fidèlement les instructions de l'Église.

L'année suivante il écrivit en ces termes aux prélats de la province de Byzance : « Il est louable, mes frères, de respecter ses supérieurs; cependant la crainte de Dieu n'autorise point à dissimuler leurs fautes. Depuis longtemps j'ai connaissance des accusations portées contre Clémentin, votre primat, et je n'ai pu vérifier si elles étaient légitimes; le soin de mes peuples et la vigilance qu'il me faut déployer contre les ennemis qui nous environnent, ne me laissant pas une heure pour examiner des plaintes aussi graves, nous vous exhortons à vous informer avec zèle de la conduite de notre frère; s'il est coupable, il faut qu'il soit puni suivant les canons; s'il est innocent, vous devez le justifier. Celui d'entre vous qui montrera dans ce jugement de la lâcheté ou de la faiblesse, qu'il sache que Dieu le condamnera pour les mêmes crimes qu'il aura voulu dérober à notre justice. »

En France, la reine Brunehaut et le roi Théodoric, son petit-fils, employèrent la médiation de saint Grégoire afin de conclure la paix avec l'empire. Ils consultèrent également le saint-père sur un point de discipline relatif à un évêque de France, qui éprouvait dans la tête des douleurs si violentes qu'elles le rendaient insensé, et l'empêchaient de remplir les fonctions épiscopales. Le pontife donna ses instructions au métropolitain de Lyon, sur la conduite qu'il aurait à tenir envers son suffragant, dans cette circonstance particulière. Dans sa réponse à Brunehaut, il suivit sa politique habituelle pour les puissances du siècle, adressant de grands

éloges à cette princesse sur sa piété, et de lâches flatteries sur la munificence qu'elle déployait envers le clergé. Il la prévenait, à la fin de sa lettre, qu'il accordait les privilèges demandés pour les deux monastères qu'elle avait fondés à Autun. Les actes de ces couvents renferment des clauses si bizarres, qu'ils ont été déclarés apocryphes par un grand nombre d'historiens.

En Orient, Phocas s'était emparé du trône impérial après avoir fait égorger Maurice et ses enfants. L'usurpateur envoya son portrait à Grégoire, qui le plaça, avec celui de l'impératrice Léontia, dans l'oratoire de Saint-Césaire, au palais de Latran. Sa Sainteté écrivit ensuite au monarque pour le féliciter de son heureux avènement à la couronne. Maimbourg, après avoir tracé un tableau affreux des crimes de Phocas, s'exprime ainsi sur la politique de Grégoire : « J'avoue que tous ceux qui liront ces trois épîtres, adressées à ce prince et à Léontia sa femme, éprouveront une indignation égale à celle que je ressens pour le pontife romain. La cause honteuse de ces flatteries était la déclaration faite par l'empereur Maurice en faveur du patriarche de Constantinople, dans la contestation soulevée par le saint-père pour le titre d'évêque universel. La mort du souverain légitime laissant au pape l'espoir de gagner le nouveau souverain, il employa toutes les ressources de son esprit et de sa politique pour obtenir de Phocas un décret qui élevât son siège au-dessus de celui de Byzance. »

au commencement de l'année 604, la reine Théodelinde instruisit la cour de Rome de la naissance et du baptême de son fils Adoalde; en même temps elle soumit au saint-père

quelques observations de l'abbé Secondin sur le cinquième concile, et le pria de résoudre les questions que le prélat lui adressait. Grégoire félicita la reine d'avoir fait baptiser dans une église catholique un prince destiné à régner sur les Lombards, et il termina ainsi sa réponse : « Je suis tellement » accablé des souffrances de la goutte que je ne puis plus » marcher, ainsi que vous l'affirmeront vos députés. Si Dieu » m'accorde quelques jours moins douloureux, je répondrai » plus longuement aux demandes de l'abbé Secondin. Je lui » adresse cependant les décisions du concile tenu sous le » règne de l'empereur Justinien; en les lisant, il reconnaîtra » la fausseté des assertions avancées contre le saint-siège. » Dieu nous garde d'accepter l'erreur d'aucun hérétique, ou » de nous éloigner des sentiments de saint Léon et des quatre » conciles.

» J'envoie au prince Adoalde votre fils, un crucifix fait du » bois de la vraie croix, et à la princesse votre fille, un Évangile » renfermé dans une boîte de Perse, et trois bagues consac- » rées. Rendez grâces au roi votre mari pour nous, de la paix » qu'il nous a donnée, et priez-le de nous la conserver. »

Cette lettre est la dernière que Grégoire écrivit. Le saint-père mourut le 12 mars 604, après un règne de treize ans et quelques mois. Son corps fut déposé sans pompe près de l'ancienne sacristie de la basilique de Saint-Pierre, à l'extrémité du grand portique, où déjà étaient placés les sépulcres de plusieurs pontifes. Ses restes ont été conservés avec son pallium, le reliquaire qu'il portait à son cou, et la ceinture dont il se servait dans les cérémonies de l'Église.

Le diacre Jean nous a laissé un portrait de Grégoire, qu'il

avait tracé d'après les anciennes peintures du monastère de Saint-André, où le pape était représenté avec son père et sa mère. « Sa taille était proportionnée et élégante; son visage » avait la longueur de celui de son père et la rondeur de la » figure de sa mère; sa barbe était blonde et peu fournie. Il » était chauve; cependant il lui restait sur le haut du front » deux boucles de cheveux qui frisaient naturellement et qu'il » laissait retomber sur les tempes. Il avait le front vaste, les » sourcils longs, élevés et étroits; les yeux bien fendus, quoi- » que peu grands; la prunelle rousse, le nez fortement aquilin » et les narines larges, la bouche vermeille, les lèvres fortes, » le menton élevé et le teint plombé; son regard était doux, » ses mains belles, ses doigts arrondis et bien disposés pour » écrire. Le peintre l'avait représenté vêtu d'une chasuble » brune sur sa dalmatique; il tenait de la main gauche le livre » sacré des Évangiles, et par modestie, il avait défendu de » mettre sur sa tête l'auréole lumineuse qu'on donnait aux » saints, afin de les distinguer des autres fidèles. »

Quant aux qualités de l'esprit, tous les historiens s'accordent à dire que Grégoire était ingénieux pour présenter la morale chrétienne, et pour la faire adopter aux hérétiques et aux idolâtres. Il possédait un fonds inépuisable de pensées ascétiques et les exprimait d'une manière noble, par des périodes plutôt que par des sentences. Ce qu'il dit est toujours vrai, solide; mais les lieux communs et les maximes vulgaires y abondent; il est souvent diffus dans ses longues dissertations et prétentieux dans ses allégories; enfin on retrouve constamment le style du rhéteur dans les nombreux écrits du pontife.

Quelques auteurs affirment qu'il était doué d'une extrême modestie, et qu'il s'affligeait sincèrement de la gloire littéraire qu'il avait acquise. Ayant appris que son oncle Maurice, évêque de Ravenne, faisait réciter publiquement à l'office de nuit ses commentaires sur Job, il s'en plaignit au prélat, et défendit aux prêtres de lire aucun de ses ouvrages dans les églises. On raconte également, comme preuve de sa modestie, qu'il écrivit à Euloge, patriarche d'Alexandrie : « Votre béatitude me dit qu'elle exécutera ce que » j'ai commandé. Je vous en prie, rétractez le mot commandement; car je sais qui vous êtes et qui je suis; vous êtes mes frères en dignité et mes pères en mérite. Je ne vous ai donc point donné d'ordres; je vous ai fait connaître simplement ce qui m'a paru utile à la religion. Je ne me glorifierai jamais de ce qui porterait atteinte à la grandeur de mes frères, et ma gloire est celle de l'Église. »

D'autres auteurs recommandables assurent au contraire qu'il se montra jaloux de sa réputation d'écrivain; ils rapportent qu'un religieux grec, appelé André, qui s'était renfermé dans une cellule, près de la basilique de Saint-Paul, avait composé plusieurs discours sous le nom du pontife, afin de leur donner une grande importance; que la fourberie du moine ayant été découverte, Grégoire, irrité qu'on lui eût attribué un semblable langage, fit punir le faussaire avec la plus grande rigueur.

Selon le droit établi dans les Églises orthodoxes de l'Orient, le pontife partageait les revenus du saint-siège en quatre parties; la première lui appartenait, la seconde était donnée aux prêtres, la troisième aux pauvres, et la dernière à la fabrique.

En répondant à plusieurs questions que lui avait adressées Augustin, évêque des Anglais, il confirme le partage déjà approuvé par plusieurs papes, et il ajoute que la partie de revenus attribuée au prélat n'appartenait pas à lui seul, mais à tous ses serviteurs, et qu'elle devait servir aux dépenses de l'hospitalité, alors en usage dans les demeures épiscopales.

Saint Grégoire recommandait au peuple la soumission aux supérieurs; néanmoins il ajoutait que l'obéissance ne devait pas entraîner une approbation aveugle aux ordres des princes. « Il faut avertir les peuples, écrivait-il, de ne pas pousser trop loin la déférence qu'ils doivent à leurs chefs, dans la crainte qu'ils ne soient portés à respecter les crimes de leurs rois. » Ce principe, auquel il a souvent manqué lui-même, a paru d'une nécessité si grande, qu'on l'a placé comme une règle dans le droit canon. Ainsi l'Église admet la résistance aux pouvoirs injustes; elle appelle obéissance indiscrete celle qui n'est pas autorisée par les apôtres, et décide qu'on doit juger les actes des rois, et se refuser à l'exécution des mesures contraires aux grands intérêts de l'humanité.

Paul et Jean, deux diacres qui ont écrit, au neuvième siècle, l'histoire de Grégoire I^{er}, rapportent dévotement que ce pontife, frappé de l'exactitude que l'empereur Trajan avait montrée en rendant la justice, pria pour le repos de l'âme de ce grand prince, et qu'il obtint du Christ la faveur de le faire sortir de l'enfer pour entrer dans le royaume des cieux.

Ils garantissent également la réalité de cet autre miracle qui eut lieu dans la basilique de Saint-Pierre : une femme

romaine s'étant approchée de la sainte table, le pontife récita la formule ordinaire en lui présentant l'Eucharistie : « Le » corps de notre Seigneur Jésus-Christ puisse-t-il vous donner » la rémission de tous vos péchés et la vie éternelle ! » Ces paroles sacramentelles ayant fait sourire la communicante, le saint-père retira le pain consacré qu'il lui présentait, et le donna au diacre pour le remettre sur l'autel. Après avoir célébré l'office divin, il fit appeler cette femme, qui était la panetière de l'église, et lui demanda quelle pensée coupable avait frappé son esprit au moment de recevoir le sacrement de l'autel. Elle répondit : « Je n'ai pu réprimer un sourire » en vous entendant donner à un morceau de pain que j'ai » fait moi-même, le nom du corps de Jésus-Christ. »

Grégoire, voyant l'incrédulité de cette femme, se mit en prières et recommanda au peuple de prier avec lui. Son oraison étant achevée, il se leva, découvrit l'hostie placée sous le corporal, et la trouva changée en chair, avec des taches de sang. « Approchez maintenant, dit-il à la pécheresse, et re- » gardez le pain consacré que je vous donne, qui est bien » réellement le sang et la chair du Christ. » Ensuite il ordonna aux assistants de se prosterner et de demander à Dieu que le pain de l'Eucharistie reprît sa forme ordinaire, afin que cette femme, qui avait paru touchée de ce prodige, pût communier ; et un nouveau miracle s'accomplit à la voix du pontife !!!

Dom Denis de Sainte-Marthe, qui a réfuté la fable du salut de Trajan, cite celle-ci comme une preuve irrécusable de la transsubstantiation. Le même religieux combat les imputations des historiens qui accusent Grégoire d'avoir été su-

perstitieux, appuyant son opinion sur ce mandement du saint-père : « J'ai appris qu'on répand parmi les fidèles les » erreurs des juifs relativement à la défense de travailler le » samedi ; s'il fallait observer à la lettre le précepte du sabbat, il faudrait aussi pratiquer la circoncision, malgré la » volonté de l'apôtre saint Paul... »

Non-seulement le pontife était superstitieux et croyait aux magiciens, mais encore il était intolérant et faisait poursuivre les enchanteurs et les sorciers. Maxime, évêque de Syracuse, ignorant comme tous les prélats de cette époque, avait trouvé dans son diocèse des Grecs infectés d'un maléfice appelé canterme ; attribuant leur pouvoir imaginaire au démon, il les fit emprisonner et commença leur procès ; il mourut avant d'avoir pu les faire juger. Le pape écrivit alors au diacre Cyprien de continuer les poursuites. « Envoyez-nous les coupables, dit-il, quand vous les aurez convaincus de leurs » crimes. Si les ressources de leur art infernal vous dérobent » la vérité, punissez-les sévèrement, lors même que le juge » séculier s'opposerait à votre justice ; il faut frapper sans » miséricorde tous ceux qui sont atteints de l'esprit des ténèbres. »

L'intolérance du pontife se révéla également par des actes de cruauté et de vandalisme ; il détruisit les monuments de la magnificence romaine, il incendia la bibliothèque Palatine fondée par Auguste, et fit brûler sur la place publique les œuvres de Tite-Live, parce que cet auteur s'élève dans ses écrits contre les cultes superstitieux ; il anéantit les ouvrages d'Afranius, de Nævius, d'Ennius et des autres poètes latins, dont il ne reste que des fragments ; il se montra constam-

ment l'ennemi déclaré de toutes les sciences humaines, proscrivit de Rome les livres païens, et poussa la haine contre les savants jusqu'à excommunier Didier, archevêque de Vienne, parce que le saint prélat permettait qu'on enseignât la grammaire dans son diocèse.

Aussi les historiens de cette époque affirment que les prêtres ont été plus funestes aux lettres que les guerres des Goths et des Vandales, et que nous devons à leur fanatisme cette ignorance profonde qui s'est répandue pendant plusieurs siècles sur toutes les provinces de l'empire. Grégoire non-seulement anéantit les ouvrages des philosophes d'Alexandrie et de Rome qui démontraient la fourberie des premiers ministres chrétiens et qui pouvaient éclairer les nations; mais encore l'Église militante, suivant les exemples du chef, attaqua avec fureur tout ce qui portait le nom de science et d'art. Les manuscrits les plus rares furent brûlés; les tableaux d'un prix inestimable furent détruits; les chefs-d'œuvre de la sculpture furent brisés ou mutilés, et les édifices admirables s'écroulèrent sous la hache des prêtres. Enfin la religion nouvelle établit son trône sur les ruines des plus nobles trésors de l'antiquité pour fonder sa puissance sur l'ignorance et sur l'abrutissement des peuples!!!

HISTOIRE POLITIQUE

DU SIXIÈME SIÈCLE.

Tolérance de l'empereur Anastase. — Révolte de Vitalien. — Ignorance et cruauté de Justin I^{er}. — Guerre avec les Perses. — Trahison de Zéliobez, roi des Huns. — Mort de Justin. — Élévation de Justinien. — Sa passion pour Théodora. — Il l'épouse. — Qualités de cet empereur. — Valeur de Bélisaire. — Ingratitude du prince. — Justinien fait crever les yeux à Bélisaire, qui meurt de misère et de chagrin. — Exploits de l'eunuque Narsès. — Débauches de Théodora. — Superstition de Justinien. — Infirmités et vices de Justin II. — Disgrâce de Narsès. — Il se venge de l'empereur en s'unissant avec Alboin, roi des Lombards. — Guerre des Perses. — Caractère de Tibère II. — Qualités de ce prince. — Maurice condamne Phocas à être frappé publiquement, et lui fait arracher la barbe. — Phocas usurpe l'empire. — Il fait égorger Maurice sur les cadavres de ses cinq enfants. — Les fils de Clovis se partagent la France. — Règne de Childebert. — Crimes de Chérébert. — Cruauté de Chilpéric. — Histoire de Frédégonde et de Brunehaut. — Leurs débauches et leurs crimes. — Mort de Frédégonde. — Supplice de Brunehaut. — Clotaire II. — Guerre contre les Saxons.

Anastase régna pendant vingt-sept années en Orient. Il abolit la vénalité des charges que son prédécesseur avait introduite; il éleva une muraille qui s'étendait aux deux mers,